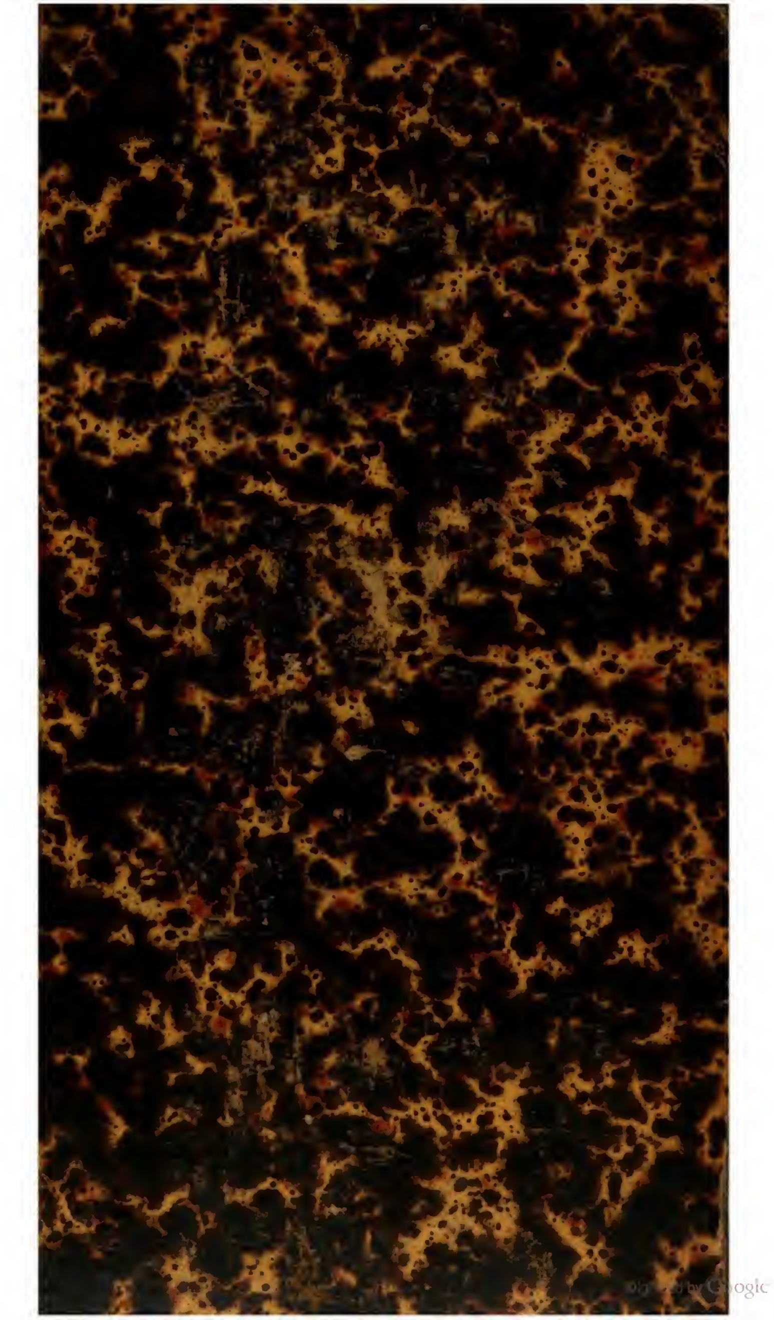






NOBILIAIRE UNIVERSEL DE FRANCE.

LL. MM. l'empereur de Russie, l'empereur d'Autriche, la famille royale de France, le roi de Prusse, le prince de Condé, madame la duchesse douairière d'Orléans, et plusieurs autres princes et princesses de l'Europe, ont honoré cet ouvrage de leur souscription.

NOBILIAIRE UNIVERSEL DE FRANCE,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL DES GÉNÉALOGIES HISTORIQUES DES MAISONS NOBLES DE CE ROYAUME,

Par M. DE SAINT-ALLAIS, auteur des Généalogies historiques des Maisons souveraines de l'Europe.

Ce volume contient, outre les Généalogies :
1° Le Répertoire universel de toutes les maisons nobles de France dont les noms de famille ou de seigneuries commencent par la lettre B, avec le détail de leurs armoiries ;
2° Le catalogue général des Pages du Roi depuis 1673 jusqu'en 1788 ;
3° L'état des personnes annoblies en 1814 et 1815.

DIEU ET LES BOURBONS.

TOME CINQUIÈME.

A PARIS,

CHEZ L'AUTEUR, RUE DE LA VRILLIÈRE, N° 10.

1815.

DE L'IMPRIMERIE DE C.-F. PATRIS,
RUE DE LA COLOMBE, N° 4, EN LA CITÉ.

NOBILIAIRE UNIVERSEL,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL

DES GÉNÉALOGIES HISTORIQUES

DES MAISONS NOBLES

DE FRANCE,

Formant les matériaux du DICTIONNAIRE UNIVERSEL DE LA NOBLESSE.

VERGNETTE D'ALBAN (DE), famille noble de toute ancienneté, originaire de Rouergue et établie à Evreux, en Normandie, depuis l'an 1570.

On trouve dans plusieurs anciens titres ce nom écrit, tantôt VERGNIÈTE, VERGNÈTES ou VERGNETTE, comme le portent ceux de cette famille depuis 1550 ou environ, qu'ils se sont arrêtés à l'orthographier ainsi.

Il est justifié par une enquête faite en 1587, que ses anciens titres furent enlevés ou brûlés pendant les premiers troubles de la ligue. En conséquence elle ne peut, quoiqu'avec une présomption indubitable d'une noblesse fort ancienne, fondée tant sur cette enquête que sur l'entrée d'Antoine de Vergnette dans l'ordre de Malte en 1530, temps à peu près où il fut reçu, si même il ne le fut pas avant; elle ne peut, dis-je, remonter sa filiation qu'à Charles qui suit.

I. Charles DE VERGNETTE, Ier du nom, vivant vers l'an 1480, est qualifié écuyer, seigneur en partie d'Alban en

Rouergue, et capitaine d'une compagnie de gens de pied, ayant commandé en Lombardie et en Piémont, sous la charge du sieur de Brissac, dans un acte passé au nom de Jacques de Vergnette, son arrière-petit-fils, le 20 février 1586. Le même acte porte que, sur ses derniers ans, il fut fait, par ses mérites, exploits valeureux et expéditions militaires, chevalier, et reçut l'accolade par feu, de haute mémoire, le roi François Ier, et qu'il épousa demoiselle Catherine Martrin, de la maison de Splos ou des Plas, en Rouergue, dont il eut :

1° Pierre, qui suit ;
2° N..... de Vergnette, écuyer, père d'Antoine, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, mort peu de temps avant le 18 février 1587.

II. Pierre DE VERGNETTE est qualifié, dans l'acte cité ci-dessus, écuyer, seigneur d'Alban en partie, fils et principal héritier de feu Charles de Vergnette, écuyer, et de demoiselle Catherine Martrin. Par le même acte on voit qu'il fut premier gendarme de la compagnie de M. de Boutières, et qu'il avait épousé demoiselle Françoise de Saint-Maurice, de la maison de Condolz, au pays de Rouergue. On lui connaît pour enfants :

1° Mathieu, qui suit ;
2° Jacques, auteur de la seconde branche rapportée ci-après.

III. Mathieu DE VERGNETTE, qualifié écuyer, seigneur en partie d'Alban, comme son père et son aïeul, fut homme d'armes de la compagnie de M. de Terrides, suivant l'acte cité, et épousa demoiselle Anne de Castelnau de la maison de la Roque-d'Assac, en Albigeois, noble de toute ancienneté, dont plusieurs enfants, tant garçons que filles, entre autres :

1° Jacques, qui suit ;
2° Un autre fils qui paraît avoir été père de Charles de Vergnette, écuyer, sieur de la Brosse, qualifié cousin issu de germain de François de Vergnette, rapporté au degré V de la seconde branche, et de Charles de Vergnette, frère dudit François, dans une sentence du 12 février 1632, par laquelle il fut nommé leur tuteur ; à moins que ce sieur de

la Brosse n'ait été fils de Jacques de Vergnette dont nous allons parler.

IV. Jacques DE VERGNETTE, écuyer, seigneur de Bonrepos et de Farguettes, près de Gaillon en Normandie, et commissaire des guerres dans les Pays-Bas, s'attacha, ainsi que Jacques de Vergnette, son oncle, tige de la seconde branche, au cardinal Charles de Bourbon, Ier du nom, archevêque de Rouen et abbé de Jumiège, qui leur donna, par acte du 24 janvier 1575, sept ou huit fiefs dépendants de cette abbaye, dont quelques-uns avaient été possédés par des gentilshommes. Il fut gentilhomme servant de ce prince. Cependant on lui contesta sa noblesse; mais comme presque tous les titres de sa famille, aussi bien que ceux de plusieurs autres maisons de Rouergue et de l'Albigeois, avaient été enlevés ou déchirés, rompus et brûlés pendant les premiers troubles de la ligue, il lui fût permis, par arrêt de la cour des aides de Paris, du 19 janvier 1587, de justifier par enquête. Elle se fit juridiquement à Saint-Sernin en Rouergue, au mois de février suivant; et, en conséquence, ce Jacques de Vergnette, fils de Mathieu, fut pleinement maintenu, par autre arrêt contradictoire de la même cour des aides, le 18 décembre de ladite année 1587, dans sa qualité de noble, et comme étant *issu de noble race et lignée.*

La tutelle des enfants de Jacques de Vergnette son oncle, lui fut adjugée par sentence du 13 septembre 1596, dans laquelle il est qualifié gentilhomme servant du roi. Il se trouva, le 20 septembre 1597, au siège d'Amiens, avec la noblesse du ban et arrière-ban; vivait encore le 19 avril 1610, et avait épousé, par contrat du 22 juin 1580, demoiselle Marguerite le Monnier, fille et héritière de feu Antoine le Monnier, écuyer, seigneur de Malherbes, et de demoiselle Anne la Vache, dont deux garçons et une fille, savoir :

1° Charles de Vergnette, écuyer, sieur de Farguettes, mentionné dans des titres du 22 juillet 1612. On le croit le même que le sieur de Farguettes, homme d'armes, le 10 novembre 1617, dans la compagnie de Jean-François de la Guiche, maréchal de camp et lieutenant-général en Bourbonnais. C'est lui encore qui, sous le nom de Charles de Vergnette, écuyer, sieur de Far-

guettes, était, le 24 août 1626, homme d'armes de la compagnie des deux cents hommes des ordonnances du roi, sous le titre de la Reine mère, commandée par le sieur de Marsillac. On ne voit pas qu'il ait été marié;

2° Jacques de Vergnette, écuyer, sieur de la Plesse-Farguettes, qui servait, le 25 novembre 1634 et et le 9 septembre 1636, dans la compagnie des deux cents hommes de la garde du roi, commandée par le seigneur du Hallier;

3° Claude de Vergnette, mariée, le 31 juillet 1623, à Claude le Vicomte, écuyer, seigneur de Bicherel et de Villepreux.

SECONDE BRANCHE.

III. Jacques DE VERGNETTE, écuyer, second fils de Pierre et de Françoise de Saint-Maurice, s'attacha, comme on l'a dit, au cardinal de Bourbon, archevêque de Rouen, qui le fit son gentilhomme servant; il se fixa en Normandie. Il partagea, avec Jacques, son neveu, le 21 mai 1578, les fiefs de la dépendance de l'abbaye de Jumiège que ce cardinal leur avait donnés. Il était mort avant le 13 septembre 1596, et avait épousé, par contrat du 22 août 1570, demoiselle Marie Marchant, fille de Pierre Marchant, capitaine au comté de Venise, et de feue Marie Chambrion. Leurs enfants furent:

1° Charles, qui suit;

2° Françoise, mariée, avant le 4 décembre 1607, à François de la Garenne, écuyer, sieur du Lieu. Elle vivait encore avec lui le 8 mai 1616;

3° Charlotte, mariée, par contrat du 19 avril 1610, à Gaspard de Mir, écuyer, sieur de Saugueuse, fils de Charles de Mir, écuyer, sieur de Formonville, et de feue Anne de Saugueuse. Ils vivaient l'un et l'autre le 8 mai 1616;

4° Isabeau, âgée de douze ans le 13 septembre 1596;

5° Louise, qui vivait le 8 mai 1616 avec Louis de la Poterie, son mari, écuyer, sieur de Saint-Pierre-des-Champs;

6° Marie, morte sans alliance avant le 4 décembre 1607.

IV. Charles DE VERGNETTE, écuyer, sieur de Gacières, paroisse d'Hardencourt, partagea, le 4 décembre 1607, avec Françoise, Charlotte et Louise, ses sœurs, la succession de leurs père et mère, dont il eut les deux tiers, et reçut, le 19 juillet 1611, le 16 juillet 1613 et le 1er août suivant, les aveux et dénombrements de divers particuliers qui relevaient de lui, à cause de ses fiefs d'Hardencourt et de Gacières. Il était mort le 12 février 1632, et avait épousé, par contrat sous seings privés, le 22 juillet 1612, étant alors âgé de vingt-cinq ans ou environ, demoiselle Marguerite Doublet, fille de feu noble homme Jean Doublet, écuyer, seigneur en partie d'Hardencourt, du Bois Bigot et de Gacières, et de demoiselle Louise de Lions. De ce mariage vinrent :

1° François, qui suit ;

2° Charles, écuyer, seigneur de Vigny, dans la vicomté d'Evreux, lieutenant, le 22 juillet 1659, d'une compagnie de gens de pied commandée par le sieur de Martainville. Ces deux enfants, par sentence du 12 février 1632, furent mis sous la tutèle de Charles de Vergnette, écuyer, sieur de la Brosse, leur cousin issu de germain, mentionné au degré III de la branche précédente.

V. François DE VERGNETTE, écuyer, seigneur de Hardencourt en partie, de Boisridon, d'Auboy, du Crocq, de Mondreville, du Labit, de la Fontaine et de Gacières, servait au ban et arrière-ban avant le 10 juillet 1635; devint dans la suite capitaine au régiment de Grancey; rendit foi et hommage, le 17 mai 1638, au seigneur de Villette-le-Bois, et le 7 août 1639, à la dame du Plessis, à cause des maisons et héritages qu'il possédait dans leur mouvance ; vendit, le 2 août de ladite année 1639, les fiefs, terres et seigneuries de Mondreville et de la Fontaine, dans le pays Chartrain, à Tanneguy de Guérard, écuyer, sieur du Rottouer et de Mondreville en partie, et à Marie des Mazis, sa femme; rendit aveu, le 15 mars 1657, à Gabrielle de Romain, dame de la Heunière et de Roulleboise, veuve de Sébastien le Sesne, seigneur de Menilles, Vendosme, etc., gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, pour le quart du fief noble de Gacières, situé dans la paroisse d'Hardencourt, et mouvant de la seigneurie de la Heunière. Il rendit encore foi et hom-

mage, le dernier jour de juin 1668, à Jacqueline de Harcourt, dame et patrone d'Hardencourt, veuve de Jacques de Chennevières, seigneur de Courdavy, etc., pour le demi-fief de Haultbert-d'Hardencourt, situé dans la vicomté d'Évreux, et relevant du chef fief d'Hardencourt, et il en donna l'aveu et le dénombrement le 26 janvier 1675. Lui-même avait reçu, le 27 juillet 1646, le 7 janvier 1652 et le 24 septembre 1663, les aveux et dénombrements de divers tenanciers qui relevaient de lui, à cause de sa terre d'Hardencourt. Il fut maintenu dans sa noblesse par arrêt du conseil d'état du roi, le 1er mai 1670, mourut au mois de juin 1675, et sa veuve au mois de novembre 1690. Elle fut inhumée auprès de lui, dans l'église de Saint-Martin d'Hardencourt. Il avait épousé, par contrat sous seings privés, le 22 mai 1638, Louise de l'Estang, dame de Villette, Mondreville et du Labit, fief relevant du Roi, à cause de sa baronnie d'Ivry, fille et unique héritière de feu Tanneguy de l'Estang, écuyer, seigneur du Labit, et de Louise d'Abos, dont, entre autres enfants :

1° François, d'abord mousquetaire sous la charge de M. d'Artagnan, ensuite capitaine dans le régiment de Persan, où il servit quatre ans, tant en Allemagne qu'en Catalogne et en Flandres. Il fut tué en 1648, d'un coup de canon, à la bataille de Lens;

2° Pierre, qui suit;

3° et 4° Françoise et Louise, toutes les deux mariées le 26 août 1682, l'une avec Marguerin de Hesbert ou des Heberts, écuyer, sieur de Craville, et l'autre avec François des Heberts, écuyer, sieur du Hamel, cousin-germain du mari de sa sœur.

VI. Pierre DE VERGNETTE, écuyer, seigneur d'Hardencourt, du Labit, d'Auboy, du Petit-Villette, de Gacières et du Boisridon, paroisse de Villette, près Châteauneuf en Thimerais, baptisé le 7 août 1651; servait, avant le 16 septembre 1672, dans le régiment de Normandie, et était, avant le 22 novembre 1674, dans le service du ban et arrière-ban, où il rentra en 1689. Il avait épousé, 1° par contrat du 15 février 1678, demoiselle Louise le Fort, fille de Nicolas le Fort, écuyer, seigneur de Bonnebos et de Manneville au Pont-Audemer, et de de-

moiselle Guillemette Jourdain, dame de Carboville; et 2° par contrat du 21 août 1682, demoiselle Anne-Charlotte Viard, fille de feu Pierre Viard, avocat au parlement et aux conseils d'état et privé du roi, et de demoiselle Charlotte le Clerc, alors remariée avec René le Prevost de Cocherel, écuyer, seigneur de Valmont et autres terres. Il mourut avant le 27 août 1701, laissant du second lit sept garçons et trois filles, qui, par sentence du même jour, furent mis sous la tutèle de Marguerin de Hesbert, écuyer, sieur de Craville, son beau-frère; savoir :

1° François-René, qui suit;
2° Claude-Antoine, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné;
3° Pierre, écuyer, seigneur d'Auboy et du Petit-Villette, baptisé le 30 octobre 1694, connu sous le nom de Vergnette de Villette; l'un des deux cents chevau-légers de la garde du roi, le 8 décembre 1718; retiré du service, avec pension, le 24 juin 1736; mort à Vernon le 29 avril 1771. Il avait épousé, par contrat du 15 février 1727, Madeleine-Jacqueline de Soucanye, née le 7 juillet 1695, fille de Joseph de Soucanye, avocat au parlement, et de feue Jeanne Helo; elle est morte le 5 mai de ladite année 1771;
4° Louis, écuyer, seigneur de Gacières, baptisé le 18 septembre 1696, cadet au régiment de Luynes, marié, par contrat sous seings privés du 18 août 1740, à Marie-Louise Chevallier (veuve, 1° de Gilles de Louterel, écuyer, chevalier des ordres militaires de Saint-Louis et de Saint-Lazare, et 2° de Léon Daupley, écuyer, sieur du Coudray), fille de Nicolas Chevallier et de feue Marie-Louise Fremont, dont il n'a point eu d'enfants;
5° Côme, rapporté après la postérité de ses deux frères;
6° Roger, écuyer, qui vivait au mois d'août 1701;
7° Charles, écuyer, baptisé le 14 novembre 1700, qui était aide-major du régiment de Grammont, cavalerie, lorsqu'il obtint, le 18 janvier 1745, commission de capitaine audit régiment; fut fait chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-

Louis le 30 septembre 1746; eut une pension de retraite de 500 liv. en 1752, et est mort en octobre 1774;

8° Marie-Louise, morte sans alliance en 1712;

9° Susanne, née le 16 février 1686, morte sans alliance le 29 mai 1766;

10° Anne de Vergnette, née le 30 octobre 1688, mariée, par contrat du 3 décembre 1714, à Charles de Bence, écuyer, sieur de Hallot, fils de feu Jean de Bence, écuyer, sieur de Hallot, et de feue Marie-Anne de la Barre. Elle est morte le 26 mars 1764.

VII. François-René DE VERGNETTE, écuyer, seigneur de Gacières, d'Hardencourt en partie, d'Auboy, etc., né le 16 décembre 1684, connu sous le nom de Vergnette d'Hardencourt, partagea, le 11 décembre 1716, avec ses frères et sœurs, la succession de leurs père et mère; eut pour sa part, entre autres biens, les fiefs d'Hardencourt, de Villette et d'Auboy; fut lieutenant au régiment de Vendôme, fait prisonnier à la bataille d'Oudenarde, en 1708, et mourut en 1756. Il avait épousé, par contrat sous seings privés, le 29 juillet 1726, Jeanne-Catherine de la Barre, fille de Jean-Claude, seigneur de Verdun, Carcouet, etc, et de Marie-Catherine le Doulx de Melleville, dont:

VIII. Claude-François-Marie DE VERGNETTE, écuyer, né le 16 août 1730, mort le 9 avril 1758. Il avait épousé, en 1757, Marie-Angélique-Eléonore de Lombelon des Essarts, fille de François-César-Alexandre de Lombelon des Essarts et de Marie-Eléonore de Bordeaux de Bargeville, de laquelle il a laissé, pour unique héritière, Marie-Charlotte de Vergnette de Hardencourt, née posthume, le 16 avril 1758.

VII. Claude-Antoine DE VERGNETTE, écuyer, seigneur et patron honoraire du Labit; second fils de Pierre et d'Anne-Charlotte Viard, sa seconde femme; baptisé le 22 janvier 1691, connu sous le nom de Vergnette du Labit, terre qui lui échut en partage et qu'il vendit le 17 décembre 1750, au prince de Dombes; fut fait, le 28 décembre 1709, cornette dans le régiment de Colonel-général, cavalerie, compagnie de Pons; lieutenant ré-

formé à la suite du même régiment, le 6 octobre 1714; lieutenant de la compagnie de Pujols audit régiment, le 28 mars 1719; chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 8 juin 1736, et s'est retiré du service le 10 décembre 1739, avec une pension du roi de 400 liv. Il avait épousé, par contrat du 29 mars 1740, Marguerite-Anne de la Barre, sœur de Jeanne-Catherine de la Barre, femme de François-René de Vergnette, son frère aîné, dont il eut:

1° Marc-Antoine, écuyer, baptisé le 27 ou le 28 mai 1742, mort mousquetaire le 15 février 1767;
2° Claude, écuyer, né le 31 decembre 1745, mort en 1754;
3° Jeanne-Marguerite-Rosalie, baptisée le 16 mai 1741, reçue à Saint-Cyr sur le certificat de ses preuves, faites le 23 septembre 1752, devant le juge d'armes de France; mariée, le 19 mai 1767, à Marie-François-Joseph-Ferdinand de Grasmane-Bouaroi, capitaine dans les hussards de Chamboran;
4° Marie-Anne, née le 20 juillet 1744, mariée (à la même messe que sa sœur) avec messire François-Joseph d'Espinay-Saint-Luc, chevalier, seigneur et patron honoraire d'Auvergny, en Normandie.

VII. Côme DE VERGNETTE D'ALBAN, écuyer, cinquième fils de Pierre et d'Anne-Charlotte Viard, sa seconde femme, né le 22 janvier 1698, connu sous le nom de Vergnette d'Alban, fut fait, le 3 décembre 1717, lieutenant à la suite du régiment Colonel-Général, cavalerie; lieutenant réformé à la suite du régiment de cavalerie de Turenne, le 10 mai 1720, et lieutenant en second dans la compagnie de Maulde, au même régiment, le 21 août 1721. Il a épousé, par contrat du 14 février 1735, Anne-Marguerite Brunot des-Arennes, fille de Jean-Pierre, seigneur des Arennes, ancien lieutenant au régiment des Gardes-Françaises, et de feue Anne-Marie Monard. De ce mariage sont issus:

1° Auguste-Casimir de Vergnette d'Alban, écuyer, né le 9 avril 1742, entré page du roi à la grande écurie en 1757, lieutenant réformé au régiment d'Aquitaine, cavalerie, en 1760, cornette au régi-

ment de Royal-Roussillon, aussi cavalerie, en 1761, et lieutenant au même régiment en 1773. Il n'a qu'une fille ;

2° Georges-Maurice, écuyer, né le 14 février 1744, entré page du roi en sa grande écurie en 1760, cornette au régiment de Royal-Roussillon, cavalerie, en 1762, et capitaine au corps royal des Carabiniers, a émigré en 1792, fut nommé à une compagnie dans le régiment de Loyal-Emigrant, et blessé sous Dunkerque où le détachement qu'il commandait protégeait la retraite de l'armée anglaise ; il mourut des suites de ses blessures, à Bruges, le 16 septembre 1793. Il ne s'est point marié ;

3° Victor-Constantin, dont l'article suit :

VIII. Victor-Constantin, vicomte DE VERGNETTE D'ALBAN, chevalier, né le 21 mai 1745, page du roi à sa grande écurie en 1762, premier page en 1765; lieutenant-colonel commandant le régiment de Colonel-général, cavalerie ; émigra le 12 novembre 1791, emportant avec lui l'oriflamme ou étendard blanc confié à la garde de ce régiment, qu'il déposa, à Coblentz, aux pieds du roi (alors Monsieur). Il a été admis, par grâce particulière de Sa Majesté, à relever ce trophée à la cérémonie de la bénédiction des étendards au Champ-de-Mars, en septembre 1814. Cet étendard a été, par ordre exprès du roi, confié à la garde de son régiment de cuirassiers, auquel M. le vicomte de Vergnette d'Alban a été attaché en qualité de colonel. Il a épousé, le 2 juillet 1782, Marie-Élisabeth-Antoinette Labbé, née comtesse de Coussey, qui lui apporta, par contrat de mariage, les terres et seigneuries de Bezonvaux, Beaumont et d'Orraumont, villages situés en Lorraine, à deux lieues de Verdun et à trois d'Etain. Il eut de ce mariage :

1° François-Victor de Vergnette d'Alban, chevalier, né en 1783 ; il a émigré avec son frère, et fait les campagnes, tant à l'armée des princes qu'à celle de Portugal ;

2° N....., mort jeune ;

3° Charles de Vergnette, admis dans l'ordre de Malte, mort en Portugal en 1802 ;

° Louise, née en décembre 1785.

Armes : « D'azur, à un chevron d'argent chargé de » trois étoiles de gueules, et accompagné de quatre » étoiles d'or, 3 en chef et 1 en pointe ».

LAMBERT DE CAMBRAY, famille ancienne, originaire de Paris, établie de nos jours à Orléans.

I. Jean LAMBERT, écuyer, seigneur d'Espey, chevalier liégeois, entra en 1355 au service du roi Jean, qui lui donna 120 écus de pension dont il lui fit hommage ; ledit hommage fut renouvelé et la pension confirmée par Charles V, roi de France, le 3 février 1366. Il épousa Jeanne de Paris. De ce mariage vint :

II. Jean LAMBERT, IIe du nom, seigneur d'Espey, marié à Marie Desbordes, qui le fit père de :

III. Charles LAMBERT, écuyer, seigneur d'Espey, marié à Madeleine Cousineau. De ce mariage vint :

IV. Louis LAMBERT, Ier du nom, écuyer, seigneur d'Espey, marié à Marie Delisle. De ce mariage vint :

V. Louis LAMBERT, IIe du nom, écuyer, seigneur d'Espey, marié à Germaine Coqueret. De ce mariage vint :

VI. François LAMBERT, Ier du nom, écuyer, conseiller, notaire et secrétaire du roi, maison et couronne de France, né en 1500 et mort le 31 mai 1589, épousa, en 1523, Marie Duraut. De ce mariage vint :

VII. François LAMBERT, IIe du nom, seigneur de CAMBRAY, écuyer, conseiller du roi, auditeur en sa chambre des comptes en 1552, acquéreur de la terre de Cambray en Beauce, commune de Germignonville, le 8 mars 1575; marié en 1553 à Jeanne Bouet. De ce mariage vinrent :

1° Charles Lambert, Ier du nom, dont l'article suit ;
2° François Lambert, auditeur des comptes, mort sans postérité ;
3° Jean Lambert, receveur général des gabelles à Soissons, marié à Charlotte Lelièvre ;
4° Louis Lambert, marié à Marguerite Bacquet, mort sans enfants ;
5° Marie Lambert, mariée à Louis Vivien, écuyer.

VIII. Charles Lambert, Ier du nom, écuyer, seigneur de Cambray, homme d'armes de la compagnie du sieur Montigny, gouverneur de la ville de Blois, ensuite trésorier provincial de l'extraordinaire des guerres, marié, le 23 janvier 1600, à Jacqueline Martin; mort le 25 mai 1640. De ce mariage vinrent;

1° Charles Lambert, IIe du nom, dont l'article suit;
2° François Lambert, écuyer, seigneur de Cottainville, capitaine dans le régiment de Vaubecourt, marié, le 4 mai 1636 à Madeleine Davaleau;
3° Girard Lambert, seigneur de Montigny, sieur de la Rifaudière, mort sans enfants en 1675;
4° Jacqueline Lambert, mariée à Antoine Boullard, écuyer, seigneur de Chambaudoin.

IX. Charles Lambert, IIe du nom, écuyer, seigneur de Cambray, grand-maître des eaux et forêts du duché d'Orléans, marié à Rose Lhuillier le 13 novembre 1628. De ce mariage vinrent:

1° Jacques Lambert, Ier du nom, dont l'article suit;
2° Rose Lambert, religieuse au couvent de Sainte-Marie d'Orléans en 1648;
3° Elisabeth Lambert, religieuse au couvent de Sainte-Marie de Chartres en 1654;
4° Catherine Lambert, mariée en 1647 à Etienne de Montagu, écuyer;
5° Madeleine Lambert, mariée en 1660 à Guillaume de Villedanné, seigneur d'Herblay;
6° Aymée Lambert, mariée en 1660 à Nicolas Tourtier, écuyer, seigneur de Malmusse.

X. Jacques Lambert, Ier du nom, écuyer, seigneur de Cambray, l'un des deux cents chevau-légers de la garde ordinaire du roi, grand-maître des eaux et forêts du duché d'Orléans, marié, le 6 mai 1663, à Françoise Doulcet de Mongi. De ce mariage vinrent:

1° Jacques Lambert, IIe du nom, dont l'article suit;
2° Guillaume Lambert, écuyer, trésorier de France au bureau des finances d'Orléans, assassiné au coin du parc de Cambray en 1722, par Damien

Picotté d'Espagne, ancien capitaine d'infanterie, mort sans postérité ;

3° Charles Lambert, seigneur de la Tour, mort en 1730, sans postérité ;

4° Madeleine Lambert, veuve de Jean-Baptiste Lambert, écuyer, seigneur de Cottainville, mort sans postérité ;

5° Françoise Lambert, veuve de Charles Lhuillier, écuyer, seigneur de Lanthésière.

XI. Jacques Lambert, IIe du nom, écuyer, seigneur de Cambray, maître particulier des eaux et forêts d'Orléans, mort en 1736; avait épousé, 1° en 1695, Claude Brachet; 2° Françoise Ducloux de Farouville. Ses enfants furent :

Du premier lit :

1° Jacques Lambert, seigneur de Cambray et de Charbonnière, dont l'article suit ;

Du second mariage :

2° Jacques-François Lambert, maître particulier des eaux et forêts d'Orléans, charge qu'il a vendue à M. Duguegneau de Champvallin, mort en 1800.

XII. Jacques Lambert, IIIe du nom, écuyer, seigneur de Cambray et de Charbonnière, épousa Catherine Godard de la Verdine en 1729, et mourut en 1753. De ce mariage vinrent :

1° Charles Lambert, IIIe du nom, écuyer, seigneur de Cambray, Orvillier, Saint-Léonard, dont l'article suit ;

2° N..... Lambert de Cambray, écuyer, officier au régiment de la Marche, infanterie, mort en 1759, en garnison à Longwy ;

3° Perpétue-Félicité Lambert de Cambray, mariée à M. Lhuillier de Touchaillon, conseiller au présidial d'Orléans, morte en 1798.

XIII. Charles Lambert, IIIe du nom, écuyer, seigneur de Cambray, Orvillier, Saint-Léonard, sous-aide-major au régiment de la Marche, infanterie; épousa, le 29 mars 1760, demoiselle Marie-Henriette de Croismare, fille de messire Henri de Croismare, écuyer,

commandant la petite écurie du roi à Versailles, mort le 15 mai 1785. De ce mariage vinrent:

1° Charles-Henri Lambert, seigneur de Cambray, dont l'article suit;

2° Henriette-Emélie Lambert de Cambray, morte sans alliance en 1778.

XIV. Charles-Henri LAMBERT, seigneur DE CAMBRAY, baron d'Ohé et des Petites-Bordes, écuyer, officier au régiment de Noailles, dragons; né le 6 janvier 1766, marié, le 8 mars 1791, à demoiselle Angélique Egros de Spuis, fille de M. Egros de Spuis, trésorier de France en la généralité d'Orléans. De ce mariage vinrent:

1° Charles-Alphonse Lambert de Cambray, écuyer, mort en 1792;

2° Charles-Eugène Lambert de Cambray, écuyer, chevau-léger de la garde ordinaire du roi, né le 10 avril 1793.

Armes : « D'azur, au chevron d'or, accompagné en » chef de deux étoiles, et en pointe d'un lion; le tout » du même ».

GALLIER (DE), famille noble du Dauphiné, laquelle prétend descendre de la maison de Gallieri d'Italie. Quoi qu'il en soit, elle est distinguée par ses services militaires et ses alliances.

Messire N..... DE GALLIER, épousa, vers la fin du seizième siècle, Marguerite de Planta, d'une ancienne maison originaire d'Etrurie.

Cette famille s'est aussi alliée à la maison du Moncel, et reçut, par une donation du mois d'avril 1712, le bien noble de Mortier qu'elle possède encore de nos jours.

Le premier qui en ait eu la jouissance est Joseph-François de Gallier, dont l'article suit.

Pierre de Gallier, lieutenant au régiment de Beauvoisis, fut tué au siège de Landau.

Joseph-François DE GALLIER possédait le fief noble de Beauséjour, une terre dans la seigneurie de la Roche, et les lods et ventes sur une partie des faubourgs de Tain. Il épousa en 1712 demoiselle N..... des Rioux, d'une ancienne famille noble. Il eut de ce mariage:

1° Antoine, écuyer, lieutenant-général civil pour le roi au bailliage de Châlons-sur-Saone;

2° Madeleine, mariée à N..... Besson de Laugniac, dont le frère était capitaine au régiment de Luxembourg et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis;

3° Pierre-Joseph, dont l'article suit:

Pierre-Joseph DE GALLIER DE BARBIER, écuyer, chevalier d'honneur de la généralité du Dauphiné, épousa Barbe Boutaud, dont il eut:

1° Joseph-Antoine, dont l'article suit;

2° Alexandre, dont l'article viendra;

3° Esprit, écuyer, capitaine au régiment de Beauvaisis; il fut grièvement blessé d'un coup de baïonnette en défendant le drapeau de Louis XVI à Weissembourg, au mois d'avril 1791; il a fait les campagnes dans les compagnies nobles de l'armée de Condé, et est aujourd'hui chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis;

4° Joseph, rapporté plus loin;

5° Mélanie, mariée à M. de Favin de la Farge, écuyer, lieutenant-colonel de l'ancien Colonel-Général, infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Son petit-fils a été nommé, en 1814, page de monseigneur le duc de Berri;

6° Eléonore, mariée à M. N..... d'Hillaire de Joviac, écuyer, ancien officier de cavalerie, de la maison des marquis et vicomtes d'Hillaire-Joviac;

7° Dorothée, mariée à M. Bergier, d'une ancienne famille de robe;

8° Félicité, morte;

9° Sophie.

Joseph-Antoine DE GALLIER, chevalier, seigneur de Châlons en Dauphiné, d'abord officier de dragons dans Condé, ensuite capitaine de cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, fut convoqué à l'assemblée de la noblesse à Romans, en 1789. Il a épousé, en 1773, Madeleine de Nêve, fille de messire de Rivoirs de Nêve, écuyer, seigneur de Nêve et autres lieux, capitaine de dragons, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. De ce mariage sont issus:

1° Joseph-Philibert-Auguste, chevalier, seigneur de Châlons et autres lieux, né le 18 juillet 1776, nommé officier au régiment de Neustrie en 1789;
2° Caroline, sans alliance;
3° Gabrielle, mariée à messire N..... de Belgary, écuyer, ancien capitaine d'artillerie.

Alexandre DE GALLIER DE VEAUSSERT, chevalier, second fils de Pierre-Joseph et de Barbe Boutaud, sous-lieutenant dans les gardes du roi, avec rang de colonel, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis; fut présent à l'assemblée de la noblesse de 1789, et a fait les campagnes dans l'armée des princes. Il a épousé N...., comtesse de Xavier, chanoinesse de Maubeuge.

Joseph DE GALLIER DE SAINT-SAUVEUR, chevalier, quatrième fils de Pierre-Joseph et de Barbe Boutaud; d'abord cadet gentilhomme au régiment de Beauvaisis, successivement adjudant-major, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, a fait deux campagnes dans les compagnies nobles de l'armée de Condé, ensuite adjudant-major dans le régiment du maréchal de Broglie, au service d'Angleterre. Il a épousé Christine de Wangen, fille du baron de Wangen, lieutenant-général, cordon rouge, et de dame N....., comtesse de Ferrette. Il a de ce mariage:

Charles de Gallier de Saint-Sauveur, chevalier, surnuméraire dans les gardes-du-corps du roi.

Sous le règne de Louis XV, cette famille a été confirmée et maintenue dans ses privilèges, par lettres-patentes enregistrées au parlement de Grenoble.

Armes: « D'azur, au chevron d'argent accompagné » de trois coquilles du même; au chef d'argent, chargé » de trois roses de gueules. Tenants, deux sauvages; » couronne de comte ».

DU PUY-MELGUEIL, en Languedoc.

Cette maison, issue, en mâles, des comtes souverains et indépendants de Comminges, de Conserans, de Carcassonne, de Razès et de Foix, n'est pas moins recommandable par ses alliances, ses possessions et ses qualifications, que par son origine. L'agnom de Melgueil qui la distingue, comme celui de Montbrun celle du Dauphiné, lui vient du mariage d'un de ses plus anciens auteurs dans la maison de Melgueil, qui possédait en toute souveraineté le comté de même nom, et dont l'historien du Languedoc (D. Vaissette) a dit: « qu'elle » tenait par le sang aux rois et aux empereurs ». Les autres alliances qu'elle a reçues ou données à diverses dates, n'offrent rien qui ne corresponde à l'illustration de celle-là, puisque ce sont celles d'Adhemar-Monteil, d'Arpajon, d'Alèz-d'Anduze, d'Arzac, de Beaufort, de Berengs, de Cailus, de Caumont, de Corneilhan, de Cornon, de du Chaylar, de Durfort, de la Roque, de Lautrec-Toulouse, de Lescure, de Luppé, de Monestier, de Montault, de Montcalm-Gozon, de Pelamourgue, de Perrin-Brassac, de Roquefeuille, de Roquefort, de Saint-Maurice, de Soubiran, de Trencavel-Beziers, de Varague-Gardouch, et Belestat, de Vergnoles, de Villeneuve, etc. Ses possessions n'attestent pas moins son importance, même après sa séparation du tronc princier, puisqu'indépendamment du haut domaine du Podaguès et de l'Avouerie de l'abbaye de Sorèze, dont elle paraît dépouillée dès le treizième siècle, soit par de pieuses libéralités, soit par les croisades, et surtout par celle contre les Albigeois, on y compte encore les seigneuries d'Albi en grande partie, d'Alinars, Berengs-Bertre, Cagnhac, Caralb, Caramoux, Castelmaure, Esperaze, Grandlieu, la Bastide-de-Montfort, la Bousquetie, la Chapelle, la Gousonnie, l'Albarède, Lampeault, la Riverolle, le Chayla, le Colombier, le Gué, le Sonal, le Tour, le Vic, Lévis, Moret, Puechlanton, Rochefort, Saint-Barthelemi-de-Saint-Amans, Saint-Geniès-de-Mailhoc, Saint-Germain, Sainte-Picque, Souleillac, Viviers.

Le nom de cette maison, constamment exprimé en latin par le mot *de Podio* (puy, de *podium*, élévation), a subi diverses variations lorsqu'il s'est appliqué aux individus, en langue vulgaire. En pur français on dit *du Puy;* mais les Languedociens plus ou moins voisins des

Pyrénées, et les Catalans, l'ajustant à la diversité de leurs jargons ou idiomes, en ont fait, selon les temps et les lieux, *del Poi*, *del Poig*, *del Puig*, *des Puig*, *de Puejo*, *del Puech*, *del Puch* et *du Puch*, source de difficultés trop commune, qui cesse néanmoins d'offrir aucun inconvénient lorsque d'ailleurs la filiation reste, comme ici, parfaitement établie.

Une preuve faite en 1789, pour les honneurs de la cour, des titres authentiques extraits de diverses archives ou des sources les plus pures de l'histoire, tels ont été les matériaux employés pour la rédaction de cet article.

La preuve ne remonte qu'en 1190, à notre neuvième degré; mais il est connu que le cabinet des ordres du roi n'admettait que les degrés articulés par pièces produites en original et bornées au nombre suffisant pour établir la filiation et les qualités; sans rien accorder aux témoignages les plus irréfragables de l'histoire, des érudits les mieux famés, ni même aux expéditions les moins suspectes, il certifiait au roi l'aptitude du sujet, rien de plus: tâche bien différente de celle de l'*Historiographe de la noblesse*, qui doit à l'attente du public, à l'intérêt de l'histoire générale et à la satisfaction particulière des familles, l'exposition complette des origines et des faits. C'est dans cet esprit que l'on a remonté de sept degrés une preuve à laquelle il est suppléé par l'indication scrupuleuse des respectables autorités sur lesquelles ils sont fondés, afin que chacun puisse en apprécier le mérite.

I. Amelius-Simplicius était, au dixième siècle, comte de Comminges, de Conserans, de Carcassonne, de Razès et de Foix, et possédait en outre, dans l'Albigeois, le Narbonnais et la Catalogne, de grands domaines, au nombre desquels était le Podaguès, propriété libre et allodiale située dans la partie méridionale du pays toulousain, vers les Pyrénées, et dont l'étendue, comprise entre les rivières de l'Arriège et de la Lèze, a depuis été celle de la juridiction d'une viguerie de même nom. On ne lui connaît qu'un fils, qui suit. (*Preuves*. Voyez au quatrième degré, §. 1.)

II. Guillaume, comte de Comminges, de Conserans, de Carcassonne, de Razès et de Foix, etc., paraît avoir succédé vers la fin du dixième siècle. Il laissa deux fils:

1° Raymond Guillaume, qui suit;
2° Bernard-Guillaume, comte de Conserans en partie. (*Preuves*. Voyez au quatrième degré, §. 1.)

III. Raymond-Guillaume, comte en partie de Comminges, de Conserans, de Carcassonne, de Razès et de Foix, seigneur souverain et indépendant du Podaguès, héritier principal de son père avant le milieu du onzième siècle, eut cinq fils (*Preuves*. Voyez au degré suivant, §. 1):

1° Arnauld, comte de Comminges, de Conserans, etc., père de Roger, qui lui succéda et forma la première dynastie des comtes de Comminges, d'où sont issues les maisons de Lescure et de Durfort (*Voyez* §. 1, au degré suivant);
2° Guillaume-Raymond, concourut, avec Bernard-Raymond, son frère, à la donation faite par Amélius-Raymond leur autre frère, le 3 des ides de juillet 1053, à l'abbaye de Roses (*Voyez* §. 2, au degré suivant);
3° Bernard-Raymond, évêque de Conserans, concourut, avec le précédent, à la même donation du 3 des ides de juillet 1053 (Voyez *Gallia Christiana*, et §. 2 du degré suivant);
4° Amélius-Raymond, qui suit;
5° Roger, religieux au monastère de Peyrisas en Comminges.

IV. Amélius-Raymond, fut apanagé de la seigneurie du Podaguès en partie, et d'autres domaines de ses ancêtres épars dans les territoires de Narbonne et d'Alby, pays de Razès et de Catalogne, ainsi que de la directe de leurs châteaux de Carcassonne et de Foix. C'est de la possession du Podaguès (*Podiensis Pagus*, canton du Puy) que ses descendants ont pris leur nom de *du Puy* (*de Podio*). (*Preuves* sur ce paragraphe et les degrés précédents. *Voyez* Hist. du Languedoc, par D. Vaissette; cartulaire de l'abbaye de Lezat; archives du château de Foix, comtes de Comminges; Mémoires de la maison du Puy-Melgueil.)

De l'aveu et avec le concours de son épouse qui n'est point nommée, de ses enfants qui le sont, et de ses frères Guillaume-Raymond et Bernard-Raymond, ce dernier

évêque de Conserans, il fit, le 3 des ides de juillet 1053, donation à l'abbaye de Roses en Catalogne, d'une partie de terre allodiale, provenant de l'héritage de son père, laquelle étendait ses dépendances jusqu'à l'église de Sainte-Colombe; donation, à laquelle, par le même acte, il ajouta de son seul chef et domaine particulier, celle de sa portion d'une vigne au territoire de Loar, qu'il possédait, par indivis, avec le comte Roger (de Comminges), son cousin. (*Voyez* Hist. de Languedoc, t. 2; Preuves, p. 223-226; Cartulaire de l'abbaye de Roses; *Marca Hispanica*, p. 1098.) Ses fils étaient au nombre de quatre:

1° Raymond-Amélius, qui suit;
2° Pierre-Amélius, prévôt, premier dignitaire de l'église cathédrale de Toulouse, archidiacre de l'Aguarnaguès, au comté de Foix (Donation de 1053);
3° Gérauld-Amélius, souche d'une maison très-distinguée de l'Albigeois, depuis connue sous le nom d'Ameil (*Amelii*), qui de patronymique devint héréditaire chez ses descendants (Donation de 1053, et Hist. de Languedoc);
4° Roger, qualifié clerc en 1053.

V. Raymond-Amélius, seigneur du Podaguès en partie, et des autres domaines et droits de son père, dont il fut le principal héritier, était encore avoué de l'abbaye de Sorèze, voisine de son château de Rochefort. Il intervint, comme fils aîné, à la donation faite, le 3 des ides de juillet 1053, par ses père et mère, à l'abbaye de Roses. Il est mentionné en diverses chartes de 1063 et de 1084, et qualifié illustre et centurion (chef militaire superieur) au procès-verbal d'une assemblée des trois ordres, clergé, noblesse et tiers-état, tenue à Narbonne le 7 mai 1080. Il avait épousé, vers 1055, très-haute et puissante dame Guile, de la maison des anciens vicomtes, propriétaires de Lautrec, laquelle lui porta en dot le château et seigneurie de Rochefort, diocèse alors de Toulouse, et aujourd'hui de Lavaur. De ce mariage vinrent, entre autres, six fils, à l'égard desquels il est observé, que l'ordre de primogéniture ici établi entre eux n'est fondé que sur des présomptions résultantes de leurs professions et de leur état, et que l'on manque encore de titres positifs à cet égard. (*Preuves*. Voyez Hist. de Languedoc,

t. 2, p. 255, et Preuves, p. 245 — Cartulaire de Saint-Odilon, abbaye de Cluny — Baluze, Mélanges, t. 6, p. 467. — Mabillon, année 1062, n° 120. — Archives de l'abbaye de Moissac, titres de la Daurade.)

1° Pierre-Raymond, qui suit;

2° Hugues, fit hommage en 1077, au vicomte d'Alby, d'Agde, de Beziers et de Nîmes, du château de Rochefort, à lui échu du chef de Guile (de Lautrec), sa mère. En 1084, il prêta un autre hommage, conjointement avec Roger, son frère, à Ermengarde, héritière du comté de Carcassonne et femme du vicomte de Trencavel, des châteaux et forts de Carcassonne, à lui échus du chef paternel. Dans ces deux actes il est également qualifié fils de Guile.

L'an 1092, la première croisade fut résolue au concile de Clermont, et la France y prit le plus grand intérêt. Hugues-le-Grand, comte de Vermandois, frère du roi Philippe Ier; Robert, duc de Normandie, frustré du trône d'Angleterre par son cadet Guillaume-le-Roux; le vieux Raymond de Saint Gilles, premier comte de Toulouse de la seconde dynastie, issue des comtes de Poitiers, duc de Narbonne, et Marchis de Provence, c'est-à-dire de la partie où étaient situés le comté de Forcalquier, rive droite de la Durance, le comtat Vénaissin, et même les Baronies qui n'étaient point encore unies au Dauphiné; Bohémond, fils de Robert-Guiscard, l'un des douze illustres frères normands qui avaient conquis les deux Siciles, dont Roger, le plus jeune de tous, fut le premier roi; Baudouin, comte de Hainault; Etienne, comte de Boulogne, père du roi d'Angleterre du même nom, et Godefroi de Bouillon, des comtes de Boulogne, furent les principaux chefs de l'expédition, qui eut lieu en 1096, et dont le commandement fut déféré à ce dernier, élu roi de Jérusalem, en 1099, après la conquête de la cité sainte. Hugues, Raymond, Pierre-Raymond et Guillaume-Raymond, frères, prirent la croix, et accompagnèrent le comte de Toulouse en Palestine, où les chroniques du temps, parlant de leurs ex-

ploits, les désignent l'un et l'autre également, d'abord par la qualité de « fils de Guile » ajoutée à leur prénom, ensuite par le nom « *de Podio* » qu'ils s'appliquaient ainsi pour la première fois.

L'absence de tous documents ultérieurs sur l'existence de ce sujet ne permet d'en rien affirmer de plus, mais on verra plus bas (art. 6), l'excessive vraisemblance de l'opinion qui le confond avec un ancêtre incontestable de la maison Dauphinoise de Du Puy-Montbrun (Hist. du Languedoc, tom. 2, preuves, pag. 240, 320, château de Foix, layette 29, et cartulaire, layette 15).

3° Roger fit, en 1084, concurremment avec Hugues, son frère, hommage des châteaux et forts de Carcassonne, à la comtesse Ermengarde, femme du vicomte Trencavel.

La même année, il fit, en son privé nom, un autre hommage, au vicomte de Narbonne, du château de Maure, aujourd'hui Castel-Maure, en Narbonnais.

Dans ces deux actes, il est qualifié « fils de Guile ».

En 1124, il est employé, sous le nom de *de Podio*, pour lui et les siens, dans une citation de la noblesse du comté de Carcassonne.

Il paraît être resté dans ses terres, et n'avoir point partagé les fatigues de l'expédition d'outre-mer avec ses frères, qui, peut-être, lui avaient confié la garde de leurs possessions. Il devint la souche d'une branche qui a failli en la dernière année du XIIe siècle. (Hist. du Languedoc, tom. 2, preuves, pag. 428. — Archives du château de Foix.)

4° Amelius-Raymond (*aliàs*) Amelius de Podio, fut successivement abbé de Foix, et évêque de Toulouse, et, sous ce dernier caractère, unit, en 1110, l'église de Sainte-Colombe à l'abbaye de Cluny.

Il fonda, l'an 1119, en faveur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, la commanderie de Saint-Remi, depuis grand prieuré de Toulouse; donna, l'année suivante, l'église de Saint-Remi

aux chevaliers du même ordre, qui s'y établirent, et auxquels il accorda, trois ans après, de grands priviléges. Tant de bienfaits coup sur coup, et à pareille date, supposent nécessairement d'importants motifs, qui seront examinés ci-après (art. 6). Il mourut en 1140. (Voyez *Gallia Christiana*, tom. 13, pag. 15, Hist. de Languedoc, tom. 2, pag. 363, 645, 646. — Archives du grand prieuré de Saint-Gilles, année 1120, nº 25. — *Bibliotheca Cluniacensis*, lib. 16, nº 21. — Mémoires de Catel, pag. 879.)

5º Guillaume-Raymond, qualifié « fils de Guile », reçut, en 1095, conjointement avec Raymond, son frère, un serment de féauté et vasselage, à eux prêté, à cause de sa seigneurie d'Esperaza, au pays de Razès. Il fut aussi, en 1096, de l'expédition de la Terre Sainte, et y acquit la réputation de l'un des plus vaillants personnages de l'armée chrétienne. Les historiens des croisades, qui en font cet éloge, le qualifient « frère d'armes et compatriote du comte de Toulouse ». (*Commilitonem et compatriotam nobilis domini Raymundi comitis Tolosæ.*) Il mourut en Palestine. (*Voyez* Hist. du Languedoc, tom. 2, preuves, pag. 339, 340. — Château de Foix, cartulaire, layette 15. — *Gesta dei per Francos*, pag. 723.)

6º Raymond est qualifié, ainsi que tous ses frères « fils de Guile », dans l'acte par lequel Guillaume-Raymond, son frère, et lui, reçurent, en 1095, un serment de féauté et de vasselage, à eux prêté, à cause de l'église et seigneurie d'Esperaza, au pays de Razès, possession considérable, à eux échue, de leur part en la succession paternelle. Il accompagna, en 1096, Pierre-Raymond, Hugues et Guillaume-Raymond, ses frères, dans l'expédition du comte de Toulouse, en Terre-Sainte; y prit, à leur exemple, le nom de *de Podio*, et s'y engagea dans la milice chrétienne des Frères Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. (*Voyez* Hist. du Languedoc, tom. 2, preuves, pag. 339, 340. — Château de Foix, cartulaire, layette 15. — Bongars, *Gesta dei per Francos*, pag. 723.)

L'historien du Languedoc (dom Vaissette), le

proclame hautement le même que le vénérable frère Raymond de Podio (du Puy), qui, vers 1118 selon les uns, vers 1121 selon les autres, succéda au bienheureux Gérard, fondateur et premier recteur ou maître de ce pieux établissement, donna aux frères une règle à la fois religieuse et militaire, qui l'a fait considérer avec raison comme le véritable instituteur et PREMIER GRAND MAÎTRE de l'*ordre des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem*, depuis établis à *Rhodes*, et successivement à *Malte*, et mourut, aussi célèbre par ses vertus que par ses exploits, vers 1160, à l'âge de quatre vingts ans et plus.

Ce grand-maître, la maison du Puy-Melgueil s'est toujours glorifiée de le compter parmi ses aïeux, lors même que la maison du Puy Montbrun se l'attribuait exclusivement. Toutes deux, également fondées à le réclamer, se le contestaient, faute, par l'une, de connaître les titres de l'autre, et de soupçonner la connexité qui paraît se trouver entr'elles, quand D. Vaissette, le premier, souleva le voile. Comme cette contestation n'intéresse pas seulement la gloire de deux grandes maisons, mais encore l'histoire générale, il a semblé convenable de présenter ici sommairement l'état de la question.

On vient de voir qu'en 1096 Pierre-Raymond, Hugues, Guillaume-Raymond et Raymond, frères, démontrés de la maison de du Puy-Melgueil, se croisèrent avec leur suzerain, le comte de Toulouse, laissant leurs domaines sous la protection d'Amelius-Raymond, évêque de Toulouse, et de Roger, leurs autres frères : que Pierre-Raymond revint dans sa patrie, et, par son mariage avec Adèle de Melgueil, continua la postérité Languedocienne; le sort de Hugues et de Guillaume-Raymond, étrangers aux preuves de MM. du Puy-Melgueil, ne les intéressant que faiblement, n'a pu devenir, après un laps de temps si considérable, l'objet de recherches que les distances et la rareté des documents eussent rendues aussi pénibles que dispendieuses : celui de Raymond dut, au contraire, appeler toute leur attention,

par la gloire qu'il faisait rejaillir sur ses collatéraux. Le premier grand-maître des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem; par le nom de de Podio (adopté, comme on l'a vu, par les quatre frères, en Palestine); par l'époque (la première croisade), par l'âge (il mourut en 1160, à plus de quatre-vingts ans, disent tous les historiens); par la date de la prise d'habit (long-temps avant 1121, puisqu'il ne put être élu successeur de Gérard, sans avoir justifié ce choix par de longs et importans services); présentait, avec leur Raymond, des caractères d'identité d'autant plus frappants, qu'il serait téméraire de supposer, qu'à pareille date, surtout, il existât, dans cet ordre naissant et peu nombreux, deux anciens frères, des mêmes prénom et nom de Raymond de Podio. Ces données recevaient enfin un dégré d'évidence, équivalent à la certitude, de l'importante donation qu'Amélius-Raymond, évêque de Toulouse, fit aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, des donations sur lesquelles fut fondé le premier grand-prieuré (Toulouse) de la première langue (Provence) de l'ordre, en 1119, c'est-à-dire, presqu'à l'époque précise de l'élection de Raymond, que cette preuve d'intérêt, qui ne dut pas être gratuite, indique fortement n'être autre que son frère.

D'autre part, on voit, dans les généalogies imprimées de la maison du Puy-Montbrun, et copiées les unes des autres, c'est-à-dire originairement rédigées dans des temps où il était d'usage général de suppléer, par les écarts d'une érudition indigeste, à l'absence des titres sur les premiers degrés, un Hugues de Podio, qualifié fils d'un Raphaël, évidemment suspect, se signaler dans la Terre-Sainte, vers la même époque de la première croisade, à laquelle, en admettant même qu'il fût des environs de Montelimart, berceau de ses descendants, il n'aurait pu prendre part que sous la bannière de Raymond, comte de Toulouse, aussi son suzerain, en qualité de Marchis de Provence, dont relevaient alors les Baronnies devenues depuis Dauphinoises, censées

sa résidence, c'est-à-dire faire partie du même *ost* où se rencontraient déjà les quatre frères énoncés dans la généalogie de du Puy-Melgueil; ce qui présenterait l'autre singularité de deux Hugues de Podio sur peut-être moins de mille chevaliers, que comprenait à peine l'expédition du comte de Toulouse. Ce Hugues, quoi qu'il en soit, est également reconnu par les deux maisons, pour appartenir de très-près au grand-maître Raymond; par l'une, comme frère, ce qu'on a vu; et par l'autre, comme père, ce qui est aussi difficile à concilier avec les dates et les faits, qu'il est apparent que, par une dame de la maison Dauphinoise de Poisieu, il le fut d'Alleman de Podio, continuateur de sa postérité, duquel toutes les vraisemblances concourent à motiver l'établissement dans les baronnies, sur les possessions qu'y avaient sa mère, et surtout son épouse, Véronique d'Adhémar, dame de Montbrun, d'une maison d'origine princière (ainsi que celle de Melgueil, dont l'épouse de Pierre-Raymond de Podio, frère de Hugues, languedocien), et qui dominait sur cette partie des Baronies voisine de Montelimart, ville qui lui devait son nom (*Montilium-Adhemari*). A ces rapprochements, qui militent fortement en faveur de l'identité du Hugues des deux maisons, se joignent ceux qui résultent: 1° de la parfaite et antique conformité des armoiries de l'une et de l'autre; 2° de la contigüité des provinces qui furent leur berceau respectif, et qui étaient alors sous la domination d'un même prince; 3° du mariage, avant 1277, de Pons-Bernard du Puy-Melgueil, IIe du nom, avec Guyonne d'Adhémar, de même maison que l'épouse d'Alleman du Puy-Montbrun, vivante au siècle précédent; 4° de l'assertion des généalogistes de la maison du Puy-Montbrun: « que la terre de Rochefort est » une de ses plus anciennes possessions. » Assertion qui peut aussi dériver de quelque autre confusion du nom, encore double, de celle de l'Albigeois, échue en indivis au Hugues de Podio, du Languedoc, de la succession de Guile de Lau-

trec, sa mère, et par lui hommagée en 1077, avec celle des baronnies, très-long-temps, en effet, possédée par les descendants du Hugues de Podio, du Dauphiné, qui, s'il est le même que le Hugues languedocien, aurait pu, ou donner, à l'exemple d'une infinité d'autres seigneurs de cet âge, à son château des Baronnies le nom de celui qu'il posséda en Albigeois, du chef d'une mère, à la mémoire de laquelle ses frères et lui attachaient un tel prix, qu'ils en accolaient le nom au leur, « fils de Guile », ou induire en erreur ses historiens, en leur présentant dans sa qualification nue de seigneur de Rochefort, un motif de confondre cette terre d'Albigeois, avec celle de Rochefort, dans les Baronnies, qui paraît n'avoir été possédée que par les descendans du Hugues Dauphinois, et postérieurement à celle de Montbrun. Il faut convenir que la vraisemblance d'identité d'origine des deux maisons ne saurait guères être portée plus loin, et qu'elle est bien faite pour stimuler des communications entr'elles, qui, seules, peuvent conduire à une démonstration parfaite.

VI. Pierre Raymond, désigné d'abord par l'appellation de « fils de Guile », ensuite par le nom de de Podio (du Puy), fut seigneur, en partie, du Podaguès, et autres directes en dépendantes, du chef paternel. En 1096, il fit hommage du château de Foix et de ses forts à Ermengarde, épouse du vicomte de Trencavel, héritière en totalité du comté de Carcassonne, et, en partie, du comté de Foix. (*Voyez* Hist. du Languedoc, tom. 2, preuves; pag. 339. — Château de Foix, cartulaire; layette 15.)

La même année il se croisa, et partit avec Hugues, Guillaume-Raymond et Raymond, ses frères, pour la Terre Sainte, sous la bannière du comte de Toulouse. Il y prit, ainsi qu'eux, le nom de de Podio, à l'imitation de quantité d'autres seigneurs, qui commencèrent à s'y distinguer les uns des autres, par l'addition du nom de leurs principaux fiefs à leur prénom. Il est néanmoins mentionné une fois sous le nom unique de Pierre, fils de Guile, par un historien témoin des exploits des deux premières croisades, au nombre des nobles

et vaillants chevaliers (*viros nobiles et strenuos*), qui se signalèrent à la défense d'un poste important confié à leur garde, et qui tous étaient de haute naissance, entre autres Boëmond et Evrard de Pusato. (*Voyez* Spicilége de dom Luc d'Achéri, tom 9, pag. 13 et suiv.)

Il paraît n'être revenu en Languedoc qu'après le décès de Raymond, comte de Toulouse, qui eut lieu en Syrie, au château Pélerin, l'an 1105. Il épousa, peu après, la princesse Adèle de Melgueil. (Voyez *Bibliotheca Cluniacensis*, tom. 9, pag 578, et livre 16, n° 15; et l'Hist. de Montpellier, par Pierre d'Aigrefeuille.) Dom Vaissette, parlant de ce mariage, s'exprime en ces termes : « Pierre-Raymond du Puy, seigneur de haute considéra» tion, qui possédait des domaines très-étendus en la » partie méridionale du Toulonsain, jusqu'au comté de » Foix, avait épousé, avant l'an 1110, la princesse » Adèle, fille de Pierre, comte de Melgueil et de Sub» stantion, et de la princesse Almodis de Toulouse. » Cette Adèle avait une sœur qui s'était mariée, en » 1080, avec Guillaume IV, seigneur de Montpellier; » elle était cousine-germaine de Bertrand, comte de » Toulouse, et du comte d'Auvergne ». Cette alliance donne à la postérité qui en est issue les plus brillantes affinités.

En 1110, il fut présent à l'acte de réunion qu'Amélius-Raymond, son frère, évêque de Toulouse, fit de l'église de Sainte-Colombe à l'abbaye de Cluny; acte, dans lequel il est dit que, conjointement avec madame Adèle de Melgueil, son épouse, il offrit, de leur part, un de ses fils, nommé Guillaume, pour être, quoiqu'enfant, consacré à la vie monastique dans la même abbaye. (*Voy.* Hist. de Languedoc, t. 3, p. 15.)

La princesse Adèle le rendit père de trois fils :

1° Raymond, qui suit;

2° Bernard du Puy (*de Podio*) fit, conjointement avec Raymond, son frère, une vente et engagement à l'abbaye de Sorèze. (*Voy.* l'article de *Raymond.*) Il assista comme témoin, avec Bernard de Comminges, Bernard de Montaut, le vicomte Trencavel, Raymond de Rabasteins et autres chevaliers de distinction, à la donation faite, en 1143, par Alfonse, comte de Toulouse, à Roger,

vicomte de Carcassonne, de Beziers, etc., du château neuf d'Alby (*Voy.* Hist. de Languedoc, t. 2; Preuves, p. 501; et château de Foix, cartulaire, layette 15);

3° Guillaume, voué dès l'enfance, par ses père et mère, à l'abbaye de Cluny.

VII. Raymond du Puy (*de Podio*), seigneur en partie du Podaguès et d'autres possessions de son père, dont il fut héritier principal, vendit en 1153, en commun avec Bernard son frère, à Guillaume, abbé de Sorèze, une partie du territoire de leur seigneurie du Podaguès, contigüe avec celui du monastère de Saint Pierre d'Escousa et de l'abbaye de Lézat, sous réserve néanmoins de la haute jurisdiction, telle que ses ancêtres et lui en avaient joui. Par le même acte, ces deux frères engagèrent encore au même abbé une autre propriété à eux obvenue au territoire de Lautrec, de leur part en la dot de madame Guile, leur aïeule, pour en jouir ainsi qu'avait fait ladite dame, ou le vicomte Sicard, au nom d'elle. (Archives de du Puy-Melgueil.)

Il est mentionné, sous le nom de *del Poi*, comme témoin, dans une charte de l'accord passé en 1163, entre Roger-Bernard, comte de Foix, Raymond Ameil et Raymond de Ravat, sur leurs contestations au sujet d'un château nommé de Caralb. (Manuscrits de Doat, n° 167, p. 248, à la Biblioth. du roi. — Château de Foix.)

On le trouve encore employé sous le nom de *del Poig*, et comme témoin, dans un acte passé à l'abbaye de Bonnecombe, duquel font foi les registres de ce monastère. (*Voy.* Hist. du Languedoc, t. 2; Preuves, p. 608, et les archives de l'abbaye de Bonnecombe.)

Enfin, il est rappelé sous le nom de *de Podio* dans une vente faite en 1197 par Ermesende, sa fille, épouse de Guillaume de Cornon. (*Voy. Gallia christiana*, t. 6, p. 541.)

Il avait épousé damoiselle Pétronille de Berengs, dont il eut quatre enfants :

1° Hugues, qui suit;

2° Guillaume *del Poig* qui, l'an 1193, du consentement de Hugues son frère et d'Ermesende sa sœur, fit, conjointement avec Bernard son autre frère, le partage provenant de la dot de madame

Pétronille leur mère, consistant au château de Berengs et ses dépendances, en Albigeois. Il est employé sous le nom de *de Podio*, comme pleige et garant, avec Pierre-Roger de Mirapeix, Raymond Trencavel, vicomte de Carcassonne; Pierre de la Tour, Guillaume de Rochefort et autres, au testament que fit, en 1194, Roger, vicomte de Beziers, d'Alby, d'Agde et de Nîmes. En 1214, il accompagna, sous le nom de *Pueyo*, D. Pèdre II, roi d'Aragon, dans ses expéditions militaires, et combattit à la bataille de Muret, où ce prince fut tué. En 1216, il fut présent, sous le nom de *de Podio*, (*vulgò* Despuig,) à l'hommage prêté par divers grands vassaux à Jacques Ier, roi d'Aragon, au service duquel il paraît s'être depuis entièrement voué, puisqu'il est mentionné encore sous le nom de *de Podio* parmi les chevaliers qui l'aidèrent à la conquête du royaume de Maïorque, en 1229; époque à laquelle il était marié, et père d'un fils nommé don Pèdre, qui assista, en 1239, à la conquête de Valence, et devint la souche de la maison *des Puig*, en Espagne, laquelle a donné, au dix-huitième siècle, un autre grand-maître à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dit de Malte (*Preuves*. Voyez Hist. du Languedoc, t. 3, p. 91. — *Centuria primera del real y militar orden de nuestra senora de la Merced*, etc., part. 1, p. 44, 494 et 495. — Archives de la maison du Puy-Melgueil);

3° Bernard del Poig, concourut, avec Guillaume son frère, au partage fait en 1193, du consentement de Hugues, aussi leur frère, et d'Ermeseude leur sœur, des biens de leur mère, assis sur le château de Berengs et dépendances, en Albigeois. Il servit, avec le même Guillaume son frère, sous la bannière de Jacques Ier, roi d'Aragon, à la conquête du royaume de Maïorque. Depuis, il n'en est plus mention. (*Preuves*. Voyez aux indications données en l'article précédent);

4° Ermesende del Poig, consentit, avec Hugues son frère, en 1193, le partage provoqué par Guillaume et Bernard, ses autres frères, des biens dotaux de leur mère, au château de Berengs et dé-

pendances, en Albigeois. En 1197, étant mariée à Guillaume de Cornon, elle fit une vente à Raymond-Guillaume, évêque de Lodève, pour dix mille sols melgoriens, du domaine de la Balme et dépendances, qu'elle possédait dans les territoires de Saint-Jean de Planes, d'Usclas et de Bocasers. (Voy. *Gallia christiana*, t. 6, p. 541, *a*, et Archives de la maison de du Puy-Malgueil.)

VIII. Hugues DEL POIG, Ier du nom, chevalier, seigneur en partie du Podaguès et autres domaines de Raymond del Poig, dont il est qualifié fils et héritier en partie, consentit en 1193, avec Ermesende sa sœur, le partage provoqué par Guillaume et Berhard, leurs frères, des biens dotaux de madame Pétronille leur mère, affectés sur le château de Berengs et dépendances, en Albigeois.

Il assista, sous le nom de *de Podio*, en qualité de témoin, avec Guillaume de Thézan, Pons de Montlaur, Bermond de Sauve, Guillaume de Pierre (*Petri*), Guillaume de Villeneuve, Pierre de Narbonne, et autres chevaliers de distinction, à l'hommage que Guillaume, seigneur de Montpellier, fit, en mars 1190, à Raymond, comte de Melgueil. (*Voy.* Hist. de Languedoc, t. 3; Preuves, p. 167, et manuscrits du marquis d'Aubais, n° 81.)

Il est rappelé, comme défunt, sous le nom de *de Podio*, et sous la qualification de chevalier, dans l'acte de partage fait, le 6 des calendes de mars 1267, entre Aymeri et Raymond ses fils, d'une part, et Guillaume leur neveu, fils et héritier de feu Pons Bernard, chevalier, son autre fils. (*Voy.* Archives de la maison de du Puy-Melgueil.)

De son épouse N...., de la maison d'Olric, en Albigeois, il avait eu quatre fils:

1° Pons-Bernard, qui suit;
2° Sicard du Puy (*de Podio*), chevalier, prêta, en 1243, serment de fidélité au roi, concurremment avec Raymond son frère, les principaux chevaliers, et le tiers-état de l'Albigeois et du pays toulousain (*Voy.* Hist. du Languedoc, t. 3, p. 423, et Trésor des chartes, Toulouse, sac 13, n° 23);
3° Raymond du Puy (*de Podio*), qualifié chevalier,

fils de Hugues, aussi chevalier, et Aymeri, son frère, firent, le 6 des calendes de mars 1267, un partage de biens avec Guillaume du Puy, leur neveu. En 1243, il avait fait, ainsi que Sicard, son frère, serment de fidélité au roi. (*Voy.* Hist. du Languedoc, t. 3, p. 423, etc., et Archives de la maison du Puy-Melgueil.) Il fut depuis seigneur de Villa-Secca, en Catalogne, et prêta serment de fidélité au roi de France Philippe-le-Hardi, en 1271, lors de la réunion du comté de Toulouse à la couronne, en même temps qu'Aymeri, son frère (*Voy.* Mémoires de la Faille);

4° Aymeri du Puy (*de Podio*), chevalier, concourut, avec Raymond, son frère, au partage de biens fait le 6 des calendes de mars 1267, entre eux et Guillaume, leur neveu. Il prêta, ainsi que Raymond, son frère, serment de fidélité au roi, en 1271. (*Voy.* Mémoires de la Faille et Archives de la maison du Puy-Melgueil.)

N. B. Ce degré est le premier de la production faite en 1789 pour les honneurs de la cour; il n'y est fait emploi que de l'hommage prêté par Guillaume de Montpellier, en 1190, ainsi que des serments de fidélité de 1243, et partage de 1267.

IX. Pons-Bernard du Puy (*de Podio*), Ier du nom, qualifié chevalier, de la ville d'Alby, fils de Hugues, aussi chevalier, était frère et donné de l'église de Sainte-Cécile, lors d'une donation que lui fit, en 1214, Guillaume, évêque d'Alby, des dîmes de l'église de Cagnhac. Il reçut du même prélat, le 10 des calendes de juillet 1227, une autre donation; et, le 31 juillet 1229, lui fit hommage, concurremment avec d'autres chevaliers, chacun en ce qui le concernait, pour le château et vallée du Monestier, châteaux, villes, bastides et maisons fortes en dépendants, savoir: la Bastide de Gallard-Bequille et de Catmer, l'Ayrole, le Soiq, Corbateu, Ameillau, Villeneuve-la-Vieille et Villeneuve-la-Nouvelle, Virais, Carmers, la Bastide-Sauveterre, Caramans, Saint-Benet, Rovoires, Tréguiels, Camalières, la Bastide-Matfre, Almairas, les trois parts de Crantols, l'Isarnie et le Jacs. (*Voy.* Manuscrits de Doat, n° 105, fol. 304 *recto*, à la Bibliothèque du roi; Archives de l'archevèché

d'Alby et de la maison de du Puy-Melgueil.) Il en reçut enfin, le 4 des ides de juillet 1231, à titre de cens perpétuel, la concession des deux parts des dimes des églises de Saint-Geniès et Saint-Sauveur de Cagnhac.

Pons-Bernard fut l'un des chevaliers les plus vaillants de son temps, et tint le parti de son oncle Guillaume, qui s'était prononcé en faveur du roi d'Aragon et du comte de Toulouse; mais il n'eut point à se louer du résultat de ses efforts : sa cause fut perdue par les victoires de Simon, comte de Montfort, et ses biens confisqués ne furent restitués qu'après sa mort à Guillaume, son fils et son héritier, né du mariage qu'il avait contracté avec Vierne, de la maison des Trencavel, vicomtes de Carcassonne, de Beziers, d'Agde et d'Alby. (*Voy.* Manuscrits de Doat, nº 105, fol. 304, à la Bibliothèque du roi; Archives de l'archevêché d'Alby et de la maison du Puy-Melgueil.)

N. B. Deuxième degré de la production de 1789 : il n'y est fait omission que de la nomenclature des terres énoncée en l'hommage de 1229, de la confiscation des biens de Pons-Bernard et de ses motifs, et de l'origine de Vierne, son épouse.

X. Noble homme Guillaume du Puy (*de Podio*), qualifié chevalier de la ville d'Alby, fils du précédent, donna trois investitures : la première, le 6 des calendes de janvier 1248, sous le nom de *de Podio*, de sa terre d'Alinars, inféodée par lui à Raymond de Roquelaure, sa femme et leurs enfants (acte reçu et signé Juan, notaire public du monestier, manuscrits de Doat, nº 106, à la Biblioth. du roi; Archives de l'archevêché d'Alby et de la maison du Puy-Melgueil); la seconde en mai 1251, sous le nom de *Del Puig*, de moitié du Mas ou village *del Viq*, à Hugues de Girousens, sa femme et leurs enfants (acte reçu par le même notaire, aux mêmes indications qu'en l'article précédent); la troisième, le 18 des calendes de juillet 1254, encore sous le nom de *Del Puig*, de la moitié du Mas ou village de l'Albarède, à B. Arnal, sa femme et leurs enfants (acte, comme aux deux précédents). Toutes ces investitures accordées à la charge de diverses redevances et des droits et devoirs seigneuriaux accoutumés.

Le 9 des calendes de juin 1263, sous le nom de *de*

Podio et les qualifications de chevalier, seigneur en majeure partie de la ville d'Alby, il fit don à l'église cathédrale de Sainte-Cécile de cette même ville, de toutes les dîmes et prémices du village d'Anglars dont le droit lui avait été transmis par Pons-Bernard, son père et ses prédécesseurs. (Acte reçu par Guillaume Pollini, notaire de la ville d'Alby; Manuscrits de Doat, n° 106, fol. 195; Archives de l'archevêché d'Alby et de la maison du Puy-Melgueil.)

Par lettres du 2 des ides de mai 1264, signées Pons de Poyete, inquisiteur de la foi en France, et dûment scellées, il fut absous, réintégré dans les possessions confisquées de son père, et déchargé de la peine encourue pour crime d'hérésie par ce dernier, qui n'y avait point satisfait de son vivant : faveur accordée au fils, moyennant diverses sommes par lui payées, et « en considération, « est-il dit, des grands services qu'il avait rendus, ainsi » que des dépens et dommages qu'il avait supportés en » faisant la guerre aux ennemis de l'église ».

Il partagea, le 6 des calendes de mars 1267, avec Aymeri et Raymond du Puy (*de Podio*), chevaliers, ses oncles paternels, les biens qu'eux et son père possédaient par indivis dans les territoires d'Alby et de Lautrec, le diocèse de Toulouse, la juridiction de Lembès, et autres lieux, et assista, comme témoin, avec messire Raymond du Puy, chevalier, seigneur de Moret, à un accord passé entre le vicomte de Lautrec et Philippe II de Montfort, seigneur de Castres, en l'année 1268. (*Voy.* Manuscrits de Doat, n° 106, et autres indications portées en l'article précédent.)

Il avait épousé, avant 1263, noble Soubirane, qui le rendit père de deux fils. (*Voy.* Hist. du Languedoc, t. 3; Preuves, p. 583; Archives du domaine de Montpellier, Girosens, n° 3.)

N. B. Cet article est le troisième de la production de 1789, à laquelle il n'a été ajouté, d'après les indications énoncées, que de légers développements sur l'historique des titres. Elle va désormais suffire, et il ne reste à observer sur sa rédaction autre chose, sinon que la plupart des sujets ici employés dans les degrés qui la précèdent, s'y trouvent rappelés sous les mêmes énonciations; mais sans liaison, et seulement selon l'ordre des temps, ainsi

que quelques autres à la date de ces quatre derniers degrés.

1° Pons-Bernard, qui suit;

2° Amat du Puy, damoiseau, lequel fit hommage, le 2 des calendes de février 1276, du fief qu'il tenait et que son père et ses prédécesseurs avaient tenu de l'évêque d'Alby, dans les château, vallée et appartenances du Monestier; renonça, le 4 des calendes de septembre 1277, en faveur dudit évêque, aux dîmes qui avaient été données à Pons-Bernard du Puy, son aïeul, dans le château de Grandlieu et dans les dîmaires des églises de Saint-Geniès et de Saint-Sauveur de Cagnhac; fit une cession en faveur du même évêque, le 4 des calendes de janvier 1277, conjointement avec son frère, et sous le cautionnement de sa femme, et une vente avec le même, son frère, le 17 des calendes d'août 1286, et est nommé avec lui dans un retrait féodal fait par l'évêque d'Alby, le 8 des ides de mai 1293. Il eut pour femme, vers 1277, Marguerite..... Postérité ignorée.

XI. Pons, *aliàs* Pons-Bernard du Puy, IIe du nom, damoiseau, céda à B...., évêque d'Alby, le 4 des calendes de janvier 1277, conjointement avec Amat, son frère, et sous le cautionnement de sa femme, les dîmes de Cagnhac et de Saint-Geniès de Mailhoc; fit une vente, conjointement avec sadite femme et ledit Amat, son frère, le 17 des calendes d'août 1286; est nommé avec lui dans le retrait féodal ci-dessus énoncé.

Il est employé comme capitaine d'arbalétriers, sous les ordres de Pierre d'Aragon, dans un rôle de chevaliers, damoiseaux, capitaines d'arbalétriers et autres gens de guerre, servant dans l'armée du roi, en Gascogne, en 1296.

Il donna une investiture, le 10 des calendes de janvier 1310, et laissa de Guide ou Guionne d'Adhémar, des seigneurs de Lombers, en Albigeois, qu'il avait épousée avant janvier 1277, le suivant:

XII. Pons du Puy, Ier du nom, damoiseau de la Bastide-de-Montfort, accorda, le 12 des calendes de février 1318, l'investiture de deux pièces de terre situées dans

le dîmaire de Saint-Barthélemi de Saint-Amans; donna à bail emphitéotique, par acte de 1330, le mas de Sainte-Picque; et consentit un pareil bail, le 15 de l'entrée du mois de mai 1357. Son épouse, Alix de la Roquette, lui donna deux enfants:

1° Déodat, qui suit;
2° Sybille du Puy, mariée avec noble Hugues de Montaut, damoiseau.

XIII. Déodat du Puy, damoiseau de la Bastide, consentit, tant pour lui que pour son père, un bail emphitéotique, le 15 de l'entrée du mois de mai 1357; reçut quittance d'une somme de 400 florins d'or pour la dot de sa sœur, le 25 juillet 1373, et fit son testament le 20 juin 1394. Il ne vivait plus le 13 juillet 1397, et avait laissé de son épouse, noble Hélis de Lescure, cinq enfants:

1° Pons, qui continue la postérité;
2° Antoine du Puy, lequel passa un accord avec son frère aîné, le 10 juillet 1397;
3° Raymonde du Puy, mariée avec noble homme Roger de Rochefort;
4° Arnaude du Puy, mariée avec noble homme Guillaume de Berbiguier;
5° Guione du Puy, mariée avec noble Galhard de Varagne.

XIV. Pons du Puy, II° du nom, chevalier, seigneur de Cagnhac en Albigeois, du Gué, le Sonal, Viviers, Saint-Germain et Lampeault, passa un accord avec Antoine, son frère, le 10 juillet 1397; reçut la donation que lui fit noble Endie de la Roquette, dame de Villeneuve-lès-Vabres, sa tante, le 21 août 1426, et le délaissement à lui consenti de la Borie-du-Gué, le 28 janvier 1439; confirma deux contrats de vente d'héritages, le 4 décembre 1455, et testa le 4 octobre 1456. De noble Catherine de Caumont, son épouse, étaient nés dix enfants:

1° Raymond, dont l'article suivra;
2° Guy du Puy, écuyer, seigneur du Gué, lequel épousa noble Antoinette de Lautrec, et mourut sans postérité;
3° Antoine du Puy, dont le sort est ignoré;

4° Autre Antoine du Puy, lequel embrassa l'état ecclésiastique;
5° Jeanne du Puy, mariée avec noble Breugnier-Galan;
6° Flore du Puy, mariée avec noble Bertrand Soubiran, seigneur de Brassac;
7° Bernarde du Puy, mariée avec noble Sanche-Alric;
8° Bernarde du Puy, dont la destinée est inconnue;
9° et 10° Cécile et Agnès du Puy, religieuses à Saint-Pierre de la Salvetat.

Enfant naturel : Antoine, institué légataire de cinquante moutons d'or, par le testament de son père, du 4 octobre 1456.

XV. Raymond du Puy, II° du nom, damoiseau, seigneur de Cagnhac, en Albigeois, ratifia, pour et au nom de son père, deux contrats de vente, le 4 décembre 1455; fut institué héritier universel, par le testament du même, son père, du 4 octobre 1456, et fit une donation le 31 octobre 1485. De son épouse, N.... de la Borne, il laissa trois enfants;

1° Guy, dont l'article suivra;
2° Pierre du Puy, écuyer, seigneur de Cagnhac, lequel mourut sans postérité; il testa le 19 octobre 1537;
3° Elise du Puy, mariée avec noble Arnaud de de Caiarco.

XVI. Guy du Puy, écuyer, seigneur de Cagnhac et coseigneur de Caramoux, en Albigeois, fit une acquisition, le 16 avril 1492; fut substitué à Antoine du Puy, son oncle, dans tous les biens de noble Guy du Puy, seigneur du Gué, aussi son oncle et son parrain, par les deux testaments de ce dernier, des 13 juillet 1495 et 20 novembre 1509, et testa le 23 septembre 1534. Il s'était marié deux fois, et de chacun de ces mariages avait eu des enfants.

Première femme, avant le 31 octobre 1485, noble Jeanne d'Arpajon, dont :

1° Antoine du Puy, écuyer, seigneur de Cagnhac, lequel est connu par plusieurs actes des années

1534, 1543, 1549 et 1551, et dont on ignore la postérité;

2° François du Puy, religieux de Saint-Pons, lequel était prieur de Saint-Martin-d'Uscladèles, et recteur de la Brosse, en 1534;

3° Gabrielle du Puy, mariée avec noble Gabriel Ebles, seigneur de Vaccaresse;

4° et 5° Autre Gabrielle, et Marguerite du Puy, religieuses à Nonanque.

Seconde femme : par contrat du premier mars 1509, noble Flore de Varagnhe, fille de noble Galard, seigneur de Belestat, et coseigneur de Gardouch :

1° Paul du Puy, auteur de la branche des seigneurs du Colombier, rapportée après cet article;

2° Pierre du Puy, écuyer, auteur de la branche des seigneurs de la Riverolle, qui sera rapportée après celle des seigneurs du Colombier;

3° Antoinette du Puy, mariée avec noble Jean d'Arpajon, seigneur du château de Lédon;

4° Cécile du Puy, mariée avec noble François de Beaufort, par contrat du 30 juin 1544;

5° Anne du Puy, mariée avec noble Gabriel de Monestier, seigneur et baron dudit lieu et de Tressinch, par contrat du 13 février 1549.

Branche des seigneurs du Colombier.

XVII. Paul du Puy, écuyer, seigneur de Caramoux, au diocèse d'Alby, fils aîné de Guy du Puy, écuyer, seigneur de Cagnhac, etc., et de Flore de Varagnhe, sa seconde femme, au degré précédent, reçut la quittance de dot que lui consentit Antoinette, sa sœur, le 19 janvier 1539; assista aux contrats de mariage de Cécile et d'Anne, ses autres sœurs; fit une acquisition, le 13 mai 1563, et testa le 18 février 1565. Il avait épousé, par contrat du 9 février 1548, damoiselle Catherine de Saint-Maurice, fille de noble Pierre, écuyer, seigneur de Condolz, la Coste, le Roquoz et la Chapelle-Chappier, de laquelle vinrent cinq enfants :

1° François du Puy, dont le sort est ignoré;

2° Sébastien, qui a continué la postérité;

3° Raymond du Puy, dont on ignore la destinée;
4° Jeanne du Puy, religieuse;
5° Anne du Puy, mariée avec noble Guyon de la Gaberiolle, seigneur de Soncle.

XVIII. Sébastien du Puy, écuyer, seigneur de Caramoux et de Cagnhac, second fils du précédent, obtint deux arrêts du parlement de Toulouse, les 13 décembre 1600, et premier juillet 1609; passa un accord le 12 mai 1606, et fit son testament.

De son épouse, damoiselle Blanche du Chaylar du Colombier, fille de noble Antoine du Chaylar, dit frère Colombier, il laissa sept enfants :

1° Jean du Puy, seigneur de Cagnhac, lequel forma une alliance avec demoiselle Anne de Soubiran, fille de noble Charles, seigneur d'Arifat, avant le premier août 1632, mais de qui l'on ignore la postérité;
2° Guy du Puy, lequel était chevalier, *non profès*, de l'ordre de Malte, dès le 19 août 1618, et marié dès le 30 octobre 1633, avec demoiselle Isabeau de Pelamourgue, dont on ne sait s'il eut postérité;
3° Antoine, qui suit;
4° Sébastien du Puy, lequel était mort sans enfants, avant le premier août 1632;
5° Paul du Puy, lequel décéda avant le 19 août 1618, ne laissant qu'un fils naturel, nommé *Paul*;
6° Isabeau du Puy, mariée avec noble Jean de Rupé de la Bastide-Montfort;
7° Anne du Puy, religieuse à l'Annonciade de la ville d'Alby.

XIX. Antoine du Puy, écuyer, seigneur de la Bastide-Cagnhac, troisième fils du précédent, transigea avec Jean, son frère, le 14 janvier 1633; consentit un acte de subrogation en faveur de Guy, aussi son frère, le 30 octobre de la même année, et fut maintenu en sa noblesse, par jugement de M. de Bezons, intendant de Languedoc, du 26 novembre 1668.

Il ne vivait plus, lors d'une donation faite, le 28 octobre 1671, par sa veuve, dame Marie de Marthianes, fille de noble Jacques, capitaine, et de dame Catherine

Del Puech, qu'il avait épousée, par contrat du 14 janvier 1634, et rendue mère de trois fils :

1° Louis du Puy, écuyer, seigneur de la Bastide-Puechlanton et de la Gousonie, lequel eut, d'une alliance inconnue, deux enfants :

a. Pierre du Puy, lequel épousa demoiselle Rose Siton-d'Espine, qui le fit pere d'Isabeau du Puy, mariée, le 16 juillet 1721, avec Gabriel du Puy, son oncle à la mode de Bretagne, dont il sera parlé ci-après ;
b. Anne du Puy, mariée avec noble Alexandre de Vergniolles ;

2° Olivier du Puy, qui continua la postérité ;
3° François du Puy, écuyer, seigneur de la Chapelle, dont le sort est ignoré.

XX. Olivier DU PUY, écuyer, seigneur de Souleilhac, la Bastide-Cagnhac, Montfort et Lévis, en Albigeois, premier sergent d'ordre, ou sergent-major au régiment des gardes françaises, et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Chacun sait qu'à cette époque il n'était point de gentilhomme qui ne s'honorât d'une hallebarde dans ce régiment, l'école du maréchal d'Artagnan, du nom de Montesquiou, et d'autres jeunes gens d'excellentes maisons, qui la postulaient, et ne l'acquéraient qu'après y avoir servi quelques années comme cadets. Il avait été baptisé à Alby, le 22 juillet 1658, et obtint de M. d'Hozier, juge d'armes de France, le 5 août 1701, pour l'admission de Cécile-Claire, sa fille, dans la maison royale de Saint-Cyr, un certificat de noblesse, sur preuves remontées par titres originaux, à Guy du Puy, l'un de ses prédécesseurs (XVI[e] degré ci-dessus), vivant au commencement du XV[e] siècle, dont les ancêtres s'étaient signalés dans les guerres en Albigeois. Ce certificat portait de plus : « qu'il est d'une » des plus nobles et des plus anciennes races de la pro- » vince de Languedoc, et qu'outre les alliances que » ceux de ce nom ont toujours faites avec les races » les plus considérables de leur canton, ils ont encore » celle de Lautrec, cadets des comtes de Toulouse ; » celle des barons de Lescure ; et deux fois celle de

» la maison d'Arpajon ; et qu'il décéda le 5 novembre » 1722, à l'âge d'environ quatre-vingt-cinq ans. »

Il ne laissa que deux enfants de son mariage avec dame Marie-Magdeleine de Meaux.

1° Gabriel, qui suit ;
2° Cécile Claire du Puy, élève de la maison royale de Saint-Cyr, dont il vient d'être parlé.

XXI. Gabriel du Puy, écuyer, seigneur de la Bastide de Cagnhac, et seigneur du haut Colombier, en Albigeois, lieutenant, puis capitaine en second au régiment de Bourbonnais, infanterie, fut reçu chevalier de l'ordre de Saint-Lazare, par lettres du grand-maître de cet ordre, du 17 décembre 1718, et assista aux pactes de mariage de Victor-Olivier, *aliàs*, Olivier-Victor, son fils aîné, du 19 février 1745, ainsi qu'à un compromis passé par lui avec ses frères et sœurs, le 2 avril 1756.

Il s'était marié, par contrat du 16 juillet 1721, avec demoiselle Isabelle, *aliàs*, Elisabeth du Puy de la Gousonnie, fille de noble Pierre du Puy, écuyer, seigneur du Colombier et de la Gousonnie, et de dame Rose de Siton-d'Espine, sa nièce à la mode de Bretagne, (*Voyez* n° 1 du XIX[e] degré ci-dessus), et il en eut huit enfans :

1° Victor-Olivier, *aliàs*, Olivier-Victor, qui suivra ;
2° Charles-Joseph du Puy, écuyer, seigneur du Colombier et de la Bastide, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis ;
3° Alexandre-Joachim du Puy, de la Bastide, écuyer, seigneur du Chayla, aussi chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis ;
4° Marie-Elisabeth du Puy, mariée avec messire Louis-Jean-Pierre-Joseph de Montcalm, chevalier, etc. ;
5° Marie-Rose du Puy, mariée avec messire Jean-Jacques de Reneaud, chevalier ;
6° Marie-Françoise du Puy, mariée avec M.... Galtier ;
7° Gabrielle-Hélène ;
8° Gabrielle-Elisabeth du Puy, dont on ignore la destinée.

XXII. Victor-Olivier, *aliàs*, Olivier-Victor du Puy, chevalier, seigneur de la Bastide, de la Gousonnie et du Colombier, servait, en qualité de garde-du-corps du roi, lorsqu'il reçut, à la bataille d'Ettingen, en 1743, un coup de sabre à la tête, qui le mit hors d'état de continuer son service, suivant deux certificats, des 3 octobre même année, et 24 décembre 1785. Il fit une transaction, le 14 juin 1757; passa une procuration, le 24 décembre 1775; et assista, le 11 décembre 1777, au contrat de mariage de Victor-Alexandre, son fils, unique fruit du mariage qu'il avait contracté, le 19 février 1745, avec demoiselle Marie-Elisabeth d'Arsac, fille de messire Guion, chevalier, seigneur de la Grèze, Comboulan et autres places, et de dame Marie de la Roque-Peyronenq.

XXIII. Alexandre-Victor du Puy de la Gousonnie, *aliàs*, de la Bastide, chevalier dit *de Raymond*, seigneur du Colombier, sous-lieutenant au régiment des carabiniers, lequel a été baptisé, le 14 juin 1748; a reçu une procuration, le 24 décembre 1775; a fait faire, conjointement avec messire Marc-Antoine-Guillaume du Puy, chevalier, seigneur de la Bousquetie, et Jean-Pierre du Puy, chevalier, seigneur du Tour, ses cousins, la vérification d'un ancien écusson des armes de leur famille, par procès-verbal du 7 avril 1785 (*Voyez* le *N. B.* qui suit le blason des armes de du Puy-Melgueil, ci-après); a passé procuration, conjointement avec eux, le 28 du même mois d'avril; et a été fondé, lui-même, de procuration, le 22 juillet 1786.

Il a épousé, par contrat du 11 décembre 1777, demoiselle Charlotte de Bourniol, fille de messire Jean-Antoine, chevalier, seigneur de Fonbonne, et de dame Antoinette Delmas, de laquelle sont issus six enfants:

1° Ange-Jean-Antoine-Victor-Deodat, qui suivra. (La preuve s'arrête à sa naissance);
2° Charles-Sébastien-Frédéric, abbé du Puy-Melgueil, clerc tonsuré, lequel a consacré ses années à l'étude, et a professé, successivement, la logique, la physique, les mathématiques et la théologie, tant morale que dogmatique, au grand séminaire de Montpellier;
3° Guy-Olivier, chevalier, vicomte du Puy-Mel-

gueil, officier honoraire de l'armée française, membre de la société d'histoire naturelle de la ville de Montpellier, lequel fut désigné pour servir, dans le grade de maréchal-des-logis, au 4e régiment de la garde d'honneur, qu'il a occupé jusqu'à l'époque du licenciement;

4° Léopold du Puy-Melgueil, élève de l'école militaire de Saint-Cyr, mort célibataire au château du Colombier;

5° Elisabeth du Puy, élève de la maison royale de Saint-Cyr, où, par sa conduite et son amabilité, elle s'acquit une affection et presque une amitié particulière de S. A. R. madame Elisabeth de France. Arrachée de cet asyle de l'innocence, à l'époque de ses malheurs, cette illustre princesse eut la bonté de se rappeler d'elle, et écrivit, de la tour du Temple, à *son enfant chéri* (propres expressions de S. A. R.), la lettre la plus affectueuse. Celle-ci ne put survivre à sa protectrice, et, retirée au château du Colombier, la suivit de près au tombeau, dans la dix neuvième année de son âge. Elle était arrière-petite-nièce de madame du Puy-Melgueil la Bastide (Cécile-Claire. *Voyez* le XXe degré ci-dessus), laquelle étant religieuse et doyenne des dames de Saint-Cyr, avait eu la satisfaction de voir élever quatre demoiselles de son nom dans cette maison, où son entrée datait de la résidence qu'y fit madame de Maintenon dans les dernières années de sa vie; dans l'âge le plus avancé, elle en faisait encore les honneurs quand la famille royale y venait;

6° Marie-Hélène, mariée avec Paul-Jacques, baron du Puy-Melgueil, de la branche des seigneurs du Tour, son cousin.

XXIV. Ange-Jean-Antoine-Victor-Déodat, chevalier, comte du Puy-Melgueil, né le 2 octobre 1781, baptisé le lendemain à l'église de Saint-Barthelemi de Fabas, annexe de la paroisse de Villefranche, en Albigeois, s'est marié à demoiselle Galtier de la Vabre, dont il a trois fils en bas âge.

Le comte du Puy-Melgueil a pris part aux travaux

des royalistes du midi, et, six mois avant les événements de Paris, on chantait dans les montagnes de l'Albigeois son *Appel aux Français* pour le retour des Bourbons, imprimé à Alby*, chez Baurens, en 1813.

Branche des seigneurs de la Riverolle.

XVII. Pierre du Puy, écuyer, commandant de Figeac, second fils de Guy du Puy, écuyer, seigneur de Cagnhac, et coseigneur de Caramoux, et de noble Flore de Varagnhe, sa seconde femme (*Voyez* XVIe degré ci-dessus), était frère puîné de Paul du Puy, écuyer, seigneur de Caramoux, auteur de la branche aînée des seigneurs du Colombier, qui précède. (*Voyez* XVIIe degré ci-dessus) Il fut institué légataire particulier, par le testament de son père, du 23 septembre 1534; reçut une vente et un transport les 4 juin 1543, et 25 novembre 1549; et testa le 5 mars 1578.

Il avait épousé, par contrat du 24 novembre 1556, noble Paule de Durfort, damoiselle, fille de noble Raymond, écuyer, seigneur de Montbel et de Villette, et de noble demoiselle Lucrèce de Rochefort, qui le rendit père de quatre enfants :

1° Samuel du Puy, écuyer, lequel fut, successivement, capitaine du château de Baugy, pour le marquis de Rosny (le célèbre duc de Sulli), en 1615; commissaire ordinaire de l'artillerie de France en 1616; capitaine des gardes du comte d'Orval; gouverneur du Quercy en 1624, et gouverneur d'Aupoul en 1630;
2° Jérémie, qui suit;
3° et 4° Judith et Olimpe du Puy, que l'on croit mortes sans alliance.

XVIII. Jérémie du Puy, écuyer, second fils du précédent, reçut un transport de deniers que lui fit Samuel, son frère aîné, le 29 mars 1599; fut député, avec le sieur de Lissac, des villes de Castres et de Puylaurens, pour assister au traité qui fut conclu à Brugnière, entre les catholiques et les protestants, le 26 juin 1621; reçut quittance le 17 octobre 1626, et testa, le 27 septembre 1628.

De demoiselle Marie de Rotolp, fille de noble Abel,

seigneur de la Devèze et des Farguettes, et de demoiselle Isabeau de Ternon, qu'il avait épousée par contrat du 23 octobre 1603, naquirent six enfants:

1° Samuel, qui continua la postérité;
2° David du Puy, écuyer, auteur de la branche des seigneurs du Tour, qui sera rapportée après celle-ci;
3° Abel du Puy, écuyer, duquel le sort est ignoré;
4° Isabeau du Puy, mariée à noble Antoine de Manzy;
5° et 6° Marguerite et Jeanne, dont la destinée n'est point connue.

XIX. Samuel du Puy, écuyer, seigneur de la Bousquetie, fut institué héritier universel par le testament de son père, du 27 septembre 1628; reçut un transport que lui consentit noble Samuel du Puy, écuyer, son oncle, le 10 avril 1641; obtint des lettres de jussion en la chambre de l'édit, de Castres, le 28 octobre 1646, et mourut avant le 10 février 1664.

Il avait épousé, par contrat du 31 mars 1640, demoiselle Marie le Roy-Sionnac, fille de M. maître Jean le Roy, conseiller de Sa Majesté, lieutenant-principal en la cour royale des villes et comté de Castres, et de demoiselle Isabeau du Poncet, dont six enfants:

1° Jean du Puy, dont l'article suivra;
2° Louise du Puy, mariée à noble Pierre de Braille, seigneur de Moulens;
3° Marie du Puy, mariée à noble Josué de Luppé, en Gascogne;
4° Jeanne du Puy, morte célibataire;
5° Antoinette du Puy, mariée à noble Philippe de Gineste.

XX. Jean du Puy, écuyer, seigneur de la Bousquetie, officier d'infanterie au régiment de Verne, *aliàs*, Léry, passa une police avec sa mère le 25 novembre 1664; donna procuration à sa femme pour la gestion de ses affaires, le 22 mars 1675, étant à la veille de partir pour Carcassonne, où était son corps; fut déchargé de la contribution au ban et arrière-ban du Languedoc, pour raison du service auquel il était déjà attaché, et testa le 5 novembre 1694.

Marié par contrat du 10 février 1664, avec demoiselle Madeleine de Gineste, fille de noble Paul, seigneur d'Apelle, et de demoiselle Marguerite de la Roque, il en eut six enfants :

1° et 2° Philippe et David du Puy, écuyers, le premier capitaine, le second lieutenant, au service britannique, tués à la bataille de la Boyne;
3° Marc-Antoine, qui continua la postérité;
4° Samuel du Puy, écuyer, officier au service britannique, avec Philippe et David, ses frères, a fait en Angleterre un établissement dont les suites sont inconnues;
5° Jeanne du Puy, mariée avec noble Guy-Aldonce de Chalornat, seigneur de Cabrilles, lieutenant au régiment de la Mothe, infanterie;
6° Marion ou Marie du Puy, morte en célibat.

XXI. Marc-Antoine du Puy, écuyer, seigneur de la Roque et de la Bousquetie, troisième fils du précédent, servait en qualité de sous-lieutenant dans le régiment d'infanterie de Barrois, le 2 septembre 1694. Il consentit un bail à ferme le 6 mai 1695; reçut une obligation le 9 décembre même année; paya sa contribution au ban de la province de Languedoc, des années 1696 et 1697; fut fait aide-major du régiment de milice de Belestat, par commission de 1715, et décéda le 18 mars 1733.

Il s'était marié, par contrat du 17 novembre 1697, à demoiselle Anne du Puy, fille de noble Jean, écuyer, seigneur du Tour, et de demoiselle Marion ou Marie de Fauries, qui lui donna cinq enfants :

1° Antoine, *aliàs*, Antoine-Joseph du Puy, écuyer, marié avec demoiselle M. de Ranchin, n'eut qu'un fils, prêtre, mort à Cadix, en Espagne, où il avait émigré;
2° Louis, *aliàs*, Louis-Joseph du Puy, qui continua la postérité;
3° Jean-Samuel du Puy, qui embrassa l'état ecclésiastique;
4° et 5° Madeleine et Anne du Puy, dont on ignore la destinée;

6° N... du Puy, mariée à N... d'Or, chevalier, seigneur de Lastours.

XXII. Louis, *aliàs*, Louis-Joseph du Puy, écuyer, seigneur de la Riverolle, et coseigneur de l'Albarède, second fils du précédent, lieutenant d'infanterie au régiment de Richelieu, puis en celui de Rohan, fit un transport de deniers le 8 juin 1735, consentit un bail à ferme le 10 février 1741, et passa un accord avec sa femme le 28 octobre 1774.

Du mariage qu'il avait contracté, le 12 janvier 1745, avec demoiselle Anne-Isabeau, *aliàs*, Elisabeth Marchand, fille du sieur Antoine Marchand, et de demoiselle Marie de Portal, vinrent deux fils :

1° Marc-Antoine-Guillaume, dont l'article suit;
2° Barthelemi-Guillaume-Louis-Antoine, abbé du Puy-Melgueil, prêtre, d'abord chanoine de Sulli, puis de Béthune, en Artois, reçut procuration le 28 août 1785; assista, en 1789, à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Toulouse, pour la députation aux états-généraux, et se montra, lors de la révolution, l'un des plus zélés défenseurs de l'autel et du trône. Vers l'été de 1792, il émigra en Espagne, où, par ses vertus sacerdotales, sa rare obligeance, et la pureté de ses principes, il mérita l'estime de tous ceux qui l'ont connu. Lors des grands troubles d'Espagne, il passa en Portugal, où il est mort pleuré et regretté de ses parents, de ses amis, auxquels sa mémoire sera toujours chère, par les qualités de son esprit et de son cœur.

XXIII. Marc-Antoine-Guillaume du Puy-Melgueil, chevalier, seigneur de la Riverolle, et la Bousquetie, a épousé, par contrat du 29 avril 1770, demoiselle Marie-Anne de Babut-Nogaret, fille de messire N... de Babut-chevalier, seigneur de Roqueserières, et de dame N.... Nogaret, de Longchamps; a donné quittance de partie de la dot de cette dame le 9 juillet 1771; a passé un accord, tant pour lui que pour ses père et mère, le 28 octobre 1774; a fait vérifier, conjointement avec messires Alexandre-Victor du Puy, chevalier, seigneur du Colombier, et Jean-Pierre du Puy, chevalier, seigneur

du Tour, ses cousins, un ancien écusson des armes de leur famille, par procès-verbal du 7 avril 1785 (*Voyez* la note qui suit le blason des armes, ci-après), a passé procuration, conjointement avec les mêmes, le 28 du même mois d'avril; fut admis, sur preuves certifiées Chérin, à monter, le 3 mars 1789, dans les carrosses du roi, et à le suivre à la chasse, sous la qualification de vicomte du Puy-Melgueil (1). Il est mort en avril 1813.

De son mariage étaient nés sept enfants :

1° Louis-Antoine-Joseph, mort en bas âge;
2° Louis-Auguste-Basile du Puy-Melgueil, clerc tonsuré, mort en adolescence, au château de la Bousquetie, en 1793;
3° Antoine-Louis, dont l'article suivra;
4° Jean-Paul-Hector vicomte du Puy-Melgueil, chevalier, destiné au service militaire;
5° Elisabeth du Puy-Melgueil, morte jeune;
6° Victoire du Puy-Melgueil, demoiselle;
7° Rosalie-Huguete du Puy-Melgueil, mariée à noble Philippe de Barthelemi-la-Barthe, ancien officier au régiment d'infanterie du Maine, fait chevalier de Saint-Louis à l'armée de Condé, par suite de blessures. Tous deux vivants à leur château de Cransac, près de Toulouse.

XXIV. Antoine-Louis, comte du Puy-Melgueil, émigra, jeune, en Espagne, où il fit ses premières armes, d'abord en qualité de volontaire dans le régiment de la Reine. Il joignit, en 1797, le régiment de Mortemart, en Portugal, et y servit en qualité de chasseur noble, jusqu'à son licenciement, à la fin de 1802, époque à laquelle il fut incorporé dans la compagnie des vétérans gentilshommes, où il a continué sa carrière, jusqu'en 1810, qu'il fut placé en qualité de sous-lieutenant, et, l'année suivante, en celle de lieutenant dans le régiment des chasseurs britanniques, corps formé des débris de l'armée de S. A. S. monseigneur le prince de Condé. Depuis lors, il a fait toute la guerre d'Espagne sous les ordres du duc de Wellington, et a eu

(1) Ici s'arrête la preuve de 1789.

l'honneur de faire partie de l'escorte de S. A. R. monseigneur le duc d'Angoulême à son entrée dans Bordeaux, le 12 mars 1814. A cette occasion, il a reçu de ce prince la décoration du Brassard. Il est chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, chef de bataillon, et capitaine dans le corps des grenadiers et chasseurs royaux de France; il a suivi le roi à Gand en 1815, et a commandé, dans cette campagne, la troisième compagnie du bataillon de messieurs les officiers sans troupes, sous les ordres de M. le vicomte François du Bouzet, maréchal de camp.

Branche des seigneurs du Tour.

XVIII. David du Puy, écuyer, seigneur du Tour, capitaine d'infanterie, puis gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, second fils de noble Jérémie du Puy, et de demoiselle Marie de Rofolp (*Voyez* branche de la Riverolle, degré XVII), fit enregistrer, le 4 mai 1661, les lettres de gentilhomme ordinaire de la chambre, que S. M. lui avait accordées le 22 décembre 1657, en considération des services par lui rendus au feu roi Louis XIII, tant dans les armées d'Italie et de Salces (Roussillon), que dans les emplois et commissions dont il avait été chargé; passa deux procurations les 17 août et 4 septembre 1668, pour, en son nom, se présenter devant le sieur de Bezons, commissaire départi par le roi, pour la recherche des faux nobles en Languedoc, et lui demander un délai pour la représentation des titres justificatifs de sa noblesse, attendu qu'il était à Grenoble, à la suite d'un procès considérable au parlement et à la chambre de l'édit; reçut une lettre de M. le comte de Saint-Aignan, en date du 4 mars 1671, pour se rendre auprès de Sa Majesté, qui se proposait de faire un voyage, et mourut avant le 20 mai 1678. De demoiselle Paule de Rivenc, fille de noble André, écuyer, et de dame Paule de Salles, qu'il avait épousée, par contrat du 20 septembre 1641, il eut cinq enfants :

1° Jean, qui suit;
2° Samuel du Puy, écuyer, d'abord lieutenant au régiment du roi, puis capitaine d'une compagnie de nouvelle levée, au régiment Royal, in-

fanterie, par commission du 15 février 1672. Son sort ultérieur n'est pas connu;

3° Paule du Puy, mariée avec noble Paul de Villeneuve, seigneur de la Mothe;

4° et 5° Marion ou Marie, et Isabeau du Puy, dont le sort est ignoré.

XIX. Jean du Puy, Ier du nom, écuyer, seigneur du Tour, reçut quittance le 14 mai 1675, d'une somme de 20 francs, qu'il avait payée, comme possesseur de biens nobles, pour être dispensé du service personnel au ban et arrière-ban du Languedoc; passa, avec sa mère, une transaction le 20 mai 1678; fit hommage au roi de son château du Tour, le 30 juin 1689; fut déchargé, par ordonnance du 17 juillet 1693, de la contribution au ban et arrière-ban, attendu qu'un de ses fils servait au régiment de Normandie; comparut à la revue faite à Castres, par M. le comte de Broglie, de la noblesse du Languedoc, convoquée pour le service de l'arrière-ban de l'année 1694; fut exempté, le premier juin 1695, de la contribution au ban et arriere-ban de la sénéchaussée de Toulouse, attendu son service actuel audit arrière-ban, dans la compagnie des gentilshommes de la même sénéchaussée, et servit au ban de la même province de Languedoc, durant la campagne de 1696. Il épousa demoiselle Marie de Fauries, fille de messire Elisée, chevalier, et de dame Anne Descal, dont quatre enfants :

1° Jean-Paul du Puy, écuyer, successivement sous-lieutenant et lieutenant au régiment de Leuville, en 1706 et 1709, puis capitaine en second, et capitaine de grenadiers au régiment de Richelieu, infanterie, en 1720 et 1735; fut fait chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, la même année 1735, et obtint, en 1736, sa retraite, avec une pension de 400 livres;

2° Samuel, qui continue la postérité;

3° Anne du Puy, mariée avec noble Marc-Antoine du Puy, écuyer, seigneur de la Roque et de la Bousquetie, son cousin. (*Voyez* XXIe degré, branche de la Riverolle);

4° Louise du Puy, dont le sort est ignoré.

XX. Samuel du Puy, écuyer, seigneur du Tour, second fils du précédent, reçut une quittance le 21 août 1720; consentit une obligation, le 28 avril 1733; assista au contrat de mariage de Jean, son fils aîné, du 14 juin 1740, et l'émancipa le 28 septembre suivant. Il avait épousé, par contrat du 25 novembre 1698, demoiselle Antoinette de Barran, fille de messire Jean de Barran, et de dame Simonne d'Asémar, de laquelle vinrent cinq enfants :

1° Jean, dont l'article suit;
2° Antoine du Puy, écuyer, dont le sort est inconnu;
3° Etienne du Puy, marié avec demoiselle Louise Ramond;
4° et 5° Jeanne et Anne du Puy, que l'on croit mortes sans alliance.

XXI. Jean du Puy, II[e] du nom, écuyer, seigneur direct du Tour et coseigneur direct de Bertré et autres lieux, fut émancipé par son père le 28 septembre 1740; fit une acquisition, le 10 février 1754; assista au contrat de mariage de Jean-Pierre, son fils, du 10 septembre 1765; lui fit un transport de deniers, le 24 novembre 1766; rendit hommage, conjointement avec lui, le 15 juin 1776, et ne vivait plus dès le 31 mai 1784. De son mariage avec demoiselle Jacquette-Hyacinthe de Robert de la Valette, fille de noble Pierre, seigneur de la Valette, et de dame Catherine de Barbara, qu'il avait épousée par contrat du 14 juin 1740, naquit :

XXII. Jean-Pierre du Puy, chevalier, seigneur du Tour, baron du Puy-Melgueil, lequel passa un accord avec son père, le 24 novembre 1766; rendit un hommage avec lui, le 15 juin 1776; fit faire, conjointement avec messires Marc-Antoine-Guillaume du Puy, chevalier, seigneur de la Bousquetie, et Alexandre-Victor du Puy, chevalier, seigneur du Colombier, ses cousins, la vérification d'un ancien écusson des armes de leur famille, par procès-verbal du 7 avril 1785; passa avec les mêmes une procuration, le 28 du même mois d'avril, et mourut à son château du Tour en 1811. Il fut marié deux fois: 1° par contrat du 10 septembre 1765, avec demoiselle Marion (Marie) d'Imbert de Barry, fille de noble Denis

d'Imbert, seigneur de Barry, et de dame Marguerite de Corneilhan, de laquelle il n'eut point de postérité; 2° par contrat du 31 mai 1784, Jeanne-Baptiste-Marie-Madeleine de Bonafous-du-Terrail, fille de noble Jean-Jacques et de Marguerite du Puech de Fonblanc (1), de laquelle sont issus quatre enfants :

1° Paul-Jacques, dont l'article viendra;
2° Basile du Puy, chevalier, dit le chevalier du Puy-Melgueil, qui a reçu la décoration du lys; s'est fait connaître en tout temps par la loyauté de ses principes et par son amour pour la famille des Bourbons, et a consacré ses soins à faire fleurir l'agriculture;
3° Raymond du Puy-Melgueil, dit le chevalier du Tour, servait dans un régiment de hussards. Il est mort, sans alliance, au château du Tour, par suite des fatigues de ses dernières campagnes;
4° Auguste du Puy-Melgueil, chevalier, est destiné au service militaire.

XXIII. Paul-Jacques du Puy-Melgueil, chevalier (le baron du Puy-Melgueil), propriétaire des domaines du Tour, aussi décoré du lys, est marié avec demoiselle Marie-Hélene du Puy-Melgueil, sa cousine. (*Voy.* n° 6, degré XXIII de la branche du Colombier.)

Armes : « D'or, au lion de gueules ».

N. B. Indépendamment de ce qu'elles se trouvent ainsi dans tous les cachets, sceaux, titres, tableaux et preuves de MM. du Puy-Melgueil, elles sont encore conservées dans deux antiques monuments, objet du procès-verbal de vérification d'armoiries, mentionné sur les degrés XXIII des branches du Colombier et de la Riverolle, et XXII de celle du Tour. Aux châteaux du Sonal et du Gué, possédés par leurs ancêtres dès le quatorzième siècle, elles sont sculptées, tant sur une tour, que près d'une croisée, en cette forme : « L'écu, échancré à huit » pans, et chargé du lion rampant, surmonté d'une cou- » ronne fleuronnée; tenu par un ange issant de derrière

(1) Ici s'arrête la preuve de 1789.

» l'écu et déployant au-dessus un liston où sont, en ca-
» ractères du temps, ces lettres : C. E. I. S. E. E. E.,
» interprêtées par ces mots : *Certando. Enixe. Inimicos.*
» *Sanctæ. Ecclesiæ. Elucet.* », lesquels font, en abrégé, l'histoire et l'apothéose de Raymond du Puy, premier grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

ROUVROIS (DE), famille originaire de Lorraine, où elle est encore fixée de nos jours.

Jean-François DE ROUVROIS, vivant, avocat au bailliage royal de Saint-Mihiel, en Lorraine, conseiller secrétaire du roi, maison et couronne de France, en la chancellerie près le parlement de Bordeaux, mort le 15 ou le 16 octobre 1787, a laissé quatre fils, savoir :

I. Henri-Joseph DE ROUVROIS, écuyer, décédé, laissant deux enfants :

1° Jean-Baptiste de Rouvrois, écuyer, reçu en qualité de surnuméraire volontaire dans la première compagnie des Gardes-du-corps de sa majesté Louis XVIII, le 17 mars 1815 ;

2° Françoise-Marie-Catherine de Rouvrois, mariée à Henri de Faillonnet, seigneur de Saint-Beaussant, maire de la ville de Saint-Mihiel.

II. François-Gabriel DE ROUVROIS, écuyer, vice-président du tribunal de Saint-Mihiel, et membre du conseil de département :

III. Joseph-Eugène DE ROUVROIS, écuyer :

IV. Jean-Prosper-Victor DE ROUVROIS, écuyer, ancien gendarme de la garde, lieutenant-colonel, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, émigré à l'époque de la révolution : a fait toutes les campagnes dans le corps des cavaliers nobles de l'armée de monseigneur le prince de Condé. Il a deux enfants qui suivent :

1° Gabriel de Rouvrois, écuyer, capitaine d'artillerie ;

2° Joséphine de Rouvrois.

Armes : « Coupé au 1 d'argent, à un rouvre de sinople ; au 2 de sinople, à une oie d'argent. Devise :
» *Victus et umbra* ».

NEVEU (DE) ou DE NEPVEU, famille originaire du Perche, province où et aux environs de laquelle elle réside encore de nos jours. Sa véritable origine se perd dans la nuit des temps. On trouve un de Neveu assistant à la rédaction de la coutume de Bretagne; ses armoiries lui supposent des faits d'armes très-mémorables. Son écusson est fond *d'azur, au lion passant, onglé et lampassé, de gueules, surmonté d'une fleur de lys d'or; la couronne de comte est supportée par deux licornes*. La tradition est que François Ier autorisa un membre de cette famille à ajouter à ces armes cette fleur de lys, en récompense d'une belle action qu'il fit à la bataille de Pavie. Ses titres subsistants remontent à 1541, et prouvent qu'elle n'a jamais cessé de se dévouer au service de nos rois. Les guerres civiles qui dévastèrent la France avant 1541, ont détruit ses anciens titres, ainsi qu'il est prouvé par deux actes notariés des 14 et 16 décembre 1598, certifiés par le lieutenant général au bailliage du Perche.

I. Raoul DE NEVEU, écuyer, seigneur de la Fouctière, mourut en 1558, âgé de quatre-vingt-quatre ans. Il avait épousé Marie de Glenard. De ce mariage:

1° Michel, dont l'article suit;
2° Ambroise, mort au service du roi;
3° Jean, mort jeune;
4° Nicolas, mort au service;
5° Madeleine, mariée à Jean de Crestot, écuyer;
6° Louise, mariée à François Faguet, écuyer.

II. Michel DE NEVEU, écuyer, seigneur de Buterne, fut tué à la bataille de Saint-Denis, au service de Henri IV. Il avait épousé Catherine Giroust. De ce mariage:

1° Jean-Jacques, dont l'article suit;
2° Scipion.

III. Jean-Jacques DE NEVEU, écuyer, seigneur de la Vigne, était au siège d'Amiens et au voyage d'Arras, en 1597, dans l'armée commandée par le maréchal de Biron, capitaine de cinquante hommes d'armes; a servi, avec tous les gentilshommes de sa province, dans toutes les

guerres de cette époque. Il avait épousé, en février 1584, Catherine de Mont-Libert. De ce mariage vinrent :

1° Pierre, dont l'article suit ;
2° Alexandre, mort au service du roi ;
3° Louis, tué en Flandre, au service du roi ;
4° Marie ;
5° Anne, mariée à Antoine de Potviz.

IV. Pierre DE NEVEU, écuyer, seigneur d'Arras, a servi sous le maréchal de Bois-Dauphin en 1619, dans sa compagnie de cent hommes d'armes des ordonnances du roi. Il fut chargé, en 1628, d'une levée d'hommes, par Ferdinand de Gonzague, duc de Mayenne, pair de France, autorisé par le roi à lever huit mille hommes pour le service du duc de Mantoue, son père. Dans cette armée il fut capitaine de cent hommes d'armes ; a été fait prisonnier de guerre ; a été délivré en payant sa rançon, comme il appert par la quittance du 20 avril 1637. Il avait épousé, au mois d'octobre 1620, Marie de Heullant, dont il a eu :

1° Claude, né le 10 juin 1624, marié en février 1652, à Charlotte du Doict ; il a servi jusqu'en 1674 ;
2° Jacques, né le 30 janvier 1626, marié à Jacqueline de Pheline. Il a eu de ce mariage Henri, marié à Géneviève Darlange ;
3° Pierre, dont l'article suit ;
4° René, mort au service du roi, en 1673, en Hollande, dans la compagnie de don Joseph de Calvo ;
5° Marie.

V. Pierre DE NEVEU, IIe du nom, écuyer, seigneur de Proutières et du Boulay, a épousé Susanne de Brossard. De ce mariage :

1° Pierre, dont l'article suit ;
2° François, qui a épousé Esther de Menou, dont est issu François, écuyer, seigneur du Plessis-Dorin, marié a Catherine de Bois-des-Cours ;
3° Jacques, mort au service du roi ;
4° Susanne, mariée à Paul de Bougars, seigneur d'Estourville ;

5° Marie, mariée à Claude de Mazieu, seigneur de Saint-Amand.

VI. Pierre DE NEVEU, III[e] du nom, écuyer, seigneur des Proutières et d'Arras, fut nommé par Louis XIV sous-lieutenant en la compagnie de Bazillac, puis lieutenant en celle de Molitor, au régiment de Picardie; a eu commission d'enrôler; a été chevau-léger de monseigneur le duc de Berry, en 1701. Il a épousé, en 1709, Elisabeth de Menou. De ce mariage :

1° Pierre, IV[e] du nom, marié avec Anne Denizot, dont est issue Madeleine, mariée à Pierre-Charles de Rosnivinen, seigneur de Beauvais. De ce mariage N..., mariée à M. d'Avesgo de Coulonge, de Mortagne;
2° Gabriel-Jacques, dont l'article suit;
3° Elisabeth-Françoise-Susanne, mariée à Henri de Cosne, brigadier des Gardes-du-corps du roi et chevalier de Saint-Louis.

VII. Gabriel-Jacques DE NEVEU, a servi le roi en qualité d'officier dans les milices, dont il s'est retiré capitaine en 1749, époque à laquelle il épousa Marie de la Roche, fille unique de Dominique de la Roche, écuyer, seigneur de la Barthe, lieutenant au régiment de Royal, cavalerie, pensionnaire du roi. De ce mariage vinrent :

1° Gabriel-Jacques, mort au service dans la gendarmerie, compagnie Ecossaise;
2° Dominique-Pierre, mort lieutenant dans le régiment provincial de Blois;
3° François-Joseph, dont l'article suit;
4° Marie-Anne, mariée à Philippe-Ambroise Ancelin, écuyer;
5° Gabrielle-Victoire, mariée à Nicolas-Charles-Henri de Brossard, écuyer, seigneur de Touchebelle.

VIII. François-Joseph DE NEVEU, écuyer, seigneur du Désert, des Proutières, du Boulay, etc., sous-lieutenant au régiment provincial de Nivernais en 1779, volontaire sur le vaisseau *l'Actif*, où il fut blessé à la jambe gauche d'un coup de feu, dans le combat où l'amiral Kempenfeld prit le convoi français destiné à porter des forces et

des munitions à M. le comte de Rochambeau aux Etats-Unis. Il émigra en 1791 ; a fait la campagne des princes dans la compagnie de Royal-Auvergne, armée de monseigneur le duc de Bourbon ; licencié à Liège, il passa en Angleterre, et fut incorporé dans les cadres de M. le comte du Trésor, à Jersey, avec rang de capitaine. Il fut embarqué sur l'escadre anglaise qui porta monseigneur le comte d'Artois à Quiberon et à l'Isle-Dieu ; ramené en Angleterre, il passa en France en 1797. Chassé de son domicile par la loi du 18 fructidor, comme tous les émigrés rentrés, il fut arrêté à Vendôme et livré aux gendarmes, pour être conduit à une commission militaire, à Tours, où il aurait infailliblement été fusillé comme émigré, sans les bons offices de M. Beruet, de Blois, qui lui procura les moyens d'échapper aux gendarmes qui le gardaient. Après son évasion, sa tête fut mise à prix, et à la formation de l'armée royale de l'Ouest, il y fut incorporé en qualité de capitaine dans la légion de M. Arthur-Guillot, sous les ordres de M. le comte de Bourmont. Il s'est trouvé à plusieurs combats, et a servi jusqu'à la pacification. Son attachement à la cause royale lui a fait perdre plus de 200,000 fr. de biens fonds et de mobilier qui ont été vendus pendant son émigration. Il a été créé chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis par sa majesté Louis XVIII, le 7 novembre 1814, sur la présentation de M. le prince de la Trémouille, général vendéen. Il épousa, en 1791, en premières noces, Marie-Charlotte Rottier de la Borde, et en secondes noces, en mai 1807, Elisabeth-Françoise-Marguerite Monnoir. Ses enfants sont ;

Du premier lit :

1° Adèle de Neveu ;

Du second lit :

2° François-Edouard, né le 19 novembre 1809 ;
3° Gustave, né le 30 mars 1811 ;
4° Elisabeth-Françoise, née le 20 août 1808.

VERNEILH-PUIRASEAU (DE). Cette famille est originaire de la commune de Nexon, en Limosin. En 1600, Jean-Baptiste de Verneilh, chef de cette famille, était co-seigneur de Nexon. En 1665, François de Verneilh, sieur de Lage, et co-seigneur de Nexon, était conseiller du roi, son assesseur à l'élection de Limoges, et l'un des administrateurs de l'hôpital général de cette ville. La terre de Nexon passa, par les femmes, d'abord dans la famille Descoutures, et ensuite dans celle de Rogier-des-Essarts, qui l'a possédée jusqu'à la révolution: Le dernier possesseur était M. Rogier-Nexon, capitaine au régiment de la Fère, artillerie, mort dans l'émigration.

M. DE VERNEILH-PUIRASEAU (Joseph), ancien préfet et ex-membre de plusieurs assemblées législatives, a été annobli par lettres-patentes du roi, de 1814, en récompense de ses services civils. Son frère, Jean-Baptiste-Joseph de Verneilh, ancien officier au régiment de la Fère, infanterie, fut long-temps capitaine de grenadiers, et ensuite, chef de bataillon au 11ᵉ régiment de ligne: il commandait la place de Segna, en Illyrie, pendant que cette province resta au pouvoir des Français.

Armes : « D'argent, au croissant de gueules, sommé » de trois palmes de sinople réunies par le bas; au chef » de gueules, chargé de trois étoiles du champ. »

MALMAZET DE SAINT-ANDEOL, ancienne noblesse, originaire du comtat Venaissin, établie dans le Vivarais, dont les descendants ont constamment été au service du roi, et n'ont cessé, depuis cinq siècles, de posséder des terres et fiefs avec haute, moyenne et basse justice, ainsi qu'il appert par l'arrêt du 13 novembre 1788, obtenu par cette famille à la cour des comptes de Montpellier, où sont enregistrés leurs titres et preuves de quatorze générations de noblesse, lesquels remontent à 1349, époque où leurs ancêtres étaient qualifiés de chevaliers.

Jean-Baptiste DE MALMAZET, comte du Saint-Empire romain, seigneur de la Blacherete, co-seigneur de Venasque,

de Saint-Didier, et autres lieux, colonel de la bourgeoisie au diocèse de Viviers, né au mois de juillet 1679, marié au mois de décembre 1705 à demoiselle Anne de Gascon, fille de noble Guillaume de Gascon, et de Anne de Bechon. Il est mort en 1731, laissant :

1° Jean-André, dont l'article suit;
2° Guillaume, lieutenant au régiment de Baville, mort sans alliance;
3° Joseph, capitaine au régiment de Soissonnais, infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, mort sans alliance à l'âge de soixante-neuf ans.

Jean-André DE MALMAZET, chevalier, seigneur de Saint-Andéol, Mercoiras, et autres lieux; comte héréditaire du Saint-Empire, capitaine, viguier d'épée, commandant pour le roi à Villeneuve de Berg; coseigneur, haut-justicier dudit Villeneuve, de Venasque et de Saint-Didier, né au mois de septembre 1706, mort en 1791, avait épousé, en janvier 1745, Marie-Anne de Priat, fille de messire Benoît de Priat. De ce mariage vinrent :

1° Guillaume, officier au régiment de Soissonnais, infanterie, mort sans alliance, en Corse, en 1771;
2° Jean-Baptiste-Louis, dont l'article suit;
3° Jacques-Hilaire chevalier de Malmazet de Saint-Andéol, ancien officier de cavalerie, marié en 1795 à Madeleine-Sophie-Henriette-Antoinette de Bechon d'Arquian, fille de Jean-Pierre de Bechon comte d'Arquian, et de N... de Hinselin de Moraches. De ce mariage :

a. Pierre-Hilaire, né le 18 juin 1797;
b. Jean-André-Gustave, né le 24 septembre 1800.
c. Charles-Victor, né le 29 juillet 1804.
d. Henriette-Adèle, née le 24 janvier 1796.

4° Jean-André de Malmazet, chevalier de Saint-Andéol, lieutenant-colonel de cavalerie, maréchal-des-logis des gardes-du-corps du roi, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, chevalier de la légion d'honneur, marié à Bourg-Argental, à Marie-Antoinette de Mathon.

Jean-Baptiste-Louis DE MALMAZET, chevalier, sei-

gneur, baron de Saint-Andéol, Mercoiras, Ladou, le Clu, etc; seigneur, vicomte de Tournon; coseigneur haut-justicier de la paroisse et mandement de Villeneuve de Berg, de Venasque et de Saint-Didier; comte héréditaire du Saint-Empire, capitaine de cavalerie, lieutenant de l'équipage de la Vénerie du roi, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, a épousé, en novembre 1773, demoiselle Marie-Josephe de Boissel, fille de messire Joseph de Boissel, capitaine des dragons blancs au port de Paix, île de Saint-Domingue, et de dame Anne de Potel. De ce mariage vinrent :

1° Jean-André-Louis de Malmazet, vicomte de Saint-Andéol, officier d'artillerie, né en 1776, mort sans alliance à Neuilly;
2° Jules-Fructueux, aspirant de marine, retiré du service;
3° Louis-Ferdinand, dont l'article suit.

Louis-Ferdinand DE MALMAZET, chevalier, comte de Malmazet et du Saint-Empire romain; baron de Saint-Andéol, vicomte de Tournon et comté de Villeneuve de Berg, né en février 1787, marié au mois de novembre 1808, à Constance-Louise-Flore Portin de la Porte, fille de messire Victor-Amédée Portin de la Porte, chevalier, seigneur de Moyrans, ancien capitaine d'artillerie, lieutenant des maréchaux de France, et de dame Jeanne-Henriette-Gillette de Paris. De ce mariage sont issus :

1° Louis-Henri-Ferdinand, né au mois d'août 1810, comte héréditaire du Saint-Empire;
2° Marie-Amédée-Clémentine, née en juillet 1811.

Jean-André DE MALMAZET, chevalier, seigneur, baron de Saint-Andéol, de Marcoiras, de Valos de la Javelière, etc., seigneur, vicomte de Tournon, et autres lieux, capitaine au régiment de Forez, infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, mourut à Paris, sans alliance, en 1766. Il est compris avec ses frères Jean-Baptiste et Etienne, dans l'arrêt de la cour de Montpellier de 1788.

Etienne DE MALMAZET, seigneur do Chazau, officier d'infanterie, commandant des barrières de la peste dans

le bas Vivarais, en 1720, frère du précédent, et de Jean-Baptiste, mentionné à la page 58, mourut sans alliance à Villeneuve de Berg.

Armes : « D'azur, au chevron d'or, abaissé sous » une fasce du même, accompagnée en chef de trois » croissants mal-ordonnés d'argent ; couronne de » comte. »

COSTART (DE); famille ancienne, originaire du Bourbonnais, établie en Normandie depuis 1450. Un arrêt de la cour des aides de Normandie, rendu en 1530, porte que cette famille descend de Hubert de Costart, sieur de la Rivière et de Unières, au pays de Bourbonnais, lequel était un cadet de l'ancienne maison de Costart, et qui brisait ses armes de trois lambels. Elle a fourni cinq chevaliers de Malte, entr'autres Jean de Costart en 1550; Jean Costart de Lamotte en 1609, et Nicolas-François de Costart de Méry en 1764, et plusieurs officiers dans les armées du roi. Elle est représentée aujourd'hui par :

1° François-Claude de Costart, chevalier, né en 1759, officier de dragons dans le régiment de Lanan, en 1777, a émigré en 1791, et a fait la campagne des princes. Il a épousé, en 1789, Marie-Rose-Gaspardine de Robillard de laquelle il a :

1° Léon de Costart, officier d'infanterie, tué en Italie ;
2° Robert de Costart, né en 1791 ;
3° Hermine de Costart ;
4° Suzanne de Costart.

2° Nicolas-François de Costart de Méry, chevalier, né en 1763, commandeur de Malte, a émigré en 1791, fait les campagnes dans l'armée de monseigneur le prince de Condé, en qualité de chef d'escadron.

Armes : « D'argent, au lion de sable, armé et lampassé de gueules. »

J'attends sur cette famille des détails qui seront mentionnés dans le tome VI.

BOSSOREILLE (DE). Il paraît que cette maison est originaire des montagnes d'Auvergne, où il existait encore en 1793, une famille de même nom, portant les mêmes armes. Les papiers de cette maison se dispersèrent lors des anciennes guerres de religion; elle perdit aussi ses privilèges qu'elle a recouvrés depuis; mais la plupart de ces titres ont été brûlés dans la guerre de la Vendée; nous dirons seulement qu'elle compte six générations consécutives dans la robe, et qu'un Bossoreille servit avec distinction sous les ordres de M. de Gonord. D'anciens services militaires valurent à cette famille la croix qu'elle porte dans son écu: elle est fixée en Anjou.

Pierre-Martin DE BOSSOREILLE, écuyer, seigneur de Ribou, conseiller-secrétaire du roi près le parlement de Besançon, épousa, vers 1738, Madeleine-Louise Millory, dont il eut:

1° Pierre-Jean-Philippe de Bossoreille, né en 1740. Il émigra en 1791, et fut nommé par S. A. R. Monsieur, aujourd'hui S. M. Louis XVIII, l'un des quatre conseillers de la prévôté de l'armée des princes, charge qu'il exerça jusqu'au licenciement de cette armée; il n'a point contracté d'alliance;

2° René-Marie de Bossoreille, né en 1745. Il émigra en 1791, et fut l'un des premiers gentilshommes Angevins arrivés dans les cantonnements de Benche. Il servit dans l'armée de monseigneur le duc de Bourbon, première compagnie d'Anjou, jusqu'au licenciement. Il avait épousé, en 1781, Aimée-Thérèse-Françoise Durand de la Pibolière, d'une ancienne famille du Poitou. Cette dame fit présent, en 1792, aux Vendéens de Saint-Macaire, ses compatriotes, d'un superbe drapeau aux armes de France, qui servit à ces braves de signe de ralliement pendant long-temps. De ce mariage est issu:

René-Eugène de Bossoreille.

Armes: « De gueules, au chevron d'argent, accom-
» pagné en chef de deux croissants; et en pointe d'une
» croisette patée, le tout du même. »

ROERGAS DE SERVIEZ DE CAMPREDON; famille originaire de la ville d'Argentan, en Normandie, et fixée à Saint-Gervais, en Languedoc, depuis le commencement du quinzième siècle.

I. Léonard ROERGAS, Ier du nom, était un des principaux de la ville d'Argentan. Il se trouva à la fatale journée d'Azincourt, en 1415, qui, ayant causé la perte de la Normandie, le détermina à quitter cette province; il alla s'établir en Languedoc, où il contracta alliance avec une héritière de Saint-Gervais, dont il eut :

II. Denis ROERGAS, Ier du nom, qui mourut l'an 1482. Il eut pour fils aîné :

III. Guillaume ROERGAS, Ier du nom, né en 1442, mort à Saint-Gervais en 1497, laissant :

1° Jean, dont l'article suit;
2° Léonard, mort sans postérité;
3° Denis, qui périt à l'armée de Charles VIII.

IV. Jean ROERGAS, Ier du nom, écuyer, ainsi qu'il appert par les registres de Jean de Montginon, notaire de Saint-Gervais, de l'an 1492, fut convoqué au ban et arrière-ban que le roi fit pour son expédition du royaume de Naples, où périt Denis, son frère puîné. Il est rappelé dans une reconnaissance qu'il fit en 1492 au sieur de Fraissinet, seigneur de Saint-Gervais, et mourut en 1520. Ses enfants furent :

1° Denis, dont l'article suit;
2° Guillaume, chartreux.

V. Denis ROERGAS, IIe du nom, né en 1493, mourut à Saint-Gervais en 1563, laissant :

1° Denis, mort sans postérité;
2° Léonard, dont l'article suit;
3° et 4° Deux filles, dont l'une fut religieuse.

VI. Léonard ROERGAS, IIe du nom, né en 1528, mourut en 1597. Il avait épousé, en secondes noces, demoiselle N... Plaisance d'Aimeric, dont il eut :

1° Guillaume, dont l'article viendra;
2° Denis, qui eut deux fils, savoir:
   a. Pierre, qui fut prêtre et curé de Saint-Gervais;
   b. Guillaume, qui eut plusieurs enfants : 1° Antoine, mousquetaire du roi, marié à demoiselle

N... de Pont de Gout, dont il n'eut qu'une fille, Marianne, qui épousa Pierre Roergas, sieur de la Palice, son parent; 2° Jean, prêtre et chanoine de Castres; 3° Pierre, mort au service; 4° Guillaume, qui prit aussi le parti des armes, et mourut au service, étant lieutenant de dragons, 5° autre Guillaume, sieur de Beauregard, qui épousa N.... Tabrin, dont il n'eut point d'enfants;

3° Pierre, marié à demoiselle Hélise de Malaure, dont :

a. Pierre, prêtre, prieur de Saint-Etienne de Marsan;

b. Jacques, prêtre, archi-prêtre de Boussagues, et vicaire-général de Castres;

c. Denis, } capitaines, morts sans postérité;
d. Jean, }

e. Guillaume, seigneur de Roqueberty, capitaine au régiment de Languedoc, cité dans l'histoire des glorieuses conquêtes de Louis XIV, par M. de Beaulieu, et qui mérita l'estime particulière du grand Condé. Il épousa Françoise de Toulsa, dont il eut : 1° Jean-Jacques, capitaine de dragons au régiment de Lautrec, marié à demoiselle N..... de Lastic, d'une maison qui a donné un grand-maître à l'ordre de Malte. Il mourut sans postérité, des blessures qu'il reçut à l'armée d'Italie en 1703; 2° Laurent, seigneur de Montmaires, capitaine au régiment d'Aunis, tué à la bataille de Fleurus en 1690; 3° Louis, seigneur de Falgous, capitaine au régiment d'Aunis, pensionnaire du roi, mort à Saint-Gervais en 1720; 4° Charles Roergas de Roqueberty, seigneur d'Armolis, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, lieutenant-colonel d'infanterie, qui épousa demoiselle N... d'Enlart d'Avion, d'une famille noble d'Arras, dont Charles-Louis, enseigne, puis lieutenant au régiment d'Aunis, mort aux Récollets, où il s'était retiré en 1780; et Guillaume, marquis d'Armolis, par érection de sa terre d'Avion en marquisat, sous Louis XV,

chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, capitaine aux gardes, colonel d'infanterie;

4° N..., qui mourut quelques jours après avoir été fiancée.

VII. Guillaume Roergas, IIe du nom, né en 1568, fut reçu en 1622 aux états de Languedoc, tenus à Beaucaire, et contribua beaucoup à la prise du fort de Bedarrieux et du château de Lunas. Il mourut en 1669, âgé de cent-un ans. Il avait épousé, 1° Marie de Montginon, fille du sieur de Montginon, viguier de Saint-Gervais, de laquelle il n'eut point d'enfants; 2° Louise de Martin, fille de N.... de Martin, écuyer et capitaine. Il eut de ce mariage :

1° Pierre, dont l'article viendra;
2° Antoine, sieur de la Palice, qui eut pour fils :

a. Antoine, sieur de la Palice, conseiller du roi, maire perpétuel de Saint-Gervais, seigneur d'Albès, de Rials, etc. Il épousa, 1° demoiselle N.... Devic, de Pezenas; 2° demoiselle N..... Deschamps, de Saint-Gervais, dont : 1° Antoine, seigneur de la Palice, d'abord enseigne au régiment d'Agénois, ensuite cornette, puis lieutenant au régiment d'Orléans, dragons, mort sans postérité; 2° André, seigneur de la Palice, lieutenant aux gardes de Lorraine, marié avec N... Tabarie, dont une fille unique, mariée à Antoine de Mainy;
b. Pierre, qui épousa Marianne de Roergas, sa parente, fille d'Antoine de Roergas, mousquetaire du roi, de laquelle il n'eut qu'une fille, qui épousa François de Roergas de Serviez, capitaine au régiment d'Aunis, commandant à Saint-Gervais;

3° Guillaume, capitaine au régiment de Languedoc, marié avec Clermonde de Dourieu, de Pézénas, fille de messire N... de Dourieu, colonel d'infanterie, et petite-nièce du maréchal de Thémines, dont :

a. Joseph, capitaine dans les milices du Lan-

guedoc, marié avec Marie de Lavit, dont : 1° et 2° Antoine et Guillaume, morts sans postérité; 3° Joseph, qui épousa Modeste Alingrin, dont il eut : 1° Joseph-Jacques, qui servit au régiment de Royal-Roussillon, cavalerie, quitta le service à l'époque de la révolution, et s'établit dans la province de Mayenne, où il fut nommé maire; mais la révolution ayant fait des progrès, il fut obligé de quitter ce pays, et vint s'établir à Beziers. Il a épousé, 1° Gilette-Madeleine Piette de Montfaucault, d'une famille distinguée, morte en janvier 1815; 2° demoiselle N... Albert. 2° Honoré, qui servit au régiment d'Angoumois, infanterie, jusqu'à la révolution, et s'est marié à Saint-Gervais, avec demoiselle Combescure, de laquelle il a un garçon et deux filles;

b. Guillaume, capitaine au régiment d'Aunis, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis;

4° Françoise, mariée à Pierre Bert, écuyer;
5° Louise, qui épousa le sieur Milhan de Beziers;
6° Catherine, alliée à N... de Medailhe, écuyer.

VIII. Pierre Roergas de Serviez, seigneur de Serviez, de Sagde, de Truscas, de Campredon, etc., né en 1617, fut député aux états de Languedoc en 1647, et sauva la ville de Saint-Gervais, par ses soins et sa vigilance, des ravages que la peste faisait aux lieux circonvoisins. Il acquit la seigneurie de Serviez, dont il prit le nom, qu'il transmit à ses descendants. Il épousa Françoise de Mainy, fille de noble N... de Mainy, seigneur de Madale, coseigneur de Saint-Gervais, et mourut à Maurian en 1694. De ce mariage vinrent :

1° Pierre, dont l'article suit;
2° Guillaume, enseigne des vaisseaux du roi, mort au service;
3° Claudine, mariée à N.... Ricard, écuyer, de la ville de Beaumont;
4° Louise, qui épousa M. d'Anduze, viguier de Saint-Gervais;

5° Marie, religieuse ursuline à Lodève;
6° Catherine, morte sans alliance.

IX. Pierre ROERGAS DE SERVIEZ, IIe du nom, né le 2 octobre 1651, fut l'un des gentilshommes de la suite du marquis de Lavardin, quand ce seigneur fut envoyé à Rome pour y soutenir les intérêts de la France. Il assista aux états du Languedoc en 1689 et 1703. Il cultiva avec succès les sciences et les beaux arts, et mourut en 1733. Il avait épousé Marquise de Mas, dont vinrent :

1° Jacques, dont l'article suit;
2° François, capitaine au régiment d'Aunis, pensionnaire du roi, commandant à Saint-Gervais, qui épousa Aimable de Roergas, sa parente, dont :

Pierre Roergas de Serviez, qui fut garde de la marine, à Toulon, et épousa Agathe de Cros, dont il eut dix-neuf enfants, dont six moururent jeunes; il lui resta 1° François, mort lieutenant au régiment du Cap; 2° Pierre, capitaine au même régiment; 3° Henri, et 4° Esprit, morts lieutenants aussi dans le régiment du Cap; 5° Marc, qui a servi; 6° Victoire, mariée à M. Palanquet; 7° Henriette, qui a épousé M. de Lavit; 8° Marianne; 9° Elisabeth, mariée avec M. Galon de Flottes d'Autignac;

3° Adrien, prêtre, mort en 1734;
4° Henri, prêtre missionnaire royal, et vicaire-général de l'église de Saint-Pons, mort en 1768;
5°, 6° et 7° Trois filles, dont deux religieuses ursulines, à Lodève.

X. Jacques ROERGAS DE SERVIEZ, Ier du nom, chevalier des ordres royaux militaires et hospitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, né le 16 avril 1679; cultiva, ainsi que son père, les sciences et les lettres; il est principalement connu par les *Impératrices romaines, ou Histoire de la vie et des intrigues secrètes des femmes des douze Césars*. On lui doit encore les *Hommes illustres du Languedoc*,

dont il n'a publié que le premier volume en 1724; l'histoire manuscrite du *brave Crillon*, et plusieurs autres ouvrages manuscrits restés inédits. Il mourut au mois de janvier 1727. Monseigneur le duc d'Orléans, grand-maître de l'ordre de Saint-Lazare, l'avait promu le 12 janvier 1726. Il avait épousé Thérèse d'Estoriac, dont il laissa :

1° Pierre, dont l'article suit;
2° Emmanuel Roergas de Serviez de Campredon, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, pensionnaire du roi en 1725. Il fut successivement enseigne, lieutenant, puis capitaine au régiment Royal-Roussillon, et fit les guerres de Canada et de Corse. Il épousa Marie-Antoinette Luillier, dont il n'eut point d'enfants;
3° et 4° Deux fils, morts jeunes.

XI. Pierre Roergas de Serviez, IIIe du nom, fut député aux états du Languedoc en 1777, et mourut en 1792. Il avait épousé Marie de Court, d'une famille qui a donné un amiral de France, morte le 9 mars 1769, de laquelle il eut :

1° Joseph-Pierre-Henri, religieux bénédictin. Il professa les humanités au collège royal de Sorrèze; ayant refusé de reconnaître la constitution civile du clergé, il fut persécuté, et jeté dans les prisons de Montpellier, subit un jugement comme accusé d'avoir voulu rétablir la royauté, et fut déporté en Italie, d'où il fut rappelé par son évêque pour l'aider dans son ministère; il remplit aujourd'hui les fonctions ecclésiastiques à Saint-Gervais et dans les cantons;
2° Emmanuel Gervais, dont l'article suit;
3° Paul, qui forme la branche de Serviez-Campredon, rapportée ci-après;
4° Marie, morte au berceau.

XII. Emmanuel-Gervais Roergas de Serviez, Ier du nom, né à Saint-Gervais le 27 février 1755, entra, le 10 mai 1772, au régiment de Royal-Roussillon, où il fut successivement sous-lieutenant, lieutenant, et capitaine, et où il composa plusieurs écrits, sur diffé-

rents objets militaires, dans lesquels on remarque des vues sages et utiles. Il assista à l'assemblée des trois ordres, au bailliage de Villers-la-Montagne, en 1789, et fut un des commissaires de la noblesse pour la rédaction du cahier des doléances. Nommé, le 2 septembre 1792, commandant de Sarrelouis, il s'attira la confiance et l'estime des soldats et des habitants, par ses talents et sa conduite. Il se distingua dans les campagnes de 1792 et 1793; devint colonel du 55ᵉ régiment d'infanterie, et fut promu ensuite au grade de général de brigade. Pendant le régime révolutionnaire, il fut emprisonné comme suspect, et ne sortit de prison qu'après le 9 thermidor, d'où il passa à l'armée d'Italie, s'y signala dans plusieurs actions, et fut réformé après le traité de Campo-Formio. En 1801 il fut nommé préfet du département des des Basses-Pyrénées; dans le cours de son administration il publia plusieurs *mémoires* intéressants, ainsi que la *statistique* du département des Basses-Pyrénées. Il fut membre du corps législatif en 1802 et 1803. Après une vie entièrement consacrée à sa patrie, ce général mourut le 18 octobre 1814. Il avait épousé Henriette de Trelliard, fille du baron de Trelliard, haut justicier de Cutry, en Barrois. Il a laissé de ce mariage :

1° Emmanuel, dont l'article suit;
2° Pauline-Henriette, mariée avec François-Charles du Fort de Grandmaison, ancien officier d'infanterie;
3° Adèle, morte jeune.

XIII. Emmanuel-Gervais Roergas de Serviez, IIᵉ du nom, né au château de Cutry, en mai 1785, entra au service en 1803, fut sous-lieutenant dans le 11ᵉ régiment de cuirassiers, ensuite lieutenant dans les gendarmes d'ordonnances, et peu de temps après aide-de-camp du lieutenant-général comte Trelliard, son oncle. Il a épousé le, 9 novembre 1805, Josephine-Eugénie de Marguerite, fille du baron de Marguerite. De ce mariage sont issus :

1° Emmanuel-Edmond, né en mars 1807;
2° Alfred.

Branche de Serviez-Campredon.

XII. Paul Roergas de Serviez de Campredon, écuyer, né le 23 mai 1757, fit partie du corps de la noblesse, de l'assemblée des trois ordres de la sénéchaussée de Beziers. Il fut nommé juge-de-paix de son canton, et en fut ensuite président. Il se ressentit aussi de la persécution exercée contre ceux de sa caste, et fut condamné à la déportation par le représentant Chabot, et ensuite traduit à un jury criminel comme dépositaire d'ornements aux armes de France. Il épousa, en 1786, Jeanne-Pauline-Hélène-Madeleine de Basset, fille de David-André de Basset, conseiller de la chambre des comptes de Montpellier. Il a eu de ce mariage dix enfants, dont huit morts en bas âge, et :

1° Auguste, né en 1796;
2° Lorette-Joséphine, née en 1801.

Armes : « De gueules, au lion d'or, terrassant un taureau d'argent; le combat éclairé d'un soleil levant du second émail. »

BERNARD de TALODE du GRAIL et de la VILLETTE (de), en Vivarais et en Franche-Comté, famille ancienne, originaire d'Auvergne.

I. Guyot de Bernard, damoiseau, seigneur de Talode, est rapporté dans une reconnaissance de cens, faite en sa faveur, du 11 janvier 1470. Il testa en 1504, laissant de Marie-Louise de la Tour, sa femme :

1° Bernard de Bernard;
2° Godefroy, dont l'article suit.

II. Godefroy de Bernard, Ier du nom, damoiseau, officier de cavalerie, est rapporté dans un contrat d'échange de l'an 1540, et testa le 10 mars 1552. Il avait épousé Jeanne de Tierssan, dont il eut :

1° Bernard de Bernard, marié avec Jeanne de Triolent;
2° Christophe, dont l'article suit;

III. Christophe de Bernard, Ier du nom, damoiseau, seigneur de Talode, épousa Louise de Vissaguet. Il eut de ce mariage :

IV. Godefroy de Bernard, IIe du nom, écuyer, seigneur de Talode, officier d'infanterie, qui épousa Louise de la Tour, laquelle, par son testament, du 17 juin 1588, institua son héritier universel Godefroy de Bernard, seigneur de Talode, son petit fils.

V. Christophe de Bernard, IIe du nom, damoiseau, seigneur de Talode, fils du précédent, épousa Marguerite de Borbail, testa le 24 juin 1597, et ne vivait plus le 17 juin de l'année suivante. Il eut pour fils :

VI. Godefroy de Bernard, IIIe du nom, écuyer, seigneur de Talode, institué héritier universel de Louise de la Tour, le 17 juin 1588. Il épousa, le 4 mai 1602, Gabrielle de Bergonias. Il eut de ce mariage :

1° Baltazard, seigneur de Talode et de Bergonias, marié, le 26 novembre 1633, avec Antoinette de l'Engeade, mort sans postérité ;
2° Godefroy, dont l'article suit ;
3° François de Bernard.

VII. Godefroy de Bernard de Talode, IVe du nom, écuyer, seigneur de Cheyrousé, officier de cavalerie, passa une transaction avec Baltazard et François de Bernard de Talode, ses frères, le dernier octobre 1627, et testa le 16 janvier suivant. Il avait épousé, le 25 décembre 1621, Isabeau du Grail, dont il eut pour fils aîné :

VIII. Jean de Bernard de Talode, Ier du nom, écuyer, seigneur du Grail, marié, le 16 février 1657, avec demoiselle Claude du Pont de Ligonès. Il vint s'établir au château du Grail, en Vivarais, et laissa de son mariage :

IX. Claude de Bernard de Talode, Ier du nom, écuyer, seigneur de Champagnac, lieutenant-colonel au régiment du Roi, infanterie, le 25 août 1684, marié, le 11 octobre 1682, avec damoiselle Christine de Montagu, fille de noble N.... de Montagu, et de dame N.... du Ronchain. Il fut convoqué à l'arrière-ban de

la noblesse du Vivarais, ainsi qu'il conste par le certificat du marquis de Tournel, commandant la noblesse du Bas-Languedoc, du 23 septembre 1690, et fut nommé capitaine de cent hommes d'armes par le maréchal de Broglie, le 8 octobre suivant. Il eut pour fils :

X. Jean-Claude DE BERNARD DE TALODE DU GRAIL, Ier du nom, écuyer, seigneur de Champagnac, né le 24 décembre 1684. Il épousa, le 25 octobre 1700, Marie Brunel de Moze, dont :

1° Joseph, dont l'article suit;
2° Claude, qui fonda la branche de la Vilette, établie en Franche-Comté, rapportée ci-après.

XI. Joseph DE BERNARD DE TALODE, Ier du nom, écuyer, seigneur du Grail, officier de cavalerie, épousa, le 23 janvier 1754, Marie-Madeleine Malauze. Il laissa de ce mariage :

1° Jean-Antoine de Bernard de Talode du Grail, écuyer, marié à Annette Legier de Montfort, fille de N.... Legier de Montfort, trésorier de France en la généralité d'Aix. Il est mort sans postérité;
2° Jean-Louis-Marie, dont l'article suit;
3° Claude, prêtre, mort victime du tribunal révolutionnaire, le 16 février 1794.

XII. Jean-Louis-Marie DE BERNARD DE TALODE DU GRAIL, écuyer, né le 13 mai 1759, ancien gendarme d'Artois, a été frappé, pendant la révolution, de trois mandats d'arrêt, comme conspirateur de vendémiaire, et comme chef de royalistes. Il a épousé Anne de Cerène d'Acgueria, fille de Jean-Louis de Cerène d'Acgueria, ancien trésorier de France. De ce mariage sont issus :

1° Antoine-Edouard de Talode du Grail, né en 1804;
2° Anna de Bernard de Talode du Grail, née en 1803.

Branche de la Villette.

XI. Claude DE BERNARD DE TALODE DU GRAIL, Ier du nom, écuyer sieur de la Villette, second fils de

Jean-Claude, et de Marie Brunel de Moze, né le 14 novembre 1720; d'abord cornette au régiment d'Aquitaine, cavalerie, ensuite lieutenant d'une compagnie de maréchaussée, par provisions du 15 février 1760, capitaine, puis lieutenant-colonel de cavalerie, par lettres du mois de juin 1791, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, a épousé Thérèse Ranfin. De ce mariage sont issus :

1° Pierre-Joseph, dont l'article suit;
2° Charles-Antoine de Bernard de Talode du Grail de la Villette, né le 17 novembre 1760, garde du roi, condamné à mort le 7 juillet 1794, par le tribunal révolutionnaire, comme participant à la conspiration de la prison du Luxembourg, où il était détenu.

XII. Pierre-Joseph DE BERNARD DE TALODE DU GRAIL DE LA VILLETTE, écuyer, ancien officier d'infanterie, major, commandant la garde soldée de Besançon, fut le premier qui opina pour remettre cette place au pouvoir du roi. Il est depuis 40 ans au service.

Cette famille a été maintenue dans ses priviléges de noblesse par arrêt de M. Fortia, intendant d'Auvergne, du 8 août 1667, et par arrêt de la cour des aides et finances de Montpellier, du 24 décembre 1773.

Armes : « D'azur, à trois têtes de lion arrachées d'or. » Supports, deux lions; couronne de comte.

Dom Coll, dans le Nobiliaire d'Auvergne, rapporte un Guyot de Bernard, seigneur de Talode, qui fit ses preuves de noblesse devant M. de Fortia, en 1666, et qui portait pour armes : D'azur, à la barre d'argent, chargée d'un lion de sable, et accompagnée de deux étoiles d'or. Ce sont celles que nous avons rapportées au Répertoire héraldique, faute d'autres renseignements. *Voyez* page 490.

GUENIFEY (DE), à Paris; André-Laurent, membre du conseil des arts et manufactures de France, chevalier de la Légion d'honneur, a obtenu des lettres-patentes enregistrées en la cour royale de Paris le 24 décembre 1814. Il a épousé, le 4 octobre 1797, Catherine-Claude de Savonnières, fille du marquis de Savonnières, de

l'ancienne et illustre maison de ce nom, originaire de la province d'Anjou (1). De ce mariage sont issus :

1° André-Claude-Alfonse de Guénifey, officier de la marine royale, né le premier juillet 1798;
2° Lucien, né le 15 janvier 1800;
3° Jacques-Emmanuel, né le 15 avril 1801;
4° Louis-Alexandre, né le 22 mars 1815;
5° Catherine - Claude - Estelle, née le 17 janvier 1803.

Armes : « D'azur, au léopard d'argent, armé, lampassé et couronné de gueules. »

MONDOT, famille ancienne, originaire du Limosin, province où elle réside encore de nos jours. Elle se distingua à diverses époques, parmi la noblesse d'épée et de robe.

Pierre Mondot de la Martonie, seigneur de Puiguilhem, de Milhac et de Thiviers, premier président au parlement de Bordeaux, en 1510, puis premier président au parlement de Paris, le 3 février 1514, présidait la séance quand le roi François Ier vint au parlement; il lui proposa d'abolir la pragmatique sanction, et cette abolition fut décrétée. Ce fut le comte Mondot qui décida François Ier à disposer, en faveur des pauvres, des amendes imposées par les tribunaux aux plaideurs. Il mourut en 1518, peu aimé des grands du royaume, mais vivement regretté du tiers état, qui lui devait les plus grands services. (*Voyez* l'Histoire de France de Vély, et les Annales du parlement.)

Mondot, seigneur de la Gorce et de Beaujour, descendant du comte de Mondot, demeurant à Arnac la poste (Haute-Vienne), épousa Marie Ytier. De ce mariage sont issus :

1° François-Philippe, capitaine de cavalerie, garde-du-corps sous Louis XVI, l'un des gentilshommes ralliés autour du roi dans les journées des 20

---

(1) Le Trincant a donné la généalogie de cette maison, imprimée à Poitiers en 1638, in-4°.

juin et 10 août 1792; attaché particulièrement à la personne de madame Elisabeth. Il déploya, auprès de cette auguste princesse, un courage qui lui mérita les remerciements les plus flatteurs de la part de Sa Majesté. Il reçut de Son Altesse Royale un diamant, en témoignage de sa satisfaction. Il épousa Pauline de Parseval, fille du fermier-général, et mourut en 1812, laissant une fille :

Césarine, mariée au chevalier de Saint-Didier, receveur-général du département de l'Aude;

2° Jean Mondot, chanoine du Dorat, qui émigra en 1789. Il a toujours été attaché à la cour de France, et est aujourd'hui aumônier de la maison du roi, et chevalier de la Légion d'honneur;

3° François-Philippe Mondot de la Gorce, demeurant à Auxerre (Yonne), marié en 1790 à Marie-Rosalie Floret du Couret, fille d'un ancien lieutenant de roi. Il a de ce mariage :

a. Jules-André-Joseph, ingénieur au corps royal des ponts-et-chaussées de France;
b. Jules-François Mondot, chevalier;

4° Pierre Mondot de Beaujour, qui a laissé deux enfants :

a. Hyppolite-François-Philippe;
b. Pauline Mondot;

5° Marie-Madeleine, religieuse, supérieure de l'hospice de Bourg-Achard, département de l'Eure.

Armes : « De gueules, au lion d'or; au chef cousu de » sable, chargé de trois étoiles d'argent. »

JULLIEN DE VILLENEUVE (DE), en Forez; famille originaire de Bourgogne, province où elle était connue avant le quinzième siècle.

Jacques-Etienne DE JULLIEN, écuyer, seigneur de Villeneuve, né le premier juin 1698, fils d'Antoine de Jullien, écuyer, et de Françoise Virgine de Tréméolles, épousa, le 26 août 1725, Anne-Marie de Parchas-Saint-Marc, fille unique de Marcelin de Parchas-Saint-Marc,

écuyer, et de Claudine Tardy de Montravel. De ce mariage sont issus :

1° Claude-Marcelin, dont l'article suit;
2° Virginie, née le 30 août 1731, mariée le 20 janvier 1761, à Pierre-Joseph d'Arlos, comte d'Entremont, baron de Saint-Victor en Forez;
3° Marie-Anne, née le 16 octobre 1732, mariée, le 4 septembre 1755, à Nicolas-François de Ville, écuyer, seigneur dudit lieu, chevalier de l'ordre militaire du Christ, lieutenant ordinaire de la vénerie du roi, ancien ingénieur en chef à Lyon.

Claude-Marcelin DE JULLIEN, écuyer, seigneur de Villeneuve, né le 12 juin 1726, épousa, le 29 janvier 1749, Marguerite de Beget, fille d'Armand de Beget, écuyer, seigneur du Flachat, en Velay, et de Françoise de Layris-Desponchetz. Il a laissé, entr'autres enfants :

Armand-Marie DE JULLIEN DE VILLENEUVE, écuyer, marié à demoiselle Saint-Sabin de Mayol de Lupé, de laquelle il a eu, entre autres enfants :

1° Claude-Marie-François de Sales, dont l'article suit;
2° Eugène-Nicolas-Marie de Jullien de Villeneuve, chevalier de la Légion d'honneur;
3° Antoine-Marie-Fleury-Zéphirin de Jullien de Villeneuve, garde de la porte du roi en 1815.

Claude-Marie-François de Salles DE JULLIEN DE VILLENEUVE, écuyer, seigneur de Villeneuve, né le 20 janvier 1785, est adjoint au maire de la Ville de Belley, département de l'Ain; marié 1° le 20 février 1810, à Anthelmette BÉATRIX, 2° le 25 juillet 1815, à Jeanne-Christine GAUDET, veuve de M. le baron d'Allemagne. Du premier lit : Jeanne-Françoise-Anthelmette Jullien de Villeneuve.

Armes : « Coupé ; au 1 d'azur, au lion d'or, armé et lam» passé de gueules, La branche de Jullien de Villeneuve » ajoute pour brisure : au 2 de gueules, au pal d'argent. »

BEL-CASTEL D'ESCAYRAC (DE). La famille de Bel-Castel d'Escayrac, est une des plus illustres et des plus anciennes de la province de Rouergue ; elle s'est établie depuis dans celle du Quercy, avant l'an 1300, où il en subsiste deux branches.

Elle est connue dans les titres latins, sous la dénomination DE BELLO-CASTELLO, étymologie d'un nom de terre et de famille, comme il conste des mêmes noms et armes insérés dans les nobiliaires du Rouergue et du Périgord. Elle a des alliances distinguées dans ces provinces et en Lorraine, entre autres avec les maisons de Caumont la Force, de Lostange-S.-Alvere, de Durfort de Duras, de Montesquiou d'Artagnan, de Montalembert, de Viel-Castel, Beaufort de l'Esparre; et en Lorraine, avec les ducs de Choiseuil-Stainville, les barons de Schowembourg, les comtes de Custine, etc.

Les premières de ces alliances sont prouvées par les archives de Najac, Viguerie en Rouergue, qui constatent la noblesse de cette maison, et les possessions de titres et fiefs, etc. Celles qu'elle a faites en Lorraine sont confirmées dans les preuves fournies pour les différents chapitres de cette province.

La maison de Bel-Castel a donné plusieurs officiers distingués; elle a fait ses preuves, tant pour les chapitres nobles de Lorraine que pour la maison royale de Saint-Cyr, l'Ecole militaire de Paris, l'Ordre de Malte et les cours d'Allemagne.

Pierre DE BEL-CASTEL, est rapporté comme présent à divers actes concernant le vicomte Raimond de Trencavel de l'an 1152, et du 2 des calendes de juillet de l'an 1165.

Flotard DE BEL-CASTEL, qualifié noble et damoiseau, *Nobilis Flotardus de Bello-Castro*, *domicellus*, suivant les archives de la Viguerie de Najac, fit foi et hommage, en 1285, sous Philippe-le-Bel, pour les fiefs dépendants de la terre de Bel-Castel et autres, entre les mains de l'archevêque de Narbonne et du maréchal de Mirepoix. Il portait pour armes : *d'azur, à une tour d'argent, sommée de trois donjons du même, crénelés, ajourés et maçonnés de sable.*

Amalric DE BEL-CASTEL, écuyer, et compris dans la compagnie d'hommes d'armes à cheval de Bernard de Guiscard, IIIe du nom, dont la montre fut faite le 5 juin 1348.

N. C. comte DE BEL-CASTEL, qualifié *Nobilis de Bello Castro*, *comes*, possédant les mêmes terres et armes que Flotard, et dont la famille était distinguée par ses

services militaires, fut fait châtelain de la ville de Cahors, vers l'an 1400, à cause de ceux qu'il avait rendus à l'Etat.

Raymond-Bernard DE BEL-CASTEL, seigneur de Campagnac, au diocèse de Sarlat, fut père de Gabrielle de Bel-Castel, mariée par contrat du 16 mai 1484, à Bertrand de Montesquiou, seigneur de Marsan, de Salles et de la Serre.

La filiation non interrompue de cette famille ne remonte qu'à :

I. Jean DE BEL-CASTEL, Ier du nom, seigneur de Bel-Castel, qui épousa, en 1500, noble Christine de Sauniac, damoiselle, et en eut :

II. Raimond DE BEL-CASTEL, Ier du nom, chevalier, capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes, marié, par contrat du 4 février 1526, à Jeanne de Montvaillant, fille et héritière de Jean-Louis de Montvaillant, seigneur dudit lieu, de Castanet, de Cadeslez, etc. en Languedoc, et de Clotilde de Roquefeuille. C'est par cette alliance que la terre de Montvaillant passa dans la maison de Bel-Castel. De ce mariage vinrent :

1° Jean, dont l'article suit;
2° Robert, auteur de la branche des seigneurs d'Escayrac, rapportée ci-après;
3° Raimond, tige de la branche des seigneurs de Montlauzun, rapportée plus loin;
4° Jean, chevalier de Malte, en 1580.

III. Jean DE BEL-CASTEL DE MONTVAILLANT, IIe du nom, seigneur dudit lieu de la Pradele et de Castanet, épousa, le 4 janvier 1553, Jeanne de Bel-Castel, dame de la Pradele. Il présida l'assemblée d'Anduse, tenue le 22 novembre 1579, pour le rétablissement de la paix entre les catholiques et les réformés. Il laissa de son mariage :

IV. Pierre DE BEL-CASTEL DE MONTVAILLANT, Ier du nom, seigneur de Montvaillant, de la Pradèle, de Montredon et du Castenet, qui testa le 18 janvier 1587. Il avait épousé Louise de Vabres, dont il eut :

1° Daniel, dont l'article suit;
2° Claude, mariée, en 1600, à Paul de Vignolles,

seigneur de Vébron, du Claux et de Cassale, mestre-de-camp du régiment de Mende.

V. Daniel DE BEL-CASTEL, Ier du nom, épousa, le 10 avril 1638, Marie de Lignières, et fut maintenu dans sa noblesse, par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc, le 19 janvier 1668.

SECONDE BRANCHE.

Seigneurs d'Escayrac.

III. Robert DE BEL-CASTEL, Ier du nom, second fils de Jean, et de Christine de Sauniac, chevalier, seigneur de Montvaillant, épousa, le 7 avril 1571, Philippe de Boutiers, dame de la terre d'Escayrac en Querci, fille de noble Jean de Boutiers, seigneur de Catus, Pechon et autres lieux, et de noble Anne de Cours, dont pour fils unique :

IV. Jean DE BEL-CASTEL DE MONTVAILLANT, IIe du nom, chevalier, seigneur d'Escayrac, qui obtint, en considération des services de son fils aîné, une sauve garde du roi pour son château d'Escayrac. Il fut marié, le 27 janvier 1597, avec Marguerite de Mauléon, fille de Denis de Mauléon, seigneur de Savaillan, Saint-Sauvy et autres lieux, ci-devant gouverneur de Castel-Jaloux, et commandant le pays de Comminges pour le roi Henri IV, et de Catherine de Montlezun. Leurs enfants furent :

1° Denis, dont l'article viendra :
2° Jacques, comte de Bel-Castel d'Escayrac, qualifié haut et puissant seigneur, messire et chevalier, maréchal des camps et armées du roi, gouverneur de la citadelle de Metz. Il épousa Dorothée de Schowembourg, dont il eut :

a. Marguerite de Bel-Castel, reçue chanoinesse prébendée au chapitre noble de l'église collégiale et séculière de Notre-Dame de Bouxières, près Nancy, le 30 juillet 1662, sur ses preuves de huit quartiers;
b. Anne-Françoise de Bel-Castel, reçue chanoinesse prébendée au chapitre noble de Sainte-Marie de Metz, réuni à celui de Saint-Pierre,

sous le titre de Saint-Louis, où elle est morte le 16 juin 1743;

c. Jeanne Dorothée de Bel-Castel, aussi reçue chanoinesse au même chapitre, sur lesdites preuves d'anciene chevalerie.

3° Jean-Baptiste, qui forme la branche de Montfabes, rapportée ci-après :

V. Denis DE BEL-CASTEL DE MONTVAILLANT, Ier du nom, chevalier, seigneur d'Escayrac, de Saint-André, de Troupenac et autres lieux, fut capitaine de cent hommes de pied dans le régiment de Fimarcon, puis capitaine au régiment de Chambert, et enfin capitaine commandant de la compagnie royale de Chevrière. Le roi lui témoigna son estime et sa satisfaction par une de ses lettres du 4 avril 1623. Il épousa, le 22 avril 1628, Clémence de Boutiers, fille de Geoffroy de Boutiers, seigneur de Catus, de la Cardonie et autres lieux, et de noble Françoise d'Hébrard Duroral, dont vint :

VI. Jean-Louis, Ier du nom, comte DE BEL-CASTEL DE MONTVAILLANT, seigneur d'Escayrac, etc., qui épousa, le 8 février 1660, Clémence de Bonafous, fille de Barthelemi, seigneur de Bonafous, et de Marguerite Dubreuil d'Esparel : il en eut entre autres enfants :

1° Denis qui suit;

2° N...... comte de Bel-Castel, d'abord capitaine au régiment de Bourgogne, cavalerie; qui, lors de la révocation de l'édit de Nantes en 1685, passa au service de Hollande, où il devint lieutenant-général au service des Etats-Généraux, fut nommé leur ambassadeur à la cour de Turin. Il fut tué à la bataille de Villa-Viciosa en Espagne, en 1710, généralissime de troupes hollandaises, conjointement avec le prince de Staremberg qui commandait les Allemands, et le général Stanhope qui commandait les Anglais.

VII. Denis DE BEL-CASTEL DE MONTVAILLANT, IIe du nom, chevalier, seigneur d'Escayrac, etc., épousa le 5 octobre 1694, Marguerite de Durfort, fille de haut et puissant seigneur, messire François de Durfort, chevalier, seigneur de Léobard, de Costeraste, de Pont-Car-

ret, etc., et de Clémence de Vielcastel de Roquecave. De ce mariage vint, entre autres enfants :

VIII. François DE BEL-CASTEL DE MONTVAILLANT, Ier du nom, chevalier, seigneur d'Escayrac, marié, le 18 décembre 1724, à noble Jeanne-Nicolas de la Tourille, fille de noble Gratian de la Tourille, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et de noble Jeanne de l'Archer. De ce ce mariage sont issus :

1° Jean, dont l'article suit ;
2° Anne-Antoinette, reçue à Saint-Cyr en 1741 ;
3° Marie-Louise, aussi reçue à la maison royale de Saint-Cyr en 1745.

IX. Jean DE BEL-CASTEL, IIIe du nom, chevalier, seigneur d'Escayrac, etc., né en 1737, ancien cornette au régiment de cavalerie d'Héricy, résidant en la ville de Caussade en Querci ; a épousé, le 19 décembre 1767, noble Marguerite-Thérèse de Guiton-Monrepos, fille de Joseph Guiton de Monrepos, ancien lieutenant-général de justice et de police de Montréal en Canada, et de noble Thérèse du Duc des Bordes. Leurs enfants sont :

1° Raimond de Bel-Castel de Montvaillant, chevalier, né en 1766, agrégé par le roi au collége royal de la Flèche, le 3 août 1777 ;
2° Louis, né en 1772, aprelé le chevalier de Bel-Castel.

TROISIÈME BRANCHE.

Dite de Mont-Fabes, en Poitou.

V. Jean-Baptiste DE BEL-CASTEL DE MONT-FABES, Ier du nom, chevalier, né en la paroisse de Saint-Cyprien, juridiction de Castelnau de Montratier, en Querci, troisième fils de Jean II et de Marguerite de Mauléon, fut capitaine au régiment de Guiche, depuis Meuse, et fonda la branche de Mont-Fabes en Lorraine, qui passa en Poitou et s'y fixa en 1778. Il épousa, à Phalsbourg en Alsace, où il tenait garnison, Anne-Gabrielle Fois, fille de Nicolas Fois, chevalier, seigneur de Forcaumoulin. De ce mariage vint :

VI. Antoine DE BEL-CASTEL D'ESCAYRAC DE MONT-FABES,

Iᵉʳ du nom, chevalier, né le 23 novembre 1682, premier capitaine de grenadiers, d'abord au régiment de la Fond, qui fut incorporé dans celui de Périgord en 1714, ensuite aide-major avec brevet de commandant de la ville de Sarre-Louis, où il épousa, le 2 avril 1737, avec dispense de l'archevêque de Trêves, et permission de la cour, du 18 janvier de la même année, signée Maurepas, demoiselle Anne-Marie Jacobée de Léonardy, sa cousine, fille de Jean-Henri de Léonardy, officier d'artillerie à la résidence de Phalsbourg. De ce mariage sont issus :

1° Mathieu-Sébastien de Bel-Castel d'Escayrac, né le 13 septembre 1745, entré à l'Ecole royale militaire de Paris, le 15 mars 1755, d'après les preuves requises. Il en est sorti décoré de l'ordre royal et militaire de Saint-Lazare, et est mort à l'Ile Saint-Domingue, capitaine au régiment de Royal-Auvergne;
2° Jean-Baptiste, dont l'article suit;
3° Marianne-Charlotte, né le 3 avril 1738, d'abord dame d'honneur de son altesse madame la princesse de Soubise, le 21 juillet 1761; elle est passée en 1783, à la cour électorale de Hesse-Cassel, où, d'après les preuves de son ancienne noblesse, elle a été nommée grande maîtresse de la cour de son altesse royale et régnante madame Philippine, née princesse de Prusse. Elle a épousé, en 1781, Henri, baron de Schonfeld, général-colonel des gardes du prince, grand-écuyer, son lieutenant-général grand échanson, chambellan, passé lieutenant-général de cavalerie au service de Frédéric Guillaume II, roi de Prusse, qui l'a décoré des grands ordres de l'aigle rouge et de l'aigle noir; ils n'ont point eu d'enfants;
4° Marianne, née le 31 juillet 1743, morte le 29 juin 1761, à la maison de Saint-Cyr.

VII. Jean-Baptiste DE BEL-CASTEL D'ESCAYRAC DE MONT-FABES, Iᵉʳ du nom, chevalier, seigneur de Lairé, Linazey, la Cibillière et autres lieux, né le 26 octobre 1748, est entré à l'Ecole royale militaire de Paris, le 23 novembre 1756, et en est sorti le 1ᵉʳ septembre 1765, décoré de l'ordre royal et militaire de Notre-Dame du Mont-Carmel, et de Saint-Lazare de Jérusalem, pour entrer sous-lieutenant au

régiment d'Auvergne; fut fait lieutenant de la Colonelle, passa dans celui de Gâtinois, dédoublé du premier, qui a pris le nom de Royal-Auvergne, depuis la guerre de l'Amérique; est passé capitaine dans le régiment de Royal la Marine, le 28 février 1778; a été fait chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, en 1791; nommé major à Coblentz, en 1792, par sa majesté Louis XVIII et son auguste frère, Monsieur, comte d'Artois; a été choisi par les princes, pour organiser et commander le cantonnement des bourgeois, grenadiers, soldats, émigrés; est passé au service de Prusse, sous le règne de Frédéric Guillaume II, en qualité de major, adjudant-général et de gouvernement, le 15 août 1794; a été nommé le 31 mai 1792, chambellan de son altesse royale madame la Landgrave de Hesse Cassel, Amélie Philippine, née princesse de Prusse. Il s'est établi près Curac, petite ville du Poitou, en 1778, où il a épousé, 1° dame Henriette-Catherine de Jousserant de Lairé, veuve d'Eléonor de Jousserant de la Voulerine, et fille unique de haut et puissant seigneur, messire François de Jousserant, baron de Lairé, chevalier, seigneur de Linazey, de la Cibillière et autres lieux, et de dame Jeanne-Catherine de Vaucelles; 2° le 14 novembre 1805, Jeanne-Françoise du Vigier, veuve d'André de Beaupoil, marquis de Saint-Aulaire la Luminade, fille de Jean-François du Vigier, chevalier, seigneur de Mirabel en Querci, du Teinturier et des Fontenelles en Poitou, et de dame Marguerite de Beaufort, des comtes de l'Esparre. Du premier lit sont issus:

1° Charles-Auguste, dont l'article suit;
2° Charlotte-Henriette de Bel-Castel.

VIII. Charles-Auguste DE BEL-CASTEL D'ESCAYRAC DE MONT-FABES, chevalier, seigneur de Lairé, né le 14 juin 1780, a succédé à son père dans les biens de sa mère. Il a épousé, au mois d'avril 1804, demoiselle Sophie de Couëtus, fille de haut et puissant seigneurs Jean Baptiste, marquis de Couëtus, chevalier de l'ordre royal et militaire de St.-Louis, capitaine au régiment de Royal-Etranger, cavalerie, qui a été général de division, dans la première guerre de la Vendée: et de dame Gabrielle-Marie du Chilleau. Il a eu de son mariage:

1° Jean-Baptiste-Désiré de Bel-Castel, nommé à une

place d'élève du gouvernement à l'Ecole militaire de la Flèche, par décision de sa majesté Louis XVIII, du 10 février 1815 :

2° Baptiste-Rodolphe ;
5° Charlotte-Lidie;
4° Céleste de Bel-Castel d'Escayrac.

QUATRIÈME BRANCHE.

Seigneurs de Montlauzun, en Querci.

III. Raimond DE BEL-CASTEL DE MONTVAILLANT, IIe du nom, chevalier, troisième fils de Raimond, et de Jeanne de Montvaillant, fut marié, le 6 octobre 1573, avec noble Anne de Domergue, dame de Montlauzun, qu'elle lui porta en dot, fille de noble Antoine de Domergue, gentilhomme ordinaire de la maison de Navarre, et de noble Françoise de Ferrière de Montlauzun. Il eut de ce mariage :

IV. Jean DE BEL-CASTEL, IIe du nom, chevalier, seigneur de Montlauzun, marié 1°, le 3 mai 1601, avec Isabeau d'Escayrac, fille de Charles d'Escayrac, co-seigneur de Cayriech, et de noble Jeanne de la Boissière-Narcès de Gayrac; 2° le 2 août 1609, à noble Jeanne de Laduguere de la Capelle-Mouroux. Ses enfants furent,

Du premier lit :

1° Jean, dont l'article suit;

Du second lit :

2° Louis, comte de Bel-Castel de Permillac, chevalier, *page de la princesse de Condé*, qui fut maréchal-des-logis de la cavalerie légère, et jouit d'une grande considération à la cour de Lorraine, ainsi qu'il appert par nombre de brevets de commissions ou charges honorables. Ses enfants furent :

a. Nicolas, comte de Permillac de Bel-Castel, chevalier, chambellan de son altesse royale Léopold, duc de Lorraine et de Bar, mort sans alliance ;

b. Anne-Françoise, morte femme du baron d'Egeren;
c. N.... de Bel-Castel, mariée à Jean-Baptiste marquis d'Audiffret;

3° Jean-Louis Beraud, comte de Bel-Castel, chevalier, maréchal-de-camp, seigneur de Demecy, gouverneur de Neuf-Châtel, marié à Metz, avec Françoise-Christine de Choiseul-Stainville, fille de Louis de Choiseul, baron de Beaupré, major de cavalerie au service du duc de Lorraine, et de Catherine de la Barre de Suzemont, sa seconde femme. Il fut grand bailli de Metz, ainsi qu'il conste par le certificat des preuves du chapitre de Saint-Louis de la même ville, reçu par M. Rabuart, lieutenant-général du bailliage, en 1682. Ce titre est entre les mains de la branche établie en Poitou; il certifie que pour être reçu grand-bailli de la ville de Metz, il fallait faire preuve de seize quartiers de noblesse. Beraud mourut sans lignée.

V. Jean DE BEL-CASTEL, III° du nom, chevalier, seigneur de Montvaillant, fut capitaine au régiment de Boisse, infanterie; il reçut plusieurs lettres du duc d'Epernon, par lesquelles ce seigneur l'invitait à marcher, lui et ses vassaux, au devant des ennemis, tant dans le Roussillon que dans la Guyenne. Il avait épousé, le 23 décembre 1640, Jeanne du Brun, fille de François du Brun, seigneur de la Gressette, etc., et de noble Françoise de Malgat, dont:

VI. Jean DE BEL-CASTEL, IV° du nom, chevalier, seigneur de Montlauzun, qui reçut plusieurs lettres du président d'Aussonne, lieutenant-général de la province du Quercy, et chef de la noblesse, pour se trouver à diverses convocations. Il épousa, le 23 juin 1678, Anne de Geyan, fille de Bertrand de Geyan, vice-sénéchal d'Agenois et Condomois, et d'Isabeau de Germa. De ce mariage vint:

VIII. Pierre-Joseph DE BEL-CASTEL, Ier du nom, chevalier, seigneur de Montlauzun, de Montvaillant, de la Gressette et autres lieux, marié, le 27 janvier 1716, à Jeanne de Latron de Saint-Hubert, fille de Gabriel de

Latron de Saint-Hubert, seigneur de la Baratre et autres lieux, et Thérèse de Molières, dont :

1° Jacques, qui suit;
2° Joseph, appelé le chevalier de Bel-Castel, qui a été capitaine au régiment de Royal la Marine, infanterie.

VIII. Jacques DE BEL-CASTEL, Ier du nom, chevalier, seigneur de Montlauzun, de la Gressette et autres lieux, residant à Cahors en Querci, a recueilli la succession des Bel-Castel de Permillac de la ville de Nanci, de M. de Bel-Castel, établi à Metz, après la mort de dame Anne-Françoise de Bel-Castel de Permillac, baronne d'Egeren. Jacques de Bel-Castel a vécu sans alliances.

Armes : « Ecartelé, au 1 et 4 d'azur, à la tour d'ar-» gent, sommée de trois donjons du même crénélés, » ajourés et maçonnés de sable, qui est de BEL-CASTEL; » au 2 et 3 de gueules, à trois lances d'or en pals, qui » est DE MONTVAILLANT : supports deux lions. La branche » de Montfabes porte pour supports deux licornes. C'est » ainsi qu'il faut rétablir ces armoiries au Répertoire. » *Voyez* page 214.

ESPARRON (D'), en Languedoc, famille originaire de Provence, qui forme aujourd'hui deux branches: l'aînée établie à Beaucaire, et la cadette à Aigues Mortes.

I. Noble et égrège homme Antoine D'ESPARRON, auteur de cette famille, est rappelé dans le contrat de mariage de son fils qui suit. Il assista, pour la ville de Saint-Maximin dont il était citoyen, aux états assemblés à Aix le 9 avril 1487. Il avait épousé Dulcie de Raimond, dont :

II. Etienne D'ESPARRON, Ier du nom, qui vint s'établir à Aigues-Mortes vers l'an 1494, et s'y maria, le 5 décembre 1516, devant Michel Minhaudy, notaire de cette ville, avec damoiselle Jeanne Vernède, fille d'honorable homme Germain Vernède et de damoiselle Aleyssète de Villar. L'acte en latin s'exprime ainsi : *Tractatum fuit de matrimonio, per verba de presenti feliciter contra-*

hendo, per et inter nobilem Stephanum Esparron, oriundum villæ Sanmaximini, diocœsis aquensis in Provinciâ, filium naturalem et legitimum nobilis et egregii viri Antonii d'Esparron et defunctæ domicellæ Dulciæ de Raimond, nunc verò habitatorem villæ Aquarum-Mortuarum diocœsis Nemausensis, ex unâ, etc. Etienne d'Esparron fut ensuite reçu habitant d'Aigues-Mortes en la manière usitée alors. La délibération prise à ce sujet par le conseil politique de cette ville, le 30 janvier 1531, déclare, « qu'attendu que noble homme mossur Estienne » Esparron es resident dins la présente villa despuis maïs » de vingt aunados que a quittat la Provence son pays, » sera resu abitan et se presentara por prometre et jurar » fidelitat au rey et tota la causa publique ». Il testa le 18 mai 1539, laissant de son mariage :

III. Folcrand D'ESPARRON, écuyer, marié avec damoiselle Madeleine de Gevauldan, fille de M. Pierre Gevauldan, licencié ès droits, et damoiselle Béatrix de Godel, d'Aigues-Mortes, par contrat du 11 juillet 1541. Il donna une procuration le 9 octobre 1552, et fit son testament le 14 novembre 1575, laissant :

1° Etienne, dont l'article suit ;
2° Claude,
3° Pierre,
4° Jean,
} rappelés, avec Etienne, dans le testament de leur père.

IV. Etienne D'ESPARRON, IIe du nom, écuyer, épousa, le 24 novembre 1579, damoiselle Gabrielle de Farges, qui testa le 8 septembre 1589 et mourut en 1590. Il se distingua en 1598, ainsi que ses concitoyens, lorsqu'en exécution des ordres du roi Henri IV, on chassa d'Aigues-Mortes le gouverneur, qui s'était rendu suspect, pour y recevoir à sa place le sieur de Gondin, ainsi qu'il appert par la délibération de la commune, du 18 février 1598. Il vivait encore le 24 novembre 1618, et laissa de son mariage :

1° Antoine, dont l'article suit ;
2° Marguerite d'Esparron.

V. Antoine D'ESPARRON, IIe du nom, écuyer, capitaine de cinquante hommes d'armes, fut du nombre des habitants d'Aigues-Mortes, tant catholiques que protes-

tants, qui, à l'occasion des troubles qu'on avait lieu de craindre dans le royaume, firent serment, en présence de Jean de Corbières, commandant de la place, d'être toujours unis et de rester fermes dans la fidélité et obéissance au roi, ainsi qu'il conste par la délibération de la communauté de cette ville, du 6 mai 1619. Parmi les principaux habitants qui prêtèrent ce serment, on remarque Jean Bancillon, ministre protestant; Claude de la Pierre, prévôt du chapitre; François de Solas, chanoine, et nobles de Sangui, de Rozel, de Toussain, Jean de Conseil de Saint-Roman, François de Conseil de la Condamine, Antoine d'Esparron, Claude Chante-Perdrix, etc. etc.

Les troubles éclatèrent en effet, et ledit Antoine d'Esparron se comporta si bien à la tête d'une troupe de gens de pied, dont M. de Châtillon lui avait confié le commandement, que les rebelles ne purent rien entreprendre contre la ville.

Louis XIII, désirant lui donner des marques de sa satisfaction, et voulant le traiter favorablement, à cause de ses services et ceux de ses devanciers, ratifia, par brevet du 3 juillet 1622, la commission de capitaine de cinquante hommes d'armes, qui lui avait été accordée par M. de Châtillon, comte de Coligny, gouverneur de la ville d'Aigues-Mortes, le 8 mai de la même année. Le brevet porte, avec l'exemption de logement et fournitures de guerre, la permission de faire apposer aux lieux éminents de ses maisons et domaines les armoiries et pannonceaux du roi. Il avait épousé, 1° damoiselle Madeleine d'Amphoux; 2° le 5 novembre 1619, damoiselle Marguerite Vannelles, fille de George Vannelles, docteur et avocat, et de damoiselle de Girard, de la ville de Lunel. Il testa le 20 juin 1622, et mourut peu de temps après. Dans son testament, il nomme une fille de son premier mariage, et deux enfants en bas âge, et de sa seconde femme :

1° Jacques, mort en bas âge;
2° Henri, qui suit.

VI. Henri d'Esparron, Ier du nom, écuyer, né le 20 février 1622, épousa, par contrat du 21 décembre 1642, damoiselle Marie Beausson, fille de Louis Beaus-

son, docteur en médecine, et de damoiselle Louise Coturié d'Aigues-Mortes. Il testa, avec sa femme, le 22 juillet 1693, et mourut le premier de juillet 1694, laissant de son mariage :

1° Alexandre, qui suivra ;
2° André ;
3° Anne.

VII. Alexandre d'Esparron, Ier du nom, écuyer, né le 6 janvier 1647, épousa, par contrat du 4 janvier 1670, Anne-Gaillarde Merle, fille de Jean Merle, procureur en la cour des comptes, aides et finances de Montpellier, et de damoiselle Ducarbon, de cette même ville. Il fit son testament le 24 août 1692, dans lequel il nomme Jean, son fils unique, qui suit :

VIII. Jean d'Esparron, Ier du nom, écuyer, capitaine d'infanterie, né le 20 octobre 1677, entra dans le régiment de Piémont, et parvint au grade de capitaine, par commission du 11 octobre 1707. Il épousa, par contrat du 25 avril 1716, Marie-Anne de Mastinon, d'Aigues-Mortes, et testa le 10 avril 1748. De ce mariage vinrent :

1° Alexandre, qui suit ;
2° Pierre-Claude, qui après avoir servi long-temps dans les troupes provinciales, entra à l'hôtel royal des Invalides, ayant le grade de capitaine, et y mourut sans postérité ;
3° Jean-Alexandre, ecclésiastique, mort en 1791.
4° Anne ;
5° Marie-Elisabeth, mariée à Barthélemi Baumes, de Lunel.

IX. Alexandre d'Esparron, IIe du nom, écuyer, né le 21 janvier 1717, lieutenant-général de l'amirauté d'Aigues-Mortes, et juge royal de la même ville, a été gardé et maintenu, lui et sa postérité, dans leur noblesse d'extraction, par arrêt du conseil d'état du roi du 8 décembre 1789. Il avait épousé, le 10 mai 1745, Marguerite Deydier, fille de noble Guillaume Deydier, docteur en droit et avocat, et de N..... Gilly. De ce mariage vinrent :

1° Jean-Charles, dont l'article suit ;

2° Antoine d'Esparron, chef de la branche d'Aigues-Mortes. Il a servi avec distinction dans les échelles du Levant, en qualité de vice-consul du roi, depuis 1776 jusqu'en 1793.

X. Jean-Charles d'Esparron, Ier du nom, écuyer, membre du collége électoral du département du Gard, a été maintenu, par lettres-patentes de sa majesté Louis XVIII, du 17 mars 1815, confirmatives de l'arrêt du conseil de 1789, dans la possession et jouissance de sa noblesse, ensemble ses enfants, postérité et descendants nés et à naître en légitime mariage, etc. Il s'est établi à Beaucaire en 1793, et y fonde la branche aîné. Il avait épousé, le 22 septembre 1784, Marie-Mélanie de Conceyl, fille de feu noble François-Regis de Conceyl, d'Aigues-Mortes, et de dame Françoise-Marguerite Deboschel, de Beaucaire. De ce mariage sont issus :

1° Marie-Antoine-Césaire, dont l'article suit;
2° Marie-Antoinette, née le 23 juillet 1815; mariée, par contrat du 17 avril 1809, avec Joseph-Louis-Marie Peyre, de Beaucaire;
3° Marie-Emilienne, née le 5 janvier 1786, qui a épousé, par contrat du 29 mai 1811, noble Ango-Charles-Joseph-Guillaume-Renaud-Gaspard Desporcellets, de Beaucaire;
4° Marie-Ursule-Henriette d'Esparron, née le 21 octobre 1797.

XI. Marie-Antoine-Césaire d'Esparron, Ier du nom, écuyer, né le 27 août 1789; était lieutenant dans l'armée du Midi, commandée par S. A. R. M. le duc d'Angoulême, et n'a quitté ce prince qu'après la capitulation. Il s'est réuni une seconde fois à ses compagnons d'armes, pour faire triompher la cause de son roi. Il est actuellement lieutenant dans le second bataillon du premier régiment des Gardes-Royaux du Gard, organisé dans la ville de Beaucaire, et commandé par M. le comte Henri de Bernis. Par contrat du 18 novembre 1812, il a épousé mademoiselle Françoise-Adélaïde-Victoire Rey, fille de M. Rey, propriétaire, et de feue dame Marie-Victoire Rastoul, d'Avignon.

Armes : « D'or, au pal de gueules, chargé d'une bisse

» de sable, entravaillée dans une épée d'argent, dans son » fourreau de sable, la pointe en bas; timbré d'un casque » taré de profil, avec ses lambrequins aux émaux de » l'écu ».

MORIN DE BERTOUVILLE, DE RESSENCOURT, DE LA RIVIERE ET D'AUVERS; famille originaire de Normandie, où elle est encore fixée de nos jours.

I. François MORIN, écuyer, épousa demoiselle Roberte de Champ-Roger. De ce mariage vint:

II. Michel MORIN, écuyer, marié, par contrat du 7 janvier 1596, avec demoiselle Catherine de Croisy, dont :

III. Michel MORIN, écuyer, seigneur de Cauvigny, qui laissa de son mariage, contracté le 26 juin 1633, avec demoiselle Françoise de Sainte-Marie :

1° François, dont l'article suit ;
2° Louis, qui a fondé la branche puînée rapportée plus bas.

IV. François MORIN, écuyer, seigneur de Bertouville, épousa Françoise d'Arnois, qui le rendit pere de :

V. François MORIN, écuyer, seigneur de Bertouville, marié, par contrat du 14 janvier 1698, à demoiselle Louise Lefèvre. Il eut pour fils :

VI. Jacques MORIN, chevalier, marquis de la Rivière, qui laissa de son mariage, contracté avec demoiselle N.... Legris :

VII. Nicolas-Anne MORIN, chevalier, marquis de la Rivière, lieutenant-colonel de cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, marié à demoiselle Bonne-Charlotte de Vauquelin. De ce mariage est issu :

VIII. Eugène-Charles-François MORIN DE LA RIVIÈRE, brigadier des mousquetaires du roi en 1815, marié à demoiselle Adèle-Bonne-Hyacinthe Humbert de Tonnoy, dont :

1° Achille-Georges-Charles Morin de la Rivière;

2° Jules-Charles Morin de la Rivière ;
3° Julien-Noël Morin de la Rivière.

SECONDE BRANCHE.

IV. Louis Morin, écuyer, seigneur de Ressencourt, fils puîné de Michel Morin et de demoiselle Françoise de Sainte-Marie, épousa, par contrat du 5 août 1683, demoiselle Marie de Maillet. De ce mariage vint :

V. Philippe Morin, écuyer, seigneur de Bertouville, Ressencourt et Auvers, mousquetaire du roi, marié, par contrat du 22 juillet 1716, avec demoiselle Geneviève-Susanne Girard, dont :

VI. Auguste-Philippe-Charles Morin, chevalier, seigneur, marquis d'Auvers, baron de Pretat, etc., mousquetaire du roi ; il épousa, par contrat du 23 mai 1745, demoiselle Anne-Marguerite Chesnel de Pénilleuse. De ce mariage vinrent :

1° Philippe-Auguste, dont l'article suit ;
2° Charles-Alexandre Morin, comte d'Auvers, officier d'infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, chef de légion des gardes nationales du département de la Seine-Inférieure, marié à demoiselle aimée Beaudouin de Beuville, sans enfants ;
3° Charles-Armand-Fortuné Morin, chevalier d'Auvers, marié à demoiselle N... Il a des enfants.

VII. Philippe-Auguste Morin d'Auvers, chevalier, conseiller au parlement de Normandie, seigneur, marquis d'Auvers, seigneur de Breteville, Varneville, Béautat, etc., et a épousé, par contrat du 5 mai 1778, demoiselle Marie-Julie-Félicité de Tocqueville, dont :

1° Henry Morin d'Auvers, major des gardes nationales du département de la Seine-Inférieure ;
2° Jules Morin d'Auvers ;
3° Raymond Morin d'Auvers ;
4° Roger Morin d'Auvers.

Cette famille a été maintenue dans sa noblesse le 13 août 1666.

Armes : « D'or, à la croix engrêlée de sable, qui est » de Morin; écartelé d'argent, à deux fasces d'azur, » accompagnées de six merlettes de gueules, trois, deux » et une, qui est de Sainte-Marie. Devise : *Fortis,* » *fidelisque simul.* »

PARTZ de PRESSY (de), aux Pays-Bas.

La famille noble de Partz est très-ancienne, et tire son nom de la terre de Partz, située en Allemagne, dont elle est originaire. L'un des membres de cette famille vint s'établir dans les Pays Bas dans le quatorzième siècle; ses descendants ont toujours été comptés au rang des principales familles nobles, et ont toujours contracté des alliances avec les maisons les plus illustres de ces provinces.

En attendant des recherches ultérieures, et ne voulant rien avancer que d'après les titres authentiques, le Ier degré connu est :

I. Jean de Partz, Ier du nom, écuyer, seigneur de Buissertain, qui épousa, en 1490, noble demoiselle N.... de Cavrel, fille de noble homme N.... de Cavrel, écuyer, dans le comté de Saint-Pol, en Artois. De ce mariage vint, entr'autres enfants :

II. Pierre de Partz, l'aîné, Ier du nom, écuyer, seigneur du Plouy, d'Herlin en partie, marié, en 1528, à Antoinette d'Amiens, fille de Jean d'Amiens, chevalier, seigneur de Moncheaux, dans le comté de Saint-Pol, et d'Agnès de Canteleux, dont :

III. Antoine de Partz, Ier du nom, écuyer, seigneur de Buissertain, d'Herlin, en partie, qui épousa, à Arras, par contrat du premier juin 1582, Marie le Feutre, fille d'Antoine le Feutre, et de sa seconde femme Jeanne de Habarcq. Il eut pour fils aîné :

IV. Jean de Partz, IIe du nom, écuyer, seigneur de Buissertain, en partie, etc., gouverneur d'Avesne en 1619, marié, à Arras, par contrat du 10 janvier 1626, avec Marie de Bassée, qui testa le 22 mars 1638, étant veuve, fille de Jean de Bassée, écuyer, seigneur de Waton, et d'Eléonore de Verloing. De ce mariage vinrent :

1° Jean-François, chef de la branche aînée, en Artois, dont l'article suit;
2° Marc-Antoine, auteur des branches établies en Flandre et en Brabant, rapportées ci-après;
3° Jean-François-Joseph, chevalier, seigneur du Quesnoy, mort en 1694;
4° Marie-Elisabeth, rappelée au testament de sa mère en 1638;
5° Anne-Thérèse, morte sans alliance, le 20 décembre 1691;
6° Barbe-Léonore de Partz, rappelée comme vivante lors du testament de sa mère, en 1638.

V. Jean-François DE PARTZ, Ier du nom, chevalier, seigneur d'Herlin, d'Equire, de Pressy, etc., membre du corps de la noblesse des états d'Artois, mort le 11 février 1697, avait épousé Catherine de Payen d'Hautescottes, fille de Nicolas de Payen, écuyer, seigneur d'Hautescottes, et d'Isabeau de Lattre d'Ayette. De ce mariage vinrent :

1° François-Joseph, dont l'article suit;
2° Christophe-Antoine, qui, en 1697, était lieutenant au régiment walon d'Isenghien, mort sans alliance à Equire, le 13 octobre 1703;
3° N..., officier audit régiment d'Isenghien, tué dans les guerres d'Italie sous Louis XIV, sans avoir été marié.

VI. François-Joseph DE PARTZ, Ier du nom, chevalier, marquis de Pressy, seigneur d'Equire, de Pressy, de Crepy, d'Herlin, de la Rachie, etc., capitaine au régiment walon d'Isenghien, député ordinaire, et à la cour pour le corps de la noblesse des états d'Artois, en 1711 et 1717, épousa, à Arras, par contrat du 23 septembre 1702, Jeanne-Isabelle de Beaufort, dame d'Hersin, morte à Arras en 1744, fille d'Antoine-Joseph de Beauffort, chevalier, seigneur du Cauroy, de Lassus, des Bouchardries, de Nedoncelles, etc., et d'Antoinette Adrienne du Mont-Saint-Eloy. De ce mariage sont issus :

1° Ambroise-Emmanuel-Antoine, qui forme le degré suivant;

2° François-Joseph-Gaston de Partz de Pressy, né à Equire, dans le comté de Saint-Pol, en Artois, le 23 septembre 1712. Il fit, en 1722, ses preuves de noblesse, pour entrer au collége des Quatre-Nations, à Paris; fut docteur en théologie, abbé de Ham, chanoine d'Aire, sacré évêque de Boulogne-sur-Mer, en 1743, et mourut à Boulogne le 6 octobre 1789. Il est auteur de plusieurs ouvrages de théologie estimés;

3° Louis-Charles-Marie-Rodolphe, dit le chevalier *de Pressy*, capitaine au régiment de la marine, mort en Bohême en 1748, sans alliance;

4° Marguerite-Dorothée, dite mademoiselle d'*Equire*, née à Equire, le 5 octobre 1707, morte sans alliance à Arras, en 1758;

5° Robertine-Antoinette, dite mademoisselle *de Pressy*, morte sans alliance à Arras, en 1801;

6° Albertine-Thérèse, qui épousa messire Pierre-George de Vaucouleurs, comte de Lanjamet, maréchal de camp, morte sans enfants, à Hesdin, en 1791;

7° Madeleine-Barbe-Henriette, dite mademoiselle *de Crepy*, morte sans alliance, en 1741;

8° Marie-Catherine-Josephe, née à Equire, le 25 septembre 1705, morte au château de Dion-le-Val, en Brabant, vers 1741. Elle avait épousé, le 28 juin 1731, messire François, marquis d'Alsace, chambellan de Sa Majesté l'empereur d'Allemagne, dont vinrent huit enfants. L'aîné, Jean-François-Joseph, marquis d'Alsace, chambellan de l'empereur, seigneur de Bourlaimont, épousa, en 1768, noble demoiselle Albertine Vandewerve, ayant eu de ce mariage trois fils, dont un seul a été marié, Pierre-Simon, marquis d'Alsace, capitaine au régiment de Royal-Normandie, né à Metz en 1772, a épousé, en 1804, mademoiselle N... de Croismare, dont il a deux fils.

VII. Ambroise-Emmanuel-Antoine DE PARTZ DE PRESSY, Ier du nom, chevalier, marquis d'Equire, seigneur desdits lieux, de Crepy, Herlin, Bergheuneuse, Cormont, etc., né à Equire le 14 juin 1704, mort le

9 décembre 1789, officier au régiment Royal, cavalerie, membre du corps de la noblesse des états d'Artois Il avait épousé, par contrat du 20 juillet 1743, au château de Rollepot, Marie-Marguerite de Fontaines, dame de Cormont, en Boulonnais, née au château de Machy, en Ponthieu, le 13 janvier 1723, morte à Equire le 17 février 1798, fille de François de Fontaines, chevalier, et de Marie-Marguerite de Flahaut des Aunois. De ce mariage vinrent :

1° François-Marie, dont l'article suit;
2° Marie-Lorette-Joséphine, née à Abbeville, le 28 mars 1748, morte sans alliance, le 28 janvier 1801;
3° Marguerite-Dorothée, née en 1752, mariée le 12 de novembre 1776, à messire François-Joseph de Contes, titré baron de Contes et d'Egranges, mort en 1809, dont postérité;
4° Marguerite-Josephe, née à Equire, le 26 juin 1757, vivante, sans alliance, en 1815.

VIII. François-Marie DE PARTZ, Ier du nom, chevalier, marquis de Pressy, seigneur d'Equire, Pressy, Herlin, Crepy, Bergheuneuse, etc., né le 9 juin 1746, ancien officier au régiment du roi, infanterie, membre du corps de la noblesse des états d'Artois, a épousé, par contrat du 20 novembre 1772, Marie-Adélaïde de Loste de Willeman, dame de Willeman, de Saint-Léger, de Clety, d'Etrées, de Valines, d'Orcan, de Lignières, de Tongry, etc., fille unique et héritière de messire François-Edouard-Joachim de Loste, chevalier, marquis de Willeman, membre du corps de la noblesse des états d'Artois, et de dame Elisabeth Bail de Lignières. De ce mariage sont issus :

1° François-Joseph, qui forme le degré suivant;
2° Marie-Charlotte-Antoinette de Partz de Pressy, mariée, par contrat du 27 décembre 1812, à messire Augustin-César le Ver de Gonzeville, chevalier, seigneur de Roquefort, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment de Royal Navarre.

IX. François-Joseph DE PARTZ DE PRESSY, IIe du

nom, chevalier, marquis d'Equire, né au château de Willeman, le 6 juin 1775, a épousé, au château du Cauroy, le 16 septembre 1812, noble demoiselle Florence-Marie-Clotilde de Beauffort du Cauroy, fille de messire Emmanuel-Constant-Joseph, baron de Beauffort, seigneur de Cauroy, Hanescamps, etc., capitaine au régiment du Roi, infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, membre du corps de la noblesse des états d'Artois, et de Victoire-Louise-Marie-Caroline de Beauffort de Mondicourt, chanoinesse de Denain, née en 1756, vivante en 1815. De ce mariage sont issus :

1° N... de Partz de Pressy, né en 1815.
2° Celine de Partz de Pressy, née en 1813;
3° Adélaïde de Partz de Pressy, née en 1814;

SECONDE BRANCHE.

Vicomtes de Courtray, établis en Flandres et en Brabant.

V. Marc-Antoine DE PARTZ, Ier du nom, écuyer, seigneur du Quesnoy, fils puîné de Jean de Partz et de Marie de Bassée, épousa, en la ville de Grammont, en Flandre, le 20 juillet 1653, Catherine-Natalie de Hembize, dont vinrent :

1° Jean-François Lievin de Partz, qui forme le degré suivant;
2° Marc-Antoine de Partz, écuyer, capitaine de cavalerie aux Pays-Bas en 1702, vivant en 1716. Il eut pour fils :
Jacques-Octave de Partz, écuyer, mort à Grammont en 1785;
3° Adrien de Partz, écuyer, auteur d'une branche qui s'est éteinte;
4° Gilles-Corneille de Partz, né à Grammont en 1668, marié, en 1711, avec Barbe-Thérèse Damman, dont vint :

Jean-Paul de Partz, écuyer, seigneur de Vianne, né en 1712, marié, en 1744, avec Marguerite-Josephe, marquise de Devenisch-d'Athlone,

morte à Bruxelles en 1796. De ce mariage vinrent : 1° Léopold-Joseph-François de Partz, né vers 1745, titré marquis de Partz de Devenisch, par lettres-patentes de l'empereur d'Allemagne, souverain des Pays-Bas, en date du 14 de juillet 1768. Il est mort en Irlande, sans alliance ; 2° Marie-Charlotte-Josephe de Partz, mariée au baron de Willebroëck, morte sans enfants ; 3° Reine-Elisabeth de Partz, dame de Vianne, née à Grammont en 1746, morte au château de Vianne, près de Grammont, le 27 mai 1814. Elle avait épousé, le 11 juin 1770, messire Jean-Baptiste de Blondel de Beauregard, chevalier, seigneur de Noyelle-sous-Bellonne, membre du corps de la noblesse des états d'Artois, mort à Bruxelles en 1803, laissant deux fils : 1° Octave-Joseph; 2° Eustache de Blondel de Beauregard, mariés tous deux en 1810, et habitant actuellement la ville de Bruxelles.

VI. Jean-François-Liévin DE PARTZ, chevalier, vicomte de Courtray, seigneur d'Ogierland, de Grisperre, etc., mort en 1724, avait épousé Philippine-Maximilienne d'Odrimont. De ce mariage vinrent :

1° Charles-François, dont l'article suit ;
2° Joseph-Maximilien de Partz, prieur de l'abbaye noble d'Eenaeme, aux Pays-Bas ;
3° Alexandre-Joseph, mort sans postérité.

VII. Charles-François DE PARTZ, chevalier, vicomte de Courtray, conseiller au grand-conseil à Malines, où il mourut en 1756, épousa Caroline-Françoise-Thérèse de Spruyte, fille de noble homme Jean-Claude de Spruyte, écuyer, seigneur de Putemberg, et de Jeanne-Marie Husmans, décédée à Malines en 1740. De ce mariage sont issus :

1° Emmanuel-Charles-Giles, qui suit ;
2° Hyacinthe-Jacques-Jean de Partz, prêtre, prevôt de la cathédrale de Malines, maître des requêtes de l'hôtel de Sa Majesté l'empereur d'Allemagne, conseiller ecclésiastique au grand conseil de Malines, où il est mort le 27 décembre 1781 ;

3° Thérèse-Guilaine, dite mademoiselle *de Grisperre*, morte sans alliance le 21 septembre 1814.

VIII. Emmanuel-Charles-Giles DE PARTZ, chevalier, vicomte de Courtray, seigneur de Putemberg, Wavre, etc., mort en 1773, épousa, en 1761, sa cousine, issue de germain, Marie-Antoinette-Ursule de Partz, morte au château de Putemberg en 1807, fille aînée de Jacques-Octave de Partz, mort à Grammont en 1785. De ce mariage est issu :

IX. Hyacinthe-Emmanuel-Marie DE PARTZ, chevalier, vicomte de Courtray, seigneur de Putemberg, de Wavre, etc., demeurant au château de Putemberg. Il a épousé Jeanne-Elisabeth-Guillelmine de Roest d'Alkemade, dame de Jeandrin, etc., fille aînée de messire N..., comte de Roest d'Alkemade, d'une illustre et ancienne famille de Hollande, et de Marie-Elizabeth de Hemptines. De ce mariage sont issus cinq enfants, vivants sans alliance en 1815 :

1° Jérôme de Partz de Courtray, né le 27 juin 1788;
2° Hubert de Partz de Courtray, né en 1790;
3° Théodore de Partz de Courtray, né en 1795;
4° Eliza de Partz de Courtray, née en 1789;
5° N.... de Partz de Courtray, née en 1792.

Armes : « D'argent, au léopard de sinople, armé » et vilené de gueules. »

GAUVILLE (DE), maison originaire de Normandie, dont le nom primitif était HARENC, qui est un nom Danois. Les seigneurs qui l'ont porté sont connus en Normandie, dès la plus haute antiquité : ils étaient tellement multipliés et possédaient une si grande quantité de fiefs dans la haute et basse Normandie, que parmi le grand nombre d'individus dont l'Histoire et les Chartres nous ont transmis la connaissance, il serait facile de faire un choix pour former une généalogie suivie et très-apparente; mais ne voulant

rien hasarder, nous nous bornerons à rendre compte de plusieurs actes qui concernent cette maison, jusqu'au degré où commence la filiation certaine et suivie.

Dans le milieu du onzième siècle, sous le règne de Guillaume le Conquérant, la maison d'Harenc était déjà divisée en plusieurs branches. Odéric Vitalis, moine de Saint-Evroult, nous les fait connaître, soit en rapportant des faits historiques, soit en parlant des aumônes que les seigneurs de cette maison ont faites à l'abbaye de Saint-Évroult. Dans le livre V, pag. 595, de ces aumônes, règne de Guillaume II, dit le Conquérant, il est fait mention d'*Unfroy Harenc*, *Havise*, sa femme, *Asselin*, leur fils aîné, *Payen*, *Alexandre*, leurs puînés, et *Goël*, fils d'Asselin.

Unfroy, attaqué d'une grande maladie, et dans la crainte de la mort, se retira à l'abbaye du Bec, y prit l'habit monastique et y mourut. Asselin, son fils aîné, prit d'assaut le château d'Ivry. Il fallait qu'Asselin Harenc fût bien puissant et bien rédouté, puisque Guillaume de Breteuil, qui devait être furieux de la félonie de son vassal, lui donna en mariage Isabelle, sa fille, dont il eut sept enfants. Il resta en possession du château d'Ivry, et eut pour successeur *Raoul Harenc*, son fils aîné, qui, à la suite de son père, conserva le château d'Ivry.

On voit à la Bibliothèque du Roi, verso 40 des Généalogies, que ce Raoul Harenc, souscrivit à une charte de Robert, comte de Meulan, de l'an 1099; il est probable que les enfants d'Unfroy, ces sept fils d'Asselin, et ceux de Raoul, formèrent les différentes branches qui étaient établies dans la haute Normandie, sur la fin du douzième siècle.

La paroisse de la *Ferrière-Harenc*, dans le diocèse de Bayeux, annonce qu'elle avait été possédée, dès la plus haute antiquité, par les seigneurs de ce nom. Dans le petit Cartulaire de l'évêché de Bayeux, est une charte de Henri I, roi d'Angleterre, dans laquelle *Roger Harenc*, est compris au nombre des nobles tenants de l'évêché de Bayeux; le même Roger est employé dans le Domesday, et l'on voit à la page 44 du Cartulaire de Philippe-Auguste, à la Bibliothèque du Roi, que *Robert Harenc* y est appelé pour son fief Harenc; ainsi, il n'est pas douteux que les Harenc occupaient la paroisse de la Ferrière-Harenc; mais leurs possessions les plus considérables, étaient entre

Evreux et Conches. Nous allons donner le détail de ceux dont les Chartes des religieux de ce canton ont transmis connaissance.

Robert Harenc, seigneur de Waudreville ou Gaudreville, sous Glisoles, est souscrit à une charte de conformation de biens à l'abbaye de Conches, donnée par Rotrou, archevêque de Rouen, qui fut élu en 1162. On ne connaît point la descendance de ce seigneur.

Guillaume Harenc, seigneur de Tornedos et de Jumelles, vivait dans le milieu du douzième siècle; il avait épousé Basile de Formoville, qui était veuve de lui en 1192, suivant une charte de l'abbaye de la Noé de cette époque. Elle y est dite : *Basilia forma villa, domino de Glisolus.* La terre de Glisoles entra ainsi dans la maison Harenc. Du mariage de Guillaume, avec Basile de Formoville, vinrent deux enfants, Simon et Basile, dont nous allons parler.

Simon Harenc, seigneur de Tornedos, Basile, dame de Glisoles et de Jumelles, sa sœur, sont rapportés dans une charte sans date qui est à l'abbaye de la Noé, dans laquelle il est fait mention de Guillaume Harenc, leur père; cet acte qui est postérieur à l'an 1192, contient que Robert, comte de Meulan, après avoir confirmé à l'abbaye de la Noé, tout ce qui lui avait été donné par son père, en qualité de seigneur de Virolet, confirme en outre tout ce qui avait été donné par Guillaume Harenc, à prendre sur la grange de Jumelles, et dont l'abbaye avait déjà obtenu la confirmation de Basile de Glisoles, sœur de Simon Harenc. Cette charte est à la Bibliothèque du Roi, dépôt de M. Bejon, n° 55. Basile Harenc fut mariée, mais elle n'eut point d'enfants, et fut long-temps veuve. La preuve en est qu'après sa mort, ses terres de Glisoles et de Jumelles revinrent à Guillaume Harenc, son neveu, fils de Simon Harenc, seigneur de Tornedos, qui ne vivait plus, ainsi que sa sœur, en 1202. Guillaume Harenc, seigneur de Tornedos, de Glisoles et de Jumelles, avait succédé à Simon Harenc, son père, et à Basile Harenc, sœur dudit Simon.

Il existe à l'abbaye de la Noé, un original sans date, très-bien conservé, par lequel Guillaume Harenc confirma aux religieux de cette abbaye toute l'aumône que leur avait faite Basile de Grisoles. Au bas de cette charte pend un sceau de cire verte, représentant un homme à

cheval, la lance à la main, avec cette inscription : *P. Willelmii Harenc;* ainsi que plusieurs autres, également sans date, dans cette même abbaye. Guillaume Harenc avait un sœur, nommée *Avicie*, qui avait épousé un seigneur d'Orvaux. C'est ce qu'on voit pag. 65, cotte 26 du cartulaire de la Noé, dans une charte datée de 1230, par laquelle Guillaume Harenc de Grisoles déclare qu'il a eu pour agréable la donation qu'a faite aux religieux de la Noé, son neveu Raoul d'Orvaux, tout ce qu'il possédait à Tornedos, à ceux du mariage de sa mère Avicie, qui était sœur dudit Guillaume Harenc de Glisoles. Après Guillaume Harenc, seigneur de Tornedos et de Glisoles, on trouve dans le cartulaire de l'abbaye de Conches, p. 137. rect. *Richard Harenc*, chevalier, qui assista aux plaids de Couches, le premier mercredi après la circoncision de l'an 1244, à ceux du 6 mars 1247, et à ceux qui furent tenus le jour de Saint-Clément, 1249. Certainement c'était un des fondataires de la seigneurie de Conches, qui, en cette qualité, était tenu au service de la juridiction. Il devait être le fils de Guillaume Harenc, puisqu'alors il n'y avait plus que cette branche dans ce canton; mais on ne peut l'assurer. Nous voyons quelque chose de plus indicatif, sur *Jean Harenc*, chevalier, qui assista aux plaids de Conches, la première semaine après la Saint-Jean-Baptiste, 1251; suivant le cartulaire de l'abbaye de Conches, p. 132, ce Jean Harenc devait être le père de Jean Harenc, seigneur de Tornedos, qui n'était qu'écuyer en 1276, suivant une charte de l'abbaye de la Noé, datée du lundi avant la Nativité de Saint-Jean-Baptiste 1276. Assurément l'écuyer de 1276 n'était pas le même que le chevalier de 1231. Il devait être son fils.

Il se peut que Richard Harenc, en 1244, 1247 et 1249, et Jean Harenc, chevalier en 1251, furent les enfants de Guillaume, qui vivait en 1230; qu'ils eussent partagé sa succession, et que Glisoles et Jumelles ayent été le lot de Richard; que ce Richard n'ait eu qu'une fille qui ait épousé Lucas Chevreuil, seigneur de Nogent-le-Sec, car il est certain que les terres de Glisoles et de Jumelles passèrent à Lucas Chevreuil; c'est ce qu'on apprend d'une charte qui est au cabinet du Roi, dépôt des titres de la Noé, passée au mois de mai 1272. Il y a aussi au cabinet de l'ordre du Saint-Esprit, quantité de notes pour le nom de Harenc.

Nous avertissons qu'il y a, à l'abbaye de Saint-Evroult, une quantité de chartes qui nous assurent que dans les douzième et treizième siècles, il y avait une famille qui portait le nom de Gauville. Ceux-ci tiraient leur nom de la terre de Gauville, paroisse de Cernières. Nous avons même aperçu qu'ils étaient des puinés des seigneurs de Cernières. Cette maison de Gauville subsistait encore en 1399, car dans une information du 17 janvier de la même année, pour mettre hors de garde Guillaume le Comte, écuyer, fils de Gervais, il est dit qu'en 1381, le fief de Cernières, appartenant audit enfant mineur, avait été enchéri et porté à la somme de quarante-cinq livres de fermage, par Colin de Gauville, écuyer. Mais sans nous arrêter davantage à cette maison de Gauville qui n'existe plus, et qui n'a aucune connexité avec les Harenc, seigneurs de Gauville, près Evreux, desquels nous allons donner un Généalogie plus suivie, où l'on apercevra qu'ils sont descendants d'Unfroy, d'Asselin et de Raoul Harenc, qui, dans les onzième et douzième siècles, s'étaient emparés du château d'Ivry.

Raoul Harenc est le premier seigneur de Gauville, dont le nom soit venu jusqu'à nous. Il était contemporain de Guillaume Harenc, seigneur de Tornedos, qui avait épousé Basile de Formoville, dame de Glisoles, et de Robert Harenc, seigneur de Gaudeville. Ces seigneurs, qui vivaient au milieu du douzième siècle, possédaient des fiefs limitrophes, ce qui fait croire qu'ils étaient d'une même famille. Si après cela, on suit la trace des noms, qui, pour l'ordinaire se perpétuent dans une même ligne, si l'on rapproche les époques, on sera porté à croire que Raoul Harenc, seigneur de Gauville, vivant au milieu du douzième siècle, était le fils ou le petit-fils de Raoul Harenc, qui possédait le château d'Ivry en 1119. Les chartes qui en font preuve sont à la cathédrale d'Evreux, et par copies collationnées, au chartrier de M. le marquis de Gauville, du douzième et du commencement du treizième siècles. Raoul Harenc, seigneur de Gauville, avait épousé Denise de Glos, l'une des trois héritières de Robert de Glos. Ils eurent pour fils unique Roger, qui suit, et plusieurs filles.

Roger Harenc, seigneur de Gauville, héritier de son père après sa mort, avant 1202, au commencement du règne de Philippe-Auguste en Normandie, confirma ses

dons par une charte sans date à la cathédrale d'Evreux; autre charte dans le cartulaire de la Noé, chapitre Morant, art. 44. On n'a pas de preuves suffisantes pour affirmer que Simon Harenc, qui suit, ait été son fils; on doit le présumer, puisqu'il portait le même nom, et possédait la terre de Gauville, dès l'an 1245.

Simon Harenc de Gauville, connu par un acte, en 1240, eut pour successeur : Roger Harenc, seigneur de Gauville, IIe du nom, connu par deux actes, le premier, page 97, recto du cartulaire de l'abbaye de Saint-Taurin d'Evreux, est daté du mois de février 1266; le second, se trouve aussi dans le cartulaire de ladite abbaye; c'est une notice des assises d'Evreux, tenues le mercredi avant Noël, 1294. Roger Harenc y est compris au nombre des chevaliers qui composaient cette assise. Il eut pour fils et successeur :

Simon Harenc, IIe du nom, chevalier, seigneur de Gauville, suivant une charte à la cathédrale d'Evreux, du 9 novembre 1318. C'est une sentence arbitrale rendue par Gaufridu Duplessis, évêque d'Evreux, entre le chapitre d'une part, et Simon Harenc, chevalier, seigneur de Gauville, de l'autre. Il eut pour fils et successeur :

Guillaume Harenc de Gauville. On voit que dans les actes qui ne lui étaient pas directs, on se servait de son nom de famille, Guillaume Harenc, et que lorsqu'il a passé des actes lui-même, il n'a pris que le nom de la seigneurie, *Guillaume de Gauville*.. Gui, son fils, ayant fait de même, le nom de *Harenc* s'est trouvé totalement abandonné. C'était un usage si fréquent alors, qu'on ne peut en faire de reproche aux seigneurs. On voit à la voûte du palais, à Rouen, dans les échiquiers de 1341, 1342 et 1344, que Guillaume y a été appelé sous le seul nom de Harenc; mais dans les actes qui sont émanés de lui, il n'a pris d'autre nom que celui de la seigneurie. Ceci est fort indifférent, puisque ses auteurs en avaient souvent usé de même, et qu'il a été successeur direct de Simon, IIe du nom, qui vivait encore en 1318, et qui a pu vivre encore assez de temps pour que Guillaume ait pu lui succéder en 1341, et même plutôt. Si nous ne prouvons pas suffisamment jusqu'à présent cette filiation suivie, nous présentons au moins une chronologie suivie, pendant un siècle et demi de cinq générations du nom de Harenc, tous successivement seigneurs de Gauville; d'ailleurs, c'est

tout ce que nous avons pu tirer des ombres de l'antiquité. Il est indubitable que lorsque, sous le règne de Saint Louis, les sceaux arbitraires furent abandonnés, et qu'on y substitua des armoiries, les seigneurs de Gauville, qui, comme ceux des autres branches de leur maison, avaient mis l'empreinte d'un *Hareng* sur leur sceau, y substituèrent une armoirie de *gueules*, *au chef d'hermine*, qui sont les mêmes armes qu'ils portent aujourd'hui.

I. Guillaume, Ier du nom, sire DE GAUVILLE, chevalier, châtelain d'Orbec, donna, en cette qualité, quittance en 1377, scellée de ses armes, qui sont celles que portent encore ceux de ce nom. Il y en a une première, du 3 avril 1354, donnée à Jean Chauvel, de la somme de 20 deniers d'or à l'écu, pour six mois de ses gages. Il commandait dans le comté d'Evreux, ainsi qu'il conste par deux ordonnances rendues en son nom et celui de Guenart Malsergent, bailli d'Evreux et lieutenant du captal de Buch. Il fut fait prisonnier à la bataille de Cocherel (1) par Gui le-Baveux, sire de Longueville, qui porta sa rançon à 10,000 francs d'or, et prit en otage ses deux fils (2), Gui et Simon. Il est nommé avec ce même Gui, son fils aîné, dans l'amnistie accordée par Charles V, le 2 décembre 1360. Tous ses biens furent confisqués par le roi Charles VI, pour avoir servi le parti du roi de Navarre; et ce même prince, par lettres-patentes données à Vincennes le 12 juillet 1378, rendit à Gui, son fils aîné, toutes les terres, héritages et appartenances quelconques, assises en la Comté, diocèse d'Evreux, et au

(1) La ressemblance des noms de *Gauville* et de *Graville* a fait tomber en erreur l'historien de Bertrand du Guesclin, qui attribue mal à propos cet événement à Graville-Mallet. Le titre que l'on cite a été fourni par M. d'Hérouval, qui l'avait tiré de la chambre des comptes. Ce titre prouve le contraire. Voyez l'Histoire de Froissart, t. 1, p. 254 et 259, récit de la bataille de Cocherel.

(2) Ces deux ordonnances prouvent que ce fut par Guillaume de *Gauville* que fut repris Evreux par le roi de Navarre, et non par Jean de *Graville*, comme le dit le Brasseur en son Histoire d'Evreux; ce qui est confirmé par Froissart, t. 1, p. 66. On y voit que les noms ont été confondus, et que la ville d'Evreux fut reprise par Guillaume de Gauville, puisqu'il y commandait. Pour Jean de Graville, il fut décapité avec le comte de Harcourt, quelque temps avant cet événement, lorsque le roi de Navarre, Charles-le-Mauvais, fut arrêté dans Rouen.

bailliage de Chartres, ainsi que la terre d'Amfreville-la-Champaigne, en la châtellenie de Conches, que ledit Gui avait achetée pour le temps qu'il était au service du roi de Navarre, de Robert de Tournebu, chevalier. Cette donation lui fut faite en considération de Charles de Navarre, fils aîné de Charles-le-Mauvais, et neveu du roi Charles VI. Guillaume laissa :

1° Gui, dont l'article suit;
2° Simon, dont l'article viendra;
3° Mabille, qui épousa, en 1368, Jean du Merle, baron du Merle-Raoul;
4° Marguerite de Gauville.

II. Gui ou Guiot de Gauville, chevalier, seigneur de Behurville, gouverneur de Montpellier pour le roi de Navarre, en 1378, son chambellan et capitaine du château de Chambrais, donna en cette qualité plusieurs quittances scellées de son sceau. Il ne vivait plus en 1388, ainsi qu'il paraît par un ordre du roi Charles VII, adressé le 11 septembre de ladite année à Gillet de Bor, sergent d'armes à Evreux, de saisir, pour certaines causes, certains coffres et biens de feu Gui de Gauville, jadis chevalier; lesdits coffres et biens étant au trésor de l'église d'Evreux, ainsi que tous autres biens, meubles et héritages dudit de Gauville. Il eut de Marguerite d'Ailly-Péquigny, son épouse :

1° Charles, tenu sur les fonts de baptême, au nom de Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, par Pierre, comte de Mortain, son fils, qui lui fit expédier, le 22 octobre 1376, le brevet d'une pension de 100 liv. tournois. Il est mort sans postérité;
2° Marguerite, héritière de Gauville, mariée à Philippe de Normay, écuyer. La terre de Gauville est passée dans la maison de Courcy, par le mariage de Françoise de Monnay avec François de Courcy, IIIe du nom, qui la vendit, le 3 mai 1603, à noble homme Constant de Litolphy, écuyer ordinaire du roi, qui la possédait encore en 1652. L'abbé de Courcy a remis au marquis de Gauville le seul titre en original qui lui soit resté sur son nom; c'est un bail à ferme, passé le 3 juin 1350, pardevant Guillaume Deshayes, clerc-tabellion-juré

à Amiens, sous l'autorité du bailli de Gisors, par Jean de Gauville, écuyer, seigneur d'Outrebois, qui donne pour sept ans, à Pierre des Ourmeaux et à ses hoirs, son manoir d'Outrebois, les jardins, etc.

II. Simon DE GAUVILLE, Ier du nom, dit LE Fort, second fils de Guillaume Ier, fut demandé en échange à Gui-le-Baveux, par le roi Charles V, pour Brumort de Laval, chevalier, qui avait été fait prisonnier par Gui de Gauville. Le roi donna en dédommagement, le 4 janvier 1370, à Gui-le-Baveux, les terres de Villiers-le-Châtel, qu'il avait achetées de Gilbert, jadis chevalier. Il donna deux quittances; l'une scellée du sceau de son père, et l'autre de celui de Jean Hallebout, au défaut du sien. Il fut lieutenant d'Hélion de Jacqueville, gouverneur de Chartres, dans un arrêt rendu le 10 mars 1398, par Jean d'Aulnay, seigneur dudit lieu, au duc d'Alençon, alors seigneur de Châteauneuf en Thimerais. Simon épousa Guillemette-la-Baveuse, laquelle était veuve le 2 octobre 1486, et en eût :

III. Guillaume DE Gauville, IIe du nom, chevalier, seigneur du Nonet, qui laissa de sa femme, dont on ignore le nom :

1° Jean, } morts sans postérite;
2° Simon, }
3° Robert ou Robinet de Gauville, qui suit.

Il y a dans le cabinet des ordres une quittance donnée, en 1416, par Jean Gauville, homme d'armes, scellée des mêmes armes que celles que portent MM. de Gauville d'aujourd'hui.

IV. Robert ou Robinet DE GAUVILLE, Ier du nom, chevalier, seigneur de Chenouville, est qualifié capitaine d'armes dans l'acte de l'acquisition qu'il fit en 1440 de la terre d'Aulnay, de laquelle relevait le fief du Nonet qu'il tenait de Guillaume son père. Il épousa, 1° N..... de la Gouffière, fille de Pierre, lequel céda, le 3 juillet 1445, à noble homme Richard de Prulay, les terres de Malaise et de la Verrière, pour certaines sommes dues audit de Prulay, par Pierre de la Gouffière, écuyer, seigneur

d'Emoise ; 2° Marie Mousselard, fille de Guillaume, écuyer, et de Marguerite Guillier ; 3° Jeanne d'Illier, fille de Macé et de Catherine de Languedoue ; 4° Perrine Touchard ; 5° Perrette des Taillis. Ses enfants furent :

Du second lit :

1° Jean, dont l'article suit ;

Du troisième lit :

2° Marie, alliée, par contrat passé devant Denis le Tellier, clerc-tabellion en la châtellenie de Châteauneuf en Thimerais, le 12 décembre 1456, avec Pierre Lecesne, écuyer, seigneur de la Pichardière, dite, dans son contrat de mariage, héritière pour le tout de Jeanne d'Illier, sa mère ;

Du cinquième lit :

3° Robert, prêtre ;
4° Charles ;
5° Jacques ;
6° Jeanne,
7° Et Guillemette de Gauville.

V. Jean DE GAUVILLE, Ier du nom, écuyer, seigneur de Chenouville, de Javergy et de Breconville, vivait encore en 1476, avec son épouse Catherine Patry-Calain, fille aînée de Mathurin Patry-Calain et de Jeanne Errault de la Panne. Il ne vivait plus le 17 septembre 1486, époque où ses biens furent, par acte passé devant Badoux, sous le sceau de la châtellenie de Chartres, partagés entre ses enfants, qui furent :

1° Jean, dont l'article suit :
2° Pierre, auteur de la branche des seigneurs du Nonet et de Tersilly, rapportée en son rang ;
3° Marguerite, femme de Bernard de Saint-Prest, écuyer ;
4° Tassine, mariée à Guillaume Balu, écuyer, seigneur du Bois ;
5° Jeanne, alliée à Pierre de Gorran, écuyer ;
6° Perrine, épouse de Guillaume de Bérou, écuyer, seigneur de Pressainville ;

7° Anne de Gauville, mariée à Guiot de Villiers, seigneur d'Andilly-le-Marais, près la Rochelle.

Les terres qu'ils partagèrent furent Chenouville, Juvergey, le Boulay, Formaville, Monteclard, Aussy, Poilli, Hyèvres, etc., toutes terres situées en Gatinais; celles de Blanchesource, de Breconville, de Jouy, de Dureval, etc. etc., avec des maisons et censives sises à Chartres.

VI. Jean de Gauville, II° du nom, chevalier, seigneur de Javergy, de Boulay, etc., épousa Anne de Champron, fille de Michel de Champron, écuyer, seigneur de Villecoy, et de Jeanne Parent, dont il eut:

1° René, dont l'article suit:
2° Jeanne, mariée le 17 juillet 1508, à Guyon de Saint-Benoît, écuyer, seigneur de Premont, par contrat passé devant Blanchard, notaire à Chartres.

VII. René de Gauville, Ier du nom, chevalier, seigneur de Javergy, de Montalard, etc., épousa, par contrat passé devant Antoine Volturier, notaire à Montargis, le 26 février 1518, Françoise de Longuau, fille de Jean, vicomte de Fessard, et de Jeanne de Sainville. La maison de Longuau est alliée à celle de Courtenay, par le mariage de Catherine de Courtenay avec Jean de Longuau, seigneur de Crignelle et de Javergy. René eut de son mariage:

VIII. Jean de Gauville, III° du nom, chevalier, vicomte de Fessard, seigneur de Javergy et de Saint-Vincent-sous-Fessard, gentilhomme de la Fauconnerie du roi en 1557. Il épousa, par contrat du 28 avril 1548, passé devant Crespin, notaire en la prévôté d'Auxerre, Marie d'Estampes, fille de Louis d'Estampes, chevalier, seigneur de la Ferté-Imbault, et de Marie-Anne le Rotier, dame de Villefargeau et du Mont-Saint-Sulpice. Ses enfants furent:

1° Jean, dont l'article suit;
2° François, auteur de la branche de Javergy, rapportée ci-après;
3° Emée, femme de Gaucher Raguier, seigneur de Champmoreau et d'Estrèles;

4° Marie de Gauville, alliée, 1° à Jacques de Courtenay, chevalier, seigneur du Chêne et de Changy, tué le 21 août 1589, près Rilliers-Saint-Benoît; 2° à Charles le Loroy, baron de Limenton.

IX. Jean de Gauville, IV° du nom, chevalier, vicomte de Fessard et de Saint-Vincent, épousa, par contrat du 12 juillet 1599, Marguerite de Piédefer, fille de François, chevalier, seigneur de Champtort, et de Marguerite de Voré. Il laissa de ce mariage :

1° Jean, dont l'article suit;
2° Amée, mariée, le 8 octobre 1623, avec Alexandre de Chatelus-Beauvoir, baron de Coulanges, seigneur du Val-de-Marcy;
3° Marguerite, abbesse d'Amptay en Brie;
4° Cécile, religieuse aux jacobines de Montargis.

X. Jean de Gauville, V° du nom, chevalier, vicomte de Fessard et de Saint-Vincent, capitaine au régiment de Charlier, épousa, par contrat du 12 décembre 1618, Eléonore de Ravenel, fille de Jacques, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, etc. De ce mariage vinrent :

1° Jean, dont l'article suit;
2° Claude, chevalier, seigneur de Saint-Maurice, marié, 1° le 8 février 1660, à Jacqueline de Beaujeu, fille de Henri, chevalier, seigneur de Montréal, et de Marie Gatault; 2° à Marie Marchand, fille de Nicolas. Du premier lit vinrent six enfants morts sans postérité, à l'exception d'une fille qui fut mariée avec N..... de Regnier de Vaubepin, et du second vinrent un garçon, mort jeune, et trois filles : 1° Edmée, épousa, en 1707, Jacques d'Estud, chevalier, seigneur de Neuilly; 2° Marie-Anne, mariée à Henri de Mathé, seigneur de Tonnerre; et la troisième religieuse;
3° Jacques, marié à Françoise de Grally, et assassiné au sortir de la messe;
4° Hilaire, alliée à Louis d'Esterlin, chevalier, seigneur de Sainte-Palaye, capitaine des gardes et maître-d'hôtel de la reine Marguerite;
5° Françoise;
6° Bénédictine de Gauville.

XI. Jean de Gauville, VI[e] du nom, vicomte de Fessard et de Saint-Vincent, capitaine au régiment de Vandevares, épousa, par contrat du 12 décembre 1654, Marguerite-Judith de Foxbois, fille de Nicolas, Ecossais, chevalier, seigneur d'Alostet de Dracy et d'Hélie de la Ferté, dont :

1° François-Alexandre, chevalier, seigneur de Pennery, capitaine au régiment de Chartres, cavalerie, allié, le 26 février 1616, avec Marie-Catherine de Sucre, fille de N..... de Sucre, chevalier, vicomte de Bailleul en Artois;
2° Edme, dont l'article suit;
3° Anne et plusieurs autres filles, mortes sans alliance.

XII. Edme de Gauville, chevalier, seigneur de Pennery, capitaine au régiment d'Orléans, cavalerie, épousa, le 15 février 1708, Charlotte Delcamp, fille de François Delcamp, gentilhomme napolitain, naturalisé par lettres du 23 décembre 1698, et d'Anne de Foissy. De ce mariage sont issus :

1° Louis, dont l'article suit;
2° Jean-François, qui fut un des chevau-légers de la garde du roi.

XIII. Louis de Gauville, chevalier, seigneur de Pennery, ancien mousquetaire de la garde du roi, épousa, par contrat du 11 décembre 1738, Marie-Angélique de Mathé, fille de Henri, chevalier, seigneur de Cölus, et de Marie-Anne de Gauville. Il a eu de ce mariage :

1° Louis-Sébastien, mort lieutenant au régiment de Picardie;
2° Eustache, dont l'article suit;
3° César-Louis, mort lieutenant au régiment de Beaujolais;
4° Jacques-Marie-Godefroy, prêtre licencié de la maison de Navarre, vicaire général du diocèse de Clermont, comte de Brioude;
5° Antoine-Jean, mort en bas âge;
6° Marie-Anne-Louise, mariée, en 1709, à Antoine-Jean Closier, ancien lieutenant-colonel du régiment de Piémont, infanterie;

7° Jeanne-Gérardine, religieuse à Châlons;
8° Henriette, religieuse à Andecy;
9° Louise-Blanche;
10° Charlotte-Blanche;
11° Et Gabrielle-Angélique de Gauville.

XIV. Eustache DE GAUVILLE, chevalier, seigneur de Pennery, a servi dans les chevau-légers de la garde du roi, avec rang de capitaine, et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Il a épousé N........, dont il a eu trois garçons, morts au service, le dernier encore au collége à Fontainebleau, y a été sacrifié par Napoléon un moment avant sa première abdication, et trois filles.

SECONDE BRANCHE,

Dite du Javersy, barons de la Forêt-le-Roi (1).

IX. François DE GAUVILLE, Ier du nom, seigneur de Javergy, d'Acoux, de Moncorbon, de la Mothe, etc., second fils de Jean III et de Marie d'Estampes, fut gentilhomme de la chambre du duc d'Anjou, frère du roi, par lettres du 7 janvier 1579, capitaine des gardes de Charles-Emmanuel de Savoye, duc de Nemours, le premier août 1590, lequel lui donna, le 30 mai 1592, la terre du Plessis, paroisse de Sainte-Foix en Lyonnais, pour l'indemniser des dommages qu'il avait soufferts en ses terres, et en outre, le 10 février 1593, la somme de trois mille écus en récompense de ses services. Il commandait dans la ville de Saint-Pourçain la même année, fut fait ensuite maréchal-de-camp; reçut du roi une somme de trois mille écus le 15 juin 1597, et fut fait gouverneur de Pluviers le 7 août 1620. Il avait épousé 1°, le 19 septembre 1580, Anne du Plessis-Perigny-Liancourt, fille de Pierre, chevalier, seigneur de Périgny, et de Marguerite de Barre; 2° par contrat du 21 avril 1600, passé devant Christophe Thion, notaire à Orléans, Susanne de Vetus, fille de Jean, seigneur d'Argent, président au parlement de Bretagne, et de Michelle Calmet. Ses enfants furent;

(1) Les terres de la Forêt-le-Roi et de Côlus sont sorties de cette maison par le fait de la révolution française.

Du premier lit :

1° Louis, capitaine de cavalerie en 1618, et maréchal-général des logis de la cavalerie : il donna des marques de la plus grande valeur au combat de Poligny, en 1638;

Du second lit :

2° François, dont l'article suit;
3° Joseph, auteur de la branche des seigneurs d'Argent, rapportée ci-après;
4° Charles, seigneur de la Mothe, capitaine au régiment de Champagne, marié, par contrat du 7 avril 1650, passé devant Thenart, notaire à Pithiviers, avec Elisabeth de la Taille, fille de Lancelot, chevalier, seigneur de Bondaroy;
5° Louis; 6° Thomas; 7° Jacques; 8° Charles; 9° César; 10° Anne; 11° Isabelle; 12° Eléonore; 13° Elisabeth; 14° Magdeleine; 15° Marie; 16° Thérèse; 17° Aimée; 18° Charlotte de Gauville.

X. François DE GAUVILLE, IIe du nom, chevalier, seigneur de Javergy, d'Acoux et de Lorme, aide-maréchal-général des logis de la cavalerie de France en 1633, député de la noblesse aux états de Tours en 1651, épousa par contrat du 19 février 1647, passé devant Malesrot, notaire à Grez, en la châtellenie de Nemours, Elisabeth de Vignon, veuve de Jacques de Pampelune, seigneur de Livry, de Boine, de Monceaux, etc., mestre-de-camp du régiment du duc d'Enghien. Il laissa de ce mariage :

1° Charles, dont l'article suit;
2° François, qui servit dans le régiment de Picardie : il épousa par contrat, le 16 septembre 1698, passé à Vergnin, et déposé au greffe de Béthune, Florence de Coupigny, dont Marie-Jacqueline-Françoise de Gauville, née le 16 février 1698, mariée, 1° par contrat du 12 février 1729, passé devant Colin et Devey, notaires à Aire, à Guillaume d'Oshannussy, maréchal-de-camp, et lieutenant-colonel du régiment de Clare, mort sans enfants, à Gravelines,

le 12 janvier 1744; 2° par contrat du 24 juillet 1745, passé devant Queulin et Baret, notaires à Cambray, à Antoine-Dominique-François de Coupigny, chevalier, seigneur d'Estringhuem, son cousin germain, mort sans postérité le 5 janvier 1750;

3° Jacques-Ferdinand, prieur des Jacobins de Provins, et ensuite de Reims;

4° François, major du régiment de Catinat, marié à N.... de Quemel de Coupigny, d'une maison de Flandre;

5° Anne de Gauville, mariée, le 10 juin 1669, à Benoît Amat, seigneur de Segoyer et de Chabestin.

XI. Charles DE GAUVILLE, I[er] du nom, chevalier, seigneur de Javergy, d'Acoux, de Lorme, des Moutils, etc., cornette de cavalerie, par lettre du 30 juillet 1675, commandant des ville et château d'Arques, par commission du 28 février 1691, épousa, 1° par contrat du 13 janvier 1679, passé devant Bousier, de Jean et Curon, notaires, Jeanne de Machault, fille de Louis, chevalier, seigneur de Baronville et de la Forêt, et de Françoise Gautier; 2° par contrat passé devant Lange et Venant, notaires à Paris, le 19 février 1686, Catherine de Courtenay, fille de Joseph, chevalier, seigneur de Monteclard, et de Catherine Guyon de la Mothe; 3° par contrat du 3 mars 1690, passé devant Savigny et Lange, notaires à Paris, Marie-Charlotte d'Hangest-Argenlieu, fille de Louis, chevalier, seigneur de Verty, et de Madeleine de Mornay Mont-Chevreuil. Ses enfants furent:

Du premier lit :

1° Charles-François, dont l'article suit;

2° N..... mort lieutenant au régiment Royal, artillerie;

3° Marie-Françoise, religieuse à l'abbaye de Saint-Antoine, à Paris;

Du second lit :

4° Catherine de Gauville, mariée à Charles-François de Drouin, chevalier, seigneur de Bouville, de Ramoulu, etc., gouverneur de Pithiviers.

XII. Charles-François DE GAUVILLE, Ier du nom, chevalier, seigneur et baron de la Forêt-le-Roi, capitaine au régiment de Sourches, épousa, par contrat du 16 juin 1713, passé devant Mautin, notaire à Etampes, Charlotte le Clerc de Fleurigny, fille unique de Charles-François-Nicolas, chevalier, seigneur et baron de la Forêt-le-Roi, et de Marie du Lac de Montereau. Il eut de ce mariage :

1° Louis, dont l'article suit;
2° Charles, mort jeune au régiment Royal-Artillerie;
3° Henri, seigneur de Vilchaumont, capitaine au régiment de la Marche;
4° Jacques de Gauville, capitaine au même régiment.

XIII. Louis DE GAUVILLE, Ier du nom, chevalier, seigneur, baron de la Forêt-le-Roi, près Dourdan, épousa, par contrat passé devant Tué, notaire à Orléans, le 20 avril 1746, Madeleine-Françoise de Chauvreux, fille de Charles, seigneur en partie de Honville, et deGeneviève-Madeleine Jarron, dont :

1° Louis-Henri-Charles, dont l'article suit;
2° Richard-Nicolas, capitaine au régiment de la Fère, artillerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis; a émigré avec les princes, a fait la campagne de 1793, a passé à Saint-Domingue sous les drapeaux anglais ; y a défendu la ville de Saint-Marc, et est mort sans postérité en Angleterre ;
3° Elie-Charles-François-Louis, capitaine au régiment de la Reine, infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis : il a émigré et fait les campagnes dans l'armée des princes, est mort d'une fluxion de poitrine en allant au-devant de sa majesté Louis XVIII. Il avait épousé Adélaïde de Larminat, dont sont issus :
   a. Auguste, lieutenant de vaisseaux du roi, qui a déjà fait trois fois le voyage de l'Inde ;
   b. Pauline ;
   c. Emilie ;
   d. Eugénie de Gauville ;
4° Marie-Anne, } mortes sans postérité.
5° Madeleine-Geneviève, }

XIV. Louis-Henri-Charles, baron DE GAUVILLE, page en 1763, est passé du régiment des Carabiniers, officier supérieur des gardes du corps de monseigneur le comte d'Artois en 1784, avec rang de lieutenant-colonel, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis; a émigré, fait les campagnes des princes, et est rentré colonel dans les gardes du corps de Monsieur en 1814; a obtenu du roi sa retraite, avec grade de maréchal-de-camp en 1815. Il a épousé Catherine-Pauline de la Plaigne, née à Saint-Domingue, dont sont issus :

1° Armand, mort en bas âge;
2° Adolphe-François-Charles, élève de l'Ecole militaire, fait sous-lieutenant au 54e régiment de ligne à la bataille d'Austerlitz, lieutenant à celle de Friedland, capitaine à celle d'Albuféra en Espagne, blessé grièvement et fait prisonnier à celle de Leipsick, chevalier de la Légion d'honneur;
3° Arsine, élève de l'Ecole militaire, sous-lieutenant au 12e régiment de ligne, mort à sa première campagne en Espagne;
4° Justine, } mortes en bas âge;
5° Elisabeth, }

TROISIÈME BRANCHE.

Seigneurs d'Argent, éteints.

X. Joseph DE GAUVILLE, chevalier, seigneur d'Acoux, d'Argent, de Clémont, de Vilson, etc., troisième fils de François I, et de Susanne de Vetus, maréchal des logis de la cavalerie, en 1656, épousa, par contrat passé devant Louis Ferré, notaire à Montargis, le 13 janvier 1639, Jeanne David, fille de Barthelemy, chevalier, seigneur de la Beraunière, de la Brosse, etc., premier gendarme de la compagnie de la garde du roi, et d'Anne de Birat. Il eut de ce mariage :

1° Charles, dont l'article suit;
2° Jeanne, mariée le 20 février 1667, à Pierre du Closel, chevalier, seigneur de la Baudinière, par contrat passé devant Hureau, notaire à Montargis.
3° Catherine de Gauville, femme de Charles du Roux de Godigny.

XI. Charles DE GAUVILLE, seigneur d'Acoux et d'Argent, élevé page du roi, et capitaine au régiment du Roi, dragons, épousa, le 20 mars 1677, par contrat passé devant Regnault et Clerjault, notaires à Bourges, Anne de Gamaches, fille de Claude, vicomte de Remont et de Jussy, et de Catherine Nisier. De ce mariage sont issus :

1° Charles, officier au régiment de Normandie, mort à Brescia, des blessures qu'il reçut au combat de Chiari, en Italie, en 1701 ;
2° Jacques, dont l'article suit ;
3° Claude, seigneur de Clémont, mort capitaine au régiment de Normandie ;
4° Marie-Anne, religieuse aux dames de l'Annonciade, à Bourges.

XII. Jacques DE GAUVILLE, chevalier, seigneur, marquis d'Argent, seigneur de Clémont, de Vilson, etc., etc., d'abord capitaine dans le régiment de Normandie, ensuite gratifié d'une sous-aide majorité dans le régiment des gardes-françaises, où il devint lieutenant, avec le brevet de mestre-de-camp; épousa, par contrat du 30 juillet 1714, Marie-Pétronille de la Planche, fille de Jules de la Planche, chevalier, seigneur de Balenvilliers, et de Claude de Robal de Solage, dont :

1° Marie Jules, abbé de Saint-Symphorien de Beauvais, et vicaire-général d'Evreux, mort dans cette dernière ville le 27 février 1773 ;
2° Marie-Joseph-Roch, dont l'article suit ;
3° Marie-Montaire de Gauville, religieuse à l'abbaye de l'Eau, près Chartres.

XIII. Marie-Joseph-Roch, marquis DE GAUVILLE, ci-devant colonel au régiment de Cambresis, brigadier des armées du roi en 1768, nommé, en mai 1771, capitaine des chasses d'appanage de M. le comte de Provence, puis maréchal de camp, épousa, par contrat passé devant Gueret, notaire à Paris, le 15 décembre 1763, Apolline-Madeleine Filleul, dame des Chenets, de Saint-Martin-le-Vieux et de Brucourt, fille de Joseph Filleul, chevalier, seigneur des Chenets, de Crocy, et de Marie-Madeleine de la Hogue. Il est mort sans postérité.

QUATRIÈME BRANCHE.

Seigneurs du Nonet et du Tesilly, éteints.

VI. Pierre DE GAUVILLE, second fils de Jean I, et de Catherine Patry-Calain, épousa Marie de Renty, nommée dans le contrat de mariage de Catherine, sa fille, avec Jean de Faverolles. Ses enfants furent :

1° Philippe, dont l'article suit;
2° Jacques, dont l'article viendra;
3° Jean, l'un des hommes d'armes de la compagnie du comte de Dammartin, lors de la revue qui en fut faite à Corbie, le 26 mars 1527. Il était marié, le 22 juin 1536, avec Louise de Saint-Julien;
4° Louis, dont la postérité sera rapportée après celles de ses deux frères;
5° Hector, religieux, prieur de Jouy;
6° Catherine de Gauville, mariée, le 29 septembre 1510, avec Jean de Faverolles, seigneur de Grateuil, en Touraine.

VII. Philippe DE GAUVILLE, seigneur du Nonet, se trouve employé dans les états des officiers de la maison du roi, en qualité d'un des cent gentilshommes de l'hôtel de S. M., sous la charge du grand sénéchal de Normandie, ce qui est prouvé par plusieurs quittances, dont une de 400 livres tournois, pour ses gages de l'année 1523; donnée a Julien Bonnacorsy, notaire et secrétaire du roi. Il épousa Jacqueline de Ligneris, et en eut :

1° Jean, dont l'article suit;
2° Jeanne de Gauville, mariée, le 28 septembre 1539, avec Jacques de Sabrevois, seigneur du Mesnil et des Cluselles, paroisse de Cherpont, près Dreux.

VIII. Jean DE GAUVILLE, seigneur du Nonet, épousa Renée le Morhier, dont il n'eut qu'une fille, nommée Philippe de Gauville, dame du Nonet, mariée à Louis de Pilliers, seigneur de Moselle, au diocèse d'Evreux.

VII. Jacques DE GAUVILLE, seigneur de Nonet, second fils de Pierre et de Marie de Renty, fut un des cent gentilshommes archers de la maison du roi, sous la charge du comte de Sancerre, ce qui est justifié par trois de ses quittances, données à Bonnacorsy, notaire et secrétaire du roi, en date de 1560, 1561 et 1562. Il épousa, 1° N....; 2° Françoise le Timbre. Ses enfants furent :

Du premier lit :

1° Adrien de Gauville;
2° Etienne, seigneur de Tessonville, marié avec Françoise Frouillars, dont Jacqueline de Gauville;
3° Jean, seigneur d'Amilly, marié à Louise de Crachis, dont il eut Georges;
4° Jacques; 5° Claude; 6° Radegonde de Gauville;

Du second lit :

7° Guillaume de Gauville, seigneur de Breconville, du Hamel et des Bruyères, vivant le 24 février 1601, temps où il rendit à Caillebot, seigneur de la Salle, deux cents écus, sur le fief de Houillier. Il fut marié avec Nicole la Rousse.

VII. Louis DE GAUVILLE, quatrième fils de Pierre et de Marie de Renty, fut seigneur de Tesilly, et épousa Louise de Conchis. Il eut de ce mariage :

1° Vincent, écuyer, seigneur de Tesilly;
2° Christophe, dont l'article suit;
3° Sébastien, mort sans enfants en 1587;
4° Madeleine, morte sans alliance en 1587;
5° Jeanne de Gauville, qui céda à Christophe, son frère, ses droits à la sucession de ses frères et sœur la même année 1587.

VIII. Christophe DE GAUVILLE, écuyer, seigneur de Tesilly et du Nonet, épousa, par contrat du 7 février 1577, Renée d'Eu, fille de Guillaume, écuyer, seigneur de la Chapelle. Il partagea les meubles de sa mère, le 4 mars 1587, et sa femme, veuve de lui, transigea le 21 février 1610, pour son douaire, qui était assigné sur la terre de Tesilly. Elle eut pour fils :

IX. Georges DE GAUVILLE, seigneur d'Amilly et de Matanvilliers, qui fut déchargé, comme noble, de la taille, par jugement du 6 août 1610. Il est qualifié seigneur de Matanvilliers, de Fontaine, et, en partie, de Tesilly, dans un dénombrement qu'il donna au sieur du Colombier, à cause de ladite terre de Matanvilliers, qui lui appartenait du chef de ses père et mère, et, le 27 septembre 1587, il avait fait hommage au seigneur de Bresoles, à cause de la terre de Fontaine, à lui échue par la mort de Charles de Conchis, son cousin. Il épousa Elisabeth de Laval, dont :

X. Charles DE GAUVILLE, seigneur d'Amilly, maréchal-des-logis de la compagnie d'hommes d'armes du duc de Valois, qui fut maintenu dans sa noblesse par arrêt du conseil d'Etat du roi, le 27 juillet 1671. Il vivait encore le 24 juin 1674, et était mort le 21 septembre 1678. Il avait épousé, dans la paroisse d'Almenescho, proche Argentan, le 22 avril 1668, Anne de Langrune, fille de Jean, seigneur de Salle, dont :

1° Françoise, mariée, le 24 juin 1674, à Pierre d'Avoust, seigneur de Nost ;
2° Marie de Gauville, alliée, le 21 septembre 1678, à Jean de Saint-Quentin, seigneur du Petit-Mont, avocat et procureur du roi à Magny, en Vexin.

Généalogie dressée en partie par Charles d'Hozier, oncle de feu M. d'Hozier, qui l'a laissée dans le cabinet qu'il vendit au roi, où MM. de Gauville ont trouvé, par le moyen de M. de la Cour, garde des archives, les titres dont ils ont obtenu des copies en forme, signées de M. Bignon conseiller d'Etat. Elle est aussi dressée en partie sur d'autres titres qui leur ont été communiqués par dom Chamon, bibliothécaire de Saint-Martin des Champs. Feu M. d'Hérouval leur a aussi eu de la chambre des comptes l'acte de rançon de Guillaume de Gauville. Les autres pièces dont ils se sont servi sont de la famille, et nous ont été communiquées.

Armes : « De gueules, au chef d'hermine. »

CABIRON, (de) en Languedoc. Famille d'une noblesse ancienne et militaire.

I. Simon de Cabiron, I[er] du nom, chevalier, seigneur d'Aulzon, vivait en 1350. Il consentit, le 4 janvier 1380, au mariage d'Amauri de Cabiron, son fils qui suit :

II. Amauri de Cabiron, damoiseau, épousa, le 6 janvier 1380, Guillemette d'Anduse, fille de Bernard d'Anduse, chevalier, baron de Florac, et de Marguerite de Châteauneuf du Tournel, fille d'Odilon de Châteauneuf Randon, baron de Tournel, et d'Iolande de Simiane. De ce mariage vint :

III. Raimond de Cabiron, damoiseau; lequel épousa, le 8 mars 1417, Béringuière de Chavanon, fille de noble Hugon de Chavanon, et d'Isabelle de Lagarde. Il en eût :

IV. Guillaume de Cabiron, chevalier, marié avec Aliénor de Laporte, qui le rendit père de deux enfants : 1° Antoine de Cabiron, qui suit; 2° Julienne, alliée à noble Jehan de Solvans.

V. Antoine de Cabiron, eût deux fils de son mariage avec Jeanne de Caladon : 1° Julien, qui suit ; 2° Jean, mort sans alliance.

VI. Julien de Cabiron, seigneur de Solperières, servit dans la légion de Languedoc. Il épousa, le premier février 1563, Loyse de Sabbatier, fille de Léonard, seigneur de Curières, et de noble Gabrielle de Rocheblave; petite-nièce du baron de Bonrepos, président au parlement de Toulouse, et Germaine du seigneur de Maraussan, conseiller d'état, ambassadeur à Rome, puis en Espagne, tué au siège de Montauban en 1621, et de l'abbé de Lapause, évêque de Lodève, aumônier de Madame, sœur du Roi. Julien eût plusieurs enfants de ce mariage, entr'autre :

VII. Pierre de Cabion, seigneur de Solperières, Curières, et Andajac, né en 1567, qui servit dans le parti protestant contre la Ligue. Il défendit le lieu de Saint-Etienne, lors de la révolte du duc Henri de Rohan. Il soutint avec courage la cause de son souverain, mais il fut victime de son zèle, car ses propriétés furent dévastées par ordre du chef des rebelles. Ces ordres sont du 26 janvier et 4 mars 1626. Le dévoûment du capitaine Solperières, était d'autant plus louable, qu'il faisait profession de la religion protestante. Il avait épousé, le premier décembre 1602, Jeanne

de Marin, fille de noble Antoine de Marin, seigneur de Beauvoisin, Rousses, Moncan, etc., et de Claude de Gabriac. Ledit seigneur de Beauvoisin, Rousses, Moncan, etc. aïeul du comte de Moncan, lieutenant-général des armées du Roi, grand'croix de l'ordre de Saint-Louis, commandant de la province de Languedoc, et sénéchal de celle de Querci. Pierre de Cabiron eût pour fils :

VIII. Simon II de Cabiron, seigneur de Curières, Solperières, co-seigneur de Saint-Etienne, né en 1613, capitaine au régiment de Pierregourde en 1637, marié, le 7 avril 1639, avec Jeanne de Raimond, fille de noble Jacques de Raimond, seigneur de Saint-Etienne, et de Marguerite d'Agulhon. Leurs enfants furent :

1° Jean de Cabiron, dont l'article suit;

2° Pierre de Cabiron, seigneur d'Avélac, né en 1649, capitaine de grenadiers au régiment de Cambrésis, puis commandant du second bataillon de celui de Vaudreuil, grièvement blessé au siège de Turin en 1707. Il avait épousé, le 18 juin 1689, Diane de Barjac, fille de Noble Annibal-Paul de Barjac, seigneur de Gasques, et de Diane de Savin, de laquelle il ne laissa point d'enfants mâles;

3° Susanne de Cabiron, mariée à Luc de Masbernad, qui la rendit mère de Louise de Masbernad, alliée à Pierre Crès, dont le petit-fils, le duc de Crès, est vice-amiral des armées du Roi, inspecteur-général de la marine, grand cordon de la Légion d'honneur, etc.;

4° Louise de Cabiron, épouse de Jacques de Pierredon, seigneur de Falguières, duquel elle eût : 1° Pierre de Pierredon, seigneur du Mazel, officier au régiment de Sourche, mort à l'armée; 3° Henri de Pierredon, capitaine de grenadiers au même régiment, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, mort aussi à l'armée; et 4° Jeanne de Pierredon, mariée à Jean-Baptiste de Guin, seigneur de la Roche, qu'elle rendit père de, 1° Jacques de Guin, seigneur de la Roche, brigadier des armées du Roi, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis; 2° Claude de Guin, cheva-

lier de la Roche, major d'infanterie, et de la ville et citadelle de Blaye, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis; 3° Pierre de Guin, seigneur de Longeogne, lieutenant-colonel d'infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis; et 4° Jean-Baptiste de Guin de la Roche, lieutenant-colonel du régiment d'Aumont, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, tué à la bataille de Walbourg.

IX. Jean DE CABIRON, seigneur de Solperières, Curières, etc., co-seigneur de Saint-Etienne, né en 1647, capitaine d'infanterie, se distingua par son courage et son zèle, lors de la révolte des Camisards. Il avait épousé, le 24 septembre 1671, Claude de Barthélemi, fille de noble Samuel de Barthélemi, et de Jeanne de Relhan, de laquelle il eut :

1° Jean de Cabiron, seigneur de Curières, qui servit dans la première compagnie des mousquetaires de la garde du Roi. Il se retira en 1699, et s'allia à Marie de Vachery, de laquelle il n'eût qu'une fille, Claude de Cabiron de Curières, mariée à Gérauld-Pierre de *Michel du Roc*, seigneur du Roc, qui la rendit mère de 1° Gérauld-Pierre de Michel du Roc, marquis de Brion; 2° Christophe de Michel du Roc, dit le chevalier du Roc, lequel servait dans le régiment de Custines, dragons, où il fut capitaine chef d'escadron, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Il eut d'un mariage contracté à Pont-à-Mousson, N.... *de Michel du Roc*, duc de Frioul, grand-maréchal, grand-cordon de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre de la Couronne de fer, chevalier des ordres de Saint-Léopold d'Autriche, de l'aigle noire et de l'aigle rouge de Prusse, de la fidélité de Bade, etc., etc., tué à la bataille de Bautzen; 3° Charles Amalaric du Roc, seigneur du Viala, capitaine d'infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis; et 4° N.... de Michel du Roc, dit l'abbé du Roc, vicaire général de l'Evêque du Puy.

2° Jacques de Cabiron, chevalier de Solperières, né en 1679, officier au régiment de Cambrésis, se jeta

dans Cazal, lors du blocus de cette place, et servit pendant le siége avec distinction. Ayant été reformé à la paix de Riswick, il se retira auprès de son père, qui était occupé de la guerre contre les Camisards. Il montra plusieurs fois autant de dévoûment que de courage, aussi s'attira-t-il la haine des rebelles. Ayant été appelé à Nîmes avec les principaux gentilshommes du pays, par le maréchal de Montrevel, commandant de la province, afin de délibérer sur les moyens à prendre pour étouffer la révolte, il fut arrêté à son retour entre Anduse et Saint-Jean-de-Gardoninque, par Rolland, à la tête d'une horde de ces brigands, qui le fit inhumainement massacrer le 17 mars 1703. (*Voyez* l'Histoire du Fanatisme renouvellé, par le P. Louvreleuil, doctrinaire, pages 156, 157 et suiv. et celle du Fanatisme, par M. Bruais.);

3° Simon III de Cabiron, baron de Saint-Etienne, dont l'article suit :

X. Simon III DE CABIRON, baron de Saint-Etienne et Sainte-Croix, seigneur de Curières, Solperières, Saint-Germain-de-Calberte, etc., né en 1680, capitaine au régiment de Vaudreuil, fut blessé au siége de Turin en 1707, au-dessous de l'œil droit, et perdit la vue de cet œil. La peste ayant été apportée de Marseille au Gévaudan en 1720, il fut nommé commandant de S.-Etienne et lieux environnants. Le roi, en récompense des services qu'il rendit en cette occasion, lui accorda une gratification extraordinaire en 1724. Il avait épousé, le 24 septembre 1714, Marie-Anne de Michel du Roc, fille de messire Gérauld de Michel du Roc, seigneur du Roc, et de Jeanne de Ronvière. Il en eût :

1° Jean-Auguste de Cabiron, baron de Saint-Etienne, officier au régiment de Saint-Simon en 1734, marié, en 1745, avec Marie-Gillette-Augustine de Juge, fille de messire Jean-Louis de Juge, baron de Saint-Martin, et d'Angélique de Rieux. Elle le rendit père de plusieurs enfants, qui moururent en bas âge. Etant devenu veuf, il embrassa l'état ecclésiatique, et fut nommé chanoine de l'église cathédrale d'Uzès;

2° Simon IV, qui suit :

XI. Simon IV de Cabiron, chevalier, seigneur de Curières, Avélac, etc., né en 1723, fut nommé capitaine au régiment de la Marine en 1746, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis en 1760. Il avait siégé, en 1750, aux états de la province de Languedoc, en qualité de député de la noblesse pour la baronie de Castelnau de Bonnefons. Il épousa, le 4 juin 1764, Marguerite de Salvaire d'Aleyrac, fille de messire Jean-Elie de Salvaire, baron d'Aleyrac, et de Jeanne de Gervais-Rouvilles. Leurs enfants sont :

1° Simon-François-Auguste de Cabiron, chevalier;
2° Plusieurs filles, dont l'aînée, Marie-Anne-Marguerite-Natalie de Cabiron, a épousé, en 1790, Zacharie-Raimond de Boreli, vicomte de Roqueservière, officier au régiment de Mestre-de-camp-général, cavalerie, qui l'a rendue mère de deux enfants : Auguste-Victorin-Camille de Boreli, marquis de Roqueservière, et Marguerite-Joséphine-Adélaïde de Roqueservière.

Armes : « D'or au pin de sinople, fruité d'or; au chef » d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'argent. Deux » anges pour support. Devise : *Virtus et honor.* »

LOMBARD, famille noble de Lorraine, de laquelle était Nicolas-Joseph baron de Lombard, d'abord lieutenant au régiment de Portugal, pour le service de l'impératrice reine de Hongrie. Il se distingua d'une manière tout-à-fait honorable dans plusieurs batailles, et particulièrement dans le combat du 16 juin 1746, devant la ville de Plaisance en Italie, où, étant à la tête d'un piquet de cavalerie qu'il commandait, il enleva deux drapeaux à l'ennemi, et s'empara d'une redoute qui était vivement défendue. Il se retira major en 1770, et épousa à Nancy, une demoiselle de Collenel, fille de Charles-François de Collenel, chevalier, baron de Fontet, conseiller d'état, procureur général de la chambre des comptes de Lorraine, et de noble Elisabeth-Ursule le Febvre, dont une fille unique, non mariée, vivante à Nancy en 1815.

Le baron de Lombard avait pour tante paternelle Nicole de Lombard, mariée à André de Laigue, d'une

ancienne et noble famille du Dauphiné, et duquel mariage est issu Louis de Laigue, qui a épousé Marie-Anne-Catherine Husson de Ségur.

Armes : « De gueules à deux étendarts d'or adossés » en sautoir. »

LA CELLE DE CHATEAUCLOS (DE). Famille des plus anciennes de France, qui a fait ses preuves de cour. Je l'ai mentionnée dans le tome III, page 105, mais j'ai oublié de dire qu'elle avait fourni un sénéchal de Carcassonne; et qu'un seigneur de cette famille avait prêté serment entre les mains de saint Louis, pour une place importante; que sous le règne d'Henri IV, cette maison avait rendu les plus grands services à ce prince, en levant des troupes à ses frais pour les lui conduire.

M. le comte de la Celle, mentionné à la page 105 du tome III, a un frère du second lit, nommé le chevalier *Silvain-Casimir* DE LA CELLE. (*Voyez* aussi les Additions pour l'ordre de Malte, à la fin de ce volume).

Armes : « D'argent, à l'aigle éployée au vol abaissé » de sable, becquée et membrée d'or : couronne de » marquis, deux lions pour supports. »

ROYE DE WICHEN (DE), ancienne et illustre maison, originaire de Picardie.

I. Herbert DE ROYE, Ier du nom, selon Gelic, neveu et filleul de Herbert, comte de Vermandois, défendit généreusement les intérêts de Gérard, Ier du nom, évêque de Cambray, contre Watier, son châtelain. Il eut pour fils :

II. Evrard, Ier du nom, sire DE ROYE, qui, par une charte de 1095, affranchit les églises de Cambray du droit de péage qu'il recevait ordinairement sur les denrées qui passaient dans sa ville; et celle de Saint Quentin, pour leurs hommes demeurants au nouveau Hangest, en 1100. Il eut pour fils :

1° Alberic, dont l'article suit;

2° Roger, ⎫
3° Raoul, ⎬ qui, en 1112, confirmèrent les franchises qu'avait accordées leur père;
4° Girard, ⎭
5° Wermond de Roye, père de Hugues et d'Alberic de Roye, nommés dans un titre de l'abbaye d'Orcamp.

III. Alberic, Ier du nom, dit Pouvillon, sire de Roye, donna en 1139, du consentement de Odette sa femme, et de ses fils, à l'abbaye de Saint-Aubert, à Cambray, dont Girard son père avait obtenu la Crosse, qu'il remit à Gautier du Mont-Saint-Eloi en 1116, les héritages qu'il avait à Barastre et à Bertries. Il est nommé dans une confirmation que fit, en 1140, Yves, seigneur de Nesle, à l'abbaye d'Orcamp, et dans l'exemption de péage que Raoul, comte de Vermandois, accorda à cette abbaye. Il fit bâtir la seigneurie de Becquignies, en laquelle il associa l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne, et y donna beaucoup de franchises et privilèges qu'il fit confirmer par le comte de Vermandois, en 1163. Il avait épousé Odette, qui fit bâtir la grande église d'Orcamp, l'an 1154, et en eut :

1° Drogon, dont l'article suit;
2° Herbert, vivant en 1139;
3° Biger, chevalier, seigneur de Villiers-Canchy, qui donna, du consentement de Radegonde sa femme, fille du sire de Beaumez, et Rogues son fils, à l'abbaye de Saint-Aubert de Cambray, la portion de dîmes qu'il avait au village de Saint-Aubert.

IV. Drogon, dit Dreux, Ier du nom, sire de Roye, est qualifié chevalier dans trois chartes de Nicolas Claret, évêque de Cambray, des années 1160, 1162 et 1165. On lui connaît quatre fils :

1° Rogues, dont l'article suit;
2° Raoul, ⎫
3° Wermond, ⎭ vivants en 1175;
4° Jean, qui fut présent, en 1176, à la confirmation que fit Conon, comte de Soissons, à l'abbaye d'Orcamp, de ce qu'elle possédait au terroir de Sept-

Forts, et au don que Rogues, son frère, fit en 1190.

V. Rogues, dit Roricon, Ier du nom, sire de Roye et de Germigny, souscrivit, avec ses frères, à la donation de la terre de Virey, faite à l'église de Notre-Dame de Paris par Philippe, comte de Flandres, en 1175. Il consentit, en 1188, à celle que le seigneur de Chilly fit à l'église de Lihuns, et donna, en 1190, à celle d'Orcamp, du consentement de son fils, quelques héritages entre Germigny et Andechy. Il épousa Adeline de Guise, fille de Gui, seigneur de Guise, et en eut:

1° Raoul, dont l'article suit;

2° Barthélemi, comte de Roye, seigneur de Germigny, chambrier de France. Il gagna les bonnes grâces du roi Philippe-Auguste, qui lui donna, en 1199, la Forêt de Herelle, près Montdidier, et depuis, plusieurs autres héritages en augmentation de son fief. Il fut caution du traité de paix que ce prince fit en 1200 avec Jean, roi d'Angleterre: l'accompagna au siege de Rouen, dont il signa la capitulation en 1204. Il combattit à Bouvines en 1214; souscrivit plusieurs chartes du roi Louis VIII, auprès duquel il se rendit, avec plusieurs grands du royaume, lorsqu'il alla à Tours, au mois de juin 1224, pour marcher en Guienne contre le roi d'Angleterre. Il donna en 1234, à l'abbaye de Saint-Victor, le fief d'Alez, et fut enterré en l'abbaye de Joyenval, près Saint-Germain-en-Laye, qu'il avait fondée en 1221, et à laquelle il fit de très-grands biens. Il avait épousé Perronelle de Montfort, fille de Simon III, comte de Montfort-l'Amaury, et d'Amicie de Beaumont, comtesse de Leycester. Leurs enfants furent:

a. Alix, mariée, 1° au mois de mai 1205, à Jean III, comte d'Alençon, fils de Robert III, comte d'Alençon, et de Jeanne de la Guerche; 2° en 1214, à Raoul de Nesle, seigneur de Falvy;

b. Amicie, alliée à Guillaume Crespin, fils de Guillaume, baron du Bec-Crespin, et d'Eve d'Harcourt, dame de Lisors. Etant restée veuve, elle

se fit religieuse, et devint abbesse de Premy, à Cambray;

3° Robert, grand-prevôt de l'église de Cambray en 1220;

4° Pierre, chevalier, mort le 2 mars 1248, et enterré en l'abbaye de Joyenval, auprès de Barthélemi son frère. Ses enfants furent:

a. Pierre de Roye;
b. Nicolas, évêque et comte de Noyon, pair de France, mort le 14 février 1239;
c. Guillaume Ier, d. Barthélemi, e. Guillaume II, } successivement archidiacres de Noyon;
f. Robert, mort le 21 février 1271;
g. Thibaut de Roye, inhumé, avec ses frères, en l'abbaye de Joyenval;

5° Mathieu de Roye.

VI. Raoul, Ier du nom, seigneur DE ROYE, de Germigny et de Moncy-le-Perreux, consentit à la donation que son père fit à l'abbaye d'Orcamp, en 1190, et confirma, au mois de décembre 1202, la vente faite d'une rente de grains sur la dîme de Laigny, près Noyon. Il fut père de:

1° Jean, dont l'article suit;
2° Raoul, seigneur de la Ferté en Ponthieu, par son alliance avec Marie de Ville. Il en eut:

a. Mathieu, seigneur de la Ferté en Ponthieu en 1280, qui, de Jeanne de Vendeuil, sa femme, eut, 1° Mathieu, seigneur de la Ferté, allié à Marguerite de Picqnigny, fille de Jean, seigneur de Picquigny, vidame d'Amiens, et de Marguerite de Beaumez, dont Eleonore de Roye, dame de la Ferté, de Dury et d'Yaucourt, qui fut la première femme de Jean de Châtillon, seigneur de Gandelas, de Troissy et de Marigny, grand-maître et grand-queux de France, second fils de Gaucher de Châtillon, comte de Porcean, connétable de France, et d'Isabelle de Dreux, sa première femme; et Béatrix de Roye; 2° Marie de Roye, dame de

Vendeuil, femme de Guillaume de Béthune, IVe du nom, seigneur de Locres et de Hébuterne, fils de Guillaume III et de Jeanne de Néelle ;

b. Marie, alliée, 1° à Aubert de Hangest, IIIe du nom, seigneur de Genlis, fils d'Aubert II et d'Elisabeth de Châtillon ; 2° à Bouchard, comte de Vendôme.

VII. Jean DE ROYE, Ier du nom, seigneur de Roye, de Germigny et de Moncy, chevalier, ratifia, en 1217 et 1219, l'échange d'une terre donnée par son aïeul à l'abbaye d'Orchamp. Dans une déclaration des fiefs de Montdidier, où il se qualifie homme-lige du roi, il dit qu'il devait *estage*, sans savoir pour combien de temps, qu'il tenait par garde ses maisons de Moncy et de Germigny, et devait *host* et *chevauchée* aux us et coutumes de Vermandois. Il fut enterré dans l'abbaye de Joyenval. Il épousa l'héritière de Hangest, dont il eut :

1° Mathieu, dont l'article suit ;
2° Jean, seigneur de Hangest, de Germigny et de Moncy.

VIII. Mathieu, Ier du nom, comte DE ROYE, seigneur de Germigny, accompagna le roi Saint-Louis à ses voyages d'outremer, en 1248 et 1270 ; fut un de ceux de la compagnie du connétable qui furent nommés en 1289 pour accompagner le comte de Gueldres ; servait encore en Flandre en 1300, et mourut peu après. Il laissa de Mahaut, *alias* Alix, sa femme :

1° Jean II, qui rendit de grands services au roi Philippe de Valois, en défendant vaillamment les villes de Cambray et de Tournay, assiégées par le roi d'Angleterre en 1338 ; il donna la chasse aux Navarrois et fit la guerre aux Flamands, conjointement avec le maréchal de Trie et Godemar du Fay. Il laissa de N..... de Thorotte-Offemont :

a. Mathieu, qui accompagna Jean, duc de Normandie, en Bretagne, en 1345, eut, avec le seigneur de Coucy, le commandement de l'armée que ce prince y mena, par ordre du roi, en 1348. Il fit toutes les guerres de son temps,

et ne vivait plus en 1380. Il avait épousé, 1° Yolande de Hangest, fille de Jean de Hangest, seigneur de Genlis, et de Marie, dame de Vignemont; 2° Marie de Floyon, fille de N.... de Floyon, seigneur de Ville, en Hainault, dont il n'eut point d'enfants. Du premier lit il n'eut qu'une fille, Marie, alliée, 1° en 1374, à Alain de Mauny, neveu du connétable du Guesclin; 2° Jean, sire de Hangest d'Avesnecourt, maître des arbalétriers de France, fils de Jean et de Marie de Picquigny. Elle vivait encore en 1416;

b. Jean, chanoine de Senlis en 1326, puis grand-prevôt de Cambray en 1347;

c. Pierre, seigneur de Saint-Quentin, qui fit son testament en 1377;

2° Mathieu, dont l'article suit;

3° Albert de Roye, évêque et duc de Laon, pair de France, qui assista au concile de Senlis en 1326 et au sacre de Philippe de Valois en 1328; fut un des juges du fameux procès de Robert d'Artois, comte de Beaumont-le-Roger, et mourut le 23 avril 1336;

4° Arnould, archidiacre de Cambray en 1325;

5° Pierre, seigneur de Maurecourt, qui fut mandé pour se trouver à Paris le mercredi après la saint André 1318, au jugement du procès pour le comté d'Artois, et fut établi en 1330, avec Bouchard de Montmorency, inquisiteur sur tous les maîtres des eaux et forêts du royaume;

6° Dreux, seigneur de Germigny, qui vint, avec son frère, à Paris, en 1318, pour le procès du comté d'Artois, et fut envoyé par le roi, le 28 mars 1329, avec Michel de Recourt et Hugues de Bouville, vers Jean de Luxembourg, roi de Bohême, pour affaires secrètes. Il épousa Alix de Garlande, dite de Possesse, veuve d'Aubert de Narcey, qui se remaria en troisièmes noces à Rogues, seigneur de Hangest et d'Avesnecourt, pannetier, puis maréchal de France. Il eut de ce mariage :

a. Marguerite, femme de Colart, châtelain de Beauvais ;

b. N...., mariée à Engueran Quicret, seigneur de Fransu, amiral de France ;

c. N.... de Roye, femme de Gilles, châtelain de Douay;

7° Marie de Roye, dame de Boullers, veuve de Simon de Poissy en 1336, qu'elle plaidait contre Jean, seigneur du Plessis.

IX. Mathieu DE ROYE, II[e] du nom, seigneur du Plessier de Roye, fut un de ceux qui s'obligèrent, le 28 mars 1321, pour le paiement d'une amende du châtelain de Bruges. Il acquit, au mois de juillet 1323, la seigneurie du Plessier-de-Roye, et sa femme lui céda, en 1328, tous les droits qu'elle y pouvait prétendre. Il vivait encore en 1350. Il avait épousé, en 1328, Marguerite de Ville, dont :

1° Mathieu, dont l'article suit :

2° Dreux, seigneur de Cangy, qui servait en Flandre en 1338, 1356, 1383 et 1386, et vivait encore en 1391 ;

3° Jean, seigneur de Laigny, de Savilly, de Bethencourt et d'Esquevilly; qui servit sous le roi de Navarre, dans la compagnie du seigneur de Roye, son cousin, en 1352; en celle du comte de Dammartin en 1364, et sous le connétable de Fiennes en 1368; vivait encore en 1401, et était mort en 1403. Il eut de Jeanne de Sains, sa femme :

a. Jean, seigneur de Cangy, de Meillancourt et de Laigny en partie, qui ne vivait plus en 1414. Il laissa de Marie de Châtillon, fille de Jean de Châtillon, seigneur de Dours, et de Béatrix de Châteauvillain, Aubert de Roye, qui vivait en 1438, et mourut sans alliance ;

b. Jacqueline, mariée, en 1403, à Renaud du Sauchoy ;

c. Guillemette de Roye.

4° Marie, que son père donna en mariage, avant 1337, à Robert dit Fauvel, seigneur de Clary.

X. Mathieu DE ROYE, IIIe du nom, dit *le Flament*, seigneur du Plessier de Roye et d'Aunoy, maître des arbalêtriers de France, ès années 1346, 1347, 1348 et 1349. Froissard le nomme *grand baron de Picardie*. Il défendit la ville de Poitiers, après la bataille perdue contre les Anglais en 1356; était à l'armée du Régent devant Paris en 1358, et mena, en 1359, avec le seigneur de Roye, son cousin, quarante lances et trois cents hommes d'armes, au secours de la ville de Reims. Il contribua à la réduction des forts de Romilly et d'Esquernon, qu'occupaient les Anglais en 1362; était, en 1364, avec le duc de Bourgogne, et se trouva avec lui à la bataille de Cocherel. A sa prière, le roi accorda, en 1379, rémission à son maître d'hôtel, de la mort d'un homme qu'il avait tué en se défendant. Il mourut au mois de janvier 1380. Il avait épousé 1°, en 1350, Jeanne de Chérisy, dame de Muret, fille et principale héritière de Jean, seigneur de Chérisy et de Muret, vicomte de Busancy, et de Perronnelle de Nesle; 2° Isabeau de Châtillon, fille de Gaucher de Châtillon, chevalier, seigneur de Rosoy et de Clacy, Vidame du Laonnais, et de Marie de Coucy. Etant devenue veuve, sans enfants, elle se remaria à Guillaume Cassinel, chevalier, seigneur de Pomponne et de Romainville. Les enfants du premier lit, sont:

1° Jean, dont l'article suit;
2° Gui, archevêque et duc de Reims, pair de France, qui eut en partage, 10 août 1375, la terre de Dommart. Il reçut dans Reims, en 1397, le roi Charles VI, qui s'y rendit avec toute sa cour pour y recevoir l'empereur Vencelas, qui venait s'entendre avec lui sur les moyens d'éteindre le schisme de l'église. Il tint son concile provincial le 28 avril 1408, et le fameux docteur Gerson y prêcha; il fut tué par accident d'un trait d'arbalêtre, le 8 juin 1409;
3° Mathieu, dit *Tristan*, seigneur de Busancy, qui servit en Flandre, avec vingt hommes d'armes, sous le connétable de Clisson. Il se signala dans les guerres de Hongrie, de Naples et d'Espagne, et

mourut au mois de décembre 1386, ne laissant point d'enfants de Jeanne de Montchevray, sa femme, dame le Barsa, qu'il avait épousée au mois de mars 1380;

4° Renaud, chevalier, seigneur de Milly, de Jonquières, de Brunatel et de Biars, conseiller et chambellan du roi, l'un des plus adroits seigneurs de son temps. Il défendit un pas d'armes, dressé près de Calais en 1360, durant la trêve pour la délivrance du roi Jean, pendant trente jours, avec le jeune Boucicault et le sire de Sempy. Il épousa Isabelle de Ferrières, qui vivait encore en 1427, dont il eut Jean de Roye, seigneur de Milly, qui était sous la tutelle de sa mère, lorsqu'en son nom et celui de son fils, elle affranchit les habitants de Milly de toute servitude, par acte du 19 novembre 1400. Il vivait encore en 1409;

5° Raoul, abbé de Saint-Pierre de Corbie, en 1396;

6° Dreux, dit *Lancelot*, seigneur de Launoy, maître des eaux et forêts en Languedoc, qui fut en Hongrie avec ses frères, et périt à la journée de Nicopolis, sans avoir été marié;

7° Béatrix, mariée à Jean de Châtillon, IIIe du nom, chevalier, seigneur de Basoches et de Vaulserée, Vidame de Châlons;

8° Jeanne de Roye, religieuse à Chelles, vivante en 1379.

XI. Jean de Roye, IIIe du nom, chevalier, seigneur d'Aunoy, de Chérisy, du Plessier, etc., conseiller et chambellan du roi. Il défendit courageusement, en 1343, avec le vicomte de Meaux, son beau-frère, la ville d'Aire, contre le roi d'Angleterre. Il accompagna en 1390, avec sa bannière, le duc de Bourbon en son voyage d'Afrique, et commanda l'avant-garde au siége de Tunis. Au retour, il fut un des trois notables chevaliers qui furent commis, en 1392, pour être toujours auprès du roi pendant sa maladie, et fut l'un des seigneurs qui suivirent le comte de Nevers en son voyage de Hongrie, où il mourut à la journée de Nicopolis, ayant fait son testament le 10 août 1395. Il avait épousé, 1° Jeanne de Béthune, dame de Buissu du Verger, fille de Jean de Béthune, dit de *Locres*, seigneur de Vandeuil, et de Jeanne de Coucy; 2° Aleaume,

Châtelaine de Bergues, fille de N.... Châtelain de Bergues Saint-Winoc, et de Sibille de Gavres. Ses enfants furent :

Du premier lit :

1° Mathieu, dont l'article suit ;
2° Jeanne, dame d'Espourdon, femme de Jean V, sire de Créquy, fils de Jean IV, sire de Créquy, et de Jeanne de Heverskeke ;
3° Marie, alliée avant 1396, à Thibaut, seigneur de Rivery ;

Du second lit :

4° Jeannette, mariée, en 1409, à Aubert de Hangest, seigneur d'Arzilliers.

XII. Mathieu, IVe du nom, sire DE ROYE, de Germigny, d'Aunoy, de Muret, de Saint-Germain, etc., fut l'un des chefs de l'armée que Valeran, comte de Saint-Pol, gouverneur de Picardie, leva contre les Anglais, et demeura prisonnier à la bataille d'Azincourt, en 1415. Il ne revint d'Angleterre qu'après avoir payé une grosse rançon. Il recueillit la succession de la maison de Roye, après la mort de Marie de Hangest, sa cousine. Il épousa, 1° Marguerite de Ghistelles, fille de Jean, seigneur de Ghistelles ; 2° Catherine de Montmorency, dame de Beausault, de Breteuil et de Falaise, fille de Jacques de Montmorency, seigneur de Beausault, et de Jeanne de Harcourt. Elle mourut à Muret en 1455. Mathieu laissa :

Du premier lit :

1° Gui, chevalier de la Toison d'Or, qui alla mettre le siége, en 1443, à Villy, au duché de Luxembourg, sur les gens du comte de Roucy. Il se trouva à la prise de Pont-Audemer, en 1449, et y fut fait chevalier par le roi. Il mourut le 20 août 1463, sans postérité de Jeanne de Mailly, qu'il avait épousée au mois de janvier 1448, fille de Ferry de Mailly, seigneur de Talmas, et de Marie de Breban, dame de Rueil-sur-Marne ;
2° Marie, dame de Gievry, de Quincy, de Bethencourt et autres lieux, marié, 1° le 11 novembre 1422, à Pierre d'Orgemont, seigneur de Chan-

tilly et de Lisy-sur-Ourcq; 2° à Robert d'Estouteville, seigneur de Berneval;

3° Marguerite, femme de Valeran de Soissons, prince de Poix, seigneur de Moreuil, et de Marguerite de Poix;

4° Isabeau de Roye, mariée à Philippe, seigneur de Ternant, chambellan du duc de Bourgogne en 1439;

Du second lit:

5° Jean IV, sire de Roye et de Busancy, conseiller et chambellan du roi; qui fut chevalier de l'Etoile en 1449, et de la Toison-d'Or en 1461. Il est compris aux rôles des pensions sur la recette générale de Picardie, depuis 1476, comme un des plus grands et des plus puissants seigneurs de cette province, et ne vivait plus en 1489. Il avait épousé, 1° Blanche de Brosse, fille de Jean Ier, seigneur de Sainte-Sévère, maréchal de France, et de Jeanne de Naillac; 2° Marguerite des Bois, dame de Barlin, fille de Jean, seigneur de Querdes, et de Catherine de Caumesnil, sa première femme. Leurs enfants furent:

Du premier lit:

a. Marie, femme de Philippe de Nevers, seigneur de Rosoy, fils naturel de Jean de Bourgogne, comte de Nevers, et de Marguerite de Ghistelles;

Du second lit:

b. Antoine, sire de Roye, tué à la bataille de Marignan, en 1515. Il avait épousé, le 5 novembre 1505, Catherine de Sarrebruck, fille de Robert, comte de Roucy et de Braine, dont il eut, 1° Charles, sire de Roye, comte de Roucy, marié, le 27 août 1528, avec Madeleine de Mailly, fille et héritière de Ferry, seigneur de Conti, et de Louise de Montmorency. Il mourut le 19 janvier 1551, laissant: — a. Charles, comte de Roucy, baron de Conti, mort à l'âge de dix-huit ans, avant son père; — b. Eléonore, dame de Roye, de Conti, de Muret, de Breteuil et

de Busancy; née le 24 février 1535, première femme de Louis Ier de Bourbon, price de Condé, fils de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, et de Françoise d'Alençon; — c. Charlotte de Roye, comtesse de Roucy, dame de Pierrepont, née en 1537, mariée à François III, comte de la Rochefoucauld, fils de François II et d'Anne de Polignac. D'eux naquit, 1° Charles de Roye de la Rochefoucauld, substitué aux noms et armes de Roye; 2° Jean; 3° Anne; 4° Marie de Roye, morts jeunes;

6° Jacques, dont l'article suit:

7° Jeanne de Roye, qui testa le 13 mars 1493, étant veuve de Jean de Sainte-Beuve, seigneur de Vendeuil.

XIII. Jacques de Roye Ier du nom, chevalier, embrassa le parti de Henri VI, roi d'Angleterre, qui, en récompense de ses services, lui fit don de plusieurs terres aux bailliages de Rouen et d'Evreux, pour lesquelles terres, confisquées pendant son absence, ce prince lui accorda, par lettres des 26 août 1437 et 14 juin 1445, le délai de six mois pour en venir faire foi et hommage. Il se trouva à la bataille de Formigny, en 1450, perdue contre Charles VII, roi de France, qui força les Anglais à évacuer la Normandie. Jacques de Roye laissa, entre autres enfants:

XIV. Jean de Roye, Ve du nom, chevalier, seigneur de Melin, qui fut contraint de quitter la France, par les disgrâces que l'attachement de son père au parti de Henri VI lui causèrent à la cour. Il se retira en Espagne, où le roi l'accueillit favorablement, lui donna un régiment d'infanterie, et le fit gentilhomme de la reine. Ce prince, à qui l'abord franc de Jean de Roye avait plu, lui dit un jour: *Je ne puis comprendre, seigneur, comme le roi de France ait pu permettre que vous quittiez son pays*. Le roi le pourvut encore de plusieurs autres charges considérables; il fut envoyé dans les Pays-Bas, pour appaiser les mécontentements. Il avait épousé noble dame de Cordova, de laquelle il eut:

1° Bernard, dont l'article suit;

2° Agnès, religieuse à Œstervick, en Brabant. On y lit sur son tombeau l'inscription suivante: « Ici,

» en ce lieu sacré, reposent les précieuses cendres » de la très-noble et très-illustre damoiselle *Agnès* » *de Roye*, distinguée par l'éclat de sa naissance » et de ses vertus. Cette illustre fille, chérie de » *Dieu*, préfera les saintes occupations d'une vie » tranquille, au monde bruyant, faux et imposteur ; et quoique pouvant aspirer à une alliance » du plus haut parage, digne de son nom, elle » consacra sa vie à Jésus-Christ, au couvent des » Baguynes, à Œstervick. Tout ce qui émanait » d'elle était vertu chrétienne. Elle mourut de la » mort des justes, à l'âge de soixante-quatorze » ans et huit jours, le dix-septième jour du mois » d'avril, l'an 1583 de notre Seigneur. Priez » Dieu pour son âme ».

XV. Bernard de Roye, Ier du nom, chevalier, seigneur d'Epigny, qualifié très-puissant et très-noble seigneur, embrassa le parti des mécontents du Pays-Bas contre l'Espagne, sacrifia des sommes énormes dans cette guerre, et mourut des blessures qu'il y reçut. Blondy, dans son Abrégé de l'histoire d'Espagne, dit qu'on ignore pourquoi ce Bernard fut si furieusement contre les Espagnols. Il avait épousé Isabelle T' Serclaes, fille de Philippe, et de Gertrude Van-Ophem. De ce mariage vinrent :

1° André, dont l'article suit ;
2° Agnès, femme d'Adrien Van-Asten, qui fut père d'Angélina Van-Asten, qui épousa Guillaume Proost, dont la fille, Anna-Pétronille Proost, baptisée le 19 janvier 1654, eut pour marraine Marie de Roye, douairière de G. Van-Duysel.

XVI. André de Roye, Ier du nom, chevalier, fut tué le 21 août 1602, devant la ville de Grave, étant au service de Hollande. Il est dit dans Van-Mecteren, Description et Histoire des Pays Bas, in-8°, p. 172 et fol. 484, « que le brave capitaine et ingénieur André de Roye, » se négligeant, et dans une veste ou pourpoint blanc, » voulant voir hors les fortifications de dehors, sortant » des tranchées, fut tué par les assiégés. Il était très- » aimé de Maurice, prince de Nassau, pour son activité, » sa connaissance dans les retranchements, fortifications » et sièges des villes, et par son intrépidité à les faire

» diriger ». Il avait épousé Barbe van der Gracht. Sa veuve étant demeurée enceinte lorsqu'il fut tué, le prince Maurice lui promit, en cas que ce fût un garçon, de le faire officier aussitôt qu'il viendrait au monde; ce qui arriva. André eut de son mariage :

1° Herman de Roye;
2° Bernard, dont l'article suit:
3° Hélène, qui épousa Kochus Lemmens;
4° Marie, femme de Gérard van Duysel.

Barbe van der Gracht, veuve de Roye, ayant ouï de son mari que, de son vivant, il lui avait été accordé, vu son ancienne noblesse, d'acheter telle terre noble, pour lui ou ses descendants, que bon lui ou leur semblerait; que ses papiers et effets, pris par l'ennemi, lui ôteraient ce privilége, conséquemment elle s'adressa au roi Philippe IV, qui lui accorda gracieusement cette faveur. Voici la teneur de l'acte qui l'autorisait :
« A tous ceulx qui ces présentes lettres verront et » orront, prevost et jurez de la ville de Brusselles, » salut. Savoir faisons que, d'après la requête de » Barbe van der Gracht, fille d'Antoine van der » Gracht, sire de Chardan, Bavinchhove, Beau- » lieu, Durackère, Walle et Couterie, gentil- » homme de l'empereur Rodolphe II, et de Ger- » trude de Berlo, veufe d'André de Roye, fils de » Bernard de Roye, sire d'Epigny, et d'Isabelle » T' Serclaes; le jour et date de cesdites présentes, » par devant nous jurez, comparurent en per- » sonnes mons Louis van Cauwenhoven, âgé de » soixante ans ou environ; Engelbert Tuye, che- » valier, bourguemestre d'icelle ville; honorables » hommes Jean le Comte, sire de Jandrais, se- » crétaire et garde des chartes du conseil privé » des Pays-Bas; Henri de Croonendael, sire de » Hieringue, etc., lesquels, après serment so- » lemnel par eulx faict et presté, ont juré affir- » mément et pour très-véritable chose attesté d'a- » voir eu bonne cognoissance, par avoir vus les » papiers auctentiques et véritables non enregis- » trés, ne a put, de défunct André de Roye, ci- » devant capitaine et ingénieur, et tué l'an de » notre Seigneur 1602, devant le siege de Grave,

» par lesquels les sérénissimes archiducqs Albert
» et Isabelle, nos princes souverains, auraient
» permis audit André de Roye que, en égard à sa
» *très-ancienne et noble extraction des seigneurs
» de Roye, comté en Picardie*, qu'il luy fust
» permis, en cette qualité de noble seigneur,
» d'acheter telle noble terre ou seigneurie, dans
» les Pays-Bas, que bon luy semblerait : donc,
» de ce que dessus, Barbe van der Gracht, vefve
» de Roye, en a requis acte certificatoire que luy
» avons accordé. En tesmoing de ce, nous avons
» à ces patentes fait mettre et appendre le scel
» aux causes de la ville, qui furent données le
» 23 aoust 1622. *Signé*, F. SCHOTTE, et scellé
» du scel aux causes de la ville de Bruxelles ».

XVII. Bernard DE ROYE, IIe du nom, chevalier, né posthume en 1602, fut officier au berceau, et parvint jeune au grade de colonel ; mais il se retira du service par mécontentement. On lui avait promis le premier régiment qui vaquerait, et parce qu'il était catholique, ce régiment fut donné à un gentilhomme de la religion réformée. Il épousa Claire de Monchy, dont il eut :

1° Bernard, dont l'article suit ;
2° Jean, qui épousa Catherine Lemmens ;
3° Elisabeth, femme de Jean Mallants, morte veuve le 7 janvier 1684 ;
4° Cornélie, abbesse de Furnhout, vivante en 1685.

XVIII. Bernard DE ROYE, IIIe du nom, chevalier, fut colonel et ingénieur, quartier-maître général de S. A. S. le prince d'Orange. Il épousa dame Isabeau de Chabannes, dite de Bot, fille de Christophe de Chabannes, marquis de Curton, et de Gabrielle-Françoise de Rivoire du Palais. De ce mariage vinrent :

1° Bernard, dont l'article suit ;
2° N..... de Roye, qui s'établit à Dusseldorf, dans le Palatinat, où il mourut sans lignée.

XIX. Bernard DE ROYE, IVe du nom, chevalier, général-major et brigadier, directeur des fortifications, commandant de Saint-André, mourut à la Haye en 1742, des suites des blessures qu'il avait reçues au siège de

Berg-op-Zoom. Il avait épousé noble dame Howard, dont il eut :

1° Isaac-Jean, seigneur de Binckhorst, né en 1710, conseiller intime de S. A. S. E. Palatin, marié à N..... de Wassenaer d'Onzenvordt;
2° Bernard-Jacques, dont l'article suit;
3° Jeanne-Everarde, femme de N..... de Wassenaer, seigneur d'Onzenvordt.

XX. Bernard-Jacques DE ROYE, Ier du nom, chevalier, né le 20 janvier 1716, fut colonel du génie et directeur des fortifications, et mourut à Bois-le-Duc le 27 décembre 1732. Il avait épousé Chrétienne de Wichen, fille et unique héritière d'Ignace de Wichen et de Marie-Isabelle van der Gracht. De ce mariage vinrent :

1° Bernard-Guillaume-Antoine, dont l'article suit;
2° Martin de Roye;
5° Guillelmine de Roye.

XXI. Bernard-Guillaume-Antoine DE ROYE DE WICHEN, Ier du nom, chevalier, héritier par sa mère Christine de Wichen, des noms et armes de cette maison; né le 31 décembre 1747, à Nimègue; fut général-major des armées, colonel du génie, directeur général des fortifications, commandant de Sainte-Isabelle, et mourut à Bois-le-Duc le 23 décembre 1803. Il avait épousé, en 1771, Anne-Catherine de Heemskerck, d'une très noble origine. Il fut enterré dans la cathédrale de Bois-le-Duc, dans un tombeau appartenant à cette famille. Il laissa onze enfants, quatre fils et sept filles. L'aîné :

XXII. François-Jean-Evrard DE ROYE DE WICHEN, Ier du nom, chevalier, né le 24 mai 1779, à Bois-le-Duc, chevalier de plusieurs ordres, et adjudant général de S. A. R. le prince d'Orange et de Nassau.

Armes : « Ecartelé, au 1 et 4 de gueules, à trois pals » de vair; au chef d'or, chargé d'un chevron du champ, » qui est de CHATILLON ; au 2 et 3 de gueules, au » crampon ou piège de loup d'argent en pal; au marteau » de sable, emmanché d'or, couronné du même, contre- » posé en fasce; le manche brochant sur le crampon, » qui est de WICHEN; sur le tout de gueules, à la bande » d'argent, qui est de ROYE. Tenants, deux maures ar-

» més de toutes pièces, la pique renversée; cimier, un
» casque grillé et lizeré d'or, chargé d'une couronne de
» comte d'où sort un dextrochère de carnation, paré de
» sable, tenant une badelaire levée du même, garnie
» d'or ».

BLACAS. (DE) Famille des plus anciennes et des plus illustres de la Provence.

Pendant que le ministre de ce nom jouissait en France du plus grand crédit et de la faveur la plus distinguée, je n'ai pas été dans ses salons grossir le nombre de ses adulateurs, et n'ai point rempli ses cartons de mes demandes; mon nom ne lui sera connu que par l'article que j'insère aujourd'hui dans ce volume, et je désire que dans son éloignement, il lui serve de quelque consolation.

Cet article est extrait littéralement de l'Histoire de la noblesse de Provence, par Maynier, imprimée en 1719.

« L'on trouve le nom de Blacas, dans les plus anciennes
» chartes de Provence et de la comté de Toulouse; N. de
» Blacas, gentilhomme d'Alphonse, comte de Toulouse,
» fut donné en ôtage à Hugues de Baux, pour assurance
» de leur traité de paix de l'année 1117. Blacas de Blacas
» et Guillaume de Blacas furent deux fameux poétes pro-
» vençaux; Guillaume était conseiller de Berenger, comte
» de Provence; il fut aussi illustre en savoir qu'en faits
» d'armes; il fut surnommé le *Grand-Guerrier*, l'un des
» neuf preux de la Provence, célébré dans le poème de
» Mantuan (1). Sordel, jeune poète provençal, convie
» par ses vers les princes de l'Europe, à venir manger du
» cœur de Blacas le Grand-Guerrier, pour être animez
» de sa bravoure et de sa valeur. Guillaume II, fils de
» Blacas de Blacas, fut fameux poète et grand guerrier
» comme son père; il accompagna Charles Ier d'Anjou,
» comte de Provence, à la conquête du royaume de Na-
» ples, où Collenucio rapporte que dans le fort de la
» bataille, Blacas s'attacha à la personne de Mainfroy,
» roi de Naples, qu'il ne quitta jamais qu'il ne l'eût
» blessé et fait prisonnier. Blacas fut ensuite l'un des cent
» chevaliers choisis par Charles d'Anjou, pour son fameux
» duel contre le roi d'Arragon; que Charles d'Anjou ayant

(1) Poème de 1273, rapporté par Saint-Césari et par le moine des Iles d'Yères

» appelé à son secours contre Mainfroy, ce roy se rendit
» maître de ce royaume pendant l'absence de Charles,
» par une perfidie arragonnoise; la trahison étant per-
» nelle et de trop de confiance en ce roy d'Arragon,
» Charles Ier, l'un des plus vaillants princes de son siècle,
» voulut s'en venger personnellement. L'Arragonnois fit
» un procédé; il ne se trouva pas au lieu assigné où Charles
» se rendit avec cent gentilshommes Provençaux; Blacas-
» set de Blacas fut l'un des ôtages envoyez au roi d'Arra-
» gon pour la délivrance de Charles d'Anjou, fils et suc-
» cesseur de Charles Ier, pris dans un combat naval par
» une autre insigne perfidie de l'Arragonnois, et par lui
» retenu prisonnier à Barcelonne. Blacasset dédia au roi
» Robert, petit-fils de Charles II d'Anjou, un livre qu'il
» avait composé de la manière de bien guerroyer. Blacas
» d'Aups mit en pratique les maximes de son père aux
» guerres que le roi Robert eut en Italie, contre l'empe-
» reur Louis de Bavière; Louis de Blacas, seigneur de
» Carros, son cousin, fit hommage de ses terres au roi en
» 1321. Il fut envoyé par ce roi pour traiter avec les ha-
» bitants de Monacho en 1329 (1). Albert de Blacas, sei-
» gneur de Toard, assista à l'assemblée de la noblesse à
» Aix, pour être maintenue dans le privilége que la
» charge de grand sénéchal de Provence ne serait exercé
» que par un gentilhomme du païs, et pour en faire des-
» tituer Jean Barrilis, Napolitain, qui en avait été pourvu
» par la Reine Jeanne. Les Blacas ont toujours été quali-
» fiés de chevaliers, barons, illustres; ils ont eu des al-
» liances dans des maisons souveraines; Guillaumette de
» Blacas, dame de Toulon et de Trets. avait été mariée à
» Gaufridi, vicomte de Marseille, de la maison royale
» des Bosons au quatorzième siècle. Les Blacas ont fait
» plusieurs branches signalées par leurs faits d'armes;
» leurs actions de bravoure ont donné lieu à l'histoire du
» prodige dont parle Nostradamus et l'abbé Robert à la
» gloire de la maison de Blacas. Je ne m'arrête pas aux
» histoires qui tiennent de la fable, j'ai rapporté des Bla-
» cas ce que j'ai vu dans les chartres et les archives.

Armes : d'argent à la comète à seize rais de gueules.
» Devise : *Vaillance de Blacas* ».

---

(1) Voyez, pour la branche de Blacas-Carros, tome I, page 49.

PARC (du), famille ancienne qui a pour souche la maison d'Avaugour, qui était une branche cadette des anciens ducs de Bretagne. Dom Lobineau, le P. Menestrier et le Dictionnaire de la noblesse de France, s'accordent sur cette origine. Cette maison, sur laquelle j'attends des renseignements plus étendus, a pour chef aujourd'hui connu, comme représentant la branche de la Motte du Parc :

Constantin-Frédéric-Thimoléon, comte du Parc, colonel de cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, né le 13 décembre 1759, entré sous-lieutenant au régiment d'infanterie du Roi, le 7 décembre 1759, admis à monter dans les carrosses du roi le 11 avril 1788, après avoir fait ses preuves de cour. Il a émigré en janvier 1791 ; a fait la campagne de 1792 à l'armée des princes ; rentré en France en 1801, il n'y a occupé aucune place ; et il est allé avec ses trois fils (qui n'avaient point servi) sur la place Louis XV, le 31 mars 1814, se réunir aux fidèles royalistes qui, après avoir arboré la cocarde blanche, allèrent au devant des alliés. Son dévoûment pour l'auguste maison des Bourbons s'est encore manifesté en mars 1815, époque à laquelle il se fit inscrire chez M. le duc d'Havré comme volontaire de la compagnie écossaise des gardes-du-corps du Roi, dans laquelle servaient ses trois fils, et il y a fait à pied la campagne de Béthune avec son fils cadet ; les deux aînés, servant à cheval, sont passés avec les princes, le 24 mars, et sont revenus avec le Roi. Il a été nommé, le 22 août 1815, membre de la Chambre des Députés des départements, et a épousé, le 8 avril 1788, Marie-Claudine-Elisabeth de Caillebot la Salle, fille aînée du marquis de la Salle, chevalier des ordres du roi, lieutenant-général, ancien commandant de la province d'Alsace, etc., duquel mariage sont issus :

1° Adélaïde-Louise-Nathalie, mariée, le 4 août 1812, à Louis-Gabriel-Auguste, comte d'Andigné de Mayneuf, ancien conseiller au parlement de Bretagne ;
2° Marie-Charlotte-Elisabeth ;
3° Maurice-Henri-Frédéric, marquis du Parc, né le premier octobre 1793, garde-du-corps du roi dans la compagnie Ecossaise, à l'époque de la formation, en 1814 ;
4° Henri-Charles-Thimoléon, comte du Parc, né le 6 novembre 1796, garde-du-corps du roi dans la compagnie Ecossaise, en 1814, à l'époque de la formation ;
5° Louis-Paul-Maurice, comte du Parc, né le 16 août 1799, reçu garde-du-corps de la compagnie Ecossaise le 14 janvier 1815 ;
6° Amélie-Adélaïde-Henriette, née à Paris le 24 février 1805.

Armes : « Ecartelé, au 1 et 4 d'or, à deux fasces d'azur, accompagnées » de 9 merlettes de gueules, 4, 3, 2, brisé d'un franc-quartier de » Bretagne, qui sont les armes de la maison Paynel, dont un du Parc » épousa une héritière dans le quatorzième siècle ; au 2 et 3 d'argent, à » trois jumelles de gueules. Supports, un lion et une aigle. Devise, » *Vaincre ou mourir*, qui sont les armes de la maison du Parc ».

ARMORIAL GÉNÉRAL
DES FAMILLES NOBLES
DE FRANCE,
OU
RÉPERTOIRE
UNIVERSEL ET HÉRALDIQUE
DE L'ANCIENNE NOBLESSE.

B

BAAS de SIVORD, en Béarn : d'argent, à deux bisses au naturel, affrontées et posées en pal.

BAASSE (N... de), sous-lieutenant de la compagnie des chevau-légers de la garde du roi en 1657.

BAATS-CASTELMORE (Jean de), lieutenant-général des armées du roi en 1656.

BABAS, en Lorraine : de gueules, à trois jumelles d'argent.

BABAUD de la CHAUSSADE : d'or, à un chêne terrassé de sinople, fruité du champ.

BABEAU, famille mentionnée dans des titres de 1653.

BABER, en Béarn : d'azur, au pin d'argent.

BABIN (Abel), seigneur de la Boissière, mentionné dans des titres de 1514.

BABIN (Jean), chevalier, capitaine de Chevreux, mentionné dans des titres de 1402.

BABINET (Pierre-Mathieu), seigneur du Peux et de Joué, maire de la ville de Poitiers en 1727 : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles du même, et d'un croissant d'argent en pointe. Devise : *Licet major, semper idem.*

BABODTE (Renaud), chevalier, seigneur de Babotde et de Varennes, mentionné dans des titres de 1229.

BABOU, en Berry, famille éteinte qui portait : écartelé, au 1 et 4 d'argent, au dextrochère de gueules, mouvant d'une nuée d'azur, et tenant une poignée de vesce en rameau de trois pièces de sinople ; au 2 et 3 de sinople, au pal d'argent ; parti de gueules, au pal aussi d'argent.

BABOUIN (GUILLAUME), écuyer, mentionné dans des titres de 1440.

BABUT (JEAN), capitoul de Toulouse en 1544.

BABUTE, en Nivernais : écartelé, au 1 et 4 d'argent, à trois fleurs de pensée d'azur ; au 2 et 3 palé d'argent et d'azur ; au chevron de vair, brochant sur le tout.

BACALAN (JEAN-CHARLES DE), gentilhomme de la province de Guienne, sous-lieutenant au régiment de Berry, infanterie, en 1781.

BACCALAN, famille mentionnée dans des titres de 1723.

BACCARERE, sous-aide major du régiment de Bourbon en 1768.

BACCRE, famille mentionnée dans des titres de 1727.

BACEAUMONT (GACON), écuyer, mentionné dans des titres de 1241.

BACENANT (HENRI DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1592.

BACH (JEAN), capitoul de Toulouse en 1651.

BACHE : de gueules, au triangle d'or ; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

BACHELET, en Beauvaisis.

BACHELIER : d'argent, au chevron de gueules ; au chef d'hermine, bordé d'azur.

BACHELIER : de sable, au sautoir d'argent, cantonné de douze fleurs de lys d'or.

BACHELIER, en Bretagne : d'argent, au pin terrassé de sinople.

BACHELIER, en Champagne : d'azur, à la croix engrelée d'or, cantonnée de quatre paons rouants d'argent.

BACHELIER, à Paris : d'or, à trois bandes d'azur, la première chargée de deux fleurs de lys d'or, la seconde de trois, et la troisième de deux.

BACHELIER, en Picardie : d'argent, au chevron d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

BACHELIER (FRANÇOIS), échevin de Paris en 1673 : d'azur, au chevron d'or, accompagné de neuf flèches du même, posées trois en chaque canton du chef, deux

en sautoir et l'autre en pal, les pointes en bas, et trois de même en pointe.

BACHELIER DE MONTIGNY : d'argent au chevron d'azur, accompagné de trois molettes de même.

BACHELIER, D'OUTREVILLE, à Paris : d'argent à la fasce de gueules, chargée de trois sautoirs d'or.

BACHELIER DE RELANCOURT : d'argent, à l'aigle de sable, ayant un écusson de même sur son estomac, chargé d'un chevron d'or, accompagné de trois trèfles de même.

BACHELIER DES VIGNERIES, en Normandie : d'azur, à un cygne d'argent ; au chef de même, chargé de trois coquilles de gueules.

BACHELLARD (PIERRE GASPARD DE), écuyer, mentionné dans des titres de 1534.

BACHELLÉ (LE), en Lorraine : d'azur, à une fasce d'argent, chevronnée de deux pièces de sable, et surmontée de deux étoiles d'or.

BACHER, en Touraine : de sinople, à la bande d'or, accostée de deux merlettes de même.

BACHET-DE-VAUVEISANT, en Bresse : de sable, au triangle d'or ; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles du second émail.

BACHEVILLIERS (GAUDECHARD DE), en Picardie : d'argent, à l'orle de neuf merlettes de gueules, quatre, deux, deux et une.

BACHIMONT (ROBERT DE), mentionné dans des titres de 1415.

BACHINAC (LE BARON DE), compris dans un rôle de Languedoc de 1580.

BACHMANN (CHARLES-LÉONCE DE), maréchal de camp des armées du roi en 1745.

BACHOD, en Bugey : d'azur, au rocher de trois coupeaux d'or, surmonté d'une étoile de même, accostée de deux croisettes d'argent.

BACHOIS : de sable, au chevron d'or, accompagné de trois merlettes d'argent.

BACHOLETH ou BACHORET : d'or, au chef échiqueté d'or et d'azur de trois traits.

BACHY (JEAN DE), mentionné dans des titres de 1416.

BACIÉ, en Bresse : d'argent à la fasce bastillée de trois pièces d'azur ; au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

BACIN, au comtat Vénaissin.

BACLE D'ARGENTEUIL (LE), en Touraine : de gueules, à trois macles d'argent.

BACON : de gueules, à cinq fleurs d'aubépine d'argent, percées, et posées en sautoir.

BACON DE LANDELLES, en Normandie : de gueules à six roses d'argent; à la bordure d'azur.

BACONNOIS (LUC), écuyer, sieur de Boinbaut, mentionné dans des titres de 1642.

BACOT (ROBERT-MICHEL), écuyer, capitoul de Toulouse en 1695.

BACOUEL, en Picardie : d'or, à trois ancolies d'azur.

BACQ (DU) : écartelé d'or, au 1 et 4 chargés d'une hure de sanglier de sable; au 2 et 3 d'une aigle de même.

BACQUEHEM, en Artois : d'or, frété de gueules.

BACQUELIÈRE, en Normandie : d'or, à la fasce d'azur, accompagnée de trois roses de gueules.

BACQUER (GUILLOT LE), compris dans un rôle de Bretagne de 1419.

BACQUETOT LA FONTAINE : de gueules, à trois besans d'argent.

BACQUEVILLE : d'or, à trois marteaux de gueules.

BACQUIER (PIERRE), capitoul de Toulouse en 1579.

BACRE DU FLASCHY.

BACULARD, au comtat-Vénaissin : d'azur, à trois massues d'or, posées en bandes.

BADAM, en Bretagne, famille éteinte qui portait : d'argent, à trois merlettes de gueules; au franc canton de même.

BADDI, en Lorraine : d'azur, à la fasce jumellée d'argent de deux pièces, accompagnée de trois têtes de léopard de même, lampassées de gueules.

BADEL DE LA SAIGNE, en Languedoc : de gueules au lion d'or, armé et lampassé de sable; au chef d'argent, chargé d'une ancre d'azur.

BADENS (DUPAC DE), en Languedoc : d'or, à un arbre terrassé de sinople; à une vache de gueules, accornée, clarinée et onglée d'azur, passant sur la terrasse, et brochant sur le fût de l'arbre.

BADENVILLIERS, en Alsace : de gueules, au pal d'or, chargé de trois chevrons de sable.

BADERAN (RAOUL DE), écuyer, seigneur de Cousise, mentionné dans des titres de 1353.

BADERON DE MAUSSAC, en Languedoc : écartelé, au 1 et 4 de gueules, à trois pals d'or; au 2 et 3 d'argent à trois corneilles de sable, becquées et membrées de gueules.

BADEROT, ou BADOROT, en Lorraine : d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de trois triangles d'or.

BADET, en Provence, famille éteinte qui portait : d'azur, à un dragon d'or, ayant la tête contournée et mordant sa queue, terminée en cercle, à l'extrémité de laquelle il y a un oiseau tiercé d'or, d'azur et de gueules, et une étoile d'or, posée au premier canton.

BADET, en Lorraine : d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois têtes et cous de paon au naturel.

BADEVILLE : de gueules, à la licorne saillante d'argent.

BADHORQUE, au comtat-Vénaissin.

BADIE DE BONDRENAULT (LA) : d'azur, à deux épées passées en sautoir d'argent, garnies d'or.

BADIER, en Provence : d'azur, au sautoir composé de quatre rayons de soleil d'or, accompagné en chef d'un croissant d'argent.

BADIER DE VERSEILLE, présent à l'assemblée de la noblesse du Bourbonnais, convoquée en 1789.

BADOUT DE HARDUEMONT : d'argent, semé de fleurs de lys de gueules; au lambel d'azur.

BADOUX, en Bourgogne : de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'une roue de même.

BADRAN : d'azur, au chevron d'argent, accompagné de deux perdrix affrontées d'or en chef, et en pointe d'une étoile de même.

BADUEL (PIERRE), conseiller, secrétaire du roi, mentionné dans des titres de 1613.

BADY, au Hainaut : d'azur, au lion d'or, tenant dans sa patte dextre une clef à l'antique de même, posée en pal.

BAERLE (EREMBAUT, seigneur de), mentionné dans des titres de 1026.

BAERNE (ADAM DE), mentionné dans des titres de 1214.

BAFET (PIERRE DE), chevalier, compris dans un rôle de Languedoc de 1260.

BAFFAR, en Normandie : d'argent, à l'arbre arraché de sinople, terminé de trois feuilles de même, et deux lions de sable affrontés, s'appuyant sur le fût de l'arbre.

BAFFARD DE FARCY, famille rapportée dans des titres de 1548.

BAFFARE (NARJOT DE), chevalier, mentionné dans des titres de 1089.

BAFFER, en Anjou : d'hermines, à la fasce de gueules.

BAFFERS : de gueules, à l'aigle d'argent, membrée et becquée d'or.

BAFFIC (GUILLAUME DE), comte de Lyon, en 1096.

BAFFIE (GUILLAUME DE), chevalier, mentionné dans des titres de 1248, où il donne des priviléges à la ville de S. Germain.

BAFFROMONT, en Lorraine : vairé-contre-vairé d'or et de gueules.

BAGAON (CLAUDE), président, trésorier de France, à Paris.

BAGAR (ALAIN DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1296.

BAGARD, en Dauphiné : d'argent, au laurier arraché de sinople, traversé d'un sautoir abaissé de sable, cotoyé de deux étoiles de gueules en chef.

BAGARD, en Lorraine : d'azur, à trois anneaux cordelés d'or, et flamboyants de gueules ; au chef du second, chargé d'un lion léopardé de gueules.

BAGARIS, en Provence : tiercé en pal d'argent, d'azur et d'or ; l'azur chargé en chef d'une fleur de lys d'argent.

BAGAZ, en Bretagne : de gueules à une fasce d'argent, accompagnée de trois hures de saumon de même.

BAGENRIEUX.

BAGERON, dit DE MAGERON, en Lorraine : coupé ; au 1 d'azur, chargé de deux étoiles d'argent en fasce ; au 2 d'argent, chargé d'un croissant d'azur.

BAGES (DE), famille mentionnée dans un rôle de Languedoc de 1229.

BAGEY, en Bresse : de gueules, au lion d'hermines, armé, lampassé et couronné d'or.

BAGIE, en Bresse : d'argent, à la fasce crénelée par en bas de deux pièces, et deux demies d'azur ; au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

BAGIEN (Jean), dit *Bochard de Mauzac*, mentionné dans des titres de 1334.

BAGIS (Jean de), capitoul de Toulouse en 1528.

BAGIS (Vesien de), mentionné dans des titres de 1211.

BAGLAN (Antoine-Robert), échevin de Paris en 1681 : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'un croissant montant d'argent, surmonté d'une larme de même.

BAGNARD, en Bourgogne : d'argent, à la fasce de gueules, chargée de trois fers à cheval du champ, et accompagnée de trois molettes de sable.

BAGNES (Hamon de), compris dans un rôle de Bretagne de 1316.

BAGNEUX (Gontier de), compris dans un rôle de Languedoc de 1360.

BAGNOLS, ville de France, en Languedoc : de gueules à 3 tinettes ou cuvettes d'or, suspendues chacune à un rameau, par trois cordons de même ; au chef cousu de sinople, chargé de trois fleurs de lys d'or.

BAGNOLS (Dugué de), en Bourbonnais : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles ; celle de la pointe surmontée d'une couronne ducale, le tout d'or.

BAGOURDEAU (Jean de), mentionné dans des titres de 1306.

BAGUENAULT d'HONVILLE, présent à l'assemblée de la noblesse du bailliage d'Orléans, convoquée au mois de mars 1789.

BAGUET (Antoine de), de Marseille, major au régiment de Bourbonnais en 1766.

BAGUET (Thomas), l'un des gentilshommes français tués à la bataille de Poitiers en 1356.

BAHAIGNON (Claux de), compris dans un rôle de Bourgogne de 1386.

BAHALY, en Bretagne : de gueules, à la croix engrelée d'or.

BAHAS de SAINT-AGNET, en Bretagne : écartelé au 1 d'azur, à un agneau d'argent, attaché à un pilier de même, accompagné en chef de deux fleurs de lys d'or ; au 2 d'or, à quatre pals de gueules ; au 3 d'or, au lion de gueules, surmonté en chef d'une

croix d'argent ; au 4 d'argent, à l'arbre de sinople, la racine chargée d'un tourteau de sable.

BAHE (Jean), chevalier, présent à la montre des nobles du bailliage de Vermandois, tenue en 1272.

BAHEUC (Herve le), compris dans un rôle de Bretagne de 1420.

BAHEZRE de LANLAY, en Bretagne : d'argent, au lion de gueules, armé de sable.

BAHOREL (Guillaume), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1380.

BAHOURT, en Poitou : d'argent, à la bande fuselée de sable.

BAHUCHET, en Lorraine : d'azur, à trois harengs d'argent, posés en fasces et couronnés d'or.

BAHULOST, en Bretagne : d'azur, à trois écussons d'or.

BAHUNO de DEMIVILLE, en Bretagne : de sable, à un loup d'argent, armé et lampassé de gueules, surmonté d'un croissant du second

BAHUS, en Bretagne : de gueules, à trois sceptres d'or, mis en pals; à l'ordre de 7 écussons de même, chargés chacun de quatre pals vairés d'argent et de gueules.

BAIA : d'or, à trois fasces ondées de sable.

BAIANT MAREUL : d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois cannettes de sable, membrées et becquées de gueules.

BAICHOT, en Lorraine : d'argent, à la bande dentelée d'azur, chargée de trois roses d'or.

BAIF (Guillaume de), compris dans un rôle de Bretagne de 1489.

BAIF (Lazare de), conseiller au parlement de Paris en 1539 : de gueules, à deux léopards d'argent; au chef de même.

BAIGNAN, en Touraine : d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois râles de même, membrés et becqués de gueules.

BAIGNAUX : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois feuilles de groseiller d'argent.

BAIGNAUX, en Bretagne : d'or, à quatre orles de sable.

BAIGNAUX (Pierre de), mentionné dans des titres de 1314.

BAIGNECOURT (Philippe de), mentionné dans des titres de 1399.

BAIGNEL (Thomas de), l'un des gentilshommes tués à la bataille de Poitiers en 1356.

BAIGNEUX de COURSIVAL, de sable, à trois étoiles d'or.

BAIL : d'or, à la fasce de gueules, chargée de trois besans d'argent.

BAILE, en Dauphiné : d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois roses de gueules, Devise *Qui croit en Dieu, croit.*

BAILE, en Dauphiné : d'azur, au lion d'or, à la bande de gueules brochante sur le tout, chargée de trois vases à fleurs d'argent, les fleurs au naturel.

BAILE, en Dauphiné : de gueules, à une tour d'argent, crénelée de six pièces, maçonnée de sable, ouverte d'argent, et perronnée de deux marches de même. Devise : *Virtus et ensis.*

BAILE, en Languedoc et en Vivarais : d'azur, au lévrier courant d'argent.

BAILE de la MOTHE BRION, en Vivarais : écartelé au 1 et au 4 de gueules, à l'aigle d'or éployée ; au 2 et 3 de gueules à deux levrons affrontés d'argent, colletés de sinople et cloués d'or.

BAILE de PINEROLES, en Languedoc : d'azur, à la bande d'or, accompagnée de deux croissans d'argent.

BAILENCOURT COURCOL, famille mentionnée dans des titres de 1491.

BAILHAREM (Reynier), capitoul de Toulouse, en 1508.

BAILLARD de COMBEAUX, en Bourbonnais et en Vivarais : écartelé au 1 et 4 d'or, au rameau de trois palmes de sinople ; au 2 et 3 d'azur, à un croissant d'argent, accompagné de trois molettes d'éperon d'or.

BAILLAS (Maillardet de), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1414.

BAILLE, en Nivernais : d'argent, à la fasce d'azur, accompagné en chef de trois roses de gueules, et en pointe d'un lion léopardé de même.

BAILLE (André), échevin de la ville de Lyon en 1358.

BAILLÉ, en Normandie : d'azur, à deux chevrons d'or, accompagnés en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'une rose de même.

BAILLEDARD (Robert de), compris dans un rôle de Languedoc de 1350.

BAILLEDARD, famille ancienne de l'Auxerrois, mentionnée dans des titres de 1146.

BAILLENCOURT d'ANTIGNY : parti emmanché d'argent et de gueules.

BAILLER : d'argent, à la branche de houx de cinq feuilles de sinople.

BAILLES, en Languedoc : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef d'un lévrier courant d'argent, et en pointe d'un croissant de même.

BAILLET : écartelé au 1 et 4 d'argent, à la fasce bretessée et contrebretessée d'or; au 2 et 3 de gueules, à trois molettes d'éperon d'argent.

BAILLET, en Bourgogne : d'argent, à trois chardons feuillés et tigés de sinople, fleuris de gueules.

BAILLET, en Champagne : d'argent, à un loup cervier au naturel; au chef d'azur, chargé de deux molettes d'éperon d'or.

BAILLET, en Périgord : d'azur, à une bande d'argent, accompagnée de deux dragons ailés d'or.

BAILLET de SILLY : d'azur, à la cotice de pourpre, accompagnée de deux amphistères d'or.

BAILLEUL, en Normandie : d'or, à trois écussons de gueules.

BAILLEUL : d'hermines, parti de gueules.

BAILLEUL : de gueules, au sautoir d'argent, cantonné de quatre fleurs de lys d'or.

BAILLEUL : d'argent, à un écusson d'azur.

BAILLEUL : d'azur, freté d'or.

BAILLEUL : de vair, à trois pals de gueules.

BAILLEUL : de gueules, à une bande de vair.

BAILLEUL : de gueules, à trois chevrons de vair.

BAILLEUL : de gueules, à la croix ancrée d'argent, l'écu semé de croisettes recroisettées, au pied fiché d'azur.

BAILLEUL, en Artois : d'argent à la bande de gueules.

BAILLEUL, en Cambresis : de gueules, au sautoir de vair.

BAILLEUL, au pays de Caux : d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de trois mouchetures d'hermine de sable.

BAILLEUL (DU), au Maine : d'argent, à trois têtes de loup de sable, arrachées et lampassées de gueules.

BAILLEUL, en Normandie : d'hermines, à un fer de moulin de gueules; aliàs, de gueules, semé de croix recroisseitées d'argent, à un fer de moulin de même.

BAILLEUL, en Vimeu : d'hermines, à l'écusson de gueules.

BAILLEUL DE CANTELOUP : d'hermines, à la croix de gueules.

BAILLEUX (ROBERT DE), mentionné dans des titres de 1411.

BAILLI : d'argent, à la quinte feuille de sable.

BAILLI : d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée en chef de trois étoiles d'or, et en pointe d'un croissant de même.

BAILLIAC (THÉOBALDE), chevalier présent à la montre des nobles de la province de Vermandois, tenue en 1272.

BAILLIF (LE), en Bretagne : d'argent, à un palmier arraché de sinople, fruité de gueules.

BAILLIF (LE), même province : écartelé d'or et de gueules.

BAILLIF (LE), même province : d'azur, au chevron d'or, accompagné de quatre besans de même, trois en chef et un en pointe.

BAILLIF (LE) : de sable, au lévrier courant d'argent, accompagné en chef d'une étoile à huit rais de même.

BAILLIVY, de Toul, en Lorraine : de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'un triangle taillé à facettes d'or.

BAILLOIS (PHILIBERT), mentionné dans des titres de 1424.

BAILLON, en Bourgogne : d'argent, à cinq cotices de gueules.

BAILLON DE BEAUSSAT : d'azur, à la croix d'or, cantonnée de quatre croisettes de même.

BAILLON DE BLAMPIGNON : d'azur, à deux épées d'argent, garnies d'or, passées en sautoir, accompagnées en chef d'un croissant de gueules.

BAILLON DE BOISDAIS, en Normandie : à deux fasces de gueules.

BAILLON DE FORGES : de gueules au mufle de léopard d'or, bouclé d'un anneau de même.

BAILLON ou BAGLION DE SAILLANS, en Bourgogne : d'azur, au lion léopardé d'or, posant sa patte dextre sur un tronc écoté et alaisé de même, mis en pal, surmonté de trois fleurs de lys d'or, rangées en fasce et sommées d'un lambel de quatre pendants de même. Devise : *Omne soloni forti patria.*

BAILLON (GUILLAUME), échevin de Paris en 1642 : de gueules, au lion léopardé d'or; au chef de même, chargé de trois étoiles d'azur.

BAILLONCOURT, en Cambresis : coupé emmanché de gueules et d'argent.

BAILLONVAL DE BERTECOURT (JEAN DE), mentionné dans des titres de 1257.

BAILLOT DE VILLECHAVANT : d'azur, à trois colonnes toscanes, surmontées chacune d'un V; en chef un croissant, accosté de deux étoiles, le tout d'argent.

BAILLOU, en Touraine : d'or, à trois hures de sanglier de gueules défendues et allumées d'argent.

BAILLY, en Barrois : d'or, au lion d'azur flanqué d'une épée d'argent, garnie de sable, mise en barre.

BAILLY, autre famille du Barrois : écartelé en sautoir, au 1 et 4 d'or, à deux bandes de gueules, au 2 et 3 d'azur à deux lions affrontés d'or, lampassés d'azur.

BAILLY, en Bourgogne : d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée en chef de trois étoiles d'or, et en pointe d'un croissant de même.

BAILLY, en Dauphiné : d'azur, à trois fasces d'or, à la plante de six fleurs de lys d'argent tigées et feuillées de sinople, et posées entre les fasces une, deux et trois; le chef chargé d'un bulbe aussi d'argent.

BAILLY, en Dauphiné : d'or, à la fasce d'azur, chargée d'une croix ancrée du champ, accompagnée en chef de deux glands posés en bande et en barre de sinople, et en point d'un chêne de même.

BAILLY, en Lorraine : d'azur, à la fasce jumelée d'or, accompagnée de trois têtes de léopards d'argent, allumées et lampassées de gueules.

BAILLY, autre famille de Lorraine : d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de trois berceaux couronnés d'or.

BAILLY, même province : d'azur, au chevron d'hermine, accompagné de trois étoiles d'or en chef, et en pointe d'un croissant de même; au chef du second.

BAILLY, en Normandie : d'azur, à trois annelets d'or.

BAILLY, même province : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de deux croissants d'argent, et en pointe de deux molettes d'éperon de même.

BAILLY DE BEYRE : écartelé au 1 et 4, d'azur, à la fasce d'or; au 2 et 3, d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois coquilles de même.

BAILLY DE GAUGÉ : d'argent, à la fasce de sable; à la bordure engrelée de gueules.

BAILLY DE KERSIMON : écartelé d'or et de gueules.

BAILLY DE LARDENOY : de gueules, à une plante de trois lys d'argent, sur une terrasse de sinople; au chef cousu d'azur, chargé d'une croisette pommetée d'or, accostée de deux coquilles de même.

BAILLY OZEREAUX : de gueules, à la croix componée d'or et d'azur, cantonnée de quatre bustes de femme d'argent.

BAILLY (PIERRE ET RAOUL DE), mentionnés dans des titres de 1136.

BAILOT (LOUIS-GUILLAUME), capitoul de Toulouse en 1711.

BAIM (BERNARD DE), chevalier présent à la montre des nobles de la province de Normandie, tenue en 1214.

BAIN : d'or, à trois ancres de sable.

BAINAC (GAILHARD DE), compris dans un rôle de Languedoc de 1249.

BAINAST, en Picardie : d'or, à un chevron abaissé de gueules, surmonté de trois fasces de même.

BAINE : de gueules, semé de mouchettes d'or; au lambel d'azur.

BAINES, en Provence : de gueules, à la colonne d'or, couronnée de même et entourée d'une vignette de sinople.

BAINGTUN (GUY DE), chevalier, seigneur de Vingnoit, de Sort et de la Feuillie, mentionné dans des titres de 1455.

BAINS BANISY, en Picardie : d'argent, au chef de gueules, chargé de trois coquilles d'or. Devise : *Peregrinatio et militia.*

BAINS (FAVIER DE), en Picardie : de gueules, à trois concombres d'argent, la queue en haut.

BAINVILLE, en Lorraine : d'argent, à trois jumelles de sable.

BAINVILLE, même province, d'azur, à la fasce d'argent,

acompagnée en chef de deux croix fichées et fleurdelysées d'or, et en pointe d'un léopard lionné de même.

BAIRES (Jacques de), écuyer, mentionné dans des titres de 1388.

BAIS (Jacques de), échevin de la ville de Lyon en 1615 : d'azur, à la fasce d'or, chargée de deux tourteaux de sable remplis d'argent.

BAIS (Jean de), chevalier, mentionné dans des titres de 1264

BAISES (Jean de), sergent d'armes du roi, en 1397.

BAISES (Guillaume de), mentionné dans des titres de 1270.

BAISLE : d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois étoiles de même.

BAISSAC (Hymbert de), mentionné dans des titres de 1270.

BAISSEUL : parti de gueules et d'hermines.

BAISSEY, en Bourgogne : d'azur, à une chouette d'or.

BAISSEY, en Bourgogne : d'azur, à deux quintefeuilles d'argent, Devise : *Vive ut post vivas.*

BAISSY (de), famille originaire de Valenciennes, mentionnée dans des titres de 1317.

BAITZ de COLOMBIER (André de), lieutenant général des armées du roi en 1656.

BAJOINE : d'argent, à la bande de gueules, chargée de trois alérions d'or; au lambel de cinq pendants d'azur.

BAJOLET MARTEL : d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois canettes de sable.

BAJOURDAN : d'azur, à la croix ancrée d'or; à la bordure de même.

BAJULI (Raimond), capitoul de Toulouse en 1345.

BAL (l'Abbaye de), portait : d'azur, à trois fleurs de lys d'or, à une tête de cygne d'argent couronnée du second, posée entre les deux fleurs de lys du chef.

BALAAN (Geoffroy, Henry, Gauches et Nicolas de), mentionnés dans une charte de 1487.

BALADES (François de), capitoul de Toulouse en 1572.

BALADIE (Dominique), capitoul de Toulouse en 1682.

BALADUN (Guillaume de), compris dans un rôle de Languedoc de 1316.

BALAERT (Jean), famille rapportée dans des titres de 1659.

BALAG (Bertrand de), compris dans un rôle de Languedoc de 1197.

BALAGAL (Jehan), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1421.

BALAGNER SALIGNAC (Pons de), chevalier de Malte en 1541 : d'or, à la bande de sinople.

BALAGNY MOLUC : d'or, à trois aigles d'azur, membrées et becquées de gueules.

BALAGNY (Rossignol de) : écartelé, au 1 et 4 d'or, à l'arbre de sinople ; au 2 et 3 d'azur, à trois rossignols d'argent, armés et becqués de gueules.

BALAGUÉRIE (Bernard de), mentionné dans des titres de 1344.

BALAGUIER (Jean), capitoul de Toulouse en 1421.

BALAISON POLONA : d'hermines, à la bande de gueules.

BALAN : d'azur, au balancier d'or, accompagné en chef d'une étoile brisée de même, accostée de deux autres étoiles aussi d'or, en pointe d'un croissant d'argent.

BALANDA SICART (Joseph), chevalier de l'ordre de Saint-Michel en 1757.

BALANDONE, en Normandie : d'argent, au lion de sable, lampassé de gueules ; au chef d'azur, chargé de trois molettes d'éperon d'or.

BALANGES (Pierre de), chevalier, mentionné dans des titres de 1312.

BALANGNIÈRE (Hugues de), gentilhomme présent à la montre des nobles de l'arrière-ban, convoqué en 1271.

BALANGRE, famille mentionnée dans des titres de 1350.

BALANQUIER (Jean de), seigneur de Montlaur et de la Garde, capitoul de Toulouse en 1589.

BALANZAC (Robert), chevalier qui comparut à la montre des nobles de la province de Saintonge, tenue en 1271.

BALAON (Jean de), compris dans un rôle de Bourgogne de 1386.

BALAR : burelé d'or et de gueules ; à la bordure componée d'argent et de sable.

BALARIN, en Provence : de gueules, à un rocher d'argent, mouvant de la pointe de l'écu, sur lequel est perchée une aigle essorante de sable, membrée d'or.

BALARIUS, en Provence : d'or, à l'aigle de sable.

BALARUIS POLENAY, en Provence : d'azur, au chevron d'or; au chef de même.

BALASTRE (RAOUL DE), écuyer, mentionné dans des titres de 1395.

BALASUC : d'azur, à un demi-vol d'argent, posé en pal.

BALASUC, en Languedoc : d'argent, à trois pals de sable; au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or.

BALATIER LANTAGE, en Bourgogne et en Champagne : de sable, à la fasce d'or.

BALAUTIÈRE (N... DE LA), chevau-léger de la garde du roi, en 1691.

BALAVENNE, en Bretagne : d'argent, à trois fermaillets ou boucles rondes, ardillonnées de sable; et un annelet de même en abîme.

BALAY, en Franche-Comté : de sable, au lion rampant d'or.

BALAYNE DE CHAMPAUDOS, en Champagne : d'argent, à la fasce crénelée de gueules, d'un créneau et de deux demis.

BALBAC, famille mentionnée dans des titres de 1348.

BALBANI, au comtat Vénaissin : de gueules à trois bandes d'argent, chargées chacune de trois alérions de sable.

BALBARIA (JEAN DE), capitoul de Toulouse en 1568, 1573, 1580, 1583 et 1597.

BALBEN (AUGER), grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem en 1163.

BALBEAU (ANTOINE), chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis en 1779.

BALBI, ou BALBS, en Provence : d'or, au bélier de sable, colleté d'argent.

BALBI, Voyez BERTON CRILLON.

BALCICOURT (JEAN DE), chevalier, compris dans des titres de 1316.

BALDARE (RAYMOND DE), capitoul de Toulouse en 1554.

BALDAY DE CHARRON, seigneur de Soirau, présent aux états de Bourgogne en 1622.

BALDONI, en Provence : d'azur, à une mer d'argent, de laquelle sort une bombe d'or, enflammée de gueules à trois endroits, surmontée de trois étoiles d'or.

BALDRE : d'azur, à la croix engrelée d'or.

BALDU (MARTIN DE), mentionné dans un titre de 1573.

BALÉAN (PIERRE DE), mentionné dans des titres de 1344.

BALEGNY, en Beauvoisis, famille mentionnée dans des titres de 1151 à 1223.

BALEHAN (GUESARD DE), mentionné dans des titres de 1231.

BALEICOURT, en Lorraine, famille éteinte qui portait : burelé d'argent et de gueules, au franc-quartier d'azur, chargé d'une croix d'or.

BALEINE DE SUZEMONT, en Champagne : d'argent, au lion de sable, armé, lampassé et couronné de gueules.

BALENCEY, en Bugey : d'hermines au canton senestre d'argent, chargé d'une aigle éployée de sable.

BALENE, en Soissonnais, famille mentionnée dans des titres de 1171 à 1244.

BALENY : d'or, au sautoir d'azur, cantonné de quatre merlettes de gueules.

BALESME (HENRI DE), chevalier, compris dans un rôle de Bourgogne de 1198.

BALESSEAU (PRA DE) : écartelé, au 1 et 4 d'azur, à la croix d'or, cantonnée de dix-huit billettes de même ; au 2 et 3 de sable, au lion d'or ; sur le tout de gueules, à la bande d'argent, accompagnée de deux cors de chasse de même.

BALESTIN (LEONARD DE), grand-prieur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem en 1523.

BALEU DE BIENAC (JEAN), mentionné dans des titres de 1372.

BALEURE, présent aux états de Bourgogne, en 1668.

BALEURE (PHILIPPE DE), mentionné dans des titres de 1398.

BALHOC (PIERRE), mentionné dans des titres de 1294.

BALIDART, en Champagne : d'argent, à une fasce de sinople, accompagnée de sept merlettes de même, quatre et trois.

BALIENCOURT D'ITTRE, famille mentionnée dans des titres de 1550.

BALIN, famille rapportée dans des titres de 1697.

BALINA (GALESE DE), seigneur de Vallefin, capitaine

général des arbalétrières, et gouverneur en Languedoc, mentionné dans des titres de 1338.

BALINCOURT (Le Testu de), en Picardie : d'or, à trois lions léopardés de sable, armés et lampassés de gueules, l'un sur l'autre, le second contre-passant.

BALINGAS (Pierre de), chevalier mentionné dans des titres de 1331.

BALISSON, famille mentionnée dans des titres de 1346.

BALISY (Guillaume de), compris dans un rôle de Languedoc de 1270.

BALIUD (Josse de), chevalier de Malte en 1522.

BALIVIERE (Le marquis de) présent à l'assemblée de la noblesse du Bourbonnais convoquée en 1789.

BALLAGAT (Jean de), compris dans un rôle de Bretagne de 1484.

BALLAGRANGE : de sable, à deux chevrons d'argent.

BALLAROTI, en Provence : gironné d'or et de gueules; au chef d'or, chargé de trois molettes d'éperon de gueules.

BALLE (Jean de la), échevin de Paris en 1664 : d'argent, au chevron d'azur, accosté de deux étoiles de gueules, et accompagné en chef, d'une foi de carnation tenant deux rameaux de sinople passés en sautoir, et en pointe d'un cœur de gueules traversé de deux flèches de même, aussi en sautoir.

BALLÉE (Guyon de), écuyer compris dans un rôle de Bretagne de 1379.

BALLEMONT : famille noble de Lorraine.

BALLENOU (Jean), compris dans un rôle de Bourgogne de 1332.

BALLENVAL (Enguerran de), mentionné dans des titres de 1179.

BALLEROY (Jean), de Biéville en Normandie, trouvé noble dans la recherche de 1463.

BALLEROY (de la Cour de) en Normandie : d'azur, à trois cœurs d'or.

BALLET de la CHENARDIÈRE (N. . . .), présent à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Laon, le 16 mars 1789.

BALLET de la CROIX, en Artois : d'argent, à trois mouchetures d'hermine de sable.

BALLEUR, en Normandie : d'azur, à trois besans d'argent.

BALLEURE (NATUREL DE) : d'or, à la fasce d'azur, accompagnée de trois corbeaux de sable.

BALLIAS (ÉLIE DE), capitoul de Toulouse en 1773.

BALLIN (PAUL), échevin de Paris en 1718 : d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'un huchet aussi d'or, enflammé de gueules.

BALLINEUC, en Bretagne : d'argent, à une fleur de lys de gueules en abyme, accompagnée de quatre merlettes de sable.

BALLIVIÈRES (LE CORNU DE), en Normandie : d'azur, à trois cors de chasse d'argent, enguichés d'or.

BALLOIS (ANCEL DE), compris dans un rôle de Bourgogne de 1180.

BALLON, en Provence : d'or, au lion de gueules; au chef d'azur, chargé d'un cœur d'or, accosté de deux roses d'argent.

BALLON (ANDRÉ DE), chevalier, seigneur de Brier en Champagne, mentionné dans des titres de 1213.

BALLORE, en Charolais : d'azur, à la croix engrelée d'or.

BALLOT, présent aux états de Bourgogne en 1572.

BALLOT, en Barrois : d'or, au léopard lionné de gueules; au chef d'azur, chargé de trois étoiles du champ.

BALLUE (LA) : d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois merlettes de sable.

BALLUE (LA), en Bretagne : d'argent, à trois channes de sable.

BALLY (Jean), écuyer, mentionné dans des titres de 1285.

BALMANE DE MONTIGNY, présent à l'assemblée de la noblesse convoquée à Laon, le 16 mars 1789.

BALME (LA) : d'azur, à trois bandes d'or.

BALME (LA), en Bugey : de gueules, à la bande d'argent bordée d'or, accompagnée de six besans du second, mis en orle.

BALME (LA), en Provence : d'azur, au chevron d'or; au chef de même, chargé de trois sautoirs du champ.

BALME D'ANDRENET, en Dauphiné : palé d'or et de gueules ; à la bande de sable brochant sur le tout. Devise : *Éternité.*

BALME DU GOULET (LA) : d'azur, au chevron d'or; au chef dentelé d'argent.

BALME DE MARES, en Dauphiné : d'or, à la bande d'azur. Devise : *Sans espoir.*

BALME DE SAINT JULIEN (LA) : coupé d'azur et de sable, l'azur chargé d'une gerbe de blé d'or, et le sable d'un rocher d'argent; au lion d'or sur le tout.

BALMEY, en Bugey : d'hermines, au canton sénestre d'argent, chargé d'une aigle éployée de sable.

BALMONDIERE (JOSEPH DE LA), secrétaire du roi à Macon, en 1730.

BALNE (ARNAUD DE), mentionné dans des titres de 1344.

BALNOT : d'azur au lion d'argent, couronné d'or.

BALONE, en Bresse : de gueules, à la bande d'argent, bordée d'un filet d'or, et accompagnée de six besans de même en orle.

BALORE (IMBERT DE), présent à l'assemblée de la noblesse du Bourbonnais, convoquée 1789.

BALORRE MAILHARD : d'or, à un feu de trois flammes de gueules, au maillet de sable posé en bande; au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or.

BALSAC ou BALZAC, en Auvergne : d'azur, à trois sautoirs d'argent; au chef d'or, chargé de trois sautoirs du champ.

BALTAZARD, famille rapportée dans des titres de 1660.

BALUÇON (GEOFFROI), mentionné dans un rôle de Bretagne de 1300.

BALUE DE VILLEPREUX (LA) : d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois têtes de lion de gueules.

BAMART DE GUSCHERVILLE, famille mentionnée dans des titres de 1422.

BAMETE (RÉGNAUT DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1392,

BAMIOT (JACOB), en Beauvoisis, mentionné dans des titres de 1257.

BAN DE LA FEUILLÉE (DU), en Bourgogne : écartelé au 1 et 4 contrécartelé, d'azur, à trois feuilles de chêne d'or, et d'azur, à la bande de gueules, dentelée d'argent; au 2 et 3 d'azur au chevron d'or, accompagné de trois pélicans de même.

BANAS (GUILLAUME DE), mentionné dans des titres de 1300.

BANASTE (HUGUES DE), compris dans un rôle de Languedoc de 1239.

BANASTE, en Normandie : de gueules, à la bande d'argent, accompagnée de trois molettes d'éperon de même.

BANASTRE, famille rapportée dans des titres de 1697.

BANCE : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux molettes d'éperon de même, et en pointe d'une foi d'argent.

BANCELIN, en Champagne : d'azur, à deux écussons d'argent, à la fleur de lys d'or posée en cœur ; au chef composé d'un banc renversé dont les pieds sont de gueules, et qui est chargé d'une tête de femme de profil, coiffée à l'antique, et adextrée d'une tête rayonnante de sable.

BANCENEL, en Franche-Comté : d'azur, à trois quintefeuilles d'or, à une tête de léopard de même, mise en abyme.

BANCHAREAU ou BANCHEREAU DE LA SERRE : échiqueté d'or et de gueules ; au chef du premier, chargé de trois roses du second.

BANCHIER (JEHAN), chevalier, compris dans un rôle de Bretagne de 1489.

BANCQUELOT : d'argent, à la croix de gueules.

BANCY (JEAN), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1383.

BAND (LE), en Bretagne : d'or, à la fasce de gueules, chargée de trois molettes d'éperon d'argent. Devise : *Ped bebret.*

BANDAIN (GUILLAUME), chevalier, compris dans un rôle de Bretagne de 1270.

BANDE (FRANÇOIS-EUSTACHE DE), créé chevalier en 1699.

BANDE DE BREAUGIES (FERDINAND-JOSEPH DE), seigneur de Rinsart, Beaurieu, etc., créé baron en 1728.

BANDES : d'or, au mouton de sable.

BANDEVILLE (CHARLES SEVIN DE), chevalier de Malte en 1647 : d'azur, à la gerbe de blé d'or.

BANDEVILLE (DOUBLET DE) : d'azur à trois doublets ou papillons d'or, volants en bande, 2 et 1.

BANDIN DE SAINT POL, en Gascogne, d'argent, à une balance de sable.

BANDINEL, en Languedoc : d'or, à la croix alésée de sinople ; au chef d'azur, chargé de trois croissants d'argent.

BANDINEL DE FIGARET, en Languedoc : d'azur, à une patte de lion d'or en pal, accompagnée en chef de deux roses d'argent ; écartelé de gueules au griffon d'or; sur le tout d'or plein.

BANDINELLI, en Languedoc : burelé d'argent et de sable ; au chef d'or chargé au canton dextre d'un tourteau d'azur.

BANDOCHES : d'argent, à trois chevrons de gueules ; au chef d'azur, chargé de trois tours d'or.

BANDREVILLE (GEOFFROI DE), chevalier, présent à la montre des nobles de la province de Normandie, tenue en 1271.

BANEGON (DE LA PORTE DE), en Berry : d'or, à la bande d'azur.

BANES, en Normandie : d'azur, à une demi-ramure de cerf arrachée d'or, chevillée de dix cornichons dressés en pals ; parti de gueules à la tour donjonnée d'argent.

BANES DE LA BASTIE, en Dauphiné : d'azur, à trois croissans d'argent adossés et mal ordonnés.

BANGAN DE SAINT-GILLES, en Poitou.

BANIENTY (LE SEIGNEUR DE), compris dans un rôle de la montre des nobles du bailliage d'Orléans, tenue en 1272.

BANNE D'AVEJAN, en Languedoc : d'azur, à la demi-ramure d'or, mise en bande.

BANNE (JEAN DE LA), chevalier, compris dans un rôle de Bretagne de 1379.

BANNEROT, en Barrois : d'argent, à trois troncs écotés de sable, allumés de gueules.

BANNOIS (LE), en Normandie : fascé ondé d'or et d'azur, la première fasce chargée de trois merlettes de gueules.

BANNONCOURT, en Lorraine, coticé d'or et d'azur ; au chef d'argent chargé de trois croissans de sable.

BANQUETIN DE BEAUPRÉ : d'argent, à la croix de gueules.

BANQUEVILLE, en Normandie : d'or, à trois marteaux de gueules.

BANRU (JEAN DE), écuyer mentionné dans des titres de 1266.

BANS (DES), en Touraine : d'argent, à l'aigle éployée de sable.

BANSES : de gueules, à trois fleurs de lys d'argent, vairées d'azur.

BANSSIÈRE, en Bourgogne, originaire de Normandie : d'argent, au chevron de sable accompagné de trois comètes d'azur.

BANT, famille de Bourgogne, mentionnée dans des titres de 1443.

BANTEGNIES, en Cambresis : de gueules, à la bande d'argent, chargée de trois merlettes de sable.

BANTELLY (RICHARDE DE), chevalier mentionné dans des titres de 1241.

BANTELU (FELINS DE) : d'argent, à la fasce de gueules accompagnée de sept merlettes de sable, quatre en chef, et trois en pointe.

BANTELU (RICARD DE), chevalier, mentionné dans des titres de 1241.

BANTHINGRIN (ANTOINE DE), compris dans le rôle de la montre des nobles de Goello, en Bretagne, tenue en 1437.

BANTOUSEL LE LEU, en Cambresis : d'or, au loup d'azur.

BANVANS (JEAN DE), capitaine et châtelain d'Argilly en 1372.

BANVERAND, famille mentionnée dans des titres de 1728.

BANVILLE, en Normandie : de gueules, au pal d'argent, accompagné de six molettes d'éperon de même.

BANVILLE, même province : vairé de six tires ou menu-vair.

BANYULS DE MONTFERRÉ, en Roussillon : fascé d'argent et de sable.

BAON, DES BIARTZ, en Normandie, famille reconnue noble dans la recherche de 1463.

BAOUEC, en Bretagne : de gueules, à une croix anillée d'argent.

BAOULSON : d'or, à la croix pattée de sable, bordée de gueules.

BAOULT, famille mentionnée dans des titres de 1597.

BAPAUMES (RAOUL DE), mentionné dans des titres de 1111.

BAPPART, famille noble de Lorraine.

BAPTENDIER ou BATTENDIER, en Provence : d'or, au lion de sable, armé et lampassé de gueules entre deux pals de même.

BAPTISTE, en Bretagne : d'or, à trois tours couvertes crénelées et jointes d'azur.

BAQUAUCOURT, en Beauvoisis, famille mentionnée dans des titres de 1445.

BAQUELIERE : d'or, à la fasce d'azur, accompagnée de trois roses de gueules, alias de deux.

BAQUENCOURT (du Pleix de) : écartelé, au 1 et 4 d'argent, à une fasce de gueules, vivrée du champ; au 2 et 3 d'or, à cinq vivres ou pattes d'oies en forme de couronnes antiques de sable, posées deux et une.

BAQUEREL (Michel de), écuyer, seigneur dudit lieu en 1577.

BAQUETOT la FONTAINE : de gueules, à trois besans d'argent.

BAR, duché-pairie : d'azur, semé de croix, recroisetées, au pied fiché d'or, à deux bars ou barbeaux adossés de même, brochants sur le tout, dentés et allumés d'argent; écartelé semé de France.

BAR, en Berry : fascé d'or, d'argent et d'azur de neuf pièces.

BAR, en Champagne : d'or, à la barre de gueules.

BAR, en Limousin : tiercé et retiercé en fasce, d'or, d'azur et d'argent.

BAR, en Lorraine : d'azur, à la fasce d'argent chargée de trois croisettes recroisettées, au pied fiché de gueules, et accompagnée de trois besans d'or.

BAR, en Provence : d'or, au lion de sable, couronné d'argent.

BAR de MAUSAC, en Languedoc : écartelé au 1 et 4 d'azur, à deux bandes d'or; au 2 et 3 de gueules au lion d'or.

BAR de la FAURIE, en Picardie : fasce d'argent, et de gueules.

BAR-LE-DUC : d'azur, à deux bars adossés d'or.

BAR-SUR-SEINE : d'azur, à trois bars ou barbeaux d'or, posés l'un sur l'autre en demi-cercle; à la bordure componée de neuf pièces d'or et de sable.

BAR PRESSAIE : de gueules, semé de croix recroisettées, au pied fiché d'or, à deux barbeaux adossés de même, brochants sur le tout, surmontés d'une losange d'argent.

BAR (GRASSE DE), en Provence : écartelé, au 1 contrécartelé de Foix et de Béarn ; au 2 de Navarre ; au 3 de Sicile ; au 4 d'Évreux ; sur le tout d'or, au lion de de sable, armé, lampassé, couronné et vilené de gueules.

BARA (NOIZET DE), en Champagne : d'argent, à la croix de gueules, chargée d'une épée du champ, garnie d'or, et cantonnée de quatre coquerelles de sinople ; au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.

BARACÉ (ESTRICHÉ DE), en Anjou, originaire d'Allemagne : de gueules, à trois losanges d'argent, posées en bande, chargées d'une épée du champ garnie d'azur, la pointe en haut, et accompagnée en chef d'un lion d'or, armé lampassé et couronné d'argent, la queue fourchue et passée en sautoir ; au franc-canton d'or, chargé d'une aigle de sinople, becquée, membrée et couronnée de sable. Devise : *Nullibi non victor et ovans*.

BARACH, en Bretagne : écartelé, d'or et d'azur.

BARACH, en Bretagne : de gueules, à une fasce d'argent, accompagnée de six annelets d'or, trois en chef rangés, et trois en pointe, posés deux et un.

BARADAD ou BARADAT, en Guienne et en Champagne : d'azur ; à la fasce d'or, accompagnée de trois roses d'argent.

BARAGNES DE BELESTA, en Languedoc : d'azur, à la croix d'or, chargée d'une croix de sable.

BARAGNON (BERNARD-RAIMOND DE), capitoul de Toulouse en 1272.

BARAIGNE (JEAN DE), capitoul de Toulouse en 1419.

BARAIL, en Lorraine : d'azur, à la bande d'or.

BARAIL (LE PREVOS DU), en Bretagne : échiqueté d'or et d'azur, au franc-quartier d'or, chargé d'un griffon de sable ; à la bordure de gueules, chargée de huit besans d'or.

BARAILLON DE LA COSTE, en Lyonnais : d'argent, au lion de gueules ; à la bande d'or, brochant sur le tout.

BARAL, en Picardie : de gueules, à trois barillets d'or.

BARALIGNY, famille rapportée dans des titres de 1511.

BARALLE, en Cambresis : d'or, à la fasce d'azur, chargée de trois quintefeuilles du champ.

BARALY : d'or, au lion de gueules ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles du champ.

BARANDIERE.

BARANGER, en Bourgogne : d'azur à une aigle d'argent, chargée d'une fasce de sable, et accompagnée de trois roses du second, deux en chef et l'autre en pointe.

BARANGIER.

BARANGUE : d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois coqs d'or.

BARANHOS (Bernard-Raymond), compris dans un rôle de Languedoc de 1220.

BARAS : d'or, à trois fasces d'azur.

BARAS, en Cambresis : d'azur, à la croix alezée d'or ; au chef d'azur, chargé de trois glands du second, tigés et feuillés de sinople.

BARAS, même province : d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois croissants du champ.

BARASLE (Pierre de), mentionné dans des titres de 1317.

BARASC (Déodat de), baron du Querci, mentionné dans un rôle de Languedoc de 1214.

BARASOUIN, famille mentionnée dans des titres de 1492.

BARAST, en Picardie : d'argent, à la bande de sable.

BARASTRE, en Normandie : de gueules, à une épée d'argent en pal, accompagnée de trois étoiles de même, une en chef et deux en flancs.

BARASTRE, originaire du Cambresis, famille rapportée dans des titres de 1205 à 1350.

BARAT, en Barrois : d'azur, à une patte d'oie d'argent ; au chef d'or, chargé de trois glands feuillés de sinople.

BARAT, en Hainaut : d'or, à trois pals d'azur.

BARAT, en Normandie : d'argent, à la croix ancrée et anillée de sable.

BARAT-BONCOURT, en Lorraine : de gueules, à trois fasces d'or ; au lambel de même.

BARAT MONTRAVERSIER : d'argent, à l'anille de moulin de sable.

BARAT PRADINES : parti de sinople et d'argent, à la bisse ondoyante sur le parti de l'un et de l'autre ; une croix d'or issante de sa gueule.

BARATES, en Beauvoisis : de sable, à trois mains dextres d'or.

BARATEUR (Laurens), compris dans un rôle de la montre des nobles de la vicomté de Caudebec tenue en 1470.

BARATIER, en Dauphiné : d'argent au levrier de sable, colleté de gueules.

BARATON, en Berry : de gueules, à deux fasces d'or, accompagnées en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un croissant de même.

BARATON, en Touraine : d'or, à la fasce fuselée de gueules, accompagnée de trois croix récroisettées de sable

BARATON (Jean), capitoul de Toulouse en 1365.

BARATON (Olivier), écuyer, seigneur de la Roche-Baraton, en Beauvoisis, en 1508.

BARATTE de VERGENETTE, en Normandie : d'azur, à l'épée haute d'argent, posée en pal, garnie d'or, surmontée d'une couronne royale de même, accostée de deux fleurs de lys d'or.

BARAUDIN, en Touraine : d'azur, à deux bandes d'or, accompagnées de trois étoiles de même, mises en pal.

BARAULT : d'azur, à la croix d'or, cantonnée de quatre soleils de même.

BARBAFUST, en Picardie : de gueules, au sautoir cousu d'azur, semé de fleurs de lys d'or, et cantonné de quatre têtes d'homme de même.

BARBAIRAN (Aimeric de), compris dans un rôle de Languedoc de 1171.

BARBAISE, en Cambresis : d'argent, à la croix de sable, chargée de cinq besans du champ.

BARBANÇOIS SARZAY : de sable, à trois têtes de léopard d'or, arrachées et lampassées de gueules.

BARBANÇON : de gueules, à trois lions d'argent, armés et couronnés d'or.

BARBANÇON, maison originaire du Hainaut : d'azur, semé de billettes d'argent, au lion de même brochant sur le tout.

BARBANÇON (du Prat de), en Auvergne : écartelé, au 1 et 4 d'argent, à trois lions de gueules ; au 2 et 3 contrécartelé de gueules à la bande d'or, et d'or, au cor de chasse d'azur, lié de gueules ; et un sur le tout de cinq points d'or, équipolés à quatre d'azur ; sur le tout des écartelures d'or à la fasce de sable, accompagnée de trois trèfles de sinople.

BARBANÇOY (Jean de), mentionné dans des titres de 1410.

BARBARA de BOISSERON, famille mentionnée dans des titres de 1766.

BARBARA (Mathieu), capitoul de Toulouse en 1707.

BARBARAT, en Barrois : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent et d'une merlette du second en pointe.

BARBARIE (Pierre et Jean de la), mentionnés dans des titres de 1310.

BARBARIN, en Lorraine : d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux pommes de pin d'or, et en pointe d'un chien barbet assis de même.

BARBARIN, en Poitou : d'azur, à trois barbeaux acculés mis en fasce d'argent.

BARBAS (Antoine de), chevalier de Malte, tué au siége de cette île en 1565.

BARBASAN (Arnaud Guilhem de), mentionné dans des titres de 1326.

BARBASAN (François de), capitoul de Toulouse en 1438.

BARBASAN (Mua de), en Bigorre : d'azur, à la montagne d'argent; au chef d'or, chargé de trois merlettes du champ.

BARBASSEIN (Gilet de), écuyer, compris dans un rôle de Bourgogne de 1417.

BARBATE (Jean), capitoul de Toulouse en 1297.

BARBAUT (Claude), conseiller, trésorier de France en 1720.

BARBAY, famille noble de Lorraine.

BARBAZAN : d'azur, à trois fleurs de lys d'or.

BARBAZAN, en Bigorre : d'azur, à la croix d'or.

BARBE (Yquart), connétable de Bordeaux, mentionné dans des titres de 1318.

BARBÉ (Jean), maire de la ville de Poitiers en 1439 : de sable, au chevron d'argent, à trois barbes d'or posées en divise; au chef cousu d'azur, chargé de trois besans d'or.

BARBÉ, famille rapportée dans des titres de 1648.

BARBEAU, en Bourgogne : d'argent, à trois roses mal ordonnées de gueules; coupé de gueules à deux barbeaux posés en chevron d'or.

BARBEBRUNE (Raimond-Arnauld de), compris dans un rôle de Languedoc de 1224.

BARBEDOR, chevalier, compris dans un rôle de Languedoc de 1234.

BARBEGIÈRES (PIERRE DE), écuyer, seigneur de Montigne, mentionné dans des titres de 1478.

BARBEIRAC, en Provence: d'argent, au cheval barbe courant de sable; au chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles d'or.

BARBER (CHARLES-LOUIS DE), sous-aide-major au régiment de Touraine en 1768.

BARBERE DE LA BOTTIÈRE (LE), en Bretagne: d'argent, à la fasce de gueules, chargée d'une étoile d'or, et accompagnée de trois trèfles de même.

BARBEREAU, en Barrois: d'or, à trois lions de sable; au chef d'azur, chargé de trois roses du champ.

BARBERIE-DE-SAINT-CONTEST, en Normandie: d'azur, à trois têtes d'aigle d'or.

BARBERIN, en Saintonge: d'azur, à trois abeilles d'or.

BARBERON (PIERRE), échevin de la ville de Lyon en 1500.

BARBERY, (JEANNOT), écuyer, mentionné dans des titres de 1341.

BARBES, en Blaisois: d'azur, au porc-épic d'argent.

BARBESALÉE: d'argent, à la bande de gueules, accompagnée de deux cotices de même, et de six billettes aussi de gueules, trois en chef et trois en pointe, mises en orle.

BARBESI, en Bourgogne: d'argent, à la croix de sable, chargée decinq besans d'or.

BARBESIEUX, en Aquitaine, ancien: d'or, à l'écusson d'azur en abyme; moderne: burelé d'argent et d'azur, à trois chevrons de gueules brochant sur le tout.

BARBETS: d'argent, au bœuf de gueules; au chef de même, chargé d'une clef du champ, posée en fasce.

BARBETTE (ÉTIENNE), prévôt des marchands de Paris en 1314: d'azur, à la levrette d'argent, colletée de gueules; au chef d'argent, chargé d'une branche de chêne de sinople, glandée de même et posée en fasce.

BARBETTE (PIERRE), secrétaire du roi à Évreux en 1728.

BARBEY, en Normandie: coupé au premier, fascé d'azur et d'or; au 2 de gueules, au lion d'or.

BARBEY DE FONTENAILLES, en Normandie: d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois fers de lance de même, ceux du chef renversés.

BARBEZIÈRES DE CHEMERAULT, en Poitou : écartelé au 1 d'argent, à la fasce losangée de trois pièces et deux demies de gueules; au 2 d'azur, à la croix fourchée d'argent; au 3 d'hermines, au chef de gueules; au 4 d'or, à l'aigle éployée de sable.

BARBEZY (BENIGNE), compris dans un rôle de Bretagne de 1488.

BARBICON (GUILLAUME), maire de la ville de Poitiers en 1263 : d'or, à trois barbes de sable.

BARBIER : d'azur, à la bande d'or, remplie de gueules, chargée de trois grelots du second; au chef cousu de gueules, soutenu par un filet d'or, et chargé de trois étoiles de même.

BARBIER : d'azur, au cygne d'argent.

BARBIER (LE), en Beauce : d'argent, à trois mains dextres de sable.

BARBIER (LE), en Bretagne : d'argent de deux fasces de sable. Devise : *Sur ma vie.*

BARBIER, en Bourgogne : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roses de même; au chef d'argent, chargé d'un lion léopardé de sable.

BARBIER DE LESPINASSE (CLAUDE), capitoul de Toulouse en 1607.

BARBIER DE LA RIVIERE, en Champagne : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croix au pied fiché de même.

BARBIER DE LA SERRE, en Agénois : d'azur, à trois flammes d'or; une étoile d'argent posée en pointe.

BARBIEUS DE SALONNE, à Lille.

BARBIER DE VANERELLES, en Normandie : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois trêfles de même.

BARBIGNIERE (RAIMOND DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1505.

BARBILLAT DE L'ESCHICAULT : d'argent, à la bande d'azur, accompagnée en chef d'une hure de sanglier arrachée de sable, allumée et défendue d'argent, et en pointe d'un treillis de sable.

BARBIN DE BROYES, en Champagne : d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux roses d'argent en chef, et d'un lion d'or en pointe.

BARBON (CLAUDE), lieutenant particulier du sénéchal, et capitoul de Toulouse en 1763.

BARBOT (Raoul de), compris dans un rôle de Bretagne de 1421.

BARBOTAT (Huguenin le), châtelain de Talant en 1402.

BARBOTIERE (le Cornu de la) : d'argent, au massacre de gueules, surmonté d'une aigle éployée de sable.

BARBOTIN (Mathieu et Philippe), chevaliers, compris dans un rôle de Bretagne de 1254.

BARBOU, dont un conseiller au parlement de Paris en 1314.

BARBOYERS : écartelé au 1 d'argent à une fasce de cinq losanges et deux demies de gueules; au 2 d'azur, à une croix denchée d'argent; au 3 d'hermines, au chef de gueules; et au 4 d'or, à l'aigle éployée de gueules.

BARBU (le), en Bretagne : d'or, au sautoir fleuronné d'azur.

BARBUOT, en Bourgogne : de sinople, à la fasce d'argent, accompagnée de trois épis d'or.

BARBUTE, famille rapportée dans des titres de 1389.

BARBY : écartelé au 1 et 4 de gueules, à la rose d'argent; au 2 et 3 d'argent, à l'aigle de gueules.

BARBY : d'argent, à la bande d'or.

BARCA (Guillaume de), compris dans un rôle de Languedoc de 1239.

BARCEL (Eon de), compris dans un rôle de Bretagne de 1386.

BARCHE : d'or, à la bande de gueules, accompagnée de deux cotices de même.

BARCHON, en Cambresis : de sinople, à l'aigle d'argent.

BARCILON, en Provence : d'azur, à deux sautoirs rangés d'or, surmontés en chef d'une étoile de même.

BARCOS du PLANTY : partie d'or et de gueules, au sautoir bretessé de l'un et de l'autre.

BARDASSOLE, famille mentionnée dans des titres de 1567.

BARDE (la), en Bretagne : coupé d'azur sur or, l'azur chargé d'une molette d'éperon d'or, et l'or de trois coquilles de sable.

BARDE la CROIX (la) : d'argent, au sautoir de gueules, chargé en cœur d'une étoile d'or, et accompagné en chef d'une molette de sable.

BARDEL, en Dauphiné : de gueules, au serpent ondoyant et tortillé d'argent, couronné d'or, et mis en pal.

BARDEL, en Provence : d'azur, au serpent tortillé en colimaçon d'argent : au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

BARDEL (THIBAUT DE MENOUVILLE, DIT), écuyer, mentionné dans des titres de 1247.

BARDELLE (CHARDONNAY DE) : de gueules, au lion d'argent, lampassé de sable.

BARDET : de gueules, à la croix ancrée d'argent.

BARDI : d'or, à la bande losangée de gueules, accompagnée de deux couronnes de laurier de sinople.

BARDILLIERES (OUDART DE), conseiller au parlement de Paris en 1346.

BARDILLY (LIGIER DE), conseiller au parlement de Paris en 1346.

BARDIN, en Dauphiné : d'azur, à la bande d'or, chargée de trois roses de gueules.

BARDIN, en Lorraine : écartelé en sautoir au 1 et 4 de gueules, à la sphère d'argent ; au deux et trois d'azur, à la croix alezée d'argent.

BARDIN, en Poitou : de sinople, à trois dauphins d'argent.

BARDIN (SIMON), capitoul de Toulouse en 1329.

BARDINI DE COURVILLE : d'azur, à trois bagues d'or, le chaton rempli d'un rubis de gueules ; au chef d'argent, chargé de trois fleurs de lys de gueules.

BARDON, en Périgord : d'or, à l'aigle de sable, becquée et membrée de gueules, empiétant un barbeau du second, posé en fasce, et lui becquetant la tête ; une croisette de gueules, posée au canton dextre du chef.

BARDON DE MALVILLE, en Bretagne : de gueules, à trois coquilles d'or.

BARDON DU MÉAGE, présent à l'assemblée de la noblesse du Bourbonnais, convoquée en 1789.

BARDON DE PARTEVILLE : de sable, au bourdon posé en pal, chargé au milieu d'une coquille, et accosté en chef de deux molettes d'éperon, le tout d'or.

BARDONENCHE ou BARDONECHE, en Dauphiné : d'argent, treillissé de gueules, cloué d'or ; au chef cousu de même, chargé d'une aigle naissante éployée de sable. Devise : *Tutum forti præsidium virtus.*

BARDONNET DE GONDALLY, en Bourbonnais : d'azur, à la barre d'argent, accompagnée en chef d'un soleil d'or, mouvant de dextre, et en pointe d'une tige de trois lys d'argent, plantée sur une terrasse de sinople.

BARDOT : d'azur, à trois têtes de léopard d'or; au chef d'argent, chargé d'une croix pattée, au pied fiché de sable.

BARDOUF, en Normandie : d'argent, à la croix au pied fiché de sable, chargée en cœur d'une molette d'éperon du champ.

BARDOUIL, en Normandie : d'azur, à la croix ancrée d'argent, flamboyée d'un rayon de même à chaque angle.

BARDOUIL DE LA BARDOUILLIERE, en Normandie : de sable, à la fasce d'or, accompagnée de trois tridents d'argent.

BARDOUL, en Bretagne : de gueules, au sautoir de vair.

BARDOUL, même province : d'argent, au limier de sable, accompagné de trois molettes d'éperon de gueules.

BARDOUL, en Normandie : parti d'argent et de gueules; au léopard de l'un et de l'autre.

BARDOUL, même province : d'or, à trois écrevisses de sable.

BARDOUL (JACQUES DE), l'un des chevaliers de Malte qui, en 1480, se trouvèrent à la défense de Rhodes.

BARDOUVILLE (JEAN DE), gentilhomme présent à la montre des nobles de la province de Picardie, tenue en 1253.

BARE (JEANNET DE), mentionné dans des titres de 1439.

BARE (DE) : d'or, à un guidon d'azur; au chef de gueules chargé d'un léopard d'argent.

BARÉ, maison originaire du pays de Liége : d'or, au sautoir de gueules.

BAREAU ou BARREAU : d'azur à trois sceptres royaux d'or, mis en barres, à la bande de gueules brochante sur le tout.

BAREGES (PONS DE), capitoul de Toulouse en 1372.

BARELLIER, en Picardie : d'argent, à la bande crénelée d'azur, chargée de trois barils d'argent.

BARELLIERE, en Bretagne : d'or, à une croix de gueules, cantonée de quatre lionceaux de même.

BARENTIN : d'azur, semé de fleurs de lys d'argent.

BARENTIN, en Picardie : d'azur à trois fasces, la première d'or, et les deux autres ondées d'argent, surmontées de trois étoiles d'or rangées en chef.

BARENTUN, famille mentionnée dans des titres de 1145 à 1224.

BARENVILLE (Gui de), mentionné dans des titres de 1252.

BARESSI, au Comtat Vénaissin.

BARET (du), en Normandie : d'azur, à trois fasces d'or, accompagnée d'une étoile de même en chef.

BARETTE, en Lorraine : d'azur, au cheval cabré d'argent, chargé sur l'épaule d'une croix de Lorraine de gueules.

BAREXEY, en Lorraine.

BARFUSE : de gueules, à la fasce d'argent, chargée de trois bars ou barbeaux de sinople.

BARFUSÉE : de pourpre, à la fasce cousue de sinople.

BARGARE (Gerard de), mentionné dans des titres de 1202.

BARGARE (Pierre de), chevalier compris dans un rôle de l'arrière-ban de la noblesse, convoqué en 1272.

BARGASEL (Glavenas de), en Languedoc : d'azur, à la croix alésée d'or.

BARGE (la), en Champagne : d'argent, à la bande de sable, accompagnée en chef d'une étoile de même.

BARGE (la), en Dauphiné, d'argent, à la bande de sable.

BARGE (la), en Lorraine : d'azur plein.

BARGEAC (Raymond de), compris dans un rôle de Languedoc de 1194.

BARGEREAU, dont un conseiller au parlement de Paris en 1582.

BARGES, famille rapportée dans des titres de 1147 à 1328.

BARGET, famille rapportée dans des titres de 1389.

BARGETON de CABRIERES, en Languedoc; famille maintenue dans ses priviléges de noblesse, le 18 avril 1672.

BARGIBAUT, famille rapportée dans des titres de 1664.

BARGIE (Thomas), chevalier, bailli de Vermandois en 1417.

BARGUANHAN (Guillaume-Hugues de), chevalier, compris dans un rôle de Languedoc de 1292.

BARHOTEAU (Pallu de) : d'argent, au palmier de sinople, planté sur une terrasse de même; le fût accosté de deux mouchetures d'hermine de sable.

BARIER ou BARIOLET : d'azur, au griffon d'or, tenant une étoile de même en son bec.

BARIERES : d'azur, à deux bâtons noueux d'or en fasces, accompagné de cinq étoiles de même, posées en orle.

BARIL, en Normandie : d'argent, à l'épervier de gueules; coupé d'azur, au lion léopardé d'argent.

BARIL DE NEUILLY, en Picardie.

BARILHET (PIERRE), compris dans un rôle de Languedoc de 1444.

BARILLER DE LA BIJOTIERE (LE), en Bretagne : d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois trèfles de sinople.

BARILLIERE DU BOT (DE LA), en Bretagne : d'argent à trois merlettes de sable.

BARILLET, famille rapportée dans des titres de 1446.

BARILLON, en Auvergne : écartelé; au 1 et 4 d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux coquilles en chef, et d'une rose en pointe de même; au 2 et 3 de gueules, au sautoir d'or.

BARILLON LA COSTE : d'argent, au lion de gueules, à la bande d'or, brochante sur le tout.

BARILLON DE SAULOIRE, en Bretagne : de gueules, à trois barillets d'or, cerclés de sable.

BARISIEN (COLLIN DE) : tiercé en fasce, au 1 de sinople, à l'aigle d'or, accompagnée en pointe d'un croissant d'argent; au 2 d'argent, à l'écusson d'azur, chargé d'une rose d'argent, tigée et feuillée de même, boutonnée de gueules, et liée d'un lacs d'amour d'or, au chef papelonné de trois pièces d'argent; au 3 de sable, au lion léopardé d'or.

BARISY, famille noble de Lorraine.

BARITAULT (GEOFFROY DE), avocat-général en la cour des aides de Bordeaux, en 1666.

BARJAC, en Dauphiné : de gueules, à sept fusées d'argent, posées trois, trois et une.

BARJAC, en Languedoc : d'azur, au bélier saillant d'or, colleté de même.

BARJAC, même province : d'argent, à trois pals de sable; au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

BARJAC DE ROCHEGUDE, en Languedoc : écartelé au 1 et 4 d'argent, à quatre têtes de maure de sable, tortillées du champ; au 2 et 3 de gueules, à quatre pals d'or; sur le tout d'azur, au mouton d'or, surmonté d'un croissant d'argent.

BARJAVEL DE SAINT-LOUIS, au Comtat Vénaissin.

BARJOLS, ville de Provence : d'azur, à une colonne d'or, sommée d'une fleur de lys de même.

BARJOT, en Bourgogne et en Touraine : d'azur, au griffon d'or, et une étoile de même posée au premier canton.

BARLAIMONT, en Bretagne : fascé de vair et de gueules.

BARLANT, famille mentionnée dans des titres de 1562. —

BARLAS (GEOFFROI DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1321.

BARLATIER, en Provence : d'azur, à la croix alésee d'or cantonnée de quatre étoiles de même.

BARLEMONT : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de deux fleurs de lys de même, l'une au premier et l'autre au quatrième canton.

BARLES (PERUSSIS DE), en Provence : d'azur, à trois poires d'or, tigées et feuillées de même.

BARLET, en Bourgogne : d'or, au lion de sable, armé et couronné de gueules.

BARLETIER, en Dauphiné : de gueules, à la croix d'argent, chargée d'un cœur du champ, enflammé d'or; au chef cousu d'azur, chargé de trois molettes d'or.

BARLI, en Beauvoisis : d'argent, à la fasce de gueules, chargée de trois besants d'or, et accompagnée de trois fleurs de lys au pied nourri d'azur.

BARLOT : d'or, au lion de sable, couronné, lampassé et armé de gueules.

BARLOT DU CHASTELIER, en Poitou : de sable, à trois croix pattées d'argent.

BARLY, en Cambresis : de sable à trois jumelles d'or.

BARME (ROGER DE), prévost des marchands de Paris en 1512 : d'azur, à la bande d'or, chargée de trois roses de gueules.

BARMESAY (JEHAN DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1375.

BARMEU (HENRI DE), mentionné dans des titres de 1383.

BARMOND (PERROTIN DE) : d'argent, à trois cœurs de gueules.

BARMONT, famille rapportée dans des titres de 1368.

BARNABÉ, en Anjou : d'argent, à l'écusson de sable chargé d'un lion du champ, armé, lampassé et couronné d'or, et accompagné de trois fleurs de lys de même.

BARNARD : de gueules, au lion couronné d'or; à la bande d'azur, brochante sur le tout.

BARNARD, en Champagne : d'or, au chevron de sable, chargé à la cime d'une coquille d'argent, et accompagné

de deux étoiles de même, en chef, et d'un trèfle aussi d'argent en pointe.

BARNAUD, en Dauphiné : d'azur, à la buche écotée d'argent, mise en bande.

BARNAULT (PHILIPPE DE), chevalier, mentionné dans des titres de 1328.

BARNAY (TERRAY DE) : d'argent, au lion de gueules sur une terrasse de sinople, regardant à dextre une étoile à six rais d'azur.

BARNE (PIERRE DE), chevalier, compris dans un rôle de Languedoc de 1302.

BARNECHE (LE BASTARD DE), écuyer compris dans un rôle de Bretagne de 1418.

BARNESSE, famille rapportée dans des titres de 1403.

BARNET, en Lorraine : contrebandé d'or et d'azur.

BARNEU (RENAUD DE), écuyer, mentionné dans des titres de 1323.

BARNEVILLE. Les seigneurs de ce nom accompagnèrent Guillaume, duc de Normandie, à la conquête de l'Angleterre.

BARNEVINI (OLIVIER DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1437.

BARNIER, en Languedoc : d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois grues de même ; au chef d'or, chargé de trois étoiles de gueules.

BARNIÈRE (LE SIRE DE LA), chevalier Banneret, comparut à la montre des nobles de la province de Rouergue, tenue en 1350.

BARNIOL, en Dauphiné : de gueules, au lion d'or, accompagnée en chef de trois étoiles de même.

BARNIOLLES, en Normandie : de gueules, à une épée d'argent en pal, accompagnée de trois étoiles de même, une en chef et deux en flancs.

BARNOIN, en Provence : fascé d'or et d'azur ; au chef d'argent, chargé de trois étoiles de gueules.

BARNY (GOBERT DE), mentionné dans un titre de 1279.

BAROD : d'azur, à deux fasces d'argent ; au chef d'or, chargé d'un lion issant du champ.

BAROILLE, en Bretagne : d'argent, au palmier terrassé de sinople.

BAROIS, en Normandie : d'argent au lion de sable ; lampassé de gueules ; au chef d'azur, chargé de trois flanchis, de deux branches d'olivier chacun d'argent.

BARON : d'azur, à la bande d'or, accostée de deux besants de même.

BARON, en Cambresis : d'or, au lion de sable.

BARON, en Dauphiné : d'or, à un ours contourné et naissant de sable, tenant de sa patte dextre, une épée haute d'argent, accompagnée de deux roses, de gueules en chef, et d'une étoile d'azur en pointe. Devise : *Meriti fiducia tanta est.*

BARON, en Lorraine : écartelé, au 1 et 4 bandé d'azur et de gueules de huit pièces; au 2 et 3 de sable, à deux pals de sinople; et sur le tout une losange partie d'or et d'argent.

BARON, en Normandie : d'azur, à l'arbre terrassé d'or, accosté de deux épis de blé de même.

BARON DE THIBOUVILLE, en Normandie : de gueules, à cinq besants d'or.

BARONAGE (JEAN DE), seigneur de Bevere et de Herseaulx, mentionné dans des titres de 1348.

BARONAT, en Lyonnais, en Bourgogne et en Dauphiné : d'or, à trois guidons d'azur en pals; au chef de gueules, chargé d'un lion léopardé d'argent. Devise : *Vertu à l'honneur guide.*

BARONCELLI-JAVON, au Comtat-Venaissin : bandé d'argent et de gueules.

BARONDEAU (JACQUES), échevin de la ville de Lyon, en 1496.

BARONIAL, famille rapportée dans des lettres de 1496.

BARONNE (SIMON DE), gentilhomme présent à l'arrière-ban de la noblesse, convoquée en 1272.

BARONNET.

BARONNIE (DE LA) : de gueules, au chevron d'argent, chargé de cinq mouchetures de sable, et accompagné de trois molettes d'éperon d'argent; au franc-quartier d'azur, chargé d'un chevron d'or, accompagné en chef de deux gerbes de blé de même.

BARONVILLE, famille mentionnée dans des titres de 1398.

BAROSSE (BERTRAND DE), chevalier, compris dans un rôle de Languedoc, de 1310.

BAROT, en Lorraine : d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois besants d'or.

BAROU (RODULPHE DE), chevalier, présent à la montre des nobles du vicomté de Falaise, tenue en 1272.

BARQUE, en Barrois : d'azur, à une barque d'or, les

voiles d'argent ; à trois étoiles du second, deux en chef et une en pointe, posées sur les cordages de la barque.

BARQUEGNIES (Henaud de) mentionné dans des titres de 1306.

BARQUES : d'azur ; à trois trèfles d'or.

BARQUES, en Barrois : écartelé en sautoir ; au 1 et 4 d'argent, à une escarboucle percée et pommetée d'azur ; au 2 et 3 d'azur, à un anneau d'or, le chaton enrichi d'un diamant d'argent.

BARQUET du BOURG (du), en Normandie : de sable, à trois croissants d'argent.

BARQUET (Erneville de), en Normandie : d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois merlettes de sable.

BARQUIER, en Provence : d'azur, au dextrochère d'argent, mouvant de flanc dextre de l'écu, tenant une branche de laurier, et surmonté en chef de trois étoiles, le tout de même. Devise : *Dulce et decorum est pro patriâ mori.*

BARQUIN de RIENNE : d'or, à l'ours rampant de sable.

BARRABOZ (Guillaume), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1378.

BARRADAS : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois roses d'argent.

BARRADE (Antoine), capitoul de Toulouse, en 1625.

BARRAGAN, en Navarre : d'or, au cadavre de carnation, couché au pied d'un arbre de sinople ; sur la tête et sur les pieds deux corbeaux s'essorant de sable.

BARRAILH ; en Normandie : d'argent, au chevron d'azur, surmonté d'une fasce de gueules, chargée de trois besants du champ.

BARRAIRAC (Bernard de), chevalier, mentionné dans des titres de 1284.

BARRAL d'ARENES, en Languedoc : de gueules, au loup d'or ; au chef cousu d'azur, chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles du second.

BARRAL de ROCHECHINARD, en Dauphiné, de gueules, à trois bandes d'argent.

BARRALIER, en Provence : d'or, à la bande de gueules, chargée de trois barils d'argent.

BARRAS, en Provence : fascé d'or et d'azur.

BARRASSY (Claude-Antoine), secrétaire du roi, en 1735.

BARRAU (BERTRAND), seigneur de Mervile, capitoul de Toulouse en 1323.

BARRAULT, en Provence : d'or, à la croix de sable, chargée de cinq annelets du champ.

BARREAUX (LE FORT), forteresse de France, sur la frontière du Dauphiné : d'azur, à trois fleurs de lys d'or.

BARRAVI DE CLAIRAC, en Languedoc ; famille qui a fourni des capitouls de Toulouse depuis 1274.

BARRE (DE) : d'azur, semé de croix recroisettées au pied fiché d'or, à deux bars adossés de même ; à la bordure de gueules.

BARRE (LA) : d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois molettes d'éperon de sable.

BARRE (LA) : d'or, à la bande de gueules, chargée de trois quintefeuilles d'argent.

BARRE (LA) : d'or, au mâtin aboyant d'azur, accompagné de trois étoiles de gueules.

BARRE (LA) : d'azur, à la bande d'or.

BARRE (LA), en Berry : d'azur, à trois feuilles de chêne tigées et glandées d'or.

BARRE (LA), en Bretagne : de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois étoiles de même.

BARRE (LA), en Cambresis : d'argent, à la croix de sable, chargée de cinq flacons d'or.

BARRE (LA), en Lorraine : d'azur, au soleil d'or au franc canton, fixant une fleur de lys de même en pointe, au côté senestre de l'écu.

BARRE (LA), en Normandie : d'azur, à trois croissants d'or.

BARRE (LA), même province : de gueules, à trois merlettes d'argent.

BARRE (LA), en Normandie : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux canettes de même, et en pointe d'une étoile d'argent.

BARRE (LA), en Provence : d'argent, freté de gueules.

BARRE (LA), en Touraine : d'or, à six croissants d'azur.

BARRE (LA), en Touraine : d'azur, à la bande d'or, accostée de deux croissants de même.

BARRE (LA), en Vendômois : d'or, à la bande de gueules, accompagnée de deux croissants de même.

BARRE DE CERCAY (LA) : d'azur, à la bande d'argent.

BARRE DE LA CHAUSSÉE (LA), en Beauce : d'argent,

a la fasce d'azur, chargée de trois coquilles d'or, et accompagnée de deux merlettes de sable.

BARRE CONFLANS (VANÇAI DE LA), au Maine : d'azur, à trois besants d'argent, chargés chacun d'une moucheture de sable.

BARRE (LE FEVRE DE LA) : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, et en pointe d'une fleur de souci tigée et feuillée, le tout de même.

BARRE GERIGNY (LA), en Bourgogne : d'azur, à trois glands feuillés et versés d'or, ceux du chef affrontés.

BARRE (LEGIER DE LA), en Poitou : d'argent, à trois roses de gueules.

BARRE DE MARTIGNY (LA), en Brie : écartelé, au 1 d'or, à trois fusées de sable rangées en fasce; au 2 et 3 d'argent, à trois fasces de sable; au 4 d'or, à cinq cotices de gueules.

BARRE MAURAGE (LA) : d'azur, à la fasce d'argent, accompagné de trois têtes de lion arrachées d'or, lampassées de sinople.

BARRE DU MESNIL (DE LA) : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois têtes de lion de même.

BARRE MOUSCRON (DE LA) : de gueules, à la bande de vair.

BARRE DE LA ROCHE DU MAINE (DE LA) : d'argent, à deux fasces de gueules, accompagnées en chef de deux tourteaux de même, et en pointe de trois mouchetures de sable.

BARRE TUFFIÈRE (LA) : d'argent, à trois lions de sable, couronnés, armés et lampassés d'or.

BARRÉ : coupé d'argent et de gueules, l'argent chargé d'un lion léopardé de gueules, et le gueules chargé de trois bandes d'or.

BARRÉ : d'azur, à la fleur de lys d'or, à la fasce d'argent, brochante sur le tout.

BARRÉ (JEAN), maire de la ville de Poitiers, en 1346 : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux croissants d'argent, et d'un cygne de même, becqué de sable en pointe.

BARRÉ DES AUTIEUX, en Normandie : d'azur, à trois fasces d'or, surmontées de trois têtes d'aigle d'argent.

BARRÉ DE MONFORT, en Normandie : de gueules, à trois bandes d'or; au chef d'argent, chargé de trois hures de sanglier de sable.

BARREAU DE PARRON : d'or, au lion de gueules.

BARREGE (RAIMON-VITAL DE), capitoul de Toulouse, en 1286.

BARREL DE PONTEVÈS, en Provence : écartelé, au 1 et 4 de gueules, à un pont d'or de trois arches, qui est de PONTEVÈS; au 2 et 3 d'or, au loup ravissant d'azur, qui est d'AGOULT; et sur tout fascé d'azur et d'or, à la bande gueules, brochante sur le tout, chargée de trois quintefeuilles d'argent, qui est de BARREL.

BARRÊME DE MANVILLE, en Provence : de sable, à deux triangles cléchés et enlacés, l'un renversé d'argent; à une molette d'éperon d'or, chargée d'un tourteau de gueules, mis en abime.

BARRÈRE (N.... DE LA), présent à l'assemblée de la noblesse de la sénéchaussée des Landes, convoquée en 1789.

BARRES (DES) : d'or, au chien mâtin aboyant d'azur, surmonté de trois étoiles de même.

BARRES (DES) : d'or, à la croix de sinople.

BARRES (DES) : barré d'argent et de sable.

BARRES (DES) : d'azur, à la fasce d'or, chargée d'une étoile de gueules, et accompagnée de trois croissants d'argent.

BARRES (DES) : d'or, à la croix ancrée de sinople.

BARRES (DES) : losangé d'or et de gueules.

BARRES (DES) : en Champagne : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coquilles de même.

BARRES (RAGON DES), présent à l'assemblée de la noblesse du Bourbonnais, convoquée en 1789.

BARRES DE RUFFÉ (DES), en Bourgogne : d'azur, à la fasce d'or, chargée d'une étoile de gueules, et accompagnée de trois croissants d'argent.

BARRÉS (PIERRE), capitoul de Toulouse, en 1551.

BARRET, en Normandie.

BARRET DE FERRAND, en Guienne.

BARREY (ALEXANDRE), lieutenant des gendarmes de la compagnie écossaise, en 1462.

BARRI (JEAN DU), chevalier compris dans un rôle de Languedoc, de 1400.

BARRICHE (JEAN DE), seigneur de la Motte-Josserand, mentionné dans des titres de 1415.

BARRIER, en Languedoc : d'azur, à deux bandes d'argent, accostées de deux roses de même; au chef cousu de gueules, chargé d'un lion léopardé d'or.

BARRIER DE PIERREPONT, en Normandie : d'azur, à la fasce d'or, chargée d'un lion issant de gueules, et surmontée de trois croisettes d'argent, la pointe chargée d'une croissette aussi d'argent, surmontée d'une tour de même; ces deux pièces accostées de deux trèfles d'or.

BARRIÈRE : d'azur, à une barrière d'or.

BARRIERE DE POUSSAN, en Languedoc : d'azur, au bâton écoté d'or, mis en bande, accompagné de trois étoiles de même.

BARRIERES (BEGON DES), gentilhomme qui fut présent à l'arrière-ban de la noblesse, convoqué en 1271.

BARRIGUE, en Provence : de gueules, à la tour donjonnée d'or, sur un roc de même, issant d'une mer de sinople. Il sort deux étendards de la tour, à dextre du haut, et à sénestre d'un créneau plus bas.

BARRIL DE DEFEINGS et DE MAUREGARD.

BARRIN DE LA GALISSONIÈRE, en l'Ile de France : d'azur, à trois papillons d'or, miraillés de sable.

BARRIN LESSONGERE, en Bretagne : de gueules, à trois macles d'argent

BARROIRE (DE LA) : d'or, à la fasce de sable, accompagnée de trois merlettes de même.

BARROIS, en Lorraine : d'azur, au lion d'or; à la fasce d'argent, brochante sur le tout. La branche de Barrois de Sarigny, établie à Langres, porte de même.

BARROIS, autre famille de Lorraine : d'azur, à la fasce fuselée d'or et de gueules, surmontée d'un bouc naissant du second.

BARROIS, même province : tranché de gueules et d'argent, à une bande crénelée de même de l'un et de l'autre.

BARROIS MORAINGNES, en Lorraine : d'or, à la fasce d'azur, chargée d'une étoile du champ, et accompagnée en chef de deux têtes de cygne au naturel, et en pointe d'une hure de sanglier de même.

BARRON : de gueules, au cornet d'or; au chef cousu d'azur, chargé de trois couronnes ducales du second.

BARRON (GAUTIER DE), mentionné dans des titres de 1182.

BARROULX (ROMAIN DU), damoiseau, mentionné dans des titres de 1337.

BARRUAN (ANDRÉ), sieur de Lormont, vice-sénéchal de Guienne en 1597.

BARRUEL BEAUVERT : d'or, à la bande d'azur, chargée de trois étoiles d'argent. Devise : *Virtute sideris.* Cri d'arme : *Dieu et mon Souverain.*

BARRUEL DE SAINT-PONS, à Pont de Veyle : fascé d'or et d'azur.

BARRY : d'azur, à deux lions léopardés d'or.

BARRY, en Provence : de gueules, au pont de deux arches d'argent, maçonné de sable.

BARS (N..... DE), chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, en 1702.

BARSCAOU, en Bretagne, écartelé au 1 et 4 de sable, à trois quintefeuilles d'argent; au 2 et 3 de sable, à un cerf passant d'argent : Devise : *Amsery.*

BART : fascé d'or, d'azur et d'argent de neuf pièces.

BART, de Dunkerque : d'azur, à la fleur de lys d'or.

BARTAIGE, en Bretagne : d'argent, freté d'azur; brisé en chef d'un croissant de gueules.

BARTAUT : d'or, à la croix de sable, chargée de cinq coquilles d'argent.

BARTELLE LA MOIGNON, en Bourgogne : d'argent à trois hermines de sable.

BARTET DE BONNEVAL : d'azur, à trois petits poissons barbeaux d'argent, rangés en barres.

BARTHALASSE : de gueules, au chef d'argent, chargé de trois roses du champ.

BARTHALI (FRANÇOIS), seigneur de Saint-Bonnet, chevalier de l'ordre du roi, maintenu dans sa noblesse, le 30 août 1667.

BARTHE (DE LA), au pays de Comminges : écartelé, au 1 et 4 d'or, à quatre vergettes de gueules, qui est de la BARTHE : au 2 et 3 d'azur, à trois fumées d'or, sortant du bas de l'écu et se terminant en pointes arrondies, qui est de FUMEL.

BARTHE (DURIEU DE LA), en Languedoc : d'azur, à trois fasces ondées d'argent; au chef cousu d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.

BARTHE (PIERRE), capitoul de Toulouse, en 1334.

BARTHEAU DE BOIS-SULY ET DE MOIGNEVILLE, présents à l'assemblée de la noblesse du bailliage d'Orléans, convoquée au mois de mars 1789.

BARTHEL (Nicolas de), capitaine au régiment de Guienne, en 1768.

BARTHELAT, présent à l'assemblée de la noblesse de Bourbonnais, en 1789.

BARTHELEMIN, en Lorraine : de gueules, à trois ancres croisées et potencées d'argent; au chef de même.

BARTHÉLEMY : d'azur, à trois flèches rangées en pals d'or, surmontées d'une divise de même.

BARTHÉLEMY : d'argent, au croissant versé de sable; coupé d'azur, à la croix alésée d'or.

BARTHELEMY, en Lorraine : d'or, à trois trangles d'azur, surmontées d'un cerf naissant de gueules, la ramure cornettée de douze cors de même.

BARTHELEMY, même province : d'azur, à deux bandes en divises d'or et d'argent, accompagnées de deux têtes d'aigle de même, allumées de gueules.

BARTHELEMY, en Picardie : d'argent, au levrier courant de sable, colleté d'or; coupé d'azur, au massacre de cerf d'or.

BARTHELEMY GRAMOND, en Languedoc : d'azur, à trois bandes d'or.

BARTHELEMY D'OINVILLE : de sinople, à trois têtes de lion d'or, arrachées et lampassées de gueules.

BARTHELEMY de ROYE : de gueules, à la bande d'argent.

BARTHELEMY SAINTE-CROIX, en Provence : d'azur, à la montagne d'or, accompagnée de trois étoiles de même.

BARTHELIER, au comtat Vénaissin : d'azur, à trois étoiles d'or; au chef cousu de gueules, chargé d'une colombe d'argent, portant au bec une épée du second. Devise: *Cœli enarrant gloriam dei.*

BARTHELOT, en Bourgogne : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois trèfles de même.

BARTHÉS (Nicolas), capitoul de Toulouse, en 1595.

BARTHÉS de MARMOISIERES, maréchal-des-logis des gardes-suisses.

BARTHILLIAT (le Marquis de), présent à l'assemblée de la noblesse de Bourbonnais, convoquée en 1789.

BARTHOLOMEY (Jean), président au parlement de Navarre, en 1519.

BARTHOLY (Thomas) échevin de la ville de Lyon, en

1604 : tranché crénelé de huit pièces d'or et de gueules, à deux étoiles de l'un en l'autre.

BARTHOMIVAL DU COLOMBIER BARUETI, en Provence.

BARTHON DE MONTBAS, en l'Ile de France : d'azur, au cerf d'or au repos ; au chef échiqueté d'argent et de gueules de trois tires.

BARTHONIER : famille rapportée dans des titres de 1505.

BARTHOQUIN D'AUGIER, au comtat Vénaissin.

BARTILLAT (N.... DE), lieutenant-général des armées du roi, en 1702, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

BARTILLAT (JEHANNOT DE) : d'azur, au chevron d'or; au chef de même, chargé d'un lion léopardé de gueules.

BARTOLLE : d'or, au lion de gueules, la queue fourchée.

BARTONNIER, en l'Ile de France : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent, et en pointe d'un trèfle du second émail.

BARTOMIEUX DE LA BESSE, présent à l'assemblée de la noblesse du Bourbonnais, convoquée en 1789.

BARUET (GUILLAUME LE), compris dans un rôle de Bretagne de 1396.

BARULT (PIERRE), gentilhomme du vicomté d'Arques, présent à l'arrière-ban de la noblesse, convoquée en 1470.

BARVALLAN, en Bretagne : d'argent, à deux fasces de sable.

BARVAU, en Bretagne : de sable, à deux branches de palmier d'argent, adossées et posées en pals.

BARVILLE, en Gâtinais : d'azur, au lion d'or, accompagné de sept fleurs de lys de même, mises en orle.

BARVILLE DE BONNEVILLE, en Normandie : d'argent, à deux bandes de gueules.

BARVILLE (CLEMENT DE) : tiercé en fasces, de gueules, d'or et d'azur, le gueules chargé d'un soleil d'or, et l'azur d'une fleur de lys de même.

BARVILLE (GUILLAUME DE), chevalier, seigneur de Haubertin, Maisoncelles, et autres lieux, mentionné dans des titres de 1410.

BARVILLE DU COULDRAY : d'azur, au lion d'or, accompagné de cinq fleurs de lys de même.

BARVILLE DE NOSSEY, en Normandie : d'or, au sautoir de gueules, cantonné de quatre lionceaux de sable.

BARVILLE DE SAINT-GERMAIN : d'argent, à la bande de gueules. Devise : *Soldat et brave.*

BARY (ADEMAR DE), damoiseau, mentionné dans des titres de 1373.

BARZUM (N...,. DE), lieutenant des gardes du corps du roi, en 1702.

BAS (LE), à Besançon : d'or, au lion de gueules, accompagné de trois arbres arrachés de sinople.

BAS (LE), en Normandie : d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois roses de gueules, tigées et feuillées de sinople; celle de la pointe surmontée d'un croissant d'azur.

BAS (LE), en Normandie : de gueules, à la croix ancrée d'argent, cantonnée de quatre croissants de même.

BAS (DE), en Picardie : d'azur, à l'écusson d'argent, accompagné de sept fleurs de lys d'or en orle.

BAS (LA MARTONIE DE), en Saintonge : de gueules, au lion d'or, armé et lampassé de sable.

BASABAT (PIERRE), seigneur du château de Roquefort, mentionné dans des titres de 1402.

BASAN, en Bourgogne : de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois besants d'or.

BASARNE (RENAUD DE), sieur de Champroux, en Beauvoisis, en 1363.

BASCHI D'AUBAIS, en Languedoc : écartelé au 1 d'or, à six fleurs de lys d'azur, trois, deux et une qui est de Farnèse; au 2 d'or, à l'ours en pied de sable, armé et lampassé de gueules, et allumé d'argent, qui est de Bermond-d'Anduze; au 3 parti au premier d'argent, au chef de sable, l'écu bordé de gueules qui est de Pelet; au second fascé d'or et de gueules; au 4 d'azur, à deux jumelles d'or, accompagnées de six besants d'argent, trois en chef et trois en pointe, qui est de Du Faur; sur le tout, d'argent à la fasce de sable, qui est de Baschi. La branche de Pignan porte : écartelé, au 1 et 4 de Baschi; de gueules à l'écusson en abîme d'argent, chargé d'une fasce de sable et couronné d'une couronne de comte, cousu d'or; au 2 et 3 d'azur, au lévrier d'argent pas-

sant, surmonté de trois rocs d'échiquier de même, deux et un ; au chef d'azur, parti, et chargé au premier d'une fleur de lys d'or, et au deuxième d'un mouchoir sanglant, accosté à dextre d'un pistolet en pal, et à senestre d'une flèche aussi en pal, le tout d'argent, qui est d'Hebles.

BASCLE D'ARGENTEUIL (LE), en Bourgogne : de gueules, à trois macles d'argent.

BASCLE (GUI LE), maire de la ville de Poitiers, en 1545 : de sable, à trois étoiles d'or.

BASECLE (JEAN DE) mentionné dans des titres de 1392.

BASEMONT, en Dauphiné : d'azur, à deux serpents adossés, tortillés et entrelacés en triple sautoir d'or ; au chef cousu de gueules, chargés d'une colombe d'argent, membrée d'or. Devises: 1° *Prudens simplicitas*; 2° *Estote prudentes sicut serpentes, simplices sicut columbæ.*

BASENTIN (HUGUES DE), présent à la montre des nobles du bailliage de Vermandois, tenue en 1272 : d'azur, semé de fleurs de lys d'argent.

BASFELT (CUINGHIEN DE), à Valenciennes : d'argent, à quatre chevrons de gueules.

BASIAN : d'azur, à trois fleurs de lys d'or, à la bande de gueules, et une barre d'or, brochantes sur le tout.

BASIEGE (ARNAUD DE), compris dans un rôle de Languedoc de 1232.

BASIGNAN, ou BESIGNAN, en Guienne : d'azur, à la tour d'argent, mâçonnée de sable, supportée par deux lions affrontés d'argent.

BASILHAC (AYMERI DE), sénéchal de Carcassonne, compris dans un rôle de Languedoc de 1439.

BASIN.

BASINAY (GUILLAUME LE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne, de 1420.

BASINCOURT (DU PLEISSIER DE), en Picardie : d'argent, à la fasce de gueules, vivrée du champ ; écartelé d'or, à cinq rocs de sable, mis en sautoir.

BASINVILLE (ROBERT DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1292.

BASIRE DU BOSCGUILLAUME, en Normandie : d'azur, à la bande ondée d'argent.

BASIRE DE VILLODON, en Normandie : d'azur, au membre pied de griffon d'or en pal, acçosté de deux feuilles de même.

BAS LE ROI ou BALLEROY, en Normandie : d'azur, à trois cœurs d'or.

BASLEVRIER : de sable, au chef d'or, chargé de trois cornets de gueules, enguichés d'argent.

BASLY (COLARD DE), écuyer, fut à la prise de Jérusalem en 1096 : d'azur, au chef d'or, chargé d'un bâton de gueules.

BASME (LOUIS DE LA), compris dans un rôle de Bretagne, de 1477.

BASMONT, famille rapportée dans des titres de 1383.

BASNY : d'or, à l'aigle de gueules, surmontée d'un lambel d'azur.

BASOCEY (ROBERT DE), mentionné dans des titres de 1254.

BASOCHES, en Cambresis : de gueules, à trois pals de vair; au chef d'or, chargé d'une fleur de lys de sable.

BASOLES (GUILLAUME), chevalier, mentionné dans des titres de 1337.

BASOUGES en Bretagne : d'azur, à trois écussons d'argent.

BASOUGES; famille originaire de l'Anjou : de gueules, à la bande d'azur, chargée de trois étoiles d'argent, et accompagnée en pointe d'un croissant de même; au chef d'argent chargé de deux rosettes d'or.

BASQUIAT MEUGRIET (le chevalier de), présent à l'assemblée de la noblesse de la sénéchaussée des Landes, convoquée en 1789.

BASQUIN (GASTON), compris dans un rôle de Bretagne de 1491.

BASSABAT DE POURDIAC : d'or, à trois corneilles de sable. Devise : *Il m'est fidèle.*

BASSADEL, maison noble, originaire du Languedoc, mentionnée dans des titres de 1350 à 1371.

BASSAN, en Bourgogne : de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois besants d'or.

BASSANT, en Lorraine : parti d'argent et d'azur à la vipère tortillée et couronnée d'or de l'un en l'autre; l'écu bordé de gueules.

BASSAY LONGECOURT : d'argent à trois quintefeuilles de gueules.

BASSECOURT : d'or, à la roue de gueules ; au bâton d'azur brochant sur le tout.

BASSECOURT, en Artois : d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois flanchis écotés de gueules.

BASSECOURT, en Cambresis : d'azur, à trois bandes d'or, chargées chacune de trois maillets de gueules.

BASSÉE (N... DE LA), major de la citadelle d'Antibes, en 1736.

BASSEGNECOURT ; famille mentionnée dans des titres de 1416.

BASSENS (GAILLARD DE), sénéchal du comté de Rodez, en 1381.

BASSEREL (BLANCHARD DE), l'un des gentilshommes du Beauvoisis qui, en 1096, se trouvèrent à la prise de Jérusalem : de gueules, à deux bars d'argent.

BASSERODE (LE PRÉVOST DE) : d'azur, au lion d'or, armé et lampassé de gueules.

BASSERTO (ROBERT DE), sénéchal d'Agen en 1471.

BASSET, en Dauphiné : coupé, au 1 d'azur, à une pomme de pin versée d'or, feuillée et tigée de sinople ; au second, parti, au 1 d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux étoiles en chef, et en pointe d'un croissant le tout de même ; au 2 d'or, à la bande de gueules, chargée de trois croissants d'argent. Devise : *Valentior omni fortunâ animus.*

BASSET (ANTOINE), capitoul de Toulouse, en 1578.

BASSET (CHARLES), échevin de la ville de Lyon en 1710 : d'azur, à la fasce contrebretessée d'or, surmontée d'un lambel d'argent.

BASSET (CLAUDE), échevin de la ville de Lyon, en 1686 : d'azur, à la bande d'or, accompagnée d'un croissant d'argent ; au chef cousu de gueules chargé d'un chevron du second.

BASSET (FRANÇOIS), échevin de la ville de Lyon, en 1646 : d'or, à trois fasces ondées d'azur, surmontées d'une tête de lion arrachée de sable.

BASSET, DE NORMANVILLE : d'or, au chef émanché trois pièces de gueules ; au franc-canton d'hermines.

BASSEY (ANTOINE DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1479.

BASSIGNAC (Leimarie de), en Périgord : d'or, à trois roses de gueules.

BASSIGNAC (Joseph d'Angbart de) gentilhomme de la province d'Auvergne, sous-lieutenant au régiment de Bourgogne en 1773.

BASSIGNY, en Bourgogne ; famille mentionnée dans des titres de 1404.

BASSINCOURT (Raoul, seigneur de), mentionné dans des titres de 1092.

BASSO (Guillaume de), mentionné dans des titres de 1284.

BASSOMPIERRE de NOISEMONT : écartelé, au 1 et 4 d'argent, au lion de sable, couronné d'or ; au 2 et 3 d'azur, au lion d'argent, lampassé de gueules.

BASSOMPIERRE de REMONVILLE, dans le Barrois : d'argent, à trois chevrons de gueules.

BASSONVILLE (Simon de), mentionné dans des titres de 1374.

BASSOT, en Lorraine : d'azur : au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or, et en pointe d'une palme de même en pal.

BASSOT (Etienne de), chevalier, mentionné dans des titres de 1277.

BASSY, en Barrois : de gueules, à la fasce d'argent, surmontée d'un lévrier courant de même.

BAST de BETHLEEM : de sinople, à la fasce d'hermines, accompagnée en chef de deux lions d'or, armés et lampassés de gueules, colletés d'or, et attachés chacun par une chaine de même au haut de l'écu.

BASTA de MORSELLE et de MONSTRON.

BASTARD, en Berry : parti, au 1 d'or, à l'aigle issante et éployée de gueules ; au 2 d'azur, à une demi fleur de lys d'or.

BASTARD (Jean), maire de la ville de Poitiers, en 1517 : d'azur, à trois glands de chêne d'or.

BASTARD (le), en Normandie ; famille reconnue noble dans la recherche de 1463.

BASTARD (Léonard le), capitoul de Toulouse, en 1642.

BASTAREL, en Bretagne : d'argent, à deux léopards couronnés de sable.

BASTE, en Barrois : d'or, au pal de gueules, chargé de

trois besants du champ, surchargés chacun d'une molette de gueules.

BASTE DE CASTELMORE, en Bourgogne : de sable, à trois tours crénelées et ajourées d'argent.

BASTEL DE CRUSSOL, en Languedoc : écartelé, au 1 et 4 parti, fascé d'or et de sinople, et d'or à trois chevrons de sable ; au 2 et 3 contrécartelé, au 1 et 4 d'azur, à trois étoiles d'or en pal ; au 2 et 3 d'or, à trois bandes de gueules ; sur le tout de gueules, à trois bandes d'or.

BASTELLE (BERTRAND) de Curilley, en Normandie ; trouvé noble dans la recherche de 1463.

BASTERNAY OU BASTARNAY, en Dauphiné : écartelé d'or et d'azur.

BASTERO (JEAN-MATHIEU), échevin de la ville de Lyon, en 1698 : de gueules, au sautoir d'or, dont le pied dextre est tranché vers le cœur de l'écu ; à trois épées d'argent posées en barres, la pointe en haut ; au chef de même, chargé d'un lionceau couronné de gueules.

BASTEROT, en Guienne : d'argent, à l'arbre de sinople, au lion d'azur s'appuyant sur le fût de l'arbre.

BASTIDE, en Provence : d'argent, à une bastide ou maison de gueules, ouverte de sable, et ajourée de cinq fenêtres de même, trois en chef et une à chaque côté de la porte ; posée sur une terrasse de sinople ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

BASTIDE (LA), en Languedoc : d'azur, à la tour d'argent, maçonnée de sable.

BASTIDE (CORIOLIS DE LA) : d'azur, à deux chevrons d'or, accompagnés en pointe d'une rose de même.

BASTIDE (DORDAT DE LA), en Languedoc : d'or, à la croix de gueules.

BASTIDE (JOUBERT DE LA) : d'argent, à cinq fusées de gueules, accolées et rangées en fasce.

BASTIE (DE LA) : de gueules, au chef d'argent, chargé de trois roses du champ.

BASTIE (LA) : d'or, à la croix de gueules.

BASTIE (DU) : d'azur, à la bande d'or, accompagnée de trois pommes de pin de même.

BASTIE (RIVOIRE DE LA), en Dauphiné : fascé d'argent et d'azur ; à la bande de gueules, chargée de trois fleurs de lys d'or, brochante sur le tout.

BASTIE DE VERCEL (DE LA) : écartelé ; au 1 et 4 coupé d'or et de sable, l'or chargé d'une hure de sanglier du

second, et le sable chargé d'un chevron du premier; au 2 et 3 d'argent, à l'aigle d'azur, membrée et languée de gueules.

BASTIER du QUESNO (le), en Normandie et en Picardie: d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois roses de gueules.

BASTIER (Raimond), capitoul de Toulouse, en 1271.

BASTIN, en Provence : de gueules, freté d'or.

BASTOGNE : de gueules, à trois léopards d'argent; au franc-quartier de même, chargé d'un coq de sable.

BASTISSE (la).

BASTOING, en Provence : de sable, freté d'or, semé d'écussons d'argent et de mûres de gueules.

BASTON, dont un conseiller au parlement de Paris en 1584.

BASTONI, famille noble en Provence, mentionnée dans des titres de 1536.

BASTONNEAU d'AZAY : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux quintefeuilles, et en pointe d'un bâton écoté et posé en pal, le tout de même.

BASTONVILLE (N... de), chevau-léger de la garde du roi en 1691.

BASTULES.

BAS-VEXIN (le), près Rennes : d'argent, à une aigle de sable, membrée de gueules.

BASVILLE (Clément de), avocat-général en la cour des aides de Paris en 1752.

BASYN, en Berry : de sable, semé de fleurs de lys d'or.

BATAILHE de FRANCES : d'or, à l'arbre de sinople, planté sur une terrasse de même.

BATAILLE, en Bourgogne : d'argent, à trois pals flamboyants de gueules, mouvants de la pointe de l'écu. Devise : *Ex bello pax*.

BATAILLE, en Champagne : d'azur, à trois fasces crénelées d'or.

BATAILLE (Jean), écuyer, seigneur de Cuq, capitoul de Toulouse en 1711.

BATARDIE (la), en Périgord : : d'azur, à une tête de daim d'argent; écartelé de gueules, à trois croissants d'hermines.

BATARNAY (Imbert de), seigneur de Bouchage, compris dans un rôle de Languedoc de 1469.

BATELLE de TRESME : d'azur, à la bande d'or.

BATERNAY (Jacques de), comte de Lyon en 1462.

BATESTE (PHILIPPE), chevalier, qui fut à la conquête de la terre Sainte en 1096 : d'azur, à deux fasces d'argent.

BATEUR (RAOUL LE), sieur de Moranc, compris dans un rôle de Bretagne de 1483.

BATHEON (LÉONARD), échevin de la ville de Lyon en 1678 : d'argent, au sautoir engrêlé de sinople, cantonné de quatre tourteaux de gueules ; au chef d'azur, chargé d'une tête de lion arrachée d'or.

BATINES.

BATIOLE, famille mentionnée dans des titres de 1361.

BATISSIER, dont un conseiller-trésorier de France en 1731.

BATLLE, à Perpignan : d'azur, à trois grenades d'or.

BATON (ETIENNE), chevalier, compris dans un rôle de Bourgogne de 1414.

BATONICE (NICOLAS), capitoul de Toulouse en 1516.

BATORY : de gueules, à une mâchoire de loup contournée d'argent.

BATRAL, famille mentionnée dans des titres de 1788.

BATRON, en Lorraine : d'azur, à la bande fascée d'or et d'azur, accostée de deux écussons d'argent.

BATTEAU (JEAN), écuyer, pannetier du duc de Bourgogne en 1406.

BATTEFORT, en Bourgogne : de gueules, à l'épée d'argent, mise en pal ; au chef cousu d'azur, chargé de deux roses d'argent.

BATTEL, en Barrois : d'argent, au chevron de gueules, accompagné en chef de deux léopards affrontés d'azur, et en pointe d'une tête de licorne de même.

BATTERIE (DE LA), en Lorraine.

BATTEVENT (CLAUDE DE), chevalier de Malte en 1572.

BATTINCOURT.

BATTUT (DU), présent aux états de Bourgogne en 1578.

BATUT DE LA PEYROUZE, en Bas-Limosin : d'azur, au lion d'or ; au chef d'argent, chargé d'une étoile de gueules.

BATZ, de Béarn, établi dans l'Albret : de gueules, parti d'azur, au lion d'or, dressé sur cinq pointes de rocher d'argent, trois et deux.

BATZ, en Gascogne : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois chicots de même ; au chef d'argent, chargé d'un lion naissant de gueules.

BAUBIGNÉ (du Tertre de), en Anjou : d'argent, au lion de sable, armé, lampassé et couronné de gueules.

BAUBIGNON, en Normandie : famille rapportée dans des titres de 1404.

BAUBIGNY : d'azur, à trois mains dextres d'or.

BAUCAIRE (N.... de), présent à l'assemblée de la noblesse du Bourbonnais, convoquée en 1789.

BAUÇAY (Hue de), gentilhomme, présent à la montre des nobles du bailliage de Tours, tenue en 1304.

BAUCÉ, en Poitou : d'or, à la croix ancrée de gueules.

BAUCEN (Hugues), compris dans un rôle de Beauvoisis de 1141.

BAUCHAM (Roger de), chevalier, présent à la montre des nobles du bailliage de Ponthieu, tenue en 1214.

BAUCHAN (Jean de), gentilhomme du comté de Longueville, appelé à l'arrière-ban de la noblesse, convoqué en 1470.

BAUCHAU (Guillaume), damoiseau, mentionné dans des titres de 1312.

BAUCHERET, famille mentionnée dans des titres de 1751.

BAUCHERON de BOISSONDY, présent à l'assemblée de la noblesse du bailliage d'Orléans, convoquée au mois de mars 1789.

BAUCHERVILLE (Jean de), chevalier-bachelier, compris dans un rôle de Bretagne de 1392.

BAUCHES de HIS, en Normandie : d'azur, au poignet dextre d'argent, tenant une épée en pal, accompagnée à chaque flanc d'une étoile, et surmontée d'une nuée, le tout de même, la nuée se terminant en demi-cercle au haut de l'écu, et renfermant un soleil d'or.

BAUCHET, en Bourgogne : d'argent, à une merlette de sable ; au chef d'azur, chargé de trois besants d'or.

BAUCIGNIES, en Cambresis : d'or, à trois cors de gueules, virolés et liés d'argent.

BAUCLERC d'ACHERE : de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de trois loups issants, et en pointe d'un loup entier, le tout de même ; au chef cousu d'azur, chargé d'un croissant d'or.

BAUCLY (Pierre de), sire de Manencourt, chevalier, mentionné dans des titres de 1296.

BAUCOURT, en Lorraine, famille éteinte, qui portait : d'argent, au lion de gueules, armé, couronné et lampassé d'or.

BAUD, en Provence : d'or au mouton saillant de sable ; brisé d'un cotice d'argent.

BAUD DE TREVEGANT (LE), en Bretagne : d'argent, à la quintefeuille de gueules.

BAUDA, en Champagne : d'or, à trois bandes de gueules.

BAUDA DE SEVIGNY, en Picardie, reconnu noble par arrêt du mois d'août 1676.

BAUDAC (ARNAUD DE), compris dans un rôle de Languedoc de 1214.

BAUDAIN, en Cambresis : d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois quintefeuilles d'or ; au chef de même, chargé de trois merlettes de sable.

BAUDAIN (GILLABOS DE), en Bourgogne : écartelé, au 1 et 4 d'azur, à trois colombes d'argent ; au 2 et 3 d'azur, au chêne arraché d'or.

BAUDAN, en Languedoc.

BAUDARD DE VAUDESIR : d'azur, au dard d'or, posé en pal, la pointe en haut.

BAUDART DE COLOMBIE, en Normandie : d'azur, à trois fasces ondées d'argent.

BAUDART DE COUTURELLE, en Artois : d'azur, au croissant d'or, accompagné de trois coquilles de même.

BAUDART DE GRUERIE, en Champagne : d'or, au sautoir d'azur, cantonné de quatre aiglettes de sable.

BAUDART (RENÉ), échevin de Paris en 1578 : de gueules, au faisan passant d'or.

BAUDE-DUYX (GABRIEL DE), chevalier de Malte, en 1581.

BAUDEAU (JOSEPH-FRANÇOIS-MATHURIN-ÉTIENNE DE), cadet-gentilhomme au régiment de Limosin en 1779.

BAUDEL, en Barrois : de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'une croix de Lorraine de même.

BAUDEMENT ; famille du Soissonnais, rapportée dans des titres de 1125 à 1152.

BAUDEMONT, fammille rapportée dans des titres de 1485.

BAUDENIS DU MANTIÈRE, en Normandie : d'argent, au sautoir engrêlé de gueules, cantonné de quatre têtes de lion de sable, arrachées et lampassées du second émail.

BAUDEQUIN DE PENTHY, en Bourgogne : d'argent, à la hure de sanglier de sable, défendue du champ.

BAUDEQUIN (Nicolas), échevin de Paris, en 1658: d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois trèfles de gueules, et accompagnée en chef d'un soleil d'or, issant du canton senestre, et en pointe, d'un croissant d'argent.

BAUDEQUIN (Poncelet), écuyer, du bailliage de Lille, mentionné dans des titres de 1389.

BAUDESSON, famille rapportée dans des titres de 1368.

BAUDET : d'or, au mouton de sable.

BAUDET : de gueules, à trois hameçons d'argent.

BAUDET : vairé d'or et d'azur; au franc canton de gueules.

BAUDET, en Barrois : de gueules, à la fasce engrêlée d'or, accompagnée de trois étoiles de même.

BAUDET, en Berry : d'or, au demi-vol de sable.

BAUDET, en Cambresis : d'argent, à trois lions d'azur.

BAUDET, en Dauphiné : de gueules, à la croix ancrée d'argent.

BAUDET, en Lorraine : de gueules, à trois fasces d'or, accompagnées en chef de trois étoiles de même.

BAUDET de la MARCHE, en Touraine : d'azur, à l'épée haute d'argent, mise en pal; à la fasce de gueules, brochante sur le tout.

BAUDEUR (Yvon le), compris dans un rôle de Bourgogne de 1553.

BAUDEVILLE (Guillaume de), mentionné dans des titres de 1384.

BAUDICHON (Ambroise), quartinier de Paris, en 1562: de gueules, à deux gerbes de blé d'or, surmontées d'un soleil à huit rais d'argent.

BAUDIER : gironné d'hermines et de gueules de dix pièces.

BAUDIER, en Picardie et en Champagne : d'argent, à trois têtes de maure de sable, tortillées du champ.

BAUDIER d'AUNAY, en Languedoc : d'azur, à cinq épées d'argent, posées en pals.

BAUDIER de VASTINE, en Normandie : de sable à trois molettes d'éperon d'or.

BAUDIERE de MARSALS (la), au comtat Venaissin : d'or, à cinq épées d'argent, posées en pals, la pointe en bas.

BAUDIERE ou BAUDIEZ, en Bretagne : d'or à trois fasces ondées d'azur, surmontées à dextre d'un trèfle de même.

BAUDIGNÉ DE TRALAY (N... DE) chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis en 1694.

BAUDILLY (LÉGER DE), chevalier, compris dans un rôle de Languedoc de 1348.

BAUDIMENT, en Poitou : d'argent, à trois merlettes de sable.

BAUDIMENT : d'or, à trois aigles éployées de sinople; *aliàs*, de sable.

BAUDIMONT (GILLES DE), sieur de Bâizy, mentionné dans des titres de 1389.

BAUDIN, en Barrois : d'azur, à une hâmaïde d'or en fasce, accompagnée de trois macles de même.

BAUDIN : bandé d'argent et de gueules.

BAUDIN (ANTOINE), échevin de Paris, en 1704 : d'argent, au cerf de gueules, courant dans un buisson de sinople; au chef du second, chargé d'un croissant d'or.

BAUDINEL, en Bourgogne : d'or, à une croisette de sinople; au chef d'azur, chargé de trois croissants d'argent.

BAUDINET, en Barrois : coupé au 1 d'azur, à trois croisettes pommetées d'or, au pied fiché de même; au 2 d'argent, au lion de sable, lampassé de gueules.

BAUDINOT, en Bourgogne : de gueules, à trois fasces d'or, surmontées de trois croissants d'argent.

BAUDIRIN (PHILIPPE DU), compris dans un rôle de Bretagne de 1396.

BAUDOCHE, en Lorraine : d'argent, chevronné de gueules de dix pièces; au chef d'azur, chargé de trois tours d'or.

BAUDOIN : d'or, à la croix pattée de gueules.

BAUDOIN, en Lorraine : d'azur, au chevron d'argent, chargé de trois tourteaux de gueules, et accompagné de trois têtes de lion arrachées d'or, lampassées de gueules.

BAUDOIN DE CHAMOULT : d'argent, à l'arbre au pied nourri de sinople; au chef de gueules, chargé d'un croissant d'or, accosté de deux étoiles de même.

BAUDOIRE, en Lorraine : d'argent, au perroquet de sinople, membré et becqué de gueules, sur une terrasse du second émail.

BAUDON, en l'Isle de France : d'azur, au pélican dans son aire, surmonté à dextre d'un soleil, le tout d'or.

BAUDON, en Provence : de gueules, à une épée garnie d'argent dans son fourreau de sable, posée en pal, la pointe en bas, et tortillée de son baudrier de même.

BAUDONCOURT (Edme de), écuyer, seigneur de Frangey et de Beyre, compris dans un rôle de Bourgogne de 1422.

BAUDOT, en Bourgogne, famille éteinte, qui portait : d'azur, à trois têtes de léopard d'or; au chef d'argent, chargé d'une croix pattée au pied fiché de sable.

BAUDOT d'AMBENAY, en Normandie : de sable, au chevron d'or, accompagné de trois molettes de même.

BAUDOT de FREMENTEL, en Normandie : d'azur, à l'aigle abaissée d'or, accompagnée en chef, à dextre, d'un soleil, et à sénestre d'une épée en pal, la pointe en bas, le tout de même.

BAUDOU, présent à l'assemblée de la noblesse de la province du Perche, convoquée en 1789.

BAUDOUIN, en Barrois : d'argent, à trois têtes de maure de sable, tortillées du champ.

BAUDOUIN, en Lorraine : de gueules, au pal d'argent, chargée d'une aigle éployée de sable.

BAUDOUIN, à Paris : d'azur, à trois aigles éployées d'or, surmontées d'un soleil de même.

BAUDOUIN, en Picardie : d'azur, au lion d'or, lampassé de gueules; au chef du second, chargé de trois roses de gueules.

BAUDOUIN de BOISSEY, en Normandie : d'argent, à la croix de sable, cantonnée au 1 et 4 d'une croix de Malte d'azur, au 2 et 3 d'une tente de gueules.

BAUDOUIN du BOURG : semé de France, à l'écu de gueules, posé en abime, chargé de trois rateaux démanchés d'or.

BAUDOUIN d'ESTRAVIGNY : d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or, et en pointe d'un épi de blé de même.

BAUDOUIN de GRANDOUIT, en Normandie : d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux roses, et en pointe de trois trèfles, le tout de même; les trèfles surmontés d'une fleur de lys d'or.

BAUDOUIN de KERAUDRUM, en Bretagne : d'argent, au franc-canton de même, chargé d'une billette de gueules.

BAUDOUIN de VILLEMBROIS, en Bretagne : de gueules, à la croix pattée d'or.

BAUDOUIN (Charles), échevin de Paris en 1711 : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux épées de même, posées dans le sens du chevron, la pointe en haut, et en pointe d'un croissant d'argent; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'argent.

BAUDOUR ; famille mentionnée daus des titres de 1132 à 1435.

BAUDOUVILLE (Geoffroy de), chevalier, mentionné dans des titres de 1259.

BAUDOYER, ou BODOYER (le), en Bretagne : fascé d'argent et de gueules.

BAUDRA ou BEAUDRAP du MESNIL et de la PRUMERYE, en Normandie : d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or, et en pointe d'un croissant de même.

BAUDRE de la VALLÉE, en Normandie : d'argent, au croissant de gueules, accompagné de six merlettes de même, trois en chef, une à chaque flanc et l'autre en pointe.

BAUDRÉ de la TOUCHE, en Bretagne : d'argent, à cinq billettes de sable, posées en sautoir.

BAUDRENGHIEN, en Cambresis : d'or, à la croix de gueules, cantonnée de quatre étoiles de sable.

BAUDREUIL : d'or plein.

BAUDREUIL (N... de), présent à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Laon, le 16 mars 1789.

BAUDREVILLE (Duderé de) : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croissants d'argent.

BAUDRIAN de la MARZELLE, famille rapportée dans des titres de 1387 et 1415.

BAUDRIBOSC (Jourdain de), gentilhomme compris dans l'arrière-ban de la noblesse convoquée en 1272.

BAUDRICOURT : d'argent à la croix de gueules.

BAUDRICOURT : d'or, à l'aigle éployée de sable, chargée d'un écusson d'argent surchargé d'un chapeau de cardinal de gueules; au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

BAUDRICOURT, en Lorraine; famille éteinte qui portait : d'or, au lion de sable, armé, lampassé et couronné du champ.

BAUDRIER : d'argent, au chef de gueules.

BAUDRIER LA MARCHE : d'argent, au chef d'or, chargé d'une fleur de lys d'azur.

BAUDRIN-CORNILLE, écuyer, compris dans un rôle de Bourgogne de 1406.

BAUDRIOT, en Normandie; famille reconnue noble dans la recherche de 1463.

BAUDRY, en Bourgogne : d'or, à trois mains senestres de gueules.

BAUDRY, en Normandie : d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux lapins affrontés d'or, et en pointe d'une tête d'argent, contournée et tortillée de même.

BAUDRY D'ASSON, au Maine : d'argent, à trois fasces d'azur.

BAUDRY DE BRETTEVILLE, en Normandie : d'argent, au chevron d'azur, accompagné en chef de deux roses de gueules, et en pointe d'un cœur de même.

BAUDRY DE SEMILLY, en Normandie : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux croix de Malte de même, et en pointe d'un trèfle d'argent.

BAUDRY (TASCHEREAU DE) : écartelé; au 1 et 4 d'argent, au rosier de trois roses de gueules, feuillées et tigées de sinople, sur une terrasse de même; au 2 et 3 d'argent, à trois lézards de sinople.

BAUDRY DE THONSY, aussi en Normandie : de sable, à trois mains senestres d'or.

BAUDS (LES), en Provence : d'or, au mouton saillant de sable, colleté d'argent.

BAUDUIN : d'azur au chevron d'argent, chargé de deux lions affrontés de gueules, et accompagné de trois trèfles d'or.

BAUDUIN DE BRIASTRE : écartelé; au 1 et 4 de sable, au rencontre de cerf d'or; au 2 et 3 d'argent, à la hure de sanglier de sable.

BAUDUS (PIERRE), capitoul de Toulouse, en 1742.

BAUFFRES, en Normandie : de gueules, à trois molettes d'argent posées en bande, cottoyées de deux bâtons d'or, accompagnées de six trèfles du second.

BAUGÉ, en Bresse : d'azur, au lion d'hermines, armé, lampassé et couronné d'or.

BAUGÉ (DE QUINEMONT DE), en Normandie : d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois fleurs de lys au pied nourri d'or.

BAUGENCI : échiqueté, d'or et d'azur, à la fasce de gueules.

BAUGIER (Pierre-Claude-Denis), chevalier, seigneur de Bignipont, Villers-aux-Corneilles, etc., présent à l'assemblée de la noblesse du bailliage de Châlons-sur-Marne, le 13 mars 1789.

BAUGY du BOSQUET (René-Charles de), lieutenant-général des armées du roi en 1665.

BAUGY-LEDEVILLE : d'azur, à trois troncs d'or, posés en pals deux et un, et surmontés d'une molette de même.

BAUIN : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois mains dextres d'argent.

BAULAC, en Bourgogne : d'argent, à la croix pattée de sable.

BAULAINCOURT : d'azur, à deux lions léopardés d'or, surmontés d'une couronne de même.

BAULAND, en Bresse : d'or, à la bande alésée d'azur.

BAULANDE de GOURDON, en Périgord : d'or, au double trécheur coutrefleuronné de sinople ; au sautoir de gueules brochant sur le tout.

BAULARD-d'ANGIREY.

BAULD, en Blaisois : d'azur, au tronc d'arbre d'or; au chef d'argent, chargé de trois hures de sanglier de sable.

BAULDOT, en Lorraine : d'azur, au cœur de gueules, attaché par quatre annelets d'argent, surmonté d'une épée de même, et accompagné en chef de deux étoiles d'or, et en pointe d'un demi-annelet d'argent.

BAULDOUX, en Barrois : d'azur, à la fasce d'argent, chargée de trois étoiles de gueules, et accompagnée de trois cailles paturantes d'or.

BAULDRY (Richard), sieur dudit lieu, en Normandie, trouvé noble dans la recherche de 1463.

BAULESQUIÈRES (Jean de), mentionné dans des titres de 1197.

BAULHAN (Raymond de), l'un des gentilshommes du comté de Foix, qui rendirent hommage à Éléonore de Comminges en 1343.

BAULIC (Guillaume), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1378.

BAULIER (Jehan le), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1392.

BAULIN (Charles), écuyer, sieur de Berlières, mentionné dans des titres de 1559.

BAULNY DE LA GRANGE, en Champagne : de gueules, à trois besants d'or.

BAULON, en Bretagne : de vair, au sautoir de gueules.

BAULOUE (ANTOINE DE LA), seigneur du Zers, rapporté dans des titres de 1559.

BAULT (LE), en Bourgogne : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent.

BAULT (LE), en Bretagne : d'argent, à une quintefeuille de gueules.

BAULT DE LANGY, en Nivernais : de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois merlettes de sable.

BAUME (LA), en Languedoc : de gueules, à la fasce d'or, accompagnée de trois gantelets d'argent.

BAUME CORNILLON ou CORNILHAN, en Dauphiné : de gueules, à la bande d'or, chargée de trois corneilles de sable, posées dans le sens de la bande.

BAUME LES DAMES (DE), en Bourgogne : d'azur, à deux jumelles d'or, surmontées d'une étoile de même.

BAUME DE FORSAC (DE LA) : écartelé, au 1 d'azur, au loup passant d'or; au 2 de sable, au lion d'or; au 3 de Bourbon-Condé; au 4 d'argent, à l'aigle de sable, membrée et becquée de gueules; sur le tout d'or, à la fleur de lys de gueules.

BAUME MONTREVEL (DE LA), en Bresse : d'or, à la bande vivrée d'azur. Devise : *L'honneur guide mes pas.*

BAUME, ou BAULME SAINT-AMOUR (LA), en Bugey : d'or, à la bande d'azur.

BAUME SUZE (LA), en Dauphiné : d'or, à trois chevrons de sable; au chef d'azur, chargé d'un lion naissant d'argent, couronné d'or, armé et lampassé de gueules. Devise : *Dulce et decorum est.*

BAUMÉ (CHESNARD DE) : d'argent, au chêne de sinople, à six flammes de gueules, mouvantes au tour de la tête de l'arbre, et le fût issant d'une autre flamme plus grande, mouvante de la pointe de l'écu; au chef d'azur, chargé de trois coquilles d'or.

BAUMEFORT.

BAUMETTE : de gueules, à cinq éperviers, longés et grilletés d'or, posés trois et deux.

BAUMEZ (LE FOURNIER DE), en Artois : d'argent, à trois roses de gueules.

BAUMONT-BRISON, en Languedoc : d'argent, au lion échiqueté d'argent et de sable; parti d'or, à la bande d'azur, chargée de trois étoiles du champ.

BAUMONT-HARLAY : d'argent, à deux pals de sable.

BAUNANS (MARCHAND DE), en Bourgogne : d'or, à trois têtes de paon d'azur.

BAUNAY (FRANÇOIS DE), mentionné dans un titre de 1556.

BAUNE (DE LA) : d'or, à l'arbre arraché de sinople, accosté de deux croissants de gueules.

BAUNE (DE LA) : en Normandie : d'argent, au chevron d'azur, accompagné en chef de deux croissants de même, et en pointe de trois tours mal ordonnées de sable.

BAUPTE DE JUGANVILLE, en Normandie : d'azur, au pal d'or, chargé d'une flèche ou dard de gueules.

BAUQUEL D'HUBERVILLE, en Normandie : de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois pommes de même, tigées et feuillées de sinople.

BAUQUEMARE DU VICTOT, en Normandie : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois têtes de léopard de même.

BAUQUET, en Normandie : de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois losanges d'argent.

BAUQUET DE TURQUEVILLE, en la même province : d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois losanges de même.

BAURAN : de gueules, à deux étoiles d'argent ; au franc quartier de même.

BAURANS-DORSON (JEAN-THÉODORE), écuyer, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, capitoul de Toulouse, en 1769 : d'or, à la bande d'azur, chargée de trois étoiles d'argent.

BAURE (PIERRE DE), capitoul de Toulouse, en 1333.

BAUSAC : d'hermines, au lion de gueules.

BAUSIN (HAUTEFORT DE), en Périgord : d'or, à trois forces de tondeur de sable

BAUSSAC (N... DE), aide-major de la ville de Condé en 1736.

BAUSSAIN DE MEZET, en Normandie ; famille reconnue noble dans la recherche de 1463.

BAUSSAN, en Orléanais : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois glands de même.

BAUSSAN (CHÉRY DE), en Brie : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent.

BAUSSANCOURT, en Champagne : d'argent, au lion de sable, armé et allumé du champ, la queue fourchue et passée en sautoir, et chargé d'une étoile d'or à l'épaule sénestre.

BAUSSAY (CLAUDE DE), échevin de Paris, en 1636 :

d'azur, à la fasce d'or, chargée d'un cœur de gueules, et surmontée de trois étoiles du second.

BAUSSET, en Provence : d'azur, à une montagne de trois coupeaux d'argent, surmontée d'un chevron d'or, et de deux étoiles à six rais en chef. Devise : *Sola salus servire Deo.*

BAUSSI, en Normandie : d'argent, à trois peignes à cinq dents de gueules.

BAUSSIN DE VIEUX, en Normandie ; famille reconnue noble dans la recherche de 1463.

BAUSSONNET (DOMINIQUE), capitoul de Toulouse, en 1514.

BAUT DE BRESSEANT (LE), en Bretagne : d'azur, à dix billettes d'or, quatre, trois, deux et une.

BAUTERNE (NICOLAS LE FOUIN DE), secrétaire du roi, en 1725 : d'azur, à la gerbe de blé d'or.

BAUTERSEIN, en Cambresis : de sinople, à cinq mâcles d'argent; au chef d'or, chargé de trois pals de gueules.

BAUTRISET, en Lorraine : lozangé d'or et de gueules, au chef d'azur, chargé d'une croix trèflée d'argent.

BAUTRU, en Anjou : d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux roses, et en pointe d'une tête de loup arrachée de même.

BAUVAL D'IGNANCOURT.

BAUVANT, en Barrois : d'azur, à trois gerbes de blé d'or, liées de gueules ; au chef cousu de gueules, chargé d'une étoile d'argent.

BAUVAULIER, en Touraine : de gueules, à deux fers de lance mornés et contrepointés d'argent, posés en pals.

BAUVES : d'azur, à la bande fuselée d'argent.

BAUVESET-TOURTOURS (N... DE), lieutenant de roi de la ville de Salins, en 1736.

BAUVIÈRE, en Champagne : d'argent, à quatre pals de gueules.

BAUVILLE, en Normandie : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un croissant de même.

BAUVOY, en Normandie : écartelé ; au 1 et 4 de gueules, à la rose d'argent ; au 2 et 3 aussi de gueules, au lion d'argent.

BAUX, en Lyonnais : d'or, à un arbre sec de sable, au franc quartier de même, chargé d'une fleur de lys d'argent.

BAUX, en Provence : de gueules, à la comète d'argent.

BAUX DE CHALUANS, en Languedoc : d'azur, à l'agneau d'argent, surmonté de deux jumelles de gueules, et en chef d'une rose du second.

BAUYN D'ANGERVILLIERS, en Bourgogne : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois mains dextres d'argent, posées en fasce.

BAUZARD, en Lorraine : d'or, à la fasce de gueules chargée de trois croix pommetées au pied fiché d'argent, et accompagnée de quatre tourteaux d'azur, trois en chef, et l'autre en pointe.

BAUZEMONT (JEAN DE), mentionné dans des titres de 1416.

BAVALLAN, en Bretagne : d'argent, à deux fasces de sable.

BAVANS (VAUTIER DE), chevalier, compris dans un rôle de Bourgogne de 1414.

BAVAY (JEAN DE), mentionné dans des titres de 1197.

BAVELINGHEN, dans le Boulonnais.

BAVENT DE MALLEVILLE, famille mentionnée dans des titres de 1523.

BAVERY, famille mentionnée dans des titres de 1430.

BAVET, en Bresse : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent.

BAVEUX (LE) : de gueules, au chevron d'argent.

BAVIERE, en Barrois : d'azur, au chevron d'argent; accompagné en chef de deux couronnes de triomphe d'or, et en pointe d'un palmier de même.

BAVIGNAN, en Champagne : d'azur, à deux épées d'argent garnies d'or, et passées en sautoir, les pointes en bas.

BAVIGNÉE : d'argent, à la croix de gueules, cantonnée de quatre roses de même.

BAVILLE, famille mentionnée dans des titres de 1583.

BAVILLIER, en Bourgogne : d'azur, à la levrette passante d'argent; colletée de gueules, bordée et bouclée d'or, accompagnée en chef au canton dextre d'une étoile du second, et d'une nue de même au canton sénestre.

BAVINCHOVE (JEAN-GISLAIN et WATIER DE), chevaliers, compris dans un rôle de Cambresis de 1284.

BAVON (JOCERAN DE), écuyer, élu par la duchesse de Bourgogne, dans le Charolais, en 1392.

BAVON (MESSIRE-MATHIEU DE SAINT), mentionné dans des titres de 1271.

BAVOY, dont un titre original de 1425.

BAVRE, en Picardie et en Champagne : écartelé; au 1 et 4 d'argent, à trois mouchetures d'hermines de sable; au 2 et 3 d'argent, à trois fasces de gueules.

BAXIS (Pol de), capitoul de Toulouse, en 1460.

BAY (de), en Bourgogne : d'azur; à la fasce d'or, chargée de trois annelets de sable.

BAY de CURIS : d'argent, au cheval gai de gueules; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

BAY de BOFFRE (du), en Vivarais : d'argent, au pin de sinople, accompagné en chef de deux trèfles de même, et accosté à dextre d'un cerf, et à senestre d'un lion; le tout de gueules.

BAYAN : de gueules, à deux fasces ondées d'or; au chef de même.

BAYANNE (Lattier de), en Dauphiné : d'azur, à trois fretes d'argent; au chef de même.

BAYARD de FERRIERES, en Languedoc : d'azur, au chef d'argent chargé d'un lion issant de gueules; au filet d'or, brochant sur le tout.

BAYARD-MARSAT : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même.

BAYARD-MONTCLAR, en Picardie : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coquilles de même.

BAYARD de la VINGTRIE, présent à l'assemblée de la noblesse de la province du Perche, convoquée en 1789.

BAYARDE (Charles de), titré chevalier en 1662.

BAYAS (Louis de), en Languedoc, mentionné dans des titres de 1504.

BAYC, en Bretagne : de gueules, à trois huchets d'argent, liés de même en sautoir.

BAYENCOURT, en Cambresis : d'argent, à cinq tours de gueules, posées en sautoir.

BAYENGHEM, lieutenant des maréchaux de France, à Cassel.

BAYER-BOPPART, en Lorraine : d'argent, au lion de sable, armé et lampassé de gueules, couronné d'or; écartelé de gueules, au dextrochère d'argent, tenant une bague d'or, accompagnée de trois croix fleuronnées au pied fiché de même, une en chef et deux en pointe.

BAYERNE : écartelé, au 1 et 4 d'azur, à un Z d'argent, posé en bande; au 2 et 3 coupé d'argent et de gueules, à l'étoile de même de l'un en l'autre.

BAYERS (LA ROCHEFOUCAULT) : burelé d'argent et d'azur; à trois chevrons de gueules, brochans sur le tout.

BAYET DE VAUGRENANT, major de la citadelle d'Arras.

BAYEUX, famille mentionnée dans des titres de 1402.

BAYF : de gueules, à trois léopards d'or, posés l'un sur l'autre.

BAYLE : d'azur, à l'épée d'argent, accompagnée de trois roues de Sainte-Catherine, d'or.

BAYLE (CHARLES), échevin de la ville de Lyon, en 1628 : d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois trèfles de sinople; au chef d'azur, chargé d'un lion léopardé d'argent.

BAYLE (FRANÇOIS), capitoul de Toulouse, en 1373.

BAYLES : d'azur, à la roue de Sainte-Catherine d'or.

BAYLENS DE POYANNE, en Bearn : écartelé au 1 et 4 d'or, au levrier rampant de gueules, colleté d'argent, au 2 et 3 d'azur, à trois canettes d'argent.

BAYMERES : écartelé, d'or et d'azur.

BAYNAGUET (FRANÇOIS DE), capitoul de Toulouse, en 1521 : d'argent, à la canette de sable, becquée et allumée de gueules, essorante et flottant sur des ondes de sinople, mouvantes de la pointe de l'écu; au chef cousu d'or, chargé de trois losanges de gueules.

BAYNART DE SEPTFONTAINES.

BAYNE, en Languedoc : d'argent, au lion de sinople, armé et lampassé du champ, surmonté d'un lambel aussi d'argent, à trois pendants, chargés chacun de trois tourteaux de gueules.

BAYNES : de sable, à deux os de mort d'argent, posés en croix.

BAYNOLES (BOSON DE), damoiseau, mentionné dans des titres de 1399.

BAYOL, d'Ecosse, en Provence : d'azur, au croissant d'argent, abaissé sous deux colombes de même, qui se becquetent, et en chef un lambel de gueules.

BAYON (LE SEIGNEUR DE), présent à la montre des nobles de la province de Champagne, tenue en 1304.

BAYON, famille noble de Lorraine, qui portait : d'argent à la bande de gueules.

BAYONNE : d'argent, à la bande de gueules, chargée de trois alérions d'or; au lambel de cinq pièces d'azur brochant sur le tout.

BAYONNE, ville de France : de sable, au poignard d'argent, garni d'or; mis en pal la pointe en bas.

BAYONVILLER (PIERRE DE), chevalier, mentionné dans des titres de 1266.

BAYOT DU HACOURT, en Champagne : de gueules, à deux colombes d'or, surmontées chacune d'une fleur de lys au pied coupé d'argent, et accompagnées en fasce de trois étoiles d'or.

BAYS, en Bretagne : de gueules, à trois boisseaux d'argent, chargés chacun de cinq mouchetures d'hermines de sable.

BAYS (DU), en Dauphiné : d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois fleurs de lys d'or.

BAYS DE DAMAS, seigneur de Digoine, présent aux états de Bourgogne, en 1682 : de gueules, à deux léopards d'or, posés l'un sur l'autre.

BAYSSE, en Dauphiné : d'azur, à cinq mouchetures d'hermines d'or, trois et deux.

BAYSSIER, famille mentionnée dans des titres de 1674.

BAZAIN (RICHARD), de Querqueville, en Normandie, trouvé noble dans la recherche de 1463.

BAZAN, en Franche-Comté : de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois besants d'or.

BAZAN DE FLAMENVILLE, en Normandie : d'azur, à deux jumelles d'argent, surmontées d'un lion léopardé de même, armé lampassé et couronné d'or.

BAZANIER (JEAN), échevin de Paris en 1514 : d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée au 1 et 4, d'une rose de même, au 2 et 3 d'une coquille d'or.

BAZAQUE (ARNAUD DE), mentionné dans des titres de 1318.

BAZARNE OU BAZERNE, famille mentionnée dans des titres de 1134 à 1391.

BAZAS (JEAN DE), major au régiment des gardes-françaises, en 1574.

BAZELAIRE, en Barrois : d'argent, à trois flèches de gueules, liées de sable, posées deux en sautoir, et l'autre en pal ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.

BAZEMONT, en Lorraine, famille éteinte qui portait : d'azur, à la clef périe au pal d'argent.

BAZEMONT (JEAN-FRANÇOIS DE), président au parlement de Grenoble, en 1596.

BAZENS (DE LA).

BAZERNE, présent aux états de Bourgogne, en 1608.

BAZIGNAN (le chevalier de), capitaine du génie à Andaye.

BAZILIERE (ONVRARD DE LA) : d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois croissants de même, celui de la pointe supportant une palme de sinople.

BAZILLY DE LAUNAY : d'azur, à 3 fleurs de lys d'argent.

BAZIN, en Lorraine : d'azur, à la fasce d'or, chargée à dextre d'un croissant de sable, et accompagnée de quatre molettes à six rais d'argent, trois en chef et une en pointe.

BAZIN, en Normandie ; famille reconnue noble dans la recherche de 1463

BAZIN DE BEZONS, en Picardie : d'azur à trois couronnes ducales fleuronnées de cinq pièces d'or.

BAZIN DE PLOISY, en Picardie : écartelé ; au 1 et 4 d'or, au lion de sable armé et lampassé de gueules ; au 2 et 3 de vair.

BAZIN (JEAN), seigneur de Chambuisson, échevin de Paris, en 1632 : d'azur, au lion d'or ; au chef cousu de gueules, chargé de trois croissants d'argent.

BAZIN (TOUSSAINT-SIMON), échevin de Paris en 1693 : d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux flammes d'or, et en pointe d'un soleil de même.

BAZINCOURT : fascé, d'or et d'azur de six pièces, *aliàs* d'argent, à trois fasces de gueules.

BAZINCOURT (GILLES DE), chevalier de Malte en 1525 : de sinople, à la fasce d'argent, surmontée d'une molette de même.

BAZOCHE (LE FÈVRE DE) : d'azur, à trois lys épanouis d'argent, fleuris d'or et tigés de sinople.

BAZOCHEL : d'or, au chef échiqueté du champ et d'azur de trois traits.

BAZOCHES : de sable, à la croix engrêlée d'or.

BAZOCHES (NICOLAS DE), compris dans un rôle de Languedoc de 1211.

BAZOCHES (CREIL DE) : d'azur, au chevron d'or, chargé de trois molettes de sable, et accompagné de trois roses du second.

BAZOGERS (RENÉ DE), seigneur de la cour de Grazay, mentionné dans un titre de 1722.

BAZOGES : d'azur, au lion burelé d'argent et de gueules.

BAZOGES (DE), en Berry : d'azur, au lion d'argent, armé et lampassé de gueules.

BAZOILLES : coupé d'or et de gueules, à deux pals coupés de l'un en l'autre.

BAZOIN (SIMON DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1420.

BAZOLLET-CHAROLE : d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois canettes de sable.

BAZON : en Guienne : d'azur, à deux fasces de gueules; au mont naissant de sept coupeaux d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or.

BAZONNIERE (DE LA), en Normandie : d'hermines, au lion de gueules.

BAZOUGES, en Anjou : tiercé en fasce; au 1 d'argent, à deux quintefeuilles de gueules; au 2 d'azur, à trois étoiles d'or; au 3 de gueules, chargé d'un croissant d'argent.

BAZUS (le baron de), lieutenant-colonel, commandant le bataillon de garnison d'Artois, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

BAZYN, à Bruges : de sable, semé de fleurs de lys d'or.

BÉ (GUILLAUME LE), quartinier de Paris, en 1632 : d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois merlettes de sable.

BEAGNE, famille mentionnée dans des titres de 1646.

BEAR DE REVENAT, en Languedoc : de gueules, à quatre oteles en sautoir d'argent; écartelé d'or, à deux vaches de gueules, accornées, colletées et clarinées d'azur.

BEARD (HUGUES DE), écuyer, mentionné dans des titres de 1296.

BEARN; la maison de Moncade porte : de gueules à six besants d'or. Le comte DE FOIX : écartelé, au 1 et 4 de Foix, qui est d'or, à trois pals de gueules; au 2 et 3 de Béarn. DE GRAILLY : d'argent, à une croix de sable, chargée de cinq coquilles du champ, D'ALBRET : coupé d'un, parti en chef de 3, et en pointe de 4, qui font sept quartiers; au 1 de NAVARRE; au 2 écartelé d'ALBRET; au 3 D'ARRAGON; au 4; écartelé de FOIX et de BÉARN; au 5 D'ARMAGNAC et de RHODÈS; au 6 D'EVREUX; au 7 de CASTILLE et de LÉON; sur le tout, de BIGORRE.

BEARN DE DOUMY : écartelé, au 1 d'or, à deux vaches

de gueules accornées, colletées et clarinées d'azur; au 2 d'or, au lion de gueules; au 3 d'azur, à deux balances d'or, en pal; au 4 de gueules, à une tour ajourée et bastillée d'or; sur le tout d'argent, à deux sangliers de sable.

BÉARN (GALLARD DE) : écartelé, au 1 d'or, à trois corneilles de sable, membrées et becquées de gueules; au 2 d'azur à l'aigle éployée d'or; au 3 losangé d'argent et d'azur, chaque losange d'argent, chargée de deux fasces d'azur; au 4 d'or, à deux vaches de gueules, accolées et clarinées d'azur.

BEARNEL (GUILLEMET LE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1373.

BEARNEZ (N... DE), gouverneur du château de Joux, ville et bailliage de Pontarlier, en 1736.

BEAT (Baron de Gest) : écartelé; au 1 et 4 d'or, à la tour de sable, maçonnée d'argent; au 2 et 3 d'azur, au lion d'argent, tenant de ses deux pattes une branche de peuplier d'or en pal, feuillée de trois feuilles; sur le tout d'azur, à la fleur de lys d'or.

BEAT DE VIGNANCOURT : d'argent, à trois fleurs de lys au pied nourri de gueules; au lambel de même.

BEATRIX DE MARANVILLE, en Normandie : d'argent, au lion de sable, lampassé de gueules et couronné d'or à l'antique, ayant le cou et l'épaule chargés de cinq croisettes du champ, trois et deux.

BEATRIX DE SAINT-GERMAIN, en Dauphiné : d'azur, au chevron d'or, chargé de trois roses de gueules, une en chef et deux en pointe; au chef d'argent chargé d'un lion naissant de gueules.

BEAU (LE), originaire du pays de Liége : d'hermines, à la fasce d'azur.

BEAU (LE) : d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de trois étoiles d'or.

BEAU, en Provence : d'or, à la bombe de sable enflammée de gueules; au chef d'azur besanté d'or.

BEAU (MATHURIN), seigneur de Saint-Jacques, maire de la ville de Niort, en 1555.

BEAUBARD.

BEAUBIGNÉ, au Maine : d'azur, à cinq chaudrons d'or, posés en sautoir.

BEAUBLÉ, dont un conseiller au parlement de Paris, en 1375.

BEAUBOIS, en Bretagne : écartelé, au 1 et 4 de gueules, au croissant d'argent, chargé de quatre fasces d'azur; au 2 et 3 d'argent, à la bande d'azur.

BEAUBOURG : écartelé, au 1 et 4 d'azur, à trois tours d'argent; à la bordure engrêlée de gueules; au 2 et 3 d'argent, à la bande de sable, chargée de trois molettes du champ.

BEAUCAIRE (PECHPEIROU DE) : écartelé, au 1 et 4 d'or, au lion de sable, armé, lampassé et couronné de gueules; au 2 et 3 de gueules, à quatre otelles d'argent, posées en sautoir.

BEAUCAIRE-PUIGUILHEM : d'azur, au léopard lionné d'or.

BEAUCAIRE (VIGIER DE), en Angoumois : d'argent, à trois fasces de gueules.

BEAUCASTRE (EUSTACHE DE), chevalier, mentionné dans des titres de 1426.

BEAUCÉ, en Poitou : d'argent, à la croix ancrée de sable.

BEAUCÉ, DE CHAMBELLAY, en Bretagne : d'argent, à l'aigle éployée de sable, becquée et membrée de gueules; au bâton d'or en bande, brochant sur le tout.

BEAUCÉ (DU LYS DE), en Normandie : de gueules, à la fasce d'argent, chargée de quatre mouchetures d'hermines de sable, et surmontée de deux fleurs de lys d'argent.

BEAUCERNE, en Normandie : d'argent, au sauvage au naturel, tenant de sa main dextre une branche de laurier de sinople.

BEAUCHAMP : d'azur, à l'esturgeon d'or.

BEAUCHAMP : de gueules, à la fasce d'or, accompagnée de six croisettes recroisetées de même.

BEAUCHAMP : d'hermines, à trois fasces de sinople.

BEAUCHAMP : de gueules, à l'orle d'argent.

BEAUCHAMP : de gueules, à deux clefs d'or, rangées en fasces.

BEAUCHAMP, en Cambresis : d'argent, à la bande de sable, fretée d'or.

BEAUCHAMP, au Maine : d'or, au dard de gueules; à l'orle de huit merlettes de même.

BEAUCHAMP, en Normandie : d'azur, à deux jumelles d'or, accompagnées en chef d'un lion léopardé d'argent.

BEAUCHAMP-BIAIS : d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois glands d'or.

BEAUCHAMP (DONI DE), en Provence : d'azur, au lion d'or; à la bande de gueules, brochante sur le tout, chargée de trois croissants d'argent.

BEAUCHAMP (OFFAY DE), en Artois : d'azur, à deux bandes d'or, accompagnées de trois larmes d'argent, deux en chef, et l'autre en pointe.

BEAUCHAMP DE VILLETTE : d'azur, à trois fasces d'or; au chef cousu de gueules, chargé d'une étoile d'argent, adextrée d'une cotice en bande d'or, et senestrée d'une fleur de lys de même.

BEAUCHAMPE, de gueules, à la fasce d'or, accompagnée de six croisettes fleuronnées de même.

BEAUCHAMPS : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, et en pointe d'un soleil, le tout de même; le chevron surmonté de deux burelles aussi d'or, et le soleil abaissé sous une nuée d'argent.

BEAUCHAMPS DE SAINT-GERMAIN : d'argent, à l'arbre de sinople, abaissé sous une fasce en divise de gueules, surmontée d'un croissant d'azur; et le fût de l'abre accosté de deux étoiles de même.

BEAUCHAMPS DE MERLE : d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois merlettes de gueules.

BEAUCHATEL DE LA MARTINIE, dont un aide-major au régiment de la Sarre, tué devant Quebec, le 28 avril 1760.

BEAUCHE : d'or, à la croix ancrée de gueules.

BEAUCHEMIN (WILLOT DE), en l'Isle de France : d'azur, à trois têtes de lion d'or, lampassées de gueules.

BEAUCHEMIN (JEAN DE), écuyer, compris dans un rôle de Bourgogne de 1410.

BEAUCHÊNE (ISLE DE), en Saintonge : d'argent, à trois roses de gueules.

BEAUCHÊNE (PICOT DE), en Bretagne : écartelé, au 1 et 4 d'azur, à trois haches d'armes d'argent; au 2 et 3 d'argent, à trois léopards de gueules.

BEAUCHEVALIER (JEAN), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1371.

BAUCHIGAY (BAUDOUIN DE), mentionné dans des titres de 1392.

BEAUCLERC-FREMIGNY, en Picardie : de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux têtes de loup, et en pointe d'un loup passant, le tout de même ; au chef cousu d'azur, chargé d'un croissant d'argent.

BEAUCOURS (Pregeant de), compris dans un rôle de Bretagne de 1464.

BEAUCOURT de BELLIÈRE, en Normandie : d'argent à l'aigle de gueules.

BEAUCOUSIN (Jean de), de la ville de Paris, compris dans un rôle de 1577.

BEAUDEAN et de PARABERE-PARDAILLAN (Momas de) : écartelé, au 1 et 4 d'or, à un pin fruité et arraché de sinople ; au 2 et 3 d'argent, à deux ours affrontés de sable. La branche de Parabère contre-écartèle de Navarre et d'Armagnac.

BEAUDEDUIT (James de) : de gueules, au dauphin pâmé et couché d'or.

BEAUDEGNIES (Gillon de), chevalier, mentionné dans des titres de 1271.

BEAUDIAN (François-Saussot de), lieutenant-colonel, et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis en 1758.

BEAUDINAR, en Provence : de gueules, au lion d'or.

BEAUDORVILLE (Geoffroy de), mentionné dans des titres de 1259.

BEAUDOUIN-TIRAN-DE-BURY (François-Narcisse), écuyer, seigneur de Morains, Flavigny, Bury, les Istres, Athies, etc., séant à l'assemblée de la noblesse du bailliage de Châlons-sur-Marne, du 13 mars 1789.

BEAUDOUX.

BEAUDRAND de PRADEL et de la ROUE, en Lyonnais : d'azur, à la bande jumelée d'or, accompagnée de trois étoiles mal ordonnées, et en pointe d'un croissant, le tout de même.

BEAUFAY (Jehan de), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1380.

BEAUFERT *aliàs* ROGER : d'argent, à la bande d'azur, cotoyée de six roses de gueules.

BEAUFFORT, en Artois : d'azur, à trois jumelles d'or.

BEAUFILS, en Lorraine : d'azur, à trois pattes de lion

onglées d'argent, accompagnées de trois étoiles de même, une en cœur et deux en pointe.

BEAUFILS, en Normandie.

BEAUFORT : d'argent, à la bande de gueules, accostée en chef d'une étoile de même.

BEAUFORT : d'argent, semé de billettes de gueules; au lion de même sur le tout.

BEAUFORT : écartelé, au 1 et 4 de gueules, semé de fleurs de lys d'or; au 2 et 3 d'argent, à l'aigle éployée de sable, membrée et becquée d'or.

BEAUFORT : d'or, à trois fasces de gueules.

BEAUFORT : d'or, à la bande de gueules, chargée de deux filets du champ.

BEAUFORT, en Bretagne : de gueules, à trois écussons d'hermines.

BEAUFORT, en Dauphiné : d'azur, à la bande d'or, accompagnée en chef de trois molettes de même, et en pointe d'une tour d'argent, mâçonnée de sable. Devise : *In bello fortis.*

BEAUFORT, en Languedoc : écartelé, au 1 et 4 d'azur, au lion d'argent; au 2 et 3 de gueules, au lévrier d'argent.

BEAUFORT, en Limosin : de sable, à la bande d'argent chargée d'un lion de gueules, et accompagnée de deux étoiles du second émail.

BEAUFORT (DANZEL DE), en Crespy : d'azur, au cerf ailé d'or.

BEAUFORT (DUMONT DE) : écartelé, au 1 et 4 d'azur, au sautoir d'or, cantonné de trois molettes de même, une en chef et deux en flancs; au 2 et 3 d'argent, au lion de sable, armé, lampassé et couronné d'or; à deux jumelles de gueules, mises en bande, brochantes sur le tout.

BEAUFORT (GROUT DE) : écartelé, au 1 et 4 de sable à trois têtes de léopard d'or; au 2 et 3 d'argent, à la fasce de trois fusées de gueules.

BEAUFORT (HERTAULT DE) : de gueules, au pélican d'or, accompagné en pointe d'une croisette d'argent; au chef cousu d'azur, chargé de trois larmes d'argent.

BEAUFORT DE GELLENONCOURT, en Lorraine : d'or, au léopard de gueules.

BEAUFORT DE LAUNOY, en Champagne : d'azur, au fort d'argent, bâti dans des ondes de même.

BEAUFORT DE MOIVRE, en Champagne : d'argent, à trois bandes de gueules.

BEAUFORT-ROSIERES : d'argent, à la bande d'azur, accompagnée de six roses de gueules, mises en orle.

BEAUFORT DE SAINT-ANDRÉ : de sinople, à deux lévriers d'argent, courant l'un sur l'autre, colletés d'or.

BEAUFORT SALAGINE : de gueules, au lion d'argent.

BEAUFRANCHET, en Auvergne : de sable, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles d'argent.

BEAUFREMÉ : d'argent, à dix quintefeuilles de gueules; à la fasce d'azur, chargée de trois coquilles d'or.

BEAUFREMONT, en Cambresis, originaire de Bourgogne : vairé d'or et d'azur; à la bordure de gueules.

BEAUFREMEZ, en Cambresis : d'azur, à l'écusson d'argent, accompagné en chef de trois merlettes d'or.

BEAUFRESNE (JEHANNEQUIN DE), gentilhomme du vicomté d'Aumale, présent à l'arrière-ban de la noblesse convoqué en 1470.

BEAUGAY, en Anjou : de gueules, à la croix ancrée d'or.

BEAUGÉ (CHAPUSEAU DE) : d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois têtes de maure de sable, tortillées d'argent; au chef d'azur, chargé de trois pommes de pin versées d'or.

BEAUGÉ (D'URFÉ DE), en Forez : de vair, au chef de gueules.

BEAUGENDRE DE CRICQUEVILLE, en Normandie : de gueules, à deux chevrons brisés d'argent, accompagnés de trois coquilles d'or.

BEAUGERAIS (L'ABBAYE DE), en Touraine, portait : d'azur, à trois fleurs de lys d'or.

BEAUGET, famille mentionnée dans des titres de 1327.

BEAUGIBOUT (PHILIPPE DE), mentionné dans des titres de 1392.

BEAUGIE : de gueules, au lion d'hermines, couronné d'or.

BEAUGIÉ (GUIART DE), chevalier en 1200 : d'or, au lion de sable : au lambel de gueules, besanté d'or.

BEAUGIS (NUQUET DE) : d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois roses de gueules, celle de la pointe soutenue d'un croissant d'azur; au chef de même, chargé de trois étoiles d'or.

BEAUGRANT, famille du diocèse de Langres, mentionnée dans des titres de 1243 à 1414.

BEAUHARNAIS : d'argent, à la fasce de sable, surmontée de trois merlettes de même.

BEAUJARDIN (BAUDOUIN DE), mentionné dans des titres de 1219.

BEAUJEARRY (OLIVIER DE) : d'azur, à l'olivier mouvant d'un croissant, accompagné au chef de trois étoiles, le tout d'or.

BEAUJEU, en Bourgogne : de gueules, à cinq trangles d'argent.

BEAUJEU : de sable, à trois jumelles d'argent; *aliàs*, d'argent à trois jumelles de sable.

BEAUJEU-MONTPENSIER : d'or, au lion de sable, armé et lampassé de gueules; au lambel de cinq pendants de même.

BEAUJEU (QUIQUERAN DE), au comtat-Venaissin : écartelé, émanché d'or et d'azur.

BEAUJOUAN, présent aux états de Bourgogne, en 1575.

BEAUJUAN.

BEAULAINCOURT, en Artois : d'azur à deux lions adossés d'or.

BEAULFE (PHILIPPE DE), chevalier, mentionné dans des titres de 1411.

BEAULIER (JEAN DE), mentionné dans des titres de 1262.

BEAULIEU, ville de Touraine : d'argent, à la fleur de lys de gueules; au chef d'azur, chargé de trois étoiles du champ.

BEAULIEU, en Bretagne : d'azur, à neuf besants d'or, 3, 3 et 3; au lion d'argent brochant sur le tout.

BEAULIEU, en Champagne : d'azur, au vol d'argent, surmonté de deux étoiles d'or.

BEAULIEU DE BÉTHOMAS, en Normandie : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois grillets de même.

BEAULIEU (DANZEL DE), en Picardie : de gueules; au lion d'or.

BEAULIEU (DRUJON DE) : d'azur, à trois monts d'argent, supportant chacun une lame d'épée de même.

BEAULIEU (L'HOSTE DE) : écartelé; au 1 et 4 d'azur, à deux roses d'argent en chef, et un trèfle d'or en pointe; au 2 et 3 contre-écartelé d'azur, à trois épis d'or, et de gueules à la fasce d'argent, chargée d'une coquille d'azur.

BEAULIEU (Loz de Kerbastar de), en Bretagne : de gueules, à trois éperviers d'argent, longés et grilletés de même.

BEAULIEU (du Mosnard de), en Poitou : d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de trois aigles d'azur.

BEAULIEU de ROCHEFORT, en Normandie : d'argent, au croissant de sable, accompagné de six croisettes ancrées de même, rangées trois en chef, et trois en pointe.

BEAULIEU-RUZÉ, en Provence : d'or, à trois corneilles de sable, becquées et membrées de gueules.

BEAULIEU (de Tessières de), en Périgord : losangé d'argent et de gueules.

BEAULIEU (Teyssier de) : d'argent, à deux jumelles de gueules, posées en bandes.

BEAULION (la Tour de) : de gueules, à deux lions affrontés et couronnés d'argent.

BEAUMAIS de MAROLLES, en Normandie : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux molettes d'éperon, et en pointe d'un membre de griffon, le tout de même.

BEAUMAITRE de laFERRETTE-FRESNAY, en Normandie.

BEAUMAL de la BÉRAUDIÈRE.

BEAUMANOIR, originaire de Bretagne : d'azur, à onze billettes d'argent, quatre, trois et quatre. Les vicomtes de Besso portaient : écartelé; au 1 et 4 d'or, à trois chevrons de sable; au 2 et 3 d'azur, à cinq billettes d'argent. Devise : *J'aime qui m'aime.*

BEAUMANOIR (du Chatel de), en Picardie : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croix recroisetées au pied fiché de même.

BEAUMANOIR IDERS de QUINCY : de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de trois quintefeuilles de même.

BEAUMARCHAIS (Eustache de), chevalier, sénéchal du Poitou, pour le comte Alphonse, en 1267.

BEAUMARCHÉS, ville du bas Armagnac : d'azur, à trois fleurs de lys d'or.

BEAUMARÈS : parti d'or et de gueules, à la fasce d'argent chargée de trois fleurs de lys de gueules, brochante sur le tout.

BEAUMEN, en Provence : écartelé, émanché d'or et d'azur, de l'un en l'autre.

BEAUMENIL : de gueules, à deux fasces d'hermines.

BEAUMER (THOMAS DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1377.

BEAUMERLY : de gueules, à la bande fuselée d'or.

BEAUMÉS, famille rapportée dans des titres de 1058 à 1407.

BEAUMEZ, en Cambresis : de gueules, à la croix engrêlée d'or.

BEAUMOND, maison noble, originaire du vicomté de Turenne, et rapportée dans des titres de 1319 à 1374.

BEAUMONT : d'argent, à une quintefeuille de gueules.

BEAUMONT : d'azur, au lion d'or.

BEAUMONT : d'or, à la bande de sable, accostée de deux roses de gueules.

BEAUMONT : d'or, à la fleur de sept feuilles de sinople, percée du champ.

BEAUMONT, ville de France : d'or, à un monde d'azur, cerclé d'or, sommé d'une fascette de sinople, dont le pied perce le monde, d'outre en outre, accompagné en chef de deux fleurs de lys de gueules.

BEAUMONT, en Anjou : de gueules, à la bande d'or.

BEAUMONT, en Anjou : d'azur, semé de fleurs de lys d'or; au lion naissant d'argent, armé et lampassé de gueules, brochant sur le tout.

BEAUMONT, en Artois : d'argent, à deux bandes de gueules.

BEAUMONT, même province : d'azur, à l'aigle d'argent.

BEAUMONT, en Bretagne : palé d'or et de gueules.

BEAUMONT, en Champagne : d'azur, à l'écusson d'argent en abîme; à la bande de gueules, brochante sur le tout.

BEAUMONT, en Dauphiné : de gueules, à la fasce d'argent, chargée de trois fleurs de lys d'azur. Les seigneurs de Champrond brisent d'un croissant d'argent en pointe. Devise : *Impavidum ferient ruinæ*.

BEAUMONT, en Dauphiné : échiqueté d'argent et d'azur.

BEAUMONT, en Languedoc : parti au 1 d'argent, au lion de gueules, armé et lampassé d'argent; au chef échiqueté de sable et d'argent; au 2 d'or, à la bande d'azur, chargée de deux étoiles d'argent.

BEAUMONT, en Lorraine : de gueules, au cygne essorant d'argent, armé d'or, sur une onde d'azur.

BEAUMONT, en Provence : tranché d'argent sur gueules, à trois voiles d'argent, enflées et posées en bande.

BEAUMONT, même province : de gueules, à six losanges d'or, posées en bande.

BEAUMONT, même province : d'or, à la bande d'azur, accompagnée de trois molettes d'éperon de gueules.

BEAUMONT, en Saintonge : d'argent, au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'or.

BEAUMONT, en Touraine : de gueules, à l'aigle d'or; à l'orle de fers de lance d'argent.

BEAUMONT-SAINT-AUBERT, en Cambresis : d'or, à trois chevrons de gueules.

BEAUMONT-BRESUIRE, en Poitou : d'argent, à trois tours de sinople, crénelées et mâçonnées de gueules.

BEAUMONT-CARA, en Dauphiné : de gueules, à deux fasces d'argent, à quatre demi-fusées en chef de même.

BEAUMONT (CABOCHE DE), en Picardie : d'argent, à trois quintefeuilles de sable.

BEAUMONT (CHASSEPOT DE) : écartelé; au 1 et 4 d'azur, à la fasce ondée d'or, accompagnée de trois roses de même; au 2 et 3 d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'un croissant d'argent, soutenant une tête de chérubin du second émail.

BEAUMONT (DE CHÉRI DE), en Nivernais : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent.

BEAUMONT (DU CREST DE), en Champagne : d'azur, à trois bandes d'or; au chef d'argent, chargé d'un lion naissant de sable, armé, lampassé et couronné de gueules.

BEAUMONT DE GUITÉ, en Bretagne : d'argent; à trois pieds de biche de gueules, onglés d'or.

BEAUMONT (LASTIC DE), en Languedoc : de gueules à la fasce d'argent.

BEAUMONT-LERIN : de gueules au griffon d'or; à l'orle de chaines de Navarre.

BEAUMONT (DE LIVRON DE), en Angoumois : d'argent, à trois fasces de gueules; au franc-quartier d'argent, chargé d'un roc d'échiquier de gueules.

BEAUMONT-MEULAN : de sable, au lion d'or.

BEAUMONT-MONTIGNY, en Gâtinais : d'azur, à la bande d'or, chargée de trois annelets de sable.

BEAUMONT (MOUCHET DE), en Champagne : de gueules, à trois émouchets d'argent.

BEAUMONT PIED DE BOEUF : d'argent à trois pieds de bœuf de gueules, onglés d'or.

BEAUMONT (PROZELLE DE) : d'azur, au chevron d'or, chargé d'un chevron de gueules, et accompagné de trois burettes d'argent.

BEAUMONT SAINT-QUENTIN, en Cambresis : de sinople, à trois têtes de léopards arrachées d'or.

BEAUMONT-RAMBOUILLET, en Cambresis : de gueules, au sautoir d'argent.

BEAUMONT LE ROGER, en Normandie : gironné d'argent et de gueules de dix pièces.

BEAUMONT DE VARENNES : d'azur, à trois pieds de biche d'or.

BEAUMONT (VAUQUELIN DE), en Normandie : d'azur, au sautoir engrêlé d'argent, cantonné de quatre croissants d'or.

BEAUMONTEL (DUVAL DE), en Normandie : d'argent, à la bande de gueules.

BEAUMORTIER (HERVÉ DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1222.

BEAUMOTTE.

BEAUNAY DE VILLENVILLE, en Normandie : fascé d'or et d'azur.

BEAUNE, en Auvergne : flanqué d'argent et de gueules.

BEAUNE, en Touraine : de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois besants d'or.

BEAUNE, maison du Gâtinais, rapportée dans des titres de 1218 à 1423.

BEAUNON : coupé de gueules et d'or, au lion d'argent sur le tout.

BEAUNOY (JEAN DE), présent à l'arrière-ban de la noblesse, convoqué en 1272.

BEAUPARISIS, dont un conseiller au parlement de Paris en 1366.

BEAUPER (PENOT), écuyer, mentionné dans des titres de 1405.

BEAUPIED (ARNAUD DE), sénéchal de Toulouse, en 1378.

BEAUPIED (CLAUDE), secrétaire du roi en 1715.

BEAUPLAN (MOREAU DE) : d'or, au chevron d'azur, accompagné en chef de deux roses de gueules, tigées et feuillées de sinople, et en pointe d'une tête de maure de sable, tortillée d'argent.

BEAUPOIL SAINTAULAIRE, en Limosin : de gueules à trois couples de chien d'argent, posés en pals, les attaches d'azur.

BEAUPOIRIER, présent à l'assemblée de la noblesse du Bourbonnais, convoquée en 1789.

BEAUPONT : de gueules, à l'aigle d'argent.

BEAUPRÉ (MONTLÉON DE) : de gueules, au lion léopardé d'argent.

BEAUPRÉ (ROUSSEL DE), en Normandie : d'argent, au chevron d'azur, accompagné en chef à dextre d'une molette de sable ; à senestre de trois rosses ou poissons de sinople, posées l'une au-dessus de l'autre, celle du milieu contournée, et en pointe d'un croissant de gueules.

BEAUPREAU, d'azur : à la fasce fuselée de cinq pièces d'or, accompagnée de sept croix pommetées de même, quatre en chef et trois en pointe.

BEAUPRY-PIENCOURT : de sable, à trois mains dextres d'or.

BEAUPUY (BERTRAND DE), compris dans un rôle de Languedoc de 1125. Il y a eu de ce nom un aide-major de la ville de Perpignan, en 1736.

BEAUPUY (GUILLAUME DE), écuyer, compris dans la montre des nobles de la province de Poitou, tenue en 1271.

BEAUQUENE DE MARMONT (ANTOINE DE), capitoul de Toulouse en 1769 : d'or, au chêne de sinople, planté sur une terrasse de même ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles du champ.

BEAUQUENE (JEAN), quartinier de Paris en 1555 : d'argent, au chêne arraché de sinople, glandé d'or.

BEAUQUERRE : écartelé ; au 1 et 2 d'azur, au léopard d'or ; au 2 et 3 de gueules, à la croix ancrée d'argent.

BEAURAINS : d'azur, à l'écusson d'argent en chef, à l'orle de huit coquilles de même.

BEAURAINS DU PLESSIS : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'une colombe passante de même, tenant en son bec un rameau d'olivier d'or.

BEAURECUEIL (JOSEPH-AMARITHON DE), cadet-gentilhomme dans Orléans, infanterie, en 1780.

BEAUREDON DU PUY, en Auvergne : de gueules, à deux lions affrontés d'or.

BEAUREGARD, en Anjou : d'argent, au chevron de sable, bordé d'azur, et accompagné en chef de deux lions affrontés de gueules.

BEAUREGARD, en Bretagne : de gueules, à la bande d'or, accostée d'une étoile de même en chef, et en pointe d'un croissant aussi d'or.

BEAUREGARD-BLONDEAU, en Bretagne : d'argent, à trois pommes de pin de gueules.

BEAUREGARD (DE CHOURSES DE), en Champagne : d'argent, à cinq trangles de gueules.

BEAUREGARD (FIEUBET DE), en Languedoc : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux croissants d'argent, et en pointe d'une montagne de même.

BEAUREGARD (FIZICAT DE) : d'or, au griffon de gueules, tenant de ses deux pattes un écusson d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or, à la bordure semée de France.

BEAUREGARD (GUYARD DE), au Comtat Venaissin : coupé d'or et de sable, à deux roses de l'un en l'autre.

BEAUREGARD (D'HUISSEL DE), en Berry : de gueules, au vol d'argent.

BEAUREGARD (DES MERLIÈRES DE), en Bretagne : d'argent, à trois merlettes de sable.

BEAUREGARD (LA MOUCHE DE) : de gueules, à la bande d'argent, chargée de trois mouches de sable.

BEAUREGARD (PANDIN DE) : en Angoumois : d'azur, à trois pals d'argent; au chef cousu de gueules, chargé de deux fasces d'or; à la bande de même, brochante sur le tout.

BEAUREGARD (DE TONDUTI DE), en Provence : écartelé, au 1 et 4 contrécartelé de gueules et d'argent, à une rose de l'un en l'autre; au 2 et 3 d'argent, à la bande de sable, chargée de trois molettes d'éperon d'or.

BEAUREGARD (PIERRE DE), capitoul de Toulouse en 1480.

BEAUREINS, en Valois : d'azur, à la fasce d'or, chargée de trois merlettes de sable, et surmontée d'un soleil du second émail.

BEAUREPAIR, en Sologne : d'argent, au lion de sable, armé et lampassé de gueules.

BEAUREPAIRE, en Bourgogne : d'argent, au chevron d'azur.

BEAUREPAIRE DU BOURBLAC, en Bretagne : de gueules, à la fasce d'argent, chargée de deux têtes de maure, de sable tortillées du second; *aliàs*, de gueules, à la tour crénelée d'or, sommée d'un tourrillon de même.

EAUREPAIRE DE CAUVIGNY, en Normandie et en

Champagne : d'azur, à un anneau châtonné d'or; à la bordure denchée de même.

BEAUREPAIRE (des Landes de) : d'argent, à la bande d'azur.

BEAUREPOS (de la Croix de), en Touraine : d'or, à trois fasces ondées d'azur, surmontées d'un lion naissant de gueules.

BEAUREPOS, présent à l'assemblée de la noblesse de la province du Perche, convoquée en 1789.

BEAURESPECT.

BEAUREVOIR, en Cambresis : de gueules, à trois maillets d'or.

BEAURIEU : fascé d'argent et d'azur; au lion d'or, brochant sur le tout.

BEAUSANG de MOMTMORENCI : d'azur, au franc canton d'or, chargé d'une merlette de sable.

BEAUSART (Guillaume de), gentilhomme, présent à la montre des nobles du bailliage de Beauvoisis, tenue en 1304.

BEAUSAULT, en Beauvoisis : d'or, à la croix de gueules, au franc-quartier d'argent, chargé d'une molette de sable.

BEAUSAULT (Hue de), chevalier-banneret, compris dans un rôle de Bretagne de 1392.

BEAUSÉJOUR (Chauvelin de) : d'argent, au chou pommé de cinq branches arraché de sinople; à une bisse d'or, entravaillée dans la tige.

BEAUSEMBLANT, en Languedoc : de gueules, à la croix engrêlée d'argent.

BEAUSIRE de BREQUIGNY, en Normandie : d'azur, à la fasce d'argent, chargée d'une étoile cousue d'or, et accompagnée de cinq autres étoiles de même, trois en chef et deux en pointe.

BEAUSIT (Pierre de), capitoul de Toulouse en 1601.

BEAUSOBRE : d'azur, à deux chevrons d'or, dont l'un renversé et entrelacé; au chef cousu de gueules, chargé d'une ombre de soleil d'or.

BEAUSOLE : de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois têtes de léopards de même.

BEAUSSAN, en Normandie : d'azur, à *l'Agnus Dei* d'or, le pannonceau d'argent, croisé de gueules.

BEAUSSE (de), à Paris, d'azur, au cœur enflammé, accompagné en chef d'un soleil, aux flancs dextre et sé-

nestre d'une gerbe de blé, le tout d'or, et en pointe d'un croissant d'argent.

BEAUSSÉ (JACQUES), maire de la ville de Poitiers en 1500 : de gueules, au bourdon en pal d'or, à deux cordons enlacés d'argent, accompagnés en chef de deux coquilles d'or, et en pointe de deux houppes de même.

BEAUSSEY : de gueules, à la croix engrêlée d'or.

BEAUSSIER DE CHAULANE, en Provence : d'azur à trois vannets d'or.

BEAUSSIER FÉLIX (N... DE), capitaine de vaisseau en 1702, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

BEAUTAC, au Comtat Vénaissin.

BEAUTEVILLE, gouverneur à Saint-Omer.

BEAUTOT DE LA RIVIERE, en Normandie : d'argent, à trois coqs de sable, crêtés et barbés de gueules.

BEAUTRU DE LA ROULLIÈRE (JOSEPH DE), sous-lieutenant au régiment du Maine en 1781.

BEAUVAIS : d'argent, à la fasce de gueules, chargée de trois roses mal ordonnées du champ, accostées de deux coquilles d'or, l'une à dextre des roses, et l'autre à sénestre.

BEAUVAIS : d'argent, à la croix de sable, chargée de cinq coquilles d'or.

BEAUVAIS, ville de France : d'or, à la croix de gueules, cantonnée de quatre clefs de même en pals.

BEAUVAIS, en Bretagne : de gueules, à la croix vuidée et cléchée d'or, pommetée d'argent; au franc canton de même, chargé d'un lion du champ.

BEAUVAIS, en Bretagne : d'argent, au lion de gueules, armé et lampassé d'or; au chef de sable.

BEAUVAIS, en Normandie : écartelé, au 1 et 4 de gueules, à la rose d'argent; au 2 et 3 de gueules, au lion d'argent.

BEAUVAIS, en Normandie : d'argent, au chevron de sable; au chef de gueules.

BEAUVAIS, en Picardie : échiqueté d'argent et d'azur; *aliàs*, d'argent, à trois pals de gueules.

BEAUVAIS DES ANGLES, en Normandie : de gueules, à cinq coquilles d'argent.

BEAUVAIS D'ASNIÈRES, en Normandie : d'argent, au croissant de gueules, accompagné de six merlettes de même, trois en chef, deux en fasce, et une en pointe.

BEAUVAIS (DE COURTOUX DE), au Maine : d'argent, à

la fasce dentelée de sable, remplie d'or, accompagnée de trois roses de gueules.

BEAUVAIS DE L'ECU, en Bretagne : d'azur, à six billettes d'argent; au chef cousu d'azur, chargé de trois arges d'argent.

BEAUVAIS DE FAVEROLLES, en Picardie : d'azur, à la croix d'or, chargée de cinq roses de gueules.

BEAUVAIS DE GENTILLY : d'azur, au cœur d'or, soutenu d'un croissant d'argent, et surmonté d'une nuée de même.

BEAUVAIS D'HERBELAY : d'or, au chef de sable, chargé d'une fasce vivrée d'argent.

BEAUVAIS DE MAURY, en Normandie : de gueules, à deux piques d'argent, fûtées d'or, posées en chevron, et accompagnées de trois haussecols de même.

BEAUVAIS (DE MEAUNE DE), en Anjou : d'argent, à la bande fuselée de gueules, accompagnée de six fleurs de lys de sable, posées dans le sens de la bande.

BEAUVAIS DE TAILLIS, en Normandie : d'azur, à trois fasces d'or.

BEAUVAIS (VALDAVID DE), en Normandie : d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée en chef de trois merlettes de sable, et en pointe d'une aigle d'azur.

BEAUVAIS (LE VENEUR DE), en Bretagne : d'argent, au cor de chasse contourné et lié de sable, accompagné de trois roses de gueules.

BEAUVAIS DE VOUTY, en Normandie : d'argent, à la croix de gueules, chargée de cinq coquilles d'or; écartelé de cinq points d'azur équipolés à quatre d'argent; au chef de gueules.

BEAUVAIX : d'argent, au pal de gueules.

BEAUVAL, en Beauvoisis : de gueules, à la fasce d'argent, chargée d'un lion léopardé de sable.

BEAUVARLET, en Picardie : de sable, au chevron d'argent, accompagné de deux étoiles d'or en chef, et en pointe d'un croissant du second.

BEAUVAU, d'azur, au léopard d'or.

BEAUVAU-MANOUVILLE, en Lorraine : écartelé; au 1 et 4 d'argent, à quatre lionceaux de gueules, armés, lampassés et couronnés d'or : au 2 et 3 fuselé d'or et de gueules. Devise : *Sans départir.*

BEAUVAULIER, en Touraine : de gueules, à deux fers de lance contrepointés d'argent, et posés en pal.

BEAUVAY (PIERRE DE), compris dans l'arrière-ban de

la noblesse, du vicomte de Monstiervillet, convoqué en 1470.

BEAUVERGER (CORDEBOEUF DE), en Auvergne : écartelé, au 1 fascé d'argent et de sable; au 2 et 3 échiqueté d'argent et d'azur, au chef de gueules; au 4 d'azur, au lion léopardé d'or; au chef d'hermines; sur le tout, écartelé en sautoir, le chef et la pointe d'azur, les flancs d'hermines.

BEAUVERGER-LONGUEIL, en Normandie : d'azur, à trois roses d'argent; au chef d'or, chargé de trois roses de gueules.

BEAUVERGER MONTGON, en Auvergne : écartelé en sautoir d'azur et d'hermines, à la bande d'or, brochante sur le tout.

BEAUVERNOIS (GIRARD DE), écuyer, compris dans un rôle de Bourgogne de 1417.

BEAUVERS (PIERRE DE), chevalier, présent à la montre des nobles du bailliage de Paris, tenue en 1272.

BEAUVEZ (ROBIN DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1380.

BEAUVEZET DE MIHONS, au Comtat-Venaissin.

BEAUVILAIN, en Beauvoisis : palé d'or et d'argent; au chef d'azur, chargé d'un lion d'or.

BEAUVILAY : fascé d'or et d'azur.

BEAUVILLAR (ANTOINE DE); écuyer, seigneur de Saussens, capitoul de Toulouse en 1525.

BEAUVILLE : d'or, à deux vaches accornées de gueules.

BEAUVILLE LA VERNY : de gueules, à deux étoiles d'argent en chef, et un croissant de même en pointe.

BEAUVILLIERS, en Beauce : fascé d'argent et de sinople, les fasces d'argent chargées de six molettes d'éperon de gueules, trois, deux et une.

BEAUVIS : d'or, au chevron de sable, accompagné de trois chouettes de même, becquées et membrées de gueules.

BEAUVOIR : d'azur, à deux loups d'or.

BEAUVOIR, en Artois : d'argent, à deux bandes de gueules.

BEAUVOIR, en Franche-Comté : d'azur, à trois losanges d'argent; au lambel d'or.

BEAUVOIR, en Picardie : d'azur, au lion d'argent.

BEAUVOIR LA PALU, en Bourgogne : écartelé d'or et de gueules.

BEAUVOIR DU ROURE-GRIMOARD, en Languedoc : coupé, parti de deux traits; au 1, d'azur au chêne d'or, les branches entrelacées; au 2, d'or, au lion de vair couronné; au 3 de gueules, au chef émanché d'or de trois pièces; au 4, d'or, à deux léopards d'azur; au 5 d'or, à la tour de gueules; *aliàs*, à la tour d'argent; au 6 de sable, au lion d'argent, à la bordure engrêlée de même. La branche de Beaumont-Brison porte : parti au 1 de gueules, au chêne arraché et glandé d'or; au 2 d'azur au lion d'or, au chef échiqueté d'argent et de sable de trois tires.

BEAUVOIR (VERSORIS DE), en Normandie : d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de trois fleurs d'ancolie d'azur.

BEAUVOIR (VIRIEU DE) : écartelé, au 1 et 4 d'azur, à trois vires d'or; au 2 et 3 contr'écartelé d'or et de gueules.

BEAUVOIS, en Provence : d'azur, à la sirène d'argent, tenant sa double queue de ses deux mains, couronnée d'or, et surmontée de deux étoiles de même.

BEAUVOISIEN, en Normandie : de sable, frété d'argent.

BEAUVOISIN : d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois roses de même.

BEAUVOISIN (PIOLENC DE), en Languedoc : de gueules, à six épis de blé d'or, posés en pals, trois, deux et un; à la bordure engrêlée de même

BEAUVOLIER, en Poitou : de gueules, à deux fers de lance à l'antique mornés d'argent, et posés en pals.

BEAUX-HOSTES, en Languedoc : d'azur, à la foi d'argent, parée d'or, surmontée d'une couronne perlée de même.

BEAUX-ONGLES D'ARMEVILLE : de gueules, à trois coquilles d'or; au chef d'argent.

BEAUXYEUX : d'argent, au chef de gueules, chargé d'un chevron ondé du champ.

BEBEN (ARNAUD DE), compris dans un rôle de Languedoc de 1165.

BEBIAN (JEAN-RAYMOND), capitoul de Toulouse en 1745.

BEC (L'ABBAYE DU), en Normandie : de gueules, semé de fleurs de lys d'argent.

BEC DU BOURGUET (DU), en Provence : de gueules, à trois oiseaux à longs becs d'or.

BEC DE LA BUSSIÈRE, en Lyonnais : d'argent, à l'aigle éployée de sable.

BEC DE LIÈVRE, en Bretagne : de sable, à deux croix tréflées au pied fiché d'argent, accompagnées d'une coquille de même en pointe : Devise : *Hoc tegmine tutus*.

BEC DE VARDES (DU), en Normandie : losangé d'argent et de gueules.

BEC DE VILLAINE : écartelé au 1 et 4, d'argent, à trois lions de sable, au franc-quartier de Castille; au 2 et 3 de Léon.

BECAINE DE LA PEYRE.

BECANNE (JEHAN DE LA), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1380.

BECART, en Bourgogne : d'or, à treize billettes arrondies par le haut, sommées d'une aigle éployée, le tout de sable.

BECCARIE DE PAVIE, en Languedoc : vairé d'or et de sinople; écartelé de gueules, à l'aigle éployée d'or, couronnée de même à l'antique, ayant sur l'estomac une aigle éployée et couronnée de sable.

BECCARIIS, en Provence : de gueules, au taureau furieux d'or; au chef cousu d'azur, chargé de trois fleurs de lys du second, surmontées d'un lambel du champ.

BECEL, en Picardie : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois cygnes d'argent.

BECEREL, en Bresse : d'argent, à la bande de gueules, chargée de trois quintefeuilles d'argent.

BECFERRY (le seigneur de), présent à l'arrière-ban de la noblesse de Guienne, convoqué en 1214.

BECHAMEIL, en Soissonnais : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois palmes de même.

BECHAULT, dont un conseiller au parlement de Paris en 1586.

BECHENNIE (JEHAN), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1386.

BECHÉRAN (GEOFFROY), conseiller en la chambre des comptes de Montpellier en 1655.

BECHET : d'argent, au chevron de gueules, accompagné en chef de deux étoiles d'azur, et en pointe d'un arbre de sinople; au chef d'azur, chargé de trois croissants du champ.

BECHET : de gueules, au sautoir d'or, accompagné en pointe de trois croisettes d'argent, accostées de deux étoiles d'or.

BECHEVEL DU CASTEL, en Normandie : d'azur à trois quintefeuilles d'argent.

BECHILLON DE SILLEREAUX, en Poitou : d'argent, à trois fusées de sable, mises en pal.

BECHILLON (JACQUES) sir d'Irland de Vollens, maire de la ville de Niort, en 1540.

BECHON (HENRI DE), écuyer, seigneur de Bossu, Gizors et Soycourt, mentionné dans un titre de 1640.

BECK, en Forez : d'argent, à une aigle éployée de sable, becquée et armée d'or.

BECK, en Lorraine : de gueules, à deux lions affrontés d'argent, armés et lampassés d'azur, tenant dans leurs pattes une hallebarde d'or en pal.

BECMUR DE LOQUELTAS, en Bretagne : d'argent, au pin arraché de sinople.

BECOURT : gironné, d'argent et de gueules de seize pièces; à l'écusson d'or en abime.

BECQUEL DU MESLE, en Normandie : d'azur, à trois tours d'or.

BECQUET, en Beauvoisis : d'azur, à quatre tours quarrées d'or.

BECQUET, en Lorraine : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux pattes d'aigle onglées d'or, et en pointe de trois quintefeuilles d'argent.

BECQUET, en Normandie : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef d'une brebis paissante d'argent, et en pointe d'une quintefeuille de même.

BECQUET DE CORMONT : d'argent, frété d'azur.

BECQUETIN : d'or, à la croix fleuronnée de gueules; à la cotice d'azur, brochante sur le tout.

BECTOZ, en Dauphiné : d'azur, au chef d'argent, chargé de trois têtes d'aigle arrachées de sable, lampassées de gueules. Devise : *Plaisir et lois.*

BECU DE FLAUCOURT, en Champagne : d'argent, à trois corbeaux de sable.

BEDÉ DES FOUGERAIS, en Picardie : d'azur, à la licorne passante d'or.

BEDEAU OU BODEAU DE LAUNAY, en Bretagne : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de trois merlettes d'argent, et en pointe d'une massue du second.

BEDÉE DE BOIS-BERNARD, en Bretagne : d'argent, à trois rencontres de cerf de gueules.

BEDEISSAN (les seigneurs de), compris dans l'arrière-ban de la noblesse convoqué en 1236.

BEDEL, en Normandie : d'azur, au chevron d'argent, chargé de trois tourteaux de sable, et accompagné de trois glands d'or.

BEDEL (ALAIN), chevalier, compris dans un rôle de Bretagne de 1370.

BÉDEY D'ARNELLES, en Normandie : d'azur, à trois losanges d'argent ; au chef cousu de gueules, chargé de trois roses du second.

BEDOCI (RAYMOND), capitoul de Toulouse en 1425.

BEDONS (BERNARD DE), chevalier de Malte en 1522.

BEDORS (BERTRAND DE), chevalier, compris dans un rôle de Languedoc de 1337.

BEDOS-FERRIERES, en Languedoc : de gueules, à trois croissants d'argent, surmontés de trois étoiles d'or, le tout rangé en fasce ; à l'orle de huit coquilles du second.

BEDOS DE MIRABEL, en Languedoc : d'or, au chien de sable, rongeant un os de même ; au chef enté d'azur, chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles de même.

BEDOUIERE (JEHAN DE LA), compris dans un rôle de Bretagne de 1420.

BEDOYERE (HUCHET DE LA), en Bretagne : d'azur, à six billettes percées d'argent, trois, deux et une.

BÉER DE MORSELLE, famille mentionnée dans des titres de 1751.

BEFFROY, en Champagne : de sable, au lion d'argent, armé et lampassé de gueules.

BEGAIGON DU RAMAIN, en Bretagne : d'argent, frété de gueules.

BEGAND, en Anjou : de gueules, à six fleurs de lys d'or ; au lion de même, brochant sur le tout.

BEGASSON, en Bretagne : d'argent, à la bécasse de gueules.

BEGASSOUX, en Bretagne : d'azur, à trois têtes de bécasse d'or.

BEGAT, en Champagne : de sable, à la croix engrêlée d'argent, cantonnée au 1 et 4 d'une étoile de même.

BEGAUT (GUILLAUME LE), compris dans un rôle de Bretagne de 1452.

BEGET, en Velay : d'azur, au dauphin d'argent, accompagné de trois étoiles d'or.

BEGET DE FLACHAS, en Languedoc : d'or, au chien rampant de gueules, colleté d'azur.

BEGLIER, en Touraine; famille mentionnée dans des titres de 1528.

BEGNAYS (JEHAN DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1457.

BEGON DE LA ROUZIERE, en Auvergne et en Blaisois : d'azur, au chevron, accompagné en chef de deux roses, et en pointe d'un lion, le tout d'or.

BEGRET (FRANÇOIS), compris dans un rôle de Bretagne de 1543.

BEGUE (LE), enLorraine : écartelé, au 1 et 4 d'azur, au poisson d'ombre d'argent, mis en fasce; au 2 et 3 d'azur, à l'écusson d'argent; sur le tout d'argent, à l'aigle éployée de sable.

BEGUE DE MAJAINVILLE (LE) : d'azur, au cep de vigne fruité et entravaillé dans son échalas, le tout d'or, et surmonté en chef d'une merlette d'argent, accostée de deux croissants du même émail.

BEGUE (HENRI LE), échevin de Paris en 1503 : d'argent, à trois croix aucrées de gueules; à la bordure denticulée d'azur.

BEGUÉ DE CARETTE ET DE GRASENTOUR, en Languedoc : d'azur, à une montagne de sept coupeaux d'argent, surmontée d'un renard passant de même.

BEGUIN (FRANÇOIS), sieur de Santeuil, conseiller en la cour des monnaies, en 1708.

BÉGUIN (MATHIEU), capitoul de Toulouse en 1280.

BÉHAGUE, en Picardie : coupé, au 1er parti d'or, à trois épis de blé sur leur terrasse de trois tiges de sinople; au 2e parti, au 1 coupé de sinople, à trois têtes d'aigle arrachées d'argent; au 2 d'azur, à la fleur de lys d'or; au chef d'argent chargé d'une rose de gueules. Devise : *Bon guet chasse mal avanture.*

BEHEM (N... DE), lieutenant de roi de la ville de Rocroy en 1736.

BEHAULT, famille rapportée dans des titres de 1662.

BEHEREY.

BEHERVILLE (GAUTIER DE), chevalier, mentionné dans des titres de 1220.

BEHUCHET : de gueules, à une tige de trois roses d'argent, accompagnée de quatre étoiles d'or, deux en chef et deux en pointe.

BEILI.

BEINAC DE COMARGUE, en Périgord.

BEINE (DE CASTILLON DE), en Provence : de gueules, à trois annelets d'or.

BEINE DE REISSAC, en Languedoc : d'argent, au lion de sinople, armé et lampassé d'or, surmonté d'un lambel de même, chargé de trois tourteaux de gueules.

BEINS DE VISANCOURT, en Dauphiné : d'azur, au chevron d'or, surmonté de trois étoiles d'argent, rangées en fasce, et accompagnées en pointe d'un soleil d'or.

BEISSAN, en Provence : écartelé; au 1 et 4 contrécartelé en sautoir d'or et de gueules; au 2 et 3 d'argent, au sanglier de sable, surmonté d'un lambel de gueules.

BESSIER DE PIZANY : de sinople, à la plante lys d'argent.

BEISSIERE (FRANÇOIS), chevalier de Malte, tué en 1565 : écartelé d'or et de gueules.

BEIVIERE (LA) : de gueules, à la croix fleurdelysée d'or.

BEIVIERS, en Languedoc.

BEIZIL DE BRAIE, en Bretagne : d'argent, à la fasce contre-vairée d'or et d'azur de deux traits; au chef d'azur, chargé de quatre besants d'or, et en pointe une molette de gueules.

BÉJARRY, dont un titre original de 1667.

BEJUY DE LA COCHE, capitaine de génie à Mont-Dauphin.

BEL DE BUSSY (LE), en Picardie : de sinople, à la fasce d'argent.

BEL DE LA GAVONIERE, en Bretagne : d'argent, à trois fleurs de lys de gueules.

BEL DU HOMMET (LE), en Normandie : d'azur, à trois besants d'argent; à la bordure d'or.

BEL DE LA JALLIERE, en Bretagne : d'azur, frété d'or.

BEL DE SORS (LE), en Champagne : d'argent, à la fasce d'azur, chargée de trois fermeaux d'or, et accompa-

gnée en chef de deux hures de sanglier de sable, défendues du champ, et en pointe d'une étoile aussi de sable.

BELA (le chevalier de), brigadier d'infanterie.

BÉLABRE ou BELLABRE (le Coigneux de), dans la haute Marche : d'azur, à trois porc-épics d'or.

BELAC, ville du Limosin : d'argent, au château de sable, couvert d'un toit en dos d'âne et flanqué de deux tours couvertes et girouettées de même, le tout sur une mer d'azur; au chef de même, chargé de trois fleurs de lys d'or.

BELACUEIL (de Loras de), en Dauphiné : de gueules, à la fasce losangée d'or et d'azur.

BELAINCOURT (Philippe de), compris dans l'arrière-ban de la noblesse convoqué en 1272.

BELAIR de PLOUDIRY, en Bretagne : d'azur, au croissant d'argent.

BELAIR de TROFFAGAN, même province : d'argent, au cor de chasse d'azur, lié de gueules en sautoir.

BELAMY, en Barrois : de gueules, à la fasce d'or, accompagnée de quatre berceaux d'argent, deux en chef et deux en pointe.

BELANGER : écartelé; au 1 et 4 losangé d'or et de gueules; au 2 et 3 d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois coupes de gueules.

BELANGRISE, en Picardie : de gueules, au chef d'or, chargé de trois molettes de sable.

BELARORS (Raymond de), chevalier de la compagnie du comte de Montfort en 1216.

BELASTRE : d'argent, à quatre quintefeuilles de gueules.

BELAUDIERE de ROUET, en Bretagne : d'azur, à trois roues d'or.

BELAY : d'argent, au loup passant de sinople.

BELAY : parti d'argent et d'azur, à deux clefs adossées de l'un en l'autre.

BELAY, au Maine : de sable, à trois molettes d'éperon d'argent.

BELAY-THOUARCÉ : d'or, à la bande fuselée d'azur, accompagnée de six fleurs de lys de même, posées en orle.

BELAYS (PERRONIN DE), échevin de la ville de Lyon en 1352.

BELBEDER, exempt, sous aide-major des gardes du roi en 1774.

BELBEUF (GODART DE), en Normandie : d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux molettes d'éperon d'or, et en pointe d'une rose tigée et feuillée de même.

BELBEZE (JACQUES DE), écuyer, capitoul de Toulouse en 1481.

BELCASTEL, en Languedoc : parti de sinople et de gueules ; le premier chargé de deux flambeaux d'or, allumés de gueules, et le second d'une tour d'argent, maçonnée de sable, surmontée d'une colombe aussi d'argent, ayant un pied sur la tour, et l'autre sur une branche de sinople posée en pal.

BELCASTEL DE MASEL, en Languedoc : écartelé ; au 1 et 4 d'azur, à trois tours crénelées d'argent, et maçonnées de sable ; au 2 et 3 de gueules, à trois guidons enmanchés d'argent, bascolés d'or et mis en pals ; sur le tout d'azur, au château à trois donjons d'or, maçonné de sable.

BELCHAMPS, de Lorraine, mais établi en France : écartelé, au 1 et 4 d'azur, au pal componné de six pièces d'argent et de gueules ; au 2 et 3 d'azur, à la croix d'or, chargée d'une molette de sable.

BELCHAMPS, en Lorraine : d'azur, à une couronne de laurier d'or, d'où sortent sept épis de froment de même ; mantelé d'argent, à deux croix alaisées de gueules.

BELCIER (ANET DE), seigneur de Fontenilles et de Saint-Mery, mentionné dans des titres de 1588.

BELCIER, en Périgord : d'azur, à la bande ondée d'or, accompagnée en chef d'une comète chevelue d'argent.

BELEBAT (N... DE), lieutenant de roi du château de la ville de Sédan, en 1736.

BELER : d'argent, à deux fasces de sable.

BELESTAT (le seigneur de), appelé à l'arrière-ban de la noblesse du Languedoc convoqué en 1529.

BELFLOU, gentilhomme compris dans un rôle de Languedoc de 1637.

BELFRESNE (BERNARD DE), chevalier, mentionné dans des titres de 1155.

BELGEUL (JEAN DE), compris dans un rôle de Bourgogne de 1386.

BELGUES (JEAN DE), écuyer, seigneur de Bauquelieu, mentionné dans des titres de 1539.

BELGUISE (NICOLAS DURAND DE), secrétaire du roi en 1729.

BELHADE, en Provence : d'argent, au lion de gueules; écartelé d'azur, à trois fasces d'or.

BELHAMME DE GRANTAY, en Normandie : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois molettes d'éperon de même.

BELHOSTE, en Lorraine : d'azur, à trois muffles de tigre d'or, lampassés de gueules.

BELHUMEUR (N... DE), capitaine des portes de la ville de Bouchain, en Flandres, en 1736.

BELICART (GUILLOT LE), compris dans un rôle de Bretagne de 1396.

BELICHON (JEAN-JACQUES), échevin de Paris en 1719 : de gueules, au lion d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or, et en pointe d'un croissant de même.

BELIDOR (BERNARD DE FOREST DE), brigadier des armées du roi en 1759.

BELIE (HERVÉ DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1351.

BELIERE (LA), en Bretagne; ancien : de gueules, à la croix ancrée d'argent, chargée de cinq mouchetures d'hermine de sable; moderne : écartelé, au 1 et 4 d'or, au chef denché de sable; au 2 et 3 contr'écartelé d'argent et de sable.

BELIGIER-TAULIGNAN : d'azur, au mouton d'argent, onglé et accorné de même, surmonté d'une étoile d'or.

BELIGNY (MARIE-JOSEPH-GUSTAVE-RICHARD DE), cadet-gentilhomme dans Orléans, infanterie, en 1780.

BELIME (DE VEINI DE), duché de Montpensier : écartelé, au 1 et 4 d'or, au palmier arraché de sinople; au 2 et 3 de gueules, à deux colombes fondantes d'argent posées en bandes; sur le tout d'azur, à trois molettes d'or, au bâton de même péri en bande.

BELIN, en Lorraine : d'azur, au bélier d'argent, couronné d'une croix de Jérusalem d'or.

BELIN DE LA RIVIERE, en Normandie : d'or, à une

flamme de gueules ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

BELIN (Claude), échevin de Paris en 1668 : d'azur, à la croix échiquetée d'or et de sable, cantonnée au 1 et 4 d'un lion d'or, au 2 et 3 d'une écharpe d'argent.

BELIN (Saint), en Champagne : d'azur, à trois rencontres de bélier d'argent, accornées d'or.

BELIN (Pierre), capitoul de Toulouse en 1566.

BELINAYE (de la), en Bretagne : d'argent, à trois têtes de bélier de sable.

BELINEAU (Geoffroy de), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1373.

BELINGANS : d'azur, à trois fasces d'or ; au chef d'argent, chargé de trois roses de gueules.

BELINGANT : d'argent, à trois pals de gueules ; au chef d'azur, chargé de trois roses d'or.

BELINGANT de KERBABU, en Bretagne : d'argent, à trois quintefeuilles de gueules.

BELINGNY (Huguelin de), compris dans un rôle de Bretagne de 1392.

BELINGUE (de).

BELISAL : de gueules, à six besants d'or.

BELISLE, en Bretagne : de gueules, au croissant d'argent en abime, accompagné de cinq coquilles de même, trois en chef et deux en pointe.

BELISLE, en Bretagne : d'hermines, à la fasce de gueules, accompagnée de trois molettes d'or.

BELISSEN, en Languedoc ; famille originaire d'Allemagne : d'azur, à trois bourdons d'argent, posés en pals ; au chef cousu de gueules, chargé de trois coquilles d'argent.

BELLAIN, en Cambresis : de gueules, à trois chevrons d'hermines.

BELLAINE de CRESSEVILLE, en Normandie ; famille reconnue noble dans la recherche de 1463.

BELLAIS de la CHESNÉE.

BELLAN, en Dauphiné : écartelé, au 1 et 4 d'or, à quatre cotices de sable ; au 2 et 3 losangé d'or et de sable.

BELLANDERIE (le Bloi de la), en Berry : d'azur, au lion d'or, armé et lampassé de gueules.

BELLANGER : d'argent, à la bande d'azur.

BELLANGER, en Champagne : d'azur, au chevron d'or.

BELLANGER, à Paris : de gueules, au lion d'argent.

BELLANGER DE NANTEUIL LA FOSSE : de gueules, au lion d'argent; au chef cousu d'azur, chargé de deux molettes d'éperon d'or, et soutenu d'une divise de même.

BELLANGERE-TOURNEVILLE : de gueules, semé de trois croix recroisettées d'argent; à trois tourterelles de même, (*aliàs* trois besants).

BELLANGERIE (PIAT DE LA) : d'azur, au soleil d'or.

BELLANGERS-VAUTOURNEULT, au Maine : de sable, à trois lions d'argent, armés, lampassés et couronnés d'or.

BELLARMINI : de gueules, à six pommes de pin versées d'or.

BELLART, en Lorraine : d'azur, au bélier d'argent, affrontant au loup d'or, supportés d'un tertre de sinople.

BELLAUD (JACQUES), secrétaire du roi en 1728.

BELLE : de gueules de cinq mailles d'or.

BELLE DE BOUSINGES : d'or, à six cloches d'azur.

BELLEAFFAIRE (GUILLAUME DE), l'un des gentilshommes qui assiégèrent le château de Beaucaire en 1216.

BELLEAU, en Normandie : d'hermines, à trois fasces d'azur.

BELLEAU DE BOUILLONNÉ, en Normandie : d'hermines, à deux fasces d'azur.

BELLEAU DE CHALONS LE MELDEUX : d'azur, à trois coquilles d'or.

BELLEAU (GRAMBERT DE), en Picardie : d'azur, à trois besants d'or.

BELLEAU DE JUMELIERE, en Normandie : d'argent, à deux fasces d'azur, accompagnées de cinq mouchetures d'hermine de sable, quatre en chef et une en pointe.

BELLEAUX DE CANTIGNY, en Picardie : d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois trèfles de sinople.

BELLEBRONNE, en Boulonnais : d'argent, au lion de sable.

BELLEBRUNE (ROBERT DE), compris dans un rôle de l'arrière-ban de la noblesse de 1296.

BELLEBUME (le seigneur de), chevalier, compris dans un rôle de Bourgogne de 1402.

BELLEC (Jehan le), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1437.

BELLECASSE (Fouque de), chevalier, comparut à la montre des nobles du bailliage de Gisors, tenue en 1271.

BELLECISE (le marquis de), lieutenant des maréchaux de France à Lyon.

BELLECOMBE, en Bourgogne : de gueules, à la fasce d'or, chargée de trois fleurs de lys d'azur; au lion d'argent issant de la fasce, armé et lampassé de sable.

BELLECOMBE, en Dauphiné : d'or, à la bande de sable.

BELLECOURT (Gislain de) : d'argent, à l'écureuil rampant de gueules; au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or, accosté de deux étoiles du champ.

BELLECROIX d'ARGENTEAU (N... de), lieutenant-colonel de cavalerie en 1702, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

BELLEDALLE (Maneville de) : d'azur, au lion d'argent, accompagné de huit billettes de même, mises en orle.

BELLÉE, en Normandie : de sable, à trois quintefeuilles d'argent.

BELLE-ÉPINE, présent aux états de Bourgogne en 1671.

BELLE-ESTELLE (Roux de), compris dans un rôle de Bretagne de 1421.

BELLEFAISE (Jacques de), écuyer, compris dans un rôle de Bourgogne de 1406.

BELLEFAYE, en Bretagne : écartelé; au 1 et 4 d'azur, au chevron d'or; au 2 et 3 d'or, à la fasce de sable.

BELLEFIN de JAILLONAS.

BELLEFONDS (Herbert de), en Poitou : de gueules, à trois besants d'argent; au chef de même, chargé d'une hure de sanglier de sable, défendue d'argent.

BELLEFONT (Gigault de), en Berry : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois losanges d'argent. Devise : *Una sen mas*.

BELLEFONTAINE (Renaut de), écuyer, compris dans un rôle de Bourgogne de 1417.

BELLEFORIERE, en Picardie et en Artois : de sable, semé de fleurs de lys d'or.

BELLEFOSSE (des Mares de) en Normandie : d'azur, à trois croissants d'argent.

BELLEFOSSE (Rotrou de) : de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux molettes d'éperon d'argent, et en pointe d'une rose de même.

BELLEGARDE : d'azur, à la cloche d'argent, bataillée de sable.

BELLEGARDE-d'ANTREMONT, dont un chevalier de Malte en 1720.

BELLEGARDE BUFFAVENT : palé, d'argent et de sable ; à la fasce de gueules, chargé de trois casques d'or, brochante sur le tout.

BELLEGARDE (Lalive de) : d'argent, au pin de sinople, le fût accosté de deux étoiles de gueules.

BELLEGARDE des MARCHES : d'azur, au crancelin cometé d'or, accompagné en chef de cinq flammes rangées de même ; au chef du second, chargé d'une aigle de sable.

BELLEGARDE (de Vinols de), en Forez : d'or, au cep de vigne arraché de sinople ; au chef de gueules, chargé de trois coquilles d'or.

BELLEGO (Jean le), compris dans un rôle de Bretagne de 1554.

BELLEHACHE d'OUTREVAL, en Normandie : de gueules, à la croix d'argent, cantonnée de quatre merlettes de même.

BELLEHAUDRE, famille rapportée dans des titres de 1555.

BELLE-ISLE, ville de France en Bretagne : parti de France et de Navarre.

BELLE-ISLE (Fouquet de), en Bretagne : écartelé au 1 et 4 d'argent, à l'écureuil de gueules ; au 2 et 3 d'or, à trois chevrons de sable.

BELLE-ISLE (de la Tullaie de), en Bretagne : d'or, au lion de gueules.

BELLE-ISLE (Ruel de Launay de), en Normandie : d'or, à quatre aiglons de gueules.

BELLEM (Rym de) : d'or, au lion léopardé de gueules, armé, lampassé et couronné d'azur.

BELLEMARC du BUQUET, en Normandie : de sable, à la fasce d'argent, accompagnée de trois carpes de même, une en chef et deux en pointe, celle du milieu contournée.

BELLEMARC DURANVILLE, en Normandie : de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de trois carpes contournées de même.

BELLEMARE (CARREY DE), au Maine : d'azur, à la bande d'or, chargée de trois losanges de sable, et accompagnée de deux étoiles du second émail.

BELLEMARE (DE FERRY) : de gueules, à trois annelets d'or; à la coquille de même, mise en cœur.

BELLEME DE CHATEAU-GONTIER, famille éteinte qui portait : d'argent, à trois chevrons de gueules.

BELLEMERE (GILLES DE), compris dans un rôle de Languedoc de 1390.

BELLEMONT : d'azur, à trois fasces d'or.

BELLENAVE-LELOUP : écartelé, au 1 et 4 d'azur, au lion couronné et la queue fourchue d'or; au 2 et 3 cont. écartelé d'Anjou-Sicile.

BELLENGER, en Normandie : d'azur, à deux épées d'argent, garnies d'or, passées en sautoir et accostées de deux poignards d'argent, la pointe en bas.

BELLENGER DE CRESSANVILLE, en Normandie, de gueules à deux aigles éployées d'argent.

BELLENGER DE MESSEY, en Normandie : d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois glands d'or.

BELLENGREVILLE, en Picardie : d'azur, à la croix d'or, cantonnée de quatre molettes d'éperon de même.

BELLENGUES (JEAN DE), chevalier, sieur de Tourneville, se croisa en 1096 : d'azur, à trois croisettes recroisettées au pied fiché d'argent.

BELLENOYE, en Orléanais, famille rapportée dans des titres de 1389.

BELLEPERCHE, en Bourgogne : d'argent, au lion de sable, armé et lampassé de gueules.

BELLEPEUCHE : échiqueté de gueules et d'argent.

BELLEPEYRE, brigadier des gardes du roi en 1781.

BELLEPLANTE (JEAN), compris dans un rôle de Bretagne de 1489.

BELLERAIS (PERRIN DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1418.

BELLERE DU TRONCHAY : d'argent, au porc-épic de sable. Devise : *Tot tela quot hostes*.

BELLEROCHE (DIESSBACH DE), originaire de Suisse : de sable, à la bande engrêlée d'or, accostée de deux lions de même.

BELLEROCHE (NAGU DE), en Bourgogne : d'azur, à trois losanges d'argent, posées en fasce.

BELLEROSE, en Lorraine : de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de trois étoiles de même.

BELLEROY (RAOUL DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1380.

BELLESAISES (EUSTACHE DE), chevalier, seigneur de Sailly, mentionné dans des titres de 1188.

BELLESMANIERES, en Languedoc : d'azur, à trois tours d'or, maçonnées de sable.

BELLESOR (PIERRE DE), conseiller au parlement de Paris en 1518 : d'argent, au lion de sable, armé et lampassé de gueules; au chef de même, chargé de trois besants d'or.

BELLESSART (SIMON DE), compris dans un rôle des chevaliers de Normandie qui se distinguèrent dans les armées de Philippe II, roi de France.

BELLESTAC, famille rapportée dans des titres de 1594.

BELLESTAR (ADHEMAR DE), chevalier, compris dans un rôle de Languedoc de 1344.

BELLESVE (MAURICE DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1414.

BELLET : d'azur, à deux bandes d'argent, dentelées d'or, accompagnées en chef d'un mouton saillant de même.

BELLET (ANTOINE), échevin de la ville de Lyon en 1666 : d'azur, à la bande d'or, chargée d'une aigle éployée de sable.

BELLET DE GENOST, en Bresse : d'azur, à deux cotices engrêlées d'argent, la première chargée d'une belette d'or, colletée de gueules, et clarinée du second.

BELLET (PIERRE), conseiller de Paris en 1738 : d'or, à la belette de sable, accompagnée en chef de deux étoiles d'azur, et en pointe d'une rose de sinople.

BELLETRUCHES, en Bourgogne : écartelé; au 1 et 4 de gueules; au 2 et 3 d'argent, à la fasce d'azur.

BELLETRUX (ANDRÉ), seigneur de Feissal et de Prades, conseiller du roi, mentionné dans des titres de 1726.

BELLEUX, en Bourgogne, famille mentionnée dans des titres de 1270.

BELLEVAIS DE LA CHEVALERIE, en Normandie : de sable, à trois losanges d'or.

BELLEVAL : de gueules, semé de croix recroisettées au pied fiché d'or, à la bande de même, brochante sur le tout.

BELLEVAL DE BOIS ROBIN ET DE NEUFVILLE, en Normandie : de gueules, à la bande d'or, accompagnée de sept croix potencées du même, quatre en chef et trois en pointe.

BELLEVAUX.

BELLEVESVRE, en Bourgogne; famille mentionnée dans des titres de 1300.

BELLEVEZÉ DE JONCHERES ET DE PRADELLES.

BELLEVILLE, en Artois : d'azur, à deux léopards adossés d'or.

BELLEVILLE, en l'Isle de France : de sable, semé de croix recroisettées d'or; à la croix d'argent sur le tout.

BELLEVILLE, en Normandie : d'azur, au sautoir d'argent cantonné de quatre aiglettes au vol abaissé de même.

BELLEVILLE, même province : de gueules, semé de mouchetures d'hermine d'argent; à une fleur de lys de même, en cœur.

BELLEVILLE (COULONNE DE), en Champagne : d'azur, à la colombe d'argent; au chef d'or, chargé de trois grenades de sable, flambantes de gueules.

BELLEVILLE (DUDERÉ DE), en Normandie : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croissants d'argent.

BELLEVILLE (DE LA FOREST DE) : d'argent, à trois glands de sinople; au chef d'azur, chargé de deux molettes d'éperon d'or.

BELLEVILLE DE HARPEDANE, en Saintonge : gironné de vair et de gueules de dix pièces.

BELLEVILLE (MATHURIN DE), maire de la ville de Poitiers en 1592 : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois losanges d'argent. Devise : *Honor et æterna quies*.

BELLEVIRE (GAUDRY DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1379.

BELLEVOYE : d'argent, à deux fasces d'azur.

BELLEVUE : de sable, à trois yeux au naturel.

BELLEY, capitale du Bugey : d'argent, à un château de sable, couvert d'un toit en dos d'âne, flanqué de deux tours donjonnées d'une autre tour pavillonnée et girouettée de même, le tout sur une mer d'azur; au chef de même chargé de trois fleurs de lys mal ordonnées d'or.

BELLEYANE (PERRIN DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1371.

BELLEY (NICOLAS DU), chevalier de Malte en 1510 : d'argent, à la bande fuselée de gueules, accompaguée de six fleurs de lys d'azur, mises en orle.

BELLEZAIS, en Normandie : de sable, à trois losanges d'or.

BELLI, en Provence : d'azur, à deux barbeaux d'argent passés en sautoir.

BELLI D'ARBUZENIER ET DES ECHELLES, en Bugey : d'azur, au paon rouant d'or. Devise : *Nec interdit unquam.*

BELLIER : de gueules, à six molettes d'or; au chef de même.

BELLIER-PRERIA : d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de trois molettes d'éperon d'or.

BELLIÈRE (DE LA), en Normandie : d'argent, au chef de sable, chargé de trois molettes d'éperon du champ.

BELLIEVRE, en Lyonnais : d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de trois trèfles d'or.

BELLIN, en Barrois : d'azur, à la tête de bélier contournée d'argent, accornée d'or, accompagnée de trois étoiles du second.

BELLIN-DAVERTON : écartelé, au 1 et 4 de gueules, à trois jumelles d'argent; au 2 et 3 d'azur, à la croix d'or; parti d'argent, au lion de gueules.

BELLINAIS-D'ALORCES.

BELLINZANY (FRANÇOIS), écuyer, mentionné dans des titres de 1722.

BELLIS (GABRIEL DE), seigneur de Royais, mentionné dans des titres de 1648.

BELLISLERARD (N... DE), capitaine de vaisseaux en 1702, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint Louis.

BELLISSENS.

BELLISTRE (JACQUES DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1488.

BELLIVIER (CHARLES DE), chevalier, seigneur des Pairs, mentionné dans des titres de 1709.

BELLOC (ANTOINE), capitoul de Toulouse en 1647.

BELLOC (MONTFAUCON DE), en Languedoc : écartelé, au 1 et 4 de gueules, au faucon d'argent, perché sur une montagne de même; au 2 et 3 de gueules, au chevron de trois pièces d'or.

BELLOCIER DE BLERAINVILLE : de gueules, à l'aigle

essorante d'or, accompagnée en chef de deux étoiles de même.

BELLON, en Provence: d'argent, au cerf saillant de gueules.

BELLON (Darbon de): d'azur, au coq d'or; au chef de même, chargé de trois trèfles de sinople.

BELLON de TURING: d'azur, au taureau, ayant une étoile entre les deux cornes, et accompagné en chef de trois fleurs de lys, le tout d'or.

BELLON (Robert de), échevin de Paris en 1411: de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef d'un croissant d'argent, accosté de deux têtes de cigogne affrontées de même, et en pointe d'une montagne alésée du second.

BELLONET, en Provence: d'azur, à la tour d'or, surmontée d'une étoile d'argent, et accostée de deux croissants tournés de même.

BELLONIERE (Février de la), en Bourgogne: d'argent, au porc de sable.

BELLORAM (Simon de), compris dans un rôle de Bourgogne de 1180.

BELLOT, en Lorraine: d'or, au léopard-lionné de gueules; au chef d'azur, chargé de trois étoiles du champ.

BELLOT de CAILLONVILLE, en Normandie: d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux lions affrontés, et en pointe d'un fer de lance, le tout de même.

BELLOT de VILLETTE, en Franche-Comté: d'azur, à trois losanges d'argent; au chef, bastillé de trois pièces d'or.

BELLOUSE (N... de), gouverneur de Coutances, en Normandie, en 1641.

BELLOVO (Jean), capitoul de Toulouse en 1368.

BELLOY: écartelé, d'argent, à l'aigle de sable; contrécartelé de sable, au lion d'argent, armé et lampassé de gueules.

BELLOY, en Normandie: écartelé; au 1 et 4 d'argent, à quatre cotices de gueules; au 2 et 3 contrécartelé, au 1 et 4 d'azur, à la fleur de lys d'or, à la bordure engrêlée de sable; au 2 et 3 d'or, à trois tourteaux de gueules.

BELLOY, en Picardie: d'argent, à trois fasces de gueules.

BELLOY (Carvoisin de), en Picardie: d'or, à la bande de gueules; au chef d'azur.

BELLOZANNE (L'ABBAYE DE), en Normandie : d'azur, à trois fleurs de lys d'or.

BELLOZENNE, en Normandie : d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois losanges d'azur.

BELLU (OLIVIER LE), compris dans un rôle de Bretagne de 1392.

BELLUD (JOSEPH-PIERRE-ANTOINE DE), sous-lieutenant au régiment de Médoc en 1778.

BELLUES (WIDON DE) mentionné dans des titres de 1106.

BELLUGNE, famille rapportée dans des titres de 1395.

BELLUJON, au Comtat-Venaissin : d'azur, à trois flammes d'or, rangées en fasces; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.

BELLY : d'or, à deux tourteaux de sable.

BELLY (CLAUDE DE), échevin de la ville de Lyon en 1683 : coupé, au 1 de gueules, à la couronne d'or; au 2 d'argent, au mont de trois coupeaux de sinople.

BELMOND (ROLAND D'HALMA DE), secrétaire du roi à Rouen en 1728.

BELMONT, en Lorraine : de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un lionceau de même.

BELMONT (JACQUES), seigneur de Malcor, capitoul de Toulouse en 1760.

BELMONT, en Valromey.

BELMONT (ROBERT DE), écuyer, compris dans un rôle de Bourgogne de 1386.

BELNAC : de gueules, au lièvre rampant d'argent.

BELO : d'azur, à trois têtes de turc de carnation, couvertes d'un turban parti et tortillé d'or et de gueules.

BELOC (SEGUIER DE) : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'une brebis d'argent.

BELOCERAYE (ETIENNE DE LA), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1414.

BELONDE (JEAN-HENRI-MATHIEU DE), aide-major au régiment de la Sarre en 1768.

BELONI : de gueules, au pal d'argent.

BELONI : d'azur, au B capital d'or.

BÉLONVILLIERS, présent à l'assemblée de la noblesse de la province du Perche, convoquée en 1789.

BELORIENT (Urvoi de), en Bretagne : d'argent, à trois chouettes de mer de sable, membrées de gueules.

BELOSSAC, en Bretagne : de vair, à la fasce de gueules.

BELOT, en Bourgogne : d'azur, à trois losanges d'argent, surmontées d'un lambel d'or.

BÉLOT de FERREUX, en Champagne : d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or, et en pointe d'une tête de licorne de même.

BÉLOT du PÉZAY, en Blaisois : d'azur, à un lacs d'amour d'or, surmonté en chef d'une rose accostée de deux étoiles, le tout de même.

BELOT (Jacques), capitoul de Toulouse en 1662.

BELOTEAU de la TREILLE, famille rapportée dans des titres de 1592.

BELOU (Royer de) : parti au 1er, d'azur, au chevron d'or accompagné en chef à dextre d'un croissant, à senestre d'une rose, et en pointe d'un lion, le tout d'argent; au 2 d'azur, au loup d'argent, la tête contournée, passant sur une terrasse de sinople, et accompagné en chef de deux étoiles du second, surmontées d'un soleil d'or.

BELOUAN, en Bretagne : de sable, à l'aigle d'argent.

BELOUZE, en Provence : d'or, à trois. . . . . . de sable.

BELOUZE (Michel de), en Normandie : d'azur, à la croix d'or, cantonnée de quatre coquilles de même.

BELPUECH (Maurand de), capitoul de Toulouse en 1271.

BELRIENT, en Bourgogne : d'or, à deux jumelles d'azur; au chef de gueules, chargé de trois croix pattées d'argent.

BELRIEU : d'azur, au croissant d'argent; au chef d'or, chargé de trois étoiles de gueules.

BELSUNCE ou BELZUNCE, maison originaire du royaume de Naples, mais établie en France : d'argent, à l'hydre de sinople.

BELTROUA (Antoine de), conseiller au parlement de Paris en 1454.

BELUGA (Dominique), capitoul de Toulouse en 1347.

BELUGUE (Hugues), capitoul de Toulouse en 1372.

BELUM (Jean), chevalier de Malte en 1522.

BELUT de TRINTINIAC, famille mentionnée dans des titres de 1747.

BELVAL (CUSSY DE), en Normandie : d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée en chef de deux roses, et en pointe d'une molette d'éperon, le tout de même.

BELVAL DE ROUVROY.

BELVALET, en Cambresis, originaire d'Artois : d'argent, au lion de gueules.

BELVEDER : d'argent, à trois pals de gueules; à la bande d'azur, brochante sur le tout, chargée de trois besants d'or.

BELVER, famille rapportée dans des titres de 1402.

BELVEZE (MATFRED DE), compris dans un rôle de Languedoc de 1211.

BELVOIR : de gueules, à trois quintefeuilles d'or.

BELY : de gueules, au rocher alésé d'argent, accompagné en chef d'une couronne de marquis d'or.

BEMONT, famille noble de Lorraine.

BENAC (HENRI-ALEXANDRE DE), cadet-gentilhomme au régiment de Beaujolais en 1780.

BENAIST, en Champagne : d'or, à l'aigle éployée de gueules.

BENARD, en Normandie : d'argent, à la feuille de chêne de gueules, accostée de deux croissants d'azur.

BÉNARD, en Normandie : d'azur, à trois lys de jardin fleuris d'argent.

BENARD DE LA FORTERESSE : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux fleurs de souci de même, et en pointe d'une tour d'argent; au chef cousu de gueules, chargé d'un croissant d'or, accosté de deux étoiles d'argent.

BENARD DE MONVILLE, en Normandie : d'azur, à trois feuilles de chêne d'or.

BENARD DE PREMARE, en Normandie : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croix trèflées de même.

BENARD-RESAY : d'argent, à deux fasces ondées d'azur; au chef de sable, chargé de trois échecs d'or.

BENATS (AIMERIC DE), compris dans un rôle de Languedoc de 1275.

BENAUD DE LUBIERES, en Provence : d'or, à trois têtes de maure de sable, les deux du chef affrontées, celle de la pointe renversée, tortillées et colletées d'ar-

gent, enchaînées ensemble à leur collier, par trois chaînes de même, et liées en cœur à un anneau aussi d'argent.

BENAUGES (Pons de), compris dans un rôle de Languedoc de 1243.

BENAVARDE, enseigne des Gardes françaises; en 1689.

BENAVENT de SALES, en Languedoc : d'argent, à trois bandes de gueules; au chef d'azur, chargé d'un lambel d'or.

BENAVIDES, en Guienne : de gueules, au lion bandé d'or et d'azur.

BENAVILLE : palé d'argent et de gueules.

BENAZÉ de l'ISLOIRE, en Bretagne : d'argent, à trois croissants de sable.

BENAZET (François), capitoul de Toulouse en 1536.

BENCE, en Normandie : de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de trois molettes d'éperon d'or.

BENCOURT, famille de Normandie qui fit des preuves de noblesse en 1525.

BENE de GOS, en Languedoc.

BENEBART (Colin de), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1385.

BENECH de LÉPINAY, lieutenant des maréchaux de France à Bayonne.

BENEDICTI, en Bourgogne : freté d'or et de gueules.

BENEDICTI, en Provence : d'azur, à la palme d'or, posée en pal, et surmontée de trois étoiles de même en chef.

BENEFICE de VANEILLES, en Languedoc : parti, au 1 de gueules, à deux lévriers courants d'argent; au 2 de gueules à 4 roses d'or, mises en pal, au chef de même, chargé d'un roc d'échiquier de sable; à la fleur de lys de sinople au canton dextre de l'écu.

BÉNÉHEN (de Créqui de) : d'or, au créquier de gueules.

BENEMONT de SAINTE-MARIE, en Normandie : d'azur, à trois fasces d'argent, à   brochant sur le tout.

BENEON (Jean de), seigneur de Châtelas, échevin de la ville de Lyon en 1676 : d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de trois étoiles d'or, deux en chef et une en pointe.

BENERAY (de Moges de) : de gueules, à trois aigles éployées d'argent.

BENERIE (COLASSEAU DE LA) : d'argent, à la rose de gueules, boutonnée d'or, tigée et feuillée de sinople, accompagnée de trois molettes de sable.

BENESEIT (GUILLAUME), capitoul de Toulouse en 1524.

BENEVANS : frété d'or et de gueules, semé d'écussons d'argent.

BENEVANT, en Languedoc : d'argent, à trois bars de gueules ; au chef d'azur, chargé d'un lambel du champ.

BENEVERT ou BENERVEN DE KERQUENEL, en Bretagne : d'argent, au chêne de sinople, fruité d'or; au sanglier de gueules, passant au pied de l'arbre.

BENEVILLE, en Provence : de gueules, à trois mains senestres d'or.

BENEZECH DE SAINT-HONORÉ, lieutenant du génie à Condé.

BENGY DE CORNET, en Berry : d'azur, à trois étoiles d'argent.

BENIGNE (THOMAS DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1488.

BENIGNÉES (GEORGES DE), conseiller au parlement de Paris en 1344.

BENIS (SURVILLE DE) : de gueules, à la croix trèflée d'argent ; au chef cousu d'azur.

BENISSEINS (N... DE), major de la ville de Mezières en 1736.

BENITOT (PIERRE DE), compris dans l'arrière-ban de la noblesse du vicomté de Caudebec, convoqué en 1470.

BENJAMIN DE HANIQUE : écartelé, au 1 et 4 échiqueté d'argent et d'azur; coupé de gueules, au rameau couché d'or, au 2 et 3 d'argent, à la fasce en divise de sable, soutenant un lion-léopardé de même.

BENNERAYE, en Bretagne : d'or, à trois glés de gueules.

BENNES DE LA BRETONNIERE, en Normandie : d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois têtes de cerf de sable.

BENNEVILLE, en Normandie : de sable, au chef d'or, chargé de trois roses du champ.

BENNEVILLE, même province : palé d'argent et de gueules.

BENNEVILLE DES GRANGES, autre famille de Normandie : d'azur, au lion-léopardé d'or.

BENOISE, à Paris : d'argent, à la fasce d'azur, chargée

d'une fleur de lys d'or, et accompagnée de trois roses de gueules.

BENOIST, en Barrois : d'argent, à deux bandes d'azur et de gueules, accompagnées de trois aiglettes de même, deux en chef et l'autre en pointe.

BENOIST, en Dauphiné : de gueules, au dextrochère d'argent mouvant de l'angle sénestre de la pointe de l'écu, tenant une épée haute de même, garnie d'or, accostée à dextre et à sénestre de deux casques d'argent, embellis du second.

BENOIST, en Normandie : d'argent, à l'aigle de sable, armée et languée de gueules.

BENOIST, en Provence : de gueules, au lion d'or, tenant un globe d'azur, cerclé et croisé d'argent; à la bordure du second.

BENOIST DE LA CHASSAGNE, en Lyonnais : d'azur, au lion d'or.

BENOIST DE LA MARC ET DE BLARU, en Normandie : d'argent, à l'aigle au vol abaissé de sable.

BENOIST DE LA PRUNARÈDE, en Languedoc : d'azur, à trois bandes d'or. Devise : *Voca me cum benedictis*.

BENOIST (SAINT) : de gueules, à la bande échiquetée d'argent et de sable de deux traits, accostée de deux lions d'or.

BENOIST DE SAINT-PORT : d'argent, à la fasce de sable, accompagnée de deux jumelles de gueules.

BENOIST DE VIELCHATEL : écartelé; au 1 et 4 d'azur, à l'aigle d'or; au 2 et 3 de gueules, au sautoir tréflé et alésé d'or.

BENOIST (CLAUDE), échevin de la ville de Lyon en 1552.

BENOIST (HUGUES DE), capitoul de Toulouse en 1434.

BENOIT, en Bourgogne : d'azur, au chevron d'argent, chargé à la pointe d'une étoile à cinq rais de gueules.

BENOIT, en Dauphiné : d'or, à l'ours de sable; au chef d'azur, chargé d'une étoile d'argent.

BENOIT DE LA CHARME (SAINT), en Franche-Comté : d'azur, au chevron d'argent.

BENORE (ALAIN DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1373.

BENQUE, en Languedoc : de gueules, à la croix d'or.

BENQUET (PIERRE DE), président aux enquêtes du parlement de Toulouse en 1483.

BENSERADE : de gueules, à un écusson d'argent, accompagné de huit coquilles d'or, mises en orle.

BENSERADE, en Normandie : d'or, à quatre pals de gueules.

BENSY, famille noble de Picardie.

BENTOUX, en Dauphiné : d'or, au trêfle de sinople; vêtu de gueules.

BENUBLEN (Bertrand de), compris dans un rôle de Bretagne de 1419.

BENUSSON.

BENVILLE (Raoul de), en Normandie; trouvé dans la recherche de 1463.

BÉON, en Guienne : écartelé, au 1 et 4 de gueules, à quatre otelles d'argent; au 2 et 3 d'or à deux vaches de gueules, accornées, colletées, clarinées et onglées d'azur.

BÉOST, en Bresse : d'or, à trois ancrées de gueules.

BEQUAINE (N...), chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis en 1695.

BEQUET de SAINT-ROMAIN (Pierre), pannetier du roi en 1386.

BEQUETS : d'or, au lion de gueules, armé de sable; à la bordure dentelée du second.

BEQUIN (Barthélemi), capitoul de Toulouse en 1284.

BERAILLE-MERVILLE : coupé, émanché de gueules et d'argent.

BERAL de SARGRES, famille rapportée dans des titres de 1625.

BÉRALD de MAURIENNE : d'or, à l'aigle de sable.

BERALD (Jean), seigneur de Guitalens et de Gragnague, capitoul de Toulouse en 1525.

BERANCOURT : d'argent, au lion de sable.

BERANGE (N... de la), brigadier d'armée, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis en 1594.

BERANGER de FONTAUVES, en Normandie : d'azur, à deux aigles en pal d'argent.

BERANGER de GRANDMESNIL, en Normandie : de gueules, à deux aigles au vol abaissé d'argent, becquées et membrées d'azur, celle à sénestre la tête contournée.

BERANGERIES (N... des), chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis en 1700.

BERANGERS, en Dauphiné : gironné d'or et de gueules.

BERANGERS : palé d'or et d'azur de huit pièces, à l'écusson d'argent sur le tout.

BERANGEVILLE, en Normandie : d'or, au lion coupé d'azur et de gueules.

BERANGEVILLE (PERTHUIS DE) : d'azur, à trois écussons d'argent.

BERANGLISE, dont un mestre de camp de cavalerie en 1591.

BÉRARD, en Bretagne : d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de six tourteaux de sable; trois en chef et trois en pointe.

BÉRARD, même province : d'azur, au lion d'or; à la bande de même, chargée d'un lion d'azur, brochante sur le tout.

BÉRARD, autre famille de Bretagne : d'argent, à la croix fleurdelysée de sable.

BÉRARD, en Comté : de gueules, à une tête de léopard d'or, surmontée d'une étoile de même.

BÉRARD, en Dauphiné : d'argent, à la fasce de gueules, chargée de trois trèfles d'or.

BÉRARD, en Dauphiné : parti au 1 d'azur, au lion d'or; au 2 de sable à la panthère d'argent. Devise : *Suaviter et fortiter.*

BÉRARD, autre famille du Dauphiné : de gueules, à l'homme d'argent, armé de toutes pièces, la visière levée; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or. Devise : *Les nobles de Châteauroux.*

BÉRARD, en Touraine : d'argent, à la fasce d'azur, chargée de trois trèfles d'or, et accompagnée de trois sauterelles de sinople.

BÉRARD DU FROST, en Bretagne : d'argent, à la croix engrêlée de sable.

BÉRARD DE MONTALET, en Languedoc : de gueules, au demi-vol d'argent, surmonté d'une fasce en divise d'or, soutenant un chef d'azur, chargé d'une étoile d'or.

BÉRARD DU ROURE, en Provence : de gueules, à la bande d'argent, accompagnée d'une étoile en chef et d'une rose en pointe, le tout de même.

BERARDES, en Artois, mentionné dans des titres de 1340.

BERARDIÈRE, en Anjou : d'argent, au chevron de gueules; à la bande de même, brochante sur le tout.

BERARDIERE (Pierre de la), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1380.

BERAT (le baron de), compris dans un rôle de Languedoc de 1637.

BERAUD, en Provence : de gueules, à la croix d'argent cantonnée de quatre fleurs de lys de même.

BERAUD, même province : d'or, à trois cœurs de gueules.

BERAUD de COURVILLE, en Languedoc : d'azur, à la bande d'or.

BERAUD de CROISSY : d'azur, à l'aigle d'or; au chef cousu de gueules, chargé d'une étoile d'or.

BERAUD de la HAYE, en Bretagne : de gueules, au loup d'argent, accompagné de trois coquilles de même.

BERAUD du PÉROU, à Paris : d'azur, à trois chevrons d'or, accompagné de trois étoiles d'argent.

BERAUD de VILLEBREUIL : d'argent, au chevron de gueules; à la cotice de même, brochante sur le tout.

BERAUDIERE d'URSAY : écartelé, au 1 et 4 d'azur, à la croix alésée et ancrée d'argent; au 2 et 3 d'or, à l'aigle éployée de gueules.

BERAUDIN, en Poitou : d'azur, à trois fasces d'or, surmontées de trois besants de même.

BERAULT de BOISBARIL, en Normandie : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent, et en pointe d'un coq de même.

BERAULT (François), secrétaire de l'hôtel de Ville de Niort en 1671.

BERAULT-STUARD : écartelé; au 1 et 4 de France, à la bordure chargée de trois fermaillets d'or; au 2 et 3 d'argent, à la fasce échiquetée d'or et de gueules de trois tires.

BERAULT de VILLIERS : d'azur, semé de chaussetrapes d'or; au léopard-lionné de même, brochant sur le tout.

BERAUT (Jean de Saint), écuyer, compris dans un rôle de Bourgogne de 1405.

BERAUVILLE de MONTIGNY, en Normandie : coupé d'argent, au léopard de sable, et de sable, à cinq besants d'argent en orle.

BERAY : d'or, à trois molettes d'éperon de sable.

BERBESY : d'argent, à la croix de sable, chargée de cinq besants d'or.

BERBIDORF, en Dauphiné : parti d'or et de sable, à

deux bras supportant une couronne d'or, sommée d'une étoile de l'un en l'autre.

BERBIER DU METZ, en Bourgogne : d'azur, à trois colombes d'argent.

BERBIS : d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'une brebis paissante d'argent.

BERBISY, en Bourgogne : d'azur, à la brebis d'argent, paissante sur une terrasse de sinople. Une branche brisait d'un lambel d'argent. Devise : *Et factum est ita.*

BERCEREL, en Bresse : d'argent, à la bande de gueules, chargée de trois quintefeuilles d'or.

BERCEUR DE SAINT-MARCOY (LE), en Normandie : d'azur, au croissant d'argent abaissé sous une fleur de lys d'or.

BERCH DE PLANQUES.

BERCHAMPS (le baron de), compris dans un rôle de Languedoc de 1580.

BERCHENY, famille originaire d'Allemagne, mais établie en France : parti au 1er de gueules, à la croix pattée d'argent, cantonnée de quatre croisettes de même; au 2 d'azur à la licorne d'argent, issante d'une couronne tréflée d'or, posée sur deux montagnes entrelacées d'argent, mouvantes de la pointe de l'écu.

BERCHER DE MONTCHEVREL, en Normandie : d'azur, au cheval d'or, cabré sur une lance en bande de même.

BERCHERE (LE GOUX DE LA), en Bourgogne : d'argent, à la tête de maure de sable, tortillée du champ, accompagnée de trois molettes d'éperon de gueules.

BERCHIN (N...), commandant le second bataillon de Vermandois en 1702, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

BERCHOD-MALATRAIT : d'azur, au sautoir d'or, au chef d'argent

BERCI, en Champagne : d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois molettes d'éperon de même.

BERCLÉ, en Bretagne : d'azur, à trois lions léopardés d'or, armés et lampassés de gueules, posés l'un au-dessus de l'autre.

BERCOURT (N... DE), chevau-léger de la garde du roi en 1670.

BERCUS, en Cambresis : d'or, à trois trèfles de sable.

BERCY : d'argent, à la fasce dentelée par le haut de sable.
BERCY-MALON : d'argent, à trois cannettes de sable.
BERDOLLE (LOUIS), écuyer, baron de Gondourville, capitoul de Toulouse en 1746.
BERDOULAT (JEAN-GUILLAUME), écuyer, capitoul de Toulouse en 1758.
BERE (GUILLAUME DE), écuyer, compris dans un rôle de Bourgogne de 1414.
BERÉ, en Normandie : d'argent, à trois léopards d'azur, armés, lampassés et couronnés de gueules.
BEREAU (PIERRE DE), chevalier, compris dans un rôle de Bourgogne de 1386.
BEREL, famille rapportée dans des titres de 1642.
BERCLET (ALAIN), capitoul de Toulouse en 1497.
BERELLIS (RAIMOND DE), capitoul de Toulouse en 1346.
BERENGER, en Dauphiné : gironné d'or et de gueules (1).
BERENGER DE LANGUERVILLE, en Normandie : de gueules, à deux aigles d'or, renversées l'une sur l'autre, becquées et onglées de même.
BERENGER, en Beauce : d'argent, à trois merlettes de sable.
BERENGER, en Provence : d'azur, à la croix d'argent, chargée en cœur d'un écusson de gueules, surchargé d'un lion d'or.
BERENGER (JEAN), capitoul de Toulouse en 1294.
BERENGERVILLE (JEAN DE), chevalier, présent à la montre des nobles du bailliage de Caen, tenue en 1271.
BERENGEVILLE (DE LOUBERT DE), en Normandie : d'azur, à cinq épis d'or.
BERENGUIER, en Provence : d'azur, à cinq vergettes d'or; sur le tout un écusson bandé d'argent et de sinople.
BEBENGUIER, seigneur des Bruieres, en Languedoc, famille qui a fourni des capitouls de Toulouse dès 1527.
BERENS (GUILLAUME-PIERRE DE), compris dans un rôle de Languedoc en 1274.
BERERD (REMOND), échevin de la ville de Lyon en 1655 : coupé, au 1 de gueules, au lion naissant d'argent; au 2 d'argent, à deux fasces de gueules.
BEREUL (GIRON DU), compris dans un rôle de Bretagne de 1481.

(1) Cette famille est une des plus anciennes et des plus illustres de France. Il faut supprimer le pénultième article de la page 231, ce nom y ayant été mal établi.

BEREUR, en Bourgogne : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux quintefeuilles d'argent, et en pointe de trois croissants adossés du même.

BEREY, originaire d'Ecosse, en Champagne : d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois molettes d'éperon du même.

BEREZAY DE KERBRIAND, en Bretagne : d'azur, à la lance d'or, la pointe en haut, accostée de deux épées d'argent, garnies d'or.

BERGA (RAYMOND), chevalier de Malte en 1566.

BERGÉ (MICHEL), écuyer, capitoul de Toulouse en 1711.

BERGEI, juge et lieutenant de la ville de Montpellier, compris dans un rôle de 1562.

BERGEL DE LA VERGNE, famille rapportée dans des titres de 1594.

BERGEON (ANTOINE), échevin de la ville de Lyon en 1502.

BERGER : d'or, à trois fasces engrêlées de gueules.

BERGER : d'argent, à trois roses de gueules; à une tête de léopard du même, posée en abîme.

BERGER : d'azur, à trois fasces d'or; au franc-canton d'hermine.

BERGER : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles du même, et en pointe d'un mouton paissant d'argent, lampassé de gueules; sur une terrasse de sinople.

BERGER, en Nivernais : d'azur, au mouton d'argent, couronné d'or, et sommé de trois étoiles rangées du même.

BERGER-BIARD : d'azur, à l'aigle d'or; à la bande d'argent, chargée de trois mouchetures de sable, brochante sur le tout; au chef cousu d'azur, chargé de trois roses du second émail.

BERGER DE MALISSOL : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois têtes de bélier d'argent.

BERGER (GUILLAUME LE), maire de la ville de Poitiers en 1222 : d'argent, au berger de sinople.

BERGERAC, ville de France : semé de France; parti d'azur, au serpent aîlé d'or en pal, langué de gueules.

BERGERAC (ANTOINE DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1481.

BERGERES, en Bourgogne : de gueules, à une branche de peuplier d'or; au chef cousu d'azur, chargé d'une étoile d'or.

BERGERET DE FROUVILLE : d'azur, au chevron rayon-

nant, accompagné en chef de deux étoiles, et en pointe d'un mouton, le tout d'or.

BERGERIES (N... DES), lieutenant de roi de Condé, en 1702, chevalier de l'ordre royal et militaire de St. Louis.

BERGERON DE LA GOUPILLIÈRE : d'azur, au lion d'or.

BERGERON (JEAN), écuyer, capitoul de Toulouse en 1578.

BERGERONS : d'or, à trois têtes de lions de sable, lampassées et couronnées de gueules.

BERGET, en Lorraine : d'azur, à trois glands d'or, au B de même, posé en cœur.

BERGETTES (THOMAS DE), grand hospitalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem en 1300.

BERGH DE BETZDORF, originaire du pays de Juliers, au service de France en 1767 : d'argent, à l'aigle éployée de gueules, becquée et membrée d'azur.

BERGHES, en Lorraine, en Artois et en Provence : d'or, au lion de gueules, armé et lampassé d'azur.

BERGICOURT (HUGUES DE), chevalier, rapporté dans des titres de 1224.

BERGIER, au Comtat-Vénaissin : d'argent, à une tête de léopard de gueules, accompagnée de trois roses de même.

BERGIER, en Dauphiné : d'azur, à trois roses mal-ordonnées d'argent.

BERGIÈRES, en Cambresis : d'argent, à trois merlettes de sable.

BERGIS, en Bretagne : d'argent, à trois quintefeuilles de gueules ; au franc canton de même, chargé d'un lion d'argent.

BERGOGNE (GON DE) : d'azur, à l'aigle de profil au vol étendu d'or.

BERGOIGNAN, en Guienne.

BERGUELY : de gueules, au chevron d'argent, accompagné de dix croix pattées de même.

BERGUELY, en Picardie : d'argent, à la fasce dentelée d'or, accompagnée de trois têtes de lévrier de sable, colletées de gueules.

BERGUES, en Beauvoisis : de sinople, à trois macles d'argent ; au chef cousu de sable, chargé d'un lion d'or, à la cotice de gueules, brochante ; parti palé d'or et de gueules.

BERGUES LE CHATELAIN : d'or, au lion de gueules, armé et lampasé d'azur.

BERGUES-SAINT-WINOC, ville de la Flandre française : parti d'argent, au lion contourné de sable; et d'argent à la fasce de sable; au franc-canton d'argent, chargé d'un lion contourné de sable.

BERHOUT (VAUTIER DE), sire de Malines.

BERI : de sinople, à trois macles d'argent.

BERIEN, en Bretagne : d'argent, à trois jumelles de gueules; au franc-canton d'or, chargé d'un lion de sable.

BERIGNIN (GILLES DE), compris dans un rôle de Bourgogne de 1394.

BERINGER, en Languedoc : palé d'or et d'azur; sur le tout d'argent, à trois bandes d'azur.

BERINGHEN D'ARMAINVILLIERS : d'argent, à trois pals de gueules; au chef d'azur, chargé de deux quintefeuilles d'argent.

BERINGUIER (FRANÇOIS), capitoul de Toulouse en 1665.

BERJON (ANTOINE), échevin de la ville de Lyon en 1496.

BERLAIMONT : fascé de vair et de gueules.

BERLAIMONT, de Cambresis : d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois aigles de sable.

BERLAIMONT, au Hainaut : d'or, à la fasce de sable, accompagnée de deux fleurs de lys de gueules, une au premier canton, et l'autre au quatrième.

BERLAND, maire de la ville de Poitiers en 1216 : d'azur, semé d'étoiles d'or, à deux merlans d'argent sur le tout.

BERLENGUEL (JEHAN), chevalier, présent à la montre des nobles du bailliage de Gisors, tenue en 1271.

BERLES, en Champagne : d'azur; au sautoir d'or, accantonné de quatre lionceaux de même, armés et lampassés de gueules.

BERLES (JEHAN), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1392.

BERLET.

BERLETTE : d'azur, à l'écusson d'or, accompagné en chef au canton dextre d'une étoile d'argent.

BERLETTE, en Normandie : gironné d'argent et de gueules.

BERLI, en Normandie : d'azur, au cerf d'or; au bâton de gueules, brochant sur le tout.

BERLIERE (GOURJAULT DE LA), en Poitou : de gueules, au croissant d'argent.

BERLIET DE CHILOUP, en Bresse : d'or, à trois pals de gueules; au chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent.

BERLIN, en Lorraine : d'azur, à trois étoiles d'or, surmontées en chef de deux croissants de même, posés l'un sur l'autre.

BERLIN (MATHIEU DE), chevalier, compris dans un rôle de Bourgogne de 1405.

BERLION, en Dauphiné : d'or, au lion de gueules.

BERLIOZ.

BERLO : écartelé; au 1 et 4 d'or, à cinq trangles de gueules; au 2 et 3 d'argent, au lion de gueules; sur le tout, d'or à deux fasces de gueules.

BERLO, au Hainaut : d'argent, à trois fleurs de lys de sable.

BERMAINVILLE (REGNAUD DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1392.

BERMAINVILLERS (ANTOINE), mentionné dans des titres de 1578.

BERMAISON (GEOFFROI DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1378.

BERMAND, en Champagne : d'or, à l'ours debout de sable, portant sur ses pattes une hache d'armes, le manche arrondi d'argent.

BERMENT, en Normandie : d'azur, au chevron brisé d'or, accompagné de trois étoiles de même.

BERMER (L'ESPINAY DE) : d'argent, à trois losanges de gueules.

BERMERAIN, en Cambresis : d'azur, au sautoir d'or; à la bordure de même.

BERMERINGER, en Lorraine : d'or, à la tête de léopard d'azur, lampassée de gueules.

BERMEULE-RABODANGE : d'or, à la croix ancrée de gueules.

BERMICOURT : d'azur, au chef d'argent, chargé d'un lambel de gueules.

BERMIEULE : d'or, au créquier de gueules.

BERMOND : d'or, à l'ours rampant de gueules, colleté d'un baudrier d'argent, soutenant une épée dans le fourreau de même.

BERMOND DU CAILAR, en Languedoc : écartelé, au 1 d'or, au loup de sable; au 2 de gueules, à la croix de Toulouse d'or; au 3 de gueules, au lion d'or; au 4 d'argent, à trois fers de cheval de gueules; sur le tout d'argent, au lion de gueules. Une autre branche écartelée, au 3 d'azur, à la harpe d'or; au 4 d'or, à la truie de sable, etc.

BERMOND DU TREMBLAY, autre famille de Provence : d'argent, au lion de gueules.

BERMOND DE VACHÈRES : d'or, au cœur de gueules.

BERMONDES, en Champagne : écartelé, au 1 et 4 d'or, à la croix trèflée de sinople; au 2 et 3 d'or, au lion de gueules; sur le tout, de gueules, à deux pals d'or, chargés d'une fasce d'azur, surchargée de trois lozanges du second.

BERMONDET DE LA QUINTAINE, en Limosin.

BERMONT, en Provence : d'azur, au chef d'or, chargé d'un lion naissant de gueules.

BERMUDES : échiqueté, d'or et de sable; à l'orle du premier, chargé d'une chaîne d'azur.

BERNABÉ, en Anjou : d'azur, à la croix d'or, cantonnée de quatre colonnes de même.

BERNAC (DE), en Bretagne; famille mentionnée dans des titres de 1396.

BERNADOU (JEAN), capitoul de Toulouse en 1664.

BERNAGE : d'argent, à trois levrettes courantes de sable.

BERNAGE, à Paris : d'or, à trois fasces de gueules, chargées chacune de cinq flanchis d'argent.

BERNAI (MAILLY DE), en Champagne : de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois étoiles, et surmonté en chef de trois roses, soutenues d'une divise, le tout d'or.

BERNAMONT, en Flandres : menu vair; au franc-canton de gueules.

BERNAPRÉ (DE LA RUE DE) : d'argent, à trois fasces de gueules.

BERNAPRÉ (LE VER DE CAUX DE), en Picardie : d'argent, à trois sangliers de sable, accompagnés de neuf trèfles de même, trois en chef, trois en fasce et trois en pointe.

BERNARD : d'argent, à trois soucis de gueules, tigés et feuillés de sinople.

BERNARD, en Bretagne : de gueules, à deux épées d'argent passées en sautoir, accompagnées de trois fleurs de lys, et de deux étoiles de même.

BERNARD, en Barrois : de gueules, au sautoir d'argent, chargé d'un lion d'azur, armé, lampassé et couronné d'or, tenant entre ses pattes une épée haute de même.

BERNARD, en Bretagne : d'argent, à la tour crénelée d'azur, soutenue de deux ours rampants et affrontés de sable.

BERNARD, en Cambresis : de gueules, à l'épée d'argent, garnie d'or en pal, cotoyée de deux étoiles de même.

BERNARD, en Comté : de gueules, au croissant d'argent.

BERNARD, en Dauphiné : parti au 1 d'or, semé de fleurs de lys d'azur; au 2 d'azur, au lion contourné d'or; parti de sable, à la panthère rampante d'argent, tigrée de sable.

BERNARD, en Languedoc : d'or, à une tige de trois palmes de sinople, mouvante de la pointe de l'écu; écartelé d'azur, au chevron d'or, chargé de trois fleurs de lys de gueules, et accompagné en chef de deux étoiles du second, et en pointe d'un lion de même.

BERNARD, en Lyonnais : d'azur, à la croix pattée d'argent, accompagnée de trois étoiles d'or ; à la bordure componée du premier et du second.

BERNARD, en Normandie : de gueules, à deux fasces d'azur, accompagnées de trois molettes d'éperon de même.

BERNARD, en Normandie : d'or, à trois roses de gueules.

BERNARD, en Normandie : d'azur, à trois fasces ondées d'or.

BERNARD, à Paris : de gueules, au lion d'or, armé, lampassé et couronné d'azur.

BERNARD, en Provence : de gueules, au lion couronné d'or ; à la bande d'azur brochante sur le tout, chargée d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or.

BERNARD ou BERNARDI, en Provence : d'azur, au cor d'argent, enguiché de gueules, surmonté d'une divise du second; au chef cousu de gueules, chargé de trois grenades d'or.

BERNARD DE BALAINVILLIERS : d'azur, à la gerbe de blé d'or, soutenue d'un croissant d'argent ; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

BERNARD-BEAULIEU, en Anjou : d'argent, à deux lions léopardés de sable, armés et lampassés de gueules.

BERNARD-CALONNE, dont une branche établie en Artois : de gueules, à l'épée d'argent, garnie d'or, la pointe en bas, accostée de deux étoiles à six rais de même.

BERNARD DE LA CARBONNIÈRE, au pays Chartrain : d'azur, à trois chevrons d'argent.

BERNARD DE CARENTOIS, en Bretagne : de gueules, au château d'argent, sommé de trois tours de même.

BERNARD DE CHINTRÉ : de gueules, à la bande d'or, chargée de trois étoiles d'azur, et accompagnée à sénestre d'un cor de chasse du second, lié de gueules.

BERNARD-CISE, en Dauphiné : parti au 1 d'or, au chef parti d'or et d'argent; au 2 de gueules, à la bande d'or, chargée de trois fers de lance d'azur.

BERNARD DE CHAMPIGNY : écartelé de sable et d'argent, à quatre rocs d'échiquier de l'un en l'autre ; sur le tout d'azur, à une fleur de lys d'or.

BERNARD COURBERT, à Paris : d'azur, à l'ancre d'argent, sénestrée en chef d'une étoile de même, rayonnée d'or.

BERNARD D'EGREFFINS, en Bretagne : d'or, à trois têtes de maure de profil de sable, bandées d'argent.

BERNARD D'ESTIO : de sable, à trois rocs d'échiquier d'or.

BERNARD FORAX : de sable, au lion d'or.

BERNARD DE FOIX DE LA VALETTE D'EPERNON, en Bourgogne : parti de trois traits, et coupé d'un; au 1 écartelé de CASTILLE et de LÉON; au 2 d'ARAGON; au 3 de NAVARRE; au 4 d'ARAGON-SICILE; au 5 de SAXE-MODERNE; au 6 de BORDEAUX-PUYPAULIN; au 7 d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois têtes de lion de même, qui est de POLL en Angleterre; écartelé d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois vols de sable, qui est de SUFFOLK-CANDALLE; au 8 de FOIX, écartelé de Béarn ; sur le tout, des huit quartiers de la VALLETTE, coupé de NOGARET, parti de TOULOUSE.

BERNARD DE JAVERSAC : d'or, à trois huchets de gueules.

BERNARD DE KERBAMON, en Bretagne : de gueules, à deux épées d'argent, passées en sautoir, accompagnées

en chef et en pointe de deux fleurs de lys, et en flancs de deux molettes d'éperon de même.

BERNARD DE MAILLARD : parti, au 1er d'azur, à la fasce d'or chargée d'une molette d'éperon d'azur, et surmontée d'une hure de sanglier d'or, au-dessus de laquelle sont deux badelaires d'argent en sautoir ; la pointe chargée d'une bannière aussi d'argent, à la lance d'or, posée en bande ; au 2 d'azur, au chevron accompagné en chef de deux quinte-feuilles, et en pointe d'une étoile, le tout d'or.

BERNARD DE MOISMONT, en Picardie : de gueules, au sautoir d'argent, chargé d'un croissant du champ, et accompagné en chef d'une étoile d'or.

BERNARD MONTEBISE, en Orléanais : d'azur, à la licorne d'argent.

BERNARD MONTESSUS, en Bourgogne : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles d'argent.

BERNARD DE NOLET, en Languedoc : d'or, à deux palmes de sinople, passées en sautoir ; au chef bastillé de quatre pièces d'azur, chargé de trois étoiles du champ.

BERNARD DE LA POMMERAYE, en Lorraine : d'azur, à la croix haussée d'or, soutenue d'un croissant d'argent.

BERNARD DE PROCY, en Bretagne : d'argent, à la bande d'azur, chargée d'un croissant du champ.

BERNARD, même province : d'argent, à la tour crénelée.

BERNARD DE REZAY : d'azur, à deux fasces ondées d'argent ; au chef cousu de sable, chargé de trois cavaliers d'échec d'or.

BERNARD DE SAINT-MARCELLIN : d'azur, au chevron d'argent, accompagné d'une ancre d'or en pointe ; au chef d'argent, chargé d'une croix pattée de gueules.

BERNARD DE VALAVOIRE : de gueules, au faucon d'argent, longé d'or ; à la bordure engrêlée d'azur.

BERNARD DE VOLVENT, en Dauphiné : de gueules, à la bande d'argent, chargée de trois mouchetures d'hermine de sable ; au chef d'or, chargé de trois roses de gueules.

BERNARDI (GABRIEL), capitoul de Toulouse en 1636.

BERNARDI : d'azur, à deux haches d'armes d'or, posées en sautoir, et liées en bas de même.

BERNARDIÈRE (SIMON DE LA), chevalier, présent à l'arrière-ban de la noblesse, convoqué en 1272.

BERNARDON : d'azur, à trois pommes de pin d'or.

BERNARDON, en Bourgogne : d'azur, au sautoir d'or, accompagné en chef d'un croissant, et en flancs et en pointe de trois étoiles, le tout de même.

BERNARDY, en Lorraine : d'or, à deux haches d'armes enmanchées d'azur, passées en sautoir, et une doloire de même, liée d'une chaine de gueules attachée aux deux manches, mise en pointe.

BERNARDY SIGOYER, en Provence : de gueules, bandé d'or, chargé d'un ours de sable, accosté de 2 trèfles d'argent; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles du second émail.

BERNART D'AVERNES, en Normandie : d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois trèfles de sinople.

BERNASSE, en Bretagne : parti d'or et d'azur.

BERNAUS : de sable, au chef cousu de gueules; au lion d'argent, brochant sur le tout.

BERNAUS : de gueules à six lions d'or.

BERNAUT : de sable, à la croix d'or.

BERNAVILLE (LE FOURNIER DE) : d'azur, au sautoir d'argent, cantonné de quatre roses de même.

BERNAY, présent aux états de Bourgogne en 1629.

BERNAY (HUAULT DE), en Touraine : d'or, à la fasce d'azur, chargée de trois molettes d'éperon du champ, et accompagnée de trois coquerolles de gueules.

BERNAY (NICOLAY DE) : d'azur, à la levrette courante d'argent, colletée de gueules et bouclée d'or.

BERNE, en Provence : d'azur, à trois épis de blé d'or, feuillés de même.

BERNE DE BUGNY, en Picardie.

BERNE (GILLET DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1370.

BERNEFORT : coupé de gueules et d'argent, à la bande de vair sur le tout.

BERNEGON (JEAN-GUICHARD DE), maire de la ville de Poitiers en 1416 : d'argent, à trois têtes de lion de sable, arrachées et lampassées de gueules, et couronnées d'or.

BERNEHART DE LA BOUCHARDIÈRE.

BERNEHET (JEAN DE), chevalier compris dans un rôle de Bretagne de 1315.

BERNEMICOURT, *ancien* : de sable, semé de fleurs de lys d'or. *Moderne* : d'azur, au chef d'argent, brisé d'un lambel de gueules.

BERNEQUEL (GUILLAUME DE), chevalier, appelé à l'ar-

rière-ban de la noblesse du bailliage de Caux, convoqué en 1271.

BERNERE, en Beauvoisis : de gueules, semé de cornes d'argent.

BERNES DE LA COMTÉE, en Picardie : d'argent, à la doloire de gueules.

BERNET (JOSEPH), baron de Serin, premier président du parlement de Provence, mentionné dans des titres de 1635.

BERNETS (FÉLICIEN DES), chevalier de Malte en 1727 : d'or, à trois chevrons de gueules.

BERNETZ, en Picardie. de gueules, à l'orle de huit coquilles d'argent, à l'écusson péri en cœur de même, chargé d'un lion de gueules; au chef de même chargé d'une croix du second.

BERNEVAL (GUY DE), appelé à l'arrière-ban de la noblesse, convoqué en 1470.

BERNEVILLE, en Artois : d'or, à la croix ancrée de gueules.

BERNEY (JEAN DE), écuyer, mentionné dans des titres de 1416.

BERNEZ, famille originaire du Piémont, dont une branche établie en France.

BERNEZAY (HEMERY DE), appelé à l'arrière-ban de la noblesse, convoqué en 1271.

BERNICO (PIERRE), échevin de la ville de Lyon en 1606 : d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux roses d'argent en chef, et en pointe d'une tête de lion arrachée du second.

BERNIER : d'azur, à trois vases couverts d'or.

BERNIER, en Barrois : d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée en chef d'une hure de saumon d'or, et en pointe d'une clef d'argent, mise en pal.

BERNIER, en Languedoc : d'azur, au chevron brisé d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'un croissant d'argent.

BERNIER, en Lorraine : d'azur, à une patte de lion d'or, mise en chevron renversé ; au chef d'argent, chargé d'un croissant d'azur, accosté de deux macles de gueules.

BERNIER DE PIERREVERT, en Provence : d'azur, à trois pals d'argent ; en cœur un écusson de gueules, chargé d'un lion du second, armé et lampassé du troisième émail. Devise : *Hostium terror, lutatur amicos.*

BERNIER (Jean), damoiseau, capitoul de Toulouse en 1394.

BERNIÈRE : d'or, à la croix ancrée de gueules.

BERNIÈRE, en Beauvoisis : d'or, à l'anille de gueules, surmontée en chef d'une molette de sable.

BERNIÈRE, en Normandie : d'or, à la bande d'azur, chargée de trois flanchis d'argent, et accostée de deux filets de gueules.

BERNIÈRE (Neel de), en Normandie : d'argent, à trois bandes de sable ; au chef de gueules.

BERNIERES : d'azur, au heaume fermé d'or.

BERNIERES : d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois quinte-feuilles de gueules.

BERNIÈRES, en Artois : d'or, à cinq croix ancrées de sable.

BERNIÈRES, en Dauphiné : de gueules, au lion d'argent, appuyant sa patte dextre sur un tronc écoté d'or. Devise : *Ah, fuge !*

BERNIERES, en Normandie : d'azur, à deux bars adossés d'argent, surmontés d'une fleur de lys d'or.

BERNIERES de LOUVIGNY, en Normandie : tiercé, en fasce, au 1 de gueules, chargé d'une étoile d'or ; au 2 d'azur, à trois croissants d'or rangés en fasce, et au 3 d'argent, au léopard naissant de sable.

BERNIERES (Maignart de), en Normandie : d'azur, à la bande d'argent chargée de trois quinte-feuilles de gueules.

BERNIEULES RABODANGES, en Beauvoisis : d'or, à la croix ancrée de gueules.

BERNIEULES (Andrieu de), gentilhomme présent aux états d'Artois en 1414.

BERNILLET (Robert de), chevalier, compris dans un rôle de Bourgogne de 1402.

BERNIN d'USSÉ, en Touraine : d'azur, au croissant d'argent, surmonté d'une merlette d'or ; au chef de même, chargé de trois étoiles de gueules.

BERNIS (Garnier de), en Lyonnais : d'or, au chevron d'azur, accompagné en chef de deux rencontres de bœufs de gueules, et en pointe d'une étoile de même.

BERNIS (de Pierre de), en Languedoc : d'azur, à la bande d'or, accompagnée en chef d'un lion de même.

BERNIS (Pierre), mentionné dans une donation que lui fit Raymond, comte de Toulouse, des châteaux de Bernis et de Beauvoisin en 1179.

BERNISSON (Philippe de), comte de Vénaissin en 1293.

BERNON : de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois têtes de loup, arrachées de même.

BERNON de MONTELEGIER, en Dauphiné : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

BERNONVILLE (Michel de), mentionné dans un rôle de Normandie de 1250.

BERNOUX, au Comtat Vénaissin.

BERNOVILLE (Hennet de), présent à l'assemblée de la noblesse de Vermandois, convoquée à Laon le 16 mars 1789.

BERNUCLER (Girard de), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1380.

BERNUS, en Provence : écartelé en sautoir, au 1 et 4 de sable, à la tête de léopard arrachée d'or; au 2 et 3 d'or, à la tête de léopard arrachée de sable.

BERNUY, en Languedoc, dont un capitoul de Toulouse en 1533.

BERNY, en Cambresis : d'argent, à trois bandes de gueules, chargées de sept roses d'or, deux sur la première, trois sur la seconde et deux sur la dernière.

BERNY (Louis de), échevin de la ville de Lyon en 1593.

BEROHAC (Gaufred de), compris dans un rôle de Bretagne de 1282.

BEROIN (Saint), en Bourgogne : famille mentionnée dans des titres de 1502.

BEROSPE (Christophe de), compris dans un rôle de Bretagne de 1491.

BERON, en Beauvoisis : échiqueté d'argent et d'azur.

BERON (Andrinet), échevin de la ville de Lyon en 1358.

BERONNE, en Beauvoisis : de gueules, papelonné d'argent; au lion de sable, brochant sur le tout.

BEROS (du).

BEROULT (Mathurin de) : de sable, à trois tours d'argent.

BERQUE.

BERQUEN de GROSMONT, à Strasbourg.

BEROUVILLE (Jean de), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1392.

BERQUERIE DE GRAVILLE ET DE NOIRMARE, en Normandie et en Champagne : d'azur, à trois étoiles d'or.

BERQUETOT (THOMAS DE), appelé à l'arrière-ban de la noblesse du vicomté d'Arques, convoqué en 1470.

BERRAUD DE BERNIS, en Languedoc : de gueules, au demi-vol d'argent.

BERRE DE COLONNE, en Provence : de gueules, à la tour d'argent, maçonnée de sable, et donjonnée de trois pièces de même ; à une bande alésée d'azur, brochante sur la tour.

BERRE DE SAINT-JULIEN, en Provence : d'azur, à la bande d'or.

BERRÉ : de gueules, au chef échiqueté d'argent et de gueules de trois tires.

BERRET (YVON LE), compris dans un rôle de Bretagne de 1420.

BERREY (CHARLES-LOUIS DE), sous-aide major au régiment de Flandres en 1768.

BERRIER, en Autunais : d'azur, au chiffre 4, formant la croix, à gauche soutenu d'un A, accosté à dextre d'une fleur de lys, le tout d'or, et à sénestre d'une rose d'argent.

BERRIER ou BERRYER, en Normandie : d'argent, au chevron de gueules, accompagné en chef de deux quintefeuilles d'azur, et en pointe d'une aigle de même.

BERRIERE (GUILLAUME DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1420.

BERRION (GUILLAUME DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1398.

BERROLLES, en Normandie : d'azur, à trois épées d'argent, la pointe en bas.

BERROLLET.

BERROU (GUILLAUME DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1379.

BERROUAL, en Beauvoisis : fascé d'or et d'azur ; au lambel de gueules, chargé d'une molette d'argent.

BERROYER DE LA MOTHE : d'azur, au chevron, accompagné en chef de deux étoiles, et en pointe d'un cœur, le tout d'or.

BERRUCHET (JACQUES), échevin de la ville de Lyon en 1381.

BERRUYER, en Touraine : d'azur, à trois coupes couvertes d'or. Devise : *Meliora sequuntur.*

BERRY, province de France : d'azur, à trois fleurs de lys d'or ; à la bordure engrelée de gueules.

BERRY, en Lorraine : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de deux croisettes d'argent, et en pointe d'un bélier de même, marqué de gueules au front.

BERRY DU SABLON, en Normandie : de gueules, chaussé d'hermines.

BERRY (JEAN DE), maire de la ville de Poitiers en 1252 : d'argent, semé d'hermines de sable.

BERSAC : d'azur, à trois molettes d'éperon d'argent.

BERSART (JEHAN et GUILLAUME), écuyers, compris dans un rôle de Bretagne de 1378.

BERSÉ DE LA ROCHE-BARON : écartelé ; au 1 et 4 de gueules, à trois étoiles d'or ; au 2 et 3 de gueules, au chef échiqueté d'argent et d'azur de deux tires.

BERSEAU : d'azur, à trois trèfles d'or.

BERSÉE LE BARON (TRISTAN DE), écuyer, mentionné dans des titres de 1433.

BERSTOUL (HUGUENIN), écuyer, compris dans un rôle de Bourgogne de 1410.

BERSY (GEOFFROY DE), chevalier bachelier, compris dans un rôle de Bretagne de 1373.

BERT (LE), à Paris : d'azur, à l'aigle éployée d'or ; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles du second.

BERT CHAFFAT, en Dauphiné : écartelé ; au 1 et 4 d'azur, à la bande d'or ; au 2 et 3 d'or, à la bande d'azur, chargée de trois glands du champ, tigés, feuillés et couverts de même. Devise : *Securo sensu, curà semota metuque.*

BERTAIL, en Dauphiné : de sable, à 4 losanges d'or, posées en croix.

BERTAL, en Dauphiné : d'azur, à trois têtes de lion arrachées d'or.

BERTANCOURT, en Vermandois : de gueules, semé de croix recroisettées d'argent, à deux bars adossés de même.

BERTATIS DE MAUVANS, en Provence : vergetté d'or et de gueules de dix pièces.

BERTHAULD (CLAUDE), secrétaire du roi en 1731.

BERTAULT : d'azur, à la croix d'or, cantonnée de quatre lionceaux de même.

BERTAULT DE FREAUVILLE : d'or, à la bande de sable, chargée de trois losanges d'argent, et accompagnée de six annelets de gueules, mis en orle.

BERTAUT DE PONT-PIERRE, en Bretagne : d'or, à la

bande de sable, chargée de trois besants d'argent, et accompagnée de six annelets de gueules, mis en orle.

BERTE, en Touraine : d'argent, à trois merlettes de sable.

BERTELÉE (Gaultier de), compris dans un rôle de Bretagne de 1357.

BERTELLY.

BERTENGLES de VAUROUX, en Normandie : d'argent, à la fasce fuselée de gueules.

BERTENOUX, chambellan du roi Louis XI, compris dans un rôle de Bretagne de 1475.

BERTET, en Provence : d'or, à trois roses de gueules; au chef cousu d'azur, chargé d'une étoile du champ.

BERTET de GORZE, en Mâconnais : d'azur, à trois épis d'or, rangés en pals.

BERTET (Barthelemy), échevin de la ville de Lyon en 1504.

BERTH, à Strasbourg : d'or, diapré de gueules, à un arbre de sinople; chapé, diapré d'argent à deux fleurs de lys d'azur; au chevron ployé d'or, brochant sur le tout.

BERTHAULT, en Bourgogne : d'azur, à la fleur de lys d'or, surmontée de trois étoiles de même.

BERTHE : de gueules, à trois étoiles d'or.

BERTHE du JONQUAY et de POMMERY, présents à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Laon, le 16 mars 1789.

BERTHEAU du PERROY, famille rapportée dans des titres de 1606.

BERTHECOURT (Pierre de), conseiller au parlement de Paris en 1344.

BERTHEL, en Lorraine : d'argent, au chevron de sable.

BERTHELEMER (Roland), mentionné dans des titres de 1380.

BERTHELEMY SAINTE-CROIX : d'azur, à la montagne d'or, surmontée de trois étoiles de même.

BERTHELIN (Jean), seigneur d'Ayffres, maire de la ville de Niort en 1503.

BERTHELON de la FOREST, en Nivernais.

BERTHELONNEAU, compris dans un rôle de Bretagne de 1489.

BERTHELOT, en Berry : d'azur, à la fasce bandée d'or et de gueules de six pièces; à l'aigle naissante d'or en chef, le vol étendu.

BERTHELOT, en Bretagne : d'azur, à trois têtes de léopard d'or, couronnées chacune d'une fleur de lys de même.

BERTHELOT, même province : d'argent, à deux lions léopardés de sable, posés l'un au-dessus de l'autre.

BERTHELOT, en Picardie : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois besants de même.

BERTHELOT (Réné), maire de la ville de Poitiers en 1529 : d'or, à trois aiglettes éployées d'azur, membrées de gueules.

BERTHELOY QUERQUESTIN : de sinople, à trois têtes de lion arrachées d'or.

BERTHEMIN, en Barrois : d'or, à une pointe d'azur, chargée de deux palmes du champ enlacées, et accompagnée en chef de deux chapeaux de laurier de sinople.

BERTHENIN (Saint), en Beauvoisis.

BERTHERAN (Thomas), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1370.

BERTHERAUT de LONGPREZ, dont un conseiller-trésorier de France en 1731.

BERTHERIE (Vahais de la) : d'azur, au soleil d'or.

BERTHERIE de VAUGUYON (de la), en Normandie : d'azur, à cinq coquilles d'or.

BERTHET de MARTILIÈRE, présent à l'assemblée de la noblesse du Bourbonnais, convoquée en 1789.

BERTHEVIN (Huet de Saint), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1392.

BERTHI, en Languedoc : d'argent, à trois fasces d'azur; au chef de sable, chargé de deux fleurs de lys d'or, surmontées d'une crête de coq au naturel.

BERTHIER, en Bretagne : d'azur, au bœuf furieux d'or.

BERTHIER, en Languedoc et en Bourgogne : d'or, au taureau furieux de gueules, accorné et onglé d'azur, et chargé de cinq étoiles d'argent, rangées en bande.

BERTHIER de BIZY : de gueules, à la fasce d'or, accompagnée en chef de trois glands de même, et en pointe d'une rose d'argent.

BERTHIÈRES (Gérard de), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1392.

BERTHILLON (Nicolas), échevin de Paris en 1502 : d'azur, au lion d'or.

BERTHINOAULD, duc de la cavalerie de France sous

Clovis II : d'or, au griffon de gueules, armé, lampassé et couronné de sinople, chargé à l'épaule d'une fleur de lys du champ.

BERTHIS (AUBERT DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1380.

BERTHOD, en Bourgogne : d'azur, à la croix d'or, cantonnée de quatre lionceaux de même.

BERTHOLEUC (FRANÇOIS DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1488.

BERTHOLON (ETIENNE), échevin de la ville de Lyon en 1530.

BERTHOMIER, famille mentionnée dans des titres de 1505.

BERTHON, en Guienne : d'or, à la bisse couronnée de gueules, issante de la pointe de l'écu.

BERTHOULT D'HAUTE-CLOQUE (LE MARQUIS DE), présent à l'assemblée de la noblesse convoquée à Laon le 16 mars 1789.

BERTIER, en Nivernais et en Languedoc ; d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef d'une rose d'argent, et en pointe de trois glands d'or.

BERTIER, en Dauphiné : d'argent, à trois flammes chacune de trois pointes de gueules.

BERTIGNON, en Lorraine : d'argent, à trois chardons fleuris, tigés et feuillés au naturel.

BERTILLAT (JEHANNOT DE), d'azur, au chevron d'or ; au chef de même, chargé d'un lion-léopardé de gueules.

BERTIN, en Normandie : d'azur, au chevron de trois pièces d'or.

BERTIN, en Périgord : écartelé, au 1 d'azur, à l'épée d'argent en pal, garnie d'or, la pointe en haut ; au 2 et 3 d'argent, à trois roses de gueules, plantées sur une terrasse de sinople, tigées et feuillées de même ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or ; au 4 d'azur, au lion d'or.

BERTIN, en Picardie : losangé d'argent et de gueules.

BERTIN DU PEIRON, en Languedoc : d'azur, au château sommé de trois tours d'argent, maçonné de sable.

BERTIN DE VAUGIEN : d'argent, au sautoir dentelé de sinople, cantonné de quatre mouchetures d'hermine de sable.

BERTIN (AIMÉ), échevin de la ville de Lyon en 1734 : d'azur, à deux épées d'argent, garnies d'or et passées en

sautoir, accompagnées d'une gerbe d'or, liée de gueules, en pointe.

BERTINA.

BERTINCOURT, en Artois : d'or, à trois tourteaux de sable.

BERTINET, en Lorraine : d'argent, à l'aigle éployée de sable, couronnée d'or.

BERTOLÈNE, gentilhomme, compris dans un rôle de Languedoc de 1637.

BERTOLINE : de gueules, au lion d'argent.

BERTON, en Normandie : de gueules, à six annelets d'argent.

BERTON D'AIGUILLE : écartelé, au 1 et 4 d'or, à un serpent d'azur couronné de même et langué de gueules; au 2 et 3 d'argent, à trois forces de sable.

BERTON CRILLON (BALBI), en Provence : coticé d'or et d'azur.

BERTON DE FLACÉ (ÉTIENNE), échevin de la ville de Lyon en 1667 : écartelé, au 1 et 4 d'or, au chevron de sable, chargé de trois croisettes d'or, à la bordure componée de gueules et d'hermines; au 2 et 3 de sable, à la tour d'argent; sur le tout, d'hermines, à la bande d'argent, chargée de trois alérions de sable.

BERTONDE : de sable, à la fasce d'argent; au lion d'or brochant sur le tout.

BERTONNIERE : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef d'un soleil, et en pointe de deux croissants, le tout de même.

BERTON DE KERORION, en Bretagne : d'or, à l'épervier contourné de sable, tenant un rameau de sinople, accompagné de trois molettes d'éperon du second.

BERTOUL MALINES, en Cambresis : d'or, à trois pals de gueules.

BERTOULT, compris dans le rôle des maisons nobles qui composaient l'ordre de la noblesse des états d'Artois en 1747.

BERTOUT DE QUENONVILLE : d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or.

BERTRAND : d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois étoiles d'or.

BERTRAND : d'azur, à la fasce d'or, chargée d'une hure de sanglier de sable, et accompagnée de trois casques de profil d'or.

BERTRAND : écartelé en sautoir, d'argent et de gueules.

BERTRAND : d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois roses de même, et chargé de trois colombes du champ.

BERTRAND, en Barrois : d'azur, à la bande d'or, cotoyée de deux lions de même.

BERTRAND, en Dauphiné : d'or, à la bisse tortillée de sinople, languée de gueules, et posée en pal ; au chef cousu d'argent, chargé de deux flèches liées en sautoir de gueules, empennées d'azur, la pointe en haut.

BERTRAND, en Languedoc : de gueules, à trois trèfles d'or.

BERTRAND, en Languedoc : d'azur, au cerf d'or, sommé de trois cors au naturel ; au chef d'argent.

BERTRAND, en Lorraine : d'or, à la fasce d'azur, accompagnée en chef d'un lion naissant de gueules, et en pointe de trois roses de même, pointées d'argent.

BERTRAND, autre famille de Lorraine : coupé d'azur à deux têtes de lion d'argent, lampassées de gueules ; au 2 d'or, à une tête de lion de gueules.

BERTRAND, en Picardie : de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois têtes de faucon de même.

BERTRAND, en Velay : d'azur, à trois flambeaux allumés de gueules.

BERTRAND, en Vivarais : d'or, au chevron d'azur, chargé de trois fleurs de lys du champ, accompagné de trois roses de gueules, boutonnées d'or.

BERTRAND DE LA BAZINIERE : d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois roses d'or.

BERTRAND DE BEUVRON, en Bourbonnais : losangé d'hermines et de gueules.

BERTRAND DE BRIN, en Lorraine : écartelé en sautoir, le chef et la pointe d'or, les flancs d'argent, et sur le tout une croix pattée de sable.

BERTRAND CARMIN : d'or, au cerf de gueules, couché au pied du palmier de sinople ; au chef d'azur, chargé d'une étoile d'or, accostée de deux coquilles d'argent.

BERTRAND DE CHAUMONT, en Normandie : palé d'argent et d'azur.

BERTRAND DE COINS : de gueules, à l'aigle échiqueté d'argent et de sable.

BERTRAND DU HAISTRAY, en Normandie : d'or, à la bande de sable, chargée de trois fusées d'argent, et accompagnée de six annelets de gueules en orle.

BERTRAND DE LAUNAY, en Bretagne : d'or, au lion de sinople, armé, lampassé et couronné d'argent.

BERTRAND DU LEURY, en Bretagne : d'azur, à la croix d'argent, cantonnée au premier canton d'une tête de léopard de même.

BERTRAND LA PERROUSE : d'or, au lion de sable, armé et lampassé de gueules.

BERTRANDY (RAINCY DE) : de gueules, à deux fasces d'or.

BERTRANDY (JEAN), capitoul de Toulouse en 1519.

BERTREAU, présent aux états de Bourgogne en 1557.

BERTRICE : d'azur, à cinq fusées d'or, posées en sautoir.

BERTRIER DE MIGIEU ET DE VERFEY, en Bugey : d'azur, à l'aigle d'or, élevée sur deux branches d'olivier d'argent, posées en sautoir. Devise : *Ex labor fructus.*

BERTRAINCOURT (JEAN DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1392.

BERTRY (JEAN DU), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1452.

BERUE (RAOUL DE LA), seigneur de Cesson, de Gennes et de la Barre, en Bretagne.

BERULLE, en Dauphiné : de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois molettes d'éperon de même.

BERULLE (PERNET DE LA) : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois gerbes de blé de même.

BERURIGNY (LA GONIVIÈRE DE), en Normandie : palé d'argent et de gueules; au chef d'or.

BERUYER DU TERTRE-VALENCE, en Bretagne : d'azur, à trois pots d'argent.

BERUYÈRE (DE LA).

BERVET (LE), en Bretagne : de gueules, à la croix potencée d'argent.

BERVILLE : de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois molettes d'éperon de même.

BERVILLE, en Champagne : d'azur, à trois fasces ondées d'argent; au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lys du second, fleurdelysées d'or, soutenues de même.

BERVILLE (LE GENDRE DE) : écartelé au 1 et 4 d'azur, à deux poissons en fasces contrepassant; coupé d'or, à une plante de trois roses de gueules, tigées et feuillées de sinople; au 2 et 3 de France, au chef d'or.

BERY, en Picardie : d'argent, à la feuille de scie de sable,

posée en fasce, les dents en haut, accompagnée de trois têtes de lévrier de même, colletées d'or.

BERZÉ, en Mâconnais : de gueules, à trois étoiles d'or.

BERZIAU, en Touraine et en Normandie : d'azur, à trois trèfles d'or.

BERZON (Geoffroy de), compris dans un rôle de Bretagne de 1189.

BESAGNIÈRE (Jouin de la), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1412.

BESANCE (Pierre de), pannetier du roi en 1439.

BESANÇON, capitale de la Franche-Comté : d'argent, à l'aigle éployée de sable, soutenant de ses serres deux colonnes de gueules.

BESANÇON de SOULIGNÉ : d'or, à une tête de maure de sable, tortillée d'argent, accompagnée de trois trèfles de sinople.

BESANGUIER (Arnoul de), chevalier, compris dans un rôle de Bourgogne en 1402.

BESANNE de NOINTEVILLE : d'azur, semé de billettes d'argent, au lion d'or brochant sur le tout.

BESANT.

BESCHARD de la CHAPONNIÈRE, en Bretagne : d'azur, à trois bêches ou pelles d'argent.

BESCHARD de COLBOC, en Normandie : de gueules, à la fasce d'argent, chargée de cinq chevrons brisés de sable, et accompagnée en chef, à dextre d'une molette d'éperon, à sénestre d'une coquille, et en pointe d'une autre molette, le tout d'or.

BESCHAYS de GARMEAUX, en Bretagne : d'argent, à trois étoiles de gueules ; au croissant de même en abyme.

BESCHE de RAMBON, présent aux états de Bourgogne en 1677.

BESCHÉE (Jean de la), compris dans un rôle de Bretagne de 1464.

BESCHET de BAJOLET BAYARD : écartelé, au 1 de gueules, au cheval gai d'argent ; au 2 de gueules, à deux épées d'argent passées en sautoir, et cantonnées de quatre croissants de même ; au 3 parti d'azur à la barre d'or, accompagnée de deux étoiles de même, et d'azur à la bande d'or accompagnée de deux coquilles de même ; au 4 d'azur, à trois étriers d'argent ; au chef d'or.

BESCON (le), en Bretagne : d'azur, au pélican d'or.

BESCOT, à Paris : d'or, coupé de gueules, à l'arbre sec au naturel, brochant sur le tout.

BESDON (Denis de), compris dans un rôle de Bretagne de 1431.
BESEAU (Jean), rapporté dans des titres de 1498.
BESENENS.
BESGA (Durand de), capitoul de Toulouse en 1643.
BESGUEHEZ (Antoine), chevalier, compris dans un rôle de Bourbonnais de 1550.
BESGUIAUX, en Touraine : d'argent, à la bande de gueules, accompagnée de six merlettes de même, trois en chef et trois en pointe mises en orle.
BESI : de sable, à sept merlettes d'or.
BESIERE.
BESIGNAN, au Comtat-Vénaïssin, famille noble mentionnée dans des titres de 1550.
BESILLE (Yvon), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1371.
BESLAY, famille rapportée dans des titres de 1697.
BESLE (Robert), échevin de Paris en 1594 : d'azur, à une gerbe de blé d'or, accompagnée de trois étoiles d'argent.
BESLÉ (Pierre-Gabriel du), chevalier de Malte en 1677.
BESLOIN (Jacques), seigneur de la Voûte, maire de la ville de Niort en 1597.
BESMAUX (Montlezun de) : d'argent, au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'or ; à l'orle de huit coqs de sable, becqués et membrés du second.
BESNAC.
BESNARD, en Picardie, famille rapportée dans des titres de 1594.
BESNE (Jean de), capitaine de la douzième compagnie des gardes françaises en 1615.
BESNÉ de la HAYE, en Bretagne : contrevairé d'or et de gueules.
BESNES (Jacques de), grand maître de l'ordre de Saint-Lazare, commandeur de Boigny.
BESNICHÈRE (Cornesse de la), en Anjou : d'argent, au lion de sable, armé, lampassé et couronné de gueules.
BESNIER (Nicolas), échevin de Paris en 1729 : écartelé, au 1 et 4 d'azur, à la gerbe de blé d'or, accompagnée en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un croissant de même ; au 2 et 3 d'argent, à cinq couronnes d'épines de sable.

BESNIÈRE DE FESSART (PHILIPPE DE LA), présent à l'arrière-ban de la noblesse, convoqué en 1272

BESOGNE, famille rapportée dans des titres de 1651.

BESOLLES (BERNARD DE), chevalier de Malte en 1621.

BESOMBES (N.... DE), major de l'île de Ré en 1704, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

BESONS DE COUDERIEL : d'argent, à la bande de sable, accostée de deux autres bandes d'azur; au chef de même, chargée de deux colombes du champ.

BESQUE DE MAJAINVILLE : en Lorraine : d'azur, à un ceps de vigne d'or, entravaillé autour d'un échalas de même, et surmonté d'une merlette accostée de deux croissants, le tout d'argent.

BESSAC : d'or, au lion de sable.

BESSAC (OLLIER DE) : d'argent, au chêne arraché de sinople; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

BESSAI.

BESSAN, ville de Languedoc : de gueules, au lion d'or, tenant une fleur de lys de même; au chef d'argent chargé de trois fleurs de lys de sable.

BESSAN : bandé d'or et de sinople.

BESSAN (PONS DE), compris dans un rôle de Languedoc de 1206.

BESSANCOURT, dont un maréchal des logis des gardes du roi en 1782.

BESSAT : coupé d'azur et d'or.

BESSAT, en Barrois : d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois demi-vols abaissés de sable; à la bordure de gueules.

BESSAY (JACQUES DU), chevalier de Malte en 1687, commandeur d'Amboise.

BESSE, ville d'Auvergne : d'azur, à l'image de S.-Jean-Baptiste dans le désert, et trois fleurs de lys d'or sur le tout.

BESSE (DE CHALLET DE), en Orléanais : d'azur, à trois chevrons d'argent, accompagnés de trois étoiles de même.

BESSE DE LA RICHARDIE, en Auvergne : écartelé au 1 et 4 d'azur, au lion d'or, armé et lampassé de gueules; au 2 et 3 de gueules, à la bande d'argent chargée de trois étoiles de sable.

BESSÉ (DE THIBAUT DE), en Berry : de gueules, à trois tours d'or.

BESSÈDE (PAYEN, SEIGNEUR DE LA), compris dans un rôle de Languedoc de 1232.

BESSENS (RAYMOND DE), chevalier, compris dans un rôle de Languedoc de 1259.
BESSEREL (CHARLES DE), comte de Lyon en 1615.
BESSERET : d'argent, à la bande de gueules, chargée de trois quinte-feuilles du champ.
BESSERVILLE (PHILIPPE DE), appelé à l'arrière-ban de la noblesse, convoqué en 1271.
BESSERY (PIERRE), capitoul de Toulouse en 1643.
BESSET DE COUFFIGNAC, en Languedoc : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même.
BESSEY LE CHATEL, en Bourgogne : d'azur, à trois quinte-feuilles d'argent.
BESSIER (GUILLAUME), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1418.
BESSIÈRE (LE SEIGNEUR DE LA), appelé à l'arrière-ban de la noblesse de Languedoc, convoqué en 1529.
BESSIÈRE (N.... DE LA), brigadier d'armée, gouverneur de Puymirol, dans l'Agénois en 1702, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.
BESSO : *ancien.* D'or, à trois chevrons de sable ; *moderne*, voyez BEAUMANOIR.
BESSON : d'azur, à la bande d'or, chargée d'une fleur de lys du champ, et accompagnée de deux lions du second.
BESSON, en Languedoc : gironné d'or et de sinople.
BESSON, originaire de Suisse : d'argent, à la bande d'azur, accostée de deux lions de gueules.
BESSON ou BEXON DU COING, en Lorraine : d'azur, au sautoir d'argent, chargé en cœur d'un rencontre de cerf de sable, lampassé de gueules, et allumé du second.
BESSON, de Paris : d'azur, à deux sabres d'or, passés en sautoir et surmontés d'une fleur de lys de même.
BESSONGART (THIBAUT DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1420.
BESSONET DE GATUSIÈRES, au Comtat-Vénaissin.
BESSONNEAU (PIERRE), maître général de l'artillerie de France en 1420.
BESSONNYE DE LA MOTTE (LOUIS-JOSEPH DE), aide-major au régiment de Soissonnais en 1766, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.
BESSOU (JOUSSINEAU DE), en Limousin : de gueules, au chef d'or.
BESSOU DE MONDIOL, en Provence : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même.
BESSUÉ-JOULS DE ROQUELAURE, en Languedoc :

écartelé, au 1 et 4 d'argent, à l'arbre de sinople, accosté de deux lions affrontés de gueules; au 2 et 3 d'azur à trois rocs d'échiquier d'or.

BESTALE (BARTHELEMY DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1415.

BESTURRE (RAYMOND DE), compris dans un rôle de Languedoc de 1243.

BESU : coupé d'or et de sable, à six merlettes de l'un en l'autre posées en orle.

BESU, en Normandie : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois molettes d'éperon de même.

BESZE DE LA BLOUZE : d'azur, à la fasce d'or, chargée de trois roses de gueules, et accompagnée en pointe d'une clef d'argent, posée en pal.

BETAULD DE CHEMAULD : d'azur, au lion d'or; à la bande d'argent chargée de trois roses de gueules, brochante sur le tout.

BETEZÉ : d'azur, au sautoir d'or, cantonné de seize losanges d'argent.

BETFORT, ville d'Alsace : d'azur, à la tour d'or, ouverte d'azur, et pavillonnée d'argent, accompagnée à dextre d'un B du second, et à sénestre d'une F de même.

BETHELINCOURT (PIERRE et SIMON DE), chevaliers mentionnés dans des titres de 1160.

BETHEMBOSC (ROBERT DE), appelé à l'arrière-ban de la noblesse du vicomté de Neufchâtel, convoqué en 1470.

BETHENCOURT : d'or, à dix merlettes de gueules.

BETHENCOURT : d'or, à cinq rocs en sautoir de sable.

BETHENCOURT, en Artois; *ancien*. Échiqueté d'or et de gueules; *moderne*, d'argent, à la bande de gueules, chargée de trois coquilles d'or.

BETHENCOURT, en Normandie : d'argent, à trois lions léopardés de sable.

BETHENCOURT DU QUESNOY, en Normandie : d'argent, au lion de sable, armé et lampassé de gueules.

BETHENCOURT (ROGER DE CAMPAGNOLLE ET DE), en Anjou : d'argent, à trois lions de sable; au chef de même, chargé de trois roses du champ.

BETHEVILLE, en Normandie, famille éteinte qui portait : de gueules, à la croix d'argent, cantonnée de vingt molettes d'or, cinq à chaque canton, posées en sautoir.

BETHISY DE MEZIÈRES, en Picardie : d'azur, frété d'or.

BETHON DE BOISGEFRAY, en Normandie : d'hermines, à six roses de gueules.

BETHOUILLAC DE SAINT-CHRISTOPHE : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois cornettes de sable.

BETHOULAT, en Champagne : de gueules, au lion d'or, surmonté de trois tours d'argent, rangées en fasce.

BETHUN, originaire d'Ecosse, mais établi en France : écartelé, au 1 et 4 d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de trois macles de même ; au 2 et 3 d'or, au chevron de sable, chargé en chef d'une hure de sanglier d'argent.

BETHUNE, en Artois : d'argent, à la fasce de gueules ; à la bordure de sable.

BETIN, en Bretagne : parti ; au 1 bandé d'argent et de gueules ; au 2 de sable, à trois fleurs de lys d'argent.

BETISE : d'azur, au sautoir d'or, cantonné de six losanges de même.

BETIZY, famille rapportée dans des titres de 1383.

BETONNELLE, en Beauvoisis.

BETOULAT DE LA GRANGE-FROMENTEAU : de sable, au chevron d'argent, accompagné de trois chardons d'or, feuillés de sinople.

BETOULAT, en Berry : de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois soucis fleuris d'or.

BETOUZET (GERMAIN DE), en Béarn, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis en 1763.

BETTAINVILLIERS, mentionné dans des titres de 1744.

BETTANCOURT, en Picardie : de gueules, à trois fasces d'argent.

BETTE DE FONTAINES, au Hainaut : d'azur, à trois potences d'or.

BETTENS (PIERRE DE), écuyer, compris dans un rôle de Bourgogne de 1410.

BETTON, en Bretagne : d'azur, à six fleurs de lys d'argent.

BETTONCOURT (RENNEL DE), en Lorraine : écartelé ; au 1 et 4 d'azur, à la croix ancrée d'or, chargée d'un tourteau de gueules ; au 2 et 3 d'or, au lion de sable, armé et lampassé de gueules, chargé à l'épaule sénestre d'un écusson d'argent.

BETZ DE HARTELOIRE, en Touraine : d'or, à deux fasces

sable, accompagnées de neuf merlettes de même, quatre en chef, deux en fasce et trois en pointe.

BETZ (LALLEMAND DE); de gueules, au lion d'or.

BETZE, en Bourgogne : de gueules, à trois étoiles d'or.

BEU, en Picardie : échiqueté d'or et d'azur ; à la bordure engrelée de gueules.

BEUCHET : d'argent, à la bande de sable, chargée de trois coquilles d'or.

BEUCHEVILLER (RENAUD DE), chevalier, bailli d'Amiens en 1320.

BEUDONIS, au Comtat-Vénaissin : de sinople, au bœuf d'or.

BEUF (LE), en Bretagne : de sable, au rencontre de bœuf d'argent.

BEUF (DU), en Dauphiné : d'or, au rencontre de bœuf de sable.

BEUF D'OSMOY, en Normandie : d'or, au bœuf de gueules.

BEUFFEVENT, en Dauphiné : d'azur, à la croix vidée et fleuronnée d'argent.

BEUGIN DE LA BARRE : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croissants de gueules.

BEUGNON DE LA TOUCHE (RENÉ), conseiller, maire de la ville de Poitiers en 1624 : d'azur, à trois bignets d'or. Devise : *Sportellia majora dabit*.

BEUGNY (N.... DE), capitaine des portes de la ville de Sédan en 1736.

BEUGRERS DE LA CHAPELLE BRAGNY, en Bourgogne : d'or, au bœuf de sable, accorné de gueules.

BEUGUERON (GUILLAUME DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 13[illegible]6.

BEUGY (CHARLES-PIERRE, CHEVALIER DE), capitaine au régiment de la marine en 1780.

BEUIL : d'hermines, au cerf d'or.

BEULENS, famille rapportée dans des titres de 1659.

BEULION (ALAIN DE), chevalier, compris dans un rôle de Bretagne de 1380.

BEURDELOT DE FONTENILLES, à Paris : d'azur, à la bande d'or, chargée de trois fers de dards de gueules, et accompagnée de deux besants d'argent.

BEUREAU : d'azur, au bâton d'or, chargé d'une croix engrêlée de gueules.

BEURELAY (SIMON DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1364.

BEURES, en Flandres : écartelé au 1 et 4 de tous les quartiers de BOURGOGNE ; au 2 et 3 de BOURBON MONTPENSIER ; et sur le tout de sable, à la fasce d'argent.

BEUREY (STAINVILLE DE), en Normandie : d'azur, à la croix de Malte d'or.

BEURGES ou BURGES, en Lorraine : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux coquilles d'argent, et en pointe d'un cygne de même, tenant en son bec une couleuvre de gueules.

BEURRY (PIERRE DE), compris dans un rôle de Bourgogne de 1367.

BEURTHEL, en Lorraine : d'azur, à deux fasces d'or, accompagnées de trois beurtels d'argent.

BEUSANCOURT (MAYET DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1371.

BEUSEVILLE, en Beauvoisis : d'argent, à la fasce de sable, accompagnée de six quintefeuilles de même.

BEUSEVILLER : d'or, à trois molettes d'éperon de gueules.

BEUSIC (YVON DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1420.

BEUSIEL, en Bourgogne.

BEUSSARADES : de gueules, à l'écusson d'or en cœur ; à l'orle de huit coquilles de même.

BEUSSAY : de gueules, à la croix engrêlée d'or.

BEUSVIER DE PALLINIERS : d'azur, à trois têtes de bœuf d'argent, couronnées d'or.

BEUTEVILLE (LARDENOIS DE), au duché de Bouillon : d'azur, à la fasce cablée d'argent.

BEUTIN (PIERRE DE), gentilhomme présent aux états d'Artois en 1414.

BEUVANT DE LA BESSIÈRE (JOACHIM), chevalier de Malte en 1522.

BEUVERAND DE LA VERNOTTE, en Bourgogne : d'azur, à la vache d'or, colletée, clarinée et couronnée d'argent.

BEUVERON : plein d'hermines.

BEUVES, en Normandie, famille reconnue noble dans la recherche de 1463.

BEUVET DE QUISTINIT : de gueules, à trois étoiles d'argent.

BEUVIÈRE (MIGNOT DE LA) : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux grappes de raisin d'argent,

et en pointe d'une main sénestre en pal de même ; une étoile d'argent au dessus du sommet du chevron.

BEUVILLE, en Normandie : palé d'argent et de gueules.

BEUVILLE, même province : de gueules, à la fleur de lys d'argent, accompagnée de mouchetures d'hermines de même sans nombre.

BEUVILLERS, en Lorraine : d'azur, à trois roses d'or ; au franc quartier de même, chargé d'une rose de gueules.

BEUVILLIERS (OSMONT DE), en Normandie : de gueules, au vol renversé d'hermines.

BEUVIN DE PLENVILLE.

BEUVRIERE (LAFOND DE LA), d'or, au chevron de sable, accompagné en pointe d'un arbre naissant de sinople.

BEUVRIGNY (DE COUVERT DE), en Normandie : d'hermines, à la fasce de gueules, chargée de trois fermeaux d'or.

BEUVRON (HARCOURT DE), en Normandie : de gueules, à deux fasces d'or. Devise : *No nudo, si no neudan.*

BEUXIT (YVON DU), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1378.

BEUZEBOSC (D'ESMALLEVILLE DE), en Normandie : d'azur, au chef dentelé d'argent, chargé d'un lion-léopardé de gueules.

BEUZELIN DE BOSMOLET : d'azur, à trois roses d'argent, et un trèfle d'or en abime.

BEUZEVILLE, en Normandie : d'azur, à trois molettes d'éperon d'or.

BEUZEVILLE (LA LUZERNE DE), en Normandie : d'azur, à la croix ancrée d'or, chargée de trois coquilles de gueules.

BEUZIN DE LA BARRE, en Picardie : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois trèfles, soutenus de trois croissants de même ; au chef du second, chargé de trois croix de gueules.

BEUZON (MATHEY DE), conseiller du duc, et gouverneur de la chancellerie du duché de Bourgogne en 1390.

BEVAL DE FARGES : d'azur, à deux fallots de paille d'or, passés en sautoir et allumés de gueules, surmontés d'une fleur de lys du second.

BEVEREAU : d'azur, au butor d'or.

BEVEUX DE LA MARMADE (LE), famille rapportée dans des titres de 1537.

BEVILERS, en Cambresis : d'or, au lion de gueules, surmonté d'un lambel de même.

BEVILLE : d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois perroquets de sinople, membrés et becqués de gueules; au chef de même, chargé de trois béliers d'argent.

BEUVRAIGE (EUBERT DE), chevalier, mentionné dans des titres de 1169.

BÉVRES DE GRAND-PRÉ : burelé d'or et d'azur ; au sautoir de gueules, brochant sur le tout.

BEVREDENT, en Normandie, famille rapportée dans des titres de 1552.

BEVY (LE COMTE DE), colonel des grenadiers royaux de Champagne.

BEXIAN D'AUVILLE.

BEY, en Dauphiné : d'argent, à la bande d'azur, chargée d'une fleur de lys d'or.

BEYERLÉ (N.... DE), colonel commandant du régiment de recrues de Strasbourg en 1766.

BEYNAC, en Perigord : burelé d'or et d'azur.

BEYNAST (JEAN DE), seigneur d'Aubenchaul, mentionné dans des titres de 1530.

BEYNE (PIERRE DE), échevin de Paris en 1676 : d'or, au chevron de gueules, accompagné en chef de deux étoiles d'azur, et en pointe d'un arbre arraché de sinople.

BEYNES : de gueules, à trois annelets d'argent.

BEYRE (HUGUES DE), chevalier, compris dans un rôle de Bourgogne de 1339.

BEYVIÈRE (LA), en Bresse : de gueules, à la croix florencée d'or.

BEYVIERS DE SAINT-AUBIN, en Bresse : écartelé d'or et d'azur.

BEZ.

BEZACONS (LE SEIGNEUR DE), compris dans l'arrière-ban de la noblesse de Languedoc, convoqué en 1529.

BEZANCEUIL, présent aux états de Bourgogne en 1578.

BEZANÇON : d'or, à l'aigle de sable, soutenant deux colonnes d'argent en pals.

BEZANÇON, ville capitale du duché de Bourgogne : d'azur, à un livre ouvert d'argent, accompagné de trois fleurs de lys d'or.

BEZANCOURT, en Normandie : d'argent, à l'épervier de gueules, becqué et membré d'azur.

BEZANNES DU MESNIL, en Picardie : d'azur, semé de besants d'or ; au lion d'argent, armé de gueules, lampassé du second, brochant sur le tout.

BEZARD, en Lorraine : d'azur, au serpent en pal, accom-

pagné en chef de deux étoiles, et en pointe d'une molette d'éperon, le tout d'or.

BEZAUDUN (Geoffroy de), compris dans un rôle de Languedoc de 1239.

BEZE, en Bourgogne : de gueules, à la fasce d'or, chargée de trois roses d'azur, et accompagnée d'une clef d'argent en pointe.

BEZEILLE : d'argent, à trois tourteaux de gueules.

BEZENVAL de BRONSTAL : écartelé au 1 d'azur, à la bande d'argent ; au 2 d'or, à un fer à cheval de sable ; au 3 d'azur, à la sirène d'argent, se mirant dans un miroir de même ; au 4 d'or, au loup de gueules.

BEZET (Pierre-Nicolas de), chevalier de Malte en 1701.

BÉZIADE, en Béarn : d'azur, à la croix d'or, vairée de gueules.

BÉZIADE, voyez AVAREY.

BEZIC (le), en Bretagne : de gueules, à neuf besants d'or ; au franc-canton d'argent, chargé d'une hermine de sable.

BEZIERS, ville de Languedoc : fascé d'argent et de gueules; au chef de France.

BEZIT GOURVINEC, en Bretagne : vairé d'or et de sable.

BEZIEUX, en Provence : d'azur, à la croix d'or.

BEZIN, en Barrois : d'azur, au sautoir brisé d'or; à la fleur de lys de même en cœur.

BEZIN (Benoist), échevin de la ville de Lyon en 1519 : d'azur, à la bande d'or, chargée de trois tourteaux de gueules, et accostée d'un besant du second en chef.

BÉZOLLES (Jean), seigneur de S.-Berthoumieu, mentionné dans des titres de 1601.

BEZONVILLE (N.... de), lieutenant de la dixième compagnie des gardes françaises en 1652.

BEZRE, famille noble de Bretagne.

BEZTESI (Philippe de), sénéchal en Albigeois, mentionné dans un rôle de Languedoc de 1227.

BEZUCHE (Bernard de), compris dans un rôle de Languedoc de 1210.

BÉZUMBES (Jacques), capitoul de Toulouse en 1679.

BIACHE (Étienne de), en Artois, mentionné dans des titres de 1150 : écartelé au 1 et 4 d'azur, au chef dentelé d'argent ; au 2 et 3 d'or, à trois pals de gueules.

BIAIS : d'or, à la fasce de gueules, chargée de trois besants d'argent.

BIARD DE SAINT-GEORGES : d'argent, freté de sable.

BIARGE, dont un lieutenant colonel en 1765.

BIAS, en Lorraine : d'or, au sautoir de gueules ; sur le tout un dextrochère armé et ganté d'argent, tenant une badelaire de même, garnie d'or.

BIAUDOS DE CASTEJA, en Béarn : écartelé, au 1 et 4 d'or, au lion de gueules ; au 2 et 3 d'argent, à trois merlettes de sable. Devise : *In bello leones, in pace columbæ.*

BIAULEU (GUILLAUME DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1411.

BIAYS (PIERRE DE) compris dans un rôle de Languedoc de 1515.

BIBERON DE COMERY : d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois molettes d'éperon de même.

BIBOT, en Berry : de sable, à une main sortant d'une nuée mouvante du flanc dextre, et tenant une épée d'argent, garnie d'or, accompagnée d'une fleur de lys du second, posée au second quartier.

BICHE-CLÉRY, en Cambresis : écartelé, au 1 et 4 d'argent, à trois tourteaux de gueules, à la bordure de même ; au 2 et 3 d'argent, à la fasce d'azur.

BICHEBOIS, en Lorraine : d'argent, à une biche au naturel, couchée sur un tertre de sinople, et à l'ombre d'un arbre de même, fruité d'or.

BICHEN (HERVÉ DU), compris dans un rôle de Bretagne de 1420.

BICHIER, en Berry : de sable, à la biche paissante d'argent, colletée d'or.

BICHIN.

BICHOT DE MONTRENY, en Normandie : d'azur, au chevron d'or, accomp gné en chef à dextre d'un soleil, à sénestre d'un croissant, et en pointe d'une chèvre, le tout d'argent.

BICHOT DE BEAUPRÉ (DU), en Normandie : d'azur, au chevron d'or, accompagné d'un soleil et d'un croissant d'argent en chef, et en pointe d'un mouton de même.

BICHY.

BICOLETTE, en Beauvoisis : de gueules, à dix croisettes recroisettées au pied fiché d'argent ; au chevron de même.

BICON : d'azur, à deux lions d'or.

BIDACHE DE LA BOISSIERE, en Picardie : d'argent, au lévrier de sable ; colleté de gueules.

BIDAL D'ASFELDT : d'argent, à une ancre d'azur posée en pal, surmontée de deux flèches de même passées en sautoir, les pointes en haut.

BIDARD, en Provence : d'or, au griffon de gueules ; au chef d'azur, chargé d'une fleur de lys du champ.

BIDAULT, à Lille : de gueules, au barbeau posé en bande d'argent, accosté de deux étoiles de même.

BIDAULT DU CHAIZET LA CHAUVETIERE (JEAN), maire de la ville de Niort en 1650.

BIDAULT DE GLATIGNÉ : d'azur, au sautoir d'or, cantonné de quatre coquilles d'argent.

BIDAUT, en Lorraine : écartelé en sautoir d'azur et de gueules, au lion d'or ; une fasce d'azur chargée d'une rose d'or accostée de deux étoiles d'argent, brochante sur le tout.

BIDAUT D'AUBIGNY : écartelé ; au 1 et 4 de gueules, au lion d'or, au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'argent ; au 2 et 3 d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croissants de même.

BIDÉ DE LA BIDIERE, à Paris : d'argent, au lion de sable, armé et lampassé de gueules, accompagné en chef d'un croissant de sable, et en pointe sénestré de deux étoiles de gueules, bordées du second.

BIDEGAN, en Bretagne : d'or, à trois bandes de sable.

BIDERAN, en Agénois : de gueules, au château d'argent.

BIDERIN DE SAINT-LURIN (CHARLES), capitaine au régiment de la marine, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis en 1768.

BIDON DE POSSE, en Normandie : d'azur, semé de lionceaux d'or ; au freté de six lances de même.

BIDON (OTO DE), l'un des chevaliers qui accompagnèrent Saint-Louis à la Terre Sainte, compris dans un rôle de Languedoc de 1252.

BIDOUX DU COUDRAY.

BIEL, en Bourgogne : de gueules, à deux haches adossées, passées en sautoir d'or.

BIELK : écartelé, au 1 et 4 coupé d'or sur azur, au dextrochère paré et lié d'un ruban de l'un en l'autre, posé en pal, la main en bas, tenant une rose de gueules ; au 2 et 3 fascé d'or et d'azur de quatre pièces.

BIEN (GUILLAUME DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1371.

BIENASSIS, en Bretagne : d'argent, à trois têtes de loup de sable, arrachées et lampaseées de gueules; écartelé d'hermines, au chef de gueules, chargé de trois fleurs de lys d'or.

BIENCOURT, en la Marche : d'argent, au lion d'azur, armé, lampassé et couronné de gueules.

BIENCOURT, en Picardie et en Normandie : de sable, au lion d'argent, couronné, armé et lampassé d'or.

BIENFAITE : de sinople, à l'aigle d'or.

BIENFAITS DE MOYAUX, en Normandie, famille reconnue noble dans la recherche de 1463.

BIENMONT, en Artois et en Cambresis : parti d'or et d'azur, à la croix ancrée de l'un et de l'autre.

BIENRY DE BIEVILLE, en Normandie : famille reconnue noble dans la recherche de 1463.

BIENVENU, en Normandie : d'azur, à trois fers à cheval d'argent.

BIENVENU, même province : d'azur, au sautoir engrêlé d'argent, cantonné de quatre fers à cheval de même.

BIENVENU, en Picardie : d'azur, à sept losanges d'or, mises en bande.

BIENVENUE, famille rapportée dans des titres de 1648.

BIERES, en Beauvoisis : d'argent, à la bande de gueules.

BIERES (CHARTRAIRE DE), en Bourgogne : de gueules, à la tour d'or.

BIERLEY : d'argent, à la croix recroisettée de gueules.

BIERMONT : d'azur, au chef d'or, chargé d'un lion naissant de gueules.

BIERNE (JACQUES DE LA), chevalier de Malte en 1522.

BIERVILLE, en Normandie : d'argent, au cœur de gueules, accompagné de trois molettes d'éperon de sable.

BIERVILLE (FUSÉE DE), en Gatinais : d'azur, à trois fusées accollées en fasce d'or.

BIET, en Berry : de gueules, au bâton noueux d'or, mis en bande, accompagné de trois rochers d'argent.

BIEULLE CARDILLAC : de gueules, au lion d'argent; à l'orle de huit besants de même.

BIEURAING DE RAISSAY.

BIEVILLE, en Normandie, famille trouvée noble dans la recherche de 1463.

BIEVILLE DE LILLERS (CLAUDE-LOUIS-MICHEL DE), maréchal de France en 1757.

BIEVRE (DE), de gueules, à deux cœurs d'or, et un

croissant d'argent en pointe; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.

BIEVRE, en Picardie, d'argent, à trois fasces de gueules.

BIEZ (DU), en Artois : d'or, à trois fasces de sable, celle du chef surmontée de trois merlettes de même.

BIEZ DE CANTERINES (DE).

BIGANS DE NOLLEVAT, en Normandie : d'azur, à trois besants d'or, et trois coquilles de même, deux en chef et l'autre en cœur.

BIGANT : d'argent, à la bande de sable, chargée de trois fleurs de lys d'or.

BIGANT, en Beauvoisis : d'argent, à sept croisettes recroisettées de gueules, surmontées de trois tourteaux d'azur.

BIGANT DE BERMESNY : en Normandie : d'argent, à trois tourteaux d'azur, accompagnés de sept croix recroisettées au pied fiché de gueules, trois en chef, trois en fasce, et l'autre en pointe.

BIGANT DE CAULIERES, en Picardie et en Normandie : écartelé, au 1 et 4 d'azur, à la fasce d'argent, chargée de trois coquilles de sable, et accompagnée de trois besants d'or ; au 2 et 3 d'or, à la croix ancrée de gueules, chargée d'un écusson d'argent surchargé d'un lion de sable, ayant sur l'épaule un écu d'argent.

BIGAR : d'hermines, à la fasce de gueules, accompagnée de trois tourteaux de même.

BIGAR (GUILLAUME DE), écuyer, fut à la conquête de l'Angleterre en 1066, et portait : de gueules, à une bande d'argent, accompagnées de croisettes d'or.

BIGARDE : échiqueté d'argent et de gueules.

BIGARDS DE SAINT-AUBIN ET DE LA FARDOUILLIERE, en Normandie : d'argent, à deux fasces de gueules.

BIGATH, famille rapportée dans des titres de 1643.

BIGAUDE (DE LA), famille noble et ancienne de Bretagne.

BIGAUT D'HIBLAUVILLE, en Normandie : écartelé, au 1 et 4 d'azur, à la fasce d'argent chargée de trois coquilles de sable, et accompagnée de trois besants d'or ; au 2 et 3 d'or, à la croix ancrée de gueules, chargée en cœur d'un écusson d'argent, chargé d'un lion de sable.

BIGNAN, en Bretagne : de gueules, à trois macles d'or.

BIGNAN, en Comté : d'azur, à la bande crénelée d'or, accompagnée de sept croisettes recroisettées au pied fiché de même, quatre en chef et trois en pointe.

BIGNE DE TESSEL ET DE LA ROCHELLE (DE LA), en Normandie : d'argent, à trois roses de gueules.

BIGNICOURT DE CHAMBLY : d'azur, à la fasce d'argent, chargée de trois merlettes de sable.

BIGNON, en Anjou : d'azur, à la croix haute ou de calvaire d'argent, cantonnée de quatre flammes de même et posée sur une terrasse de sinople, d'où sort un cep de vigne de même, entrelacé dans ladite croix.

BIGNON (LE MINTIER DU), en Bretagne : de gueules, au sautoir engrelé d'argent.

BIGNY, en Bourbonnais : d'azur, semé de chabots d'or, au lion de même, armé et lampassé de gueules, brochant sur le tout.

BIGOD, dont un titre original de 1531.

BIGOISE (JEAN), écuyer, compris dans un rôle de Bourgogne de 1410.

BIGORNE (JACQUES DE), compris dans un rôle de Bourgogne de 1200.

BIGORRE COMTÉ DE FRANCE : d'or, à deux lions léopardés de gueules, armés et lampassés d'azur.

BIGOS, en Guienne : d'azur à la levrette d'argent, surmontée de trois tours rangées de même, maçonnées de sable.

BIGOT : d'or, à la croix de gueules.

BIGOT : de gueules, à la bande d'or, accompagnée de huit croisettes en sautoir de même.

BIGOT, en Normandie : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois besants d'argent, et au-dessus du chevron à sénestre, une fleur de lys du second émail.

BIGOT, en Normandie : d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois roses de gueules.

BIGOT DE LA BIGOTIERE, en Normandie : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coquilles de même ; au chef du second.

BIGOT DU BOULLAY, en Normandie : d'azur, à deux palmes adossées d'or.

BIGOT DES FOURNEAUX : parti, au 1er de sable, au lion d'argent, tenant de sa patte sénestre trois flèches d'or, dont une en pal et les deux autres en sautoir, les pointes en bas ; au 2 d'argent, à trois lézards de sinople.

BIGOT DE KERJEGU, en Bretagne : d'argent, à l'écureuil rampant de pourpre, couronné d'or.

BIGOT DE KEREZOULT, même province : d'argent, à

deux fasces de gueules, accompagnées de 6 quintefeuilles de même, 3, 2 et 1.

BIGOT DE MOROGUES, en Bretagne et en Berry : de sable, à trois têtes de léopard d'or, lampassées de gueules. Devise : *Tout de par Dieu.*

BIGOT DE LA TOUANNE-BACONS, présent à l'assemblée de la noblesse du bailliage d'Orléans, convoquée au mois de mars 1789.

BIGOT DE VILLENÉANT, en Bretagne : d'argent, au lion morné de gueules.

BIGOTAYE (PIERRE DE LA), compris dans un rôle de Bretagne de 1419.

BIGOTS : d'argent, à la fasce de sable chargée de trois losanges d'or, et accompagnée de trois trèfles de sinople.

BIGOTTEAU (JACQUES), seigneur de la Moulinette, conseiller du roi, président en l'élection de la Rochelle, en 1739.

BIGOTTIERE (DE LA), en Agénois.

BIGOURDEL, en Beauvoisis : burelé d'argent et de gueules; à la bande du second, chargée de trois coquilles d'or, brochante sur le tout.

BIGOURDIN (PIERRE), compris dans un rôle de Bretagne de 1489.

BIGRES : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux molettes d'éperon, et en pointe d'un rencontre de cerf, le tout de même.

BIGUE DE LA VIVAIRE.

BIHAN, en Bretagne : d'or, au chevron de gueules, à la champagne ondée d'azur.

BIHAN DE KERHÉLLON, même province : d'hermines, à une quintefeuille de gueules.

BIHANNIC DE L'ISLE, en Bretagne : d'azur, à deux dauphins affrontés d'or.

BILDSTEIN, en Lorraine : écartelé; au 1 et 4 d'or, à la bande de gueules, chargée de trois alérions d'argent, brisé en barre d'un bourdon d'argent; au 2 et 3 d'or, à la fasce de trois pièces de gueules.

BILIOTTI, famille originaire de Lucques, et fixée de nos jours dans le département de Vaucluse : de gueules, au chef d'argent, chargé d'un renard du champ.

BILISTEIN, en Lorraine : d'argent, au tigre lionné d'azur, tenant entre ses pattes une masse d'or.

BILLARCEY, de la ville de Salins : d'or, à l'épée d'azur, en pal.

BILLARD : de gueules, à trois pals d'or ; à la fasce d'azur, chargée de trois besants du second, brochante sur le tout.

BILLARD, en Franche-Comté : d'or, au sautoir engrelé de gueules, cantonné de quatre têtes d'aigle arrachées de sable.

BILLARD DE CHAMPEAUX, en Normandie : d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois molettes de même.

BILLARD (BONAVENTURE), seigneur de Vougué, maire de la ville de Niort en 1574.

BILLATE, en Guienne : d'azur, au château d'argent, cotoyé de deux tours de même.

BILLAUD : d'or, à trois têtes de lion de sinople.

BILLAUD, en Barrois : d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois fleurs de lys d'or, accompagnée en chef d'une hure de sanglier de sable, arrachée et lampassée de gueules, et en pointe d'un treillis du troisième émail.

BILLEHE, en Hainaut : d'azur, à la fasce d'or, chargée d'une tête de maure de sable, tortillée d'argent, et accompagnée de trois annelets du second.

BILLEHEU, à Paris : de gueules, à un heu, ou petit vaisseau de sable, mâté et cablé d'or, et voilé d'argent ; au chef cousu d'azur, chargé d'une bille du troisième émail.

BILLEHUST, en Normandie, famille originaire de Bretagne : d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois roses de même.

BILLEMONT (JACQUEMART DE), chevalier compris dans un rôle de 1300.

BILLEMONT (OSTREL DE), en Picardie : d'azur, à trois dragons d'or, langués de gueules.

BILLES DE L'ESGUILLON, en Normandie : fascé de vair et de gueules.

BILLETTE : d'or, au chef d'azur, chargé d'un lion léopardé d'argent.

BILLIARD DE CROIX, famille rapportée dans des titres de 1389.

BILLIENS.

BILLIERS : de gueules, au chef cousu d'azur, chargé d'un renard d'or.

BILLIERS (CLAUDE-FRANÇOIS DES), major du régiment de Hainaut en 1766, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

BILLON DE LA MARCHE : d'azur, à trois billons ou écots d'or, posés en bandes l'un sur l'autre.

BILLON DE LA PRUNE : d'argent, à trois écots de sable.

BILLY : de gueules, à deux jumelles d'argent; au chef échiqueté d'argent et d'azur.

BILLY, en Bourgogne : d'argent, à trois merlettes de sable.

BILLY, en Lorraine : d'azur, à trois billettes d'argent.

BILLY, en Picardie : d'azur, au chevron, accompagné en chef de deux étoiles, et en pointe d'une tête de bélier, le tout d'or.

BILLY, en Soissonnais : vairé d'or et d'azur; à deux fasces de gueules brochantes sur le tout.

BILLY COUVILLE : de gueules, à trois fasces d'or; écartelé d'argent, à trois fleurs de lys d'azur.

BILLY (LIGNY DE), en Soissonnais : de gueules, à la fasce d'or; au chef échiqueté d'argent et d'azur de trois tires.

BILLY (PHILIPPE DE) : d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois glands et de trois olives de sinople, un gland et une olive couplés et liés de gueules.

BILON (LE), de St. Contest, en Normandie, famille reconnue noble dans la recherche de 1463.

BILOURDE (GUILLAUME), mentionné dans des titres de 1266.

BILS DE COPPENSDAMME ET DE RONEM, en Cambresis.

BIMART (FRANÇOIS-JACQUES DE), en Languedoc, chevalier de Saint-Louis en 1761.

BIMONT, en Lorraine : d'azur, au griffon d'or, lionné et membré de même, ayant au pied sénestre un flacon d'argent enchaîné du second.

BIMONT (ROBERT ET JEAN DE), écuyers, mentionnés dans des titres de 1454.

BIMOREL (N... DE), président au parlement de Rouen, en 1766.

BINANS, en Bourgogne : d'azur, à la bande dentelée d'or, accompagnée de six croix pommetées de même, mises en orle.

BINANDEVILLE (PIERRE DE), chevalier, mentionné dans des titres de 1269.

BINANS, en Franche-Comté, dont un chevalier de Malte, en 1582.

BINARVILLE (DE ROUILLY DE), en Cambresis : d'argent au lion d'azur.

BINAZAC.

BINCQUETIN DE BEAUPRÉ, famille du Boulonnais, rapportée dans des titres de 1343 à 1446.

BINDRAIS : d'or, au lion de sable.

BINET : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef d'une étoile, et en pointe de deux épis en pals, le tout de même.

BINET, en Normandie : de gueules, à deux barres d'argent, la première surmontée d'une rose d'or, accostée de deux besants de même ; la seconde cotoyée à dextre d'une feuille de chêne d'or, et à sénestre d'une rose de même.

BINET, en Touraine : de gueules, au chef d'or, chargé de trois croix recroisettées au pied fiché d'azur. Devise : *Ille vicit.*

BINET DE BASSEMAISON : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même.

BINNET DE MAIZON, en Champagne : d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux moulinets de même enmanchés d'or, et en pointe d'une épée d'or, posée en pal, la pointe en haut.

BINOLAIS (LA), en Bretagne : d'or, à la fasce ondée de sinople, chargée d'un cygne d'argent, et accompagnée de trois pattes de lion de sable, en pals.

BINOLAYE DU GAST (LA), en Normandie : d'argent, à la fasce ondée d'azur, chargée d'un cygne d'or, et accompagnée de trois pattes de lion de sable.

BINOS, en Guienne : d'or, à deux vaches de sinople ; au chef d'azur, chargé d'une roue de Sainte-Catherine d'argent.

BINOS-GORDAN-D'ARROS : d'or, à la roue de gueules, soutenant un chardon de sinople.

BINOT, en Poitou : d'azur, à la bisse d'argent, languée de gueules, tortillée et posée en pal.

BINOT DE GUILUALA, en Bretagne : d'argent, à trois têtes de loup de sable, lampassées de gueules.

BINTIN DE BASOUGES, en Bretagne : d'or, à la croix engrelée de sable.

BINTINAYS DE LA GRIGNONNAIS, en Bretagne : d'argent, à trois bandes de gueules ; à la fasce de même, brochante sur le tout.

BINVILLE (Lattaignant de), en Picardie : d'azur, à trois coqs d'or.

BIOL, famille rapportée dans des titres de 1676.

BIOLÈS, BIOULÈS et BIOLET, au comtat Vénaissin et en Lorraine. La branche aînée portait : de gueules, au château d'or, donjonné de trois tours de même. Une autre branche, établie au diocèse de Cavaillon, portait : écartelé, au 1 de gueules, au lion d'or couronné de même ; à l'orle de treize besants d'argent ; au 2 d'azur, chargé d'une étoile d'argent et d'une croix renversée d'or en pal, accostée de deux pommes de même, tigées et feuillées de sinople ; à quatre points, deux en chef à côté de l'étoile, et deux en pointe à côté de la croix ; au 3 d'azur, à une étoile d'or, accompagnée d'un orle, de cinq trèfles de même ; au 4 de gueules, au château d'or, donjonné de trois tours de même.

BIOLEY : de gueules, au lion d'or.

BIONAY : de sable, au lion d'or, armé, lampassé et vilené de gueules.

BIONAY (de Monspey de), en Beaujolais : d'argent, à deux chevrons de sable ; au chef d'azur.

BIONCOURT, maison éteinte qui portait : d'argent, à la fasce d'azur.

BIONEAU D'EYRAGUES, en Provence.

BIONNEAU, en Poitou et en Provence : d'azur, à la fasce d'or, chargée de deux croissants de gueules, et accompagnée de trois étoiles du second en chef, et d'un vol d'argent en pointe.

BIORD, en Provence : d'azur, à trois pals d'or ; à la fasce de gueules, chargée de trois molettes d'argent, brochante sur le tout.

BIORDON, au comtat Vénaissin : d'azur, semé d'étoiles d'or.

BIOTIÈRE, en Bourbonnais et en Berry : d'azur, à la rose d'or, feuillée de sinople, accompagnée en pointe d'une croix ancrée d'argent ; au chef de même, chargé d'un lion léopardé du champ, armé et lampassé de gueules. Devise : *Tam fortis, quàm nobilis.*

BIOUL (Renier de), chevalier, seigneur de Sausoy, mentionné dans des titres de 1206.

BIOULE (du Faur de), en Guienne : écartelé ; au 1 et 4 d'azur, à deux fasces d'or, accompagnées de six besants d'argent, trois en chef et trois en pointe ; au 2 et 3 de gueules, au lion couronné d'or ; à l'orle de treize besants d'argent.

BIOUZAT.

BIQUEBOURGE (Raimond de), chevalier de Malte en 1457.

BIRAGUE, en Beauvaisis : d'argent, à trois fasces bretessées et contrebretessées de gueules, chargées chacune de quatre trèfles d'or.

BIRAIT (Henri de), compris dans un rôle de Bourgogne de 1410.

BIRAN (Guillaume-Arnaud de), l'un des chevaliers qui prêtèrent serment de fidélité à Alphonse, comte de Toulouse et de Poitiers, en 1249.

BIRAT, famille rapportée dans des titres de 1614.

BIRE de la SEGERIE, en Bretagne : d'azur, à la branche de grenadier d'or en fasce, chargée de trois grenades de même, grenetées et couronnées de gueules.

BIREVELT (Montenac de) : de gueules, à la bande d'argent.

BIRLAUD de la GASTIÈRE.

BIRON (Gontault de), seigneur de Montferrant et de Montault : écartelé d'or et de gueules. Devises : 1.° *Non differt bella timendo ; 2.° Capit post otia prædam ; 3.° Cunctando restituit rem.*

BIROS (Pierre de), compris dans un rôle de Languedoc de 1339.

BIROSSE de GARDÈS, dont un capitoul de Toulouse en 1767.

BIROUSTE (Dominique), échevin de la ville de Lyon, en 1733 : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois colombes d'argent, becquées et membrées de gueules.

BISACHE (Pignatelli de) : écartelé, au 1 et 4 chevronné d'or et de gueules ; au 2 et 3 d'argent, à deux fasces contrebretessées de gueules ; sur le tout, parti d'azur chargé d'un lion couronné et contourné d'or, et d'or, au lion de sable.

BISAN (Raimond de), chevalier, compris dans un rôle de Languedoc de 1302.

BISANCOURT, famille mentionnée dans des titres de 1272.

BISAYE (Guillaume de la), compris dans un rôle de Bretagne de 1379.

BISCARAS (N... de), capitaine des Gardes françaises en 1640.

BISCHIER (le sire de), présent à la montre des nobles de la province d'Auvergne, tenue en 1350.

BISET : d'azur, au sautoir engrelé d'or, cantonné de quatre bisets de même.

BISLER (GUILLAUME DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1378.

BISOT, originaire de Provence : parti d'argent et d'or; l'argent chargé d'une fasce de gueules, accompagnée en chef d'une fleur de lys d'azur, et en pointe d'un croissant de même; le second chargé de trois bandes de sable.

BISQUERY, au comtat Vénaissin : d'or, à trois jumelles de sable, posées en bandes.

BISSERET, en Berry : d'azur, à la bande engrêlée d'or.

BISSIÈRE.

BISSIPAT, famille mentionnée dans des titres de 1487 à 1538.

BISSON (SIMON DE), capitaine au régiment de Savoie-Carignan, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis en 1778.

BISSOT DE LA SONDIÈRE (DU), en Normandie : d'argent, à trois roses de gueules.

BISSY, (MARCADÉ DE) : de sable, au pélican dans son aire d'or; au chef de même, chargé de trois croix recroisettées au pied fiché d'azur.

BISSY (THIARD DE), en Bourgogne : écartelé; au 1 de gueules, à trois fleurs de lys d'or; au 2 d'or; à la croix de gueules; au franc canton d'argent, chargé d'un lion de sable; au 3 d'azur, à six besants d'argent; au 4 d'argent, à trois chevrons de gueules; sur le tout d'or, à trois écrevisses de gueules.

BISTAN (JEAN), compris dans un rôle de Languedoc de 1233.

BISTRADE (LA) : de sinople, à la rivière d'argent en pointe, entourant un rocher sommé d'un château donjonné de trois pièces de même.

BISTRATE (DE LA), famille rapportée dans des titres de 1682.

BITAUT, en Bretagne : de sable, au chevron d'argent, accompagné en pointe d'une molette de même.

BITAUT, au Maine : d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois têtes d'oiseau de sable.

BITIN (JEAN DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1371.

BIVILLE DE SAINT-LUCIAN, en Normandie : d'argent, à trois escarres de gueules, surmontées de deux couples de chiens de sable.

BIZARDIERE (DAVID DE LA), en Brie : d'azur, à la harpe d'or.

BIZEAU : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un croissant du même.

BIZEMONT, en Picardie : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux croissants d'argent, et en pointe d'une molette du second.

BIZET, en l'Ile de France : d'argent à la tête de maure au naturel, surmontée de trois croissants de gueules.

BIZIEN, en Bretagne : d'azur, à la croix d'argent.

BIZIEN DU LÉZARD, même province : écartelé; au 1 et 4 d'argent, à la fasce de sable, accompagnée en chef d'une étoile de gueules, et en pointe de deux croissants du même; au 2 et 3 écartelé de gueules et de sable, à la croix d'argent sur le tout.

BIZOT DU COUDRAY, en Guienne.

BIZOTON DE SAINT-MARTIN : d'argent, au dragon de sable. Devise : *Cruore Christi corusco.*

BIZOUARD : d'azur, à deux chevrons d'or, accompagnés en pointe d'un lion du même.

BIZY BERTIER, en Nivernais : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois glands du même.

BLACAS D'AUPS, en Provence : d'argent, à la cornette à seize rais de gueules. Devise : *Vaillance.*
La branche de Blacas-Carros, issue de la même maison, et existante de nos jours, porte les mêmes armes.

BLACHAS (JEAN-BAPTISTE DE), lieutenant dans les chevau-légers en 1774.

BLACHE (GAY DE LA), en Languedoc : d'azur, au lion d'or, armé et lampassé de gueules, senestré d'une étoile d'argent; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'argent.

BLACHETS (THEYSSON DES), en Champagne : d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée en pointe d'une tête de lion d'or; au chef cousu de gueules, chargé d'une étoile d'or, accostée de deux écrevisses du second.

BLACHON (CAMON DE), en Béarn : écartelé, au 1er d'argent, à deux loups cerviers de sable; au 2 d'azur, à trois épées d'or posées en pals, la pointe en haut; au

3 d'argent, à un ours de sable appuyé contre un pin de sinople, soutenu d'une terrasse du même; au 4 de sinople, à trois coquillesd'or : sur le tout de gueules, à trois dés d'argent.

BLAGNAC (GUILLAUME DE), capitoul de Toulouse en 1296.

BLAIGNAN.

BLAIGNE (DE THIER DE) : d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois feuilles de houx de sinople.

BLAIGNY (JACQUEMIN DE), écuyer, compris dans un rôle de Bourgogne de 1402.

BLAIN DE MARCEL, en Dauphiné : écartelé, au 1 et 4 de gueules, à trois bandes d'or, celle du milieu chargée de trois molettes de sable; au 2 et 3 d'argent, à la bande de gueules, chargée de trois croissants du champ.

BLAINCOURT (JEAN DE), compris dans un rôle de 1296 : d'argent, à l'écusson de gueules et à l'orle de huit coquilles de sable.

BLAINVILAIN DE LA FERMIERE, à Honfleur, famille rapportée dans des titres de 1648.

BLAINVILLE, en Normandie : d'azur, à la croix d'argent, cantonnée de vingt croisettes recroisettées et fichées d'or, cinq en chaque canton, posées en sautoir.

BLAINVILLE (LENONCOURT DE) : d'or, à la croix engrelée de gueules.

BLAINVILLE (LE MASSON DE) : d'or, au lion de gueules.

BLAINVILLIERS : de gueules, à trois chevrons d'argent; à la bordure engrelée d'azur.

BLAIR, originaire d'Ecosse, dont plusieurs branches établies en France : de sable, à la fasce d'or, accompagnée de trois besants du même; à un écu d'argent brochant sur la fasce, chargé d'un chevron ondé de sable, et accompagné de trois tourteaux du même.

BLAIS, en Normandie : de sinople au chevron d'or, accompagné de trois trefles du même.

BLAIS, en Normandie : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois tiges de chêne, de trois glands du même.

BLAIS : de gueules, à la barre d'argent, chargée à sénestre d'une rose du champ.

BLAIS : de gueules, à trois pals de vair; au chef d'or.

BLAISE DE BRUGNY (DE SAINT), en Champagne : d'azur, à la pointe d'argent.

BLAISEL DE LA NEUVILLE, en Picardie : d'or, à trois bandes d'azur.

BLAISET MOLINET : écartelé; au 1 et 4 d'hermine, à six fusées de gueules, posées en fasce; au 2 et 3 d'azur, semée de fleurs de lys d'or, au lion coupé d'argent et de gueules, brochant sur le tout; et sur le tout des écartelures, de gueules à trois bandes d'argent.

BLAISMONT, en Normandie; famille reconnue noble dans la recherche de 1463.

BLAISY (BAUDOUIN DE), chevalier, compris dans un rôle de Bretagne de 1379.

BLAIT DE VILLENEUVE.

BLAIVES, en Barrois : d'azur, à la fasce d'or, chargée d'une jumelle de gueules, et surmontée de trois étoiles du second.

BLAISY (JOLY DE), en Bourgogne : écartelé, au 1 et 4 d'azur, à un lys au naturel; au chef d'or, chargé d'une croix patée de sable; au 2 et 3 d'azur, au léopard d'or, armé de gueules.

BLAJAN (JEAN DE), major au régiment des Gardes françaises en 1581.

BLAMECOURT, famille mentionnée dans des titres de 1217 à 1304.

BLAMONT ou BLAMMONT : de gueules, à deux bars adossés d'argent.

BLAMONT, en Lorraine : de gueules, au cygne d'argent accompagné de trois roses d'or.

BLAMONT (FRIZON DE), en Champagne : d'azur, au sautoir bretessé d'or.

BLAMPIN: d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois papillons du même.

BLANASC (PIERRE DE), chevalier, compris dans un rôle de Languedoc de 1290.

BLANC (LE) d'azur, à une colombe d'argent, soutenue d'un croissant du même, et tenant dans son bec un rameau d'olivier de sinople; surmontée de trois étoiles rangées en chef d'or.

BLANC (LE) : d'or, à l'aigle de gueules.

BLANC (LE), en Bretagne : de gueules, à trois bandes d'or.

BLANC (LE), en Cambresis : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois quintefeuilles du même; au chef du

second, chargé d'une aigle éployée de sable, membrée et couronnée de gueules.

BLANC (LE), en Champagne : d'or, à l'aigle éployée de sable; coupé d'azur.

BLANC, en Dauphiné : écartelé en sautoir d'argent et d'azur. Devise : *Sine maculâ*.

BLANC (LE), en Languedoc : d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée en chef d'une croisette du même, accostée de deux étoiles d'or, et en pointe d'un cygne au naturel sur une mer du second émail.

BLANC (LE), en Provence : écartelé; au 1 et 4 d'azur, à deux branches de palmier d'or enlacées, soutenant un croissant d'argent, surmonté d'une larme du second; au 2 et 3 de sinople, à la bande d'argent.

BLANC DU BOS, en Auvergne : écartelé, au 1 et 4 de sable, à un écot en fasce d'argent, surmonté d'un cor-de-chasse d'or; au 2 et 3 d'azur, à la tour d'argent.

BLANC DE CARMAGUES (LE), en Dauphiné : d'azur, à la bande ondée d'argent, accompagnée en chef d'un croissant du même, et en pointe d'un besant d'or.

BLANC DE CHATEAUVILLARD (LE) : d'argent, au cerf au naturel, accompagné en pointe d'un croissant de gueules; au chef cousu d'argent, chargé de trois étoiles d'azur.

BLANC DU CLOS CHATELAIN (LE), en Normandie : d'azur, au chevron d'or, accompagnéde trois lionceaux d'argent.

BLANC DE LUVEAUNE (LE), en Provence: d'azur, au demi-vol d'argent.

BLANC DE MALVOISIN (LE), en Normandie : d'azur, à une étoile à huit rais d'or.

BLANC DE MIONS, en Dauphiné : de gueules, au cygne d'argent; au chef écartelé en sautoir d'argent et de gueules, chargé d'un croissant d'or en cœur.

BLANC DE MOLINES (LE), en Languedoc : d'azur, au soleil d'or, cantonné de quatre roses d'argent.

BLANC DU PERCY (LE), en Dauphiné : d'azur, semé de fers de lance d'or. Devise : *L'honneur guide mes pas.*

BLANC DE PRUNIER (LE), au Maine : d'or, semé de fleurs de lys et de tours d'azur. Devise : *Sustentant lilia turres.*

BLANC DU ROULLET DE LA CROISETTE (LE),

en Normandie : d'azur, à trois licornes saillantes d'argent.

BLANC DE LA VALLIERE (LE), en Touraine : coupé de gueules et d'or, au lion léopardé et couronné, coupé d'argent sur gueules, et de sable sur or.

BLANCAFORT : de gueules, à trois lions d'or.

BLANCARD D'ALINCOURT, famille rapportée dans des titres de 1544.

BLANCARD NÉAULES, en Provence, famille éteinte qui portait : d'or, au lion coupé de gueules et d'argent, ayant la pate dextre de devant d'argent, et la sénestre de derrière de gueules.

BLANCBANTON DE GREGE ET DE PELLETOT, en Normandie : de gueules, au bâton noueux d'argent en pal, accompagné de quatre fleurs de lys d'or.

BLANCBUISSON (HUDEBERT DE), en Normandie : de sable, à l'anille d'argent.

BLANCHARD, en Lorraine : d'or, à la croix ancrée et alésée de gueules, cantonnée de quatre molettes d'éperon de sable.

BLANCHARD, à Paris : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de deux étoiles d'argent ; et en pointe, d'un monde du second émail, cerclé et croisé d'argent.

BLANCHARD DU BOIS, en Normandie : d'or, à la bande d'azur, cotoyée de cinq merlettes de sable, deux en chef et trois en pointe.

BLANCHARD DU BOIS DE LA MUSSE, en Bretagne : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois besants du même.

BLANCHARD DE LA BUCHARAYE, en Bretagne : d'argent, à trois croissants d'azur.

BLANCHARD DE LA POTERIE, en Normandie : d'azur, au chevron d'or, surmonté d'une croisette, et accompagné en pointe de trois molettes d'éperon, le tout du même.

BLANCHARD DE SERIES, en Languedoc : d'or, à la fasce de gueules, accompagnée de trois couronnes, d'azur en chef, et d'un lion du second émail en pointe.

BLANCHARDAYE, en Bretagne : de gueules, à la fleur de lys d'argent.

BLANCHARDIE (BAILHOT DE LA).

BLANCHARDIN (FRANÇOIS), compris dans un rôle de Bretagne de 1488.

BLANCHE, en Barrois : d'hermine, à trois fasces ondées de gueules ; à la bordure du même.

BLANCHE DE BELLON, en Normandie : d'azur, à trois têtes de lion arrachées d'argent, lampassées de gueules.

BLANCHEBARBE DE GRANDBOURG : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, et en pointe d'un lion, le tout du même.

BLANCHECOURT BOUGIERES : parti au 1 d'argent, à l'aigle éployée de gueules ; écartelé, gironné d'azur et d'or, à un écusson d'argent en cœur ; au 2 d'argent, au lion de sable, armé et lampasssé de gueules, au chef du même, chargé de trois trèfles d'or.

BLANCHEFORT DE BEAUREGARD (DE), en Auvergne : d'or, à six cotices de gueules.

BLANCHEFORT, en Limosin : d'or, à deux lions léopardés de gueules ; *aliàs*, de gueules, à deux léopards d'or.

BLANCHEGARDE (ARNULPHE DE), compris dans un rôle de Languedoc de 1173.

BLANCHELAINE, en Dauphiné : écartelé, au 1 et 4 d'or, à la bande crénelée et bastillée de sable ; au 2 et 3 de gueules, au lion d'or ; sur le tout d'azur, à la fleur de lys d'or.

BLANCHELAINE, en Lorraine : d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux roses du même, et en pointe d'une tête de lion arrachée d'or.

BLANCHELANDE, en Bretagne. Voyez BUDES.

BLANCHERON, famille rapportée dans des titres de 1384.

BLANCHET, en Bourgogne : de sable, à trois cygnes d'argent.

BLANCHET DE FOUGERAYS, en Bretagne : d'argent, à trois fusées de gueules accolées en fasce, et abaissées sous une jumelle de sable.

BLANCHET DE LOSTANGES, en Limosin : de sable, au lion d'or.

BLANCHET DE PRAVIEUX, en Lyonnais : d'azur, à la bande d'or, accostée de deux plantes de lys fleuries, tigées et feuillées d'argent.

BLANCHET DE SORMONT, en Picardie : de gueules, à la croix de Malte d'argent, cantonnée de quatre étoiles d'or.

BLANCHETON DE ROCHEPOT, en Bourgogne.

BLANCHI (Azemar), capitoul de Toulouse, en 1392.

BLANCHIES (Antoine et Jacques de), seigneurs de Chavragnac, en Auvergne, mentionnés dans des titres de 1543.

BLANCHISSE de BEAUVEZEIS.

BLANCHOD, en Bourgogne : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois choux pommés du même.

BLANCONNYER, famille noble de Bretagne.

BLANCVIN de la TOUCHE, au comtat Vénaissin.

BLANDANS (Hugues de), écuyer, compris dans un rôle de Bourgogne de 1414.

BLANDE (Perrot de), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1380.

BLANDIN de BEINE, en Picardie : d'azur, à deux épées d'argent garnies d'or, passées en sautoir, les pointes en bas ; *aliàs* d'azur, à trois chevrons d'hermine.

BLANDINIERES (Durand), capitoul de Toulouse en 1575.

BLANDRAT, originaire d'Italie : de gueules, au Saint-Georges armé et à cheval d'argent, soutenu d'une terrasse de sable.

BLANES, dont une branche, établie en Roussillon : de gueules, à la croix d'argent.

BLANETTE : d'or, au sautoir d'azur.

BLANGI (l'Abbaye de), en Artois, portait : d'azur, à trois fleurs de lys d'or.

BLANGY (Poulain de), chevalier, compris dans un rôle de Languedoc de 1364.

BLANHAC (Jacques de), capitoul de Toulouse en 1379.

BLANION (Jean de), chevalier, compris dans un rôle de Bourgogne de 1272.

BLANLUZ, en Dauphiné : d'azur, au chevron éclaté d'or, accompagné de trois étoiles d'argent.

BLANON (de Servaude de), en Bretagne : de sable, à quatre fusées d'or, mises en fasce.

BLANOSE (Jean de), chevalier, compris dans un rôle de Bourgogne de 1272.

BLANOT : d'azur au croissant d'argent, soutenant une tige de trois épis de blé d'or. Devise : *Tandem flavescent.*

BLANOUS (Pierre de), compris dans un rôle de Bourgogne de 1306.

BLANQUART (Roland), écuyer, compris dans un rôle de Bourgogne de 1405.

BLANQUE (DE LA), en Normandie; famille reconnue noble dans la recherche de 1463.

BLANQUEFORT (DE DONISSAN DE), en Guienne : écartelé, au 1 et 4 d'argent, à la bande d'azur; au 2 et 3 de gueules, au lion d'or.

BLANQUELEU (DE FONTAINES DE), en Normandie : d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois mouchetures du même.

BLANQUET AMAUZÉ DE ROUVILLE : d'argent, à la bande de gueules, chargée de trois roses du champ, et accompagnée de deux croissants du second, celui du chef versé.

BLANQUI (DE LOPIS DE), en Provence : de gueules, au château de deux tours crénelées d'argent, au loup passant de sable, appuyée au pied du château.

BLANSAC (ROSTAING DE), compris dans un rôle de Languedoc de 1298.

BLANVILLAIN DE LA GUERINNIERE, en Normandie : d'azur, au chevron d'argent, surmonté d'un croissant, et accompagné de trois dards, le tout du même.

BLANVILLE, en Dauphiné : écartelé en sautoir d'argent et d'azur.

BLANZAC (DE), en Auvergne; famille rapportée dans un rôle de 1543.

BLAQUIERE (STÉPHANO DE), compris dans un rôle de Languedoc de 1171.

BLARER DE WARTENSÉE : d'argent, au coq contourné de gueules.

BLARGIES, en Beauvoisis; famille rapportée dans des titres de 1164 à 1454.

BLARGNIES, en Cambresis : bandé d'argent et de gueules; le gueules chargé de trois coquilles d'or.

BLARGY (PIERRE DE), écuyer, sieur d'Auchy en Bray, mentionné dans des titres de 1547.

BLARRY : d'hermine, à l'aigle de gueules, becquée et membrée d'azur.

BLARU (GUILLET DE) : écartelé, au 1 et 4 d'azur, à trois têtes de léopard d'argent; au 2 et 3 de gueules, au pal d'argent, chargé en cœur d'un annelet de gueules.

BLARU (TILLY DE), en l'Ile de France : d'or, à la fleur de lys de gueules.

BLARUS (LANCY DE), en Picardie : d'or, à l'aigle de sable, becquée, languée et membrée de gueules, char-

gée sur l'estomac d'un écusson d'azur, à trois lances d'or, rangées en pals.

BLASERE d'IDEVALLE.

BLASIN, en Languedoc : écartelé; au 1 et 4 de pourpre, à une bordure d'or; à la bande d'azur, aussi bordée d'or, brochante sur le tout; au 2 et 3 losangé d'or et de pourpre.

BLASON (Thibaut de), compris dans un rôle de 1253.

BLASY, dont un conseiller du roi en la cour des aides de Montauban.

BLAU de MONTGRANAT, en Auvergne : d'azur, à l bande d'argent, chargée de trois étoiles du champ.

BLAUF (Antoine), échevin de la ville de Lyon, en 1634 : d'azur, au chien d'argent; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

BLAUZAC, en Languedoc : de gueules, au chef d'or.

BLAVETTE.

BLAY (Robert de), capitoul de Toulouse en 1459.

BLAYE, ville de Guienne : d'azur, à deux tours jointes par un entremur d'argent, maçonnées de sable; au milieu de l'entremur une porte de gueules bordée d'or, et couverte par le haut d'une herse de sable, le tout entouré d'une mer d'argent, et surmonté d'une fleur de lys d'or.

BLAZIN (Pierre Vital), capitoul de Toulouse en 1284.

BLÉ d'UXELLES (du), en Bourgogne : de gueules, à trois chevrons d'or.

BLEAUGIES (de), en Cambresis.

BLECELIN (Geoffroy de), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne, de 1383.

BLECHERIE (Étienne), confirmé en sa noblesse en 1403.

BLÉCOURT : de gueules, à trois aigles d'or, membrées d'azur.

BLÉCOURT, en Cambresis : d'or, à trois lions de sable.

BLÉCOURT de BÉTHENCOURT, en Picardie : de gueules, au lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or.

BLECQUEMALLE : d'hermine, au chef de gueules, chargé de trois coquilles d'or.

BLÉGIERS, au comtat Venaissin : d'azur, au bélier passant d'argent, onglé et accorné d'or, surmonté d'une étoile du même.

BLÉHÉBEN, en Bretagne : d'or, à la croix de gueules, cantonnée de quatre molettes d'éperon de sable.
BLEHIO (LOUIS DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1453.
BLEIGNAC (GAUREAUL DE) : écartelé, au 1 contr'écartelé d'azur, à la croix dentelée d'or, et de sable à trois chevrons d'argent; au 2 fascé d'or et de sable; au 3 d'azur, à une montagne alésée d'argent; au 4 de gueules, à une hure de sanglier cousue de sable, défendue d'argent, couronnée d'une couronne fleurdelysée d'or, et accompagnée de trois roses du même : sur le tout d'azur, à une colombe d'argent, tenant en son bec un rameau d'olivier d'or.
BLEIN DE PONET-BARRY : parti au 1 d'argent, à la bande de gueules, chargée de trois croissants du champ; au 2 de gueules, à trois bandes d'argent, celle du milieu chargée de trois molettes d'éperon de sable.
BLEIZ, famille noble de Bretagne.
BLEMONT (DE), en Cambresis.
BLÊMUS, en Beauvoisis : d'argent, à la croix de sable.
BLÊNAC (DE LA ROCHE-COURBON-), en Saintonge : d'azur, à trois fermaux d'or en pals.
BLENDE, famille mentionnée dans des titres de 1684.
BLENEAU (PHILIPPE DE), conseiller au parlement de Cambrai en 1310.
BLENOUVEAU (HARDY DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1488.
BLÉRAIS : d'argent, à trois molettes d'éperon de sable, celle de la pointe soutenant une épée d'argent en pal, la garde en haut.
BLÉRANCOURT (DE), dont un lieutenant-général de cavalerie en 1610.
BLÉRÉ, en Touraine : d'argent, à trois merlettes de sable.
BLEREAU : d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois tourteaux du même, chargés chacun d'une étoile à six rais d'or.
BLÉRIE (SCÉPEAUX DE LA), en Anjou : vairé d'argent et de gueules.
BLERNAIS (DE FRANCE DE), en Bretagne : d'argent, à trois fleurs de lys de gueules.
BLERQUI, en Beauvoisis : de sable, au lion d'or.

BLESSEL (Antoine du), écuyer, compris dans des titres de 1550.

BLESY : d'or, à la fasce de sable, accompagnée de six coquilles du même.

BLESY, en Bourgogne : d'or, à la bande d'azur, accostée de dix coquilles du même.

BLESSEBOIS (Joachim-Joseph-Constant de), écuyer, présent à l'assemblée de la noblesse du bailliage d'Orléans, convoquée au mois de mars 1789.

BLESVERZAUD (Jehan de), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1437.

BLET (Quintin de), en Bretagne : d'argent, au lion morné de sable, accompagné de trois molettes d'éperon du même.

BLET (Saint-Quintin de), en Berry : d'or, à la fleur de lys de gueules.

BLETANS, en Touraine : coupé d'argent et d'azur; au chevron d'or sur le tout.

BLETRANS ou BLETTERANS de PIERRECLOUX : de gueules, à l'arbre d'or; écartelé de gueules, à trois molettes d'éperon d'or.

BLEUGEMALLE : de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois coquilles d'argent.

BLEUQUEMALLE : d'hermine, au chef de gueules, chargé de trois coquilles d'or.

BLEVIN de PENHOET, en Bretagne : d'azur, à trois croissants d'or.

BLEZVENSON (Jehan de), sieur de Kerjan, compris dans un rôle de Bretagne de 1554.

BLEZY de CONCHE : fascé nébulé d'argent et de gueules de huit pièces.

BLICH de la DEYTHE, en Auvergne : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles du même.

BLICQ (Antoine de), aide-major au régiment d'Artois, infanterie, en 1757.

BLICTERSVIK, baron de Moncley, au comté de Bourgogne : d'or, à l'émanche de trois pièces de gueules.

BLIER, famille rapportée dans des titres de 1618.

BLIGNAC d'ECOYEUX, au comtat Venaissin.

BLIGNY (le Camus de) : de gueules, au pélican d'argent, sapiété du champ dans son aire; au chef cousu d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or.

BLIGNY-CRESSY : palé d'or et de gueules; au chef d'azur.

BLIMONT-SUPPLICOURT (Saint), en Picardie : d'or, au sautoir dentelé de sable.

BLIN de BOURDON, en Picardie : d'argent, à trois merlettes de gueules; coupé de sable, à trois trèfles d'argent.

BLINAIS (de la), en Bretagne : d'argent, à trois rencontres de bélier de sable.

BLINIÈRES (Jean-Etienne de), capitoul de Toulouse en 1503.

BLISSON, famille rapportée dans des titres de 1558.

BLISTAIN de BELMONT : d'argent, au tigre lionné d'azur, tenant en ses pates une masse d'or.

BLOCARD de ROCHEGUDE, au comtat Venaissin.

BLOCE (Ernaud de), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1371.

BLOCERAIE (Gillet de la), compris dans un rôle de Bretagne de 1380.

BLOCEVILLE : de gueules, à la bande d'argent.

BLOCHE (Jean de), chevalier, seigneur de Torcy, mentionné dans des titres de 1556.

BLOCLE, famille rapportée dans des titres de 1674.

BLOCQ : de gueules, à trois carpes l'une sur l'autre, d'argent.

BLOCQUEL. Voyez Bloquel.

BLOIS, ville de France : d'or, au porc-épic contourné de sable, oreillé de gueules, soutenu d'un écusson d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or.

BLOIS (de) : d'azur, à trois trèfles d'or.

BLOIS (le), en Berry : d'azur, au lion d'or, lampassé de gueules.

BLOIS de la COUR, en Champagne : d'argent, à deux fasces de gueules, chargées chacune de trois annelets d'or.

BLOIS-TRESLON : de gueules, à trois pals de vaire; au chef d'or.

BLOISSE.

BLOMME de CAMPAIGNE.

BLON (le) : d'azur, à la sirène d'argent sur une mer du même, couronnée d'or, peautrée et lorrée de gueules.

BLOND de la BORDE (le), en Bourgogne : d'argent, à trois portaux de gueules.

BLOND DE GOUSSEAUVILLE, en Normandie : d'argent, à deux chevrons de gueules, accompagnés de trois aiglettes de sable.

BLONDÉ (François), maire de la ville de Poitiers en 1730 : d'argent, à une palme de sinople en pal, accompagnée de deux étoiles de gueules.

BLONDEAU : d'or, au chevron d'azur, chargé d'un croissant d'argent, et accompagné de trois œillets de gueules, feuillés et tigés de sinople.

BLONDEAU, en Champagne : de sable, à trois besants d'argent.

BLONDEL : d'azur, à l'aigle d'or.

BLONDEL : d'or, au chevron d'azur, chargé à la cime d'un croissant d'argent, et accompagné de trois œillets de gueules, tigés et feuillés de sinople.

BLONDEL : de sable, à l'aigle d'or, becquée, languée et membrée de gueules.

BLONDEL, en Artois : de sable, à la bande d'or; *aliàs,* d'or, à la bande de sable.

BLONDEL, en Cambresis : d'azur, à la fasce d'argent.

BLONDEL, en Champagne : d'argent, à la bande de gueules, chargée de cinq croissants du champ, et accompagnée de deux lions naissants de sable.

BLONDEL, en Dauphiné : de sinople, à l'épée d'argent en pal, cotoyée de deux croissants du même, et surmontée de trois étoiles mal-ordonnées d'or.

BLONDEL D'AZINCOURT : d'azur, à trois épis d'or, tigés et feuillés de sinople, mouvants d'un croissant d'argent.

BLONDEL DES CROISETTES ET DE GAILLARDON, en Picardie.

BLONDEL DE JOIGNY DE BELLEBRUNE, en Flandres, en Guienne et au Vexin français : de gueules, à l'aigle d'argent, becquée et membrée d'or.

BLONDEL DE MARTINVAST, en Normandie : d'argent, à la fasce d'azur, chargée d'un cœur d'or, accosté d'un fermail et d'un croissant du même, et accompagnée de neuf mouchetures de sable, quatre en chef et cinq en pointe; celle du milieu inférieure.

BLONDEL DE SAINT-FROMOND, en Normandie : de gueules, au sautoir d'argent, chargé de cinq mouchetures de sable.

BLONDEL DE SAINT-MAMNEU, en la même province : d'azur, semé de trèfles d'or ; au lion issant du même, brochant.

BLONDEL DE TILLY ET DE RYE, en Normandie : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de deux glands versés en chef, et en pointe d'une moucheture soutenue d'un croissant ; le tout du même.

BLONDELOT, en Lorraine : de gueules, au chevron d'hermine ; au chef d'or, chargé de trois merlettes de sable.

BLONDY DE BOURSEVILLE, en Picardie : d'azur, au lion d'or, armé et lampassé de gueules, passant sur un tronc d'argent, posé en bande.

BLONNAI : de sable, semé de croisettes recroisettées d'argent ; au lion d'or, brochant sur le tout.

BLONSARS DE KERSABIEC (LE), en Bretagne : d'argent, à la fasce échiquetée d'or et de sable de trois tires, chargée en cœur d'un besant du champ.

BLONZAC (LOUIS-DURAND), secrétaire du roi en 1733.

BLOQUEAUX DE L'ESTRE, en Brie : de sable, à la fasce d'argent, surmontée d'un croissant du même.

BLOQUEL DE CROIX, en Artois et en Cambresis : d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois merlettes de sable.

BLOQUENAY : gironné d'or et d'azur de douze pièces ; à l'écusson d'argent en cœur, chargé d'un lion de gueules.

BLORDEAU, famille rapportée dans des titres de 1478.

BLOSSAC : de vair, à la fasce de gueules.

BLOSSET DU PLESSIS-PASTÉ ET DE TORCY, en Normandie : palé d'or et d'azur ; au chef de gueules, chargé d'une vivre d'argent.

BLOSSET DE SAINT-PIERRE, en Auvergne, famille rapportée dans un rôle de 1477.

BLOT : d'azur, au lion d'or.

BLOT, en Bourbonnais et en Auvergne : écartelé, au 1 et 4 de sable, au lion d'or, à la bordure engrêlée d'argent ; au 2 et 3 d'argent, à trois bandes de gueules.

BLOT-CHAUVIGNY : d'argent, à cinq losanges de gueules mises en fasce ; au lambel de quatre pendants de sable.

BLOT DE GILBERTÉ : d'azur, à la fasce d'argent.

BLOTERYE (MICHEL-COUPART DE LA), secrétaire du roi en 1728.

BLOTTEAU DE ROUSSEL, en Normandie : de sable, au

chevron d'or, chargé de trois roses de gueules, et surmonté d'une jumelle du second émail.

BLOTTEFIÈRE, en Picardie : écartelé, au 1 et 4 d'or, à trois chevrons de sable ; au 2 et 3 d'argent, à six fusées de sable, posées en bande.

BLOTTERIE (N... DE LA), appelé à l'assemblée de la noblesse du bailliage de Châlons-sur-Marne, du 13 mars 1789.

BLOU-LAVAL, en Languedoc : d'argent, au cyprès de sinople.

BLOU DE SERRECOURT, même province : parti, au 1 de gueules, à trois bandes d'or ; au 2 d'azur, à sept roses d'or en pal.

BLOUET DE CAMILLY, en Normandie : d'azur, au lion d'or, armé et lampassé de gueules ; au chef cousu du même, chargé d'un cœur du second, accosté de deux croissants d'argent.

BLOUIN (RENÉ-MICHEL), échevin de Paris en 1768 : d'azur, au lion d'or, appuyant ses deux pates sur une colonne d'argent.

BLOUIN DE MARSAY (RAOUL), maire de la ville de Niort en 1661.

BLOURS : d'azur, à trois pals d'argent ; à la fasce de sinople, chargée de trois étoiles d'or, brochante sur le tout.

BLOX (N... DE), aide-major de la citadelle de Fort-Louis en 1736.

BLOY DE LA PORNERIE (LE), en Berry : d'azur, au lion d'or, lampassé de gueules.

BLOZAC (RENÉ DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1379.

BLUMEREY (DE LA NOUE DE), en Champagne : losangé d'argent et d'azur.

BLUNDEUIL : d'azur, à trois gerbes d'or.

BLUQUESSART (GUILLAUME DE), compris dans l'arrière-ban de la noblesse, convoqué en 1470.

BOAIS DE MESNEUF : d'or, à trois pommes de pin de sinople.

BOBÉES, en Languedoc.

BOBENART (PERRINET DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1392.

BOBERIL, en Bretagne : d'argent, à trois ancolies d'azur, les tiges en haut.

BOBIGNY (MAZADE DE) : d'azur au chevron d'or, accom-

pagné en pointe d'un lion du même, armé et lampassé de gueules; au chef cousu de gueules, chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles du second.

BOBIGNY (VALLES DE) : d'azur, au chêne d'or, au cerf, en repos du même, gissant au pied de l'arbre; au chef du second, chargé de trois roses de gueules, tigées et feuillées de sinople.

BOBILLE (JACQUES), sieur de Campostal, compris dans un rôle de Bretagne de 1591.

BOBON : coupé d'argent et de gueules, a deux têtes de bœuf de l'un en l'autre.

BOCAIRAN (DRAGONNET, baron de), compris dans un rôle de Languedoc de 1209.

BOCANCÉ (THOREL-DE), en l'Ile de France : d'azur, au taureau d'or, issant du flanc dextre de l'écu, et affrontant un lion du même, tous deux sur une terrasse de sinople; au chef cousu de gueules, chargé de trois molettes d'éperon du second émail.

BOCART, en Cambresis : d'hermine, au croissant de sinople.

BOCART DE CUGNAC : gironné d'argent et de gueules.

BOCAUD (RAOUL DE), procureur-général en la cour des aides de Montpellier en 1477.

BOCCARD, famille originaire de Suisse : écartelé, au 1 et 4 d'azur, à trois losanges d'or; au 2 et 3 de sable, au lion d'or, armé et lampassé de gueules.

BOCDINON (HENRI DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1499.

BOCENIC (DU), en Bretagne : d'argent, à trois croissants de gueules, accompagnés de sept étoiles du même, trois, deux et deux.

BOCENIS DE SAINT-BRIENNE, famille rapportée dans des titres de 1609.

BOCER (ALAIN LE), compris dans un rôle de Bretagne de 1420.

BOCHAILLE (BARTHELEMI DE), comte de Lyon en 1362.

BLOCHARD (GUILLAUME), chevalier, compris dans un rôle d'Auvergne de 1332.

BOCHART DE CHAMPIGNY, en Bourgogne : d'azur, au croissant d'or, abaissé sous une étoile du même.

BOCHE, en Provence : de gueules à trois voiles enflées d'argent. Devise : *A mas fortunas mas velas.*

BOCHE DE VERS, au comtat Venaissin.

BOCHEAUX (JEHAN DES), compris dans un rôle de Bretagne de 1379.

BOCHEN (JEAN DE), compris dans un rôle de l'arrière-ban de la noblesse, convoqué en 1470.

BOCHER (PIERRE), chevalier, compris dans un rôle de Bretagne de 1312.

BOCHEROLLES (SÉBASTIEN DE), mentionné dans un titre de 1567.

BOCHES : de gueules, à la bande componée d'or et d'azur.

BOCHET (GEOFFROY DU), chevalier, compris dans un rôle de Bourgogne de 1364.

BOCHETEL DE SACY, famille rapportée dans des titres de 1444.

BOCHIC, famille noble de Bretagne.

BOCHON DE LA ROCHE, famille rapportée dans des titres de 1619.

BOCHU (MATHIEU LE), compris dans un rôle de Bretagne de 1351.

BOCK, famille originaire de Franconie dont plusieurs branches établies en France : de gueules, au bouc saillant d'argent, onglé de sable.

BOCKENHEIMER, en Lorraine : d'argent à deux chevrons d'azur, accompagnés de trois quintefeuilles de gueules, pointées d'or.

BOCMUR DU RESTAUD, en Bretagne : d'argent à sept macles de gueules, trois, une et trois.

BOCON DE LA MERLIERE (LAURENT), capitaine au régiment de Royal-Navarre en 1781.

BOCQUENSEY DU CHESNEY, ET DE VERMANDIÈRE, en Normandie : d'argent, au tronc d'arbre arraché de sinople, soutenant deux colombes l'une sur l'autre de gueules.

BOCQUET DU CHESNOY (DU) : d'azur, à la bande d'or, chargée d'un lion de gueules, et accompagnée au canton senestre d'une fleur de lys d'or, et en pointe d'un dauphin d'argent.

BOCQUET (SIMON), échevin de Paris, en 1570 : d'argent, au bosquet de sinople ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

BOCQUET DE COURBOUZON, en Bourgogne : d'or,

au sautoir d'azur, chargé d'une coquille du champ. Devise : *Præmium virtutis, honor.*

BOCQUET DE VILLIERS (DU), en Normandie : d'argent, à la fasce de gueules, chargée d'une molette d'éperon d'or, accostée de deux croissants du même, et accompagnée de trois croisettes de sable.

BOCSOZEL DE MONTGONTIER, en Dauphiné : d'or, au chef échiqueté d'argent et d'azur de deux tires. Devise : *Quoi qu'il en advienne.*

BOCTEY DE LA HOUSSAYE, ET DE GLATIGNY (DE), en Normandie : d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois grives de gueules.

BOD DE KERANFARO (DU), en Bretagne : d'argent, à la fasce de gueules.

BOD DE KERBOD, en la même province : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois quintefeuilles d'argent.

BOD DE POULHERIGUIN (DU), en Bretagne : d'argent, à deux haches d'armes, ou consulaires de gueules, adossées et posées en pals.

BODAN (GUILLAUME DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1375.

BODART, en Picardie : d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois mouches d'or.

BODART (JEAN), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1371.

BODEAN, en Bretagne : d'argent, à l'aigle de sable surmontée de deux merlettes du même.

BODECK : écartelé au 1 et 4 d'argent, au lion contourné de sable, la queue terminée en croissant; au 2 et 3 d'azur, à la croix écartelée d'argent et de gueules.

BODEGAT, en Bretagne : de gueules, à trois besants d'hermine.

BODENAN, en Bretagne : d'argent, à l'ormeau de sinople.

BODENET (JEAN GUILLAUME DE), capitaine au régiment de Beaujolais, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis en 1781.

BODERU DE KERDREHO, en Bretagne : d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois billettes du même.

BODET DE NOYELLE : de gueules, à trois jumelles d'argent; au lambel d'azur.

BODETI (FABIEN), capitoul de Toulouse en 1515.

BODIC, famille noble et ancienne de Bretagne.

BODIGUEN (Jean de), compris dans un rôle de Bretagne de 1371.
BODILE : d'or à l'hydre de sable.
BODIN : de gueules, à deux fasces d'hermine.
BODIN, en Blaisois, d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roses du même; au chef d'argent, chargé de trois merlettes du champ.
BODIN (Jean), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1371.
BODINAT de la MOTTE, présent à l'assemblée de la noblesse du Bourbonnais en 1789.
BODINIÈRE (Guillaume de la), compris dans un rôle de Bretagne de 1498.
BODINS de FRENAY, en Normandie : d'azur, au levrier rampant d'argent, colleté de gueules et bouclé d'or.
BODISTER, en Bretagne : d'argent à trois jumelles de gueules.
BODON, l'un des gentilshommes de la province de Languedoc qui furent requis pour la guerre de Flandres, en 1304.
BODONCOURT (Amé de), écuyer, compris dans un rôle de Bourgogne de 1405.
BODRAMIÈRE, en Bretagne : d'azur, au lion d'argent armé et lampassé d'or.
BODRICOURT : d'argent, au lion d'azur.
BODRIEC, en Bretagne : de gueules, au chef d'argent.
BODRIER de la MARCHE, en Bretagne : d'argent, au chef de gueules.
BODRIMONT (Guillaume et Olivier de), écuyers, compris dans un rôle de Bretagne de 1356.
BODRUAL (Jean de) compris dans un rôle de Bretagne de 1518.
BOE (de le), en Cambresis; ancien : d'or au chef de gueules; moderne : d'or, à trois maillets de gueules; au chef du même.
BOEFFART : d'argent, à la fasce d'azur.
BOEK d'OLGRANCHE, à Thionville.
BOEGE : d'or, écartelé d'azur.
BOEIL (le comte de), colonel de Languedoc, infanterie, en 1755.
BOELE, à Gand : de gueules à trois maillets d'or; au chef du même.

BOELHARD, en Bourgogne : d'or, au rai d'escarboucle fleurdelysé de sable.
BOERI du MAS.
BOESSAY (Guillaume de), appelé à l'arrière-ban de la noblesse convoqué en 1470.
BOESSELIÈRE (de la), famille rapportée dans des titres de 1558.
BOESSIER (Guillaume), conseiller d'état, et maître-d'hôtel ordinaire du roi en 1670.
BOESSIÈRE, en Bretagne : d'or, à trois trèfles de gueules.
BOESSIÈRE, même province : bandé d'hermine et de gueules.
BOESSIÈRE (la) en Bretagne : de gueules, à trois bandes d'or.
BOESSIÈRE, même province : d'argent, à deux fasces nouées de gueules.
BOESSIÈRE, autre famille de Bretagne : d'argent, à six annelets d'azur.
BOESSIÈRE ou BOEXIÈRE, en Bretagne : d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois têtes de léopard d'or.
BOESSIÈRE, en Garlan : d'azur, au léopard d'or, accompagné de trois quintefeuilles du même.
BOESSIÈRE-CLEUZ, en Bretagne : parti denché d'or et de gueules.
BOESSIÈRE de KERAZROUANT, en Bretagne : de sable au sautoir d'or.
BOESSIÈRE de KEROUCHANT, en Bretagne : écartelé au 1 et 4 de gueules, à sept annelets d'or, trois, trois et un ; au 2 et 3 de gueules, à la fasce d'or, accompagnée de six macles du même.
BOESSIÈRE de POUTANCASTEL, même province : d'argent, au bouis de sinople accosté sénestré d'un poisson de gueules.
BOESSIÈRE-PERRIEN, en Bretagne : d'argent, à cinq fusées de gueules, posées en bande.
BOEUF (le) : d'argent, à trois arbres terrassés de sinople, celui du milieu accosté de deux flammes de gueules, issantes de la terrasse ; au chef d'azur, chargé d'un croissant d'or, accosté de deux étoiles du même.
BOEUF (le), en Bretagne : de sable, semé de molettes d'éperon d'or ; au rencontre de bœuf du même, brochant.

BOEUF (LE), en Provence : d'argent, au bœuf de sable ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

BOEUF DE MILLETTE (LE), en Lorraine : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux molettes d'éperon d'argent, et en pointe d'une aigle éployée du même.

BOEUFS (DES), même province : d'azur, à trois bœufs d'or, colletés chacun d'un chapeau de sinople.

BOFFAT (PIERRE), capitoul de Toulouse, en 1469.

BOFFIN, en Dauphiné : d'or, au bœuf passant de gueules; au chef d'azur, chargé de trois croisettes de calvaire d'or. Devise : *Deo, regi, patriæ, pietas et fides.*

BOFFINI, même province : d'hermine, au bœuf de gueules, accorné d'or.

BOFFLE DE NEUFVILLETTE, en Picardie : d'argent, à deux bandes de sable.

BOFFLES : de sinople, à deux bandes d'or.

BOGAERT : de gueules, à trois fleurs de lys au pied nourri d'or.

BOGAR (PIERRE DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1437.

BOGAT, en Bretagne : d'azur, à trois croissants d'argent.

BOGELOT, en Lorraine : de gueules, à deux branches de laurier d'argent en sautoir ; au chef cousu d'azur, chargé de deux étoiles d'or, couronnées du même.

BOGIER (GUILLAUME DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1485.

BOGUAHOT (PHILIPPOT DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1351.

BOGUE (JEAN), écuyer, seigneur de Monsoutin, lieutenant des gardes du corps du roi en 1611.

BOGUENET (PIERRE DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1422.

BOGUET (HENRI), conseiller au parlement de Bourgogne, en 1618.

BOHAL (JEAN DE) compris dans un rôle de Bretagne de 1475.

BOHAN, en Picardie et en Champagne : de sable, à la bande d'or, accostée de deux cotices du même.

BOHIC (YVON), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1477.

BOHYER DE KERBOHYER, en Bretagne : d'or, au lion d'azur.

BOIAN (Guillaume de), compris dans un rôle de Languedoc de 1194.

BOICTEL d'URELY, en Picardie : d'argent, à trois losanges de gueules, mises en bande.

BOIDE, en Languedoc : coupé d'or et d'azur.

BOIGNEBOURG : écartelé d'argent et de sable.

BOILEAU, en Lorraine : de gueules à cinq besants d'argent, accompagnés en chef d'un lambel, et en pointe d'une étoile du même.

BOILEAU de CASTELNAU, en Languedoc : d'azur, au château de trois tours d'or, maçonné de sable ; au croissant du second en pointe, soutenant un pélican du même. Devise : *De tout mon cœur.*

BOILEY, en Lorraine : d'argent, à une étoile à huit rais de pourpre.

BOILLE (Étienne de la), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1370.

BOILLON, famille rapportée dans des titres de 1441.

BOIN de la GLUTINIERE, famille rapportée dans des titres de 1559.

BOINAC, famille rapportée dans des titres de 1654.

BOINADE la FAURIE (Jean), chevalier de Malte, en 1589.

BOINDRE (le), en l'Ile de France : d'argent, au sanglier de sable, accompagné de trois étoiles d'azur ; au chef de gueules, chargé d'une croix du champ.

BOINDRE de VAUGUYON (le) : de pourpre, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses, et en pointe d'une pomme de pin, le tout du même.

BOINE de GRANDPRÉ.

BOINEAU, famille rapportée dans des titres de 1619.

BOINET ou BOYNET de la TOUCHE, en Poitou : d'argent, au lion de gueules, armé et lampassé d'or ; au chef d'azur.

BOINVILLE (Hennequin de), en Champagne : vairé d'or et d'azur ; au chef de gueules, chargé d'un lion-léopardé d'argent.

BOINVILLIERS-BRETHE : d'azur, au sautoir d'argent, cantonné de quatre roses d'or.

BOIRARGUES (Guillaume de), compris dans un rôle de Languedoc de 1530.

BOIRY (de la Celle de Chateauclos et de), en Bourbonnais, famille ancienne qui a fourni un grand sénéchal de Carcassonne, et le premier gouverneur de la

province de la Marche en 1326 : d'argent, à l'aigle éployée au vol abaissé de sable, becquée et membrée d'or.
BOIS (DU) : d'or, à la fasce de sinople.
BOIS (DU) : d'argent à la fasce d'azur, accompagnée de deux maillets de sable; au sautoir de gueules, brochant sur le tout.
BOIS (DU) : d'or, à cinq losanges d'azur.
BOIS (DU), en Beaujolais : d'azur, à la croix fleurdelysée d'or, chargée de trois flammes de gueules.
BOIS (DU), en Bretagne : d'argent, à trois têtes de levrier de gueules.
BOIS (DU), en Bretagne : d'azur, au bâton d'argent, posé en bande, accosté en chef d'une étoile d'or, et en pointe d'une quintefeuille du même.
BOIS (DU), même province : d'or, à deux fasces ondées d'azur.
BOIS (DU), en Champagne : d'azur, au lion d'or.
BOIS (DU), même province : d'argent, à cinq mouchetures d'hermine de sable, quatre et une.
BOIS (DU), autre famille de Champagne : d'azur, au sautoir d'argent, surmonté de trois colombes d'or, rangées en fasce.
BOIS (DU), en Normandie : d'azur, à deux étoiles d'or en chef, et un croissant du même en pointe.
BOIS (DU), en Provence : d'argent, à deux fleurs de lys de sable, une au second quartier, et l'autre en pointe; au franc-canton d'argent, chargé d'un lion de sable, armé et lampassé de gueules.
BOIS-ADAM, en Bretagne : de gueules, à la bande d'hermine, accompagnée de six molettes d'or en orle.
BOIS-ADAM, en Normandie : de gueules, à la bande d'argent, chargée de trois mouchetures de sable, et cotoyée de six molettes d'éperon du second émail.
BOIS-D'AISY, en Bourgogne : d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée en chef de deux étoiles, accostées de deux fleurs de lys, le tout du même, et en pointe d'un porc-épic d'or.
BOIS DES ANGES (DU), en Normandie : d'or, à l'aigle de sable.
BOIS-D'ANISY (DU) : d'argent, à trois fasces d'argent.
BOIS-ARMÉ : d'argent, au coq de sable, barbé et membré de gueules.
BOIS DES ARPENTIS (DU) : d'or, à l'écusson de gueules; à l'orle de neuf coquilles de sable.

BOIS-D'AUNOY (LE PETIT DE) : d'azur au chevron vivré d'or, accompagné de trois étoiles du même, chaque étoile surmontée d'une couronne ducale d'argent.

BOIS-AVAYER : d'argent, à deux fasces de gueules.

BOIS-AVESNE : d'or, à la croix engrelée de gueules.

BOIS DU BAIS ET DE CORVAL, en Normandie : d'or, à l'aigle éployée de sable, becquée et membrée de gueules.

BOIS DES BARRES, en Normandie : d'azur, à trois trèfles d'argent.

BOIS DE BEAULAC (DU) : d'argent, au lion couronné de sable.

BOIS-BELIN, en Bretagne : d'argent, à l'épée de sable posée en bande, la pointe en bas.

BOIS-BERANGER (DU), en Bretagne : d'or à la bande gueules.

BOIS (BERNARD DU) capitoul de Toulouse en 1378.

BOIS-BERTAUD (DE CURSAY DE), en Saintonge : d'argent au cœur enflammé de gueules, soutenu d'un croissant du même.

BOIS-BERTHELOT (DU) : écartelé d'or et de gueules.

BOIS-BERTRAND, en Berry : d'argent, à trois merlettes de sable.

BOIS DE BESSAC (DU), en Auvergne : d'argent, au noyer de sinople ; au chef de gueules, chargé de trois casques du champ.

BOIS-BILLY DE VILLEHERVÉ, en Bretagne : de gueules à neuf étoiles d'or, posées trois, trois et trois.

BOIS-BINTIN, en Bretagne : d'argent, à neuf fers de cheval de gueules, rangés trois, trois et trois.

BOIS-BLANC (DES HAYES DE), en Anjou : parti d'argent et de gueules, à trois annelets, ceux du chef de l'un-en-l'autre, celui de la pointe de l'un-à-l'autre..

BOIS-BOESSEL, en Bretagne : d'argent, à dix mouchetures de sable ; au chef de gueules, chargé de trois macles d'or.

BOIS-BOUDRAN : d'argent, à cinq couronnes de sable, deux, deux et une.

BOIS DE BRETHEVILLE (DU), en Normandie : d'argent, à croix fleurdelysée de sable.

BOIS LE CARDINAL (DU) : d'azur, à trois arbrisseaux d'or ; au chef cousu de gueules, chargé de trois molettes d'éperon d'argent.

BOIS-CARRÉ (PAILLOT DE), en Champagne : d'azur, au chevron d'argent, surmonté d'une étoile d'or, et accom-

pagné de trois feuilles d'orme du même ; au chef cousu de gueules, chargé de trois couronnes ducales d'or.

BOIS-CERVOISE : d'azur, au chef d'or.

BOIS-CHATEL (du) : d'or, à un écusson de gueules ; à l'orle de six coquilles de sable.

BOIS-CORBIN : d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois trèfles de sinople.

BOIS-CORNU (Jean du), écuyer compris dans un rôle de Bretagne de 1380.

BOIS-COULDRAY (Thomas du), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1380.

BOIS-COURLISI : d'argent, à deux fasces de gueules.

BOIS des COURS et de BEAUMANOIR (du), en Normandie : d'argent, à cinq coquilles de gueules, deux, deux et une.

BOIS-DAUPHIN-LAVAL (du) : d'azur, à la bordure de sable, chargée de cinq lionceaux d'argent, les pates tournées vers l'écu.

BOIS (Davy du), en Normandie : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois harpes du même, celles du chef affrontées.

BOIS-DORHAND (du), en Bretagne : de sable, au sautoir d'argent.

BOIS-DOURDU (Olivier du), sieur dudit lieu, compris dans un rôle de Bretagne de 1595.

BOIS-DURIÉ, en Bretagne : de sable, au chef d'argent, denché de gueules, et chargé de trois coquilles du même.

BOIS-d'ELDEREN (du), en Bretagne : de vair, à la fasce d'or.

BOIS-d'ESPINAY (du) : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois quintefeuilles du même.

BOIS de l'ETANG et de BELHOTEL, en Normandie : de sable, à l'aigle au vol abaissé d'or.

BOIS-FAROUGE (du), en Normandie, famille originaire de Bretagne : losangé d'argent et d'azur.

BOIS-FEILLET, en Bretagne : d'argent, à un houx, arraché de sinople ; au franc canton d'azur, frété d'or.

BOIS de FIENNES (du), en Touraine : écartelé, au 1 et 4 d'or, à trois clous de la Passion de sable ; au chef d'azur, chargé de trois aiglettes d'argent ; au 2 et 3 d'argent, au lion de sable ; sur le tout écartelé, au 1 et 4 d'azur,

à six besants d'or, au chef d'argent, chargé d'un lion naissant de sable; au 2 et 3 d'or, à trois bandes de gueules, celle du milieu chargée de trois étoiles d'argent.

BOIS DE FRESNE (DU), en Périgord : d'argent, à l'aigle éployée de sable, membrée de gueules.

BOIS GAMAR, en Bretagne : de gueules, au chef d'argent, chargé de trois aiglettes de sable, membrées de gueules.

BOIS-GARDON, en Bretagne : d'argent, au sautoir de sable, accompagné en chef d'un croissant de gueules, et en flancs et en pointe, d'une étoile du même; au chef du second, chargé de trois annelets d'or.

BOIS-GARIN, en Bretagne : d'argent à trois fasces de gueules.

BOIS (GAULTIER DU), en Normandie : d'azur à trois chevrons d'or, accompagnés de trois étoiles d'argent.

BOIS-GEOFFROY : écartelé au 1 et 4 d'azur, à trois papillons d'or; au 2 et 3 d'azur, à six fleurs de lys d'argent.

BOIS-GIBAULT (CHARPENTIER DE) : d'argent, au chevron renversé d'azur, surmonté d'un arbre arraché de sinople, accosté de deux étoiles du second émail.

BOIS (GIRARD DES), en Languedoc : losangé d'argent et de gueules.

BOIS-GLÉ, en Bretagne : de gueules, à trois fleurs de lys d'argent.

BOIS-GLÉ, autre famille de Bretagne : d'argent, à écureuil rampant de pourpre, couronné d'or.

BOIS-GUEHENNEUC, en Bretagne : d'argent, à l'aigle éployée de sable, becquée et membrée de gueules.

BOIS-GUEZENEC, en Bretagne, ancien : de gueules, à à neuf annelets d'argent, posés trois, trois et trois; moderne : d'argent, à trois fasces de gueules. Devise : *Tout du tout.*

BOIS-GUIBERT (DU QUESNAY DE) : d'or, à l'aigle au vol abaissé de sable; au chef de gueules, chargé de trois besants du champ.

BOIS-GUILLAUME (GISLAIN DE), en Normandie : d'azur, au cerf d'or.

BOIS-GUILLAUME (NOLLET DE) : d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois merlettes de sable.

BOIS-GUY, en Bretagne : d'azur, à la fasce d'argent, chargée de trois roses de gueules.

BOIS-HABERT (DE DOUAY DE), en Artois : d'azur, au pal d'argent, chargé de trois tourteaux de sinople.

BOIS-HALBRAM, en Bretagne : de sable, à une épée d'argent en pal, la pointe en bas. Une branche en porte deux en sautoir, une autre branche porte l'épée en bande.

BOIS-DUHAM (DU), en Normandie : d'azur, à trois trèfles d'or.

BOIS DU HAMEL (DU), en Normandie : d'azur, à trois besants d'argent.

BOIS-HAMON, en Bretagne : d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois quintefeuilles du même.

BOIS-HAMON, même province : d'argent, au léopard-lionné de sable, armé et lampassé de gueules.

BOIS-HAMON, autre famille de Bretagne : d'argent, au cerf de gueules, ramé d'or.

BOIS-HAMON (KERALY DE), en Bretagne : d'azur, à la fleur de lys d'or, accompagnée de trois coquilles d'argent.

BOIS HEBERT, en Normandie : d'azur, à trois roses d'or.

BOIS-HÉLION, en Bretagne : de gueules, à deux fasces contrebretessées d'argent.

BOIS-HINTIN : de sable, à trois écussons d'or.

BOIS LE HOUX, en Normandie : écartelé d'argent et de sable; au lambel de gueules, brochant sur le tout.

BOIS LE HOUX (DU), même province : d'argent, frété de sable.

BOIS DE HOVES, en Flandres et en Artois : d'azur, à trois coquilles d'or.

BOIS-HULIN, en Bretagne : d'argent, au lion de gueules, armé et couronné d'or.

BOIS-JARDIN (MUNG-LA-FERTÉ DE), en Auxerrois : d'hermine au sautoir de gueules; contr'écartelé d'argent et de gueules.

BOIS-JEAN, en Bretagne : de gueules, au chevron d'argent, chargé de trois tourteaux de sable.

BOIS (JEAN DU), échevin de la ville de Lyon en 1614 : d'azur, au chevron d'or, chargé de trois molettes du champ.

BOIS DE KERLOSQUET (DU), en Bretagne : d'argent, au cyprès arraché de sinople.

BOIS-LINARDS, en Berry : d'argent, au chêne de sinople; à la bordure engrelée de gueules.

BOIS-MARIE (JEAN DU), compris dans un rôle de Bretagne de 1590.

BOIS-MASSÉ : de gueules, à trois heaumes d'argent.

BOIS-MAZIN : bandé d'or et de gueules.

BOIS-MELET : écartelé, au 1 et 4 de gueules, à la tour crénelée d'argent; au 2 et 3 d'or, au lion d'azur.

BOIS-MENARD : d'or, à l'aigle de sable, membrée de gueules, et couronnée de pourpre.

BOIS DE MENILLET : d'argent, au chêne de sinople; au chef d'azur, chargé de trois croissants du champ.

BOIS (MOLINET DU), en Normandie : d'argent, à trois anilles de sable.

BOIS-MORAND (THIREL DE) : d'azur, au lion d'argent, cantonné de quatre molettes d'éperon du même.

BOIS-MOREAU (L'ENFANT DE), en Touraine : d'or, à trois fasces de gueules.

BOIS-MORIN (MORIN DE), en Poitou, famille originaire de l'Anjou : contre-fascé d'azur et d'argent de huit pièces.

BOIS-MORON, en Bretagne : d'azur, à deux chevrons d'argent, chargés chacun de cinq mouchetures de sable.

BOIS LA MOTHE : d'argent, au chef de gueules, chargé d'une macle d'or.

BOIS LA MOTHE : d'azur, à onze billettes d'argent, quatre, trois et quatre; à la bande du même, brochante sur le tout.

BOIS-D'ORAIN (DE), en Bourgogne : de gueules, à deux bandes d'or.

BOIS-ORGANT, en Bretagne, ancien : d'argent, au sautoir de sable; moderne : d'argent, à trois pommes de pin, de gueules.

BOIS-ORQUANT : d'azur, à trois têtes de chien d'argent, coupées et colletées de gueules, clouées et bouclées d'or.

BOIS DE PACÉ, en Bretagne : d'azur, au lion d'argent; chapé de gueules

BOIS-PAYEN (OLIVIER DU), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1418.

BOIS-PEAN, en Bretagne : écartelé, au 1 et 4 d'argent, semé de fleurs de lys d'azur; au 2 et 3 d'argent, frété de gueules.

BOIS DE PERCHE (N.... DU), capitaine aide-major au régiment de Dauphiné, en 1702, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

BOIS-PICART : d'or, à trois chevilles de sable; au chef d'azur.

BOIS LA PIERRE (N.... DE), exempt des gardes-du-corps du roi, tué en 1709.

BOIS DE PIROU (DU) : d'or, à l'aigle de sable.

BOIS-RENOULT, en Normandie : de gueules à la bande d'or.

BOIS-RIDEAU : de gueules, au croissant d'argent, soutenant un lion naissant d'azur.

BOIS DE RIOCOURT, en Lorraine : d'azur, au chevron d'or.

BOIS-RIOU, en Bretagne : d'argent, à trois fasces de sable, accompagnées de dix merlettes du même, quatre, trois, deux et une.

BOIS-RIOU, en Bretagne : d'argent frété d'azur

BOIS-ROBIN, en Bretagne : d'or, à trois bandes de gueules.

BOIS LA ROCHE, en Bretagne : écartelé, au 1 et 4 vergeté d'or et de gueules; au 2 et 3, burelé d'or et de gueules; sur le tout, de gueules, à neuf macles d'or, posées trois, trois et trois, et surmontées d'un lambel de quatre pendants d'argent.

BOIS DE LA ROCHE, en Bretagne : d'argent, au chef de gueules, chargé de sept billettes du champ, posées quatre et trois.

BOIS DE LA ROCHE, même province : d'azur, à la croix dentelée d'argent.

BOIS DE LA ROCHE, autre famille de Bretagne : d'argent à fasce, échiqueté d'argent et de sable de trois tires.

BOIS DE LA ROCHETTE : d'azur, au sautoir d'argent; au chef du champ, chargé de trois colonnes d'or.

BOIS-ROGER (COUSINET DE) : écartelé, au 1 et 4, d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois merlettes de sable; au 2 et 3 de gueules, au miroir antique d'argent, bordé et emmanché d'or; sur le tout d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de deux oiseaux affrontés d'argent; et en pointe d'une montagne du même.

BOIS-ROUANT : d'or, à trois croissants de gueules.

BOIS-ROUX : d'argent, au pal fuselé de sable.

BOIS-ROUZAULT (LE), en Bretagne : d'argent, à trois bandes d'azur.

BOIS-SAINT-ANDRÉ (MALHERBE DU), en Normandie : de gueules, à six coquilles d'or ; au chef du même, chargé d'un lion léopardé de gueules.

BOIS SAINT-ETIENNE (DU), en Auvergne : d'argent, au lion de gueules; au chef du même, chargé de trois étoiles du champ.

BOIS-SAINT-PIERRE : d'argent, à la rose de sable ; au franc-canton de gueules, chargé d'un griffon d'or.

BOIS-SAINT-QUENTIN, en Normandie : d'argent à l'aigle de sable, becquée et membrée de sinople.

BOIS DE LA SALLE (DU), en Bretagne : contre-vairé d'or et d'azur; au chef de gueules, chargé de trois besants d'or.

BOIS DE SEBLE (DU), en Normandie : écartelé, au 1 et 4 d'or, à trois merlettes de sable ; au 2 et 3 d'argent, à la bande de gueules.

BOIS-THOREL (DE TRÉMONT DE), en Normandie : de sable, à trois cygnes d'argent.

BOIS DE TRESSOLE, en Bretagne : d'argent, au lion d'azur, armé et lampassé de gueules.

BOIS DU VAL (DU), en Normandie : d'argent, à la croix alésée et fleurdelysée de sable.

BOIS-VERNEUIL : d'argent, à trois aigles de sable, posées chacune sur un rocher de gueules.

BOIS DE LA VILLE (DU), en Normandie : d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois lionceaux de gueules, les deux du chef affrontés, celui de la pointe contourné; au chef d'azur, chargé d'une rose d'or.

BOIS DE VILLY (DU), en Normandie : d'azur, à l'aigle d'or.

BOIS YVON, en Bretagne : d'argent, à trois chevrons de gueules.

BOIS YVON DE KERBYC, en Bretagne : d'or, à un arbre arraché d'azur; *aliàs* : d'argent, à la roue de sable en abîme, accompagnée de trois croisettes patées du même.

BOISADIOU (BERTRAND DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1423.

BOISANDRÉ (PORET DE) : d'azur, à trois glands d'or.

BOISASSIN (Jean de), compris dans un rôle de Bretagne de 1437.

BOISAY (Claude de), chevalier de Malte en 1720.

BOISBAUDRY de LANGAN, en Bretagne : d'or, à deux fasces de sable, chargées de cinq besants d'argent, trois et deux.

BOISBODREN (Jean du), compris dans un rôle de Bretagne de 1437.

BOISBOU (Richard de), chevalier, compris dans un rôle de Bretagne de 1288.

BOISBREQUIGNÉ (Jean du), compris dans un rôle de Bretagne de 1485.

BOISBRIANT BOUSSEMEL, en Bretagne, compris dans un rôle de 1591.

BOISBRILLIERE (Nicolas), compris dans un rôle de Bretagne de 1487.

BOISCHAUX (Guillaume de), seigneur de la Brelaye, compris dans un rôle de Bretagne de 1471.

BOISCUVIER, famille rapportée dans des titres de 1676.

BOISDELLE de la FONTAINE, en Normandie : d'azur, à trois fasces d'argent.

BOISEAU (Louis), échevin de Paris, en 1712 : de sable, à la fasce échiquetée d'argent et de sinople de trois tires.

BOISEMBERT, famille mentionnée dans des titres de 1697.

BOISEMONT (Le Subtil de) : écartelé, au 1 et 4 d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois aiglettes du même; au 2 d'or, à trois fasces ondées d'azur; au 3 d'argent, au lion de sable, accompagné de trois maillets de gueules.

BOISERN; en Bretagne : d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois têtes de léopard d'or.

BOISESSON (Bernard de), compris dans un rôle de Languedoc de 1194.

BOISEY (le), en Normandie : d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois colombes de gueules.

BOISFAITOU (Jean de), compris dans un rôle de Bretagne de 1290.

BOISFERMÉ (N.... de), gouverneur de l'île de Marie-Galande, en 1702, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

BOISFICHET (Jean-Petit de), chevalier de Malte en

1551 : de sable, à la bande d'argent chargée d'un lion de gueules.
BOISFOLLET (DE), en Auvergne : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux palmes adossées, et en pointe d'une fleur de lys, le tout du même.
BOISFRONT (GUILLAUME DU), compris dans un rôle de Bretagne de 1380.
BOISGARID (GUILLAUME), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1356.
BOISGARNIER (RENAUD DE), chevalier, compris dans un rôle de Bretagne de 1352.
BOISGELIN, en Bretagne : écartelé; au 1 et 4 de gueules, à une molette d'éperon d'argent; au 2 et 3 plein d'azur. Devise : *In virtute vis*.
BOISGENCY, en Orléanais : échiqueté d'or et d'azur; à la fasce de gueules, brochante sur le tout.
BOISGIBOUT, présent à l'assemblée de la noblesse de la province du Perche, convoquée en 1789.
BOISGILLON, dont un conseiller au parlement de Paris en 1383.
BOISGOUBERT (PIERRE DU), compris dans un rôle de Bretagne de 1351.
BOISGROLAND, en Poitou : de gueules, à trois fleurs de lys mal-ordonnées d'or; écartelé d'hermine.
BOISGUÉRIN, cadet-gentilhomme au régiment de Médoc.
BOISGUYON DE LA ROSAYE, en Normandie : d'argent, à la fasce surmontée d'un lambel, le tout d'azur; à la bordure du même.
BOISHARDY (ALLAIN DE), écuyer, mentionné dans des titres de 1759.
BOISI : d'argent, à la croix de gueules, chargée de cinq fermaux d'or.
BOISI ROANAIS : d'or, à trois jumelles de sable.
BOISJAGU (PIERRE DU) compris dans un rôle de Bretagne de 1464.
BOISJOURDAIN (FOUQUES DE), chevalier, compris dans un rôle de Bretagne de 1468.
BOISLANFRAY DE FONTAINES, famille rapportée dans des titres de 1561.
BOISLEVE DE LA TOURNEUVE ET DU PLANTY, en Bretagne : d'azur, à trois étaies d'or.
BOISLEVÊQUE DE FAVEROLLES, en Normandie :

d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois trèfles d'or.

BOISLINET, famille rapportée dans des titres de 1373.

BOISLOHOUC (Jehan du), compris dans un rôle de Bretagne de 1461.

BOISLUMIER, en Normandie : d'or, au chevron d'azur, accompagné en chef de deux roses de gueules, et en pointe d'un arbre terrassé de sinople.

BOISMARQUER (Thomas), compris dans un rôle de Bretagne de 1476.

BOISMILLON MONTENAY de GARENCIERES, en Normandie : d'argent, à la bande de sable, chargée d'un lion d'or, accosté de deux coquilles du même ; le tout posé dans le sens de la bande.

BOISMONT de CAMPEAUX, en Normandie, famille reconnue noble dans la recherche de 1463.

BOISNARD, dont un conseiller au parlement de Paris en 1612.

BOISNEUF : d'argent, à l'arbre arraché de sinople.

BOISORHAND du BOISJOLI, en Bretagne : de sable, au sautoir d'argent.

BOISOT de VERT, en Franche-Comté : d'or, à trois tourteaux de gueules.

BOISOUARHANT (Guillaume de), sieur de la Ronchallaye, compris dans un rôle de Bretagne de 1554.

BOISPEZATZ (l'Espine de) : d'argent, à l'écot d'épine de sinople.

BOISQUE : écartelé, au 1 et 4 d'or ; au 2 et 3 de gueules, à deux besants d'or.

BOISRAFFIER, compris dans un rôle de Bretagne de 1590.

BOISRAOUL (André du), compris dans un rôle de Bretagne de 1461.

BOISRENARD, en Languedoc, dont un brigadier des armées du roi en 1748.

BOISROBERT (Rassent de) : d'azur, au chevron d'argent, chargé de cinq croisettes de sable, et accompagné en chef de deux merlettes du second, et en pointe d'une tête de cerf d'or.

BOISROND (Pierre), l'un des chevaliers de Malte qui, en 1480, se trouvèrent à la défense de Rhodes.

BOISROSAT (Maurice de), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1371.

BOISROT, en Berry : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles du même, les deux du chef surmontées de deux merlettes affrontées d'argent.

BOISROUÉ (THOMAS DU), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1415.

BOISSARD DE LA RIGAUDERIE, en Anjou : de gueules, à trois flèches d'or.

BOISSART : d'azur, à trois épis d'or.

BOISSAT, en Dauphiné : de gueules, à la bande d'argent, accostée de six besants d'or, mis en orle. Devise : *Ni regret du passé, ni peur de l'avenir.*

BOISSAVIN (GUILLAUME), avocat-général en la cour des aides de Montpellier en 1537.

BOISSE : d'or, à la fasce de sable.

BOISSE, en Limosin : fascé d'argent et de gueules, les fasces d'argent chargées chacune de trois mouchetures de sable.

BOISSE (PIERRE), échevin de la ville de Lyon, en 1668 : d'or, à l'arbre arraché de sable; au chef de gueules, chargé de trois besants du champ.

BOISSEAU, en Bourgogne : d'or, à trois lions de gueules issants de trois boisseaux d'azur.

BOISSEAU DE POULON, famille rapportée dans des titres de 1598.

BOISSEL, en Normandie ; d'azur, semé de billettes d'or, au lion du même, brochant sur le tout.

BOISSELEAU (DU RAINIER DE) : écartelé ; au 1 et 4 d'or, chapé arrondi d'azur, chargé de deux étoiles du champ ; au chef du même ; au 2 et 3 d'argent, à trois bandes de gueules.

BOISSELIER : d'argent, au chevron brisé de gueules, accompagné de trois lézards de sinople, ceux du chef affrontés.

BOISSELY, en Provence : de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois besants d'argent.

BOISSERAND DE LAMENAT, en Bourgogne, famille rapportée dans des titres de 1547.

BOISSERANT, famille rapportée dans des titres de 1406.

BOISSEREL, famille rapportée dans des titres de 1670.

BOISSERET DE SAINTE-MARIE : d'or, au chêne fruité de sinople ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles du champ.

BOISSET : cinq points d'argent, équipolés à quatre d'hermine.

BOISSET, en Auvergne : d'or, à deux palmes passées en sautoir de sinople ; au chef d'azur, chargé de deux fleurs de lys d'argent. Les seigneurs de la Salle portent un chêne de sinople et les deux fleurs de lys d'or.

BOISSET, en Bourgogne : de sable, à deux trèfles d'argent, et une losange du même en pointe.

BOISSET (Antoine), capitoul de Toulouse en 1573.

BOISSETTE (Randon de) : d'azur, à la fasce d'or, chargée d'un cœur de gueules, et accompagnée en chef de deux gerbes du second, et en pointe d'une ancre d'argent

BOISSEY de SALLON, en Normandie : d'hermine, au lion de gueules.

BOISSI, en l'Ile de France : d'or, à l'aigle de sable.

BOISSIER (Guillaume), conseiller de Paris en 1712 : d'or, à la fasce d'azur, chargée de trois écus d'argent, et accompagnée de trois glands de sinople.

BOISSIERE de CARCENAC, en Languedoc, famille rapportée dans des titres de 1474.

BOISSIERE de CHAMBORS (de la), en Normandie : d'argent, à trois bandes d'azur, celle du milieu chargée de trois flammes du champ ; au chef de gueules, chargé d'une fleur de lys d'or ; écartelé d'azur, à la fasce d'argent, chargée de trois mouchetures de sable, et accompagnée en chef d'une étoile d'or, accostée de deux maillets d'argent, et en pointe d'un maillet du même accosté de deux étoiles d'or ; sur le tout d'azur, à la fasce d'or, surmontée de trois molettes d'éperon d'argent.

BOISSIERE (Gazean de la), en Poitou : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois trèfles du même.

BOISSIERE (Guillot de la) : écartelé ; au 1 et 4 de gueules, à trois poissons en fasces l'un sur l'autre d'or ; celui du milieu contrepassant, en pointe une mer d'argent ; au 2 et 3 de sable, à trois fontaines d'argent.

BOISSIERE (Haï de la) : de sable, au lion d'argent.

BOISSIERE (Kerbouric de la), en Bretagne : d'argent, au sautoir de sable, cantonné de quatre roses de gueules.

BOISSIERE (Scépeaux de la) : contre-vairé d'argent et de gueules.

BOISSIERES (DE), en Auvergne, famille rapportée dans des titres de 1249 à 1555.

BOISSIET : de gueules, à la bande d'or.

BOISSIEU : de gueules, semé de lionçeaux d'argent.

BOISSIEUX, en Auvergne : d'azur, à une aigle d'or, becquée et membrée de sable, et une tige de trois roses du second émail, mouvante de la pointe de l'écu.

BOISSIEUX (FRETAT DE), en Auvergne : d'azur, à deux roses d'or en chef, et un croissant du même en pointe.

BOISSIEUX-PERRIN (ANTOINE DE), secrétaire du roi, en 1719.

BOISSISE, conseiller d'état, compris dans un rôle de Languedoc de 1614.

BOISSISE (THUMERY DE) : d'or, à la croix de gueules, cantonnée de quatre boutons de roses au naturel.

BOISSON, en Provence : d'azur, au phœnix d'or, sur son immortalité de gueules, fixant un soleil du second émail naissant du canton dextre.

BOISSON DE LA BOULE (RENÉ), conseiller et maire de Poitiers en 1584 : d'azur, au chevron d'or, chargé de cinq aiglons éployés de sable, et accompagné de trois colombes d'argent, membrées de gueules, celles du chef affrontées. Devise : *Astitit regina in dextris tuis in veste deaurata.*

BOISSON DE LA SALLE, en Provence : d'azur, à trois bandes d'or.

BOISSONADE (DE LA), en Rouergue : écartelé au 1 et 4 d'or, au belier de sable, accorné d'argent; au chef d'azur chargé de trois étoiles du champ; au 2 de gueules, à la tour d'argent; au 3 d'or, à deux merlettes de sable.

BOISSONADE DE FONTARABIE, en Languedoc : de de gueules, au lion d'or, accompagné de trois étoiles d'argent.

BOISSONELLE, en Auvergne : d'argent, au lion d'azur.

BOISSONI (FERRÉOL), procureur général de la chambre des comptes d'Aix en 1469.

BOISSONOUZE (DE), en Auvergne : d'argent, à trois cors de chasse de sable, liés de gueules.

BOISSONNETTE (N..... DE), commandant de la tour d'Ambleteuse, à Boulogne-sur-Mer, en 1736.

BOISSOUT, en Franche-Comté : d'or, à trois tourteaux de gueules.

BOISSY, en Forez : d'azur, à six fleurs de lys d'or, trois et trois.

BOISSY, seigneur de Montpésat, en Languedoc : écartelé au 1 et 4 d'or, au chêne de sinople ; au chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles du même ; au 2 et 3 d'argent, à la foi de carnation.

BOISSY (DE QUINCARNON DE), en Normandie : d'argent, à trois trèfles de sinople.

BOISTEL-D'AMBRIÈRES : d'azur, à la bande d'or, chargée de trois merlettes de sable, et accostée de deux lions du second émail.

BOISTIER (JEHAN DU), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1392.

BOISTIERRY (PERREAU DE), châtelain de Montbard en 1353.

BOISTILLÉ (JOURDAIN DE), en Poitou : de gueules, au tau d'argent.

BOISTISSANDEAU (D'HILLERIN DE) : de gueules, à trois roses d'argent.

BOISTOUSET-LOULANS, en Bourgogne : d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée en chef de deux losanges d'or, et en pointe d'une quintefeuille du même.

BOISTRAVERS (JEHAN DU), compris dans un rôle de Bretagne de 1437.

BOISTRENCOURT (HOCHEPIED DE), en Cambresis : d'azur, à trois croissants d'argent.

BOISVEAU, en Bourgogne : d'azur, à trois rencontres de bœuf d'or.

BOISVERT (PUGNET DE), en Poitou : de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée en chef de deux javelots, et en pointe d'un croissant, le tout du même.

BOISVIGNEAU, famille rapportée dans des titres de 1690.

BOISVILLE (LA CHAUSSÉE DE), en Soissonnais : d'azur, à trois losanges d'argent ; au chef cousu de gueules, chargé d'un lion-léopardé du second émail.

BOISVIN DE TOURVILLE, en Normandie : d'azur, à trois croisettes d'or.

BOISY DE CHAUNES, en Bourgogne : cinq points d'argent, équipolés à quatre de gueules.

BOISYVON DU MESNIL, en Normandie : palé d'argent et d'azur ; à la bande de gueules, brochante sur le tout.

BOITEL (Guillaume), chevalier, compris dans un rôle de Bretagne de 1370.

BOITEUX des LANDES, en Normandie : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef d'une étoile, et en pointe d'un croissant, le tout du même.

BOITEUX de VITAUX (Jean de), compris dans un rôle de Bourgogne de 1387.

BOITIER : d'or, au lion d'azur ; au chef de gueules.

BOITIER (Claude), échevin de la ville de Lyon en 1551.

BOITOT (Henri le), châtelain de Saumaise en 1354.

BOITOUSET : d'azur, à la fasce d'argent, accompagné en chef de deux losanges d'or, et en pointe d'une rose du même.

BOISVILLIERS du MARCHAIS, famille rapportée dans des titres de 1575.

BOIVIN, en Bourgogne : tranché ondé d'azur, au croissant versé d'argent, et d'argent à un raisin de pourpre, pampré de sinople.

BOIVIN de DAMPONT : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois croisettes du même.

BOIVIN d'HARDENCOURT.

BOIXE : fascé d'or et d'azur de quatre pièces ; au franc quartier du second, chargé d'une clef du premier émail.

BOJET : d'azur, à l'étoile d'or, chargée en cœur d'un écusson d'azur, surchargé d'une fleur de lys du second ; au chef d'argent.

BOJU de la MESNOLIERE, en Bretagne : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef d'une étoile, et en pointe d'un croissant, le tout du même.

BOLACRE, en Nivernais : de sinople, au lion d'argent, couronné, armé et lampassé de gueules.

BOLANCOURT, en Picardie, appelé à l'arrière-ban de la noblesse convoqué en 1316.

BOLANDE, en Bretagne : d'or, à la fasce ondée de gueules, accompagnée de trois annelets du même.

BOLBONNE, gentilhomme, compris dans rôle du Languedoc de 1486.

BOLDAGION : d'argent, à la bande d'azur, accompagnée de six crêtes de coq de gueules.

BOLE de CHAMPFLAY, famille rapportée dans des titres de 1667.

BOLE (Jean), capitoul de Toulouse en 1594.

BOLENE (Pierre Giraud de la), compris dans un rôle de Languedoc de 1222.

BOLER, en Lorraine : d'argent, à une ancre de sable en pal ; le trabs d'or en chef.

BOLIANE, en Dauphiné : d'azur, à une pate d'ours posée en bande d'or.

BOLIARD (le Hardy de), en Brie : d'azur, au chevron d'or, contrepotencé du même, rempli de sable ; au chef du second, chargé d'un lion-léopardé de gueules.

BOLIC (Guillaume de), chevalier, compris dans un rôle de Languedoc de 1216.

BOLIERS : de gueules, au chef d'azur ; à la bordure componée de huit pièces, quatre de Jérusalem et quatre de Naples.

BOLLAND (du), en Bretagne : d'argent, à trois fasces d'azur.

BOLLIOUD de FETAN, en Lyonnais : d'argent, à la bande d'azur, accostée en chef d'un lion léopardé de gueules, et en pointe de trois roses du même.

BOLLIOUD de SAINT-JULIEN : d'azur, au chevron d'or ; au chef cousu de gueules, chargé de trois besants du second.

BOLLOY (Pierre de), compris dans un rôle de Bretagne de 1467.

BOLOGNE, en Provence : d'azur, à la bande d'or.

BOLOGNE d'ALENÇON, en Dauphiné : d'or, à une pate d'ours de sable, mise en bande montrant le dehors, chargée de six besants du champ, trois, deux et un.

BOLOGNE du BEL, en Dauphiné, d'azur, au griffon d'or ; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'argent.

BOLOGNE de BONNECOURT, en Champagne : d'or, à trois tourteaux de gueules.

BOLOMIER, en Bugey : d'azur, à deux colombes d'argent, perchées sur un tronc écoté d'or, posé en fasce.

BOLOMIER, en Dauphiné : de gueules, au pal d'argent.

BOLTON, famille rapportée dans des titres de 1646.

BOLTOZON ou BOLOZON, en Lyonnais : d'argent, à la fasce d'azur, chargée d'un soleil d'or.

BOMAERE : d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois anilles du même.

BOMARDON (François de), compris dans un rôle de Bretagne de 1498.

BOMAYE (DE LA), en Normandie, famille reconnue noble dans la recherche de 1463.

BOMBARDE DE BEAULICET : d'azur, au canon d'or, l'affut de gueules, accompagné en chef d'une fleur de lys d'argent.

BOMBART (L'ESPAGNOL DE) : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de deux têtes de chien d'argent, et en pointe d'une tour du même.

BOMBALLAY (RAOUL DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1383.

BOMBEAU, en Provence : d'azur, au taureau ailé et furieux d'or, adextré d'une étoile du même.

BOMBELLES : d'or, écartelé de gueules, à une molette d'éperon d'argent.

BOMBELLY (BERNARD), capitoul de Toulouse en 1271.

BOMBERCH, chevalier-banneret, compris dans un rôle de Bourgogne de 1402.

BOMBLE (COPPIN), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1371.

BOMERE (JEHAN DE LA), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1373.

BOMES (ROBERT DE), compris dans un rôle de Languedoc de 1229.

BOMÉS, famille noble du Berry, mentionnée dans des titres de 1293 à 1304.

BOMIERS (ROBERT DE), chevaliers, compris dans un rôle d'Auvergne de 1249.

BOMMY, en Picardie et en Normandie : d'azur, à la rose d'or, cantonnée de quatre besants du même.

BOMPAR, en Provence : d'azur, à deux oies d'argent, posées sur un bâton alésé d'or en fasce.

BOMPAR DU PONT, en Languedoc : d'azur, à trois tourterelles d'argent ; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

BOMPART, en Dauphiné : de gueules, coupé d'argent, au griffon de l'un-à-l'autre.

BOMULA (ANTOINE), capitoul de Toulouse en 1525.

BON : d'azur, à la bande d'or, chargée d'un membre de griffon de gueules.

BON, en Barrois : de gueules, au couteau serpetté d'argent en pal, accompagné en chef de deux étoiles d'or.

BON, en Dauphiné : d'azur, à une pate de griffon d'or,

issante du côté dextre de la pointe, et tenant une bande d'argent, chargée de trois étoiles de gueules.

BON, en Languedoc : de gueules, à la bande d'or, chargée d'un ours de sable.

BON D'ENTREMONT, en Provence : d'or, à la bande d'azur, chargée de deux étoiles d'argent, et empoignée d'une pate de lion de sable, mouvante du flanc dextre de l'écu.

BONABAN, en Bretagne, famille mentionnée dans des titres de 1270.

BONABES (GEOFFROY), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1370.

BONABES DE RONGÉ : de gueules, à la croix patée d'argent ; au bâton d'azur, brochant sur le tout.

BONABRY (PIERRE DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1463.

BONAC (USSON DE) : de gueules, au lion d'argent.

BONADONA DU DEVENCET, au Comtat-Venaissin.

BONAFLE (MARTINET DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1379.

BONAFFOS, en Quercy : d'azur, à la bande d'argent, accompagnée en chef de trois besants, et en pointe d'une tour, surmontée d'une étoile, le tout du même.

BONAFOS (HUGUES), procureur au parlement, capitoul de Toulouse en 1528.

BONAIS-GLÉ, en Bretagne : parti d'argent et d'azur ; au lion de gueules, brochant sur le tout.

BONAL : palé d'argent et d'azur ; à la fasce de gueules, brochante sur le tout.

BONAL, en Agénois : d'azur, à trois étoiles d'or.

BONALD, en Provence : écartelé, au 1 et 4 d'azur, à l'aigle éployée d'or ; au 2 et 3 d'or, au griffon de gueules.

BONALIEZ : d'argent, à quatre otelles de gueules, posées en sautoir.

BONALQUE, en Guienne, famille rapportée dans des titres de 1590.

BONAMOUR (GUILLAUME DE), capitoul de Toulouse, en 1413.

BONAMOUR (SIMON DE), écuyer, compris dans un rôle de Bourgogne de 1414.

BONAN (JEAN DE), chevalier, compris dans un rôle de Bourgogne de 1384.

BONARD-ESPIRY : d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois roses de gueules.

BONAPARTE. V. Buonaparte.

BONARDI de SAINT-SULPICE, en l'Ile de France, famille originaire de Provence: de gueules, à trois bandes d'or, remplies de sable.

BONASENHA (Pierre de), capitoul de Toulouse, en 1353.

BONASSIÉ (Nicolas de), capitoul de Toulouse, en 1658.

BONAUD de MONTAREL (Julien), capitaine-commandant au régiment de Savoie-Carignan en 1780.

BONAVENTURE (de Musset de la), en Orléanais : d'azur, à l'épervier d'or, chaperonné, longé et perché de gueules.

BONAY, en Poitou : d'azur, au chef d'or, au lion de gueules, couronné, lampassé et armé d'argent.

BONAY (Jehan de), compris dans l'arrière-ban de la noblesse du Languedoc, convoqué en 1529.

BONBERG (Robert de), écuyer, compris dans un rôle de Bourgogne de 1402.

BONCE, en Artois.

BONCEL (Jamet), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1398.

BONCHAMP, en Anjou : de gueules, à deux triangles entrelassés d'or.

BONCHAMPS de BERENGERVILLE, en Normandie : d'azur, au lion d'or, armé et lampassé de gueules.

BONCHE, gentilhomme, présent à l'assemblée de la noblesse de la sénéchaussée des Landes, convoquée en 1789.

BONCHEVOL : d'argent, à l'aigle de gueules, becquée et membrée d'azur.

BONCONSEIL (Galvan de), compris dans un rôle de Languedoc de 1298.

BONCOURT : de gueules, au dextrochère d'argent, coupé du même.

BONCOURT, en Lorraine : d'azur, à une voile de navire enflée d'or.

BONDART : de gueules, à trois besants d'argent, chargés chacun de trois mouchetures de sable.

BONDEVILLE (Robin de), compris dans un rôle de Languedoc de 1414.

BONDIEU DE VAUDRY, famille rapportée dans des titres de 1673.
BONDIFLART (JEAN DE), l'un des chevaliers de Malte qui, en 1480, se trouvèrent à la défense de Rhodes.
BONDILLON (ROSTAIN DE) vice-recteur du Comtat-Venaissin en 1428.
BONDON (ROBIN DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1419.
BONDRAT, en Dauphiné: d'azur, à la tour d'argent, maçonnée de sable, posée sur un rocher d'or; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.
BONDY (N..... DE), lieutenant colonel de Saint-Pouange en 1702, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.
BONEL, en Soissonnais, famille rapportée dans des titres de 1391.
BONELE (RAIMOND DE), chevalier, compris dans un rôle de Languedoc de 1391.
BONENFANT DE MAGNY ET DE MONTFREVILLE, en Normandie: de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de six roses d'or, trois rangées en chef et trois en pointe.
BONENFANT DE MOISIERE ET DE CHALLOUÉ, en la même province: d'argent, à la fasce de sable, accompagnée de six roses de gueules, rangées trois en chef et trois en pointe.
BONET, au Comtat-Vénaissin: d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois merlettes de sable.
BONET, en Provence: d'azur, au chef d'argent.
BONET DE LA CHAPOULIE, en Périgord: de gueules, au lion d'or; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.
BONET DE COSTEFREDE, en Provence: d'azur, au cerf saillant d'argent.
BONETI (VITAL) capitoul de Toulouse en 1277.
BONFEAL, en Bourgogne: d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois têtes de léopard du même.
BONFILS, en Bretagne: de gueules, à trois besants d'or.
BONFILS, au Comtat-Venaissin: de gueules, à un membre d'ours d'or, armé de sable et posé en bande; au chef cousu d'azur, chargé de trois fleurs de lys du second émail.
BONFONTAN DE LA BOULBENE, en Languedoc: d'azur, à une tour d'argent, maçonnée de sable, surmontée d'un

lambel de gueules. Deux autres familles du même nom et de la même province, portent aussi les mêmes armes.

BONGARD : de gueules, à la fasce d'or.

BONGARD, en Berry : de gueules, à trois merlettes d'argent.

BONGARDS, en Thiérache : de sable, à trois molettes d'éperon d'or, surmontées de trois mouchetures du même; au chef cousu de gueules, chargé de deux têtes de léopard du second émail.

BONGARDS DU LORIDEL, en Normandie : d'azur, à deux têtes de lion arrachées et affrontées d'or en chef, deux mouchetures en flancs, et en pointe trois molettes d'éperon, le tout du même.

BONGARDS-VILLEDART : de gueules, à la fasce d'or, accompagnée de six merlettes rangées du même.

BONGARS DU MORON, en Thiérache : d'azur, à cinq besants d'argent.

BONGART : d'argent, à la fasce de sable, chargée d'une étoile d'or.

BONGIER (PIERRE LE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1437.

BONGNES : de sable, au cerf saillant d'argent, onglé de gueules.

BONGOUET (ALAIN DU), compris dans un rôle de Bretagne de 1437.

BONHEUR (GUILLAUME DU), compris dans un rôle de Bretagne de 1420.

BONHOMME, en Barrois : d'azur, à la bande d'argent, cotoyée de quatre roses d'or.

BONHOMME (BERNARD), capitoul de Toulouse en 1306.

BONIANT (JEAN DE), vicomte d'Avranches en 1371.

BONICE (ARNAUD DE), capitoul de Toulouse en 1285.

BONIEL, en Dauphiné : d'azur, au coq d'or, crêté et barbé de gueules; au chef du second, chargé de trois molettes d'éperon de sable.

BONIEULX (PIERRE DE), compris dans une charte de 1195.

BONIFACE DE FOMBETON, en Provence, de gueules, à trois fasces d'argent.

BONIFACE DU BOLHART, en Normandie : d'argent, à trois fasces de sinople.

BONIFACE DE MONTFERRAT : d'argent, au chef de gueules.

BONIGALE, en l'Ile de France : d'argent, au palmier de sinople ; au chef d'azu., chargé d'un lion léopardé d'or.

BONIJOL, en Languedoc : d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or, et en pointe d'un porcelet de même.

BONILLIS (HONORÉ DE), procureur-général de la chambre des comptes d'Aix en 1410.

BONIN, en Berry, vergeté de gueules et d'azur de douze pièces, les vergettes de gueules fuselées d'or.

BONIN DU CORPOY, en Berry : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois bustes de femme d'argent, tressés du second émail.

BONIN DE MESSIGNAC, en Poitou : de sable, à croix denchée, *alias* aucrée d'argent.

BONIN (ANTOINE), échevin de la ville de Lyon en 1543.

BONINGHEN (DE RECOURT DE), en Boulonais : écartelé, au 1 et 4 contr'écartelé d'or et de sable ; au 2 et 3 de gueules, à trois bandes de vair ; au chef d'or.

BONINIÈRE (DE LA), en Touraine : d'argent, à la fleur de lys de gueules.

BONISSENT DE RONCHEROLLES, en Normandie : d'argent, au cor de chasse de sable, lié de gueules, et accompagné de trois molettes d'éperon du même.

BONIVER.

BONJU, en Normandie : d'or, à la fasce d'azur, surmonté de deux molettes d'éperon de gueules.

BONLARON DE COSTA (FRANÇOIS-JEAN-ANTOINE-THÉLÉMAQUE DE) chevalier de Malte en 1767.

BONLIEU, en Dauphiné : d'azur, au lion d'or, s'appuyant sur un rocher d'argent.

BONLIEU, en Vivarais : losangé d'or et d'azur.

BONLIEU DU MASSEL, en Languedoc : écartelé au 1 et 4 échiqueté d'or et de gueules ; au 2 d'azur, à une rose double d'argent ; au 3 d'azur, au levrier d'argent, colleté d'or.

BONLOC DE PANTAHAC, en Languedoc.

BONMANCIP (GUILLAUME), capitoul de Toulouse en 1423.

BONMARCHÉ, en Cambresis : de sable, au chevron d'or, accompagné en chef de deux coquilles d'argent, et en pointe d'une aigle du second, membrée de gueules.

BONMARCHÉ DE HELLIGNIES : de gueules, semé de billettes d'argent ; à la bande fuselée du même.

BONNAIDE DE MISSÈGLE, en Languedoc, coupé d'azur et d'argent, au cerf naissant d'or, accosté en chef de deux écussons d'argent.

BONNAIL DE FRESQUET. en Languedoc : d'azur, à la bande d'or, accostée de deux biches du même.

BONNAIRE : de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois besants du même.

BONNAIRE : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent, en pointe d'une perdrix du même, posée sur une terrasse de sinople ; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'argent.

BONNAIRE, en Picardie : d'azur, au dextrochère armée, issant d'une nuée, le tout d'argent, tenant une épée du même, garnie d'or, accompagnée en chef de deux croissants du second émail.

BONNAL DE FESQUET, en Auvergne : d'azur, à la bande d'argent, accompagnée de deux levriers rampants du même.

BONNAL DE VIGNALS.

BONNAN, en Lorraine : parti, à 1 de gueules, à deux crochets d'or passés en sautoir, et cantonnés de quatre étoiles d'argent ; au 2 d'azur, à la fasce jumulée et ondée d'argent, cotoyée en chef d'un lion naissant d'or, et accompagnée de trois annelets mal-ordonnés du même.

BONNARD, en Touraine : d'azur, à trois cors de chasse d'or, liés de gueules et virolés d'argent.

BONNARD DU MARAIS : d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de cinq glands versés de sinople.

BONNARDY DE CRÉCY, de gueules, à la tour couverte, et sommée d'une girouette, accostée de deux étoiles, le tout d'argent.

BONNART, en Lorraine : coupé, au 1 échiquete d'argent et d'azur, au 2 d'argent, à une licorne issante de gueules.

BONNART DE LIGNIERES : d'argent au lézard de sinople, posé en bande, langué et couronné de gueules à l'antique.

BONNART (François), quartinier de Paris en 1587 : d'azur à la tête de léopard d'or, annelée de sable, accompagnée en chef d'un écusson d'argent, chargé d'une

rose de gueules, et en pointe d'une flèche encochée en pal d'argent, sur son arc d'or, cordé d'argent.

BONNASSIER (JOSEPH DE), chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis en 1778.

BONNATORSI LA HARPINIERE : d'azur, au lion d'or, tenant une hache d'armes du même; parti de gueules.

BONNAUD ou BONAUD, en Dauphiné : écartelé, au 1 et 4 de gueules, à un fer de lance d'argent, posé en bande; au 2 et 3 d'or, à la bande de gueules, chargé de trois molettes d'éperon d'argent.

BONNAUT DE LA GARETTE (PIERRE), maire de la ville de Niort en 1660.

BONNAVENTURE (PIERRE), prevôt-général d'Auvergne en 1638.

BONNAY, en Bourgogne : d'argent à trois hures de sangliers de sable, défendues du champ.

BONNAY (DU CHASLELET DE), en Lorraine : d'or, à la bande de gueules, chargé de trois fleurs de lys d'argent.

BONNAY-VOMAS (BERTRAND DE), comte de Lyon en 1644.

BONNAYE (JEAN DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1392.

BONNE : de gueules, à la fasce d'argent, chargée de trois fleurs de lys d'azur.

BONNE, en Languedoc : de gueules, à la bande d'or, chargée d'un ours de sable.

BONNE DE LESDIGUIERES : de gueules, au lion d'or; au chef cousu d'azur, chargé de trois roses du champ, *alias* d'argent. Devise : *Nihil nisi à numine.*

BONNE, en Poitou : d'or au lion de gueules; à la bordure de sable, besantée d'or.

BONNEAU : d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles du même; et en pointe d'un reservoir d'argent, à un jet du second émail.

BONNEAU DE MÉRINDOL, en Provence : parti, au 1 d'or à trois trangles ondées de sable, à la fasce du champ, chargée d'un croissant du second émail, brochante sur le tout; au chef du même; au 2 d'argent, au corbeau volant en bande de sable.

BONNEAU DU PLESSIS, en Touraine : d'asur à trois grenades feuillées et tigées d'or, ouvertes de gueules.

BONNEAU (CHARLES), maire de la ville de Poitiers en 1495 : d'azur, à la face d'argent, chargée de trois roses

de gueules, boutonnées d'or, et accompagnée de trois étoiles du même.

BONNEBAUT (Jean), chevalier, mentionné dans des titres de 1383.

BONNEBON, en Normandie : d'azur, à trois fermaux d'or.

BONNECHOSE de SADENCOURT, et de FOLLAINVILLE, en Normandie : d'argent à trois têtes de léopard arrachées de sable.

BONNECORSE, en Provence : d'azur, au lion d'or, tenant de ses deux pates une fleurs de lys du même.

BONNECOURSE, famille rapportée dans des titres de 1350.

BONNEFONS de la SALLE, en Auvergne : d'azur, à trois colonnes d'argent ; à la bordure du même.

BONNEFONDS de LAUNAY, en Normandie : d'azur, au griffon d'or, accosté de deux étoiles du même et accompagné en chef et en pointe d'une jumelle ondée d'argent.

BONNEFONS PRESQUES : d'azur, à la bande d'or.

BONNEFONT-BIOUSAT, en Auvergne : d'azur, à la bande ondée d'argent.

BONNEFOUS, en Languedoc, dont un capitoul de Toulouse en 1547.

BONNEFOY, en Languedoc : d'azur, à un mouton d'argent, paissant sur une terrasse de sinople ; au chef d'or, chargé de trois croissettes de gueules.

BONNEFOY de RORQUE et de BERTHEAUVILLE, en Normandie : de sable, à trois mains, d'or.

BONNEGUISE (le Comte de), lieutenant colonel du régiment d'Eu, infanterie, en 1766.

BONNEIL, en Valois : d'or, au chevron de sable, accompagné de trois feuilles de chêne d'azur.

BONNEL (Jacques de) échevin de la ville de Lyon en 1702 : de gueules, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or, et en pointe d'un croissant du second émail.

BONNEL, en Auvergne, famille rapportée dans des titres de 1373.

BONNEMAIN (Jean), écuyer, capitoul de Toulouse en 1706.

BONNEMIE (N. . . . . de), commandant du fort de l'Écluse en 1736.

BONNERGAT (GUILLAUME DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1457.

BONNERIE (RUAUT DE LA), en Normandie : palé d'or et d'azur.

BONNERNES, en Bourgogne, d'argent, à trois trèfles de sinople.

BONNEROT : d'azur, à trois fermaux d'or.

BONNERU (OLIVIER LE), compris dans un rôle de Bretagne de 1396.

BONNERVEL (JEHAN DE), compris dans un rôle de Bretagne des 1378.

BONNESCUELLE-D'ORGERES (YVES-BLAISE-Julien), originaire de Bretagne, major au régiment des dragons de la reine en 1766.

BONNESTABLE, en Normandie ; famille reconnue noble dans la recherche de 1463.

BONNESTAT (JEAN-JACQUES), capitaine au régiment de Maréchal de Turenne en 1778

BONNESTRE (RICHARD DE), chevalier, compris dans un rôle de la noblesse du bailliage de Caux de 1271.

BONNET : d'or, au lion de gueules ; à la bordure de sable, besantée d'or.

BONNET, en Barrois : parti au 1 d'argent, au rencontre de taureau de gueules ; au 2 de gueules au lion, tenant une hallebarde ou hache d'armes, le tout d'or.

BONNET (DE) en Dauphiné : d'azur, au chevron engrelé d'or, accompagné de trois besants d'argent ; au chef du second, chargé d'un lion naissant léopardé de sable, armé, lampassé et allumé de gueules.

BONNET, en Lorraine, d'azur, au levrier séant d'argent, colleté de gueules, bordé, cloué et bouclé d'or, accompagné en chef de trois molettes d'éperon du même.

BONNET DE BESLON, présent à l'assemblée de la noblesse de la province du Perche, convoquée en 1789.

BONNET DU BRECILLAC, en Poitou : de sable à trois besants d'or.

BONNET DE MAUREILLAN, en Languedoc, famille rapportée dans des titres de 1540.

BONNET DE MONTGOMERY, en Normandie : d'argent, à la fasce de gueules, chargée de trois besants du champ, et accompagnée de trois bonnets à l'antique d'azur.

BONNET DE SAINT-MARTIN, en Normandie : d'argent,

semé de billettes de gueules, au lion du même, brochant sur le tout.

BONNET : d'or, au lion de gueules, à la bordure de sable besantée d'or.

BONNET DE THOYRAS (SAINT) : écartelé, au 1 et 4 d'or, à trois bandes de gueules ; au chef d'or, chargée d'un lion naissant de sable ; au 2 d'or, à trois fer de cheval de gueules ; au 3 de gueules, au lion d'or.

BONNET ET DE VIEUX DE VAN, en Normandie : d'argent, au chevron d'azur, surmonté de cinq vergettes retraites de gueules.

BONNET (HENRI), échevin de la ville de Lyon en 1602 : d'azur, à l'étoile d'argent, au chef cousu de sable, chargé de trois casques fermés de profil du second émail.

BONNETERIE (GUILLAUME DE LA), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1421.

BONNETIER (JEAN CHARLES DE), lieutenant au régiment de Maréchal de Turenne en 1782.

BONNETON (N... de), capitaine des portes de la ville de Port-Louis en 1736.

BONNEUIL (CHABENAT DE), en Berry : d'argent, à trois pensées au naturel ; au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.

BONNEUIL (COURAUD DE), en Touraine : de sable, à la croix d'argent ; l'écu bordé de gueules.

BONNEUS (JEAN DE), conseiller au parlement de Paris en 1366.

BONNEVAL, en Brie : d'argent, à la fasce d'azur, chargée de trois coquilles d'or.

BONNEVAL (L'ABBAYE DE), portait : d'azur, à trois fleurs de lys d'or, et trois gerbes mal-ordonnées du même.

BONNEVAL, en Limosin : d'azur, au lion d'or, armé et lampassé de gueules.

BONNEVAUD, en Auvergne : d'argent, au lion couronné de sable.

BONNEVAUT (JEAN DE), sénéchal de Toulouse, compris dans un rôle de 1414.

BONNEVAUX (LE CHEVALIER DE), lieutenant-colonel au régiment royal de Lorraine en 1757.

BONNEVIE (JEAN CHARLES), sécrétaire du roi en 1734.

BONNEVIL, en Valois : d'or, au chevron de sable, accompagné de trois feuilles de chêne de sinople.

BONNEVILLE : d'argent, à la fasce d'azur, chargée de huit coquilles d'or.

BONNEVILLE de CHAMBILHAC, en Languedoc : d'azur, au lion d'or ; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'argent.

BONNEVILLE de CHAMBLAIT, en Normandie : d'argent, à deux lions leopardés de gueules.

BONNEVILLE (de Haute-Claire de), en Angoumois : d'azur, à une tour d'argent.

BONNEVILLE de JUVIGNY : palé d'argent et de gueules, au chef d'azur, chargé d'un lion léopardé d'or ; écartelé de gueules, à deux fasces d'or.

BONNEXIE de CHAMPEL, en Bretagne.

BONNIAC, en Velay, famille rapportée dans des titres de 1377.

BONNIER, en Languedoc : d'or, à trois jumelles de sable ; au chef du même, chargé de trois gerbes du champ.

BONNIER de BRENOLON, en Bretagne : d'argent, à trois merlettes de sable.

BONNIER de la COQUERIE, en Bretagne : d'argent à trois trèfles de sinople.

BONNIER de LAMOSSON (Joseph), secrétaire du roi à Montpellier en 1726.

BONNIERE (Chardon de la) : d'azur, à trois chardons d'or, feuillés et tigés du même.

BONNIERE-SOUASTRES, en Artois, vairé d'or et d'azur.

BONNILLE, en Champagne : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles du même.

BONNIN, en Poitou : d'or, à trois têtes d'ours arrachées, emmuselées et enchaînées de sable.

BONNIN de CHALUCET, en Bretagne : de sable, à la croix engrelée d'argent.

BONNIOL-DUTREMONT, en Auvergne : d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois étoiles de gueules.

BONNIOT (Guillaume), maire de la ville de Niort en 1373.

BONNIVARD : d'or, à la croix de sable, chargée de cinq coquilles d'argent.

BONNIVET (Gouffier de) : d'or, à trois jumelles de sable.

BONNOT DE MABLY, écuyer, prévôt-général de la maréchaussée du Lyonnais.

BONY (MICHEL-ANTOINE DE), conseiller-trésorier de France en 1719.

BONOR, famille noble de Bretagne.

BONOST (JEAN), maître-des-comptes de Bourgogne en 1406.

BONOT, en Condomois : écartelé d'une croix d'argent, au 1 et 4 d'or, à trois losanges de gueules ; au 2 et 3 d'argent, à trois fleurs de lys d'or.

BONOT DE SAINT-MARCEL, en Languedoc : de gueules, à trois croisettes d'argent ; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

BONOUVRIER (N..... DE), maréchal-de-camp de l'armée du duc d'Epernon en 1592.

BONPAILLART DE GODIN, famille repportée dans des titres de 1651.

BONPAR, en Normandie : d'azur, à deux colombes affrontées d'argent ; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

BONPARENT DE LA RIVIERE (DE), en Auvergne : d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois pigeons du même, les deux du chef affrontés.

BONRARDE (GABRIEL), chevalier de Malte en 1546.

BONREPOS (RIQUETTY DE) : écartelé, au 1 et 4 de gueules, à l'arbre d'or ; au chevron d'azur brochant sur le tout ; au 2 et 3 d'azur, au griffon d'or ; sur le tout d'azur, à la bande d'or, accompagnée en chef d'une demi-fleur de lys du même, et en pointe de trois roses d'argent dans le sens de l'orle.

BONS DE FARGE : d'azur, au cherf d'or.

BONSENS, en Normandie : d'or, à la fasce de gueules, chargée de trois croisettes du champ, et accompagnée de six merlettes de sable, trois rangées en chef et trois en pointe, celles-ci posées deux et une.

BONSERGENT-CHATEAUDUN : d'or, au sautoir de sable, chargé en cœur d'une tête de léopard du champ.

BONSHOMS : de gueules, à deux têtes de cerf d'or en chef, et en pointe un levrier courant d'argent.

BONSOL, mestre-de-camp des gardes du roi en 1780.

BONSOLAS, en Bourgogne, famille mentionnée dans des titres de 1388.

BONTAL (LE SEIGNEUR DE), compris dans un rôle d'Auvergne de 1543.

BONTAMPS - D'AUMONVILLE, en Normandie : de gueules, à la croix de vair.

BONTEMPS : d'azur, à la louve d'argent alaitant ses petits, surmontée d'une fleur de lys du même.

BONTEMPS, en Franche-Comté : de gueules, au chevron d'or, chargé de deux aigles éployées de sable et accompagné de trois croisettes ancrées du second émail.

BONTEMPS, à Paris : d'or, au chêne de sinople; au chef de gueules, chargé d'un lion - léopardé du champ.

BONTERARD : bandé d'or et de sable ; au lion de gueules, la tête contournée et la queue fourchée, brochat sur le tout.

BONTOUX DE LA SALETTE, en Dauphiné : d'azur, vêtu d'or, chargé d'un trèfle de sinople.

BONVALLET, en Franche-Comté : d'argent à trois jumelles de gueules.

BONVARLET, en Cambresis : d'argent, à la croix de sable, chargée de cinq annelets d'or.

BONVEAU (JEAN DE), conseiller au parlement de Paris en 1366.

BONVELLIER : d'azur, à un navire d'or, équipé de gueules ; au chef du second, chargé de trois têtes d'aigle arrachées de sable.

BONVILARD DE LA VERNEDE, en Languedoc : écartelé, au 1 et 4 d'argent ; au 2 d'azur, et au 3 de gueules.

BONVIN (HUGUES), chevalier, compris dans un rôle de l'arrière-ban de la noblesse du Poitou, convoqué en 1271.

BONVISY (N... DE), capitaine au régiment des Gardes-Françaises en 1668.

BONVOISIN (FRANÇOIS), échevin de la ville de Lyon, en 1574.

BONVOUST D'AULNAY ET DE MALASSIZE, en Normandie : d'argent, à deux fasces d'azur, accompagnées de six merlettes de sable, trois, deux et une.

BONY DE LA VERGNE, en Limosin et en Picardie : de gueules, à trois besants d'argent. Devise : *Besantiis nummis pauperibus ad est.*

BONYS DE BAGARS, en Languedoc : d'azur frété d'or, sené de lionceaux du même.

BONZI, en Languedoc : d'azur, à la roue à huit rais d'or, sans cercle.

BOOT, aux Pays-Bas : d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois nacelles du même.

BOOT, en la même Province : écartelé, au 1 et 4 de gueules, à huit besants d'or, 3, 2, 3; au 2 et 3 d'azur, à trois fleurs de lys au pied nourri d'argent.

BOOT, autre famille des Pays-Bas : d'or, au cerf élancé au naturel; au chef d'azur, chargé de trois étoiles du champ.

BOQUETI (Geraud), capitoul de Toulouse en 1436.

BORACENI (Jean), capitoul de Toulouse en 1440.

BORAN de CASTILLY et de SEMILLA, en Normandie : d'argent, à trois têtes de maure de sable, tortillées du champ; au lionceau du second émail, armé et lampassé d'or, posé en abîme.

BORASSI (Pierre), capitoul de Toulouse, en 1579.

BORCHERIE (Roland de la), compris dans un rôle de Bretagne de 1487.

BORDA : parti d'argent de d'azur; l'argent chargé d'une croix de sinople, cantonnée de quatre coquilles de sable, et l'azur chargé d'un oiseau d'argent.

BORDAGE, en Bretagne : d'or, à trois heaumes de gueules.

BORDAGE (Franquetot du), en Normandie : de gueules, à la fasce d'or, chargé de trois étoiles d'azur, et accompagnée de trois croissants du second émail.

BORDAGE (Montbourcher du), en Bretagne : d'or, à trois marmites de gueules.

BORDAGES : écartelé; au 1 et 4 d'or, à trois pals de gueules; au 2 et 3 d'hermine, au chef de gueules.

BORDAT, en Lorraine : d'azur, au chevron de trois pièces d'argent, accompagné de trois corbins du même.

BORDE (de la) : écartelé, au 1 et 4 d'azur, au chevron d'argent, accompagné en pointe d'un lion du même; au 2 et 3 d'azur, à trois pommes de pin d'or, et un croissant du même brochant sur les deux quartiers.

BORDE (de la), en Béarn : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses et en pointe d'une gerbe de blé, le tout du même.

BORDE (de la), même province : d'or, à trois palmiers de sinople, celui du milieu supérieur.

BORDE (la), en Normandie : de sable, au léopard lionné d'argent.

BORDE (de Charles de la) en Limosin : d'azur, au lion d'or, couronné d'argent.

BORDE (Drouin de la) : d'azur, à trois clous de la Pas-

sion d'or, appointés en pairle, et accompagnés de trois étoiles mal-ordonnées d'argent.

BORDE (Hurault de la), en Blaisois : d'or, à la croix d'azur, cantonnée de quatre ombres de soleil de gueules.

BORDE LISSALDE (N... de la), présent à l'assemblée de la noblesse de la sénéchaussée des Landes, convoquée en 1789.

BORDE (Mons de la) : d'or au lion de sable, armé et lampassé de gueules, accompagné en chef de deux étoiles du même.

BORDEAUX : de gueules, à deux anilles d'argent.

BORDEAUX, ville de France, de gueules, au château de cinq tourelles d'argent, essorées, pavillonnées et girouettées d'or, maçonnées et ajourées de sable ; la porte ouverte du champ, et surmontée d'une cloche de sable ; le château sommé d'un léopard d'or, et battu au pied d'une mer au naturel, chargée d'un croissant d'argent ; au chef cousu d'azur, semé de fleurs de lys d'or.

BORDEAUX du BUISSON, en Normandie : d'or au pal d'azur, chargé de trois fleurs de lys du champ, et acosté de deux lions affrontés de gueules.

BORDEAUX de NEUVILLE : de gueules, à trois merlettes d'argent.

BORDEAUX de PARACHEUX, en la même Province : de gueules, au lion d'argent, accompagné de cinq croisettes d'or, deux en chef, deux en flancs, et l'autre en pointe.

BORDEBURE (de Maussabré de), en Normandie : d'azur : au lambel d'argent.

BORDELAY, famille rapportée dans des titres de 1659.

BORDENAVE (Antoine de), maréchal de camp des armées du roi en 1761.

BORDEREL de SAINT-ROMAIN : parti, au premier d'or, au lion de gueules ; au 2 d'azur, à une montagne de sept coupeaux d'argent ; au chef d'or, chargé d'un croissant de gueules.

BORDERIA (Jean de), capitoul de Toulouse en 1508.

BORDES (des), en Lorraine : d'azur, à un sauvage d'or, tenant de sa main dextre une masse du même.

BORDES (des), autre famille de Lorraine : de gueules, à trois têtes de léopard d'or.

BORDES (DES), même province : d'or, au pal fuselé de gueules.

BORDES DE BEAUCHÈNE (DES), en Normandie : d'or à la tour de gueules.

BORDES DU CHASTELET, en Bugey : coupé d'or, au cheval issant de gueules, et de sinople, à une molette d'éperon d'or. Devise : *Gratus honorus labor.*

BORDES DE FOLLIGNY, en Normandie : écartelé, au 1 et 4 d'or, au lion de gueules; au 2 et 3 d'argent, à deux chevrons d'azur.

BORDES (FONTAINE DES), en Orléanais : d'or, au rencontre de cerf de sable.

BORDES (DES FRICHES DES) : d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois défenses de sable, et accostée de deux roues à quatre rais du second émail.

BORDES LASALE (DES) : d'or, au lion de gueules, surmonté d'une croisette du même; parti de gueules, à neuf losanges d'argent, trois, trois et trois.

BORDES (DE NORMANVILLE DES), en Normandie : d'azur, à trois merlettes d'or.

BORDESOLLE, famille rapportée dans des titres de 1539.

BORDET (JACQUES), président au parlement de Rouen, en 1507.

BORDIC (HENRI DE), compris dans la montre des nobles de la sénéchaussée de Nimes, tenue en 1455.

BORDIER, en Bourgogne : d'or, à la fasce d'azur, chargée d'un croissant du champ, et accompagnée de trois gerbes de blé du second émail.

BORDIEU DE GROMENOIS, présent aux états de Bourgogne en 1677.

BORDILLES DE MENTANCES (GOTIER DE), chevalier de Malte en 1522.

BORDIN DU PARC ET DE LAUBINIERE, en Normandie : d'azur, à la fasce d'or, chargée de deux roses de gueules et accompagnée de trois coquilles d'argent.

BOREACI, en Provence : de gueules, au chef d'or, ajourné de quatre pièces d'azur.

BOREILLE : de sable, à la fasce d'argent.

BOREL DE BOUILLON ET DE LESSAND, en Normandie : de gueules, à la bande cousue d'azur, chargée de quatre écussons d'argent, et accostée de trois lionceaux d'or.

BOREL DE MANERLIE, en Normandie : de gueules, à la bande de vair, accostée de deux lions d'or.

BOREL PONSONAS, en Dauphiné : d'argent, à la croix d'azur, canellée de sable, et cantonnée de quatre rencontres de bœuf de gueules, bouclés de sable. Devise : *Jusques où?*
BOREL PONTAUJARD, en Dauphiné : d'azur, au lion d'or, armé et lampassé de gueules.
BORELHAC, gentilhomme, compris dans un rôle de Languedoc de 1473.
BORELY, en Provence : de gueules, à trois pals d'or ; au chef du champ, chargé de trois besants du second émail.
BORENS, en Bourgogne : de gueules, à la croix dentelée de gueules.
BORESAY (EON), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1378.
BOREY (ANTOINE), président en la chambre des comptes de Dôle en 1693.
BORGADE (JEAN), capitoul de Toulouse en 1476.
BORGEAU, famille mentionnée dans des titres de 1476.
BORGNE (LE), en Artois : d'azur, trois aiglettes d'or.
BORGNE, en Bretagne : d'azur, à trois huchets d'or.
BORGNE (LE), en Cambresis : d'azur, à trois étoiles d'or; au chef d'argent, chargé d'une aigle de sable.
BORGNE (LE), en Cambresis : d'azur, au lion léopardé d'or; à la bande de gueules, chargée de sept losanges d'argent, brochante sur le tout.
BORGNE DE LA LANDE ET DE REGNANT (LE), en Normandie et en Picardie : d'or, à l'aigle de sable.
BORGNE DE LA MAISONNEUVE, en Bretagne : d'argent, au chef denché de gueules.
BORGON (PIERRE DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1351.
BORIAS (JEAN), chevalier, capitoul de Toulouse en 1477.
BORICHON (EON), compris dans un rôle de Bretagne de 1356.
BORIDAL (BACELIER DE), famille rapportée dans des titres de 1710.
BORIE (LA), en Guyenne : d'or, au pin de sinople; au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lys du champ.
BORIE (LA), en Périgord : de gueules, à trois fers à cheval d'or, et un croissant d'argent en chef.
BORIEGE (LE SEIGNEUR DE), compris dans un rôle de Languedoc de 1579.

BORIEN (Bertrand), procureur au parlement, capitoul de Toulouse en 1594.

BORIES (Saint-Astier des) : d'argent, à trois cloches de sable, bataillées d'or.

BORILLI, au comtat Vénaissin : d'or, au chevron d'azur, accompagné en pointe d'une étoile du même.

BORISTA (Bertrand), procureur au parlement, capitoul de Toulouse en 1686.

BORIUZEL, dont un conseiller au parlement de Paris en 1372.

* BORNAY, seigneur de Brochanville, lieutenant de la troisième compagnie des gardes du corps en 1576.

BORNE (Léonard), échevin de la ville de Lyon en 1713 : de gueules, au chef cousu d'azur, chargé de deux croisettes d'argent.

BORNE de LIGONNIERS (de), en Languedoc : d'or, à l'ours de sable, armé et lampassé de gueules.

BORNEL de NAIN : d'argent, à l'écusson en abîme de gueules; à l'orle de huit perroquets de sinople, membrés et béqués du second émail.

BORNET de BOISELS, au comtat Venaissin.

BORNIER d'HÉRAIL, en Languedoc : d'azur, à la borne d'argent, accostée de deux épis de blé d'or, sur une terrasse du second ; au chef cousu de gueules, chargé d'un soleil d'or, accosté de deux étoiles du même.

BORNIOL, en Dauphiné : de gueules, au bœuf d'or, passant sur une mer d'argent ; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles du second émail.

BORNOUT, famille rapportée dans des titres de 1720.

BORRA (Séguin de), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1380.

BORRASSIER (Barthelemi), capitoul de Toulouse en 1422.

BORREL de la GRANGE, en Languedoc : d'azur, au chevron d'or, surmonté de trois étoiles du même ; au chef d'argent.

BORRELLI, en Languedoc : de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles du même.

BORRETIER (Guillaume), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1420.

BORREY, dont un premier président en la chambre des comptes de Dôle.

BORROS, famille rapportée dans des titres de 1702.

BORSAN : bandé d'or, de gueules et d'argent de neuf pièces.

BORSELLE DE GRANDPRÉ, en Champagne : de sable, à la fasce d'argent.

BORSIER, en Languedoc : d'azur, au levrier d'argent, surmonté de trois couronnes d'or; au chef du second, chargé de trois étoiles de gueules.

BORSTEL, en Tourraine : d'argent, à la bande de gueules, chargée de trois brosses d'argent, emmanchées d'or.

BORT (LOUIS DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1489.

BORTUIT (ALEXANDRE DE), lieutenant des gendarmes de la compagnie écossaise en 1606.

BORVILLE, en Lorraine : écartelé; au 1 et 4 de gueules, à trois coquilles d'argent; au 2 et 3 d'argent, au groseillier de sinople, fruité d'or.

BORYES (FRANÇOIS), capitoul de Toulouse en 1614.

BOS (DU), en Artois : d'argent, au lion de sable, armé et lampassé de gueules.

BOS (DU), en Picardie : d'argent, au lion de sable, armé et lampassé d'azur.

BOS BERNARD, l'un des cent vingt-un gentilshommes présents aux états d'Artois en 1414.

BOS DU THEL (DU), en Normandie : d'argent, à trois arbres arrachés de sinople.

BOSBIAC (DURAND DE), conseiller au parlement de Paris en 1504.

BOSC (DU), en Languedoc : d'argent, à trois arbres de sinople; écartelé d'or, à une fasce de gueules, chargée de trois fleurs de lys d'argent.

BOSC (DU), en Normandie : de gueules, à la croix d'or, les premières branches fleurdelysées, celle de la pointe pommetée, cantonnée de quatre trèfles d'argent.

BOSC (DU), même province : d'or, à trois chevrons de sable, accompagnés d'une rose de gueules en pointe.

BOSC (DU), en Picardie et en Normandie : de gueules, à la croix échiquetée d'argent et de sable de trois tires, et cantonnée de quatre lionceaux d'or, lampassés d'azur.

BOSC DE BRERYE (DU), en Normandie : d'hermine, à trois fasces ondées de gueules; au chevron d'or, brochant sur le tout.

BOSC DE LOUPIAC (DU), au diocése de Rhodez : d'ar-

gent, à trois fasces d'azur; au chêne arraché de sinople brochant sur le tout, traversé en pointe d'un loup de sable.

BOSC DE LA MARC (DU), en Normandie : d'argent, à la bande de gueules.

BOSC D'HERMIVAL, en Normandie : d'hermine, au lion de sable, armé, lampassé et couronné d'or.

BOSCAGE (GUILLAUMANCHES DU), ancienne famille d'Auvergne : d'argent, au taureau de gueules; au lambel d'azur. Devise : 1° *Nunquàm jugatus;* 2° *Indocilis jugem pati;* 3° *Indomitus ferit.*

BOSCART, famille rapportée dans des titres de 1665.

BOSCAS (FRANÇOIS DE), capitaine commandant au régiment de Berry en 1781.

BOSCHARDI (ROULLANT DU), gentilhomme du vicomté d'Arques, appelé à l'arrière-ban, convoqué en 1470.

BOSCHENRY DES MARETS ET DE PLAINVILLE, en Normandie : d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée en chef d'un léopard d'or, et en pointe d'une croix de Malte du même.

BOSCHERIE (ROLLAND DE LA), compris dans un rôle de Bretagne de 1464.

BOSCHET DU QUINET, en Bretagne : d'azur, à deux levrettes passantes d'argent, colletées de gueules, bouclées d'or.

BOSCHIER DE DOURSIGNÉ, en Bretagne : d'azur, à une fleur de lys au pied nourri d'or, florencée de deux lys de jardin au naturel.

BOSCHIERE (PIERRE DE LA), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1419.

BOSCOT : d'or, au sautoir de gueules, cantonné de quatre merlettes de sable.

BOSCREGNOULT DE VALSEC, en Normandie : de gueules, à la bande d'or.

BOSEL (DU), famille rapportée dans des titres de 1691.

BOSGUILLON (DE), gentilhomme, compris dans un rôle de Languedoc de 1574.

BOSJAN (FYOT DE), en Bourgogne : écartelé, au 1 et 4 d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois losanges du même; au 2 et 3 de sable, à trois bandes d'or.

BOSLEBORGNE : burelé de gueules et d'argent; au chef d'or.

BOSMARÊTS (OZOUVILLE DE) : de gueules, au pal fiché d'argent, accostée de six losanges du même.

BOSMER DU MESNIL, en Normandie : losangé d'or et de gueules ; au franc quartier du premier émail.

BOSMES (DE), gentilhomme, compris dans un rôle de Languedoc de 1575.

BOSMOREL (RADULPHE DE), chevalier, mentionné dans des titres de 1219.

BOSNE, en Cambresis : d'azur, au dextrochère armé d'or, tenant une épée d'argent.

BOSNEL (JEAN) de Bienville, en Normandie, trouvé noble dans la recherche de 1463.

BOSON, mentionné dans un rôle de Bourgogne de 1141.

BOSQ (PIERRE DE), capitoul de Toulouse en 1642.

BOSQUE (DU), en Bretagne : d'argent, au loup passant de sable, armé et lampassé de gueules.

BOSQUEAUX, en Picardie : de sable, à la bande d'argent, chargée de trois coquilles de gueules.

BOSQUEL (DU), en Cambresis : d'azur, au franc-canton d'argent.

BOSQUEN DE LA NOS, en Bretagne : d'or, au lion de gueules, armé de sable.

BOSQUENSY, de Chambresarty, en Normandie, famille reconnue noble dans la recherche de 1463.

BOSQUET, en l'Ile de France : d'azur, à la bande d'or, chargée d'un lion de gueules, et accompagnée en chef d'une fleur de lys du second, et en pointe d'un dauphin d'argent.

BOSQUET DU BUISSON, en Provence : de gueules, au lion d'or ; à la bordure dentelée du même.

BOSQUET DE HERON, en Picardie : d'azur, au franc-quartier d'argent, chargé d'un écureuil de gueules.

BOSQUEVERT, en Berry : d'argent, semé de glands de gueules ; à la bande ondée du même, brochante sur le tout ; au chef cousu d'or, chargé de trois merlettes de sable.

BOSQUILLON DE FRESCHEVILLE.

BOSREDON, en Auvergne : écartelé au 1 et 4 d'azur, au lion d'argent, armé et lampassé de gueules ; au 2 et 3 vairé d'argent et de sinople de quatre tires.

BOSREDON, en Quercy : d'argent, à trois pins mal-ordonnés de sinople, surmontés chacun d'un tourteau de gueules.

BOSREDON LA BREUILLE, en la Marche : écartelé au 1 et 4 de vair; au 2 et 3 de gueules, à deux lions léopardés et couronnés d'or.

BOSROGER (DE MONTHIERS DE), au Vexin français, famille ancienne, originaire de la Beauce : d'or, à trois chevrons de gueules.

BOSSAC, en Limosin, famille rapportée dans des titres de 1352.

BOSSARD DU CLOS, en Bretagne.

BOSSAT (JEAN), capitoul de Toulouse en 1461.

BOSSE, en Provence : d'azur, à une tour crénelée de trois pièces d'argent, maçonnée de sable.

BOSSEBECQ : d'argent, au lion d'azur, armé, lampassé et couronné de gueules.

BOSSERÈGLE (JACQUES DE), chevalier de Malte en 1522.

BOSSERET : de sable, au chêne arraché d'or, surmonté d'une étoile du même.

BOSSERN DE SCHIVERN : d'azur, au sauvage au naturel, tenant à sa main dextre une branche de laurier de sinople.

BOSSET : de gueules, à trois fermaux d'or.

BOSSEY, famille rapportée dans des titres de 1402.

BOSSIAC, famille mentionnée dans un titre de 1391.

BOSSIGNEL, compris dans un rôle de Bretagne de 1401.

BOSSOLES (JEAN DE), compris dans un rôle de Languedoc de 1276.

BOSSOLET (NICOLAS DE), écuyer, sieur de la Vraie, mentionné dans des titres de 1558.

BOSSONIÈRE (LE TOURNEUR DE LA), en Poitou : d'azur, à trois tours d'argent.

BOSSOREILLE (DE), en Anjou.

BOSSOREL DU PERTUIS, en Normandie : d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois mouches de sable, et accompagnée en pointe d'une tête de lion arrachee d'or; au chef échiqueté d'argent et de sable de deux tires.

BOSSOST, famille originaire d'Espagne, établie en France. La branche de Campels porte : d'argent, à deux flèches de gueules passées en sautoir, accompagnées en chef d'une croix patée du même; aux flancs dextre et senestre, d'une corneille de sable becquée et membrée du second émail, et en pointe d'un pin de sinople.

BOSSU DE CHARENTON (LE) : d'or, à trois têtes de maure de sable, tortillées d'argent.

BOSSU DESCRY : d'or, au trécheur d'azur; au sautoir de gueules, chargé d'un écusson du champ, surchargé d'une bande du second émail, brochant sur le tout.

BOSSU-LONGUEUIL : d'or, au double trécheur de sinople, fleuronné du même à la croix de Saint-André; au sautoir de gueules, brochant sur le tout.

BOSSUET, en Picardie et en Bourgogne : d'azur, à trois roues d'or. Devise : *Rebus inest velut orbis*.

BOSSUGES DE POMESSARGUES, en Languedoc : de gueules, au taureau d'or, passant au pied d'un chêne à deux branches passées en sautoir d'argent.

BOSSUS : d'argent, à la quinte-feuille d'hermine.

BOSSUT : parti d'argent et de sable; à la bordure de gueules.

BOST (DE), en Poitou : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois glands du même

BOST (DU), en Beaujolais : d'argent, au châtaignier arraché de sinople, adextré en pointe d'une hure de sanglier de sable.

BOST DE CODIGNIAC, en Auvergne : d'azur, à la bande d'or, accompagnée de deux étoiles d'argent.

BOSTAQUET (DUMONT DE), en Normandie : de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois têtes de lapin d'argent.

BOSTEAU : d'or, au lion de sable, armé et couronné d'azur.

BOSTRECH : d'argent, au chevron de sable.

BOSTRICHARD (JEAN DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1396.

BOSUMAR (CHARLES-HENRI DE), président à mortier au parlement de Metz en 1754.

BOSUZEL (ANDRÉ DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1488.

BOSVILLE (SIMON DE), fondateur, avec Philippe de Harcourt, évêque de Bayeux, de l'abbaye du Val-Richer, en 1147.

BOT (DU) : de gueules, au château d'or, ajouré de deux fenêtres à la gothique, et sommé de trois tours pavillonnées; le tout du même.

BOT (DU), en Bretagne : d'argent, à la fasce de sable, accompagnée du trois merlettes du même.

BOT, même province : de sable, à la fasce d'argent, accompagnée de trois coquilles du même.

BOT DU GREGOT (DU), en Bretagne : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois quintefeuilles d'argent.

BOT DE TALHOUET (DU), en Bretagne : d'azur, à trois quintefeuilles d'argent.

BOTARIS (ANTOINE), procureur-général en la chambre des comptes d'Aix en 1598.

BOTDERU (JEAN), sieur de Kergantel, compris dans un rôle de Bretagne de 1570.

BOTDEVENOU (SYLVESTRE DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1399.

BOTDRUAL (ANTOINE DE), sieur de Leray, compris dans un rôle de Bretagne de 1558.

BOTEL (EON LE), compris dans un rôle de Bretagne de 1396.

BOTELERIE (JAMET DE LA), compris dans un rôle de Bretagne de 1464.

BOTELIN, en Flandres : d'argent, au chevron de sable, chargé de trois alérions d'or, et accompagné de trois merlettes du second émail.

BOTEMONT (N... DE), lieutenant de roi d'Exile en 1702, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

BOTENAC (LE SEIGNEUR DE), compris dans l'arrière-ban de la noblesse du Languedoc, convoqué en 1529.

BOTEREAU : d'argent, au chef de gueules, chargé d'un lambel d'or.

BOTEREL, en Bretagne : d'argent, au lion de sinople, couronné, armé et lampassé de gueules.

BOTEREL D'ARPIGNY : d'argent, semé de fleurs de lys d'azur.

BOTEREL (HUGUES), écuyer, rapporté dans des titres de 1118.

BOTERELLE : d'azur, à trois gerbes de blé d'or.

BOTERS, gentilhomme compris dans un rôle de Bourgogne de 1410.

BOTEY (LE), en Bretagne : de sable, à trois aiglons d'argent.

BOTGLAZEC OU BOTGLUZZEC DE ROCERFF, en la même province : d'argent, à un arbre de sinople, sommé d'une merlette du même; *aliàs*, losangé d'argent et de sable.

BOTGUENAL, en Bretagne : d'argent, à deux chevrons de sable.

BOTGUIGNEN, en Bretagne : écartelé au 1 et 4 d'argent, à trois merlettes de sable ; au 2 et 3 d'argent, à trois fasces ondées d'azur.

BOTH DE TAUZIA, en Guienne : parti, au 1 d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux roses d'or, et en pointe d'un lionceau du même ; au chef cousu de gueules, chargé d'un croissant, accosté de deux étoiles du second émail ; au 2 d'azur, à trois fleurs de lys d'or rangées en chef, et une limande du même en pointe.

BOTHELIER : d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois fleurs de barbeaux du même, tigées et feuillées de sinople.

BOTHEON : écartelé au 1 et 4 de gueules ; au 2 et 3 d'argent, à trois fasces d'azur.

BOTHEON, en Forez : de gueules, à un croissant d'argent ; au chef d'or.

BOTHEREL, en Bretagne : d'argent, à dix ancolies d'azur, soutenues de gueules, les tiges en haut et posées trois, deux, trois et deux.

BOTHEREL DU COUDRAY, en Bretagne : d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois croisettes patées du même.

BOTHERIÈRE (MORICE DE LA), en Bretagne, mentionné dans des titres de 1314.

BOTHON DU STANGIER (DU) : d'argent, à une branche de frêne de sinople, posée en bande.

BOTIÈRES, en Dauphiné : d'or, à la bande de gueules, chargée d'un griffon d'argent.

BOTIGNEAU, en Bretagne : de sable, à l'aigle éployée d'argent, béquée et membrée de gueules.

BOTIGNEAU, même province : d'azur, à l'aigle éployée d'or.

BOTIGNY (HUGUES DE), baron de Normandie en 1213.

BOTILIO, en Bretagne : d'argent, à sept feuilles de lierre de sinople, posées trois, trois et une.

BOTLAVAN, en Bretagne : d'argent, à une aigle éployée de sable, supportant trois cœurs d'azur posés en bande, l'un sur le bec, l'autre sur la poitrine, et le troisième sur le pied senestre.

BOTLORE, en Bretagne : de gueules, au dextrochère d'argent, tenant un rameau de laurier de sinople.

BOTLOY DE KERQUESTIN, en Bretagne : écartelé d'or et d'azur.

BOTMARCH (JEAN de), compris dans un rôle de Bretagne de 1554.

BOTMEUR-de-KERMEZÉ, en Bretagne : écartelé, au 2 et 4 d'or, au lion de gueules, armé d'azur; au 2 et 3 d'argent, au lion de gueules.

BOTMILIAU DE KERMEDREC, en Bretagne : d'azur, à trois clochettes d'argent.

BOTON-TOURNEMOUCHE : d'argent, à la ruche de sable, entourée d'abeilles volantes du même.

BOTONNEAU (DENIS DE), chevalier de Malte en 1522.

BOTQUENESLE : d'argent, à trois chevrons de sable.

BOTTENFORT, famille rapportée dans des titres de 1676.

BOTTEUC DE BOESSAL, en Bretagne : de gueules, à la croix d'argent, cantonnée de quatre étoiles du même.

BOTTEVILLE : burelé d'or et de sable, au lambel de six pendants d'azur.

BOTTEY DE MAROLLES, en Normandie : d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois poulettes de gueules.

BOTTIERE (FAUTRIERES DE LA), en Bourgogne : d'argent, au sautoir de sable, chargée de cinq coquilles d'or.

BOTTILY, en Bretagne : d'or, à trois bandes de gueules.

BOTUT DE CREMIEU.

BOUAN, en Bretagne : de gueules, à la bande d'hermine.

BOUAN DU CHALONGE, même province : d'argent, au chevron de sable, accompagnee de trois têtes de loup du même, arrachées et lampassées de gueules.

BOUARN (JEAN LE), compris dans un rôle de Bretagne de 1437.

BOUART, en Lorraine : d'azur, à une épée d'argent, garnie d'or, mise en barre, cotoyée à d'extre, d'une fleur de lys, et à senestre, d'une brauche de chêne fruitée de trois glands, le tout du même.

BOUAYS DE COUESBOUT, en Bretagne : de sable, à la fasce d'argent, bordée de gueules.

BOUAYS DE LANGOTIÈRE, même province : d'argent, semé de pointes de sable; à la branche de chêne d'azur,

chargée de six glands de sinople, brochante sur le tout.

BOUBAIX : d'hermine, au chef de gueules.

BOUBAIX, en Cambresis : de sinople, à la fasce d'argent, chargée de trois merlettes de sable.

BOUBERS : de gueules, à trois bers ou berceaux d'or.

BOUBERS, en Cambresis et en Picardie : d'or, à la croix de sable, chargée de cinq coquilles d'argent.

BOUBERS, en Champagne : d'or, à trois aigles de sable, membrées et béquées de gueules.

BOUBRY (Geoffroy de), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1294.

BOUC : d'azur, à la bande d'or, chargée d'une pate de griffon de gueules.

BOUC (du), en Dauphiné : d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois roses de gueules.

BOUC, en Lorraine : de sable, à trois écussons d'or; au chef émanché d'or et de gueules.

BOUC de CARVIN (le) : d'argent, au sautoir de gueules, chargé d'un écusson du champ, surchargé d'un lion de gueules.

BOUC-FROTIN (le) : d'argent, à la fasce vivrée de sable; à la bordure de gueules.

BOUC de GAVRÉ : de gueules, à trois boucs d'argent, accornés et onglés d'or.

BOUC du VAL (le) : échiqueté d'argent et d'azur; à l'écusson de gueules sur le tout.

BOUCALLAC : d'azur, au bouc d'argent.

BOUCALONNE (Jean de), écuyer, compris dans un rôle de Bourgogne de 1402.

BOUCARD, en Berry : de gueules, à trois lions d'or.

BOUCARD du MÉNIL-AIMÉ, en Normandie : de sinople à trois têtes de bouc arrachées d'or.

BOUCAUD, au comtat Venaisin : d'azur, à trois tiges de chêne, glandées et versées d'or; en chef, une étoile du même.

BOUCAULT, en Provence : d'argent, à la fasce de gueules, chargée d'une coquille d'or, accostée de deux étoiles du même, et accompagnée de trois arbres de sinople.

BOUCELAYE (Pierre de la), sieur de la Sauldraye, compris dans le rôle de Bretagne de 1554.

BOUCEVANS, famille mentionnée dans des titres de 1418.

BOUCFERRÉ : d'azur, au bouc d'argent, ferré d'or, et saillant contre un chêne fruité au naturel.

BOUCHAGE, en Lyonnais : contre-vair.

BOUCHAIN, ville forte des Pays-Bas, dans la Flandre française : d'azur, à la tour d'argent, maçonnée, ouverte et ajourée de sable.

BOUCHARD : d'argent, à la croix de gueules, cantonnée de quatre coquilles du même.

BOUCHARD : de sable, à deux épées d'argent en sautoir, sur deux roues du même en pointe; au chef cousu de gueules, chargé de trois fleurs de lys du second émail.

BOUCHARD, en Lorraine : gironné d'azur et de gueules; au soleil d'or en cœur.

BOUCHARD, en Normandie : d'azur, au senextrochère d'argent, armé d'or, issant d'une nuée du second émail, formant une portion de cercle et tenant une ancre du même en barre, le trabs d'or.

BOUCHARD, en Normandie : d'argent, à deux clefs de sable en sautoir accompagnées en flancs de deux fleurs de lys de gueules.

BOUCHARD D'AUBETERRE, en Provence : écartelé, au 1 et 4 de gueules, à trois léopards d'or, armés et lampassés d'argent; au 2 et 3 losangé d'or et d'azur; au chef de gueules.

BOUCHARD DE CHAMPIGNY : d'azur, au croissant d'or, surmonté d'une étoile du même.

BOUCHARD-D'ENGLESQUEVILLE, en Normandie : de gueules, au lion d'or.

BOUCHARD-GOUFFIER : d'or, à trois jumelle de sable.

BOUCHARD DE LA POTERIE, en Anjou : d'azur, à trois léopards l'un sur l'autre d'argent.

BOUCHARD DE ROUGEMER ET D'EMENVILLE, en Normandie : coupé d'azur, à deux coquilles d'or, et d'argent, à une rose de gueules.

BOUCHARD DE LA VARENDE ET DE LA SAUSSAYE, en la même province : d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois annelets d'or, et au milieu de chacun un besant du même; au chef du second.

BOUCHARDIERE (DE), famille rapportée dans de titres de 1710.

BOUCHARDIERES (François-Martin de), secrétaire du roi en 1730.

BOUCHART, en Lorraine : d'azur, au chevron d'argent ; au chef cousu de gueules, chargé d'une croisette ancrée d'or.

BOUCHART, même province : de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois sphères d'or.

BOUCHART, en Picardie : d'or, à la tour de gueules, maçonnée de sable, surmontée de deux croissants d'azur.

BOUCHAUD, en Provence : d'argent, au bouc saillant de sable, accorné d'or.

BOUCHAUT, famille rapportée dans des titres de 1397.

BOUCHAUT (de la Faire du), en Poitou : de gueules, à la bande d'or.

BOUCHEVESNE, en Cambresis : d'or, au sautoir engrelé de gueules.

BOUCHE : bandé de gueules et d'or.

BOUCHE, en Bretagne : d'argent, à trois molettes d'éperon de gueules.

BOUCHEAUX (Julien de), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1386.

BOUCHEL de BIENNE : d'azur, à la croix patée et alésée d'or, accompagnée de trois besants du même.

BOUCHEL d'ORCEVAL, en Picardie : d'azur, semé de de trèfles d'argent ; au lion-léopardé du même.

BOUCHEMONT (Sabrevois de) : d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de six roses du même.

BOUCHEPORN (Bertrand de), procureur-général au parlement de Metz en 1768.

BOUCHER (du) : dazur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'une fleur de lys d'argent.

BOUCHER, en Barrois : d'azur, au chevron d'or, chargé en chef d'une croisette de pourpre, et en flancs, de deux flammes de gueules, accompagnée en chef de deux lionceaux affrontés d'argent, et en pointe, d'une arbalête d'or, entrelacée de deux épées d'argent, garnies du second émail.

BOUCHER, au Maine : d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois étoiles du champ, et accompagnée de trois roses de gueules.

BOUCHER, à Paris : écartelé, au 1 et 4 d'argent, à la croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes du

même; au 2 et 3 de gueules, à un écusson d'argent, chargé d'une feuille de houx de sinople, et bordé d'or.

BOUCHER-D'AVRANÇON ET DE RICHEBOURG, en Champagne : d'azur, à trois étoiles d'or; au croissant d'argent, posé en abîme.

BOUCHER DE BOISGIRARD, en Normandie : de gueules, à la bande d'argent, chargée de trois cloches de sinople.

BOUCHER DU BUS (LE) : d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois roses de gueules.

BOUCHER DU CASTELET (LE), en Picardie : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de deux roses d'argent, et en pointe d'une épine du même.

BOUCHER (CUNY), en Lorraine : d'azur, à trois trèfles de léopard d'argent, allumés et lampassés de gueules, au chef d'or.

BOUCHER DE MALLEY ET DE BESENCOURT, en Normandie : d'argent, à dextre au demi chevron de gueules, et à senestre un lion-léopardé de sable.

BOUCHER-D'ORSAY, à Paris : de gueules, semé de croisettes d'argent; au lion d'or, brochant sur le tout.

BOUCHER DE PALIS, en Champagne : d'argent, à trois écrevisses de gueules.

BOUCHER DE VERDUN (DE), en Normandie : d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée en chef d'une aiglette d'or, accostée de deux merlettes du même, et en pointe de trois roses du second émail.

BOUCHERAT, en Picardie : d'azur, au coq d'or, crété, barbé, bécqué et onglé de gueules. Devise : *Partout fidèle*.

BOUCHEREAU, au pays d'Aunis : de gueules, au lion d'or, tenant de sa pate dextre une fleur de lys d'argent, et soutenu d'une terrasse de sinople; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles du second émail.

BOUCHERIE (DE LA), en Anjou : écartelé, au 1 et 4 d'azur, au cerf d'or, colleté d'hermine; au 2 et 3 de gueules, à la fasce d'argent; à la bordure d'or, chargée de huit fleurs de lys d'azur.

BOUCHERIMBAUD, en Languedoc : parti, au 1 de gueules, à la croix d'argent; au 2 d'azur, à un échiquier d'argent.

BOUCHEROLLES, en Languedoc : parti, au 1 de gueules,

au faucon d'argent, grilleté du même; au 2 d'azur, au lion d'or.

BOUCHERON : d'azur, à trois chevrons d'or.

BOUCHERON (DURAND DU) : d'or, à l'arbre de sinople, planté sur le sommet d'une montagne de cinq coupeaux du même.

BOUCHERON-VALLON, en Quercy, en Auvergne et en Limosin : écartelé; au 1 et 4 contre-écartelé d'or et de gueules; au 2 et 3 d'or, à trois lions de gueules. La branche des seigneurs de Saint-Hippolyte porte les mêmes armes, et un sur le tout de sable, au lion d'or, armé lampasset et couronné de gueules.

BOUCHET (DU) : d'hermines, papelonné de gueules.

BOUCHET : d'argent, à trois annelets de sable; écartelé d'azur, semé de larmes d'or; au lion du même, armé et couronné de gueules.

BOUCHET (DU), en Bretagne : de sable, à la croix engrêlée d'argent.

BOUCHET (DU), en Dauphiné : d'azur, à une fasce crénelée de trois pièces d'or, accompagnée en chef de trois étoiles, et en pointe d'un lion tenant une ancre, le tout du même.

BOUCHET DE BROUSSONS (DU), en Languedoc : de gueules, à trois croisettes d'argent; au chef cousu d'azur, chargé de deux étoiles d'or.

BOUCHET (DE COUX DU), en Limosin : d'argent, à trois fasces d'azur; à la bande de gueules, brochante sur le tout

BOUCHET DE FAUCON, en Provence : d'azur, au croissant d'argent, accompagné de trois étoiles du même.

BOUCHET (GRATIEN), écuyer, présent à l'assemblée de la noblesse du bailliage d'Orléans convoquée au mois de mars 1789.

BOUCHET DE SOURCHES, au Maine et en Vendômois : d'argent, à deux fasces de sable.

BOUCHET DE VILLEFLIX (DU), en Bourgogne : d'argent, à une merlette de sable; au chef d'azur, chargé de trois besants d'or.

BOUCHEVILLE (ROBERT DE) : d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois roses du même.

BOUCHIER (LE), famille rapportée dans des titres de 1495.

BOUCHIERE (JEHAN DE LA), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1380.

BOUCHIVILLER (GAUTIER DE), mentionné dans des titres de 1178.

BOUCHON DE BECUZAYE (LE), en Normandie, famille reconnue noble dans la recherche de 1463.

BOUCHOT, en Lorraine : d'azur, à deux chevrons denchés d'argent, accompagnés de trois étoiles du même.

BOUCHOUT (JEAN-FRANÇOIS-NICOLAS DE), titré chevalier en 1659.

BOUCHOUX (LE), famille rapportée dans des titres de 1370.

BOUCHU, en Bourgogne : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux croissants, et en pointe d'un lionceau, le tout du même.

BOUCIAUT (LE MEINGRE DE), en Soissonnais : d'argent, à l'aigle éployée de gueules, becquée et membrée d'azur, chargée sur l'estomach d'une fleur de lys d'or.

BOUCOIRAN (CALVIERE DE) : d'or, à deux fasces de sable, surmontées d'un sanglier du même.

BOUCONVILLER (GASTON DE), chevalier, mentionné dans des titres de 1219.

BOUCOT DU COLOMBIER : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux molettes d'éperon, et en pointe d'une gerbe, le tout du même.

BOUCQ (LE), en Cambresis : d'azur, à trois ruches d'or.

BOUCQUET, en Lorraine : parti, d'or et d'argent; au lion d'azur, brochant sur le tout.

BOUCQUET-D'AUBERVILLE, en Normandie.

BOUCQUENOM, en Lorraine : d'or, à trois trangles d'azur; au bouc saillant d'argent, onglé de sable, brochant sur le tout.

BOUCTOT (MARTIN DE), chevalier-bachelier, compris dans un rôle de Bretagne de 1392.

BOUCY, en Cambresis : d'argent, semé de billettes d'azur; au lion de gueules, brochant sur le tout.

BOUCZEL (GUILLAUME), sieur de la Touchepiart; compris dans un rôle de Bretagne de 1554.

BOUDAROY, famile rapportée dans des titres de 1656.

BOUDART, en Artois : d'azur, au croissant d'or, accompagné de trois coquilles du même.

BOUDAULT : d'azur, à un trèfled'or.

BOUDET, en l'Ile de France : d'azur, au sanglier d'or, surmonté de trois roses d'argent, rangées en chef.
BOUDET. *Voyez*, BAUDET.
BOUDIER DE RAFOVILLE, en Normandie : de sable, à trois molettes d'éperon d'or.
BOUDIER DE VASTINE, en la même province : d'or, au pal d'azur, chargé d'un croissant d'argent, entre deux étoiles du champ.
BOUDIGAT (CHARLES DE), chevalier, compris dans un rôle de Bretagne de 1257.
BOUDIN : de gueules, frété d'argent.
BOUDON en Agénois : d'argent, au chevron de gueules, accompagné en chef de sept étoiles d'azur, rangées en pals, trois de chaque côté, une au-dessus du chevron, et en pointe d'une colombe du même.
BOUDONVILLIERS : de gueules, à la fasce contrepotencée d'or, remplie d'azur, et accompagnée de trois merlettes du second émail.
BOUDOUL DE VAUDORY, en Bretagne : d'or, à deux jumelles de gueules, accompagnées de six molettes de sable.
BOUDRAC, en Dauphiné : d'azur, à la tour d'argent, maçonnée de sable, posée sur un rocher d'or; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.
BOUDRAC DE CLAIGNY : d'or, à une harpie de gueules.
BOUE (RENAULT DE SAINT), chevalier, mentionné dans des titres de 1161 : d'azur, à trois annelets d'argent.
BOUE-SILLY (DE LA), en Picardie : de sinople, à trois pals de vair, au chef d'or; d'autres branches portent un chef cousu de gueules.
BOUÉ (JEAN), échevin de Paris en 1577 : d'azur, à la fasce d'argent, chargée de trois croissants de gueules, et accompagnée en chef d'une étoile d'or, et en pointe d'un vol du second émail.
BOUEBAR : d'or, au lion coupé de gueules et de sinople, couronné d'azur.
BOUEDRIER, en Bretagne : d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois tourteaux de gueules.
BOUELLES, en Picardie : de gueules, au pal d'or, accosté de deux vols du même.
BOUENT (ANDRY DE), chevalier, compris dans un rôle de Bourgogne de 1417.
BOUER, en Berry : de sinople, au sautoir d'argent, chargé

de cinq fleurs de lys d'azur, et cantonné de quatre têtes de taureau d'or.

BOUES, en Picardie, ancien : de gueules, à la bande d'or, à deux cotices du même ; moderne : fascé de vair et de gueules.

BOUES (JACQUES DE), chevalier de Malte en 1551 : d'azur, à trois losanges d'argent, mises en bande.

BOUESSAYE (LE) : en Sénonais : d'hermine, au chef de gueules ; brisé d'un lambel d'or.

BOUESSEL, en Bretagne : d'argent, à trois boisseaux de sable.

BOUESSELAYE (GUILLAUME DE LA), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1392.

BOUET DE PORTAL, en Poitou : d'argent, à trois hures de sanglier contournées l'une sur l'autre de sable, arrachées de gueules, et défendues du champ.

BOUETIEZ (DU), en Bretagne : d'azur, à deux fasces d'argent, accompagnées de six besants d'or.

BOUETOUX DE LAMBAUDAYE (LE), en Bretagne d'argent, à l'aigle éployée de sable.

BOUETTE, en l'Ile de France : d'argent, à la fasce de gueules, chargée de trois croissants du champ.

BOUEX DE VILLEMORT : d'argent, à deux fasces de gueules.

BOUEXIC (DU), en Bretagne : d'argent, à trois bouis de sinople.

BOUEXIERE (DE LA) : d'or, au chevron d'azur, chargé de cinq besants du champ, et accompagné de trois arbres de sinople.

BOUEXIERE DE BRANTONNET, en Bretagne : d'or, à trois bandes de gueules.

BOUEXIERE DE LA MOTTE, en Bretagne : d'argent, au bouis arraché de sinople.

BOUEXIERE DU RESTOLLES, en Bretagne : de gueules, à sept merlettes d'or, trois, une et trois.

BOUEZ (DU), famille rapportée dans des titres de 1489.

BOUFAT (JEAN), capitoul de Toulouse en 1537.

BOUFAY DE CAUPTEPIS, en Normandie : d'hermine, au vol de sable.

BOUFET (JEAN), capitoul de Toulouse en 1537.

BOUFFARD MADIANE, en Languedoc : d'azur, à une tourterelle d'argent, tenant en son bec un rameau d'olivier d'or.

BOUFFARDIERE, en Normandie : d'argent, au chevron abaissé de gueules, accompagné d'un croissant du même en pointe ; au chef d'azur, chargé de trois oiseaux d'or.

BOUFFET, en Berry : d'azur, à trois trèfles d'or.

BOUFFIER, en Dauphiné : d'azur, au lion d'argent, armé et lampassé de gueules, tenant de sa patte dextre une fleur de lys d'or. Devise. *Dextra lilium sustinet.*

BOUFFIER, en Normandie, gironné de gueules et d'hermine de seize pièces.

BOUFFIERE, (ENGUERRAND DE), chevalier, compris dans un rôle de Bourgogne de 1406.

BOUFFLERS, en Ponthieu : d'argent, à neuf croisettes recroisettées de gueules, trois, trois et trois, et trois molettes d'éperon du même.

BOUFFROIMONT, famille noble de Lorraine.

BOUGAINVILLE (PIERRE-Yves), échevin de Paris en 1741 : d'argent, à l'aigle éployée de sable.

BOUGART (PIERRE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1380.

BOUGATRIERE (COURTE DE LA), en Bretagne, famille originaire du Maine : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois besants du même.

BOUGEREL DE FONTIENNE, en Provence : de gueules, au lion d'or ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles du second émail.

BOUGIÉ BRINEL, famille rapportée dans des titres de 1444.

BOUGIERE (ARTUS DE LA), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1392.

BOUGIET, famille rapportée dans des titres de 1673.

BOUGIVAUT : de sable, à la bande d'argent, chargée de trois coquilles de gueules.

BOUGON (HERLIN DE), chevalier, compris dans un rôle de Bretagne de 1294.

BOUGRAN DE BOISHÉRON, en Normandie : d'azur, au griffon d'or ; mantelé d'enché d'argent, chargé de deux roses de gueules.

BOUGRAULT DE LAUNAY, famille mentionnée dans des titres de 1581.

BOUGRENET DE LA TOUGUENAYE, en Bretagne : d'or, au lion de gueules, semé de macles du champ.

BOUGRET (Claude), chevalier, compris dans un rôle de Bourgogne de 1414.

BOUGUIER d'ALAINVILLE : de gueules, au lion d'or.

BOUGY, en Gatinais : de gueules, à six besants d'or.

BOUGY (Sorhuet de) : d'azur, au pal d'argent, accompagnée de quatre pommes de pin d'or; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles du second.

BOUHAL (Jean de), compris dans un rôle de Bretagne de 1554.

BOUHELIER, en Bourgogne : de gueules, à trois fasces d'or.

BOUHIER, en Bourgogne : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux croissants d'argent, et en pointe d'un rencontre de bœuf du même.

BOUHIER, en Bourgogne dazur, au bœuf d'or.

BOUHON, en Normandie : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois molettes d'éperon du même.

BOUIC, en Provence.

BOUILHAC : d'argent, à la fasce de gueules, chargée d'une tige de trois chardons du champ, et accompagnée de trois tiges de trois chardons fleuries et liées de gueules.

BOUILLANCOURT (de Cachaleu de), en Picardie : d'azur, à trois pates de loup d'or.

BOUILLANCY (Richer de) : écartelé, au 1 et 4 de sinople, au lion d'or, lampassé de gueules, la queue fourchue, nouée et passée en sautoir; au 2 et 3 d'or, à trois hures de sanglier de sable, allumées et arrachées de gueules, défendues d'argent.

BOUILLANT de la VALLÉE, en Bretagne : d'argent, à à l'aigle éployée de sable.

BOUILLANT du PLESSIS : de sinople, à trois hures de sanglier d'argent.

BOUILLARD, famille rapportée dans des titres de 1376.

BOUILLARDOT (Guillaume le), châtelain de Chaussins en 1407.

BOUILLARGUES (de), gentilhomme, compris dans un rôle de Languedoc de 1568..

BOUILLÉ de CRÉANCES, en Normandie : d'argent, à la fasce de gueules, frétée d'or, et accompagnée de deux burèles du second émail.

BOUILLÉ de LONGBUISSON, en Normandie : d'ar-

gent, à l'aigle au vol abaissé d'azur, membrée, becquée et couronnée d'or.

BOUILLÉ (Portail de) : semé de France ; à la vache clarinée d'argent, colletée, accornée et couronnée de gueules, brochante sur le tout..

BOUILLIÉ TURQUAN de RENOM : d'azur à la bande d'argent, accompagnée de deux croissants du même.

BOUILLET : de gueules, à la croix ancrée d'argent.

BOUILLET, en Bourgogne : d'azur, au chevron d'or, surmonté d'une traverse, et accompagné de trois besants, le tout du même ; au chef cousu de gueules, chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles du même.

BOUILLON, ville de France : de gueules, à la fasce d'argent.

BOUILLON, en Lorraine : d'or, à une branche de rosier de sinople, chargée de trois roses au naturel.

BOUILLON (du), en Normandie : d'argent, à trois aiglettes de sable.

BOUILLON de la MARCK : d'or, à la fasce échiquetée d'argent et de gueules de trois tires.

BOUILLOND (Mathieu), capitoul de Toulouse en 1597.

BOUILLONNAY de MONTCHAMP, en Normandie : d'azur, à neuf croisettes patées d'argent.

BOUILLONNAY de MONTENON, en Normandie : d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois roses du même.

BOUILLOUD de CELLETTES : tranché d'argent, et d'azur.

BOUILLY de TREBY, en Bretagne : d'azur, à une bande d'argent, accostée de deux croissants du même.

BOUILLY (Jean-Aleaume de), en Brie, chevalier de Malte en 1535 : d'azur, à trois chevrons d'or, accompagnés de trois besants du même.

BOUINES : d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois tours du même.

BOUIS (Jehan du), compris dans un rôle de Bretagne de 1499.

BOUISSET (Bernard), capitoul de Toulouse en 1639.

BOUJAN (Jean de), chevalier, compris dans un rôle de Languedoc de 1260.

BOUJU de BOS le BORGNE, en Normandie : d'or, à trois chevrons d'azur.

BOUJU DE MARIGNY, en Normandie : d'or, à la fasce d'azur, surmontée de deux molettes d'éperon de gueules.

BOULA, en l'Ile de France : d'azur, à trois besants d'or.

BOULA DE NANTEUIL (ANTOINE-FRANÇOIS-ALEXANDRE), chevalier, seigneur de Mareuil, intendant de Poitiers en 1784.

BOULAGE : d'azur, au chevron d'or.

BOULAIN : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de trois roses mal-ordonnées d'argent, et en pointe d'un lys du même.

BOULAINCOURT, en Picardie, famille rapportée dans titres de 1539.

BOULAINVILLÉ (RENÉ), chevalier, comte de Foulcamberge en 1553.

BOULAINVILLIERS, en Normandie : fascé d'argent, et de gueules de huit pièces.

BOULAIS (TALON DES) : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croissants supportant chacun un épi, le tout du même.

BOULAMAGNY (FRANÇOIS), écuyer de la duchesse d'Orléans en 1675.

BOULAN, en Lorraine : d'azur, à la croix d'or, cantonnée de vingt croisettes patées au pied fiché du même.

BOULANC : d'azur, à la fasce d'or, chargée de trois roses de gueules, et accompagnée de trois épis de blé du second émail.

BOULANCOURT : de gueules, à trois pals de vair; au chef d'or, chargé de deux lions couronnés de sable.

BOULANDE, *Voyez :* BAULANDE.

BOULANGER DE HACQUEVILLE, en Gâtinais et en Brie : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de trois étoiles rangées du même, et en pointe de trois roses d'argent, deux et une.

BOULANGER, *alias* PISTOR, en Guienne : d'azur, à la fasce d'argent, papelonnée de gueules, surmontée d'un lion naissant d'or, tenant une croix recroisettée au pied fiché du même.

BOULANGES, en Lorraine, maison éteinte qui portait : palé d'or et d'azur.

BOULANLÉE : de gueules, diapré d'argent, semé de fers de pique du même; au chevron de sable brochant sur le tout.

BOULANS, en Bretagne : d'argent, à trois croissants adossés de gueules.
BOULANSAC (René de), chevalier, compris dans un rôle de Bretagne de 1385.
BOULANT (Hue le), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1371.
BOULARD, en Barrois : d'argent, à trois aiglettes de sable, allumées et membrées d'azur; au franc-canton d'or, chargé d'un lion d'azur, armé, lampassé et allumé de gueules.
BOULART (Jean), prévôt des marchands de Paris en 1514 : d'argent, à trois têtes de maure de sable, tortillées de gueules.
BOULATE, en Picardie : de sable, à trois boulettes d'argent.
BOULAY : de gueules, à la croix anillée d'or; écartelé, fascé d'argent et de gueules
BOULAY (Dodun du) : d'azur, à la bande d'or, chargée d'un lion naissant de gueules, et accompagnée de trois grenades tigées et feuillées d'or, ouvertes de gueules.
BOULAY (Sevart du) : d'azur, à l'aigle volante en bande d'or, accompagnée à dextre en chef d'un soleil du même.
BOULAYE : de sinople, à trois fasces d'argent.
BOULAYE (la), en Bretagne : de sable, au cygne d'argent, becqué et membré de gueules.
BOULAYE (la), en Bretagne : d'azur, au chevron d'or.
BOULAYE (du), en Normandie : d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois étoiles d'azur.
BOULAYE (de la), en Normandie : d'argent, à trois têtes de léopard arrachées de sable.
BOULAYE (de la) : de sable, à trois têtes de levrier d'argent, colletées de gueules et bouclées d'or.
BOULAYE (la), en Normandie : d'azur, au sautoir alésé d'argent.
BOULAYE FERRIERES (la) : de gueules, à six fers à cheval d'argent.
BOULAYE du HAUT-PEROUX (la) : d'or, à la croix resarcelée de gueules.
BOULAYE (Langlois de la) : d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux aigles au vol abaissé d'or, et en pointe d'une étoile du même.
BOULAYE (Robin de la), en Anjou : de gueules, à deux

clefs adossées d'argent, passées en sautoir, cantonnées d'une étoile du même, et de trois coquilles d'or.

BOULBON (Guillaume de), compris dans un rôle de Languedoc de 1265.

BOULDUC (Gilles-François), échevin de Paris en 1726: d'argent, au chevron d'azur, chargé de trois étoiles d'or, et accompagné de trois oiseaux monstrueux de gueules, posés chacun sur une boulle de sable.

BOULE, ville du Roussillon : d'azur, au lion d'argent, surmonté au franc-canton d'une fleur de lys d'or ; à la bordure du même ; une devise d'argent en chef sur laquelle est cette inscription : *Bula terranera.*

BOULE de FARVACQ, en Hainault : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un lion du même.

BOULEAU : d'azur, à trois fasces ondées d'argent, surmontées de trois besants du même.

BOULÉE, en Lorraine : de gueules, au perroquet d'argent, surmonté d'un croissant accosté de deux roses du même ; au chef bandé d'or et d'azur.

BOULÉE (Gilbert de), compris dans un rôle de Bretagne de 1488.

BOULEMONT (Henri et Jean de), chevaliers, mentionnés dans des titres de 1233 et 1237.

BOULENGER, en Cambresis : d'azur, à trois besants d'or; au chef du même, chargé d'une aigle de sable.

BOULENT de la GRASSÉRIE, famille rapportée dans des titres de 1576.

BOULET (Jean), écuyer, capitoul de Toulouse en 1731.

BOULEUR (le), en Champagne : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois boulets du même.

BOULEVILLE (N..... de), lieutenant-colonel des cuirassiers en 1702, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

BOULHAT de LALEUF, famille mentionnée dans des titres de 1737.

BOULIARD, famille rapportée dans des titres de 1697.

BOULIER, en Auvergne : de gueules, à la croix ancrée et alésée d'argent. Devise : *A vero bello Christi.*

BOULIERES de MONTAGOUX.

BOULIERS, en Provence : d'or, à trois palmes de sinople contournées, accompagnées en chef d'une étoile de gueules.

BOULIERS, même province : de gueules, au chef d'argent ; à la bordure de Jérusalem et Naples de huit pièces.

BOULIEU CHARLIEU ET DU MAZEL, en Velay : losangé d'or et d'azur.

BOULIN : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de trois roses mal-ordonnées d'argent, et en pointe d'un lys de jardin du même.

BOULLAIE MASILLAC, présent à l'assemblée de la noblesse du Bourbonnais convoquée en 1789.

BOULLAIS DU BUNELEC, en Bretagne : d'azur, à trois croissants adossés d'or.

BOULLANDE (GEORGES DE), chevalier, compris dans un rôle de Bretagne de 1379.

BOULLAY (DU), en Bretagne : d'argent, à la croix dentelée de sable, cantonnée de quatre croissants de gueules.

BOULLAY (DU TROUSSET D'HÉRICOURT ET DU), en l'Ile de France : de sinople, au lion d'or, armé et lampassé de gueules.

BOULLAYE (DE LA), en Normandie : d'argent, à la bande de gueules, accompagnée en chef d'une merlette de sable, et en pointe de trois flanchis du même, mis en orle.

BOULLAYE DE LA LONDE (DU), en la même province : d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois cottes-d'armes d'azur, bordées d'argent.

BOULLAYE (D'ORVILLE DE LA), en Normandie : de sable, au lion d'argent, armé et lampassé de gueules.

BOULLEHART DE PLATEL : de gueules, au lion d'or, couronné, armé et lampassé de sable.

BOULLEMENT DE LA CHENAYE.

BOULLEMER DE LARE, en Normandie : d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois aiglettes de sable.

BOULLENE ou BOULLENE, en Normandie : d'azur, à la fasce d'or, chargée de trois tourteaux de gueules, et accompagnée de trois épis de blé du second émail.

BOULLENGER, en Normandie : d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois coquilles d'or, posées dans le sens de la bande.

BOULLENOIS : d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois roses de gueules, tigées et feuillées de sinople.

BOULLET, en Champagne : d'argent, au chevron de gueules, accompagnée en chef de deux merlettes de sable et en pointe d'une coquille d'azur.

BOULLEUC DE SAINT-GRÉGOIRE, en Bretagne : d'azur, à une épée d'argent en bande, accostée vers le chef d'un poignard du même, la pointe en bas.

BOULLEUR (LE), en Normandie : d'azur, à trois tourteaux d'or, et en cœur une étoile du même.

BOULLIERS DE DEMONT.

BOULLIGNY, en Lorraine, maison éteinte qui portait : d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois coquilles de sable.

BOULLOGNE DE RUPELMONDE : d'or, à trois tourteaux de gueules.

BOULLOIE, en Normandie, famille reconnue noble dans la recherche de 1463.

BOULLON, en Picardie : d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois molettes d'éperon de sable.

BOULLONGNE : de gueules, à une tour d'argent; au chef du champ, chargé de trois étoiles d'or.

BOULLONGNE, en l'Ile de France et en Artois : d'argent, à la bande de sable, accompagnée de trois lionceaux de sinople, armés et lampassés de gueules, couronnés d'or.

BOULOGNE, ville de France : de gueules, au cygne d'argent; au chef cousu d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.

BOULOGNE DE BEAUREPAIRE.

BOULOIE DE CHATENAIE, présent à l'assemblée de la noblesse du Bourbonnais en 1789.

BOULOIN DE PRATANVERN, en Bretagne : d'or, à neuf billettes de sable, trois, trois, deux et une, accompagnées d'une coquille de gueules au premier canton.

BOULOIRRE (JEAN DE), chevalier, mentionné dans une charte de 1214.

BOULOMER (JEAN), premier président en la chambre des comptes de Nantes en 1558.

BOULON : d'azur, à quatorze besants d'or, quatre, quatre, trois, deux et un.

BOULON, en Bourgogne : d'azur, à la fasce ondée d'or, chargée d'une étoile de gueules; au lambel d'argent.

BOULON, en Lorraine : coupé, au 1 de gueules, au lion naissant d'or, tenant une épée haute d'argent, garnie du second ; au 2 d'azur, à l'aigle éployée d'argent.

BOULON, ville de Roussillon : d'argent, au vol de sable, surmonté d'une fleur de lys d'azur ; à la bordure de gueules, sur laquelle est écrit en lettres d'or : *La villa del Volo.*

BOULONG : d'or, à l'orle de dix merlettes de sable.

BOULONGNE : semé de France, au lambel de gueules.

BOULOT, famille rapportée dans des titres de 1347.

BOULOY, compris dans le rôle de Bourgogne de 1404.

BOULS DE LA BROUE (DU), en Picardie : d'or, à la bande d'azur, chargée d'une fleur de lys du champ, accostée de deux besants du même, et accompagnée en chef d'une merlette de sable ; au chef d'azur, chargé d'un besant d'or.

BOULTS (LE) : d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'une étoile du même ; au chef cousu de gueules, chargé de trois pals du second émail.

BOULTYEC (LUCAS LE), compris dans un rôle de Bretagne de 1554.

BOUMAYE (JEHAN DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1380.

BOUNART DE LIONVILLE ET DE LIMIERS.

BOUNORVILLE : d'argent, à la fasce de gueules, chargée de trois annelets du champ.

BOUNOT, en Guienne : d'or, à trois fasces de sable, accompagnées de trois losanges de gueules ; parti d'argent, à la fasce d'azur, chargée de trois fleurs de lys d'or.

BOUQUAIRE DE MURS, enseigne de la compagnie des gardes du corps écossais en 1611.

BOUQUANSOL, famille rapportée dans des titres de 1399.

BOUQUART, en Lorraine : d'azur, au héron d'argent, armé, allumé et membré d'or, accompagné de trois annelets du second émail.

BOUQUAU-DOUGLAS, de France : à la bordure de gueules, chargée de huit fermaux d'or ; écartelé d'or, à la fasce échiquetée d'argent et de sable de trois tires ; sur le tout d'azur, à trois houssettes cantonnées d'hermine, armées, appointées et éperonnées d'or.

BOUQUE du MEURAY, en Normandie : écartelé de gueules et d'azur, à la croix d'argent sur le tout, cantonné au 1 et 4 d'un lionceau du même, au 2 et 3 d'une aiglette éployée d'argent.

BOUQUEAUVILLE (Robert et Cossart de), écuyers, mentionnés dans des titres de 1374.

BOUQUEL d'HAMELICOURT et de VILLERS SIRE SIMON, en Artois.

BOUQUENTIN de SAINT-JEAN FONNAY, en Normandie, famille reconnue noble dans la recherche de 1463.

BOUQUERET, en l'Ile de France : écartelé au 1 et 4 d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux croisettes, et en pointe d'une fleur de lys, le tout du même; au 2 et 3 d'azur, à trois chevrons d'or, accompagnés en chef de deux roses d'argent, tigées de sinople, et en pointe d'un croissant du second émail, soutenant un lys du même, tigé de sinople, brochant sur les chevrons, la fleur les surmontant.

BOUQUESELLE (Alain de), chevalier banneret, fut en la Terre-Sainte en 1090, et portait : d'or, au lion d'azur, frété d'argent, la queue fourchue.

BOUQUET (Jean-François), conseiller de Paris en 1728 : d'argent, au chevron de gueules, accompagné en chef d'un soleil, accosté de deux étoiles, le tout du même, et en pointe d'un cyprès arraché de sinople.

BOUQUETOT : d'or, à six louveteaux de sable.

BOUQUETOT : d'or, à trois porcs de sable.

BOUQUETOT de MÉNIL-TISON, en Normandie : de gueules, à la fasce d'or; au franc quartier d'hermine, brochant sur le tout.

BOUQUETTE de CHENOY, famille rapportée dans des titres de 1615.

BOUQUEVAL : écartelé, au 1 et 4 d'argent, à la croix de Lorraine de sable; au 2 et 3 d'or, à la bande d'azur, chargée de trois fleurs de lys du champ.

BOUQUIAULX, chevalier, mentionné dans des titres de 1414.

BOUQIER : d'or, à deux lions de gueules.

BOUQUIER, en Provence : d'azur, au croissant contourné d'or.

BOUQUIN, en Provence : de gueules, à deux pals fascés d'or et de sable.

BOURACHER, en Normandie : d'azur, à la croix d'argent, chargée de cinq mouchetures de sable.

BOURAS (ABBAYE DE), en Bourgogne, portait : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de deux fleurs de lys, et en pointe d'un pal cometé, le tout du même.

BUREAU, en Berry : d'argent, à la fasce de gueules, surmontée de trois roses du même.

BOURBE OU BOURLE (HUÉ DE), écuyer, mentionné dans des titres de 1278.

BOURBEL-MONTPINÇON, en Normandie : d'azur, à trois besants d'or.

BOURBENON (PIERRE DE), président au parlement de Rouen en 1512.

BOURBIERE (JACQUES DE), mentionné dans un titre de 1530.

BOURBIN (BALTHAZAR), conseiller au présidial de Melun, en 1593.

BOURBLANC DE KERMEL D'APREVILLE (DU), en Bretagne : de gueules, à une tour crenelée d'or, sommée d'un tourillon du même.

BOURBON : d'azur, à trois fleurs de lys d'or.

BOUBON BARBASAN : parti au 1 de BOURBON ; et au 2 d'ANTIN, qui est écartelé, au 1 et 4 de gueules, à trois lions naissants d'argent ; au 2 et 3 d'argent, à trois tourteaux de gueules ; sur le tout d'or, à une clef de sable, le panneton dans une serrure du même.

BOURBON BUSSET, en Auvergne : d'azur, à trois fleurs de lys d'or, au bâton de gueules, péri en bande ; au chef de JÉRUSALEM.

BOURBON CONDÉ : d'azur, à trois fleurs de lys d'or ; au bâton de gueules, péri en bande.

BOURBON ROCHEFORT : d'argent, au franc quartier de BOURBON.

BOUBON ROUSSILLON : d'azur, à trois fleurs de lys d'or ; à la traverse de gueules en barre, brochante sur le tout.

BOURBON RUBEMPRÉ : parti, au 1 de BOURBON ; au 2 d'argent, à trois jumelles de gueules.

BOURBON (VOUET DE), en Berry : d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois fleurs de lys d'or.

BOURBONNE DE BERMON : écartelé au 1 et 4 d'azur,

à la croix trèflée d'or; au 2 et 3 d'argent, au croissant de gueules.

BOURBOURG : d'or, à la croix de sable; *aliàs* de sable, au lion d'argent, armé et lampassé de gueules.

BOURBOURG, en Cambrésis : d'azur, à trois tierces d'or.

BOURBRASSE (JEAN DE) sieur de Crolle, compris dans un rôle de Bretagne de 1554.

BOURBRIACH (ALAIN), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1411.

BOURBRY (DE) famille noble de Bretagne, mentionnée dans des titres de 1477.

BOURC (JEAN DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1527.

BOURCEL DE MAISONBLANCHE, en Lorraine : d'azur, à trois tours d'argent.

BOURCHENU, en Dauphiné : d'or, à la bande dentelée de gueules, chargée de trois chiens courants d'argent.

BOURCHENU (MORET DE), en Dauphiné : d'or, à la croix de sable.

BOURCHIER, en Bretagne : d'argent, à la croix engrelée de gueules, cantonnée de quatre bouses de sable.

BOURCIER, famille originaire de Béarn, dont plusieurs branches établies dans les provinces de Lorraine, de Bourgogne, de Guienne, du Languedoc, et aux Pays-Bas : d'or, au lion de sable, tenant entre ses pates une épée haute du même. Devise : *Pro fide et rege.* D'autres branches de cette famille ont porté : d'azur, à la panthère d'or, mouchetée de sable, armée et lampassée de gueules et tenant de ses deux pates une croix fleuronnée d'or.

BOURCIER DE BARRI, en Languedoc : d'or, à la colonne d'argent, soutenue de deux lions affrontés d'or.

BOURDAIS (HERVÉ LE); compris dans un rôle de Bretagne de 1437.

BOURDAIN, en Picardie : d'azur, à trois têtes de daim d'or.

BOURDE (BERTRAND DE LA), compris daus un rôle de Bretagne de 1481.

BOURDEAU, BARON D'HUCHON, présent aux états de Bourgogne en 1682.

BOURDEAUX : de gueules, à trois canettes d'argent.

BOURDEILLES D'ARCHIAC, en Périgord : d'or, à deux pieds de griffon de gueules, onglés d'azur, et posés en barres l'une sur l'autre.

BOURDEIX DE LA SICANNE.

BOURDELET (Gabriel-François), secrétaire du roi en 1730.

BOURDELOT : de pourpre, au cygne d'argent; chapé d'azur.

BOURDENEAU (la Badie de) : d'azur, à deux épées d'argent, passées en sautoir.

BOURDEREL, en Bourbonnais : d'azur, à trois épis d'or.

BOURDES (Jean), gentilhomme, compris dans un rôle de Bourgogne de 1417.

BOURDET (Cugnac de), en Périgord : gironné d'argent et de gueules.

BOURDET (Jacquet), compris dans un rôle de Bretagne de 1420.

BOURDEVILLE (N.... de), lieutenant-colonel de la brigade de Decosne en 1763, obtint, en 1765, la majorité de Perpignan.

BOURDEZ (Pierre de), capitoul de Toulouse en 1634.

BOURDICAUD de la MAUBLANCHE : d'or, au chevron brisé de gueules, accompagné de trois trèfles du même.

BOURDIE (Jean), enseigne de la compagnie des gardes du corps écossais en 1506.

BOURDIER, dans le Cotentin : d'or, au pal d'azur, chargé d'un croissant d'argent, posé en cœur, et de deux molettes d'or, une en chef et l'autre en pointe.

BOURDIN de BRANDAY, en Bretagne : d'argent, à l'aigle de sable.

BOURDIN (François), maire de la ville de Poitiers en 1489 : de gueules, à trois têtes de daim d'argent.

BOURDINEAU (Jehan), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1392.

BOURDOIRE, famille rapportée dans un titre de 1706.

BOURDON : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un lion du même.

BOURDON : de sable, à trois fleurs de lys d'or.

BOURDON, en Bretagne : de sable, à trois bâtons de pélerin d'or, posés en pals.

BOURDON, en Normandie : d'azur, à deux lions affrontés d'or, armés et lampassés de gueules, tenant un bourdon du second émail, posé en pal.

BOURDON, en Provence : d'azur, au chevron d'argent, accompagné en pointe d'un cœur d'or; au chef du même.

BOURDON (Guillaume), prévôt des marchands des Paris en 1280 : d'azur, à un bourdon ou bâton de pélerin d'or, posé en pal, chargé d'une coquille d'argent, et accosté de deux étoiles d'or.

BOURDON (de Blin de) : coupé, au 1 d'argent, à trois merlettes de sable; au 2 de sable, à trois trèfles d'or.

BOURDONNAIE (la), en Bretagne : de gueules, à trois bourdons d'argent, posés en pals.

BOURDONNÉ, en Normandie : d'azur, à trois chevrons d'or, accompagnés en chef de trois colombes d'argent, et en pointe d'une étoile du même.

BOURDONNIÈRE (de la), en Bretagne : de gueules à trois bourdons renversés d'argent, posés en pals.

BOURDONNIÈRES, au comtat Venaissin, famille mentionnée dans des titres de 1350.

BOURDONVILLIERS : de gueules, à la fasce contre-potencée d'or, remplie d'azur, accompagnée de trois molettes d'éperon du second émail.

BOUREAU, en Touraine : d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef d'une fleur de lys, accostée de deux mouchetures, et en pointe d'un lionceau, le tout de même.

BOURÉE, en Bourgogne : d'azur, à trois gerbes de blé d'or.

BOURÉE, autre famille de Bourgogne : d'azur, à trois étoiles d'argent, et deux croissants du même, adossés et posés en fasce.

BOUREILLIÈRE (Nicolas de la), gouverneur de Perronne, mentionné dans des titres de 1528.

BOUREL, famille rapportée dans des titres de 1389.

BOURET, en l'Ile de France : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois canettes d'argent.

BOURG (du) : d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois flanchis d'or.

BOURG (du) : d'or, à la croix ancrée de gueules.

BOURG, ville de Guienne : d'azur, à trois fleurs de lys d'or.

BOURG (DU), en Dauphiné : d'azur, à trois vires d'argent.

BOURG (DU), en Provence : d'azur, à trois bâtons d'épine d'argent, posés en pals.

BOUG-D'AUFFRERY ET DE PECHAURIOLLES (DU), en Languedoc : de gueules, à la croix d'or, soutenue d'une main ouverte, et accompagnée au deuxième canton d'un lionceau, le tout du même. Devise : *Une foi, un roi, une loi.*

BOURG CEZARGES, en Dauphiné : d'azur, à trois coquilles d'or ; au chef d'argent.

BOURG (HUGONIN DU), échevin de la ville de Lyon en 1627 : de gueules, à la bande d'or, accompagnée de deux besants du même.

BOURG (JACQUES), échevin de la ville de Lyon en 1712 : écartelé en sautoir, au 1 et 4 d'or, au tourteau de gueules ; au 2 et 3 de gueules au besant d'or.

BOURG (DU MAINE DU) de gueules, à la fleur de lys d'or ; au chef d'argent.

BOURG MIROUDOT DE GENAY, en Lorraine : parti au premier d'argent au cerf au naturel, couché sur un tertre de sinople, et chargé sur l'épaule sénestre d'une quinte feuille d'azur, percée du champ ; au 2 de gueules à deux lions affrontés d'argent.

BOURG SAINTE CROIX, en Bresse : d'azur, à un amphistère d'or.

BOURG (SILHOUETTE DU) : de sinople, à un vaisseau d'argent, voguant sur une mer du même ; au chef parti de gueules à une croix ancrée d'or, et d'or au lion de gueules.

BOURG-SOUILLAC, en Quercy : d'or, à trois épées de gueules en pals, les pointes en bas.

BOURGADE (MARQUET DE) : d'argent, à la fasce d'azur, accompagnée en chef d'un croissant versé de gueules, et en pointe d'un lion du même.

BOURGADE (NOEL DE), chevalier de Malte en 1552 : d'or, à trois tourteaux de gueules.

BOURGADE (SABATIER DE LA), président du parlement de Toulouse en 1591.

BOURGAIGNEMONT (RENAUD ET JEAN DE), chevaliers, mentionnés dans des titres de 1238 et 1258.

BOURGAN (MANAUT DE), écuyer, dans un rôle de Bretagne de 1433.

BOUSGAREL, en Provence : d'azur, à la chapelle d'argent, surmontée d'un chevron d'or.

BOURGELAT (PIERRE), échevin de la ville de Lyon en 1707.

BOURGEOIS : parti d'or et de sable, à la bordure de gueules, besantée d'or.

BOURGEOIS, en Bourgogne : d'argent, à trois pals de gueùles ; au chef cousu d'or, chargé de trois coquilles d'azur.

BOURGEOIS, en Cambresis : de gueules, à trois fasces d'or.

BOURGEOIS, en Lorraine : tiercé en fasces, au 1 d'argent, au lion naissant de sable, lampassé de gueules ; au 2 de gueules ; au 3 d'or, à deux bandes d'azur.

BOURGEOIS, en Lorraine : de sable, au chevron renversé d'or, surmonté d'un lionceau d'argent.

BOURGEOIS, autre famille de Lorraine : d'argent, à la rose de gueules boutonnée d'or, accompagnée de trois chardons au naturel.

BOUGEOIS, en Lorraine : d'azur, à la jumelle vivrée d'argent, accompagnée de trois têtes de lion arrachées d'or et lampassées de gueules.

BOURGEOIS (LE), en Normandie : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois besants du même. Devise : *Reddite Deo et Cæsari.*

BOURGEOIS (DE), en Normandie : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois molettes d'éperon du même.

BOURGEOIS (LE), en Picardie et en Champagne : d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée en chef d'un croissant, et en pointe d'une rose, le tout du même.

BOURGEOIS DE BELLEAI : d'azur au dragon monstreux d'or.

BOURGEOIS DE BOYNE (LE) : d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois merlettes de sable.

BOURGEOIS-COCHELET : d'argent à trois crancelins de sinople.

BOURGEOIS DE CRESPY, en Bourgogne : d'azur, au lion d'or, accompagné de trois étoiles du même.

BOURGEOIS DE HEAUVILLE, en Normandie : d'hermine, au croissant de gueules.

BOURGEOIS DE MANNEVILLE (LE), en Normandie : d'argent, au lion de sable, lampassé de gueules.

BOURGEOIS DE MAUBEUGE : d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée en chef d'un coq de pourpre.

BOURGEOIS DE MOLERON (LE), en Bourgogne : d'azur, à trois annelets entrelacés en triangle d'or.

BOURGEOIS (NICOLAS), échevin de Paris en 1580 : d'azur, au chevron abaissé d'argent, accosté de deux étoiles d'or, et accompagné en chef d'une croix de Jesus, surmontée à dextre d'un A, et à sénestre d'un B, le tout d'or, et en pointe d'un lys au naturel posé en pal dans une patenôtre d'or.

BOURGEOIS D'ORIGNY : d'azur, au lion d'or, accompagné de trois étoiles du même.

BOURGEOIS LA PALU : de gueules, à la bande d'or; au chef d'argent.

BOURGEON DE SAILLY LE SECQ, en Picardie : d'azur, à deux épées d'argent passées en sautoir, garnies d'or, accompagnées d'un croissant d'argent en chef, et de trois étoiles d'or, deux en flancs et l'autre en pointe.

BOURGEREL (LE) : d'argent à trois chevrons de gueules; brisé d'une fasce en divise du même.

BOURGERET (LEON DE), en Bretagne : d'or, au lion de sable, armé et lampassé de gueules.

BOURGES, ville capitale du Berry : d'azur, à trois moutons d'argent accornés de sable, colletés de gueules et clarinés d'or, passant sur une terrasse de sinople ; à la bordure engrelée de gueules ; au chef cousu de France.

BOURGES, archevêché : écartelé; au 1 d'argent, au lion de gueules, la queue nouée, fourchée et passée en sautoir, couronné, lampassé et armé d'or ; au 2 d'azur, à trois fleurs de lys d'or, brisé d'un bâton raccourci de gueules, péri en bande ; au 3 parti de trois coupé d'un, au 1 de HONGRIE ; au 2 d'ANJOU-SICILE ; au 3 de JERUSALEM ; au 4 d'ARRAGON ; au 5 d'ANJOU ; au 6 de GUELDRES ; au 7 de JULIENNE ; au 8 de BAR ; et sur le tout d'or, à une bande de gueules, chargée de trois alérions d'argent; et au 4ème quartier de gueules, à la croix d'argent ; sur le tout des écartelures d'azur, à deux mains dextres d'or ; au franc quartier échiqueté d'argent et d'azur.

BOURGES (L'UNIVERSITÉ DE), portait : d'azur, à trois fleurs de lys d'or ; à une main de carnation sortant d'un

nuage d'argent, mouvant du chef, et tenant un livre de gueules, bordé d'or.

BOURGES : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois lys d'argent, tigés de sinople.

BOURGES, en Lorraine : parti d'argent et de gueules à deux lions affrontés tenant chacun un sabre en pal, de l'un et l'autre.

BOURGES (CLAUDE DE (, seigneur de Mions, échevin de la ville de lion en 1599. De gueules, au lion d'argent, au chevron d'azur brochant sur le tout.

BOURGET ou BOURGUET, en Normandie : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois molettes d'argent.

BOURGEVIN DE VIALART DE MOLIGNY, à Paris : écartelé, au 1 et 4 d'azur, au sautoir d'or, cantonné de quatre croix potencées du même ; au 2 et 3 d'azur, à la fasce d'argent, chargée de trois roses de gueules, et accompagnée de trois fleurs de lys d'or ; sur le tout d'azur, à la fasce d'hermine, accompagnée de trois coquilles d'or.

BOURGEVOLES (JEAN DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1415.

BOURGHÉSIEN DE BLAUZAC : de gueules, au chef d'or.

BOURGIMIERE (CHALLARD DE LA), en Normandie : de sable, à trois pals abaissés d'argent.

BOURGMARY (N... DE), colonel de la légion de Hainaut en 1757.

BOURGMOND (VENIARD DE) : d'azur, au sauvage de carnation, assis sur une montagne d'argent.

BOURGNE DE PRIE (N... LE), chevalier, tué à la bataille de Poitiers en 1356.

BOURGNEUF, en Bretagne : d'argent, au sautoir de sable ; au franc canton de gueules, chargé de deux poissons d'argent brochant.

BOURGNEVAL, famille mentionnée dans des titres de 1546.

BOURGNIER, famille rapportée dans des titres de 1544.

BOURGOGNE, province de France : écartelé, au 1 et 4 semé de France, à la bordure componée d'argent et de gueules ; au 2 et 3 bandé d'or et d'azur ; à la bordure de gueules.

BOURGOIN, à Paris : d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois trèfles du même.

BOURGOIN DE VILLIERS, en Bretagne.

BOURGOING, en Nivernais : d'azur, à la croix ancrée d'or.

BOURGOING DE FAULIN (LE) : d'argent, à trois tourteaux de gueules.

BOURGON DE LA MOTTE TETOUX, en Bretagne : de gueules, à trois écussons d'or, chargés, chacun, d'une bande d'azur.

BOURGONDIN (DE), gentilhomme, compris dans un rôle de Languedoc de 1562.

BOURGONGNE, en Lorraine : de sable, à six billettes d'or; au chef du même.

BOURGONNIERE DU COLOMBIER, en Bretagne : de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois croissants d'argent.

BOURGOUIN, en Bretagne : coupé d'or et d'argent, au fermail d'azur, percé de six clous du même, posé sur le tout, et cantonné de quatre roses de gueules.

BOURGS : d'argent, à la croix ancrée de gueules.

BOURGUEN (PHILIPPE LE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1437.

BOURGUENEL (JEGO LE), compris dans un rôle de Bretagne de 1596.

BOURGUENOBLE (GUILLAUME DE), l'un des gentilshommes qui défendirent le Mont-Saint-Michel en 1424.

BOURGUES, en Bretagne : d'azur, à la fleur de lys d'or, surmontée d'un château donjonné de trois tours du même; coupé d'argent, à une étoile de gueules, à la bordure du même, chargée de neuf coquilles d'argent; parti d'argent à un chêne de sable.

BOURGUET (BERNARD DE), licencié en droit, capitoul de Toulouse en 1469.

BOURGUET (N... DU), commandant du second bataillon du régiment de Champagne en 1702, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

BOURGUEVILLE (FRANÇOIS DE), sieur de Bourgnouveau, compris dans un rôle de Bretagne de 1569.

BOURGUIGNON, en Provence : écartelé, au 1 et 4 d'or, à un porc-épic de sable, passant sur une terrasse de sinople, et percé d'une flèche d'argent en barre; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or; au 2 et 3 d'or, au sautoir de gueules. Devise : *Contra hostem surrectus*.

BOURGUIGNON, autre famille de Provence : d'argent,

au chevron de gueules, accompagné de trois hures de sangliers de sable; au chef d'azur, chargé de trois étoiles du champ.

BOURGUIGNON CHATEAUGONTHIER : d'azur, à trois bourguignotes d'argent, posées de profil.

BOURGUIGNON LA VERRE : d'argent, à trois têtes de loup arrachées d'or.

BOURGUIGNON (AMAURY), seigneur de la Barbarie, maire de la ville de Niort en 1565.

BOURHIS (ALAIN LE), sieur de Kersaulx, compris dans un rôle de Bretagne de 1554.

BOURIAU, en Bretagne : d'azur, à trois croissants d'argent.

BOURIGEOLE (LE SEIGNEUR DE), compris dans un rôle de Languedoc de 1529.

BOURJUZIEU (GUILLAUME), lieutenant du sénéchal de Beaucaire et de Nismes, devant qui s'est faite la présentation des nobles de la dite sénéchaussée en 1456.

BOURLAC, famille rapportée dans des titres de 1397.

BOURLANCAQUE, en Italie, dont une branche établie en France : d'or, à la croix d'azur.

BOURLANDON, famille alliée à la maison de Montmorency.

BOURLAY, présent à l'assemblée de la noblesse de la province du Perche en 1789.

BOURLEMONT, famille noble de Lorraine.

BOURLIANDRES (PIERRE DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1452.

BOURLIE (GUISCARD DE) : d'argent, à la bande de gueules.

BOURLIER (PHILIPPE), échevin de la ville de Lyon, en 1719 : d'argent, au chevron de gueules, accompagné en pointe d'un chien de sable; au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.

BOURLON : de gueules, à trois écussons d'argent, chargés de trois merlettes de sable.

BOURLON, en Barrois : d'azur, à la fasce d'argent, chargée de trois tourteaux de gueules, et accompagnée de trois roses d'or.

BOURLON, en Cambresis : de sinople, au ray d'escarboucle pommeté et fleurdelysé d'or.

BOURLON DE CHOISY : d'or, à la bande d'azur, chargé de trois annelets du champ.

BOURLOTTE OU BURLOTTE (DE LA), en Barrois : d'azur, à la fasce d'argent, chargée de trois têtes de léopard de gueules, et accompagnée de cinq besants d'or, deux en chef et trois en pointe. Ces derniers posés deux et un.

BOURMEUILLE (JEAN DE), l'un des gentilshommes tués à la bataille de Poitiers en 1356.

BOURMONT, en Lorraine.

BOURMONT (NICOLAS DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1392.

BOURNALIERE (TUDERT DE LA) : d'or, à deux losanges d'azur ; au chef du même, chargé de trois besants du champ.

BOURNAN : d'argent, au lion de sable, baillonné de gueules ; à la bordure componée du premier et du second.

BOURNASEL (PIERRE DE), chevalier, compris dans un rôle de Bretagne de 1379.

BOURNAY DE LESNEDEC, en Bretagne : d'argent, au chef d'azur, chargé de trois macles d'or.

BOURNAY (GUY DE), l'un des gentilshommes tués à la bataille de Poitiers en 1356.

BOURNAZEL (HUGUES DE), chevalier, compris dans un rôle de Languedoc de 1465.

BOURNE KERDOUNART, famille noble de Bretagne.

BOURNEAU (JEHAN LE), compris dans un rôle de Bretagne de 1420.

BOURNEL, en Picardie : d'argent, à un écusson de gueules ; à l'orle de huit perroquets de sinople, membrés et colletés du second émail.

BOURNELLEC (JEHAN LE), compris dans un rôle de Bretagne de 1396.

BOURNEN : écartelé, au 1 et 4 d'argent, au lion de sable, bouclé de gueules, à la bordure componée de sable et d'argent ; au 2 et 3 d'azur, à la bande d'argent, accostée de deux cotices potencées d'or.

BOURNET (JEAN), avocat, capitoul de Toulouse en 1710.

BOURNEVILLE (JEHAN), chevalier, compris dans un rôle de Bretagne de 1378.

BOURNEZEAU (DE CREIL DE) : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois clous de la Passion du même.

BOURNISSAC, lieutenant des maréchaux de France à Aix.

BOURNISSAS, capitaine au régiment du Perche, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, en 1780.

BOURNON (GEOFFROY), écuyer, l'un des gentilshommes qui accompagnèrent le duc de Normandie à la conquête de l'Angleterre.

BOURNON, en Lorraine : de sinople, à un livre d'argent, fermé d'azur et garni d'or.

BOURNONVILLE : bandé d'or et de gueules, au canton d'or, chargé d'une croix de gueules, cantonnée de douze alérions d'azur; au franc canton d'argent, chargé d'une molette d'éperon de sable.

BOURNONVILLE, en Picardie et en Boulonnais; ancien : d'or, à trois cuillers de sable; moderne : de sable, au lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or, la queue fourchée et passée en sautoir.

BOURNONVILLE (ROGER DE), en Picardie : d'argent, à trois lions de sable; au chef du même, chargé de trois roses du champ.

BOURNONVILLE (VAUDETAR DE) : fascé d'argent et d'azur.

BOURNONVILLIER : bandé d'or et de gueules de huit pièces.

BOURNY : d'azur, à trois colonnes d'argent.

BOURON (SALART DE) : écartelé, au 1 de gueules, au sautoir dentelé d'argent, cantonné de quatre billettes du même; au 2 de gueules, au lion d'argent; au 3 d'argent, au sautoir engrelé de gueules; au 4 d'or, au chef échiqueté d'argent et de sable.

BOURON (DE), présent à l'assemblée de la noblesse du Bourbonnais, convoquée en 1789.

BOURRAN (GABRIEL DE), sous-aide major au régiment des Gardes françaises en 1748.

BOURRASSOL, seigneurs de Neguebedel, en Languedoc, dont un capitoul de Toulouse en 1454.

BOURRÉ DE CORBERON : d'azur, à trois gerbes de blé d'argent, liées d'or.

BOURREAU DES LANDES.

BOURRÉE (ROBERT), secrétaire du roi à Angoulême en 1729.



BOURREL (MONDON), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1433.

BOURRELIER, en Franche-Comté et en l'Ile de France : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois trèfles d'argent. Devise : *Loyal et gay*.

BOURRIS, en Beauvaisis, famille mentionnée dans des titres de 1035 à 1408.

BOURROUGUEL, ancien : d'or, à trois bandes de sable, au franc-canton d'argent, chargée d'une tour créuélée et couverte de gueules ; moderne : d'or, à trois merlettes d'azur.

BOURRY : écartelé, au 1 fuselé d'argent et de gueules ; au 2 d'argent, semé de fleur de lys de sable ; au 3 d'argent, à trois fasces de sinople, accompagnées de six merlettes de gueules, trois, deux et une ; au 4 d'or, au double trêcheur de sinople, au sautoir de gueules brochant sur le tout ; sur le tout de gueules, à une face humaine au poil levé d'argent.

BOURS : d'or, à la croix ancrée de gueules.

BOURS : d'argent, à la croix de sable, chargée de cinq coquilles d'or.

BOURS, en Cambresis : de gueules, à la bande de vair.

BOURSAULT, en Bourgogne : d'azur, à trois bourses d'or ; au chef du même, chargé d'une étoile de sinople.

BOURSCHEID (D'ELVERT DE), en Basse-Alsace : d'or, à un arbre de sinople, chargé d'un écusson d'argent à trois cœurs de gueules ; à un mouton de sable, passant au pied de l'arbre, sur une terrasse de sinople.

BOURSE (DE LA) : d'or, à la bande ds gueules, chargée de trois bourses d'argent.

BOURSEUL DE SAINT-TRIAL), en Bretagne : d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de six molettes d'éperon du même.

BOURSIER (LE) : d'argent, à trois mouchetures de sable.

BOURSIER (FRANÇOIS), échevin de la ville de Lyon en 1509.

BOURSIN DIT BORC (PIERRE), écuyer, mentionné dans des titres de 1400.

BOURSON (FRANÇOIS), écuyer, sieur d'Ourselmaison, mentionné dans des titres de 1635.

BOURSONNE (DE CAPENDU DE), en Soissonnais : d'argent, à trois fasces de gueules, accompagnées en chef de trois merlettes de sable.

BOURSUS : d'argent, à la croix denchée de gueules, cantonnée de quatre bouges de sable.
BOURTAUT, en Bourgogne, famille rapportée dans des titres de 1428.
BOURVILLE, famille rapportée dans des titres de 1713.
BOURY (DE LA GRANCHE DE) : écartelé; au 1 et 4 d'or, au chardon tigé de sinople; au 2 et 3 de gueules au croissant d'argent.
BOUSAS DE CHIVOLS, en Languedoc : de gueules, à la bande d'or, chargée d'un croissant de sable.
BOUSCHERON : de gueules, au canon d'or; au chef d'argent chargé, de trois tourteaux d'azur.
BOUSDE (DU PRAT DE), en Auvergne : d'or, à la fasce de sable, accompagnée de trois trèfles de sinople.
BOUSET : d'argent, au lion d'azur, armé et lampassé de gueules, couronné d'or; écartelé d'azur, à trois fleurs de lys d'or, et une rose de gueules à la pointe de l'écu.
BOUSIES (DE), en Cambresis : d'azur, à la croix d'argent.
BOUSIGUES, au Comtat-Vénaissin.
BOUSINCOURT : de sinople, à une fasce d'argent, accompagnée en chef d'une molette d'éperon du même.
BOUSQUAT, en Languedoc : de gueules, à une chaîne d'argent surmontée d'une fleur de lys d'or.
BOUSQUET (DU) : de gueules, à trois étoiles rangées en fasce d'argent.
BOUSQUET, en Languedoc : de gueules, à la croix vuidée d'argent; au chef cousu d'azur, chargé de sept fleurs de lys du second, quatre et trois.
BOUSQUET, en Normandie : d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée en chef d'un cœur du même, accosté de deux molettes d'éperon de sable, et en pointe d'une rose du second émail.
BOUSQUET (DU), en la même province : de gueules, à trois losanges d'argent.
BOUSQUET, en Provence : de gueules, à un chevron d'or, chargé d'un arbre de sinople, et accompagné de deux lions affrontés de gueules.
BOUSQUET (GAYON DU), à Beziers : écartelé; au 1 et 4 d'azur, à la croix recroisettée d'or; au 2 et 3 d'argent, à l'arbre de sinople.
BOUSQUET DE RÉALS, en Languedoc : de gueules au chêne d'argent, surmonté d'une fleur de lys d'or.
BOUSSAC (DUMYRAT DE) : d'argent, à l'arbre de sinople

planté sur une terrasse du même ; la terrasse chargée d'un lion couché d'or, la tête contournée.

BOUSSAC (MATHIEU), conseiller au présidial, capitoul de Toulouse en 1720.

BOUSAGUES (DÉODAT DE), compris dans un rôle de Languedoc de 1194.

BOUSSAGUES (DE THEZAN DE), en Guienne : écartelé d'or et d'azur, à la bande de gueules, brochante sur le tout.

BOUSSANELÉE (PIERRE DE), écuyer, mentionné dans des titres de 1715.

BOUSSARDIERE, en Normandie : d'argent, au chevron abaissé de gueules, accompagné d'un croissant du même en pointe ; au chef d'azur, chargé de trois oiseaux d'or.

BOUSSART : d'argent, à une tour de gueules, frétée d'or.

BOUSSART : de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de trois têtes de léopard d'or.

BOUSSART, en Lorraine : d'argent, à la fasce de gueules, chargée de trois épis de blé d'or, mis en pals, et accompagnée de trois croissants d'azur.

BOUSSAY DE LA TOUR, en Poitou : de sable, au lion couronné d'or, armé et lampassé de gueules.

BOUSSEL, en Normandie : de gueules, à trois croissants d'argent.

BOUSSEL DE PARFOURUY, en la même province : d'azur, semé de billettes d'or; au lion du même, brochant sur le tout.

BOUSSELAYE (PIERRE DE LA), compris dans un rôle de Bretagne de 1554.

BOUSSELET (HUMBERT), écuyer, compris dans un rôle de Bourgogne de 1410.

BOUSSELIN : de gueules, à la croix d'or, en cœur, un écusson d'azur, chargé d'un lion d'or, armé et lampassé de gueules.

BOUSSET (DROUARD DE), en Bourgogne : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux molettes d'éperon du même, posées dans deux annelets d'argent, et en pointe d'un arc tendu et armé de sa flèche du second émail.

BOUSSEVAL, famille rapportée dans des titres de 1550.

BOUSSILLON (JEAN), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1380.

BOUSSINCOURT, en Picardie : de sinople, à la fasce d'argent.

BOUSSINEAU DE LA PATISSIERE, en Bretagne : d'azur, à trois globes croisés d'or, cerclés de sable.

BOUSSO (YVON), sieur de la Brulardaye, compris dans un rôle de Bretagne de 1554.

BOUSSONNEL (JEAN-AIMÉ DE), originaire de Languedoc, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis en 1757.

BOUSSONVAL DE GONDREVILLE, en Blaisois.

BOUSSOY, en Cambresis : d'azur, à la croix ancrée d'argent.

BOUSSU D'AUMERIES, au Hainaut.

BOUT (DE), en Bourgogne : palé d'or et de sable de quatre pièces.

BOUT, en Dauphiné : d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois roses de gueules.

BOUTAILLIE (GUILLAUME DE), fut en la Terre Sainte en 1190, et portait : d'azur, à six coupes couvertes d'or, mises en bande.

BOUTAINVILLIERS (ANSEL DE), compris dans le rôle des chevaliers de Normandie qui se distinguèrent dans les armées de Philippe II, roi de France.

BOUTANCOURT, lieutenant des maréchaux de France à Sédan.

BOUTAUVILLIER (ROBINET DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1418.

BOUTARIC (FRANÇOIS), avocat, professeur en droit, capitoul de Toulouse en 1707.

BOUTARVILLE (ROBERT DE), écuyer, mentionné dans des titres de 1210.

BOUTASSY, en Provence : de gueules, à trois bandes d'or; au chef cousu d'azur, chargé d'un château de trois tours du second émail, maçonné de sable.

BOUTAUD (JEAN-PASCAL DE), cadet-gentilhomme au régiment d'Aquitaine en 1776.

BOUTAULT : d'azur, à trois chevrons d'or, accompagnés de trois triangles du même.

BOUTECHOUX-BRANCHET : d'or, à trois chicots de sable; au chef d'azur.

BOUTECHOUX, en Franche-Comté : coupé d'argent, à trois losanges de gueules mises en fasce, et d'azur à une ombre de soleil d'or.

BOUTECOILLE : de gueules, au sautoir d'or, cantonné de quatre aiglettes du même.

BOUTEILLIER (DE), en Bretagne : d'argent, à la bande de fusées de sable.
BOUTEILLER (LE), en Bretagne : d'argent à dix-sept coquerelles de sable (*aliàs* d'azur), posées six, cinq, quatre et deux.
BOUTEILLER (LE), en Lorraine : d'azur, à la bouteille d'or; au chef d'argent chargé de deux merlettes de sable.
BOUTEILLER DE BADONVILLER, en Lorraine : d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée en chef de deux merlettes d'or, et en pointe d'un flacon du même, soutenu d'un croissant du second émail.
BOUTEILLERIE (SILVESTRE DE LA), compris dans un rôle de Bretagne de 1306.
BOUTEILLET : écartelé d'or et de gueules.
BOUTELIER (DE) : d'argent, à la fasce d'azur, surmontée d'une fasce vivrée de gueules.
BOUTELLAYE (DE MENOU DE), en Berry : de gueules, à la bande d'or.
BOUTEMONT (JEAN DE), de la province de Normandie, fut en la Terre-Sainte en 1099, et portait : de sable, à trois besants d'argent.
BOUTENAC (BERENGER DE), compris dans un rôle de Languedoc de 1234.
BOUTENANGLE (GONTERAND DE), chevalier, mentionné dans des titres de 1350.
BOUTENCOURT (EUSTACHE DE), chevalier, mentionné dans des titres de 1178.
BOUTENERALLE (PHILIPPE DE), chevalier, tué à la bataille de Poitiers en 1356.
BOUTERAD : bandé d'or et de sable; au lion de gueules brochant sur le tout, la queue fourchue et passée en sautoir.
BOUTEREAUX, d'argent, au griffon de gueules, membré d'azur.
BOUTEROUE D'AUBIGNY : d'or, à la bande vairée d'argent et de sable.
BOUTERSEM : de sinople, à trois macles d'argent.
BOUTERVILLIERS, écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1378.
BOUTÉS (JEAN-PIERRE), capitoul de Toulouse en 1727.
BOUTET, en Auvergne : d'azur au chevron d'or, sur-

monté d'un lambel d'argent, et accompagné de trois tours du même.

BOULET, en l'Ile de France : d'azur, à la licorne d'argent, surmontée d'un soleil d'or.

BOUTET DE BRELIGNALE, écartelé, au 1 et 4 d'argent, à la croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes du même, qui est de JÉRUSALEM ; au 2 et 3 de gueules, à l'écusson d'argent, chargé d'une feuille de houx de sinople, qui est de BOUTET.

BOUTET DE GUIGNONVILLE : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, et en pointe d'un croissant, le tout du même.

BOUTETS (RICHART LE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1392.

BOUTEVILLAIN (JEHANNEQUIN), gentilhomme du vicomté d'Arques, compris dans un rôle de l'arrière-ban de la noblesse convoqué en 1470.

BOUTEVILLE (ROBERT DE), chevalier, fut en la Terre-Sainte en 1099, et portait : de gueules, au sautoir d'or, cantonné de quatre aiglettes du même.

BOUTEVILLE en Bretagne : d'argent, à la fasce de cinq fusées de gueules.

BOUTEVILLIER (GUILLAUME DE), chevalier, compris dans la montre des nobles de la châtelleuie de Montlhéry, tenue en 1271.

BOUTHAIN (HENRI LE), seigneur de Berghes, chevalier, compris dans un rôle de Bourgogne en 1383.

BOUTHILLIER CHAVIGNY, originaire de Bretagne, d'azur, à trois losanges d'or, mises en fasce. Devise : *Marte etiam invito.*

BOUTIER, en Bretagne : gironné d'hermine et de gueules de six pièces.

BOUTIERE (DE LA), en Bourgogne, d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois croissants du même.

BOUTIERES (DE), gentilhomme, compris dans un rôle de Languedoc de 1570.

BOUTIGNY (LEVAYER DE) : de gueules, à la croix d'argent, chargée de cinq tourteaux du champ.

BOUTILLAC, en Champagne : d'argent, à trois barillets de gueules.

BOUTILLIER, en Normandie : d'hermine, à une fleur de lys de gueules.

BOUTILLIER DE MAIGREMONT, en Normandie : dazur,

à sept chevrons d'argent, accompagnés en pointe d'un cerf passant, et contourné du même.

BOUTILLON DE PEGUÈS.

BOUTIN, en Orléanais : d'azur, à deux épées d'argent, garnies d'or, passées en sautoir, et cantonnées de quatre étoiles du même.

BOUTIN DU VICTOT, en Normandie : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de trois étoiles d'argent, et en pointe de deux canettes affrontées du même.

BOUTINY ou BOTINY, en Provence : d'azur, au bateau d'argent, accompagné en chef à dextre d'un croissant tourné d'or, et d'une étoile du même à sénestre.

BOUTON, en Bourgogne : d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée en chef d'une étoile d'or, et en pointe d'une rose du même.

BOUTON, en Picardie : d'azur, à trois molettes d'éperon d'or.

BOUTON CHAMILLY : de gueules, à la fasce d'or. Devise : *Le souvenir tue Bouton*.

BOUTONIER (NICOLAS), docteur, capitoul de Toulouse en 1516.

BOUTOUILLEC DE ROCHEGLAS (LE), en Bretagne : losangé d'argent et de sable ; à la coupe d'or en abîme.

BOUTOUILLIC, en Bretagne : d'argent, a trois feuilles de houx de sinople.

BOUTRAY (DU), en la même province : d'argent, à trois feuilles de houx de sinople.

BOUTRAY (JEAN-OLLIVIER), quartinier de Paris en 1737 : d'argent, à l'homme habillé de gueules et d'azur, coiffé de sable, trayant une chèvre du même, sur une terrasse de sinople, accompagné en chef de deux étoiles d'azur.

BOUTREN D'ATTENVILLE, en Normandie : d'argent, à la pointe de gueules.

BOUTRIN (ROGER), chevalier, compris dans un rôle de Bourgogne de 1369.

BOUTRY, en Cambresis : d'argent, à trois bouteilles de gueules.

BOUTTIER DE CHATEAU DACY, en Bretagne : grné d'hermine et de gueules de dix pièces.

BOUTTON, en Lorraine : d'azur, à la bande d'argent, chargée d'un léopard de gueules, et accompagnée en chef de trois étoiles d'or, et en pointe d'un canon contourné du même.

BOUVAIS : d'argent, au pot ou marmite à trois pieds de sable.

BOUVAIS (LA), en Bretagne : d'argent, au lion de sable, couronné d'or, armé et lampassé de gueules.

BOUVALLE (LOUIS), sieur de Penheven, compris dans un rôle de Bretagne de 1554.

BOUVANT, en Lorraine : parti, au 1 de gueules, à deux crochets d'or mis en sautoir, et cantonné de quatre étoiles d'argent ; au 2 d'azur, à la fasce jumelée et ondée d'argent, sommée d'un lion naissant d'or, et accompagnée de trois annelets du même.

BOUVARD DE BOURQUEUX : d'azur, à trois fasces d'or, accompagnées en chef d'un croissant, et en pointe de trois étoiles rangées, le tout du même.

BOUVARD ROUSSIEU, en Dauphiné : de gueules, à trois rencontres de taureau d'or.

BOUVARDEAU, famille rapportée dans des titres de 1647.

BOUVARDIERE (CHARLES DE LA), compris dans un rôle de Bretagne de 1485.

BOUVELLES : d'azur, à trois fermaux d'or.

BOUVENS DU BOIS DE LA ROCHE, en Bretagne, en Bourgogne, etc. : de gueules, à la croix dentelée d'argent. Devise : *Plus n'est possible.*

BOUVEREL, en Bretagne : de gueules, à trois molettes d'argent.

BOUVERET : d'azur, à un bourdon d'or, chargé d'une coquille de Saint-Jacques du même.

BOUVEREUEL (JEAN), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1392.

BOUVERIE, en Cambresis : d'argent, au lion de gueules.

BOUVERON, en Lorraine : d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois hures de sanglier de sable, armées et lampassées d'argent, les deux du chef affrontées.

BOUVERY, dont un maitre des requêtes au parlement de Paris en 1541.

BOUVESAY SENIGAL, en Bretagne : de gueules, au faucon d'argent, perché sur un tronc d'arbre posé en pal du même.

BOUVET : de gueules, au rencontre de bœuf d'or.

BOUVET, en Bretagne et à Paris : de sinople, au bœuf d'or, accompagné de deux étoiles du même.

BOUVET, en Lorraine : coupé d'azur et d'argent, l'azur

chargé d'un lion naissant d'or, tenant une hache d'armes d'argent, et l'argent d'une tête de bœuf de gueules.

BOUVET, en Lorraine : d'azur, au bœuf passant d'or, accompagné en chef de trois étoiles du même.

BOUVEXIERE (JEAN GAILLARI DE LA), secrétaire du roi en 1719.

BOUVIER, en Barrois : d'azur, au levrier assis d'argent, colleté de gueules, bordé, cloué et bouclé d'or, surmonté de trois molettes d'or.

BOUVIER (LE), en Bretagne : d'argent, à trois têtes de chèvre de sable, arrachées de gueules.

BOUVIER (LE), en Dauphiné : de sable, au taureau passant d'or; au chef du second, chargé de trois étoiles du champ. Devise : *Caput inseret astris.*

BOUVIER, en Lorraine : d'or, au léopard de gueules, armé et allumé d'azur; au chef du même, chargé de trois grenades du champ, ouvertes du second émail.

BOUVIER (LE), en Normandie : d'argent, au rencontre de bœuf de sable, accorné d'or; au chef de gueules.

BOUVIER, en Orléanais : de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois trèfles du même.

BOUVIER DE MONTMEIRAN CACHARD, en Vivarais : écartelé, au 1 et 4 de gueules, à trois rencontres de taureau d'or, panachés du même, qui est de BOUVIER; au 2 et 3 d'azur, semé de France, qui est de MONTMEIRAN.

BOUVIER DE PORTES, en Dauphiné : échiqueté d'argent et de sable de quatre traits; au chef palé du même. Devise : *Caveto.*

BOUVIGNIES, en Cambresis : d'argent, à trois tourteaux de gueules.

BOUVIGNY, en Lorraine, maison éteinte qui portait : d'argent, à trois pals de sable.

BOUVILLE, en Beauce : d'argent, à la fasce de gueules, chargée de trois annelets d'or.

BOUVILLE (JUBERT DE), en Normandie : écartelé, au 1 et 4 d'azur, à la croix alésée d'or; au 2 et 3 d'azur, à cinq fers de pique d'argent, trois et deux.

BOUVILLE (MUSNIER DE) : de gueules, à la rose d'argent posée en cœur, et accompagnée de trois étoiles d'or.

BOUVILLIER (GAUVAIN DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1592.

BOUVINCOURT, en Cambresis : d'or, frété de gueules; à la bordure d'azur.

BOUVINIERE (Jacques-Philippe de la), chevalier de Malte en 1699.

BOUVOT, dont un sénéchal de Saintes en 1561, et un conseiller au parlement de Paris en 1626.

BOUVRECHES, en Beauvaisis, famille mentionnée dans des titres de 1154 et 1212.

BOUX du TEIL (le), en Bretagne : d'or, à 1 sautoir de gueules, cantonné de quatre merlettes de sable.

BOUXIERES, en Champagne : losangé d'or et de sable.

BOUXIERS, famille noble de Lorraine.

BOUY (de Liandras de) : d'argent à trois merlettes de sable.

BOUYER (Jean du), sénéchal de Cornouaille, compris dans un rôle de Bretagne de 1498.

BOUYER de SAINT-GERVAIS, en Normandie : d'or, à trois têtes de lion d'azur, lampassées de gueules ; au chef du même.

BOUYERE (Guillaume de la), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1581.

BOUYSSIERE, en Bretagne : de gueules, à sept annelets d'or, trois, trois et un.

BOUZANTON (André de), seigneur de Querenain en Cambresis.

BOUZANS, en Normandie : d'argent, à la fasce de gueules, chargée de trois croisettes d'or, et accompagnée de six merlettes de sable.

BOUZARGUES (de), gentilhomme, compris dans un rôle de Languedoc de 1562.

BOUZAT (Pierre), avocat, capitoul de Toulouse en 1747.

BOUZE (Saumaise de) : en Bourgogne : d'azur, au chevron plié d'or, accompagné de trois glands du même ; à la bordure de gueules.

BOUZÉ, originaire de Florence : écartelé, au 1 et 4 d'or, au chef d'azur, chargé d'une rose du champ ; au 2 et 3 d'argent, à la guivre d'azur, issante de gueules ; sur le tout d'azur, à une roue à huit rais sans cercle d'or.

BOUZÈNE, famille noble et ancienne du Languedoc

BOUZET, en Gascogne : d'argent, au lion d'azur, armé et lampassé de gueules, couronné d'or.

BOUZEY, en Lorraine : d'or, au lion de sable.

BOUZIER, en Picardie : d'azur, à trois bandes de vair.

BOUZINGUE (de Chauvirey de), en Lorraine : d'azur à

la bande d'or, accompagnée de sept billettes couchées du même, quatre en chef, une et trois, et trois en pointe.
BOUZITAT DE CHANAY (CLAUDE), procureur-général au parlement de Metz, en 1688.
BOUZALLES (JEAN DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1488
BOUZONVILLE, en Champagne : d'azur, à trois bandes d'argent.
BOUZOS (BERAUD DE), compris dans un rôle de Languedoc de 1362.
BOUZY, famille rapportée dans des titres de 1443.
BOVAL NAVEUSE : palé d'argent et d'azur ; à la fasce de gueules, brochante sur le tout.
BOVE (CAZE DE LA), en Provence : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux losanges, et en pointe d'un lion, le tout du même.
BOVELLES (FRANÇOIS DE), brigadier des armées du roi, en 1700.
BOVER BANDOLS : d'azur, à une étoile d'or, chargée d'un écusson d'azur, surchargé d'une fleur de lys d'or ; au chef d'argent.
BOVERON DE PONTIGNAC (CLAUDE-ANTOINE), originaire du Dauphiné, sous-aide-major au régiment de Conti, infanterie, en 1766.
BOVES COUTENANT, en Champagne : d'azur, à trois losanges d'argent, mises en bande.
BOVET, en Dauphiné : d'azur, au taureau passant d'or.
BOVET, en Touraine : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roses du même.
BOVIN, en Picardie : d'argent, à l'arbre terrassé de sinople.
BOVIN (ARNAUD), capitoul de Toulouse en 1307.
BOVIS, famille du Comtat-Venaissin, mentionnée dans des titres de 1570.
BOXON DES RALLIERES, en Poitou.
BOY, en Champagne : d'azur, à deux épées passées en sautoir d'argent, accompagnées en chef d'une rose, et en pointe d'un croissant, le tout du même.
BOYAU, en Berry : écartelé, au 1 et 4 d'argent, au lézard de sinople péri en bande ; au 2 et 3 d'or, au lion de gueules ; sur le tout de gueules, frété d'or.
BOYAUX, en Bourbonnais : d'azur, à trois boyaux d'ar-

gent en fasces, les extrémités de gueules entremêlées de six trèfles d'or, posés trois, deux et un.

BOYELET (CHARLES), écuyer, seigneur des Grand et Petit Domainville, présent à l'assemblée de la noblesse du bailliage d'Orléans, convoquée au mois de mars 1789.

BOYENE ou BOYENNE, en Dauphiné : parti, au 1 fascé d'or et de gueules de quatre pièces ; au 2 de sinople et d'argent.

BOYER : de gueules, à la colonne d'argent, le chapiteau et la base d'or.

BOYER en Lorraine : d'or, au chef d'azur, chargé d'un chien d'argent.

BOYER, en Provence : d'azur, à l'étoile d'or, chargée d'un écusson du champ, surchargé d'une fleur de lys du second émail ; au chef cousu d'argent.

BOYER DE LA BOISSIERE : d'azur, au mont de six coupeaux d'argent, supportant un oiseau de proie du même, chaperonné de gueules.

BOYER DE BONREPOS, en Languedoc, dont un capitoul de Toulouse en 1634.

BOYER DE CHOISY, en Provence : d'azur, à la trangle d'or, sommée d'un bœuf, et accompagnée en chef de trois étoiles, et en pointe d'un cœur, le tout du même. La branche fixée en Normandie, porte : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois lys au naturel

BOYER DE LA COSTE, en Languedoc : d'or, à la vache de gueules, paissante sur un tertre de sinople ; au chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles d'or.

BOYER DU PERREUX : de gueules, au chef d'or, chargé d'un bœuf du champ.

BOYER (PIERRE), échevin de la ville de Lyon en 1294.

BOYER DE SORGUES, en Languedoc : écartelé, au 1 et 4 d'or, à trois hures de sanglier arrachées de sable ; au 2 et 3 d'azur, à trois besants rangés en bande d'or.

BOYER DE TREBILLANE, en Provence : d'azur, au bœuf d'or surmonté de trois étoiles d'argent.

BOYERI, en Provence : d'azur, à l'écusson d'or, chargé d'un trèfle de sable, posé sur un lacs d'amour du même ; au chef d'argent.

BOYERS (CYBERANS DE) : d'or, à trois fallots allumés de gueules.

BOYET : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef

de trois étoiles, et en pointe d'une cassolette, le tout du même.

BOYETET : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, et en pointe d'un épi de blé, le tout du même.

BOYLESK, au Mans : d'azur, à trois flanchis d'or, surmontés de deux fleurs de lys du même.

BOYNET du PLESSIS, en Poitou : d'argent, au chef d'azur; au lion de gueules brochant sur le tout. Devise : *Oculis vigilantibus erit.*

BOYNIN de TOURVILLE et de SAINT-OUEN, en Normandie : d'azur, à trois croisettes d'or.

BOYNOT, en Champagne : de gueules, à deux colonnes d'or, supportant chacune une fleur de lys au pied nourri d'argent, et accostées de trois étoiles d'or, rangées en fasce.

BOYOL (Joseph), capitoul de Toulouse en 1681.

BOYON (Jean de), chevalier, compris dans un rôle de Bourgogne de 1310.

BOYORC (Perrot de), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1371.

BOYRAT de la LUMINADE : d'argent, à trois flanchis de gueules.

BOYRIE (Alexandre-François, chevalier de), lieutenant au régiment d'Orléans en 1780.

BOYS (Gailhard), capitoul de Toulouse en 1437.

BOYSAC (Aymeri de), viguier royal de Narbonne en 1437.

BOYSCEL, en Bretagne, d'argent à trois cuviers d'azur, cerclés de sable.

BOYSEON, en Bretagne : d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois têtes de léopard d'or.

BOYUIN : d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de trois croisettes d'or.

BOYVERT : d'or, à la bande d'azur.

BOZE (Gros de), en Lyonnais : d'argent, au sautoir denché de gueules, accompagné de trois merlettes de sable.

BOZEC (le), en Bretagne : de sable, à l'aigle éployée d'argent; au bâton de gueules en bande, brochant sur le tout.

BOZEC (le), même province : d'argent, à la tour crénelée de gueules.

BOZELLY (Scipion, comte de), lieutenant-général des armées du roi en 1738.

BOZENS des ESPINAIS : d'argent, à la fasce de gueules, chargée de trois croisettes d'or, et accompagnée de six merlettes de sable.

BOZIEZ, en Bretagne : échiqueté d'argent et de sable de six tires ; au lion d'or, brochant sur le tout.

BOZON la ROYÈRE.

BRABAN ou BREBAN, en Champagne : de gueules, à la bande d'or, chargée d'une tête de maure de sable, tortillée d'argent, et accostée de deux huchets du même, enguichés d'or.

BRABANT, en Lorraine : d'azur, au chevron d'or, chargé à la pointe d'une rose de gueules, et accompagné de deux étoiles d'or en chef, et en pointe d'une épée d'argent garnie du second, brochante sur le tout.

BRABANT (Antoine de), titré chevalier en 1692.

BRABULE, en Cambresis : fascé d'argent et de sinople.

BRAC de SAINT-MARC : de sable, à la bande fuselée d'argent.

BRAC (François), échevin de la ville de Lyon en 1736 : d'argent, à trois bandes d'azur.

BRACHER (Gilbert), baron de Magnac, mentionné dans des titres de 1446.

BRACHET, en Blaisois : d'azur, au chien braque assis d'argent.

BRACHET de PEIRUSSE : d'azur, à deux chiens braques d'argent.

BRACHEUX : d'hermine, à trois jumelles de sable.

BRACHI (Martin de), compris dans un rôle de Normandie de 1140.

BRACIÉ de BERCINS, en Bresse : d'argent, à la fasce bastillée de trois pièces d'azur ; au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

BRACLE (Georges de), titré chevalier en 1662.

BRACON, en Franche-Comté, famille rapportée dans des titres de 1282 à 1374.

BRACON (Bernard de), chevalier, compris dans un rôle de Languedoc de 1243.

BRACONNIER, en Lorraine : d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée en chef de deux étoiles d'or, et en pointe d'un cor de chasse du même.

BRACQUART (Jean-Claude), procureur-général au conseil supérieur d'Artois en 1705.

BRACQUE (Germain de), échevin de Paris en 1448 ; d'azur, à la gerbe de blé d'or.

BRACQUE, en Cambresis : d'azur, à trois gerbes de blé d'or.

BRACQUEMONT de MONTDOUCET, au pays Chartrain.

BRACQUENCOURT, en Cambresis : d'argent, au croissant de sable.

BRACQUET de PRESSIGNY et de MIGUILLAUME, en Normandie : de sable, à trois croissants d'argent.

BRADON (Pierre de), écuyer, compris dans un rôle de Bourgogne de 1363.

BRAÉ (Pierre de), compris dans un rôle de Bretagne de 1380.

BRAELLE (Gautier de), compris dans un rôle de Beauvaisis de 1147.

BRAGELONGNE, en l'Ile de France : de gueules, à la fasce d'argent, chargée d'une coquille de sable, et accompagnée de trois molettes d'éperon d'or.

BRAGELONNE de PIGNAN, en Languedoc : de gueules, à la fasce d'or, chargée d'une coquille de sable, et accompagnée de trois merlettes du second émail.

BRAGERAC de GENSSAC : d'or, à deux membres de griffon de gueules, posés en fasces.

BRAGERMONT, en Normandie : de sable, au chevron d'argent.

BRAGINON, famille rapportée dans des titres de 1386.

BRAGOT, bachelier en droit civil, capitoul de Toulouse en 1424.

BRAGOUGES d'ALLENÇAY : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roses du même.

BRAGUE (Nicolas de), compris dans un rôle de Bretagne de 138[illegible].

BRAGUEMONT (Renaud de), chevalier qui fut en la Terre-Sainte en 1099, et portait : burelé d'argent et de gueules, au lion de sable, colleté d'or ; à un chevron d'argent sur le tout.

BRAIDES, en Provence.

BRAIL d'ALLOUX, en Picardie : d'azur, à deux lièvres d'or ; au lambel d'argent.

BRAIL du CLOSNEUF (du), en Bretagne : d'argent, au lion de gueules, lampassé et couronné d'or.

BRAILLON DE BRISSET, en Picardie : d'azur, au chevron d'argent, chargé de deux lions affrontés de sable, armés et lampassés de gueules, et accompagné de trois molettes d'éperon d'or.

BRAILLON (LOUIS), président au parlement de Rennes en 1577.

BRAINE, en Picardie : échiqueté d'or et d'azur ; à la bordure de gueules.

BRAINVILLE, famille mentionnée dans des titres de 1710.

BRAISSE (DE), en Auvergne : d'azur, à trois étoiles d'argent.

BRAIZ (GUYOT DE), écuyer, compris dans un rôle de Bourgogne de 1410.

BRAM (LORDAT DE), en Languedoc : d'or, à la croix de gueules.

BRAMBEAT, en Bretagne, famille mentionnée dans des titres de 1520.

BRAMÉ, famille rapportée dans des titres de 1665.

BRANBEAC (JEAN DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1379.

BRANBIZ (OLIVIER DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1338.

BRANBUAN, en Languedoc : de sinople, à la croix d'argent, chargée en cœur d'une étoile d'azur.

BRANCAMONT : d'argent, au chevron de sable, accompagné en pointe d'un maillet du même.

BRANCAS, famille originaire de Naples, mais établie en France : d'azur, au pal d'argent, chargé de trois tours de gueules, et accosté de quatre pates de lion, affrontées d'or, mouvantes de la pointe de l'écu. Quelques-uns écartèlent de gueules, à la croix de Toulouse d'or.

BLANCHE DE FLAVIGNY, présent à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Laon le 16 mars 1789.

BRANCHIER : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois gerbes de blé du même ; au chef vairé d'argent et de gueules.

BRANCHU (MICHEL), mentionné dans un rôle de l'arrière-ban de la noblesse, convoqué en 1470.

BRANCIN (ARNOUL), écuyer, compris dans un rôle de Bourgogne de 1402.

BRANCION (DE NATUREL DE), en Champagne : d'or,

à la fasce d'azur, accompagnée de trois merlettes de asble.
BRANCION RAGUET, en Bourgogne : écartelé, au 1 et 4 d'azur, à trois fasces ondées d'or; au 2 et 3 d'azur, à tour d'argent, maçonnée de sable, sommée d'un rat passant d'argent.
BRANCOURT, en Artois, famille mentionnée dans des titres de 1206.
BRANDAY (ROLLAND DU), compris dans un rôle de Bretagne de 1498.
BRANDECH DE VAUDREUIL.
BRANDICOURT : d'or, au lion de sable.
BRANDIN D'ALERAC, en Bretagne : d'argent, au lion de sable, la queue nouée, armé de gueules.
BRANDIN DE SAINT-LAURENS, originaire de Normandie : d'azur, à une flamme d'argent, accompagnée de trois molettes d'éperon du même.
BRANDIS, en Provence : d'or, à deux branches de laurier de sinople, pliées en couronne, les extrêmités passées en sautoir.
BRANDOIS (FOUCHER DE), en Poitou : de sable, au lion d'argent.
BRANDON : burelé d'argent et de gueules; au lion d'or, armé et lampassé d'argent, brochant sur le tout.
BRANDON, en Normandie : d'azur, à l'aigle d'argent, accompagnée de quatre brandons d'or, flambants de gueules.
BRANDONNIER DE SAINT-JEAN, en Bretagne : de sinople, à trois pommes de pin d'or.
BRANDONS DE CHIRON (DES), famille rapportée dans des titres de 1604.
BRANDORGE DU ROCHER, en Normandie : d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux lions affrontés d'or, et en pointe d'une gerbe de trois épis du même, liée de gueules.
BRANDS : d'or, à deux branches de laurier de sinople.
BRANGAYES DE JUHEL, en Bretagne : de sable, au sautoir d'argent, cantonné de quatre fermeaux du même.
BRANGE DE BOURCIA.
BRANGES (LE SIRE DE), écuyer-banneret, compris dans un rôle de Bourgogne de 1417.
BRANGIEN : de gueules, à un rocher d'or.

BRANGOLO, en Bretagne : de gueules, à la fasce de vair.

BRANLARD, en Champagne, famille rapportée dans des titres de 1356.

BRANQUE (GUILLAUME), écuyer, capitoul de Toulouse en 1709.

BRANQUETI, en Provence : d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois têtes d'aigle arrachées de sable; au chef d'azur, chargé d'un lambel d'argent.

BRANSCOURT (PARIS DE), en Champagne : de gueules, au sautoir dentelé d'or, cantonné en chef et en pointe de deux quintefeuilles, et en flancs de deux besants, le tout du même.

BRANSE (GUILLAUME DE), chevalier, mentionné dans des titres de 1207.

BRADSON (GOBELET DE), en Artois : d'or, à trois merlettes de sable.

BRANT DE DORINES : de sable, au lion d'or, armé et lampassé de gueules; à la cotice d'argent, chargée de trois lionceaux de gueules, brochante sur le tout.

BRANTES, au Comtat Venaissin.

BRANTIGNY (JEAN-PIERRE DE), lieutenant-colonel de cavalerie en 1760, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

BRANTOLE (PIERRE DE), compris dans un rôle de Languedoc de 1176.

BRANTOME, abbaye en Périgord : d'azur, à la fasce d'argent, chargée de trois lions de sable, et accompagnée en pointe de trois fleurs de lys d'or, deux et une.

BRANVILLIERS (GOBELIN DE) : d'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or, et en pointe d'un demi vol du même.

BRAON (GUYOT DE), écuyer, compris dans un rôle de Bourgogne de 1363.

BRAQUE DU LUAT, en Normandie : écartelé, au 1 et 4 d'azur, à une gerbe de blé d'or, à la bordure engrelée du même; au 2 et 3 contre écartelé, au 1 et 4 d'azur, à trois fleurs de lys d'or, à la bordure de gueules, chargée de huit fermaux d'or; au 2 et 3 d'or, à la fusée d'azur.

BRAQUELIN (JEAN DE), mentionné dans des titres de 1450.

BRAQUEMONT, au pays de Caux, et en Normandie : de sable, au chevron d'argent.

BRAS (DE). *Voyez* BIAS.

BRAS (LE) : de gueules, à la fasce dentelée d'argent; au chef d'or, chargé d'un lévrier d'azur.

BRAS (DE), en Provence : de gueules au dextrochère d'argent, tenant une épée du même, garnie de sable.

BRASART DUQUESNE, en Normandie : d'azur, au chef dentelé cousu de gueules.

BRASDEFER DE MAINVILLE, en Normandie : de gueules, à trois mains dextres; *aliàs*, trois gantelets d'argent, posés en bande.

BRASEY (ALEXANDRE DE), compris dans un rôle de Bourgogne de 1402.

BRASQUIN (BERNARD DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1479.

BRASROLS (ISARN DE), compris dans l'arrière-ban de la noblesse du Languedoc, convoqué en 1529.

BRASSAC : d'or, à trois cornets de sable, enguichés de gueules.

BRASSAC, en Languedoc, dont un capitoul de Toulouse en 1666.

BRASSAC DE RUMILLY, en Champagne, famille rapportée dans des titres de 1366.

BRASSAY JAUSSELIN.

BRASSEUR, en Cambresis : d'azur, à la croix ancrée d'or.

BRASSIER DE JOCAS, au comtat Vénaissin : d'or, à la fasce d'azur.

BRASSY LES SIMONET (GUILLAUME DE), en Bourgogne : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef d'une étoile accostée de deux roses, et en pointe d'un rencontre de cerf, le tout du même.

BRATE (JACQUES LE), damoiseau, mentionné dans des titres de 1363.

BRATTE, en Lorraine : d'or, au pal de gueules, chargé de trois besants du champ, surchargés de trois molettes de sable; à la bordure d'azur, à pièces levées d'argent.

BRAUD, présent à l'assemblée de la noblesse du Bourbonnais, convoquée en 1789.

BRAUX, en Champagne : de gueules, au dragon d'or.

BRAVARDS DEYSAC, en Auvergne : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois billettes du même.

BRAY, en Normandie : de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois fers à cheval d'or, les deux du chef surmontés d'une demi-fasce en divise d'hermine, mouvante du canton dextre.

BRAY D'ARSY ET DE HAULTQUESNAY ; en Normandie : d'argent, au chef de gueules, chargé d'un lion-léopardé d'or.

BRAY DE FLESSELLE : d'azur, à deux flèches posées en sautoir d'argent, accostées de deux demi-vols du même.

BRAY (JEAN DE), échevin de Paris en 1566 : de gueules, au chevron d'or, rempli d'azur, chargé de trois croisettes patées du second émail, et accompagné de trois roses d'argent.

BRAY (DU VAL DE), en Champagne : de gueules, à une tête de licorne d'argent.

BRAYÉE (HENRI DE LA), compris dans un rôle de Bretagne de 1489.

BRAYER DE LA MOTHE : d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois tourteaux de gueules, et accostée de deux croissants du second émail.

BRAYEUSE (THOMAS DE LA), l'un des gentilshommes Bretons qui, en 1424, se trouvèrent à la défense du Mont-Saint-Michel.

BRAYNE.

BRAZAIS (DIEL DE), en Normandie : d'argent, au chevron de sable, chargé à la pointe d'une étoile d'or, et accompagné de trois trèfles de sinople.

BRAZAY, en Bourgogne : de gueules, à la croix d'hermine.

BRAZEUX : d'argent, au chef de gueules, chargé de trois écussons du champ.

BRAZEY (MILLOTER DE), en Bourgogne : d'azur, au sautoir d'or, accompagné en chef d'une croisette d'argent.

BRÉAL, en Bretagne : d'argent, à trois colombes de sable, becquées et membrées de gueules.

BREANEC (GUILLAUME DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1373.

BRÉANT DE LONCHAMPS ET DE BERTOUVILLE, en Normandie : de sable, à la fasce d'or, accompagnée en

chef de deux molettes d'éperon, et en pointe d'une merlette, le tout du même.

BRÉARD DU MANOIR ET DE LONGUEMARE, en la même province : d'azur, à trois molettes d'éperon d'argent.

BRÉARD DE LA MOTTE ET DES ISLES, autre famille de Normandie : écartelé, au 1 et 4 d'azur, au bésant d'or; au 2 et 3 d'argent, à la moucheture de sable.

BRÉAU HERBERT : d'azur, au sautoir d'or, cantonné de quatre étoiles du même.

BREAU (RIBAULT DE) : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef d'un croissant accosté de deux cœurs, et en pointe d'un autre croissant, le tout d'argent.

BREAU (VERTHAMON DE) : écartelé, au 1 de gueules, au lion-léopardé d'or; au 2 et 3, cinq points d'or, équipolés à quatre d'azur; au 4, plein de gueules.

BREAUGIES : d'argent, à trois pals de gueules, à la fasce de sable.

BRÉAUTÉ, famille éteinte qui portait : d'argent à une quintefeuille de gueules. Devises : *Pars est mihi magna triumphi; Jt Comes; vinclis me retinet virtus; ferocior exibit; fit via vi; Æquora placat; nescit discrimina pectus impavidum; mens agit atra venena; comprimit ille tumentes; unus cuncta mihi; patres cécidere ruinâ*, etc.

BRÉAUTÉ : d'or, à deux trèfles de sinople.

BRÉAUTÉ DE COIGNY : d'argent, à trois loups de sable, ceux du chef affrontés; à une fleur de lys de gueules, posée en cœur, accostée de deux pates de griffons affrontées d'azur.

BREBAN (PHILIPPE), prévôt des marchands de Paris en 1415 : d'argent, à trois merlettes de gueules.

BREBENS (JACQUES DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1371.

BREBEUF, en Normandie : d'argent, au bœuf furieux de sable, accorné et onglé d'or.

BREBIER, famille rapportée dans des titres de 1649.

BREBIERE, en Cambresis : de gueules, à deux jumelles d'or; au chef échiqueté d'argent et d'azur de deux tires.

BREBIET DE LA TOUR BLANCHE.

BREBIS (AUX) : d'azur, à trois brebis d'argent.

BREBISSON, en Normandie : de gueules, au lion d'argent.

BREBOURIC (JEAN DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1373.

BRECÉ, cadet gentilhomme au régiment de Conti, puis sous-lieutenant en 1781.

BRECENOT (Guillaume), conseiller du duc de Bourgogne en 1400.

BRECEY d'ISIGNY, en Normandie : d'or, à la croix de sable, cantonnée de quatre merlettes de gueules.

BRECEY (Petit de) : d'azur, au lion d'or.

BRECHAINVILLE (Desbarres de) : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coquilles du même.

BRECHANVILLE (Des Noyers de) : d'argent, à trois mouchetures de sable; à la bordure dentelée de gueules.

BRECHE : d'azur, à l'écusson d'argent, accompagné d'une orle de huit croisettes recroissetées et fichées d'or.

BRECHES de MOLOY, présent aux états de Bourgogne, en 1578.

BRECHET (N... du), aide-major de la ville de Maubeuge en 1736.

BRECHY (Jean de), compris dans un rôle de Bourgogne de 1384.

BRECLET, de Strasbourg : de sable, à la bande d'or, chargée d'une chèvre saillante au naturel, les pieds de derrière posés sur une colline de trois coupeaux de sinople, et accompagné de trois fleurs de lys d'or.

BRECONS (Simon de), compris dans un rôle de Bourgogne de 1189.

BRECONVILLIERS (Isabeau de) : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef d'un cor de chasse d'argent enguiché et lié d'or, et en pointe d'une colombe d'argent, tenant en son bec un rameau d'olivier du même.

BRÉCOURT (Pierres de), en Berry : d'or, à la salamandre de gueules, accompagnée de trois croisettes de sinople.

BRÉCOURT (Philebert de), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1420.

BRECQUE (de la), de Saint-Lô, en Normandie, famille reconnue noble dans la recherche de 1463.

BRECY (Nicolas de), compris dans un rôle de Bourgogne de 1489.

BREDA, à Paris, originaire du Brabant : d'argent, à la fasce de gueules, chargée d'une étoile d'or, et accompagnée en chef d'un perroquet de sinople, et en pointe d'un croissant de sable.

BREDAIN, famille rapportée dans des titres de 1643.

BREDAN, maison éteinte : écartelé, au 1 et 4 de Bourgogne moderne ; au 2 et 3 de Bourgogne ancien ; et sur le tout, de Flandre, au filet d'argent, mis en barre, brochant sur le tout.

BREDASNE, en Bretagne : gironné d'argent et de gueules de six pièces.

BREDAT (Jean-Baptiste, Chevalier de), sous-lieutenant au régiment d'Aquitaine en 1782.

BREDENIERS (Jean de), chevalier, compris dans un rôle de Cambresis de 1284.

BREDERODE, en Hainaut : d'argent, au lion contourné de gueules, la queue fourchue et passée en sautoir ; écartelé d'or, au lion contourné de gueules, armé et lampassé de sable.

BREDUNE, au Comtat Venaissin : d'or, à la bande de gueules, chargée de trois glands d'argent, et accompagnée en chef d'une rose du second émail, tigée et feuillée de sinople, et en pointe d'une croix patée de gueules cantonnée de quatre tourteaux du même.

BRÉE de FOUILLEUX : fascé d'argent et d'azur ; au lion d'or, brochant sur le tout.

BREFFAUT de BRECY.

BREFFEILLAC, en Bretagne : d'argent, au lion de gueules couronné, armé et lampassé d'or.

BREFFELLET (Rolland de), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1437.

BREFVILLE (Guillaume de), compris dans un rôle de Bretagne de 1477.

BREGELLI (de), l'un des membres des états de Languedoc, assemblés à Pézenas en 1632.

BREGEOT de BYLÉE, en Lorraine : d'azur, à l'épée d'argent, garnie d'or, accompagnée de trois étoiles du même.

BREGET : d'argent, à la fasce de gueules, chargée de trois roses du champ, et accompagnée de trois mains dextres du second émail.

BREGILLES (Enguerrand de), compris dans un rôle de Bretagne de 1491.

BREGY (Flecelles de) : d'azur, au lion d'argent, armé et lampassé de gueules ; au chef d'or, chargé de trois tourteaux de gueules.

BRÉHAL (Antoine du), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1437.

BREHAN : d'or, au léopard de sable.

BREHAN : fascé d'argent et de sable de huit pièces; à la bande de gueules, chargée de trois coquilles d'or brochante sur le tout.

BREHANT DE LA VILLENEUVE, en Bretagne : de gueules, à sept macles d'or, posées trois, trois et une.

BREHAULT, en Bretagne : de gueules, au léopard d'argent.

BRÉHÉRET DE MONTALARD (N...), présent à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Laon le 16 mars 1789.

BREHIER, en Bretagne : d'argent, à trois olives de sinople, pointées et feuillées du même.

BREHIER D'ARQUEVILLE, en Normandie : d'or, à trois merlettes de sable.

BRÉHONIC, en Bretagne : d'hermine, à une quintefeuille de gueules en pointe.

BREIEY, en Barrois : d'argent, au pairle d'azur, chargé de cinq billettes du champ, et cotoyé de deux ours rampants et affrontés de sable, annelés de gueules.

BREIGNOU (LE), en Bretagne : de gueules, à la fasce d'or, accompagnée de six besants du même, trois rangés en chef, et trois en pointes, deux et un.

BREIL (DU), en Bretagne : d'argent, à trois fasces ondées d'azur; au lion de sable issant de la première fasce, armé et lampassé de gueules.

BREIL (LE), même province : d'argent, à trois huchets d'azur, enguichés de gueules.

BREIL DE CHAMPCARTIER (DU), en Bretagne : d'azur, au lion d'argent, armé et lampassé de gueules.

BREIL DU CLOSSEUX, en Bretagne : d'argent, au lion de gueules, armé et lampassé d'or.

BREIL DE PONTBRIAND, en Bretagne : d'argent, au lion d'azur, armé et lampassé de gueules.

BREIL (TUFFIN DU) : d'argent, à la bande de sable, chargée de trois croissants du champ.

BREILRONT (OLIVIER DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1484.

BREISACH : d'argent, au bonnet à l'antique d'azur, fourré et rehaussé d'hermine.

BREIVILLERS (DE CUINCHY DE), en Boulonnais : de gueules, à la fasce vivrée d'argent.

BRÉLIDY, en Bretagne : d'argent, à trois chevrons de gueules.
BRELONS, famille rapportée dans des titres de 1607.
BREMAIN (Guillaume de), compris dans un rôle de Bretagne de 1356.
BREMAND, famille mentionnée dans des titres de 1508.
BREMANFANY (de Vauborel de), en Lorraine : d'azur, à une tour d'argent, ouverte et ajourée de gueules.
BREME, en Lorraine : d'azur, à trois annelets d'or; au chef d'argent, chargé de deux étoiles d'azur.
BREMOL LAVAL : de gueules, au lion d'argent.
BREMON d'ARS : d'azur, à l'aigle éployée au vol abaissé d'or.
BREMOND : parti d'argent et de sable, au sanglier rampant de l'un à l'autre.
BREMOND, en Dauphiné : d'or, au cœur de gueules. Devise : *Ex totâ animâ meâ, ex toto corde meo.*
BREMONT, en Auvergne : d'azur, à trois chevrons d'argent, accompagnés de trois besants d'or.
BREMOND, même province : de gueules, au croissant d'or; au chef cousu d'azur, chargé de trois roses d'argent.
BREMONT PANAFORT : de gueules, à la tour crénelée de deux pièces d'argent, maçonnée de sable, surmontée d'un globe d'or, croisé du second émail.
BREMORIN (Philippe de), compris dans un rôle de Bretagne de 1210.
BREMOUSTIER (Hugues de), chevalier, présent à la montre des nobles du bailliage de Caux tenue en 1271.
BREMOUT (Jacquet de), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1378.
BREMOY, en Normandie : d'azur, à six branches de laurier entrelacées, formant trois couronnes d'or, à une épée du même en pal.
BRENAC (le Seigneur de), compris dans un rôle de Languedoc de 1529.
BRENAS, en Languedoc : d'azur, au caducée d'or.
BRENART : d'argent, à la bande cousue d'or, chargée de trois molettes d'éperon de gueules ; au chef du champ, chargé d'une chouette de gueules.
BRENAUVILLE : de gueules, à trois molettes d'éperon d'or.
BRENAY, en Normandie, famille reconnue noble dans la recherche de 1463.

BRENCQ.
BRENDLÉ : d'or, au tronc d'arbre au naturel, flambant en quatre endroits de gueules.
BRENEAN (PERCEVAL DE), compris dans un rôle de 1465.
BRESCA (ALPHONSE DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1418.
BRENEUC (JEAN DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1379.
BRENEVAL (COLIN DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1419.
BRENEZAY (HACQUET DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1420.
BRENIER, en Dauphiné : d'azur, semé de fleurs de lys d'or; au sautoir de gueules, chargé de cinq coquilles d'argent, brochant sur le tout.
BRENIERE (DE SAINT-DENIS DE LA), en Normandie : de sable, frété d'argent; au chef du même, chargé d'un léopard de gueules.
BRENIEU, famille rapportée dans des titres de 1595.
BRENNE BOMBON, en Brie : d'argent, au lion de sable, armé et lampassé de gueules.
BRENNEUC (GUYON DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1464.
BRENOLOU, en Bretagne : d'argent, à trois merlettes de sable.
BRENON : d'azur, à la croix d'or.
BRENON, en Lorraine : de gueules, à trois tours d'argent, maçonnées de sable, posées deux et une; à une abeille d'or, mise en cœur.
BRENOT, en Bretagne : d'azur, au rencontre de bœuf d'or, surmonté de deux étoiles du même.
BRENUGAT, en Bourgogne.
BREON DE CHATEAUGONTIER : d'argent, à la fasce contre-fleurdelysée de gueules.
BRÉOTTIERES (LES), en Bretagne : de gueules, à la tête de loup arrachée et lampassée d'or.
BREQUART, famille noble de Bretagne.
BRÉQUIGNY : d'or, au léopard-lionné de sable, accompagné de trois roses de gueules.
BRÉS DE BELESTA, en Languedoc : de gueules, à la bande d'argent, accompagnée de trois molettes d'éperon d'or.
BRESAL, en Bretagne : de gueules, à six besants d'or, posés deux, deux et deux.

BRESCHARD, en Bourbonnais : d'argent, à trois bandes d'azur ; *alias*, d'azur, à trois bandes d'argent.

BRESCHET, en Auvergne : de gueules, à trois étaies d'or.

BRESDOUIL, en Picardie : d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois têtes de lion d'or, lampassées de gueules.

BRESEY (LE SEIGNEUR DE), l'un des gentilshommes qui accompagnèrent le duc Guillaume à la conquête de l'Angleterre.

BRESIGNIES : de gueules, semé de croisettes recroisettées d'argent ; à l'écusson du même sur le tout.

BRESILLET (GERVAIS DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1392.

BRESLAY, famille rapportée dans des titres de 1666.

BRESLE : d'azur, à trois gerbes de blé d'or.

BRESLE-VILLE LA JURIE : d'azur, à trois glands versés d'or.

BRESNARD DU JARRIEZ, en Normandie : de gueules, treillisé d'argent de dix pièces.

BRESNES (MATHIEU DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1489.

BRESOLES : bandé d'argent et d'azur ; à la bordure de gueules.

BRESOLIS BRAUINS : de sable, au lion d'argent, couronné d'or.

BRESSAC, en Dauphiné : d'argent, au chevron de gueules, chargé de trois étoiles d'or, et accompagné en pointe d'une moucheture de sable.

BRESSAC, en Dauphiné : d'argent, à la fasce denchée de sable, chargée de trois molettes d'éperon du champ, et accompagnée de trois mouchetures du second émail.

BRESSAC, autre famille du Dauphiné : de gueules, à trois étoiles d'or.

BRESSAN (RAIMONNET DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1491. Il y a eu de ce nom un capitaine des portes de la ville de Lille en 1736.

BRESSAULT (DE RACAPÉ DE), en Anjou : de sable, à six rocs d'échiquier à l'antique d'argent.

BRESSAY (JEAN DE), chevalier banneret, fut à la Terre-Sainte en 1099, et portait : d'hermine, au lion de gueules.

BRESSAY (JEAN DE), chevalier, compris dans un rôle de Bretagne de 1449.

BRESSE, province de France: d'argent, à la bande d'azur, accostée de deux lions de sable.

BRESSE (ANTOINE DE LA), écuyer, seigneur de Saint-Christophe, mentionné dans des titres de 1539.

BRESSEAU (LOUIS-ANNE DE), marquis de Montfort-le-Rotrou en 1616.

BRESSEL (EON), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1370.

BRESSEL, en Lorraine: de gueules, à deux colonnes d'argent.

BRESSEN: de gueules, à trois fasces de vair.

BRESSEY, en Lorraine: d'azur, à deux fasces d'or, senestrées en chef d'une étoile d'argent; au franc-quartier d'or, chargé d'une clef de gueules en pal.

BRESSEY DE BELFREY (JEAN-CLAUDE), lieutenant-général des armées du roi en 1696.

BRESSIEU DE BEAUVERSAUT, en Dauphiné: de gueules, à trois fasces de vair. Devises: *Essai avanca, chi fortuna passa*; *Remigiis utor, si non efflaverit aura.*

BRESSIEU (HUGUES DE), comte de Lyon en 1261.

BRESSOLLE, en Poitou: de gueules, à six besants d'or en orle.

BRESSOLLE, en Bourbonnais: d'azur, à trois bandes d'argent.

BRESSOLES BRESCHARD, en Berry: de sable, au lion d'argent, armé, lampassé et couronné de gueules, et chargé sur l'estomac de trois billettes du même.

BRESSOLES (DE RETZ DE), en Auvergne: d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles du même, et en pointe d'une épée d'argent, posée en pal, la pointe en bas.

BRESSONCOURT, en Lorraine: d'azur, à la croix d'or, cantonnée de dix-huit billettes du même, cinq en chaque canton du chef, et quatre en chaque canton de la pointe; à la cotice de gueules brochante sur le tout.

BRESSOY (GRASSIN DE), en Bourgogne: de gueules, à trois lys épanouis d'argent.

BRESSY (DE GROUCHY DE), en Normandie: d'or, frété d'azur; sur le tout un écusson d'argent, chargé de trois trefles de sinople.

BRESSY (ESMONNET DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1475.

BRESSY DE SABLONS, en Normandie : de gueules, chaussé d'hermine.

BREST, ville de Bretagne: parti, au 1 d'azur, à trois fleurs de lys d'or ; au 2 d'hermine.

BRESTAUT : de gueules, à trois fasces de vair.

BRESTEL, en Picardie : d'azur, à trois besants d'or.

BRESUIRE, en Touraine : de gueules, à l'aigle d'or ; à l'orle de fers de lance d'argent.

BRESUS (JEAN DE), mentionné dans des titres de 1289.

BRESVOUC, famille noble de Bretagne, mentionnée dans des titres de 1469.

BRET (LE) : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux branches d'épine d'argent, et en pointe d'un levrier passant du même, colleté de gueules.

BRET DE BREVARTS ET DE LA VALLÉE, en Normandie : d'azur, au chevron d'or.

BRET DE FLACOURT (LE), à Paris : d'or, au sautoir de gueules, chargé d'un écusson d'argent, surchargé d'un lion de sable, armé et lampassé de gueules, et cantonné de quatre merlettes de sable.

BRETAGNE, province de France ; ancien : d'azur, à trois gerbes d'or ; moderne : plein d'hermine.

BRETAGNE (DE), en Bourgogne : d'azur, à la fasce ondée d'or, accompagnée en chef de trois grelots du même, et en pointe d'un croissant d'argent.

BRETAGNE DE LA HOUSSINIERE (DE), en Bretagne : d'argent, à trois croissants versés d'azur ; et une moucheture d'hermine de sable en abime.

BRETAGNE RICHEMONT : d'hermine, à la bordure de gueules.

BRETAIL (LOUIS DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1479.

BRETAINE : coupé d'or et de sable, à l'aigle éployée d'or, becquée, membrée et allumée de gueules, brochante sur le tout ; à l'orle de besants et tourteaux de l'un en l'autre.

BRETANCOURT, famille rapportée dans des titres de 1396.

BRETE HONVILLIERS : d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois roses du même.

BRETEL : d'argent, à la bande de sable, chargée de trois coquilles d'or.

BRETEL, en Champagne : d'argent, à trois merlettes de gueules ; au chef d'azur, chargé d'une étoile d'or.

BRETEL D'HIERMONT, en Picardie : d'azur, à trois besants d'or.

BRETEL DE LANQUETOT DE CREMONVILLE ET D'AUBERBOLE, en Normandie : d'or, au chevron de gueules, chargé à la pointe d'une fleur de lys du champ, et accompagné de trois molettes d'azur ; au chef du même, chargé d'une bisse d'argent, mouvante du flanc dextre.

BRETENCOURT, en Beauvaisis : écartelé, au 1 et 4 d'argent, à trois quintefeuilles de sable ; au 2 et 3 d'argent, à trois jumelles de gueules.

BRETENEZ (GUILLAUME), compris dans un rôle de Bourgogne de 1397.

BRETENIERES (DROUET DE), écuyer, compris dans un rôle de Bourgogne de 1417.

BRETERONDE, en Normandie : de sinople, à la croix d'or.

BRETES D'AUSSIGNAN, en Languedoc : d'azur, au lion couronné d'or ; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles du second émail ; écartelé d'or, à trois aigles de sable.

BRETESCHES (JEHAN DES), chevalier, compris dans un rôle de Bretagne de 1436.

BRETESQUEZ, en Poitou : de sinople, à la croix d'or, surmontée d'un écusson de gueules, chargé d'un lion d'hermine.

BRETEUIL (LE) : d'argent, au sautoir de gueules, bordé de sable.

BRETEUIL, en Normandie : d'or, à trois roses de gueules ; au chef d'azur, chargé d'un soleil du champ.

BRETEUIL, même province : de sable, au cerf d'or.

BRETEUIL (LE TONNELIER DE) : d'azur, à l'épervier essorant d'or, longé et grilleté du même.

BRETEUX : d'argent, au sautoir de gueules, cantonné de quatre merlettes du même.

BRETEVILLE, en Normandie : d'azur, à trois glands d'or.

BRETHE. *Voyez :* BOINVILLIERS.

BRETHEVILLE, famille de Normandie, qui fit ses preuves de noblesse en 1523.

BRETIGNÈRES, famille originaire de Normandie : d'or,

à trois roses de gueules; au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.

BRETIGNY : d'or, au lion dragonné de gueules, couronné d'argent.

BRETIGNY : d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée en chef au canton dextre d'une étoile de sable.

BRETIGNY, en Cambresis : d'argent, à la fasce coupée de gueules et de sable.

BRETIGNY (CHARLOT DE) : d'azur, au sanglier d'or, accompagné de trois levrons courants d'argent.

BRETIN (JEAN), chevalier de Malte en 1522.

BRETINEAU DU PLESSIX-GOTTEREAU, en Bretagne : d'argent, au chêne arraché de sinople, soutenu d'un croissant d'azur, et accosté de deux étoiles de gueules.

BRETINIÈRE, en Normandie : d'or, à trois roses de gueules; au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.

BRETINIERS, en Normandie : de gueules, à trois soleils d'argent.

BRETON (LE), en Bretagne : d'argent, à cinq fusées de sable, accolées en fasce, accompagnées de trois ogoesses du même.

BRETON (LE), même province : d'azur, au cor de chasse d'argent.

BRETON (LE), autre famille de Bretagne : d'argent, au lion-léopardé de sable, chargé, sur l'épaule sénestre, d'une molette d'éperon d'or.

BRETON, en Lorraine : d'azur, à l'ancre d'argent; au chef cousu de gueules, chargé de trois croisettes ancrées d'or.

BRETON, même province : d'argent, à deux lions rampants de gueules, couronnés du même, et posés l'un sur l'autre; à la fasce bretessée d'or, brochante sur le tout.

BRETON, en Lorraine : de gueules, au lion d'or dextré d'une tour d'argent, le tout sur un tertre de sinople.

BRETON (LE), en Normandie : d'argent, à la croix dentelée de sable, cantonnée de quatre molettes du même.

BRETON (LE), en la même province : d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois mouchetures du même.

BRETON (LE), en Touraine : d'azur, au chevron d'argent; au chef cousu de gueules, chargé de trois besants d'or.

BRETON DE BIARNE (LE), en Franche-Comté.

BRETON DE BLOTTEREAU (LE), en Bretagne : d'argent, à l'olivier de sinople, accosté à dextre d'une croix patée de gueules, et à sénestre d'une moucheture de sable.

BRETON DE CISSAYE ET DE BELESME, en Normandie : d'or, à trois roses de gueules.

BRETON DE COUTANCE (LE), en Bretagne : d'azur, à trois bandes d'argent, chargées chacune de trois coquilles de gueules.

BRETON (DENIS LE), échevin de Paris en 1468 : écartelé d'azur, au 1 et 4 chargé de deux fasces d'or; au 2 et 3 de trois étoiles du même.

BRETON DE LA DOMETRIE, en Touraine : d'azur, à trois colombes d'argent, les deux du chef affrontées, et en cœur un écusson d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or; au chef du même, chargé d'un lion naissant de gueules.

BRETON DE FOUGERAI ET DE LA GUÉRIPPIÈRE (LE), en Normandie : d'argent, à deux chevrons de gueules, accompagnés de trois coquilles du même.

BRETON (GUILLAUME), chevalier, qui fut en la Terre-Sainte en 1090, et portait : d'hermine, à deux chiens braques de gueules.

BRETON DE LA LIVOURNERIE (LE), en Normandie : d'argent, à trois mouchetures de sable, rangées en fasce, et accompagnées de trois écussons de gueules.

BRETON (PIERRE LE), chevalier-banneret qui fut en en la Terre-Sainte en 1090, et portait : d'argent, à un lion de sable.

BRETON DE SAINT-PAUL (LE), en Normandie : d'hermine, au chef de gueules.

BRETON DE VAUNOISE (LE), en Normandie : d'argent, à trois roses de gueules.

BRETONCELLES (LE CONTE DE), en Normandie : d'azur, au chevron d'argent, accompagné en pointe de trois besants mal-ordonnés d'or.

BRETONCOURT, famille rapportée dans des titres de 1373.

BRETONNIÈRE (LA) : d'or, à trois lions-léopardés d'azur, couronnés d'or.

BRETONNIÈRE : de gueules, à trois fusées d'or en fasce.

BRETONNIÈRE (DES FRANCS DE LA), en Poitou : d'argent, à deux fasces de sable.

BRETONNIÈRE (FUSELIERS DE LA) : de sable, à trois rencontres de bœuf d'argent.

BRETONNIÈRE DE WARTY (DE LA) : de gueules, à cinq fusées d'or mises en bande.

BRETONVILLIERS (RAGOIS DE), en Bourgogne : d'azur, à une aigle essorante d'argent, tenant de sa pate dextre un rameau d'olivier d'or.

BRETRAIN (JEHAN), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1437.

BRETTE DE THURIN : écartelé au 1 et 4 d'or, à trois aiglettes de sable ; au 2 et 3 d'azur, au lion d'or.

BRETTES, en Limosin : d'argent, à trois vaches l'une sur l'autre de gueules, colletées et clarinées d'azur.

BRETUCHET (GUILLAUME), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1371.

BREU DE MONTMEGHE (DE), en Auvergne, famille rapportée dans des titres de 1470.

BREUIL (DU) : d'azur, au chevron d'or ; au chef du même, chargé de trois bandes de gueules.

BREUIL (DE) : d'azur, à trois fasces ondées d'argent.

BREUIL (DU), en Normandie : écartelé au 1 et 4 d'azur, au lion d'argent, armé et lampassé de gueules ; au 2 et 3 d'azur, au pont de deux arches d'argent, maçonné de sable.

BREUIL (DU), autre famille de Normandie : d'azur, à une aucre d'argent posée en pal ; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

BREUIL (DU), en Orléanais : d'azur, à deux macles d'argent posées en fasce, accompagnées en chef d'une fleur de lys d'or, et en pointe d'une gerbe de blé du même.

BREUIL (DU), en Touraine : d'argent, à la fasce vivrée de gueules, accompagnée de deux jumelles du même.

BREUIL DU BOST (DU), en Berry : de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois glands du même.

BREUIL DE LA BROSSE (DU), présent à l'assemblée de la noblesse du Bourbonnais, convoquée en 1789.

BREUIL (DEXMIER DU), en Poitou : écartelé d'azur et d'argent, à quatre fleurs de lys de l'un en l'autre.

BREUIL (DORAT DU), en Limosin : écartelé au 1 d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois molettes du même ; au 2 d'azur, à trois besants d'or, mis en bande ; au 3 semé de France, à la vache d'argent, colletée, accornée et couronnée de gueules ; au 4 d'azur, au che-

vron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent, et en pointe d'une croix de Lorraine du même; sur le tout écartelé au 1 et 4 de gueules, à trois croix patées d'or; au 2 d'azur, à trois maillets d'argent, emmanchés d'or; au 3 d'azur, à trois fasces d'or; à la bordure engrelée d'argent.

BREUIL (le Doux du) : d'azur, à trois têtes de perdrix arrachées d'or, becquées de gueules.

BREUIL (Estany du) : d'azur, au lion d'or, armé et lampassé de gueules, tenant de sa pate dextre un badelaire d'argent, et de l'autre un bouclier du même.

BREUIL (Fagnier de Vienne et du), en Brie : écartelé, au 1 et 4 d'azur, au chevron d'or, chargé de deux lions affrontés de gueules, et accompagné de trois molettes du second; au 2 et 3 de gueules, au dragon d'or.

BREUIL-FERRAND (de Saint-Martin du), en Limosin : bandé d'argent et d'hermine.

BREUIL (Guenant du), en Berry : d'or, à cinq fusées accolées en fasce de gueules.

BREUIL (Jacques de Gomer du), chevalier de Malte en 1530 : d'or, à huit merlettes de gueules, quatre, trois et une.

BREUIL de LINGEARES (du), en Normandie : losangé d'argent et d'azur; au chef de gueules, chargé de deux têtes de léopard d'or.

BREUIL de la MARGUILIÈRE (du), en la même province : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croissants du même.

BREUIL (Mazières du) : d'azur, au lion d'argent; au chef cousu de gueules, chargé d'une étoile du second, accostée de deux têtes de levrier affrontées du même.

BREUIL (Pierre), écuyer, seigneur de Senil, capitoul de Toulouse en 1525.

BREUIL de PONTREANT et de BELLEVILLE (du), en Normandie : d'azur, au lion d'argent, armé et lampassé de gueules.

BREUIL de REAUTÉ et de CAULOMBES (du), en la même province : d'argent, à la fasce d'azur, accompagnée de six merlettes rangées de sable.

BREUIL (des Ruaux du), en Angoumois : de sable, semé d'étoiles d'or; au cheval cabré d'argent, brochant sur le tout.

BREUIL de THEON (du) : d'azur, à la bande d'or, ac-

compagnée de trois étoiles d'argent, deux en chef et l'autre en pointe.

BREUILLAC (GUILLAUME-VIAULT DE), maire de la ville de Niort en 1549.

BREUILLARD-COURSAN, en Champagne : d'argent, à deux léopards de gueules.

BREUILLET : d'azur, parti de gueules, à une bande d'or, accompagnée de deux croissants d'argent.

BREUILLEY, en Normandie : d'argent, à deux lions léopardés de sinople.

BREUILLEY, en Normandie : d'azur, au chef cousu de gueules ; au lion d'or, couronné du second émail, brochant sur le tout.

BREUILLY (FRANÇOIS DE), l'un des gentilshommes qui, en 1424, se trouvèrent à la défense du mont Saint-Michel.

BREUL (DU), en Bugey : écartelé au 1 et 4 d'or, au griffon d'azur ; au 2 et 3 fascé d'or et de gueules ; à l'aigle d'azur, couronnée d'argent, brochante sur le tout.

BREUL D'AURILLAC (DU), en Auvergne : d'argent, à trois bandes d'azur.

BREULLE (LE SEIGNEUR DE), compris dans un rôle de Bourgogne de 1402.

BREURDENT, en Normandie : d'azur, à la croix ancrée d'or.

BREUSANT : de sinople, à l'aigle d'or.

BREUTLION, au comtat Venaissin : d'azur, au lion couronné d'or, armé, lampassé et vilené de gueules.

BREUVANNE, dont un sous-lieutenant des gardes du roi en 1780.

BREUVERY (LESCARNELOT DE), en Champagne : de gueules, à une molette d'or ; au chef cousu d'azur, chargé de trois croisettes recroisettées et fichées du second.

BREUX DE MOUSTIERS, en Normandie ; famille reconnue noble dans la recherche de 1463.

BREUX (HÉBERT DE), chevalier, compris dans un rôle de Bretagne de 1371.

BRÉVAL (LE SEIGNEUR DE), l'un des gentilshommes qui accompagnèrent Guillaume, duc de Normandie, à la conquête de l'Angleterre.

BREVANS LA LUZERNE : d'azur, à la croix ancrée d'or, chargée de cinq coquilles de gueules.

BREVASAS, famille noble de Bretagne mentionnée dans des titres de 1487.

BRÉVAU DE RÉDEMONT.

BRÉVELIERS (ANCEAU DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1392.

BREVEDENT DE SAINT-MARTIN, DE SAHURS ET DE GIVERNY, en Normandie : d'argent, à trois anilles de sable; au chef d'azur, chargé de cinq besants d'or.

BREVEDENT DE VALBRUN, DU PLESSIS ET DE MONTRABU, en la même province : d'azur, à la croix ancrée d'or; au chef d'argent, chargé de trois anilles de sable.

BREVES-SAVARY : parti, au 1 écartelé d'argent et de sable; au 2 de gueules, à la croix ancrée d'or; coupé, bandé d'or et d'azur, à la bordure de gueules.

BREVIANDES (MELIAND DE), en Berry : d'azur, à la croix d'or, cantonnée au 1 et 4 d'une aigle, et au 2 et 3 d'une ruche, le tout du même.

BREVILLARDS DE COURSON : d'argent, à deux léopards de gueules.

BREVILLE, en Normandie : de gueules, au chef cousu de sable; à trois roses d'argent, deux sur le chef, et l'autre à la pointe de l'écu.

BRÉVILLE (MOREAU DE), en Bourgogne : d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois têtes de maure de sable, tortillées du champ.

BREVOIRE (JEHAN DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1420

BRÉVOLLES (DE), autrefois COLLAR DE SAINT-ANDRÉ, en Normandie : d'azur, au soleil, accompagné en chef de trois étoiles rangées du même.

BREXUILLE (PIERRE DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1421.

BREY, en Lorraine : échiqueté d'or et de sable; à la bande d'argent, accostée de deux cotices du même.

BREZ (SAINT), gentilhomme, compris dans un rôle de Languedoc de 1575.

BREZAIS DE BOISAMIES, en Normandie : de gueules, à trois losanges d'or.

BREZAL, en Bretagne : de gueules, à six besants d'or.

BREZCANVEL, en Bretagne : écartelé d'argent et de gueules.

BREZÉ : fascé ondé d'or et de gueules de quatre pièces.

BREZÉ, en Anjou : d'azur, à huit croisettes d'or en orle;

à un écusson du même en cœur, rempli d'azur, ce dernier comblé d'argent.

BREZÉ, en Bourbonnais : de gueules, à trois étoiles d'or.

BREZÉ (Dreux de), en Anjou : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent et en pointe d'une ombre de soleil du second émail.

BREZÉ (Tarboicher de) : d'argent, à neuf étoiles de gueules, trois, trois et trois.

BREZILLE (Renaud), chevalier-bachelier, compris dans un rôle de Bretagne de 1396.

BREZIS (le Seigneur de), compris dans un rôle de Languedoc de 1454.

BREZONS de l'ESCURE et de VALENGES, en Auvergne : de gueules, au lion échiqueté d'or et d'azur.

BRIAIL d'ALOU (Antoine-Scipion de), chevalier de Malte, en 1646.

BRAILLE : coupé d'argent, à la fasce de gueules ; et de gueules, à trois trèfles d'or.

BRIALMONT (Hamale de), en Cambresis : de gueules, à cinq fusées d'argent, mises en fasce.

BRIANÇON, ville du Dauphiné, d'azur, à la croix d'or.

BRIANÇON (Olivier de), vivant en 1096, portait : d'or, à la bande d'azur, chargée de trois annelets d'argent ; au lambel de gueules.

BRIANDAYE (de la), famille rapportée dans des titres de 1633.

BRIANE : d'or, à trois pals fichés d'azur.

BRIANSIAUX de MILLEVILLE, en Flandre : d'argent, à la fasce d'azur, chargée de deux diamants du champ, et accompagnée en chef d'un lion léopardé de gueules ; à la champagne denchée d'azur, chargée d'un diamant d'argent, et surmontée de deux ancres passées en sautoir de sable.

BRIANSON, en Provence : d'or, à la fasce d'azur, accompagnée en chef de trois roses de gueules, et en pointe d'une coquille du second émail.

BRIANSON (Guillaume de), chevalier, qui fut en la Terre-Sainte en 1096, et portait : gironné d'argent et d'azur de six pièces.

BRIANTGRIVE, dont un chevalier de Malte en 1522.

BRIARD, en Normandie : écartelé au 1 et 4 d'azur, à trois fleurs de lys d'or ; au 2 et 3 de gueules, à quatre

otelles d'argent, mises en sautoir; sur le tout d'argent, à la gerbe de cinq épis de blé de gueules.
BRIARD (Jean et Ferry), compris dans un rôle des gentilshommes appelés à l'arrière-ban de la noblesse en 1236.
BRIARDE de la COYE : d'argent, à trois cors de sable, liés de gueules.
BRIART du SAUTOIR : d'azur, à la croix ancrée d'or.
BRIART (Jean), chevalier, seigneur de Breteuil, en Beauvaisis, mentionné dans des titres de 1218.
BRIASTRES : d'argent, à la fasce de sable.
BRIASTRES, en Cambresis : échiqueté d'or et d'azur; à l'écusson de gueules en abîme.
BRICARD, en Provence : d'or, à la montagne de six coupeaux d'azur, un, deux et trois; à deux bisses de gueules mouvantes du deuxième et troisième coupeaux, chacune pliée en demi-cercle vers le premier coupeau : la montagne accompagnée en chef de trois fleurs de lys d'azur, rangées sous un lambel de quatre pendants de gueules.
BRICART, en Lorraine : d'argent, à la croix fleuronnée de gueules; au chef d'azur, chargé de trois grenades d'or.
BRICHANTEAU de NANGIS, en Brie : d'azur, à six besants d'argent
BRICHE (Vaquerel de la), en Vendomois : de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un croissant du même.
BRICHET (Jean du), écuyer, seigneur de Bigennettes, mentionné dans des titres de 1552.
BRICHORIC (Jehan le), compris dans un rôle de Bretagne de 1396.
BRICOGNE (Girard de la), conseiller au parlement de Béziers, compris dans un rôle de Languedoc de 1423.
BRICONNEAU : d'azur, à la croix d'or.
BRICON (de Chastenay de), en Champagne : d'argent, au coq de sinople, creté, barbé, onglé et couronné de gueules, ayant la pate dextre levée.
BRIÇONNET, en Touraine : d'azur, à la bande componée de gueules et d'or de cinq pièces; le premier compon de gueules chargé d'une étoile d'or, et la bande accompagnée d'une étoile du même en chef.
BRICONS (Guyot de), écuyer, compris dans un rôle de Bourgogne de 1386.
BRICOUET : fascé d'argent et de gueules de huit pièces, les fasces de gueules chargées, chacune, de deux fleurs

de lys d'or; au chef d'azur, chargé de trois besants d'or.

BRICQUENAY, en Lorraine : d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois billettes d'or.

BRICQUEVILLE, en Bretagne : d'argent, à trois mouchetures de sable.

BRICQUEVILLE DES COLOMBIERES ET D'OMAVILLE, en Normandie : palé d'or et de gueules.

BRICSAUD MONTESPIN : d'azur, au besant d'or.

BRICTISART (RENONFRIDE DE), vicomte de Bessin en 1119.

BRIDEL DU BOSC REZSEC, en Normandie : de sable, à la fleur de lys d'argent.

BRIDET, en Bourgogne : d'azur, au croissant, d'or, accompagné en pointe d'un bélier d'argent.

BRIDIERS, en Berry : d'or, à la bande de gueules.

BRIDIERS, en Provence : d'azur, à trois étoiles d'or; à une losange d'argent en abîme.

BRIDIEU, en Touraine et en Picardie : d'azur, à une macle d'argent, cramponnée par le bas, accompagnée de trois étoiles d'or.

BRIDON, famille rapportée dans des titres de 1704.

BRIDOT, en Champagne : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles du même.

BRIDOU : d'azur, au chevron brisé d'or, accompagné en chef de deux fleurs de lys du même, et en pointe d'un mouton d'argent.

BRIDURIS (JACQUES DE), chevalier, compris dans des titres de 1539.

BRIE (DE) : fascé d'argent et d'azur de huit pièces; au lion de gueules, brochant sur le tout.

BRIE, en Lorraine : d'or, au lion de gueules; à la fasce d'argent, chargée de trois quintefeuilles d'azur, brochante sur le tout.

BRIE DE LA BASTIDE (DE), en Limosin : d'or, à trois lionceaux de gueules, armés, lampassés et couronnés d'azur.

BRIE DE BOCHARDIERE (DE) : d'azur, à la hallebarde d'argent en pal, futée d'or; au chef cousu de gueules.

BRIE DE CHAMPROND, en Champagne : d'azur, à deux haches d'armes d'argent, adossées et passées en sautoir.

BRIE (CHARON DE), en Périgord : d'argent, à trois char-

dons d'azur mouvants d'une tige de sinople, et posés un et deux.

BRIE DE SERRANT, en Anjou : d'azur, à une hallebarde d'argent en pal, futée d'or.

BRIEL DE DARIMONT, en Lorraine : d'azur, au chevron raccourci et renversé d'or, d'où pend un cor de chasse virolé et lié du même.

BRIELE : d'argent, à la croix dentelée d'azur.

BRIEN (MATHIEU LE), écuyer, mentionné dans des titres de 1550.

BRIENÇON : gironné d'argent et d'azur de dix pièces ; à un écusson de gueules en abîme.

BRIEND DE BRÉZ, en Anjou : d'argent, à la fasce de sable, accompagnée de six rocs d'échiquier du même.

BRIENNE : cinq points d'azur, équipolés à quatre d'hermine.

BRIENNE-SUR-AUBE, ville de Champagne. Les comtes de BRIENNE portaient : d'azur, semé de billettes d'or; au lion du même, brochant sur le tout. Les rois de JÉRUSALEM, comtes d'Eu et de GUINES, écartelaient de CHAMPAGNE, et sur le tout de JÉRUSALEM. Les vicomtes de BEAUMONT portaient : d'azur, semé de fleurs de lys d'or; au lion du même, brochant sur le tout.

BRIENNE (LOMENIE DE), en Limosin : écartelé, au 1 et 4 d'or, à deux vaches de gueules, colletées et clarinées d'azur; au 2 et 3 d'argent, au lion couronné de gueules lampassé d'azur, la queue fourchue, nouée et passée en sautoir; sur le tout d'or, à l'arbre de sinople, planté sur une terrasse de sable; au chef d'azur, chargé de trois losanges d'argent.

BRIERE, en Normandie : de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux molettes d'éperon d'argent, et en pointe d'une rose du même.

BRIERE DE BRETEVILLE : d'or, au lion de gueules, enclos dans un trécheur de sable ; au chef échiqueté d'azur et d'argent de trois tires.

BRIERE DE NOUANS : de gueules, au chevron échiqueté d'argent et d'azur de trois tires ; accompagné en chef de deux étoiles d'or, et en pointe d'une tête de léopard du même.

BRIET, en Bourgogne : d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois roses de gueules ; au chef du même, chargé d'une rose du champ.

BRIET, en Lorraine : burelé d'or et d'azur; à la bande d'hermine, brochante sur le tout.

BRIET, en la même province : d'hermine, au chef d'or, chargé d'une aiglette éployée et naissante de sable.

BRIET D'AILLIEL, en Picardie : d'argent, au sautoir de sable, accompagné de huit perroquets de sinople, membrés de gueules, colletés d'or, et mis en orle.

BRIEUX (DES) : d'argent, à cinq tourteaux de sable.

BRIEUX (DE), en Bretagne : d'argent, à trois tourteaux de sable.

BRIEUX (DU), même province : d'azur, à trois fasces ondées d'argent; à la croix de gueules sur le tout.

BRIEY, en Lorraine : d'or, à trois pals de sable.

BRIFFAUD (FRANÇOIS), sieur de Brecy, procureur du roi à Rouen en 1650.

BRIFFE (DE LA), en Brie : d'argent, au lion de gueules; à l'orle de six merlettes de sable.

BRIFFEUL (LE SEIGNEUR DE), compris dans un rôle de Bourgogne de 1385.

BRIFFIÈRES (PIERRE CLERAMBAULT DES), chevalier de Malte, en 1570 : fascé d'argent et de sable de huit pièces.

BRIFOUL (JEHAN DU), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1392.

BRIGALIER (PIERRE), échevin de Paris, en 1662 : d'or, au sanglier de sable; au chef d'azur, chargé de trois croissants du champ.

BRIGANT (GUILLAUME LE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1371.

BRIGAUD DES BROSSES, en Lyonnais : d'argent, à la fasce d'azur, chargée d'une fleur de lys d'or.

BRIGEOT, en Lorraine : de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois sphères d'or.

BRIGES : de sinople, au cerf d'or.

BRIGIER, *aliàs* BRÉSIS (JEAN DE), compris dans un rôle de Languedoc de 1219.

BRIGNAC, en Bretagne : de gueules, au sautoir d'argent; *aliàs*, écartelé au 1 et 4 d'argent, à l'arbre d'azur; au 2 et 3 plein d'azur.

BRIGNAC, en Languedoc : de gueules, au lévrier passant d'or, à une étoile du même en chef.

BRIGNAC DE MONTARNAUD, en Languedoc : de gueules, au lévrier rampant d'argent, colleté de gueules.

BRIGNART DE LA ROQUE, famille reconnue noble dans la recherche de 1463.

BRIGNEMONT.

BRIGNEN (PERRINET DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1351.

BRIGNOL, en Provence : d'argent, au cœur de gueules, chargé de trois étoiles d'or, et en chef une croix fleuronnée d'azur, accompagnée en pointe d'un croissant de sable.

BRIGNOLE, ville de Provence : écartelé au 1 d'azur, à la fleur de lys d'or, surmontée d'un lambel de gueules; au 2 et 3 d'azur, à un B d'or; au 4 d'or, à quatre vergettes de gueules.

BRIGNON, en Lorraine : d'azur, à la croix patée et alésée d'argent, accompagnée de trois besants d'or, deux en chef et un en pointe.

BRIGNON (LE SEIGNEUR DE), compris dans un rôle de Languedoc de 1356.

BRIGUEL : écartelé, plein d'argent et d'azur.

BRIHON DE HOUPPEVILLE, en Normandie : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois ruches d'argent.

BRILHAC, en Poitou : d'azur, au chevron d'argent, chargé de cinq roses de gueules, et accompagné de trois molettes d'or.

BRILLAC D'ARGY : d'azur, à trois fleurs de lys d'argent.

BRILLAC DE MOISSAC, en Auvergne, famille rapportée dans des titres de 1504.

BRILLAUD DE LA DENISLAIS, en Bretagne : d'argent, au rencontre de cerf de sable.

BRILLET : écartelé au 1 et 3 d'azur, à la fasce contre-bretessée d'or; au 2 et 3 de gueules, à trois maillets d'or.

BRILLET, en Anjou : d'argent, à trois têtes de loup arrachées de gueules.

BRILLON DES CAUTIÈRES.

BRILLOUET, en Touraine : de sable, au lion d'argent.

BRILLY DU BOSCAGE ET DE BELLENGRISE, en Normandie : de sable, à la fleur de lys d'argent, bordée d'azur.

BRILLY (GOUSTEMENIL DE) : d'or, à trois marteaux de gueules.

BRIMEFAY DE QUINCY : d'argent, à la fasce de gueu-

les ; brisé au premier canton d'un écusson bandé d'argent et d'azur.

BRIMEU D'AVION ET DE SALAU, en Bourgogne : d'argent, à trois aiglettes de gueules, becquées et membrées d'azur.

BRIN (LE), DU TOURNEUR, en Normandie, famille reconnue noble dans la recherche de 1463.

BRIN (BERTRAND DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1370.

BRINBEUF (HUET DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1477.

BRINDEZ : d'or, au lion de sable, accompagné de trois molettes d'éperon du même.

BRINECOURT (ROBERT DE), chevalier, compris dans un rôle de Normandie de 1173.

BRINGUIER DES BARBUTS, en Languedoc : bandé d'or et d'azur.

BRINGUIER DE MONMETON ET DE LA RABE, en Auvergne : de gueules, au griffon d'or ; à la bordure crénelée du même ; écartelé de gueules, au sautoir d'argent, cantonné de quatre clefs du même.

BRINGUIER DE SEMALENS, en Languedoc : de gueules, au lion d'or.

BRINIERES (PAINOT DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1392.

BRINIEU (DAVID DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1415.

BRINNE : gironné d'argent et de gueules de six pièces ; le gueules semé de croisettes d'or.

BRINON, famille établie à Rouen et à Moulins. Cette dernière branche porte : d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'un croissant d'argent ; au chef denché du second émail.

BRINS (JEHAN LE), compris dans un rôle de Bretagne de 1423.

BRINTIN (GEOFFROI DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1371.

BRINVILLE, famille rapportée dans des titres de 1560. Il y a eu de ce nom un capitaine des portes de la ville de Valenciennes en 1736.

BRIOIS : d'azur, semé de roses d'argent ; au lion d'or, brochant sur le tout.

BRIOIS : d'or, à la bande de sable.

BRIOIS, en Artois : de gueules, à trois gerbes de blé d'or; à la bordure du même, chargée de huit tourteaux de gueules.

BRIOIS, au Hainaut : d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles, et en pointe d'une fleur de lys, le tout du même.

BRIOLE (Olivier de), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1379.

BRIOLET (Geoffroy de), écuyer, compris dans un rôle de Normandie de 1098.

BRION, en Auvergne : d'azur, semé de billettes, *aliàs* de trèfles d'or; au lion du même, brochant sur le tout.

BRION, famille originaire de Champagne : vairé d'or et de gueules.

BRION, en Lorraine : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois tours d'argent.

BRION, en Soissonnais : d'argent, à trois pals de gueules.

BRION, en Touraine, famille rapportée dans des titres de 1354.

BRION de GUITRANCOURT : de sable, au lion d'argent; au chef d'or à deux contrebandes de sable.

BRION (de Laizer de), en Auvergne : de sable, à la bande d'argent, accompagné en chef d'une étoile et d'une rose, et en pointe d'une rose et d'une étoile, le tout du même.

BRIONNE (Ricard de), chevalier, qui fut en la Terre-Sainte, et portait : de gueules, à deux fasces d'or, accompagnées de trois besants du même. La maison de Brionne de Combronde, en Auvergne, porte de même.

BRIORD, en Bresse : d'or, à la bande de sable.

BRIORNE (Frerembault de), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1371.

BRIOT, en Barrois : d'hermine, au chef d'or, chargé d'une aigle éployée de sable, allumée et languée de gueules.

BRIOT, en Bourgogne : d'azur, à la bande d'or, chargée de trois flanchis de gueules.

BRIOTIN, famille rapportée dans des titres de 1534.

BRIOU : d'azur, à la bande d'or, accompagnée de deux étoiles du même.

BRIOUDE, ville d'Auvergne : d'or, à deux clefs adossées

de sable, accompagnées en chef d'une fleur de lys du même.
BRIOUDE, chapitre noble en Auvergne : écartelé au 1 et 4 de gueules, à une tête humaine de carnation, entourée de rayons d'or, soutenue d'un dextrochère armé d'une épée d'argent; au 2 et 3 d'azur, à la croix d'argent, cantonnée de douze fleurs de lys d'or.
BRIQUEBEC, en Cotentin : d'or, au lion de sinople, armé, lampassé et couronné d'azur.
BRIQUEBEC (MATIGNON DE), en Bretagne : écartelé, au 1 et 4 d'argent, au lion couronné de gueules; au 2 d'ORLÉANS LONGUEVILLE; au 3 de BOURBON SAINT-POL.
BRIQUEBOSC (DE THIEUVILLE DE), en Normandie : d'argent, à deux bandes de gueules, accompagnées de sept coquilles du même, une en chef, trois entre les bandes et trois en pointes, ces dernières posées en orle.
BRIQUEMAULT, en Champagne : de gueules, à trois fasces d'or; à la bande d'hermine, brochante sur le tout.
BRIQUET, en Cambresis : d'argent, à la fasce denchée de gueules, accompagnée de trois têtes de lion du même.
BRIQUET, en Cambresis : d'azur, à trois bricoteaux d'or.
BRIQUET DE LA CHAUME : d'azur, à la bande d'or, chargée de trois molettes de sable, et accostée en chef d'un croissant d'argent, et en pointe d'un bouc d'or.
BRIQUEVILLE, en Normandie : d'argent, à six feuilles de chêne de sinople.
BRIROY DE LA COUTE ET DE GOIX, en la même province : d'azur, au chevron d'or.
BRIS (LE), en Bretagne : d'azur, à trois têtes de hareng d'argent, et une fleur de lys d'or en cœur.
BRISAC, ville d'Alsace : de gueules, à une montagne de six coupeaux d'argent; au chef cousu d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.
BRISACIER, en Blaisois.
BRISARD, en Picardie et en Normandie : fascé d'argent et d'azur; le dernier, chargé d'une aiglette d'or, accostée de deux lionceaux affrontés du même; l'argent de neuf mouchetures de sable, trois sur chaque fasce. Une autre branche porte : fascé d'azur et d'argent, chaque fasce d'azurchargée d'une chain d'or, avec trois médailles du même, et les fasces d'argent chargées de neuf mouchetures de sable, trois, trois et trois.
BRISARD DE MOUSETIÈRE DU MÉNIL ET DE MES-

LERAY, en Normandie : d'or, à la fasce d'azur, surmontée de deux étoiles de gueules.
BRISAY, en Poitou : fascé d'argent et de gueules de huit pièces.
BRISE DE LA GEFFARDIERE, DE LA CHAPELLE ET DE VELLENIERE (DE LA), en Normandie : d'azur, à deux fasces d'argent, et deux chevrons d'or, brochants sur le tout, accompagnés de trois molettes d'éperon du même.
BRISEBAIRE (GUILLAUME), écuyer, compris dans un rôle de Bourgogne de 1356.
BRISEGAUT DU PLESSIS, écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1351.
BRISELANCE, en Normandie : d'azur, au phœnix d'or.
BRISETÊTE : de sable, au chef d'argent, chargé d'un lion naissant de gueules.
BRISETÊTE (SIMON DE), sénéchal de Carcassonne, qui en 1288, convoqua la noblesse de la sénéchaussée, pour porter du secours au roi de Majorque.
BRISEUR, en Champagne : d'azur, à deux têtes de belier d'or en chef, et une tête de maure au naturel en pointe, bandée d'argent.
BRISEUR (LE), en Lorraine : bandé de gueules et de sable, à trois pommes de grenades d'or sur le sable
BRISILHAC (ROGIER DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1481.
BRISOLIERE (ROYERS DE LA) : d'or, à une fleur de lys de gueules, surmontée de deux merlettes affrontées de sable.
BRISONIER (PIERRE), docteur en droit, capitoul de Toulouse en 1337.
BRISOY (ALÈS DE), compris dans un rôle des gentilshommes appelés à l'arrière-ban de 1242.
BRISSAC (COSSÉ DE), en Anjou : de sable, à trois fasces d'or, dentelées par le bas en feuilles de scie. Devise : *Æquabo si faveas.*
BRISSAC (GRILLET DE), en Bresse : de gueules, à la fasce ondée d'or, accompagnée en chef d'un lion-léopardé d'argent, et en pointe de trois besants du même.
BRISSART : d'argent, à l'arbre terrassé de sinople ; au cerf d'or, brochant sur le fût de l'arbre.
BRISSAUD DE TIVILLE, en Blaisois : de gueules, à trois fusées d'argent.

BRISSAY : burelé d'argent et de gueules; à l'orle de dix merlettes de sable.

BRISSAY (JEAN DE), fut en la Terre-Sainte en 1096, et portait : d'hermine au lion de gueules.

BRISSET, famille de Normandie, reconnue noble par arrêt du mois de septembre 1660.

BRISSET DU SAUVAGE, au comtat Venaissin : d'argent, à trois trèfles de sinople.

BRISSEY (ROBERT DE), compris dans un rôle de Bourgogne de 1410.

BRISSON : d'azur, semé de fleurs de lys d'argent.

BRISSON : d'azur, à trois fusées d'argent rangées en fasce.

BRISSON DE LA CHOMETTE, en Auvergne : d'azur, à l'épée d'or en pal, chargée d'une rose de gueules, et sommée d'un berceau du second émail.

BRISSONERI (ETIENNE), capitoul de Toulouse en 1381.

BRISSONIER (PIERRE), capitoul de Toulouse en 1332.

BRISTAUT DE LA CHAPELLE.

BRISTEL : de gueules, enté d'argent; au chef du même, chargé de trois coquelets de sable, armés de gueules.

BRISTEL DE MARTINNEVILLE : d'or, à la fasce de sable, surmontée de trois coqs du même.

BRITAUT : de gueules, au sautoir d'or.

BRITAY (JEAN DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1380.

BRITONNEAU, en Bretagne.

BRIVAZAC (LÉONARD DE), capitoul de Toulouse en 1648.

BRIVELIERS (ANCEAU DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1392.

BRIVELLE (ANTOINE DE), écuyer, sieur de Plainville, mentionné dans des titres de 1472.

BRIVES, famille rapportée dans des titres de 1771.

BRIVIERS : de sable, à la bande d'or.

BRIX DE BRUMONT DE MARESQUE ET D'ARLOT (DE), en Normandie : d'argent, à trois molettes de sable.

BRIZEAU (JEAN HOUGUETEAU, SEIGNEUR DE), maire de la ville de Niort en 1558.

BROC (DE), seigneurs des Perrais et de la Ville-au-Fourrier, en Anjou et au Maine : de sable, à sept fusées d'argent accolées en bande (1).

---

(1) J'ai oublié de mentionner cette maison dans la nomenclature de celles qui ont joui des honneurs de la cour, insérée au quatrième volume du Nobiliaire de France.

BROC (DU), en Auvergne : de gueules, à six brosses d'argent.

BROC DES MOULINS (DE), en Bretagne : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croissants du même.

BROCA (CHARLES-LOUIS DE), lieutenant-colonel du régiment de Dauphiné en 1766, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

BROCAMONT : d'argent, au chevron de sable, accompagné en pointe d'un maillet du même.

BROCARD, en Bourgogne : d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois brocards d'or.

BROCART (DE LA SUDRIE DE), en Quercy : d'azur, au lion d'or ; à l'orle de douze besants du même.

BROCELIN (JEAN), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1420.

BROCES : d'argent, à la fasce de gueules, chargée de trois étoiles du champ.

BROCH, en Bourgogne : de gueules, au croissant d'argent, soutenant un brou de chêne arraché d'or.

BROCH (FRANÇOIS), chevalier de Malte en 1550.

BROCHANT DU BREUIL ER D'ORANGIS : d'or, à l'olivier de sinople, accosté de deux croissants de gueules ; à la champagne d'azur, chargée d'un brochet d'argent.

BROCHARD DU DESERT, en Normandie : d'argent, au chevron renversé d'azur, accompagné de trois annelets mal ordonnés d'or ; au chef du second émail.

BROCHARD (ISAAC), chevalier de l'ordre du roi, maire de la ville de Poitiers en 1617 : d'or, à l'aigle éployée de sable, becquée et membrée de gueules, chargée sur l'estomac d'un écusson d'or, à trois brocs de gueules, feuillés de sinople.

BROCHARD (RENÉ), écuyer, seigneur des Fontaines, maire de la ville de Poitiers en 1589 : d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois fraises de gueules, feuillées de sinople.

BROCHARD DE LA ROCHEBROCHARD, en Poitou : d'argent, en pal de gueules, accosté de deux pals d'azur.

BROCHEREUL (ROBERT DE), chancelier de Bretagne en 1398.

BROCHET (CHEVALIER DE MONTGEROULT DU LILOT ET DU) en l'Ile de France et en Languedoc, famille originaire de Champagne : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée

en chef d'une molette d'éperon, et en pointe de deux glands tigés et feuillés, le tout du même.

BROCHET DE PONTCHAROST (RAYMOND), secrétaire du roi en 1733.

BROCO (SÉBASTIEN DE), vicomte de Foultourte, rapporté dans des titres de 1616.

BROCQ DE FAUNIERES.

BRODAMIERE (LA), en Bretagne : d'azur, au lion d'argent, couronné et armé d'or.

BRODART DE BOULAN, en Picardie, famille maintenue dans sa noblesse le 23 avril 1670.

BRODEAU, en Touraine : d'azur, à la croix recroisettée d'or; au chef du second émail, chargé de trois palmes de sinople.

BRODEAU, à Paris : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses tigées et fleuries, et en pointe d'un croissant, le tout du même.

BRODEURS. La communauté des brodeurs de Paris portait : d'azur, à la fasce d'or, diaprée de sable, accompagnée de trois fleurs de lys du second émail.

BRODIERE : d'or, à l'aigle éployée de gueules.

BRODOUL DE FRESSIES, en Cambresis : d'or, à la croix engrelée de sable; au franc-canton de gueules.

BROË LAGUETTE : d'azur, à l'étoile d'or; au chef du même, chargé de trois trèfles de sinople.

BROEL DE KERLA, en Bretagne : de gueules, au léopard d'hermine.

BROELLER OU BROLLER, en Lorraine : d'argent, au lion naissant de gueules; au chef d'azur, chargé de trois étoiles du champ.

BROEREC (DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1543.

BROESSIN (JEAN), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1369.

BROETZ (ETIENNE DE), écuyer, servant dans les armées du duc de Bourgogne en 1363.

BROEUCQ, en Artois.

BROFFONNIER (JEAN DE), chevalier, compris dans un rôle de Bourgogne de 1383.

BROGLIO OU BROGLIE, en Normandie et en Provence : d'or, au sautoir ancré et alésé d'azur.

BROGOEL (JEAN DE), chevalier, mentionné dans des titres de 1240.

BROHEZ (Éon de), compris dans un rôle de Bretagne de 1300.
BROIAND (Roger), grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem en 1131 : d'azur, à trois roses d'or.
BROICHIER, dont un titre original de 1399.
BROIDE de RAMBURE et de la WALLUTE, en Artois.
BROIES : d'azur, semé de roses d'argent ; au lion d'or, brochant sur le tout.
BROIGNON (Thibault de), écuyer, compris dans un rôle de Normandie de 1340.
BROILLY de MAINVILLÉ : d'argent, au lion de sinople, armé et lampassé de gueules.
BROIN BRONDINEAU : d'azur, à la croix d'argent, frétée de gueules.
BROISE (de la), en Normandie : d'azur, à deux chevrons d'or, accompagnés de trois molettes du même.
BROISSARS (François de), chevalier de Malte en 1623.
BROISSET ou BROSSET, en Orléanais : d'azur, au chevron d'argent, chargé de trois trèfles arrachés de sinople, et accompagné de trois gerbes d'or.
BROISSIERE (Juigné de la), en Champagne : d'argent, au lion de gueules, la tête d'or, armé et lampassé du même.
BROLANDE (Gilles de), compris dans un rôle de Bourgogne de 1386.
BROLHIO (Jean), capitoul de Toulouse en 1473.
BROMONT (Lambert), chevalier, compris dans un rôle de Bourgogne de 1369.
BRON, en Bourbonnais : d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois perroquets de sinople.
BRON-LALIEQUE : d'or, à la fasce de sable, accompagnée en chef d'un lion issant du même.
BRON HORST : de gueules, au lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or.
BRONCOURT, en Normandie : de gueules, à trois tranges d'argent, accompagnées de onze fleurs de lys d'or, quatre, trois, trois et une.
BRONDEAULT, dont un maître des comptes à Dijon en 1721.
BRONGNIART de CANROY, en Artois.
BRONGNON : de sinople, à trois pals vivrés d'or ; au chef du même, chargé d'un écu de gueules, surchargé de trois annelets d'argent.

BRONLLEBAUD (PIERRE), l'un des chevaliers de Malte qui, en 1480, se trouvèrent à la défense de Rhodes.
BRONNA : palé d'argent et de sinople.
BRONOD : d'azur, au cœur enflammé d'argent ; au chef du même, chargé de deux branches de laurier de sinople, passées en sautoir, et formant une couronne triomphale.
BRONQ DE LA ROUMIGNIERE.
BRONQUART (CARDON DE) : d'azur, à trois chardons d'or.
BROON DE FOURNEAUX, en Normandie, famille originaire de Bretagne : d'azur, à la croix d'argent, frétée de gueules.
BROONS (EPINAY DE), en Bretagne : d'argent, au lion coupé de gueules et de sinople, armé et lampassé d'or.
BROQUARD, en Franche-Comté : de gueules, à deux fasces d'argent, accompagnées de trois étoiles d'or.
BROQUART : de gueules, au chevron d'argent ; coupé d'or.
BROQUIERES (PIERRE DE), chevalier, seigneur de Vensac, compris dans un rôle de Languedoc de 1436.
BROQUIN (LAMBERT), échevin de la ville de Lyon en 1626 : de gueules, à trois broquins d'or.
BROSLÉ (N..... DE), exempt des gardes du corps, tué en 1691.
BROSSADOUX DE SAINT-CIRGUES (DE), en Auvergne : de gueules, au griffon d'or.
BROSSARD, en Picardie : de sable, au chevron d'or, accompagné en chef de deux besants, et en pointe d'une molette d'éperon, le tout du même.
BROSSARD, en Touraine : d'azur, à trois fleurs de lys d'or ; à la bande d'argent, brochante sur le tout. La branche d'Anjou porte : de sable, à trois fleurs de lys d'or ; au bâton de gueules en barre, brochant sur le tout. Celle de Champagne : d'azur, à une main gantelée d'or en fasce, ayant sur le poing un oiseau de proie d'argent, accompagné de trois fleurs de lys, chacune soutenue d'une moucheture d'argent. Celle de Bretagne : d'azur ; au chevron d'argent, accompagné de trois fleurs de lys d'or. Celle des seigneurs de la Gautraye : d'argent, à trois fleurs de lys parties d'azur et de gueules ; à la cotice d'or, brochante sur le tout.
BROSSARDIERE (CHAPAT DE LA), en Poitou : de sable,

à trois chevrons d'argent, surmontés d'une étoile du même. Devise : *Vindex splendoris aviti.*

BROSSART DE LA TROCARDIERE, en Bretagne : de sable, à trois fusées d'argent, posées en fasce, accompagnées en chef d'une étoile du même.

BROSSAY (DU MAS DU), en Anjou : écartelé, au 1 et 4 d'argent, frété de gueules ; au chef échiqueté d'or et de gueules de deux tires ; au 2 et 3 d'hermine, au bâton péri en bande de gueules.

BROSSE (LA), en Anjou : d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois merlettes de sable.

BROSSE (DE), en Bretagne : écartelé au 1 et 4 de gueules, à la croix alésée d'argent ; au 2 et 3 fascé d'argent et de sinople.

BROSSE (DE), maison originaire de Bretagne : d'azur, à trois gerbes ou brosses d'or, liées de gueules ; à la bordure componée d'argent et de gueules.

BROSSE (LA), en Bretagne : burelé d'argent et de sable ; au bâton du même en bande, brochant sur le tout.

BROSSE (LA), en Dauphiné : d'azur, à trois arbres arrachés d'or.

BROSSE (LIONNE DE LA), en Dauphiné : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois têtes de lion du même.

BROSSE (PARIS DE LA), en Champagne : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de trois roses, et en pointe d'une tour, le tout du même.

BROSSE (RIANTS DE LA) : d'azur, semé de trèfles d'or ; à deux bars ou barbeaux adossés du même, brochants sur le tout.

BROSSE (TIERCELIN DE) : d'argent, à deux tierces d'azur, passées en sautoir, cantonnées de quatre merlettes de sable.

BROSSELOIR-CHALUDET : écartelé au 1 et 4 de sable, à la fasce d'or ; au 2 et 3 de sable, à deux lions léopardés d'or ; sur le tout d'or, au lion de gueules, adextré d'une nuée d'azur, chargée d'une étoile du champ.

BROSSER (JEAN DE), procureur-général au parlement de Navarre en 1651.

BROSSERON (LUILLIER DE), en Bourgogne. D'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de trois croissants d'argent.

BROSSES (DES) en Flandre : d'azur, à trois trèfles d'or.

BROSSES DE BELLIGNY ET DU BOULET, en Nor-

mandie : d'argent au lion de sable, armé et lampassé de gueules.

BROSSES (CHOART DE) : d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois merlettes de sable.

BROSSES (LE GENDRE DES), en Normandie : d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de trois bustes de femme du même.

BROSSET, en Provence : d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois rocs de gueules.

BROSSET LA CHAUD, en Normandie : de gueules à trois chevrons d'argent, accompagnés de neuf merlettes du même en orle.

BROSSET DE LA CHEVALERIE, en la même province : de gueules, à trois chevrons d'argent, accompagnés de trois merlettes d'or.

BROSSET (JEAN), échevin de la ville de Lyon en 1512.

BROSSETTE (CLAUDE DE), seigneur de Varenes, échevin de la ville de Lyon en 1730 : d'azur, au caducée d'or.

BROSSEVILLE : palé d'or et d'azur; au chef vivré d'argent.

BROSSIER, en Normandie : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles du même, et en pointe d'un croissant d'argent.

BROSSIN, en Lorraine : d'or, au pin de sinople, accompagné de deux croissants contournés de gueules, et en pointe d'un cygne d'argent, membré de gueules.

BROSSIN DE MERÉ, en Tourraine : d'argent, au chevron d'azur.

BROSSIN DES ROUZIERES : d'azur au chevron d'or.

BROSTEL (JEAN), chevalier, mentionné dans des titres de 1454.

BROTHERON DE LAUTREMONT, maire de la ville de Niort en 1559.

BROTTIN en Languedoc : de gueules, au portail d'argent, cotoyé de deux tours inégales du même, crénelées de trois créneaux de sable.

BROU (FEYDEAU DE), d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coquilles du même.

BROUAGE, ville de France au pays d'Aunis : parti de France et de Navarre.

BROUART DE CHAMEROLLES ET D'AIGREMONT : d'azur, au sanglier d'or.

BROUAULT DE LA MOTTE, en Normandie, coupé d'azur et d'argent; à la bande de gueules brochante sur le tout, accompagnée de deux étoiles, une d'or en chef et l'autre de gueules en pointe.

BROUCHIER, en Provence: d'or, à la tour de gueules, soutenue d'une mer d'argent.

BROUCHY (ROBINET DE), chevalier de Malte en 1456.

BROUCIN (GUILLEBERT), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1371.

BROUDE (PIERRE), procureur-général au conseil supérieur d'Artois en 1614.

BROUDIANT: d'azur, à la croix d'argent, frétée de gueules.

BROUE (DE LA), en Auvergne: écartelé, au 1 et 4 d'or, à trois corbeaux de sable, becqués et membrés de gueules; au 2 et 3 de sable, à la tour d'or, maçonnée du champ, et sommée d'une cordelière, du second émail.

BROUE DE VAREILLES, en Poitou: d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux coquilles d'argent, et en pointe d'une main du même.

BROUEL, en Bretagne: de gueules, au léopard d'hermine.

BROUET, en Lorraine: d'or, à une bisse de sable, languée de gueules, entravaillée dans une hache consulaire d'argent; au chef de gueules, chargé d'un soleil d'or, accosté de deux étoiles du même.

BROUET (RAOUL), compris dans un rôle de Bourgogne de 1410.

BROUILHAC DE LA MINGRE, en Normandie: coupé, au 1 d'argent, à cinq mouchetures de sable; au 2 losangé d'argent et de gueules.

BROUILLARD (SALLIER DE): d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles du même, et en pointe d'un pot à deux anses d'argent.

BROUILLART en Beauce: d'argent, au chevron d'azur.

BROUILLET (JEAN DU), compris dans un rôle de Bourgogne de 1386.

BROUILLONI, famille originaire d'Angleterre, établie à Aups en Provence: d'argent, à l'aigle de sable, couronnée du même.

BROUILLY, en Artois: d'argent, au lion de sinople, armé, lampassé et couronné de gueules.

BROUILLY, en Lorraine : de gueules, au lion d'argent, allumé et couronné d'or.
BROUILLY DES PORTES : d'azur, à la bande d'argent accompagnée de deux croissants du même.
BROUS (JEAN-BAPTISTE-ANTOINE, chevalier de) originaire du Périgord, sous aide-major au régiment de la Fere en 1766.
BROUSSE DE VERAZET présent à l'assemblée de la noblesse du Bourbonnais convoquée en 1789.
BROUSSEL D'AMBOUVILLE : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses, et en pointe d'un croissant, le tout du même; écartelé d'or, à une bande de gueules, chargée de cinq fleurs de lys d'argent.
BROUSSEL DE LA NEUVILLE, en Lorraine et en Champagne : d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent, et en pointe d'un croissant du même.
BROUSSET : d'argent, au lion d'azur, armé et lampassé de gueules, couronné d'or; écartelé d'azur, à trois fleurs de lys d'or; à une rose de gueules à la pointe de l'écu.
BROUSSIN (GUILLAUME DE), chevalier-bachelier, compris dans un rôle de Bretagne de 1392.
BROUSTAL, en Bretagne : de gueules, à la croix d'argent, chargée de cinq merlettes de sable.
BROUTEL, de Paris : écartelé d'azur et de gueules, à la croix pleine d'argent sur le tout, chargé d'une aigle éployée et de sable, becquée et membrée d'or, surchargée sur l'estomac d'une fleur d'or, attachée à son col d'un ruban aux émaux de l'écu, la croix cantonnée de quatre croissants d'or.
BROUTET (DU), gentilhomme compris dans un rôle de Languedoc de 1618.
BROUZET (JEAN DE) compris dans des titres de 1391.
BROYART DE RUISSEAU : de sable, à la croix d'argent.
BROYE (DE) en Valois : écartelé, au 1 et 4 d'or, à la bande d'azur, accompagnée de six merlettes du même, posées en orle; au 2 et 3 de gueules, à trois pals de vair appointés; au chef d'or, chargé de trois coquilles de sinople; sur le tout d'argent, à neuf fleurs de sable, trois, trois et trois.
BROYES, en Brie, maison éteinte qui portait : d'azur à trois broyes d'or, rangées en fasce.
BROYES, en Picardie : écartelé, au 1 et 4 d'or, à la

bande de gueules, accompagnée de six merlettes du même posées en orle, trois en chef et trois en pointe; au 2 et 3 d'or, à la croix de gueules, chargée de cinq coquilles d'argent.

BROZE (CHARLES DE) chevalier, seigneur de Hautavanne.

BRUANT, DES CARRIÈRES : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un croissant du même; au chef cousu de gueules.

BRUAY, en Cambresis : d'argent, au lion de sable.

BRUBACH : de gueules, frété d'or; à la fasce d'argent, brochante sur le tout.

BRUC, en Bretagne : d'argent, à la rose de gueules, boutonnée d'or.

BRUCAN DE LA FRENAYE, en Normandie : de gueules, au champion armé d'argent, tenant une hallebarde d'or.

BRUCELLES, en Picardie : d'or, au chevron de gueules, accompagné de deux grappes de raisin en chef, et en pointe d'un écureuil, le tout du même.

BRUCELLES (JEAN DE), capitoul de Toulouse en 1434.

BRUCHARD, en Limosin : d'azur, à trois fasces d'or; à la bande de gueules, brochante sur le tout.

BRUCHARDIÈRE (GEOFFROI DE LA), compris dans un rôle de Bretagne de 1351.

BRUCHELLES, famille rapportée dans des titres de 1698.

BRUCOURT, en Normandie : d'or, au lion de gueules.

BRUCOURT DE DOUVILLE, en la même province : fascé d'or et de gueules; à vingt-une fleurs de lys de l'un en l'autre, quatre, trois, quatre, trois, quatre et trois; au bâton d'azur, brochant sur le tout

BRUCOURT (TURGOT DE) : d'hermine, treillissé de dix pièces de gueules.

BRUCQUET DU BREUIL, en Normandie, famille reconnue noble dans la recherche de 1463.

BRUCY (PETIT-JEAN DE) compris dans un rôle de Bretagne de 1489.

BRUDIEU (JEAN-ALAIN DE), originaire de Guienne, sous-aide-major au régiment de Royal-Picardie en 1766.

BRUE (ARTAUD DE LA), compris dans un rôle de Languedoc de 1217.

BRUECAMP DE HONDENCOURT, en Cambresis.

BRUEIS DE FLAUX, en Languedoc : d'or, au lion de gueules, armé et lampassé du même; à la bande d'azur.

BRUEL (JEAN-CLAUDE), chevalier de Malte en 1667.

BRUELLES (ETON DES), compris dans un rôle de Bretagne de 1488.

BRUERE (THOMAS DE) : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de trois étoiles en orle, et en pointe d'une coquille, le tout du même.

BRUERES, en Dauphiné : d'argent, au chevron de gueules, accompagné en pointe d'un porc-épic de sable.

BRUERES (DE LA), présent à l'assemblée de la noblesse du Bourbonnais, convoquée en 1789.

BRUERRE (GONDOT DE LA) : d'azur, à trois têtes de léopard d'or; au chef du même, chargée d'une croix treflée de gueules.

BRUET DE LA GARDE, en Agénois : de gueules, au lion d'argent; écartelé d'argent, à une croix de Malte de gueules.

BRUEZ DE SAINTE-CHAPTE, mentionné dans des titres de 1716.

BRUGAIROL (BERNARD-RAYMOND DE), compris dans un rôle de Languedoc de 1172.

BRUGAIROUS DU CROUSET, en Languedoc : écartelé, au 1 et 4 de gueules, au château de trois tours d'argent, maçonné de sable; au 2 et 3 d'azur, au dauphin d'or.

BRUGEIRES (PONS DE), compris dans un rôle de Languedoc de 1196.

BRUGERES, en Languedoc.

BRUGES : d'azur, à trois fleurs de lys d'or; à la bordure de gueules, chargée de huit besants du second émail.

BRUGES : d'azur, à dix macles d'or.

BRUGES : d'or, au lion de sable.

BRUGES DE LA GRUTHUSE : écartelé, au 1 et 4 d'or, à la croix de sable; au 2 et 3 d'argent, au sautoir de gueules.

BRUGIER D'ANNEVAUX, famille rapportée dans des titres de 1609.

BRUGIERES : d'azur, à la croix denchée d'or, cantonnée de quatre aiglettes du même.

BRUGIERS DU ROCHAIN (DE), en Auvergne : d'azur, à quatre bureles ondées d'argent; au chef cousu de gueules, chargé de deux roses du second émail.

BRUGNET, en Normandie : famille rapportée dans des titres de 1534.

BRUGNON BACHELAY : d'azur, à trois têtes d'or.

BRUGUIERE (RODIER DE LA), en Languedoc : de gueules,

au château donjonné de trois tours d'argent, maçonné de sable.

BRUGUIERES (HUGUES-JEAN DE), capitoul de Toulouse en 1338.

BRUGUIEYRA (LE SEIGNEUR DE LA), compris dans la montre des nobles de la sénéchaussée de Toulouse tenue en 1455.

BRUHIERE, en Cambresis : de sinople, à deux fasces d'argent.

BRUI DE PARENTE (CHARLES), chevalier de Malte en 1522.

BRUILLAC, en Bretagne ; ancien : d'argent, à trois chevrons de gueules ; moderne : fascé d'or et de gueules. Devise : *Da vat è tevy*.

BRUILLART DE COURSAN : d'argent, à deux léopards de gueules.

BRUILLE : d'argent, à la croix denchée de sable; au chef d'azur.

BRUILLE, en Cambresis : d'azur, à trois merlettes d'argent.

BRUILLE DE FONTENELLE, en Normandie : de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois étoiles du même.

BRUILLES : échiqueté d'argent et de sable.

BRUILLET (JEAN DE), seigneur de Bonrepos, capitoul de Toulouse en 1501.

BRUILLY : de gueules, au lion d'or.

BRUIS (JEANNOT DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1555.

BRUISET D'ONA ET DE SAINT-PORCHER, en Bresse : tiercé en fasces, au 1er d'argent, à trois bouteroles de gueules ; au 2 d'or, à une fasce vivrée d'azur ; au 3 d'azur, à trois besants d'or.

BRUISME (GODIN DE), compris dans un rôle de Bourgogne de 1106.

BRULART DE GENLIS ET DE SILLERY, en Champagne, en Artois et en Picardie : de gueules, à bande d'or, chargée d'une trainée de cinq barillets de sable.

BRULAY (JEAN DE), compris dans un rôle de Bourgogne de 1410.

BRULÉ DE BLARU, présent à l'assemblée de la noblesse de la province du Perche convoquée en 1789.

BRULERIE (DE LA), en Champagne : d'azur, à la croix ancrée d'argent.

BRULEZ (JEAN DES), écuyer, compris dans un rôle de Bourgogne de 1410.

BRULHAC (RAOUL DE), chevalier, compris dans un rôle de Languedoc de 1298.

BRULLA, famille rapportée dans des titres de 1433.

BRULLES DE LESMEIRE (JACQUES DE), chevalier de Malte, tué en 1625.

BRULLETEAU, en Lorraine, coupé de gueules et d'or, à trois roses de l'un en l'autre.

BRULON LA MUCE : d'argent, au griffon de sable.

BRULY (THUIAU DE), chevalier, compris dans un rôle de Bretagne de 1385.

BRUM DE MIRAUMONT, en Artois : de gueules, à la fasce d'argent, chargée de trois poissons au naturel.

BRUMBACH : d'argent, à l'aigle éployée de sable.

BRUMEN DU BOIS FLAMEL, en Normandie : d'argent, à trois flammes de gueules ; à la bordure engrelée du même.

BRUMEN (JEHAN LE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1421.

BRUMIERS (CHARLES DE), grand-prieur de France.

BRUMOY (PARIS DE), en Dauphiné : d'or, à la fasce d'azur, chargée d'une pomme du champ, tigée et feuillée de sinople.

BRUN (LE) : d'argent, à la croix d'azur, frétée d'or.

BRUN (LE), en Bretagne : d'argent, à la quintefeuille de sinople.

BRUN (LE), en Lorraine : écartelé, au 1 et 4 d'azur, au lion d'or, armé et lampassé de gueules ; au 2 et 3 de gueules, au léopard-lionné d'argent, accompagné de quatre annelets d'or en croix.

BRUN (LE), en Normandie : d'or, à trois grappes de raisin de pourpre, tigées et pamprées de sinople.

BRUN (LE), à Paris : d'azur, à la fleur de lys d'or ; au chef cousu de sable, chargé d'un soleil du second émail.

BRUN, en Provence : d'azur, à la hache d'armes d'argent emmanchée d'or. La branche de Castellane portait : parti, au 1 de BRUN et au 2 de gueules ; au château ouvert, crénelé et sommé de trois tours d'argent, maçonné de sable.

BRUN BOISGUILLAUME (LE), en Normandie : coupé de gueules et d'or, au lion de l'un à l'autre.
BRUN DU BREUIL (LE), en la même province : de gueules, à trois chardons fleuris d'or.
BRUN DE LA FRANQUERIE (LE) : d'azur, au lion d'or, accompagné d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles du second émail.
BRUN DE KERMOVEN, en Bretagne : d'azur, au château d'argent, maçonné de sable.
BRUN DE LANTENAY (LE), en Languedoc : de gueules, au cœur d'or, accompagné de trois croissants du même.
BRUNART, dont un conseiller au parlement de Paris en 1483.
BRUNAS : d'argent, à la pointe de sable ; au levrier de l'un à l'autre, lampassé et colleté de gueules, bordé et bouclé d'or, surmonté d'une aiglette du second émail, armée et languée de gueules.
BRUNAULIEU DE PROUVILLE, famille maintenue dans sa noblesse en 1667.
BRUNCOURT, en Normandie : fascé d'or et de gueules ; à six fleurs de lys de l'un en l'autre.
BRUNE (DE), aux Pays-Bas : de sable, à la fasce d'argent, chargée de trois fleurs de lys de gueules, et accompagnée en chef de trois molettes d'éperon du second émail.
BRUNE DE LA BORDE, en Champagne : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, et en pointe d'une hure de sanglier, le tout du même.
BRUNEAU, à Lille : d'argent, à la fasce de gueules, chargée de trois merlettes du champ.
BRUNEAU ou BRUNEHAULT, en Lorraine : d'argent, à la fasce de gueules, chargée de trois têtes de léopard d'or, allumées d'azur.
BRUNEAU DE LA RABATELIERE : d'argent, à sept poules de sable, crêtées et membrées d'or.
BRUNEAU (JEAN-BAPTISTE), échevin de la ville de Lyon, en 1576.
BRUNEBERGE (POTTIER DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1380.
BRUNECOFF, famille rapportée dans des titres de 1609.
BRUNEFAY QUINCY : d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée au canton dextre d'un écusson bandé d'argent et de gueules.

BRUNEL : d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois perroquets de gueules.

BRUNEL, en Dauphiné : coupé de gueules, au lion d'or, armé, lampassé et vilené du champ; et d'argent à trois tourteaux d'azur, rangés en fasce.

BRUNEL, en la même province : d'or, au lion de sable; à la fasce de gueules, chargée de trois coquilles d'argent, brochante sur le tout.

BRUNEL, autre famille du Dauphiné : de gueules, au lion parti d'or et d'argent.

BRUNEL, en Hurepois : de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, et en pointe d'un lion naissant, le tout du même.

BRUNEL DE SERBONNES, en Bourgogne : d'argent, au chevron de sable, chargé de trois fleurs de lys d'or.

BRUNELEAU DE LA FOLLETIERE, en Bretagne : d'argent, au lion de sable, armé et lampassé de gueules.

BRUNELLI, en Provence : parti de gueules et de sinople; à la licorne saillante d'argent, brochante sur le tout.

BRUNENC DE MONTAURAN, en Languedoc : de gueules, au château d'argent, soutenu de deux lions affrontés d'or; en pointe un croissant du même; au chef cousu d'azur, chargé d'une rose d'or, accostée de deux étoiles du même.

BRUNES DE MONTLOUET, en Bretagne : d'azur, au cor de chasse d'argent, accompagné de trois besants du même.

BRUNESAULX, en Lorraine : d'azur, à la licorne périe en bande d'argent, accornée d'or; au chef du même, chargé de trois quintefeuilles de gueules.

BRUNET, en Bourgogne : écartelé, au 1 et 4 d'or, au levrier de gueules, colleté du champ; à la bordure crenelée de sable; au 2 et 3 d'argent, à une tête de maure de sable, tortillée du champ.

BRUNET, en Bretagne : d'azur, à trois molettes d'éperon d'argent; au chef cousu de sable, chargé de trois têtes de loup du second émail, arrachées et lampassées de gueules.

BRUNET, en Normandie : d'azur, à l'épée d'argent en pal, garnie d'or, surmontée d'une couronne, et accompagnée de trois fleurs de lys, le tout du même.

BRUNET DE CONFOUS, en Provence : d'or, au lévrier rampant de gueules; à la bordure crénelée de sable.

BRUNET DE COURCIERES, en Normandie : d'azur, à trois croissants d'argent adossés et mal-ordonnés; celui du milieu entrelacé, accosté de deux étoiles d'or, et surmonté d'un soleil du même.

BRUNET DU MOLANT ET DES RIGOUX, en Normandie : gironné d'argent et de sable, le premier giron chargé d'une molette d'éperon d'azur.

BRUNET DE NEUILLY : de gueules, à deux chevrons alésés d'or, accompagnés de trois étoilesd'argent.

BRUNET (DE TRESSEMANES DE), en Provence : d'argent, à la fasce d'azur, chargée de trois étoiles d'or, et accompagnée de trois roses du même.

BRUNETEAU DE SAINTE-SUZANNE (CLAUDE-FRANÇOIS DE), chevalier, seigneur du Mothé et de Sainte-Suzanne, lieutenant de Royal, infanterie, présent à l'assemblée de la noblesse du bailliage de Châlons-sur-Marne, du 13 mars 1789.

BRUNETEL, en Cambresis : d'argent, au lion de sable; au lambel de gueules, chargé de trois besants d'or.

BRUNETIERE (LA), en Bretagne : de sable, à trois croissants d'argent.

BRUNETIERE DU PLESSIS DE GESTÉ (DE LA), en Anjou : d'hermine, à trois chevrons de gueules.

BRUNEVAL (BERTIN DE), écuyer, compris dans un rôle de Bourgogne de 1405.

BRUNEY : d'argent, à la licorne de gueules.

BRUNI : d'azur, à la hache d'argent, emmanchée d'or.

BRUNI ou BRUNY, en Provence : d'azur, au cerf élancé d'or; au chef du même.

BRUNICARD (JACQUES), échevin de la ville de Lyon en 1557.

BRUNIE (LA), en Agénois, dont un maréchal de camp en 1744.

BRUNIER, en Dauphiné : d'azur, à la bande d'or; au chef du même.

BRUNIER DE VILLESABLON, en Blaisois : d'or, à la croix patriarchale de gueules.

BRUNIERE (LOUIS DE LA), compris dans un rôle de Bretagne de 1477.

BRUNIERES (CHARLES DE), l'un des chevaliers de Malte, qui, en 1480, se trouvèrent à la défense de Rhodes.

BRUNLEVAIN (GUILLAUME DE) écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1415.

BRUNNE DE MONTLOUAIL, en Bretagne : d'azur, au cor de chasse d'or, avec trois pendants d'argent, accompagné de trois besants du même.

BRUNOT DE LORME : d'azur, au chevron d'or, chargé de trois étoiles de sable ; au chef du second émail.

BRUNOT DE NITBRUNCK, en Lorraine : d'argent, à deux fasces de gueules, accompagnées en chef de cinq croissants du même, dans une lunette posée en forme de rose.

BRUNVILLE (LE CHEVALIER DE), major du régiment d'Artois, cavalerie.

BRUNVILLER, en Beauvoisis : de sable, au lion d'argent ; au lambel de gueules.

BRUQUEDALLE (COLENET DE), compris dans un rôle des gentilshommes du vicomté de Gournay, appelés à l'arrière-ban de 1470.

BRUQUET, famille rapportée dans des titres, de 1658.

BRUSAC (BERNARD DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1489.

BRUSART (PIERRE DE), appelé à l'arrière-ban de la noblesse, convoqué en 1470.

BRUSAUD (JEAN), capitoul de Toulouse en 1531.

BRUSCOLY : d'azur, au lion d'argent, tenant de sa pate senestre un rameau d'olivier d'or.

BRUSE : d'argent, à trois massues noueuses de gueules, mises en bandes.

BRUSE : d'or, au sautoir de gueules ; au chef d'azur.

BRUSLÉ : d'argent, au phœnix de gueules, fixant au premier canton un soleil du même.

BRUSLÉ, en Bretagne : écartelé, au 1 et 4 d'azur, à l'épervier d'argent, grilleté d'or ; au 2 et 3 d'argent, au lion de gueules.

BRUSLÉ (DE WASSERVAS D'HAPLAINCOURT ET DE), en Artois : d'azur, à trois aiguières antiques d'or.

BRUSLON, en Bretagne : d'argent, au griffon de sable.

BRUSSEL, en l'Ile de France : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses feuillées, et en pointe d'un croissant, le tout du même.

BRUSSEL DE NEUVILLE : de sable, au lion d'argent, armé et lampassé de gueules, posé sur une terrasse de sinople.

BRUSSORÉ DE VIRARGUES : d'argent, à l'aigle de sable, accompagnée en chef de deux tours de gueules.

BRUSTEL (LE CHEVALIER DE), présent à l'assemblée de la noblesse de la province du Perche, convoquée en 1789.

BRUSTI : d'argent, au chef d'azur; au lion de gueules, armé et couronné d'or, brochant sur le tout.

BRUSTIS (GUILLAUME DE), licencié en droit, capitoul de Toulouse en 1504.

BRUTAY (DU), en Bretagne : d'azur, à l'aigle éployée d'or, membrée et becquée de gueules.

BRUVILLE D'ESPREVILLE, en Normandie, famille reconnue noble dans la recherche de 1463.

BRUVILLE (HANNEQUIN DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1392.

BRUXIEU (GUILLAUME DE), compris dans un rôle d'Auvergne de 1249.

BRUXS (N... DE), président de l'assemblée de la noblesse de la sénéchaussée des Landes convoquée en 1789.

BRUYANT, en Lorraine : d'argent, à la bande de sinople.

BRUYERE (LA), en Picardie : d'azur, au lion d'or, accompagné de trois mouchetures de sable.

BRUYERE (DE JARENTE DE LA), en Provence : d'or, au sautoir de gueules.

BRUYERES, en Languedoc et en Dauphiné : d'or, au lion de sable, la queue fourchue, nouée et passée en sautoir. La branche cadette brise d'une bruyère de sinople.

BRUYERES LE CHASTEL (DE FICTE DE), en l'Ile de France : contre fascé d'azur et de sable de huit pièces; les fasces d'azur, chargées, chacune, d'une branche d'olivier d'or, la tige à dextre.

BRUYON (N... DE), garde du corps du roi en 1709.

BRUYELLE, originaire du Hainaut : d'azur, à trois faucons d'argent; au chef de Hainaut.

BRUZAC DE LEITEIRIE ET DE ROULHAS, en Périgord, famille rapportée dans des titres de 1520.

BRY D'ACY, famille rapportée dans des titres de 1652.

BRYAS, en Artois : d'or, à la fasce de sable, accompagnée en chef de trois cormorans du même, becqués et membrés de gueules.

BUA (DU) : d'azur, à trois glands d'or.

BUADE, en Gascogne : de sinople, à trois griffons d'argent.

BUADE, en Languedoc : écartelé, d'or et d'azur.

BUADE, en Touraine : d'azur, à trois membres de griffon d'or.

BUAND, famille rapportée dans des titres de 1371.

BUARD DE CHÉPY, famille rapportée dans des titres de 1726.

BUART (ROBERT), écuyer, compris dans un rôle de Bourgogne de 1405.

BUAT (DU), en Normandie : d'argent, à la bande dentelée de gueules, accompagnée de six merlettes du même en orle.

BUAT DE PRETON (DU), en la même province : d'argent, à trois fasces de gueules.

BUAT DE REVILLE ET DE MIGERGON (DU), en Normandie : d'azur, au ray-d'escarboucle fleurdelysé d'or.

BUAT DE LA SUBRARDIERE (DU), en Anjou et au Maine : d'azur, à trois quintefeuilles d'or.

BUATIER, en Lyonnais : d'or, au sanglier de sable, colleté d'un limier de gueules.

BUATS DE LA COUTURE, DU MONCEL ET DE LA SARASINIERE (DES), en Normandie : de sable, au croissant d'or, soutenu d'une moucheture de sable.

BUBERTRE (JEAN DE), écuyer, sieur de la Pelletiere, mentionné dans des titres de 1558.

BUC (HÉBERT DU) : d'or, au lion de sable, lampassé de gueules.

BUC RICHARD DU LAUMOY (DU) : d'or, à la bande d'azur.

BUCAILLE (PAULMIER DE LA) : d'azur, au lion-léopardé d'or ; au chef du même, chargé de trois tourteaux de gueules.

BUCAILLE DE LA PRAIRIE : d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois flammes de gueules.

BUCELLY : d'argent, au bœuf furieux de sable ; à la bordure engrêlée du même.

BUCELLY, abbaye en Picardie : d'azur ; à deux clefs d'argent adossées et passées en sautoir, accompagnées de deux fleurs de lys, une en chef et l'autre en pointe, et deux demi-fleurs de lys posées à chaque flanc, le tout du même.

BUCELLY DE MONTPÉZAT, en Languedoc : écartelé, au 1 et 4 de gueules, à deux balances d'or ; au 2 et 3 de gueules, au lion d'argent ; sur le tout d'azur, au globe d'or.

BUCELLY (Philippy de), famille originaire de Toscane, et fixée de nos jours en Picardie : d'azur, à la bande d'or, chevronnée de gueules et de sinople de sept pièces, accompagnée en chef d'une demi-fleur de lys d'or, accostée d'une roue de Sainte-Catherine perlée du même, et en pointe de trois roses d'argent en orle.

BUCELLY (Tremolet de), en Picardie : d'azur, au cygne d'argent, sur une mer du même; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

BUCHART : d'argent, à une main de gueules; à l'orle de huit merlettes de sable.

BUCHELAY (Savalette de) : d'azur, au sphinx d'argent, accompagné en chef d'une étoile du même.

BUCHEPOT de FROMENTAULT et de FOUGEROLLES, en Berry.

BUCHER, en Dauphiné : d'azur, au soleil d'or; à la bordure du même. Pierre Bucher, procureur-général au parlement de Grenoble, avait pour devise ce vers d'Horace : *Neque te munera, nec preces.*

BUCHERE (Hélie), conseiller de Paris, en 1658 : d'argent, au chevron d'azur, accompagné au canton dextre d'une étoile, et à senestre d'un croissant du même, et en pointe d'un loup de sable.

BUCHERIE (Renaud de la), compris dans un rôle de Bretagne de 1485.

BUCHET (du), en Lorraine : d'azur, à quinze billettes d'or.

BUCHET de CHANGRENON : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles du même.

BUCHON (Guillaume du), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1415.

BUCHOT (Jacques), président au parlement de Bourgogne en 1494.

BUCXI (Bernard), licencié en droit, capitoul de Toulouse en 1367.

BUCY : d'azur, à la fasce d'or, chargée de trois lionceaux de sable.

BUCY de GOURNAY, en Picardie : d'or, à dix billettes de gueules.

BUCY de BREVILLE et d'HENOUVILLE, en Normandie : d'or, à neuf billettes de gueules.

BUDAN, dont un avocat général, en la chambre des comptes de Nantes en 1765.

BUDÉ, en l'Ile de France : d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois grappes de raisin d'azur, pamprées de sinople.

BUDES DE BLANCHELANDE, en Bretagne : d'argent, au pin arraché de sinople, fruité de trois pommes d'or, dont l'une soutient un épervier de gueules; le tronc de l'arbre accosté de deux fleurs de lys du même.

BUDES DES PORTES, famille fort ancienne du Languedoc : d'azur, à la tierce en bande d'or.

BUDOS, en Guienne : bandé d'or et de sinople.

BUEIL, en Touraine : écartelé, au 1 et 4 d'azur, au croissant d'argent, accompagné de six croisettes recroisettées et fichées d'or; au 2 et 3 de gueules, à la croix ancrée d'or; sur le tout, écartelé, au 1 et 4 de DAUPHINÉ; au 2 et 3 de CHAMPAGNE.

BUENC, en Bresse : d'azur, à trois pals d'or.

BUET (JEAN), écuyer, compris dans un rôle de Bourgogne de 1405.

BUFALIS (THOMAS DE), député à l'assemblée convoquée à Tarascon en 1478.

BUFARDAN GRESOLES, en Forez : d'azur, au lion d'argent, armé et lampassé de gueules, accompagné de trois besants d'or.

BUFFALINY (NICOLAS-JULES), maréchal-de-camp des armées du roi en 1646.

BUFFART (ANTOINE), chevalier, compris dans un rôle de Bourgogne de 1577.

BUFFART (JOLIVIT), l'un des gentilshommes tués à la bataille de Poitiers en 1356.

BUFFE (GUY DE), écuyer, compris dans un rôle de Bourgogne de 1288.

BUFFERANT (LOUIS DE), chevalier de Malte en 1518.

BUFFES (ARNAULT DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1477.

BUFFES DE LA HAULE, en Normandie : de sable, à deux lions rangés d'or.

BUFFET DE LA SAUSSAYE : d'argent, semé de molettes d'éperon de sable; au lion de gueules, brochant sur le tout.

BUFFET (ODON), chevalier mentionné dans des titres de 1177.

BUFFETEAUX DU COUDRAY (YVON) chevalier de Malte en 1523.

BUFFEVANT, *Voyez* Beuffevent.

BUFFIERE (Pierre) en Bretagne : de sable, au lion d'or.

BUFFOT de MILLERY, en Bourgogne : d'argent, à la croix de gueules, cantonnée de quatre mouchetures de sable ; au chef d'azur, chargé d'un lion issant d'or, armé et lampassé de gueules.

BUFFREGNECOURT, en Lorraine : de sable, à la bande d'argent.

BUFFRENIL (Collenet), gentilhomme, présent à la montre des nobles du pays de Caux tenue en 1470.

BUFFREVILLE de SAINT-VINCENT, en Normandie : d'azur, à trois colombes d'argent.

BUGARD, en Normandie : de gueules, à trois coffres d'argent.

BUGAT de la SERRE, en Languedoc, famille rapportée dans des titres de 1560.

BUGLE (Jehan le) compris dans un rôle de Bretagne de 1380.

BUGNON (François-henri) lieutenant au régiment de Vigier, chevalier de l'ordre du mérite militaire en 1779.

BUGNONS, gironné d'or et de gueules de dix pièces.

BUGNOT en Bourgogne : de gueules, à trois chevrons d'or, accompagnés de trois étoiles du même.

BUGNOT, en Lorraine : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux coquilles d'argent, et en pointe d'une épée en pal du même.

BUGONNIERE (Artuis de la) écuyer compris dans un rôle de Brétagne de 1386.

BUGY de la ROCHE.

BUHAN (Jean) compris dans un rôle de Bretagne de 1396.

BUIGNON (Olivier du) écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1378.

BUIGNY en Picardie : d'or, à la bande de gueules, chargée de trois lions d'argent, et accompagnée de deux bo... de sinople.

BUILLE : d'or, à trois jumelles d'azur.

BUILLEMENT, originaire d'Artois : de sable à l'écusson d'argent ; au bâton d'or, brochant sur le tout.

BUILLOUD. *Voyez* Bullioud.

BUILLY de la GUERRAME, en Normandie : de sino-

ple à deux poissons d'argent, accompagnés de deux étoiles du même.

BUINES, en Picardie : d'azur, à trois molettes d'éperon d'or.

BUINS (DE) en Languedoc : d'argent, au chef de gueules, chargé d'une fleur de lys d'or.

BUIRETTE, famille rapportée dans des titres de 1643.

BUIRETTE DES AUBRAIS (FRANÇOIS-BERNARD) secrétaire du roi en 1723.

BUISADAM, en Dauphiné : d'azur, à la bande d'hermine.

BUISANCOURT, en Beauvaisis, famille mentionnée dans des titres de 1239 et 1243.

BUISSÉ DE BOURNASEL, en Rouergue, dont un député de la noblesse aux états généraux de 1614.

BUISSERET (PHILIPPE-ADRIEN-LOUIS, CHEVALIER DE) capitaine au regiment Royal-comtois en 1779.

BUISSINES, en Artois : d'azur, à la fasce d'argent accompagnée de trois tours du même.

BUISSIERE, en Dauphiné : de gueules à la bande denchée d'or, chargée d'un bouis de sinople.

BUISSON (DU) : de sable, au croissant d'argent.

BUISSON (DU) : d'or, à trois arbres de sinople.

BUISSON : d'or, à la fasce de sable, accompagnée en chef de deux molettes d'éperon, et en pointe d'une rose, le tout du même.

BUISSON (DU) en Cambresis : d'argent, à trois quintefeuilles de gueules.

BUISSON (DU) en Dauphiné : d'argent, au palmier de sinople ; à l'éléphant de sable, brochant sur le fût de l'arbre.

BUISSON (DU) en Languedoc, seigneurs de Mirabel, de Montmour, de Beauteville, de Champelain, famille qui a donné des capitouls de Toulouse depuis 1474.

BUISSON (DU) en Lorraine : d'azur, à trois léopards naissants d'or.

BUISSON (DU) en Rouergue, et en Languedoc : d'or à un arbre ou buisson de sinople. Devise : *Semper virens.*

BUISSON D'AIGREFEUILLES : d'azur, à trois quinte feuilles d'or.

BUISSON BOURNAZEL (DU) : écartelé, au 1 de gueules, au lion d'or ; au 2 d'azur à trois coquilles d'argent ; au 3 d'argent, à une plante de sinople ; au 4 d'argent, à trois chevrons de gueules.

BUISSON (de Cumont du) au Maine : d'azur, à trois croix patées d'argent.

BUISSON (Rouveraye du) : d'azur, à trois mains dextres d'argent.

BUISSON (de Sorcy du) en Orléanais ; fascé d'or et d'azur ; au chef de gueules.

BUISSON (le Turquier du) en Normandie : d'azur, à la hure de sanglier d'or, surmontée d'une flamme du même ; au chef du second, chargé de trois étoiles d'azur.

BUISSONNIERE (Gibot de la) en Anjou : d'argent, au léopard de sable.

BUISSONS (Prince des), en Normandie : d'azur, à trois toises d'or.

BUISSY : d'azur, au chevron d'or, chargé de cinq tourteaux d'azur.

BUISSY (de), en Artois : d'argent, à la fasce de gueules, chargée de trois fermaux d'or. Devise : *Attente nuit, Buissy.*

BUISSY, en Vermandois : d'azur, à la croix ancrée d'or.

BUISSY-DINTEVILLE : écartelé d'argent et d'azur.

BUJET (N. . . . .) aide major, et capitaine des portes de la ville de Briançon, en Dauphiné, en 1736.

BUKENS DANOSY : d'azur à la bande d'argent, chargée de trois plies d'azur, et accompagnée en chef d'un écu chevronné d'or et de gueules de douze pièces.

BULER (Perrin du) écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1392.

BULEUX, en Artois.

BULLARD (Adam), chevalier, compris dans un rôle de Picardie de 1151.

BULLARDS (Claude de), compris dans un rôle d'Auvergne de 1545.

BULLAY (Michel de), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1380.

BULLE (Etienne de la), chevalier de Malte, commandeur du prieuré de Toulouse, tué à la défense de Rhodes en 1480.

BULLECOURT, en Cambresis : d'or, à la fasce de gueules, accompagnée de trois maillets de sable.

BULLEGNEVILLE, en Lorraine, maison éteinte, qui portait : d'or, à trois pals de gueules ; au bâton péri en bande d'argent, brochant sur le tout.

BULLEON (ALAIS DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1371.

BULLES, en Beauvaisis : d'argent, à quatre jumelles de sable ; sur le tout, coticé d'or et de gueules.

BULLEUX DE CRESMENIL, en Artois : d'azur, au chef d'or.

BULLEZO (ALEAUME DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1392.

BULLIERE (DE LA), en Normandie, famille reconnue noble dans la recherche de 1463.

BULLION, en Bresse : d'or, au chef d'azur, chargé de trois étoiles du champ.

BULLION, famille originaire de Mâcon. Les branches de Fervaques, de Longchesne, de Montlouet, de Bonnelles et d'Esclimont, portent : écartelé, au 1 et 4 d'azur, au lion d'or, issant de trois fasces ondées d'argent; au 2 et 3 d'argent, à la bande de gueules, accompagnée de six coquilles du même en orle.

BULLIOUD, en Lyonnais : tranché d'argent et d'azur, à trois tourteaux d'azur, et troix besants d'argent, en orle de l'un en l'autre.

BULLY, en Picardie : d'azur, à deux barbeaux adossés d'argent, accompagnés en chef d'une fleur de lys d'or.

BULLY (LÉTENDART DE), en Picardie : d'argent au lion de sable, armé et lampassé de gueules, ayant sur l'épaule senestre un écusson bandé d'argent et de gueules.

BULONDE (DE ROQUIGNY DE), en Normandie : d'argent, à trois fers de lance antiques de sable, la pointe en bas.

BULONNE (BERNARD DE), vivait en 1190, et portait : d'argent, à la croix de sable.

BULTÉ DE CHERY, dont un avocat-général en la chambre des comptes de Blois en 1759.

BUMONCOUT (ANDRÉ DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1392.

BUNAULT : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef d'une étoile à la pointe et de deux aiglettes, et en pointe d'un lionceau, le tout du même.

BUNCEY, présent aux états de Bourgogne en 1618.

BUNEL DE TISSY, en Normandie : d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois poulettes du même.

BUNEY (HERVÉ DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1356.

BUNIS, en Languedoc : d'argent, au pont de gueules, au pal de même, chargé d'une fleur de lys d'argent, brochant sur le tout.

BUNODIERE DE QUIEVREMONT ET DE BELUETTE (DE LA), en Normandie : d'azur, à la bande d'or, chargée de trois têtes de lion de gueules en barres.

BUNOLLAYE (DE), de Saint-Jean de Verdun, en Normandie, reconnue noble dans la recherche de 1463.

BUOL (ULRICH DE), premier capitaine de grenadiers du régiment de Salins en 1766.

BUON (MICHEL DE), sénéchal de Tréguier, compris dans un rôle de Bretagne de 1382.

BUONAPARTE, famille originaire d'Italie : de gueules, à deux cotices d'argent, accompagnées de deux étoiles à six rais du même.

BUOR, en Languedoc : d'argent, à trois coquilles de gueules; au canton d'azur.

BUQUEUX (JACOTIN), écuyer, portait en 1360 : d'hermine, à la bande de gueules.

BUR (DU) : d'argent, à trois fasces d'azur.

BURANDE (FRANÇOIS-PHILIPPE-MARC DE), sous-aide-major en 1762.

BURANTON (JEAN-URBAIN, SEIGNEUR DE), enseigne des gardes françaises en 1594.

BURAY (JEAN DE), vivant sous Philippe-Auguste, portait : d'or, à trois jumelles de gueules; au lambel d'azur.

BURBASON (HUGUES DE), damoiseau, compris dans un rôle de Languedoc de 1346.

BURCIO, en Dauphiné : écartelé, au 1 et 4 de gueules, à trois bandes d'argent; au 2 et 3 d'azur, à la tour d'or, sur un tertre du même.

BURDELOT, en l'Ile de France : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois étoiles du même.

BURDILLY (PHILIPPE DE), damoiseau, compris dans un rôle des gentilshommes appelés à l'arrière-ban de 1271.

BURDIN, en Dauphiné : d'azur, à la bande d'or, chargée de trois roses de gueules.

BURE : d'or, à six annelets de gueules; au bâton componé d'argent et d'azur.

BUREAU DE CHARMOY (PIERRE-LOUIS), écuyer, seigneur de Saint-Pierre et de Villers-aux-Corneilles, présent à l'assemblée de la noblesse du bailliage de Châlons-sur-Marne du 13 mars 1789.

BUREAU DE PARGÉ ET DE LA HATERIE, en Bretagne : d'azur, au chevron contrepotencé d'or, rempli de sable; accompagné de trois burettes d'argent.
BUREAULX, famille rapportée dans des titres de 1785.
BURECHE : d'or, à deux fasces de gueules; à l'orle de huit merlettes du même.
BURELLE (PERNET DE LA) : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois gerbes de blé du même, deux en chef et l'autre en pointe.
BUREN (EGMONT DE) : échiqueté d'argent et d'azur.
BUREN, originaire de Suisse, mais au service de France : d'or, au lion coupé de sable et de gueules.
BURES, en Normandie : de sable, à deux jumelles d'argent.
BURES (GILLET DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1392.
BURES DE SOULLY D'ESPINAY ET DE BÉTHENCOURT, en Normandie : d'azur, à la bande cousue de gueules, frétée d'or, accompagnée en chef d'une merlette, et en pointe de deux molettes d'éperon, le tout du même.
BURET (JEAN) de Carquebu, en Normandie, trouvé noble dans la recherche de 1463.
BURET (JEAN DU), écuyer, vivant sous Philippe-Auguste, portait : d'argent, à trois tourteaux de sable.
BURETEAU (MATHELIN), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1420.
BUREVILLE (JEHAN DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1392.
BURG (DU) : d'azur, à deux épées passées en sautoir d'argent, garnies d'or.
BURGENSIS, en Blaisois : d'azur à trois lionceaux d'or, ceux en chef affrontés, tenant une fleur de lys du même.
BURGES, en Bresse : de sable, à la croix ancrée d'or.
BURGET (BERTRAND DE), licencié en droit civil, capitoul de Toulouse en 1460.
BURGGRALLEN, à Strasbourg : de gueules à bande d'argent; aux ray-d'escarboucle fleurdelysé d'or, brochant sur le tout.
BURGONDION, en Languedoc, famille mentionnée dans des titres de 1204 à 1508.
BURGUÈS-MISSIESSY, en Languedoc : de gueules, au

château entouré de murs et donjonné de trois tours d'or, celle du milieu sommée d'une grue du même.

BURGUIÈRE (JEAN), écuyer, capitoul de Toulouse en 1748.

BURIDAN : d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois écrevisses de sable.

BURIDAN, en Cambresis : d'argent, au lion de gueules ; au premier canton de Saint-Aubert.

BURIE (le seigneur de), compris dans un rôle de Languedoc de 1547.

BURIES (RABIN DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1371.

BURIN, de Paris : d'azur, à la bande d'argent, accompagné de deux soucis d'or.

BURKEVAL (N... DE), major du régiment de Rosen, en 1702, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

BURLAMAQUI, originaire de Lucques : d'or, à la croix d'azur.

BURLAON (ALAIN DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1371.

BURLAS (JEAN DE), grand-maître des arbalêtriers de France en 1284.

BURLATS (GÉRAUD DE), chevalier, compris dans un rôle de Languedoc de 1270.

BURLE, en Provence et en Dauphiné : d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois annelets d'or, et accompagnée de deux croisettes trèflées, fichées et renversées de gueules. Devise : *Cruore christi corusco.*

BURLÉ D'ARCYE, en Saintonge : d'or, à deux croisettes de gueules.

BURLET, famille rapportée dans des titres de 1763.

BURNET (JEAN), capitoul de Toulouse en 1462.

BURNET (BIQUERAUT), écuyer, compris dans un rôle de Bourgogne de 1402.

BURNOT DE LA VALLÉE, famille rapportée dans des titres de 1608.

BURON (ANTOINE DE), compris dans un rôle de Languedoc de 1418.

BURONNIERE (RENÉ SIBILLE DE LA), chevalier de Malte en 1597 : d'azur, à la bande d'or, chargée de trois quintefeuilles de gueules.

BURONS DE LA CHEVRONNIERE, en Bretagne : d'argent, parti d'azur, au croissant de l'un à l'autre.

BUROSSE, famille ancienne de Béarn.

BURSELIN (JEAN), sieur de la Bonnetiere, auditeur des comptes de Bretagne, en 1650.

BURT (DU) : d'argent, à trois fasces d'azur.

BURTA, en Languedoc, famille rapportée dans des titres de 1545.

BURTEL, en Champagne : d'argent, au lion de sable.

BURTEUR, en Bourgogne : d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois flèches tombantes du même.

BURTI LA TOUR, en Dauphiné : écartelé; au 1 et 4 de gueules, à trois bandes d'or; au 2 et 3 d'azur, à la tour d'argent donjonnée d'un donjon, et de deux demi, ouverte et ajourée de sable, bâtie sur trois pointes de rocher de sinople.

BURTIERE, famille rapportée dans des titres de 1698.

BURTIN : d'azur, à la croix d'or, cantonnée de quatre losanges du même; au chef d'argent, chargé d'un lion léopardé de gueules.

BURUCCO (GILLES), capitoul de Toulouse en 1422.

BURY : d'azur, au chef d'argent, chargé de trois merlettes de sable.

BURY, en Blaisois : d'or, à quatre bureles de gueules.

BUS (DU), en Artois : d'azur, à l'écusson d'argent, accompagné de sept fleurs de lys d'or.

BUS (DU), en Hainaut : de gueules, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux trèfles, et en pointe d'un croissant, le tout du même.

BUS (DU), en Picardie : d'azur, au chevron d'argent, chargé de trois trèfles de sable, et accompagné de trois molettes d'éperon d'or.

BUS DE VILLE MAREUIL (DU), en Brie : d'azur, à deux épées d'argent, garnies d'or et passées en sautoir.

BUSAC (GRISAN DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1475.

BUSANÇOIS : d'or, au chef de vair; à l'aigle de gueules couronnée, becquée et membrée d'or, brochante sur le tout.

BUSANCY (CHASTENET DE), en Armagnac : écartelé, au 1 d'argent, au lion de gueules, à l'orle de huit écussons de sinople, chargés, chacun, d'une fasce d'argent; au 2 de gueules, à trois flèches d'argent, futées d'or; au 3 de gueules, à trois pommes de pin d'or; au 4 d'azur, à trois étoiles d'or; sur le tout d'azur, au chevron d'argent,

accompagné en pointe d'un lion-léopardé du même ; au chef d'or.

BUSAY (DE), écuyer, de la province du Poitou, vivant sous Philippe-Auguste, portait : d'or, à la croix ancrée de gueules.

BUSC DE LA MARNE (DU), en Normandie : d'argent, à la bande de gueules.

BUSC DE SAINT-GERMAIN ET DE FLEXANVILLE (DU), en Normandie : d'argent, à la bande d'azur.

BUSCA (DE), en Béarn : de gueules, à la bande d'or.

BUSCA (MANIBAN DE), en Languedoc : de gueules, à deux bourdons de pélerin d'or, passés en sautoir, cantonnés d'un croissant d'argent en chef, et de trois larmes du même, en flancs et en pointe.

BUSCAMP (RODOLPHE DE), écuyer, mentionné dans des titres de 1150.

BUSCAY OU BUXAY, en Lorraine : d'argent, à la fasce jumelée de sable, accompagnée de quatre mouchetures du même, trois en chef et l'autre en pointe.

BUSCHETI, famille originaire du Piémont : coupé de gueules sur argent, à la bande d'azur, chargé de trois molettes d'or, brochante sur le tout.

BUSE, famille rapportée dans des titres de 1783.

BUSEAU DE VAMION : de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois aiglettes du même.

BUSEROLLE JULLY : de gueules, à la croix d'or, chargée de cinq coquilles d'azur, et cantonnée de quatre quintefeuilles d'argent.

BUSIGNIES, en Cambresis : d'or, à trois fasces de gueules, semées de billettes du champ.

BUSLAT, en Bretagne.

BUSLEON (ALAIN DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1371.

BUSLET, famille rapportée dans des titres de 1332 et 1359.

BUSLEYDEN : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en pointe d'une rose de gueules, boutonnée du second émail, et feuillée de sinople.

BUSNEL DE FOUGY ET D'OVELLY, en Normandie : de gueules, à deux fasces d'argent, accompagnées de sept merlettes du même, trois, trois et une.

BUSNEL DE MONTERFIL, en Bretagne : d'argent, à l'épervier au naturel, longé, grilleté et becqué d'or, perché sur un écot de sable.

BUSON DE CHAMPDIVERS, en Bourgogne : parti de gueules et d'argent; à trois quintefeuilles en bande, celle du milieu de l'un à l'autre, les deux autres de l'un en l'autre.

BUSOT (JEHAN), compris dans un rôle de gentilshommes appelés à l'arrière-ban de 1470.

BUSQUET CHAMPDOYSEL, en Normandie : d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée en chef d'un cœur du même, accosté de deux étoiles de sable, et en pointe d'une rose du second émail.

BUSQUET (DENIS DE) capitoul de Toulouse en 1621.

BUSSAC (ETIENNE-JEAN DE), compris dans un rôle d'Auvergne de 1543.

BUSSAI (JEAN DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1371.

BUSSAY : d'azur, à la croix engrelée d'or.

BUSSELOT, en Lorraine : d'azur, semé d'étoiles d'or; à la voile enflée d'argent, périe en pal.

BUSSERADE DE CÉPY, en Brabant : palé d'or et de gueules.

BUSSEROLLES DU MÉNIL (ANTOINE DE), chevalier de Malte en 1539.

BUSSES (NICOLAS DE), compris dans un rôle de gentilshommes du vicomté de Caudebec, appelés à l'arrière-ban de 1470.

BUSSET BOURBON, en Auvergne : d'azur, à trois fleurs de lys d'or; à la cotice de gueules, périe en bande; au chef d'argent, chargé d'une croix potencée et contre-potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes du même.

BUSSEUIL DE MOLINS (CHARLES DE), comte de Lyon en 1593.

BUSSEUIL (LE BARON DE), présent aux états de Bourgogne en 1749. Il y a eu de ce nom un major de la forteresse du Fort-Louis en 1736.

BUSSEUL, en Mâconnais : fascé d'or et de sable.

BUSSEUL (GUIGNES DE), comte de Lyon en 1284.

BUSSIER, écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1371.

BUSSIERE (DE LA), en Berry : d'azur, à la bande d'argent, accostée de deux demi-vols d'or, et accompagnée de deux merlettes du second émail.

BUSSIÈRE (LA), en Bourgogne : de gueules, à la fasce d'argent, chargée de trois aiglettes d'azur.

BUSSIER (Chaugy de la), en Bourgogne : écartelé d'or et de gueules.

BUSSIERE (du Tillet de la), en Angoumois : écartelé, au 1 et 4 d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois molettes d'éperon du même ; au 2 et 3 d'or, à trois chabots de gueules; sur le tout d'or, à la croix patée de gueules.

BUSSILLET, en Dauphiné : écartelé d'argent et de sable ; au chef d'or.

BUSSON, en Bretagne : d'argent, au lion de sable, armé, lampassé et couronné d'or.

BUSSON VILAINES : d'argent, frété de sable.

BUSSU, en Bourgogne : d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois coquilles d'or.

BUSSY : d'azur, à croix ancrée d'or.

BUSSY, en BUGEY : écartelé d'argent et d'azur.

BUSSY de CASTELNAU : écartelé, au 1 et 4 d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles du même ; au 2 et 3 de gueules, à la bande d'argent, accompagnée de six croix recroisettées et fichée du même en orle.

BUSSY MERVAL : d'or, à dix billettes de gueules, posées quatre, trois, deux et une.

BUSSY RABUTIN, en Bourgogne : cinq points d'or, équipolés à quatre d'azur.

BUSSY-SAINT-GEORGES : d'azur, à trois chevrons d'or, le premier brisé.

BUSTE, famille rapportée dans des titres de 1404.

BUT (de Testard du), en Périgord : d'azur, à une tête humaine d'argent, posée de front dans des flammes de gueules.

BUTAUD de la MAISONFORTE et de SAINT-OBLAS, en Viennois.

BUTAULT de la CHASTAIGNERAYE, en Bretagne : d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de trois trèfles de sinople.

BUTAY (Jean), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1370.

BUTERNE (Nicolas), capitoul de Toulouse en 1696.

BUTET : d'argent, à trois buttes d'azur.

BUTIN (Robert), écuyer, compris dans un rôle de Bourgogne.

BUTOR, en Bourgogne et en Champagne : d'argent, à

trois coquilles de gueules ; au franc canton d'azur : écartelé d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois trèfles de sinople.

BUTOT DE LA PLANCHERE, famille rapportée dans des titres de 1669.

BUTOY (JEAN), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1375.

BUTRON, en Lorraine : d'azur, à la bande fascée d'or de sept pièces, accompagnée de deux faux écus du même.

BUTRON MUXICA, maison originaire d'Espagne, établie en Artois.

BUTTÉ DE REIMONT (FRANÇOIS), écuyer, mentionné dans des titres de 1755.

BUTTET : d'azur, à deux ancres d'argent, rangées en pals, au-dessus d'une mer de sinople, mouvante de la pointe de l'écu, accompagnées en chef de cinq étoiles d'or.

BUTTET DE PANNETIERE, en Bretagne : d'or, au pin arraché et fruité de gueules.

BUVOT (LOUIS DE), secrétaire du duc d'Orléans en 1395.

BUXI (RAIMOND), capitoul de Toulouse en 1274.

BUXIERE (DE LA), en Berri : d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée en chef d'un lion issant d'or, et en pointe de trois vannets du même, posés deux et un.

BUYER (JACQUES), échevin de la ville de Lyon en 1498.

BUYGONNET (LOUIS VIAULT DE), chevalier de Malte en 1571 : d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois coquilles de sable.

BUYNARD DE LA TOUCHE-VILEVOISIN, famille rapportée dans des titres de 1628.

BUYNART, dont un conseiller au parlement de Paris en 1500.

BUYS, famille rapportée dans des titres de 1498.

BUYSSIERE (DE LA), dont un chevalier de Malte en 1551.

BUYSSON DES AIX (DU), en Auvergne, famille originaire du Bourbonnais : d'azur, à une épée d'argent en pal, garnie d'or, accompagnée de trois molettes d'éperon du même.

BUZ DE MOUSTIER (DU), en Hainaut : d'azur, au chevron d'argent, chargé de deux flèches de sable, et accompagné de trois molettes d'éperon du second émail.

BUZANCY, en Picardie : d'argent, à trois fasces de gueules; au chef échiqueté d'or et d'azur de trois tires.

BUZELET (CHARLES-JACQUES DE), major du régiment de Dauphin, cavalerie, en 1776, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

BUZENVAL : d'or, au chevron d'azur, accompagné de deux merlettes de sable en chef, et d'une bisse du même en pointe.

BUZET (JEAN DE), chevalier de Malte en 1522.

BUZIC DE KERDAOULAS, en Bretagne : écartelé, au 1 et 4 d'or, au léopard de gueules; au 2 et 3 de gueules, à six annelets d'argent.

BUZIC, autrefois PORZIEZEGOU, en Bretagne : d'or, au château d'azur, maçonné de sable.

BUZY (JEHAN DE), compris dans un rôle des gentilshommes du vicomté de Gournay, appelés à l'arrière-ban convoqué en 1470.

BYE (ROBERT DE LA), écuyer, compris dans un rôle de Bourgogne de 1405.

BYENSAC (LE SIRE DE), compris au nombre des gens d'armes sous la charge du duc d'Anjou en 1374.

SUPPLÉMENT

A L'ARMORIAL GÉNÉRAL

DE LA NOBLESSE DE FRANCE.

A

AALANT (Pierre), secrétaire du roi en 1476.

ABAIN (Geoffroy d'), seigneur d'Amaillou, allié à la maison de Châteaubriand dans le quinzième siècle.

ABANCOURT de HELOY, en Normandie : de gueules, à l'aigle d'argent.

ABBÉ (Geoffroi l'), vivant en 1276, portait : un écu chargé d'une espèce de faucon contourné, la tête retournée.

ABCOUDE (Gilbert d'), rapporté dans des titres de 1356.

ABEL (d'), famille rapportée dans des titres de 1712.

ABERLENC de SEVERAC (d'), famille rapportée dans des titres de 1660.

ABLEVOYE (d').

ABRA de RACONIS et de PERDREAUVILLE, famille rapportée dans des titres de 1624.

ABS (Garnier d'), en Lyonnais et en Beaujolais : coupé d'or et d'azur, à l'epée en bande d'argent, garnie d'or, accompagnée en chef d'une coquille du même, et en pointe d'une autre coquille du second émail.

ACHER du MESNILVITÉ, en Normandie : d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de trois écussons d'or.

ACHILONS (Guillaume), bailly des Montagnes, compris dans un rôle d'Auvergne de 1290.

ACIGNÉ (Georges d'), compris dans un rôle de Bretagne de 1321, portait un écusson d'argent, chargé de trois.... d'azur.

ACIGNY (d'), en Artois, famille rapportée dans des titres de 1585.

ADDÉE (Emmanuel), conseiller secrétaire du roi en 1653.

ADELEY (d').

ADVOCAT (Robert l'), seigneur de l'Angevinaye en 1484.

AFFRAY (Geoffroy), mentionné dans un titre de 1284.

AGANTICI (d'), famille rapportée dans des titres de 1326.

AGLAN de la CROLIÈRE (d'), en Bourbonnais.

AGLIÉ (d'), famille rapportée dans des titres de 1623.

AGNAL, en Auvergne, famille rapportée dans des titres de 1543.

AGNEL BOURBON (d'), en Provence : d'hermine, à la fasce de gueules, chargée de trois fleurs de lys d'or. Devise : *Probitas, virtus et fidelitas.*

AGNOT de CHAMPRENARD et de MONTGIRAUD, en Forez, famille rapportée dans des titres de 1575.

AGONNEAU (d'), famille rapportée dans des titres de 1550.

AGRECH de SAINT-MICHEL, en Rouergue, famille rapportée dans des titres de 1459.

AGREZ de MAZERAC (d').

AGUENET (d'), famille mentionnée dans des titres du 14e siècle.

AGUESSA (Bernard d'), mentionné dans des titres de 1489.

AGUETTE (Jean), trésorier de France au présidial de Laon.

AGUIN de CAUNAY, en Poitou, famille rapportée dans des titres de 1660.

AGURANDE (Jean d'), seigneur du Plex, mentionné dans des titres de 1573.

AGY (de Versoris d'), en Normandie : d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de trois ancolies d'azur.

AHIN (d'), famille rapportée dans des titres de 1457.

AIBRAT (d').

AICELIN de BRESSOLIA, en Auvergne : de gueules, au lion d'hermine.

AIDE ou AIPE, dont trois frères de ce nom, seigneurs de Marchois, chevaliers de Saint Jean de Jérusalem en 1134.

AIGLE (de l') : d'argent, à trois aiglettes de sable

AIGLUN (de Rochas), en Dauphiné, famille ancienne,

originaire de Provence : de gueules, à la rose d'or, surmontée d'un croissant d'argent.

AIGNAUX (DE SAINTE-MARIE D'), en Normandie : écartelé, au 1 et 4 d'or, au croissant contourné de gueules; au 2 et 3 plein d'azur.

AIGRAIN (LOUIS D'), écuyer, seigneur de Poisieux et de l'Estang, mentionné dans des titres de 1442.

AIGUEBOURSE (D').

AIGUINES (GAUTIER D'), en Provence : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles du même, et en pointe d'une colombe d'argent.

AIGUSON (HUGUES D'), rapporté dans des titres de 1360.

AIMAVIGNE DE CARLIER, en Bugey.

AIMEDIEU (SAMUEL), conseiller secrétaire du roi en 1636.

AIMER (JACQUES), chevalier de Malte en 1527.

AIMERY DE CHOISY (JEAN-JACQUES-FRANÇOIS L'), reçu chevalier de Malte en 1735.

AINÉ DE FONTGUYON ET DE BEAUCHAMP (L'), famille rapportée dans des titres de 1613.

AINEVILLE (JEHAN D'), compris dans un rôle de Lorraine de 1500.

AINGEVILLE (GOLIN D'), en Lorraine : de gueules, au palmier d'or.

AINVILLE (D'), famille rapportée dans des titres de 1363.

AIRAGUES (D'), famille rapportée dans des titres de 1633.

AIRENS (D'), famille mentionnée dans des actes de 1703.

AISE (D'), famille alliée à la maison de Châtillon en 1495 : burelé d'argent et de gueules.

AISSAC (LE SEIGNEUR D'), compris dans un rôle d'Auvergne de 1543.

AJAC (D'), famille rapportée dans des titres de 1625.

AJASSE.

AKAKIA (JEAN-BAPTISTE), conseiller secrétaire du roi en 1646.

ALAMARGOT DE FONTBOUILLANT, en Bourbonnais, famille rapportée dans des titres de 1694.

ALAMELLE (BERAUD), maréchal du Bourbonnais, lieutenant du connétable d'Auvergne en 1228.

ALAMONT (D'), en Brie.

ALANA (GUILLAUME D'), rapporté dans des titres de 1162.

ALANCHE (D'), en Auvergne, famille rapportée dans des titres de 1282 à 1349.

ALANUS, dont un conseiller secrétaire du roi en 1359.

ALART ESPLAN : d'azur, au vol d'or; au chef du même, chargé de trois étoiles de gueules.

ALAUMONT DE CERNAY (D'), famille rapportée dans des titres de 1566.

ALBAIN (D'), famille rapportée dans des titres de 1658.

ALBARENS (D'), famille rapportée dans des titres de 1545

ALBARET (OLIVIER D'), chevalier, compris dans un rôle d'Auvergne de 1284.

ALBARICY (ALBERT), conseiller-secrétaire du roi au parlement de Toulouse en 1670.

ALBARS (D'), en Auvergne : d'argent, à trois jumelles en bandes de gueules; à la bordure de sable.

ALBAVILLE DE MONTALER (D'), famille originaire de Savoie.

ALBENE (D'), famille mentionnée dans un acte de 1665.

ALBI (FRANÇOIS), conseiller-secrétaire du roi en 1629.

ALBI (RAYMOND D'), vivant en 1374, portait dans ses armes un château.

ALBIAS (D'), en Quercy.

ALBIN DE LA PRADE ET DE L'HOPITAL (D'), en la même province : écartelé, au 1 et 4 de sable, au lion d'or; au 2 et 3 d'argent, à trois lézards de gueules.

ALBISSE, en Forez : de sable, à deux annelets enlacés d'or.

ALBOIS, en Auvergne, famille mentionnée dans des rôles de 1284, 1290 et 1323.

ALCART (RENAUD), gentilhomme, compris dans un rôle de Provence de 1050.

ALCHER, en Auvergne : d'argent, au lion d'azur; à la cotice du même, brochante sur le tout.

ALCOCEDE DE GAESBECQ (D'), aux Pays-Bas, famille mentionnée dans des titres de 1428.

ALEGRE, en Auvergne; ancien : d'azur, à six fleurs de lys d'or.

ALEIN (RENAUD D'), en Provence : de gueules, à huit losanges d'or, trois et deux.

ALEMANNI, famille rapportée dans des titres de 1628.

ALÈS D'ANDUZE (DE ALESTO), en Languedoc : écartelé, au 1 et 4 d'or, à deux demi-vols de gueules, le chef d'azur, chargé d'un soleil du champ ; à la bordure du second émail, chargée de huit besants d'or, qui est d'ALÈS ; au 2 et 3 de gueules, à trois étoiles d'or, qui est d'ANDUZE.

ALESME DU PEYRAT ET DE L'ESTREIL (D'), en Guienne : de gueules, au chevron d'or, accompagné en pointe d'un croissant d'argent ; au chef cousu de sable, chargé de trois molettes d'éperon d'argent.

ALEXANDRE, en Auvergne : d'azur, à trois aiglettes d'argent.

ALEYRON (GUILLAUME), chevalier, mentionné dans un rôle d'Auvergne de 1305.

ALFIER (HUGUES D'), sénéchal de Toulouse dans le treizième siècle.

ALFONSE, en Languedoc : d'azur, à deux ours affrontés d'or, soutenant une fleur de lys du même.

ALHEIM (DE LIMOSIN D'), à Thionville, famille originaire du Brabant : de sinople, à la fasce d'or, bordée de sable, chargée d'un lion-léopardé de gueules, et accompagnée en chef de trois besants d'argent, et en pointe d'un besant et d'une étoile rangés du même. Devise : *Fortes creantur fortibus*.

ALIBURTON (GEORGES), écuyer, mentionné dans des titres de 1450.

ALIDÉ : d'argent, à trois quintefeuilles de gueules.

ALIÉ OU AGLIÉ SAINT-MARTIN : écartelé, au 1 et 4, losangé d'or et d'azur ; au 2 et 3 plein de gueules.

ALIEZ (D'), famille rapportée dans des titres en 1612.

ALIGIER (L'), en Auvergne : d'or, au lion-léopardé de gueules ; à l'alisier de sinople, brochant sur le tout.

ALIGNAN (D').

ALINARD DE LA TOUR, en Auvergne, famille rapportée dans un rôle de 1557.

ALLEAUD DE LA MOTTE ET D'AUSSELON, famille rapportée dans des titres de 1612.

ALLEGRAND (GUILLAUME), conseiller secrétaire du roi en 1528.

ALLEMONT (D'), famille rapportée dans des titres de 1635.

ALLENAS (D'), famille rapportée dans des titres de 1646.

ALLENET (ANDRÉ D'), conseiller du roi au parlement de Bordeaux en 1682.

ALLERET (LE SEIGNEUR D'), compris dans un rôle d'Auvergne en 1543.

ALLFRY (D'), famille rapportée dans des titres de 1575.

ALLION (BERNARD D'), seigneur de Donezan, vicomte de Querigut, d'Evoly et de Son, mentionné dans des lettres de 1225.

ALLONHE DES AROTZ ET DU BREUIL (D'), dont deux chevaliers de Malte en 1546 et 1554.

ALMAGNONE DE BIGNY (ARNAUD), commandeur de Verrieres en 1480.

ALMECELLES (D'), famille rapportée dans des titres de 1127.

ALMONTET (LAURENT D'), compris dans un acte de 1290.

ALNONCOURT (N... D'), présent à l'assemblée de la noblesse du bailliage de Saint-Mihiel, convoquée en 1789.

ALONNE (GEOFFROY D'), chevalier, seigneur d'Avaray, mentionné dans des titres de 1315.

ALONS (DIDIER D'), en Dauphiné : d'or, au taureau furieux de gueules, accorné et onglé de sable, ayant une étoile d'argent entre les cornes.

ALONS (DE REQUISTON D'), en Provence : de gueules, à deux lions affrontés d'argent, soutenant un demi-vol d'or.

ALORY (NICOLAS) conseiller du roi, et général réformateur des eaux et forêts en 1376 : de...., à la fasce chargée de..., et accompagnée en pointe de trois merlettes de....

ALOYSE (D'), famille rapportée dans des titres de 1507.

ALVEQUIN (JEAN), seigneur de Tasnière et de Rosay, mentionné dans des titres de 1544.

AMABERT, dont un conseiller du roi en la cour des comptes du Dauphiné en 1697.

AMANDRE, en Franche-Comté : d'azur, à la fasce d'or.

AMANJEU, famille rapportée dans des titres de 1452.

AMARELL (GUILLAUME), bailli de Perpignan en 1390.

AMARGIER (ANTOINE), seigneur de Beauregard, mentionné dans des titres de 1575.

AMAUDRIC DU CHAFFAUD, en Provence : de sable, au paon passant d'or; au chef cousu de gueules, chargé de trois besants d'argent.

AMBILLON, famille rapportée dans des titres de 1320.

AMBLAC (ARNAULT D'), homme d'armes de la compagnie d'Odet d'Aidie en 1478.

AMBOURNAY (D'), en Forez.

AMEDES (ROQUETTE D'), en l'Ile de France : de gueules, au rocher d'argent; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

AMELINE DE CADEVILLE, en Bretagne : bandé d'argent, de gueules de huit pièces ; au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.

AMESIN.

AMET, en Champagne.

AMI (GERAUD D'), seigneur de Castelnau, vivait en 1295, et portait un lion dans ses armes.

AMIRAT (MARTIN D'), en Provence : d'azur, à la croix fourchettée d'or.

AMMAN (D'), aux Pays-Bas.

AMMELUNXEN (D'), famille rapportée dans des titres de 1637.

AMON (D'), en Guienne.

AMOREZAN DE PRESSIGNY.

AMPHOUX DE VACHERES.

AMPILLY (DE SOMMIÈVRE D'), en Bourgogne : d'azur, à deux rencontres de cerf d'or.

AMPLERNET (D'), en Bretagne.

AMSTENRADE (D'), en Hainaut.

ANALAC (D'), en Limosin.

ANCERVILLE (RENAUD D'), compris dans un rôle de Lorraine en 1370.

ANCHE (JEAN D'), dit *Martel*, seigneur de Tilloy, rapporté dans titres de 1431.

ANCTRUILLE, en Normandie : de sable, au lion couronné d'argent.

ANDANTORT (D'), aux Pays-Bas.

ANDAUX (JEAN D'), seigneur de Briniac et de Cubesac, mentionné dans des titres de 1550.

ANDENET (D'), dont un conseiller au parlement de Lorraine en 1608.

ANDERLAN, en Flandres.

ANDERNAY (de Vassart d'), en Barrois : de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois fleurs de lys d'argent.

ANDOQUE, en Languedoc.

ANDOYER de BOUSAS et MONTBEL, en Languedoc.

ANDRÉ (Jean-Pierre), annobli en 1814.

ANDREDIEU (d'), famille rapportée dans des titres de 1567 et 1585.

ANDREU (Jean), bailli de Perpignan en 1504.

ANDREVET de MONTFALCON, en Bresse : d'argent, à trois fasces de sable ; à la bande de gueules, brochante sur le tout.

ANDREZEY (d'), famille rapportée dans des titres de 1255.

ANDROUINS (François-Joseph-Théodose des), reçu chevalier de Malte en 1782.

ANDUZE (Louis d'), seigneur de la Voute, rapporté dans des titres de 1395.

ANEULES (Arnoul des), seigneur de Florens, mentionné dans des titres de 1440.

ANFERNET de CONTREBIS et du VAL (d'), en Normandie : de sable, à l'aigle éployée d'argent, becqueé et membrée de gueules ; à la bordure du même.

ANFERNET du PONT BELLANGER, en Normandie : de sable, à l'aigle éployée au vol abaissé d'argent, becquée et membrée d'or.

ANGECOURT (Oudet d'), en Champagne, famille originaire de Lorraine : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux annelets cordés d'argent, et en pointe d'un lion morné du même.

ANGELARD (d'), famille rapportée dans des titres de 1294.

ANGELLY (Pierre), écuyer, mentionné dans des titres de 1556.

ANGENEYS (François d'), compris dans un rôle d'Auvergne de 1543.

ANGERENS, famille rapportée dans des titres de 1518.

ANGERLANDE de HOULLEFORT et de WISEBROUCQ (d'), en Boulonnais, famille rapportée dans des titres de 1447.

ANGERS du MEIN.

ANGEVILLE DE BORNES ET DE MONTVERAN, en Bugey : de sinople, à trois fasces ondées d'argent. Devise : *In his renascimur omnes.*

ANGEVIN, en Anjou.

ANGLAR, en Auvergne : de gueules, au loup passant d'argent.

ANGLAR, en la même province : de sable, au lion d'argent, lampassé et couronné de gueules, accompagné de trois étoiles du même.

ANGLARSCHER (HUGUES D'), compris dans un rôle d'Auvergne de 1204.

ANGLOU (GEORGES D'), seigneur de Beauregard, maréchal-des-logis du roi, mort en 1539.

ANGRIE (THOMAS D'), compris dans un acte de donation du douzième siècle.

ANGUILLON (NICOLAS D'), gentilhomme de la vénerie du roi, mentionné dans un acte de 1617.

ANIALLE (D'), famille alliée à la maison du Caylar en 1447.

ANNEAU DE SAINT-GILLES, famille rapportée dans des titres de 1727.

ANNETON (D'), famille alliée à la maison du Châtelet en Lorraine.

ANNEVILLE DE MERVILLE, en Normandie : d'hermine, au sautoir de gueules.

ANSART (PIERRE), conseiller secrétaire du roi en 1691.

ANSEL DE BOFFLE (FRANÇOIS-HENRI D'), admis chevalier de Malte en 1775.

ANSERAY (LE CORNU D'), en Normandie : d'azur, à trois cors de chasse d'argent, enguichés d'or.

ANSY (D') : de gueules, semé de billettes d'argent; au lion d'or, brochant.

ANTELME (DE L'), famille rapportée dans des titres de 1359.

ANTEIRAC (LE SEIGNEUR D'), compris dans un rôle de 1543.

ANTHENE (DE L'), famille rapportée dans des titres de 1489.

ANTIL (FRANÇOIS D'), seigneur de Ligonnez, mort en 1622.

ANTIST (GABRIEL D'), seigneur de Mansan et de Saint-Plancard, rapporté dans des titres de 1654.

ANTLON (D'), famille rapportée dans des titres de 1459.

ANTOGNY (Philippe d'), garde des sceaux de France sous le roi Saint-Louis en 1226.

ANTOUR (d'), en Dauphiné : parti d'argent, au cœur de gueules, et de gueules, au lion d'or.

ANTOURS (d'), famille rapportée dans des titres de 1443 et 1543.

ANTRAIGUES (Gorge d'), en l'Ile de France : de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois tours d'argent.

ANVALDIE (Joubert d'), compris dans un rôle d'Auvergne de 1283.

ANVAUX (de Tisseuil d'), en Limosin et dans la Marche : d'argent, à trois hures de sanglier de sable.

ANZERAYE, en Normandie.

ANZÉRÉ (Charles), seigneur de Courvaudon, mentionné dans des titres de 1647.

AOUSTIN (Jean), compris dans un rôle de Bretagne de 1382 : de gueules, au sautoir d'argent.

APAPÉE, famille rapportée dans des titres de 1421.

APESTEGNY (Pierre d'), conseiller secrétaire du roi en 1528.

APIGNÉ (Robert d'), vivant en 1285, portait sur son écu un pot à anse contourné.

APPOUGNY (d'), famille rapportée dans des titres de 1684.

APILLÉ (Robert d'), présent à la charte de la fondation de l'abbaye de Bonrepos, en Bretagne en 1184.

APPOYE (d'), famille rapportée dans des titres de 1435.

APRIX de GRUCHET et de VIMONT, en Normandie : écartelé, au 1 et 4 d'azur, à la tour d'argent, maçonnée de sable ; au 2 et 3 d'argent, à trois merlettes de sable.

AQUAVIVA (Nicole d'), comte de Saint-Valentin, rapporté dans des titres de 1435.

AQUILLES (Hugues d'), compris dans un rôle de Provence de 1359.

ARABLE (l'), famille rapportée dans des titres de 1431 et 1635.

ARAIGNAN VILLENEUVE (Emmanuel-Amable-Felix d'), admis dans l'ordre de Malte en 1779.

ARAMBOS de CHERANTE (d'), famille rapportée dans des titres de 1452.

ARAMITE DE LA GORCE, en Auvergne, famille rapportée dans des titres de 1464 et 1494.

ARAQUI DE LA BORIE (D'), en Quercy et en Auvergne : d'azur, au lion d'or ; à neuf besants du même en orle.

ARAUPRÉ (D'), en Bourgogne, famille rapportée dans des titres de 1661.

ARBECQ DE VALENGRIN, famille rapportée dans des titres du quinzième siècle.

ARBIGNY (ROSIERE D'), en Champagne : de sable, à trois comètes d'argent.

ARBLADE (D'), famille rapportée dans des titres du dix-septième siècle.

ARBORÉE (MARIAN D'), prince et juge dudit lieu, mentionné dans des titres du quatorzième siècle.

ARBOUVILLE DE BRUNEAU (D'), en Beauce.

ARCANS (HUGUES), chevalier, compris dans un rôle d'Auvergne de 1285.

ARCELLES (D'), famille rapportée dans des titres de 1366.

ARCELOT (BÉNIGNE), conseiller secrétaire du roi en 1672.

ARCEYS (D'), famille rapportée dans des titres de 1375.

ARCHE (JÉROME DE L'), seigneur de Saint-Mandé, lieutenant-général civil et criminel au bailliage du palais de Paris en 1619.

ARCIES (JEAN D'), rapporté dans des titres de 1213.

ARCKEL (D'), famille rapportée dans des titres de 1416.

ARCONÇAY DE BEAUVOIR (D'), famille rapportée dans des titres de 1397.

ARCONSEL (NICOLAS D'), baron de Sarsé, mentionné dans des titres de 1649.

ARDAILHON (D'), en Languedoc, famille rapportée dans des titres de 1647.

ARDECOURT (EUSTACHE D'), compris dans un rôle de 1283.

ARDENAY DE MENAINVILLE ET DE LA FORÇONNERIE (D'), famille rapportée dans des titres de 1413 et 1563.

AREMBERT DE SEURET, en Poitou.

AREN (D'ESTELLE D'), en Provence : d'azur, à trois étoiles d'or ; au chef cousu de gueules, chargé d'un lion-léopardé d'argent.

ARESTEL : d'or, au taureau furieux de gueules, senestré d'une étoile du même.

ARGENCÉ (LE FÈVRE D'), en l'Ile de France : d'argent,

au loutre de sable, passant sur une terrasse de sinople; au chef d'azur, chargé de deux roses du champ.

ARGENE DU BREUIL (D'), en Vendomois, famille rapportée dans des titres de 1449.

ARGEVILLE (D'), famille rapportée dans des actes du seizième siècle. Il y a eu un chevalier de Malte de ce nom, tué dans un combat de 1570.

ARGIERES DU BREUIL (D'), famille rapportée dans des titres de 1568.

ARGUIERES DE LODENON (D'), famille rapporté dans des titres de 1397.

ARIAN (DE SABRAN D'), en Provence: de gueules, au lion d'argent. *Noli irritare leonem.*

ARIBERT DE SAINT JOUERY, en Auvergne: d'or, au lion de gueules; au chef d'azur, chargé de trois étoiles du champ.

ARIBON (BERNARD D'), homme d'armes de la compagnie d'Odet d'Aidie en 1478.

ARIEN (D'), famille alliée à la maison de Clermont, branche de Surgères, dans le quinzième siècle.

ARINTO.

ARISTE (D'), en Auvergne, famille rapportée dans des titres de 1416 et 1543.

ARJAC, aujourd'hui JOLAGES, en Rouergue: écartelé, au 1 et 4 d'azur, au soleil d'or; au 2 et 3 d'azur, à trois rocs d'échiquier d'argent.

ARJAC DE MORLHON DE SANVEUSSAN ET DU CASTEL MORIN (D').

ARLENDE DE MIRABEL, famille rapportée dans des titres de 1531.

ARLENE, en Auvergne, famille rapportée dans des rôles de 1170 à 1278.

ARLESTIN (HENRI D'), seigneur du Chemin, homme d'armes de la compagnie du seigneur de Dinteville en 1568.

ARLIES (DE NOYON D'), en Normandie: d'argent, à l'aigle au vol abaissé de sable, couronnée, languée et membrée d'or.

ARMAIGNAC (JEAN), conseiller secrétaire du roi en 1602.

ARMAND (PIERRE), écuyer, du lieu de Langheac, vivait en 1271, et portait: d'azur, à un arc armé de sa flèche d'or.

ARMANVILLE (le Vasseur d'), en Picardie : de sable, à la fasce d'argent, sommée d'un lion naissant, et accompagnée en pointe de trois croissants, le tout du même.

ARMELIN (Cyprien), conseiller-secrétaire du roi en la cour des comptes de Provence en 1687.

ARMENDARITZ (Joseph d'), rapporté dans des titres de 1417.

ARMENIER : d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de trois coquilles du même.

ARMENTIEU de la PALU (d'), famille rapportée dans des titres de 1540.

ARMENUYDEN (d'), aux Pays-Bas, famille rapportée dans des titres du quatorzième siècle.

ARMITTE (Jacques), conseiller-secrétaire du roi en la cour des comptes de Provence en 1687.

ARMONVILLE (d'), en Franche-Comté.

ARNAC (d'): d'or, à trois losanges d'azur, accolées en fasce.

ARNEL de SAINT-MARTIN-LE-VIEL.

ARNESIO (d'), famille rapportée dans des titres de 1419.

ARNEVILLE de CHIFFREVAST (François-Antoine-Henri d'), reçu chevalier de Malte en 1787.

ARNOU (Bonnet), compris dans un rôle d'Auvergne de 1249.

ARNOUX (d'), en Dauphiné, famille rapportée dans des titres de 1420.

ARNOYE d'AVANE (d'), famille rapportée dans des titres de 1609 et de 1682.

AROGUEYS (d'), en Agénois.

ARON (Louis d'), seigneur de Lourmaye, mentionné dans des titres de 1510.

ARONVILLE (d'), en Normandie, famille rapportée dans des titres de 1480.

AROT (d'), famille rapportée dans des titres de 1604.

ARQUENAY (d') : d'or, à deux fasces d'hermine, accompagnées en chef de tourteaux du même.

ARRAGON de NEHOU, en Normandie.

ARRAGONEZ, famille rapportée dans des titres de 1657.

ARRAUDONS, famille mentionnée dans des titres de 1391.

ARRENTIERE (de la Motte d'), en Champagne : d'azur, à un écot en bande d'or.

ARREST (d'), famille rapportée dans des titres de 1709.

ARROQUAN (de l'), famille rapportée dans des titres de 1577.

ARSON (d') : d'azur, au chevron componé d'or et de gueules de six pièces, accompagné de trois étoiles d'argent.

ARTAGNAN (de Montesquiou d'), en l'Ile de France : d'or, à deux tourteaux de gueules.

ARTANE (Jean d'), écuyer, compris dans un rôle de 1444.

ARTASSE ou VARTASSE, en Auvergne : de gueules, à trois bandes nébulées d'argent.

ARTAUD : écartelé, au 1 et 4 de gueules, au lion d'argent, armé et lampassé de sable ; au 2 et 3 d'argent, au lion de gueules.

ARTAUD de SOTENOD, en Bugey.

ARTAUDE (d'), famille rapportée dans des titres de 1359.

ARTAYSE (Charles-Gilles-Louis), admis chevalier de Malte en 1779.

ARTHÈSE (d'), en Bourgogne.

ARTIGALOUVE (de Fouron d'), en Béarn : écartelé, au 1 et 4 d'azur, au besant d'or, cantonné de quatre étoiles du même ; au 2 de sable, à la tour d'or, sommée de deux oiseaux affrontés du même ; au 3 de gueules, au lion d'or.

ARTIGES (Guillaume d'), compris dans un rôle d'Auvergne de 1322.

ARTIGNOSC (de Toron d'), en Provence : d'azur, au chien mâtin aboyant d'argent, surmonté de trois besants du même.

ARTIGUES (Fort d'), en Provence : d'azur, au lion d'or, lampassé de gueules, tenant une massue du second émail.

ARTILLIER (l'), présent à l'assemblée de la noblesse du bailliage de Saint-Mihiel convoquée en 1789.

ARTRELLE (d'), famille alliée à la maison de Créquy, avant 986.

ARVILHART (Edme d'), seigneur de Lesnel, rapporté dans des titres de 1498.

ARVILHAC (Fouques l'), compris dans un rôle du Dauphiné de 1516.

ARVILLAC (François d'), commandant une compagnie

de quinze écuyers, dont la montre fut faite à Rosay le 3 octobre 1410.

ARVILLIERS (d'), famille rapportée dans des titres de 1500.

ARVIN (Guillaume), écuyer, compris dans un rôle d'Auvergne de 1328.

ARY (Robert d'), écuyer, seigneur d'Ernemont, conseiller du roi, lieutenant-général au bailliage de Beauvaisis, mentionné dans des titres de 1635.

ARZILIERS (d'), famille rapportée dans des titres de 1370.

ASLAIS (le Chevalier), compris dans un rôle d'Auvergne de 1219.

ASPART, famille rapportée dans des titres de 1432.

ASPET (d'), famille alliée à la maison de Montesquiou en 1320.

ASSAC (d'), en Périgord, famille rapportée en 1351.

ASSANT (du Champ d'), en Bourgogne : d'azur, à deux étoiles d'or en chef, et en pointe un croissant versé d'argent.

ASSELIERS (Robert), mentionné dans des titres de 1657.

ASSELQUE, famille rapportée dans des titres de 1326.

ASSENAY (d'), famille rapportée dans des titres de 1360.

ASSENDELFT de VERHUSE (d'), aux Pays-Bas, famille rapportée dans des titres de 1660.

ASSERAC (de Rieux d'), en Bretagne : d'azur, à dix besants d'or, trois, trois, trois et un.

ASSUŒ (Loup d'), seigneur de Chastenay et de Leugny, rapporté dans des titres de 1627.

ASTAGNES (Benjamin d'), seigneur de Razergues, mentionné dans des titres de 1626.

ASTAVEN (Charles d'), bailli de Vivarais, vivant en 1466, portait : de sable, à l'émanche de deux pièces d'argent, mouvante du bas, et chargée de trois fers de lance renversés de.....

ATHAGUY (Bertrand d'), mentionné dans des titres de 1660.

ATHÈNES (d'), famille rapportée dans des titres de 1267.

ATTRICOURT (de Montigny d'), en Champagne : de gueules, à cinq trangles d'or.

AUBENAS (de Vogué d'), en Vivarais : d'azur, au coq chantant d'or, crêté, barbé et membré de gueules. Devise : *Solâ vel voce leones terreo.*

AUBERAC (d'), en Auvergne : d'argent, au lion de sable, accompagné en chef de trois couronnes de gueules.

AUBERART (d'), en Languedoc.

AUBERGE (de l'), famille rapportée dans des titres de 1501.

AUBERGENVILLE (Jean d'), chancelier de France en 1256.

AUBEVOYE (du Pont d'), en Anjou : d'argent, à deux chevrons de gueules. Devise : *Virtute et labore.*

AUBIÈRE (d'), en Auvergne : d'or, à la fasce de sable.

AUBIGHAS, en Auvergne.

AUBILLY (de Flavigny d'), en Champagne : échiqueté d'or et d'azur.

AUBRON (d'), famille rapportée dans des titres de 1660.

AUBRUN (Jacques d'), seigneur de la Baume, de Beauregard et de la Motte-du-Plessis, en Touraine, rapporté dans des titres de 1629.

AUBUIS (Sylvain des), écuyer, seigneur de Tolvoye, mentionné dans des titres de 1471.

AUBUSSARGUES (Vergeze d'), en Languedoc : de sinople, au levrier d'argent, colleté de gueules, bordé d'or, cantonné de quatre roses du second émail.

AUCION de LARRUMIEU (d'), famille rapportée dans des titres de 1361.

AUCMAY (Jean d'), écuyer, mentionné dans des titres de 1470.

AUCOUR (Godard d'), en l'Ile de France, famille originaire de Champagne : de gueules, à la bande losangée d'argent, accompagnée de deux poissons en pals du même.

AUDEBRAN de PRADES, en Auvergne : d'azur, à deux fasces d'or, accompagnées en chef de quatre besants du même.

AUDEGNIES (Van-dam d'), en Hainaut : coupé de gueules et de sable, à trois tours donjonnées d'argent sur le tout.

AUDELGLIEN (d'), famille rapportée dans des titres de 1401.

AUDENFORT de GRANVILLIERS (d'), en Artois, famille rapportée dans des titres de 1631.

AUDENEHAM (Arnoul d'), en Boulonnais, maréchal

de France en 1343 : bandé de .... et de .... de six pièces ; à la bordure de ....

AUDET (Hector), seigneur de la Gaudinière, capitaine de Sagonne, rapporté dans des titres de 1520.

AUDIBERT de la VILLASSE, au comtat d'Avignon : d'azur, au lion d'or, accompagné en chef de trois croissants d'argent.

AUDIER de MONTCHENIL et de LESTERIE, en Périgord, famille rapportée dans des titres de 1595 et 1619.

AUDILAURECH (maitre André), compris dans un rôle de Bretagne de 1471.

AUDOARD d'ESPELUCHE, de BARCELLONNE et de MONTBOURCHER, famille rapportée dans des titres de 1346 et 1512.

AUDOUME, famille qui a fait alliance avec la maison de Lautrec en 1555.

AUDOYER de la BENATONNIÈRE, famille rapportée dans des titres de 1685.

AUDRIEU (de Serran d'), en Normandie : d'azur, à trois croissants d'or.

AUDUBERT (d'), en Limosin, famille rapportée dans des titres de 1659.

AUDUN (Gaspard d'), conseiller-secrétaire du roi au parlement de Bretagne en 1703.

AUGERANS (Griselles d'), en Franche-Comté : d'azur, à trois tours d'or.

AUGERVILLE (Richard d'), seigneur de Grainville, rapporté dans des titres de 1451.

AUGIER (N...), annobli en 1814.

AUGIMONT (Jean), chevalier, rapporté dans des titres de 1379.

AUGUEIL (Pierre d'), conseiller secrétaire du roi en 1404.

AULGEROLLES de COMMIÈRES (d').

AULHAC (d'), en Auvergne : d'azur, au chef d'or ; au lion de gueules, brochant sur le tout.

AULNIER de la GREFFELIÈRE et du COLOMBIER (d'), famille rapportée dans des titres de 1613.

AULNIS de PONDEVIE (Jean d'), chevalier de Malte en 1524.

AULT de FRANCIÈRES (d').

AUMENCOURT (PERIN D'), compris dans un rôle de Lorraine de 1370.
AUMONES (ANDRÉ D'), compris dans un rôle de Bretagne de 1400 : d'argent, à deux fasces de gueules, surmontées de deux canettes d'azur.
AUNET (JACQUES D'), chevalier de Malte en 1632.
AUNEUX DE WARLU (D'), en Flandres.
AUNEY (JEAN D'), chevalier, mentionné dans des titres du quatorzième siècle.
AUNOU (D'), famille rapportée dans des titres de 1034 et 1119.
AURADÉ (ARNOULD DE L'), gentilhomme, compris dans un rôle de Provence de 1050.
AURANCHE, en Auvergne, famille rapportée dans des titres de 1543.
AUREILLE DE COLOMBINES, en Auvergne : parti, au 1 coupé de sable, à deux étoiles d'or et une coquille du même, et d'azur, à deux besants rangés d'or ; au 2 de gueules, à six chevrons d'argent ; au chef du même, chargé de cinq mouchetures de sable.
AUREILLE DE LA GARDE ET DU CROZET (D'), en Auvergne : d'azur, au lion d'argent, accompagné en chef de deux étoiles, et en pointe d'un croissant, le tout d'or.
AUREILLE DE REBOULHON, autre famille d'Auvergne : d'azur, à la bande d'or, chargée de trois losanges de gueules.
AUREILLE DE VILLENEUFVE, en la même province : d'or, à la bande fuselée d'azur.
AUREL DE VERSNOSSE, en Auvergne : de gueules, à trois molettes d'éperon d'argent, et un croissant d'or en cœur.
AURIBEAU (D'ESMIVI DE MOISSAC ET D'), en Provence : d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois roses de gueules ; au chef du second émail, chargé de trois roses du champ.
AURIER, famille rapportée dans des titres de 1317.
AURIÈRES, en Auvergne : d'azur, à la tour d'argent, maçonnée de sable, et sommée d'une aigle du second émail.
AURIEU (JEAN), conseiller secrétaire du roi en 1503.
AURILHON (CHRISTOPHE), conseiller-secrétaire du roi en 1670.

AURILLAC DE MONTAL, en Auvergne : d'azur, à trois coquilles d'argent ; au chef d'or.

AURILLIA : d'azur, à trois bandes d'argent.

AURILLON, famille mentionnée dans des titres de 1576.

AURIOUZE DE SAINT-QUENTIN, en Auvergne.

AUROULT DE MONTESMÉ (D'), en Normandie.

AUROUX (JÉRÔME), conseiller-secrétaire du roi au parlement de Paris en 1619.

AUSSE (ANTOINE D'), seigneur de Dominois, rapporté dans des titres de 1605.

AUSTREIN DE GRAVEINS (D'), famille rapportée dans des titres de 1667.

AUSTRIN (PIERRE D'), seigneur de Jarnosse, président au parlement de Dombes, rapporté dans des titres de 1619.

AUTEFER DE LA CHALATIERE.

AUTERIBES (LE SEIGNEUR D'), compris dans un rôle d'Auvergne de 1543.

AUTEVILLE, originaire du Genevois : palé d'argent et de gueules de huit pièces, à la fasce du second émail, brochante sur le tout.

AUTHEZAC, dont un conseiller en 1543.

AUTHEZAT (D'ORADOUR D'), en Auvergne : d'argent, à la croix vuidée, clechée, pommetée et alésée d'azur.

AUTHON (D'), famille rapportée dans des titres de 1595.

AUTIER DE VILLEMONTÉE, famille ancienne, originaire d'Auvergne, fixée en Bourbonnais : d'azur, au chef denché d'or, chargé d'un lion-léopardé de sable, armé et lampassé de gueules. Devise : *Nec dura, nec aspera terrent.*

AUTIVAL (BERTRAND D'), mentionné dans des titres de 1182.

AUTON (GUILLAUME D'), sénéchal de Beaucaire en 1257 : de...., à la fasce de...., et une bande de...., chargée de cinq besants ou tourteaux de...

AUTOUR DE NESLE (D'), en Bourbonnais, famille rapportée dans des titres de 1480.

AUTREL (JEAN D'), rapporté dans des titres de 1485.

AUTREVILLE (DE LIGNEVILLE D'), en Champagne, famille originaire de Lorraine : losangé d'or et de sable.

AUVERGNAT (L'), en Auvergne : écartelé, au 1 et 4

de gueules, à l'ombre de soleil d'or ; au 2 et 3 d'argent, à trois bandes de gueules.
AUVERGNE, ancien : d'or, au griffon couronné de gueules.
AUVEROUGHE (D'), en Artois, famille rapportée dans des titres de 1667.
AUXIGNY (D'), famille rapportée dans des titres de 1446.
AUXION DE VIVENT (D'), en Armagnac, famille rapportée dans des titres de 1606. Il y a été reçu de ce nom un chevalier de Malte en 1780.
AUZAC (D'), famille rapportée dans des titres de 1284.
AUZAT, en Auvergne.
AUZER DE LA ROCHE (D'), famille rapportée dans des titres du seizième siècle.
AUZERAND DE BOIS HIGAUD ET DE LA GRANGE, en Auvergne.
AUZILLE (D'), famille rapportée dans des titres de 1641.
AUZOLLES DU BOUCHERAT, en Auvergne : d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois roses de gueules, feuillées de sinople.
AUZOLLES DE LA PEYRE, en la même province : d'azur, à trois épis d'or, accompagnés en chef de trois besants du même.
AUZOLLES DE SAINTRAILLES (D'), en Guienne, famille rapportée dans des titres de 1606.
AUZON, en Auvergne : écartelé, d'or et d'azur.
AUZONVILLE (PHILIPPE D'), écuyer, mentionné dans des titres du quatorzième siècle.
AVALLEAU DE MESSAS (D'), au pays Chartrain.
AVALMERLE (D).
AVANCHIER (JACQUES D'), chevalier, compris dans un rôle de 1450.
AVANCHY : parti, d'argent et de gueules ; à la cotice d'or, brochante sur le tout.
AVANES PETIGNICOURT : d'azur, à trois trèfles d'or.
AVANTOIS (D').
AVELOT DE LA CONONIERE, famille rapportée dans des titres de 1555.
AVENCENS (D'), famille rapportée dans des titres de 1676.
AVENIERE (D'), famille rapportée dans des titres de 1446.

AVERDI (DE L'), famille originaire du Milanais : d'or, à la bande de gueules, chargée de deux renards courants du champ.

AVEST DE VEAURENOUX (D') : plein de gueules.

AVISARD (ALEXANDRE-JOSEPH D'), reçu chevalier de Malte en 1784.

AVOIR (PIERRE), seigneur de Châteaufromont en 1378, portait : de gueules, à la croix ancrée d'argent.

AVOQ (HODICY D'), en Picardie : d'argent, à trois croisettes ancrées de gueules.

AVRIEUX DE VILLAS ET DE SAINT-MARTIN (D'), famille originaire de Savoie, rapportée dans des titres de 1704 et 1725.

AVY (D') : d'azur, à la croix patée et alésée d'or.

AYALA (D'), famille rapportée dans des titres de 1620.

AYBRAND (PIERRE), seigneur de Saussan, rapporté dans des titres de 1420.

AYCARD (PONS), gentilhomme, compris dans un rôle de Provence en 1050.

AYDERIAM, dont un conseiller secrétaire du roi en 1407.

AYMAR DE CHATEAURENARD.

AYMERE (D'), famille rapportée dans des titres de 1564.

AYMERIE (D'), famille rapportée dans des titres de 1571.

AYMIEU (PIERRE), seigneur de Saou, rendit aveu, le 20 octobre 1338, à Adhémar de Monteil.

AYRENS (D'), famille rapportée dans des titres de 1703.

AYROLDE, en Bourgogne : d'azur, à deux chevrons d'argent.

AYROLLES, en Auvergne : d'azur, au lion d'argent.

AYS (D') : écartelé d'or et de gueules.

AYSSAC (D'), famille rapportée dans des titres de 1547.

AZAVILLE (CLAUDE D'), chevalier de Malte, tué à la prise de la ville d'Affrique en 1550.

AZERGUES (JEAN D'), seigneur de Chastillon, rapporté dans des titres de 1303.

B

BABEL (EUSTACHE DE SAINT), chevalier, seigneur de Saint-Georges, compris dans un rôle d'Auvergne de 1313.

BABOIN DE LA BAROLLIÈRE, annobli en 1814.

BABOT, famille rapportée dans des titres de 1108 à 1111.

BABOUART, famille rapportée dans des titres de 1710.

BABOY, famille rapportée dans des titres de 1409.

BACCALERIE (LA), en Auvergne : de gueules, au lion d'argent; à trois barres de pourpre, brochantes sur le tout.

BACHASSON.

BACHELLERIE (LOYAC DE LA), en Limosin : d'azur, au chevron d'or, sommé d'un croissant d'argent, et accompagné en chef de deux étoiles du second émail, et en pointe d'un cygne d'argent, becqué et membré de gueules.

BACQUET, famille rapportée dans des titres du dix-huitième siècle.

BADEFOL (GAUTIER), chevalier, seigneur de Peiraux, rapporté dans des titres de 1520.

BADETRANT, famille rapportée dans des titres du quinzième siècle.

BADIN (GUILLES), seigneur de Vaucelles, en Normandie, mentionné dans des titres de 1454.

BADOU DE PRUNAY.

BADOUVILLIERS (DE), famille rapportée dans des titres de 1494 et de 1576.

BADOVILLER (JEAN), conseiller-secrétaire du roi en 1507.

BADY D'AYMERIES (PIERRE), conseiller secrétaire du roi en 1705.

BAENST (DE), aux Pays-Bas.

BAER; aux Pays-Bas : d'or, à la bande de gueules.

BAERLENDT DE BACHENDORP ET D'OUDELANDE (DE), en Flandres.

BAERS (JEAN), conseiller-secrétaire du roi en 1421.

BAFFIE, en Auvergne : d'or, à trois molettes d'éperon de sable.

BAFOY, famille rapportée dans des titres de 1409.

BAGNOLS (ANTOINE DE), seigneur de Saint-Michel-d'Euset, coseigneur de Sabran, de Saint-Laurent et de Cabrières, rapporté dans des titres de 1486.

BAGUARRIS (BONIFACE DE), compris dans un rôle de Provence de 1050.

BAHONAT (GIRAUD DE), rapporté dans des titres du treizième siècle.

BAIGNARD DU GERRIER (DE) en Normandie : d'argent, à la fasce de gueules, chargée de trois fers à cheval du champ, et accompagnée de trois molettes d'éperon de sable.

BAILLEMONT (DE), famille rapportée dans des titres du quinzième siècle.

BAILLEMONT (SONNET DE CARVILLE ET DE), en Normandie : de gueules, à trois grillets d'or.

BAILLEUR DU BOIS-CHEREAU (LE), famille rapportée dans des titres de 1615.

BAILLEUS (DE), en Champagne, famille rapportée dans des lettres de 1144.

BAILLEUX (CAUMIA DE), en Béarn : écartelé, au 1 et 4 d'azur, à la tour d'argent, maçonnée, ouverte et ajourée de sable ; au 2 et 3 d'argent, à trois flammes rangées de gueules.

BAILLONY (PIERRE DE), rapporté dans des titres de 1563.

BAIN (PIERRE DE), vivant en 1199, portait : losangé d'argent et de gueules.

BAINFIEL, *dit* HUTIN (JEAN), rapporté dans des titres de 1399.

BAIS : d'or, à la fasce de gueules, chargée de trois besants d'argent.

BAISSAT (HIMBERT DE), rapporté dans des titres du treizième siècle.

BAISSE (NOBLE AYMERI), rapporté dans un acte de 1409.

BAJOUE (LOUIS DE), conseiller-secrétaire du roi en 1603.

BAL DE GRANGE, en Bresse : de sable, à deux chevrons d'argent.

BALAAN (Henry, Gaucher et Nicolas de), mentionnés dans une charte de 1187.

BALAHU de NOIRON, en Champagne, famille originaire de Franche-Comté : d'or, à quatre vergettes de gueules, au chevron d'argent, brochant sur le tout; au chef du champ, chargé d'une aigle de sable.

BALAM (Guillet), compris dans un rôle de Bretagne de 1396 : de gueules, au lion d'argent; au chef cousu d'azur, chargé de trois billettes du second émail.

BALARIN POLIENAY : d'azur, au chevron d'or; au chef d'argent.

BALESSIER.

BALHAM (Geoffroy de), chevalier, rapporté dans des titres de 1338.

BALIAN-VERBOZ : de sable, à trois fasces d'argent.

BALIFRE.

BALLARO (Jacques), chevalier, rapporté dans des titres de 1599.

BALLODES, famille rapportée dans des titres de 1515.

BALME d'ASPREMONT : de gueules, à la croix d'argent.

BALMES (de), famille rapportée dans des titres de 1656.

BALNEONIS (de), dont un conseiller secrétaire du roi en 1370.

BALU de BANDEVILLE et de LANTRICOURT (de), famille rapportée dans des titres de 1494 et 1508.

BALUZE de BESSOU, famille rapportée dans des titres de 1734.

BAMBEKE (de), en Flandres.

BAMPOELE.

BANAINS.

BANCAUX de CHAUNOY (de).

BANCON (Aymery de), allié à la maison de Comminges dans le treizième siècle.

BANNATHON (Guillaume), rapporté dans un titre de 1360.

BANNELIER, famille rapportée dans des titres de 1660.

BANSON (de), en Auvergne : de gueules, à la ramure de cerf d'argent.

BANSY, aux Pays-Bas.

BANTECHIN (de).

BAQUELIER DE BOIS-ROBERT (DE), famille rapportée dans des titres de 1604.

BAR DE COURTIN (DE), en Auvergne : de gueules, semé d'étoiles d'or; au croissant contourné d'argent, brochant.

BAR (DE FOURNIALS DE), en Auvergne : d'azur, à la molette d'éperon d'or; au chef du même, chargé d'un lambel de sable; à la bordure engrelée de gueules.

BARA (EVEN DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1306, portait : d'azur, au cheval gai contourné d'argent.

BARANDIN DE MAUVIÈRES, en Touraine.

BARANJON (LOUIS), conseiller secrétaire du roi au parlement de Paris en 1685.

BARATEAU DE SAINT-JUST, en Anjou, famille rapportée dans des titres de 1445.

BARATHON (JEAN), chevalier, seigneur de la Roche et de la Touche, mentionné dans des titres de 1415.

BARATON (N...), annobli en 1814.

BARAYE (ELIE DE), conseiller-secrétaire du roi en 1472.

BARAZE (EUDES DE), seigneur de la Roque-Toyac, en Quercy, en 1285.

BARBALADE (JACQUES), écuyer, bailly de Montagnes, en Auvergne, en 1558.

BARBAUGY (DE) : tiercé en fasces d'azur, d'argent et de gueules de neuf pièces.

BARBELIN, famille rapportée dans des titres de 1157.

BARBENT (DE FORBIN DE LA), en Provence : d'or, au chevron d'azur, accompagé de trois têtes de léopard de sable.

BARBENTANE (ROBIN DE), en Provence : fascé d'or et de gueules de quatre pièces, l'or chargé de trois oiseaux de sable.

BARBEROT D'AUTET, en Franche-Comté : d'azur, à l'aigle d'or.

BARBERY (LE JAY DE), en l'Ile de France : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois geais d'argent.

BARBETTE (PIERRE DE), chancelier de France en 1271.

BARBEZIN (PIERRE DE), seigneur de Védrines, mentionné dans des titres du quatorzième siècle.

BARBIGUIERES (DE), famille rapportée dans des titres de 1583.

BARBINE, famille rapportée dans des titres du quatorzième siècle.

BARBON (PIERRE DE), seigneur dudit lieu et de Marguat, compris dans un rôle d'Auvergne de 1543.

BARBOTAN (PIERRE-ANTONIN-CHARLES-GILBERT-ALEXANDRE DE), admis chevalier de Malte en 1779.

BARBOUSAN DE RIVIERE ET DE LABATUT.

BARBOUTAN (PHILIPPE DE), rapporté dans des titres de 1643.

BARCIDON DE CUERRIS.

BARDEAU (JEAN), conseiller-secrétaire du roi en 1594.

BARDERIE (LE SEIGNEUR DE LA), compris dans un rôle d'Auvergne de 1543.

BARDET (DE), en Auvergne : d'azur, au chevron d'or, sommé d'un lionceau, et accompagné de trois étoiles, le tout du même.

BARDILLY (BERTHAUT DE), chevalier, maître des eaux et forêts du roi en 1335 : d'argent, à l'arbre de sinople.

BARDOCHE (FRANÇOIS), écuyer, mentionné dans des titres de 1581.

BARDON, famille rapportée dans des titres de 1414.

BARDONNENCHE (JOUFFREI DE), en Dauphiné et en Provence : d'azur, au croissant d'argent ; au chef d'or, chargé de trois étoiles de sable.

BARDONVILLIER DE CAHIETTE (DE).

BARDOULAT DE LISSAT, DE PUYMEGE ET DE LA SALVANIE (DE).

BARDOVILLER (GUILLAUME DE), conseiller-secrétaire du roi en 1507.

BARENTON DE CHEVREMONT (DE), en Picardie : d'azur, à trois bandes d'or.

BARESCUT, à Perpignan.

BARETGE (ARNAUD DE), seigneur de Viensac, mentionné dans des titres de 1433.

BAREZ (ÉDOUARD DE), sire de Campendu, rapporté dans des titres de 1465.

BARGE (LA), en Auvergne : d'argent, à la bande de sable, chargée de trois étoiles du champ.

BARGUETTES (PIERRE DE), pannetier du roi en 1382 : de....., au lion de..... ; au lambel de..... Jean de Bargnettes, chevalier, chambellan du roi en 1365, portait : écartelé, au 1 et 4 de..., au lion de... ; au 2 et 3 de..., à une croix alésée de de..., cantonnée de quatre trèfles de....

BARGUIN (VICTOR), conseiller-secrétaire du roi en 1515.

BARIE (DE LA), famille alliée à la maison d'Escars dans le dix-septième siècle.

BARILLAU.

BARILLIER (MICHEL DE), rapporté dans des titres de 1561.

BARILLIERE (COUASNON DE LA), en Bretagne : d'argent, à trois molettes d'éperon de sable.

BARJETTON (LOUIS DE), seigneur de Cabrières, mentionné dans des titres de 1641.

BARLAIS (DE), famille rapportée dans des titres de 1327.

BARMONTET (LE SEIGNEUR DE), compris dans un rôle d'Auvergne de 1543.

BARNAC (RAYMOND DE), rapporté dans des titres de 1377.

BARO DE LA FRELAUDIÈRE.

BAROILLE, en Bretagne : d'argent, au palmier terrassé de sinople ; au chef d'azur, chargé d'une croix d'argent.

BAROMENIL (DE), dont un commandeur de Sours et Arville en 1784.

BARON, en Auvergne : d'azur, à un arbre terrassé d'or, accosté de deux épis du même.

BARON DE LA MARTRE (DE), en Auvergne : de gueules, à deux pals d'argent ; à la bande de sable, chargée de trois roses du second émail, brochante sur le tout. La branche des seigneurs du Liat porte trois rocs d'échiquier de gueules, sur une bande d'argent, brochante sur les deux pals.

BAROZE (HUGUES), chevalier, mentionné dans des rôles d'Auvergne de 1254 et 1256.

BARRALHET (DE), famille rapportée dans des titres de 1596.

BARRAULT (DE JAUBERT DE) : d'or, à la croix de sable, chargée de cinq coquilles d'argent.

BARRENEUVE (DE FORGES DE), en Berry : échiqueté, d'argent et de gueules.

BARRIAC (DE), en Auvergne : de gueules, à trois bandes ondées d'argent ; au chef cousu d'azur, chargé de deux étoiles d'or.

BARSA (DE), dont un commandeur de Saint-Blaise-lès-Monts en 1786.

BARSE (DE), famille rapportée dans des titres de 1504.

BART (GUILLAUME DE), chevalier, seigneur de Mejusseaume, mentionné dans des titres du quatorzième siècle.

BART (Geoffroy le), compris dans un rôle de Bretagne de 1241, portait : d'azur, au léopard de...

BARTHATOT (de), famille rapportée dans des titres de 1695.

BARTHÉLEMY (N...), annobli en 1814.

BARTHES de TURETEL, d'AURADÉ et d'AGIMONT (de), famille rapportée dans des titres de 1440.

BAS de MONTCALON (de), en Languedoc.

BASEN (Guillaume de), seigneurde Montoillet, compris dans un rôle de 1532.

BASERNE de CHAMPEROUX.

BASHAM (Geoffroy de), chevalier, rapporté dans des titres de 1338.

BASILLAC (de), famille rapportée dans des titres de 1465.

BASOCHE (Louet de) : d'argent, à trois lionceaux de sable.

BASOME (Geoffroy de), compris dans un rôle de Barrois de 1370.

BASOURDAN (François de), allié à la maison de Comminges dans le dix-septième siècle.

BASOURDY (Jean), conseiller-secrétaire du roi en 1541.

BASSET (Jean), maître-d'hôtel du duc de Bretagne en 1370, portait : de gueules, à trois fasces vivrées d'argent, chargées chacune de cinq tourteaux de...

BASTET, famille rapportée dans des titres de 1391.

BASTIDE (de Gay de la), en Provence : d'azur, à la tour d'argent, ouverte et ajourée de gueules.

BATAILLER (Arnaud), mentionné dans des titres de 1264.

BATARNAY (de) : écartelé d'or et d'azur.

BATERNE de la QUEUE (de), en Brie.

BATILLY (Antoine de), seigneur du Chesnel, maréchal-de-camp, et gouverneur de Neufchâteau, rapporté dans des titres du dix-septième siècle.

BATTUD (du), en Auvergne : fasce d'azur et d'argent.

BATTUE (Pierre de la), conseiller-secrétaire du roi en 1359.

BAUBÉ (de), famille rapportée dans des titres de 1722.

BAUBE de SILLY, famille rapportée dans des titres de 1379.

BAUCHAIN (de), famille rapportée dans des titres de 1433.

BAUCHIERVILLE (de), famille rapportée dans des titres de 1483.

BAUCHI (GUILLAUME DE), rapporté dans des titres de 1284.

BAUDAIN DE MAUVILLE ET DE CRAIGNICOURT.

BAUDE (DE), famille rapportée dans des titres de 1625.

BAUDELOT (ADRIEN), conseiller-secrétaire du roi au parlement de Paris en 1638.

BAUDERON DE SENECEY ET DE CONDEMINES, en Maconnais, famille rapportée dans des titres de 1696.

BAUDES (JEAN DE), chevalier, seigneur de Taixé, rapporté dans des titres de 1500.

BAUDOT (PHILIPPE), compris dans un rôle de Bretagne de 1501, portait : écartelé, au 1 et 4 d'argent, à trois coquilles de gueules ; au 2 et 3 d'azur, à la merlette d'argent.

BAUDRAIN DE MAUVILLE.

BAUDRAIS, famille rapportée dans des titres de 1632.

BAUDRAN (DE LA HEUSE DE), en Anjou : d'or, à trois houssettes de sable.

BAUDU (JEAN), conseiller-secrétaire du roi en 1599.

BAUGIS (JEHAN DE), seigneur de Monteignerot, compris dans un rôle de Barrois de 1568.

BAULDE (HENRI), écuyer, sieur du Val, conseiller-secrétaire du roi.

BAULDONCOURT (AIMÉ DE), écuyer, seigneur de Proengey et de Bère, rapporté dans des titres de 1422.

BAULHI (PIERRE DE), mentionné dans des titres de 1284.

BAULON (ALAIN DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1403, portait : de gueules, à trois roses de...

BAUMER (JEAN), conseiller-secrétaire du roi au parlement de Rouen en 1656.

BAUNY DU MARZEL (JEAN), compris au ban de la noblesse d'Auvergne en 1543.

BAUSSERODE (DE), famille rapportée dans des titres de 1541.

BAUTOT D'AUZEVILLE ET DE MESSIÈRES (DE), famille rapportée dans des titres de 1485 et 1514.

BAUZAT (DE), famille rapportée dans des titres de 1508.

BAUZÉ (RAIMOND DE), seigneur de Belcastel, mentionné dans des titres de 1513.

BAVAUT, famille alliée à la famille de Berlaimont, dans le seizième siècle.

BAVE (ANTOINE), conseiller-secrétaire du roi au parlement de Tournay en 1697.

BAVERIIS (DE), dont un conseiller-secrétaire du roi en 1407.

BAYE DE COISSIN ET DE MERIONEC, en Bretagne.

BAYNEST DU BECHEREL.

BAZINIERE (PIERRE DE LA), écuyer, seigneur de Morvillars et de Grand-Villars, mentionné dans des titres de 1718.

BAZVALEN (JEAN DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1372, portait : fascé d'argent et de gueules de huit pièces.

BEATUS (JEAN), secrétaire du roi, en 1342.

BEAUBOST, en Auvergne, famille rapportée dans des titres 1543.

BEAUÇAY (DE), famille rapportée dans des titres de 1398.

BEAUCLAIR DE MARMAGNAC, en Auvergne : d'or, à trois chevrons de gueules; au chef d'hermine.

BEAUCORPS (DE), famille alliée à la maison de Goyon, en 1351, et à celle de la Rochefoucauld en 1641. Il y a eu de ce nom deux chevaliers de Malte, admis en 1779.

BEAUCOU (PIERRE DE), chevalier, rapporté dans des titres de 1350.

BEAUD (DE), famille rapportée dans des titres de 1634.

BEAUDEDUIT (AYRARD DE), compris au ban de la noblesse d'Auvergne en 1545.

BEAUDEUIL D'ABONCOURT (DE).

BEAUDEVIS (JEAN ET MATHURIN), seigneurs de la Jobardière et de la Brechetière, mentionnés dans des titres de 1534.

BEAUDRAP (LOUIS-HYACINTHE-AUGUSTE DE), admis chevalier de Malte en 1786.

BEAUFOU DE BEUVRON DE SAINT-AUBIN ET DE LA CHAPELLE BAYNEL (DE), famille rapportée dans des titres du treizième siècle.

BEAUGAIRE (FRANÇOIS), seigneur de Blanchecourt, rapporté dans des titres de 1633.

BEAUGUET (DE).

BEAUJARD.

BEAUJEU (DE), en Auvergne : d'argent, au lambel de cinq pendants d'azur; au chef de gueules.

BEAUJEU (D'HUGUES DE), en Provence, famille origi-

naire du Languedoc : de gueules, au lion d'or, accompagné en chef de trois étoiles rangées du même ; à trois fasces de gueules, brochantes sur le lion.

BEAUJEU (d'Hugues de), en Dauphiné et en Provence, famille originaire du Languedoc : d'azur, au lion d'or, accompagné en chef de trois étoiles du même ; à trois fasces d'argent, brochantes sur le lion.

BEAUJEU (de Laurens de), en Provence : parti d'or, à la croix patée de gueules, et d'or, à trois bandes de gueules.

BEAUJOYEUX (de), famille rapportée dans des titres de 1567.

BEAULIEU (de), en Auvergne : losangé d'or et d'azur.

BEAULIEU (Robinot de), en Provence : d'or, au cor de chasse de sable.

BEAULX de BOISLONG (de).

BEAUMANOIR (Moullart de), en Picardie : d'or, au lion de vair, armé et lampassé de gueules.

BEAUMARCHÉ (Eustache de), seigneur de Calvinet, de Chamberel, de Senezerques et en partie de Tournemine, bailli de Montagnes en 1255, puis sénéchal de Carcassonne en 1284.

BEAUMONCEL (Pierre de), chevalier, seigneur de Blacquemore, rapporté dans des titres de 1588.

BEAUMONT (de), en Auvergne : d'or, à la fasce d'azur, chargée de trois fleurs de lys du champ.

BEAUNEUX (Gillon de), rapporté dans des titres de 1270.

BEAUPUIS (de), famille rapportée dans des titres de 1441.

BEAUQUIN (de).

BEAUROIRE (Beraud de), mentionné dans des titres de 1508.

BEAUSERGENT (Vincent de), conseiller secrétaire du roi en 1697.

BEAUVAISIEN (Pierre le), chevalier, baron de Mongaudry, rapporté dans des titres de 1430.

BEAUVEZE de VAUX (de), en Auvergne : d'argent, à la bande de sable, chargée de trois étoiles d'or.

BEAUVOIR (le Loup de), en Auvergne : d'azur, au loup d'or.

BEAUX (Jean de), compris au ban de la noblesse d'Auvergne en 1545.

BEAUZAC (DE), en Auvergne : de sable, au sautoir d'argent, cantonné de quatre étoiles du même.

BECAIRE (JACQUES DE LA), mentionné dans des titres de 1552.

BECAS, famille alliée à la maison de Coeffier dans le dix-septième siècle.

BECHADE, famille rapportée dans des titres de 1290.

BÉCHEREAU, famille rapportée dans des titres de 1671.

BECHEREL (DE).

BECHU (PIERRE), conseiller-secrétaire du roi au parlement de Paris en 1642.

BECQUEY (FRANÇOIS), conseiller-secrétaire du roi au parlement de Bordeaux en 1704.

BEDACIER (VICTOR), conseiller-secrétaire du roi en 1653.

BEDAS (DE), famille rapportée dans des titres de 1438.

BEDEC, en Auvergne : d'or, à deux fasces de sinople.

BEDEJUN (DE GALICE DE), en Provence : de gueules, au coq d'argent ; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

BEDEZE (LE SEIGNEUR DE), compris au ban de la noblesse d'Auvergne en 1543.

BEDOC, en Auvergne : d'or, à deux fasces de sinople.

BÉDORÈDE DE MONTOLIEU (JEAN DE), écuyer, sieur du Poy, mentionné dans des titres de 1627.

BEDOU, famille alliée à la maison du Cambont en 1271.

BEDUIN.

BEESQUES (GRIMAUD DE), en Dauphiné : d'azur, à trois têtes de chameau d'or, clarinées d'argent.

BEGEON (DE), famille rapportée dans des titres de 1555.

BEGNIMONT (VAILLANT DE), en Normandie : d'azur, au dextrochère d'argent, paré de gueules, mouvant d'une nuée du second émail, et tenant une épée du même, garnie d'or.

BEGOLE (DE), famille alliée à la maison de Bourbon dans le dix-septième siècle.

BEGOULE (HUGUES DE), écuyer, compris dans un rôle d'Auvergne de 1365.

BEGUE DE LA BORDE (LE), en Auvergne : d'argent, à la croix de gueules, accompagnée de seize fusées sable, quatre en chaque canton ; *aliàs*, losangé d'argent et d'azur.

BEHASCAN (DE), en Bayonnais.

BEHELA (DE), famille rapportée dans des titres de 1567.

BÉHOTTE (CLAUDE), conseiller du roi, mentionné dans des titres de 1646.

BEICHEL (LE), famille rapportée dans des titres de 1531.

BEILIE (GIRARD DE LA), mentionné dans des titres de 1464.

BELAGE (JEAN), compris au ban de la noblesse d'Auvergne en 1543.

BELAIGUE (BERTRAND DE), compris dans un rôle d'Auvergne de 1480.

BELAIR (DE KERENGAR DE), en Bretagne : d'azur, au croissant d'argent.

BELDON (JEAN), conseiller-secrétaire du roi en 1507.

BELESBAT (HURAULT DE), en l'Ile de France : d'or, à la croix d'azur, cantonnée de quatre ombres de soleil de gueules.

BELESTAT (DE), en Auvergne : écartelé, au 1 et 4 de gueules, au gonfanon d'or; au 2 et 3 d'argent, à la tour de sable.

BELFOURTÈS (GARTOULE DE), en Languedoc : d'azur, au dauphin couronné à l'antique d'or.

BELGRAND (FRANÇOIS), conseiller-secrétaire du roi en 1670.

BELHE (DE LA), famille rapportée dans des titres de 1250.

BELHOMME (JEAN-JACQUES), conseiller-secrétaire du roi en la cour des comptes de Navarre en 1693.

BELINES (HUES DE), rapporté dans des titres de 1206.

BELIARD, famille rapportée dans des titres de 1601.

BELLART, annobli en 1814.

BELLAVOINE (JEAN), trésorier du marc d'or en 1700.

BELLAY (GRIFFON DU), en Poitou : d'azur, au griffon d'argent.

BELLAYGUE (DE), famille rapportée dans des titres de 1359.

BELLECOMBLE (DE), famille rapportée dans des titres de 1522.

BELLEFARE (GUIRAUD DE), chevalier, seigneur et baron d'Auriac, de Cabaniol et de Faget, rapporté dans des titres de 1392.

BELLEFOREST (JEAN DE), seigneur de l'Augaie, mentionné dans des titres de 1590.

BELLEHADE (GASTON DE), seigneur de la Mothe Saint-Androin, rapporté dans des titres de 1532.

BELLEINE (LE SEIGNEUR DE), compris au ban de la noblesse d'Auvergne en 1543.

BELLEMANIERES (GONDON DE), seigneur d'Aygnères, de Melinas et de la Broutière, mentionné dans des titres de 1473.

BELLERUCHE (DE).

BELLETEAU, famille rapportée dans des titres de 1447.

BELLEVALLÉE (LOUIS DE), chevau-léger de la garde du roi en 1616.

BELLEVOIS (JEAN DE), seigneur de Villemain, rapporté dans des titres de 1413.

BELLEVUE (DE FOURNIER DE), en Berry : de sable, au chevron d'argent.

BELLEZARD (ANTOINE DE), rapporté dans des titres de 1517.

BELLIORE (LE SIRE DE), compris dans un rôle de Bourgogne de 1593.

BELLOTIN, famille rapportée dans des titres de 1515.

BELLUCHEAU (FRANÇOIS), conseiller-secrétaire du roi en 1674.

BELMAS (DE), famille rapportée dans des titres de 1348 et 1353.

BELMONT (DU HOUX DE VIOMÉNIL DE GORHEY ET DE), en Lorraine : d'azur, à trois bandes d'argent, accompagnées de quatre billettes d'or.

BELOCZAC, dont un conseiller-secrétaire du roi en 1359.

BELOCZAC (THEBAUD DE), chevalier, vivant en 1388, portait : de vair, à la fasce d'or.

BELORE, famille rapportée dans des titres de 1555.

BELOTTE DE PRECY (PHILBERT-ANTOINE), trésorier de France en la généralité de Soissons.

BELVEZERS DU MONTEIL (DE), en Auvergne, famille rapportée dans des titres de 1406 à 1620.

BENARD DE MOUSSIGNIÈRES, annobli en 1814.

BENASTE (DE LA), famille rapportée dans des titres de 1181 et 1219.

BENAVENT RODÈS, en Languedoc : écartelé, au 1 et 4 de gueules, au lion d'or, qui est de RODÈS ; au 2 et 3 d'argent, de trois bandes de gueules ; au chef d'azur, chargé d'un lambel d'or, qui est de BENAVENT.

BENERLUEN (Pierre de), vivant en 1395, portait : d'azur, au chêne d'argent; au sanglier de sable, brochant sur le tronc de l'arbre.

BENEUX (François le), écuyer, seigneur de Presec et de Mermande, rapporté dans des titres de 1515.

BENGUES (de).

BENLADE (de), famille rapportée dans des titres de 1437 et 1445.

BENNART (Thomas), conseiller du roi, mentionné dans des titres de 1669.

BENNAVEN de BEAUMEVIELLE (de), en Auvergne : écartelé, au 1 et 4 de sable, au lion d'argent; au 2 et 3 de sinople, au trèfle d'or.

BENNÉVANT (Antoine-Thibault de), seigneur de Savignac, baron de Mels en 1673

BENOICT (Claude du), conseiller-secrétaire du roi en 1594.

BENQUETHAN de GOYENCOURT (de), aux Pays-Bas, famille rapportée dans des titres de 1506.

BENTE, famille rapportée dans des titres de 1617.

BEORNEL (Raoul), conseiller-secrétaire du roi en 1503.

BEOVIS (Guillaume de), compris dans un rôle de Bretagne de 1276, portait : un lion contourné.

BER des FOSSEZ (le), dont un président, lieutenant-général au bailliage de Rocaux, maître des requêtes et conseiller au conseil d'état et privé.

BERAIL de MAIZEROLES et de BELPECH (de). Il y a eu de ce nom un chevalier de Malte admis en 1773.

BERALS de la FAYETTE de FARGES et de LANDEYRAC (de), en Auvergne : d'azur, à deux flambeaux passés en sautoir d'or, accompagnés en chef d'une fleur de lys du même.

BERBERY (Guillaume de), écuyer, mentionné dans des titres de 1401.

BERBEZEN (Guillaume de), écuyer, compris dans un rôle d'Auvergne de 1344.

BERBIGUIERES (de Caumont la Force de), en Guienne: d'azur, à trois léopards l'un sur l'autre d'or.

BERBUZON (le Seigneur de), compris dans un rôle d'Auvergne de 1543.

BERCHE (le), famille rapportée dans des titres de 1633 et 1701.

BERCHOVE (François-Antoine-Maximilien de), admis chevalier de Malte en 1780.

BERENX (Guillaume-Pierre de), compris dans des rôles de Languedoc de 1242, 1266 et 1274, portait : un léopard chaperonné, entouré d'un orle de neuf besants.

BERGE (le), famille rapportée dans des titres de 1475 et 1632.

BERGERIE (de Givès de la), en Orléanais : d'azur, au chevron d'or, chargé de cinq annelets de gueules.

BERGERIE (Mareschal de la), en Champagne et en Amérique : d'azur, à cinq losanges d'argent, bordées de sable, et posées en croix.

BERGHETES de BEAUPRÉ et de TOULLEMONT (de).

BERGIER du ROUX et de MONTFLEURY, en Bresse : d'argent, à trois roses de gueules, et une tête de léopard du même en abime. Devise : *Finis præcepti charitas*.

BERGOGNAT (Gilbert de), compris au ban de la noblesse d'Auvergne en 1543.

BERGUIN, famille alliée à la maison de Maillé, dans le quatorzième siècle.

BERGUETTE (Pierre de), chevalier, rapporté dans des titres de 1380.

BERLAER (Jean de), seigneur de Cortenberge, aux Pays-Bas, rapporté dans des titres de 1346.

BERLANDIER, famille rapportée dans des titres de 1621.

BERLE de GUIGNICOURT (de).

BERLINGUET.

BERLION (Guillaume), compris dans un rôle d'Auvergne de 1278.

BERMILLAC (Jean), compris au ban de la noblesse d'Auvergne en 1543.

BERMONDIE (Raymond de la), rapporté dans des titres de 1491. Jean de la Bermondie, écuyer, seigneur de l'Isle et de la Sallenagie, est aussi mentionné dans des titres de 1634.

BERNAIGE de PERCK.

BERNARD de TALODE (de), en Auvergne : d'azur, à la barre d'argent, chargée d'un lion de sable, et accompagnée de deux étoiles d'or.

BERNARDOUE (de), famille rapportée dans des titres de 1726.

BERNARDS (Renaud des), rapporté dans des titres de 1595.

BERNASTRE BAYENGHEM (de), famille rapportée dans des titres de 1718.

BERNAULT (Denis de), écuyer, seigneur de Mercey, mentionné dans des titres de 1509.

BERNEAN (de).

BERNEDE (de), famille rapportée dans des titres de 1505.

BERNÉEN (Pierre de), seigneur de la Berrye, rapporté dans des titres de 1399.

BERNENCOURT (de), famille rapportée dans des titres de 1549.

BERNESÉ (Antoine de), compris dans un rôle de Bourgogne de 1464.

BERNET (de Castelbajac de), en Bigorre : d'azur, à la croix alésée d'argent, surmontée de trois fleurs de lys d'or.

BERNEVILLE (Ostrel de), en Artois : d'azur, à trois dragons d'or, langués de gueules.

BERNIGAUD de GRANGE, annobli en 1814.

BERNOIL (Raymond de), compris dans des titres du treizième siècle.

BERNONCOURT (Jean de), écuyer, rappelé dans des titres de 1487.

BERNOU de la BERNARYE (Jean), conseiller secrétaire du roi en 1689.

BERNY (de), en Auvergne : de gueules, au sautoir d'or, cantonné de quatre besants du même.

BÉROARD, famille rapportée dans des titres de 1361.

BÉROART (Guillaume de), compris dans un rôle de Lorraine de 1370.

BEROU (de), famille rapportée dans des titres de 1248.

BERQUET, famille rapportée dans des titres de 1621.

BERQUIER de VENDEUIL et d'HÉDICOURT (le), famille rapportée dans des titres de 1510 et 1542.

BERRAC (Pierre de), seigneur de Cadreils, rapporté dans des titres de 1510.

BERRIE (Jean de), seigneur de Montrichard d'Amboise, de Chaumont, de Rochecorbon et de Blere, rapporté dans des titres de 1256.

BERRUEL (Jamet et Jean), rapportés dans un titre en 1436.

BERSIN (DE), famille rapportée dans des titres de 1568.

BERTAUCOURT (DE), famille rapportée dans des titres de 1582.

BERTHAUCOURT DE MAINBLEVILLE (DE).

BERTHELIER (GASPARD-MARIE), conseiller-secrétaire du roi en la cour des comptes de Dijon en 1704.

BERTHELOU (DE).

BERTHEMET (LAURENT), conseiller-secrétaire du roi en 1534.

BERTHEMY (LE SEIGNEUR DE), compris au ban de la noblesse d'Auvergne en 1543.

BERTHEREAU (PIERRE DE), écuyer, seigneur de Montesfran de Villechauve et de la Turpinière, rapporté dans des titres de 1684.

BERTHET DE PUYDIGON (DE), en Bourbonnais : d'azur, à trois lionceaux d'or.

BERTHOLONE (GUILLARD DE), seigneur de Bertholine et de la Romiguière, mentionné dans des titres de 1542.

BERTHOUL.

BERTHUS, famille rapportée dans des titres de 1671.

BERTILLON, famille rapportée dans des titres de 1506.

BERTOLOGUE (FRANÇOIS DE), compris au ban de la noblesse d'Auvergne en 1543.

BERTOMIER (JEAN), seigneur de la Foulho, présent au ban de la noblesse d'Auvergne en 1543.

BERTRAND DE COUBLADOUR, en Auvergne : d'argent, à six tourteaux de sables

BERTRAND DE MONTFORT, annobli en 1814.

BERTREN (JEAN), conseiller-secrétaire du roi en 1494.

BERTRIE (GUILLAUME DE LA), écuyer, sieur du Hamel des Mottes et de Braquetot, rapporté dans des titres du seizième siècle.

BERVILLE (DE NAUCEL DE), en Normandie : d'azur, au rencontre de cerf d'or.

BERZEAU DE LA SALLE ET DE COURTENVAUX, famille rapportée dans des titres de 1510.

BESCHEFER DE CONDÉ-SUR-AISNE (DE), famille rapportée dans des titres de 1642 et 1663.

BESCHÈRE (JEAN DE LA), chevalier, seigneur de la Fertière, mentionné dans des titres de 1507.

BESDON (JEAN LE), seigneur de Travasan, mentionné dans des titres de 1462.

BESLON (GUILLAUME), seigneur de Fougeré, mentionné dans des titres de 1450.

BESNIÈRE (DORNANT DES VALLÉES ET DE), en Normandie : de gueules, à la tour d'or, sommée d'un donjon du même.

BESSE (DE), en Auvergne : écartelé au 1 et 4 d'azur, au lion d'argent; au 2 et 3 d'or, à trois flanchis de gueules.

BESSE DU COUFFOUR (DE), en Auvergne : d'azur, au chef d'or, chargé d'une émanche de trois pointes de gueules, mouvantes du haut.

BESSE DE BELLEFAYE (DE), en la même province : d'azur, au chevron d'or.

BESSÉE (GEORGES DE), conseiller-secrétaire du roi en 1568.

BESSERETTE (LE SEIGNEUR DE), compris au ban de la noblesse d'Auvergne de 1543.

BESSIN (PIERRE DE), conseiller-secrétaire du roi en 1566.

BESSIRA (LOUIS), conseiller-secrétaire du roi en 1704.

BESSOUSE (LE SEIGNEUR DE), compris au ban de la noblesse d'Auvergne en 1543.

BESSY (DE COCKBORNE DE), en Brie et en Champagne, famille ancienne, originaire d'Ecosse : d'argent, à trois coqs de gueules.

BESTIN DE BASSOMPIÈRE (DE).

BESTRE, famille rapportée dans des titres de 1453.

BETAS (JEAN), chevalier-bachelier, dont la compagnie fit montre le 8 juin 1407.

BETBEDER (JEAN DE), conseiller-secrétaire du roi en 1649.

BETHANI (OLIVIER DE), allié à la maison de Coetlogon dans le quinzième siècle.

BETOUS, famille rapportée dans des titres de 1735.

BETTENHOUEN (DE), famille rapportée dans des titres de 1697.

BEUGNE (FRANÇOIS-LOUIS DE), allié à la maison de Chastelus dans le dix-septième siècle.

BEURREY (PIERRE), conseiller-secrétaire du roi au conseil supérieur d'Alsace en 1703.

BEUVRY (DE), famille rapportée dans des titres de 1330.

BEUZELET DE LA MOUSSARDIÈRE (DE), en Touraine : d'or, à trois roses de gueules.

BEUZEY (DE), famille rapportée dans des titres de 1710.

BEYNIERS (DE), famille alliée à la maison de la Baume-Montrevel en 1252.

BEYROLLES (LOUIS DE), compris au ban de la noblesse d'Auvergne en 1543.

BEZANGES (LAMY DE), en Lorraine : d'azur, à deux bisses d'or, extravaillées dans deux épées d'argent passées en sautoir.

BEZIS (DE).

BEZU DE FRENELLES ET DE RAGNY (DE), famille rapportée dans des titres de 1703.

BIANT (DE), famille rapportée dans des titres de 1567 et 1678.

BIARDZ (DE), famille rapportée dans des titres de 1619.

BIAUCOURT (DE).

BIBERON (JEAN), conseiller-secrétaire du roi en la cour des comptes de Metz en 1703.

BIDAN, famille rapportée dans des titres de 1578.

BIE (GUILLAUME DE), compris dans un rôle de Bourgogne de 1432.

BIELON, famille rapportée dans des titres de 1675.

BIEN (DU), famille rapportée dans des titres de 1726.

BIENFAIT (ETIENNE LE), chevalier, mentionné dans des titres de 1306.

BIENFOUR (SANGASCHIE DE), seigneur de Roquettes, rapporté dans des titres de 1567.

BIENNET (ISAAC), conseiller-secrétaire du roi en 1554.

BIERS DE L'ESCOUARDE (DE), en Auvergne, famille rapportée dans des titres de 1308 et 1334.

BIETE, famille rapportée dans des titres du dix-septième siècle.

BEGODET (JEAN), conseiller secrétaire du roi en 1692.

BILHAIRE (LE), famille rapportée dans des titres de 1431.

BILLARDERIE (FLAHAUT DE LA), en Picardie : d'argent, à trois merlettes de sable.

BILLAS (DE), famille mentionnée dans des titres de 1656.

BILLÉ DE THUCÉ.

BILLET DE LA PAGERIE ET DE SAINT-MARTIN-AUX-CHAMPS, en Champagne : d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux moulinets du même, emmanchés d'or, et en pointe d'une épée du dernier émail.

BILLOART DE KEVASEGAN (GUILLAUME), conseiller secrétaire du roi au parlement de Bretagne en 1701.

BILLON (JEAN DE), conseiller secrétaire du roi en 1522.

BILLY (DE CRESPIN DE LA CHABOSSELAYE ET DE), en Anjou et en Orléanais : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois pommes de pin du même.

BINENAUT (PIERRE), compris dans un rôle de Bourgogne de 1459.

BINHAC (DE), famille rapportée dans des titres de 1267.

BINTIN (BERTRAND DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1506, portait : une croix denchée, cantonnée de quatre fleurs de lys au pied nourri, mouvantes des angles.

BIOZAC (LE SEIGNEUR DE), compris au ban de la noblesse d'Auvergne en 1543.

BISOUARD (ZACHARIE), conseiller-secrétaire du roi à la chambre de Metz en 1678.

BISSAC (FRANÇOIS DE), écuyer, seigneur de la Girouardière, mentionné dans des titres de 1525.

BISSE (FRANÇOIS), écuyer, sieur du Buisson, mentionné dans des titres du seizième siècle.

BISSY (REGNAULT DE), en Savoie : de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de deux losanges d'or. Devise : *Ardens et æquum.*

BITRY (DE LA FONTAINE DE), en Normandie et en l'Ile de France : bandé d'or et d'azur; les bandes d'or échiquetées de gueules de trois tires.

BIZART (RENÉ), conseiller-secrétaire du roi en 1522.

BIZE (JEAN DE), seigneur de Sayas, rapporté dans des titres de 1509.

BIZET : d'or, au sautoir engrelé de gueules, cantonné de quatre aiglettes de sable.

BIZEUL (LÉONARD), seigneur de la Croix, rapporté dans des titres de 1575.

BIZY (FOUBERT DE), en Normandie : d'argent, à la fasce d'azur, chargée d'un léopard d'or.

BLACHE (FALCOZ DE LA), en Dauphiné : d'azur, au faucon d'argent, longé et grilleté du même. Devise : *Semper in altum.*

BLACUOD (DE), famille rapportée dans des titres de 1597.

BLAIGNY (Genevois de), en Champagne : d'azur, à la fasce d'or, accompagné de trois coquilles du même.

BLAIN (Hervé de), chevalier, compris dans un rôle de Bretagne de 1277, portait : de vair, au croissant d'argent.

BLAIN, annobli en 1814.

BLAISY : d'azur : à la fasce d'argent, accompagnée de six coquilles d'or, trois rangées en chef, et trois en pointe, deux et une.

BLANCHÉ.

BLANCHER (Jean), secrétaire du roi, rapporté dans des titres de 1387.

BLANCHETTE (de Joven de la), en Dauphiné : d'azur, à trois pals d'or ; au chef d'argent, chargé de trois mouchetures de sable.

BLANCHON (Henri de), sieur d'Arzilliers, rapporté dans des actes de 1725.

BLANCHOUYN (Jacques), conseiller-secrétaire du roi en 1591.

BLANDIN (Geoffroy), compris dans un rôle de Bretagne de 1241, portait : d'argent, à un lambel de...

BLANGELLIS (de), en Lyonnais, famille rapportée dans des titres de 1618.

BLANGIEL (Jean de), seigneur de Belleucourt, rapporté dans des titres de 1644.

BLANMONT (de), famille rapportée dans des titres de 1348.

BLANQUI, en Provence.

BLANQUIERE, famille rapportée dans des titres de 1359.

BLAZORE (de).

BLAU (Hugues), chevalier, seigneur de Gibertes, compris dans un rôle d'Auvergne de 1271 : d'azur, à la fasce d'argent.

BLAVETTE (Jacques de), écuyer, seigneur de Rougenon, de Boterel, de l'Espinay et de la Bourgonnière, rapporté dans des titres de 1589.

BLAYRES de MACHERON.

BLEBEHAN (Pierre de), vivant en 1370, rapporté dans des antiquités de Bretagne, portait : de gueules, à la croix d'argent, cantonnée de quatre étoiles du même.

BLÉNOST (de), famille rapportée dans des titres de 1428.

BLÉQUIN (Guillaume de), chevalier, rapporté dans des titres de 1372.

BLESSET DE SAINT-MAURICE.
BLET DE QUINQUEMPOIX ET DE JUSSY (DE), famille rapportée dans des titres de 1525.
BLEUF, famille rapportée dans des titres de 1403.
BLÉVILLE (DUBOCAGE DE), famille originaire de Normandie : d'azur, à trois arbres arrachés d'argent.
BLIEUX (DE), famille rapportée dans des titres de 1490.
BLONDE DE LA FOREST-LE-ROY (LA), famille rapportée dans des titres de 1412.
BLONDOT, famille rapportée dans des titres de 1717.
BLOUÉ (JEAN LE), conseiller-secrétaire du roi en 1682.
BLOUNT DE MONTJOY.
BLUET (JACQUES), écuyer, allié à la maison de la Fontaine d'Oignon, dans le quinzième siècle. Il y a eu de ce nom un conseiller-secrétaire du roi en 1600.
BOARD (RENÉ), conseiller-secrétaire du roi en 1604.
BOCARUT (JACQUES), procureur des cours et des tribunaux de Nîmes en 1674.
BOCCON (FRANÇOIS), avocat consistorial au parlement de Dauphiné en 1682.
BOCE (GONTON DE), rapporté dans des titres du quatorzième siècle.
BOCHART DE SARRON. *Voyez* BOCHARD DE CHAMPIGNY.
BOCHEREUIL (ROBERT DE), seigneur de la Cicaudaye et de Sens, sénéchal de Rennes et de Nantes, et chancelier de Bretagne.
BOCHETEL DE SACY : d'or, à trois glands de sinople.
BOCHIAC (AYMERIC DE), chevalier, rapporté dans des titres de 1294.
BOCHIER (OLIVIER), vivant en 1276, portait : une fleur de lys florencée.
BOCHOLT LE CREVEMBRON ET D'ARCEL, au pays de Gueldres : d'or, à trois têtes de léopard de gueules.
BOCHONET, famille rapportée dans des titres de 1427.
BOCQUIER, famille rapportée dans des titres de 1726.
BOCQUIN, en Champagne.
BOCTOIS (PIERRE), conseiller-secrétaire du roi en 1678.
BODINEAU (URBAIN), conseiller-secrétaire du roi en 1667.
BODIO DE LA COUDRE ET DE LA LANDE-CHASSE (DE), en Anjou.
BODOLE (BERNARD), rapporté dans des titres de 1305.

BOEILLY (DE).

BOENCOURT (GUILLAUME DE), en Picardie : d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois croisettes patées du même.

BOENTRAIN, famille rapportée dans des titres de 1479.

BOEVES (DE).

BOESSON (JEAN DE), rapporté dans des titres de 1284.

BOESSOT (JACQUES), seigneur de Vouillac, de Sonneville et de Puyrenaut, rapporté dans des titres de 1612.

BOEUFOUBOS (GUILLAUME), chevalier, compris dans un rôle d'Auvergne en 1313.

BOFFIERS (RENAUD DE), chevalier de Malte en 1480.

BOIAN (JEAN DE), chevalier, vivait vers 1250, et portait un loup ravissant dans ses armes.

BOILLOT, en Lorraine.

BOIS BLEQUIN (MATHIEU DU), seigneur de Bœffes et d'Aix en partie dans le quinzième siècle.

BOIS-LE-COMTE (SAIN DE), en Poitou et en Berry : d'azur, à la fasce d'argent, chargée d'une tête de maure de sable, tortillée du second émail, et accompagnée de trois coquilles d'or.

BOIS-FÉVRIER (DE LANGAN DE), en Bretagne : de sable, au léopard d'argent, armé, lampassé et couronné d'or.

BOIS DE FRANÇOIS (DU).

BOIS-GUILHENEUC (OLIVIER DU), seigneur de la cour de Bouet, rapporté dans des titres de 1708.

BOIS-HERPIN (LE ROY DE LA GRANGE ET DE), en Champagne, en Bourgogne et en Lorraine, famille originaire de Normandie : d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois roitelets au naturel.

BOIS-ROUVRAY (PIERRE DU), seigneur de Brazais, rapporté dans des titres de 1579.

BOISBARBOT (COLIN DU), écuyer, rapporté dans des titres de 1360.

BOISCOMMUN (DE), famille rapportée dans des titres de 1294.

BOISCOURJON.

BOISECON (DE), en Bretagne.

BOIGUE (DE LA), famille rapportée dans des titres de 1256 à 1350.

BOISGUERET (DE), en Touraine.

BOISGUICHON (JEAN DU), conseiller-secrétaire du roi en 1523.

BOISMONTEL (Gosselin de), en Normandie : d'argent, au chevron d'azur, chargé de sept besants d'or, et accompagné en chef de deux molettes d'éperon de sable, et en pointe d'une aiglette éployée du même; au chef de gueules.

BOISNAY (François de), seigneur de la Motte-Saint-Lubin.

BOISNEAU (Jean), conseiller-secrétaire du roi en 1671.

BOISROGER (Guéroult de), en Normandie : de gueules, à la bande d'argent, accompagné de deux croissants du même.

BOISROUSSEL, en Normandie.

BOISSAY (Jean de), vivant en 1399, et compris dans les antiquités de Bretagne, portait : d'hermine, au lion...., chargé d'un écusson d'or, surchargé de deux fasces de gueules.

BOISSEUIL (Charles de), en Limosin et en Périgord, capitaine au régiment de Lambesc, cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis en 1721.

BOISSEVAL (de), famille rapportée dans des titres de 1555.

BOISSIRIEN.

BOISTEILLEUL (de Ravenel de), en Picardie et en Bretagne : de gueules, à six croissants d'or, trois et trois en pals, chacun surmonté d'une étoile du même, et une autre étoile à la pointe de l'écu.

BOISTONNEAU (François de), fils légitime de Louis de Rohan, duc de Montbazon, annobli en 1634.

BOIS-TRELON (de).

BOITERIE (Guillaume de), rapporté dans des titres de 1360.

BOIVANT (Jean), conseiller-secrétaire du roi en 1650.

BOIX (Jacquemart de), avoué, *(protecteur)* de Nivelle.

BOIZ (Henri des), baron de Salignac, en Vivarais, en 1667.

BOIZAL (de), famille rapportée dans des titres de 1638.

BOLMOTTE (de).

BOMBIER, famille rapportée dans des titres de 1591.

BONACORSI, famille rapportée dans des titres de 1575.

BONAMY (Jean), conseiller au parlement de Montpellier en 1484.

BONAFOUS (de), en Languedoc, en Guienne et en Quercy. *Voyez* Bonafos.

BONDE (Macé de la), compris dans un dénombrement de l'an 1284.
BONEEM (de), en Artois.
BONEU (de), famille rapportée dans des titres de 1474.
BONFAT (Bernard de), damoiseau, rapporté dans des titres de 1323.
BONMERCAT (Gérard de), maître d'hôtel du duc de Nemours en 1601.
BONNAFAULT (Alexandre de), écuyer, sieur de Roches et de Presques, rapporté dans des titres de 1712.
BONNEFAY de GAIGNEVILLE (de).
BONNELLE (Louis de), chevalier de l'ordre du roi, seigneur du Perron en 1578.
BONNEFONT (des Maisons de), en Limosin : d'azur, à une maison forte flanquée de deux tours d'argent, surmontée d'un arbre de sinople; au chef d'or, chargé de trois étoiles de gueules.
BONNEMENT (Laurent), conseiller du roi, contrôleur, et secrétaire en la chancellerie de Valence en 1690.
BONNEROCHE (Guillaume de), rapporté dans des titres de 1403.
BONNETTE, famille rapportée dans des titres de 1485.
BONNEVIN (Guion), écuyer, seigneur de la Sarrazinière, rapporté dans des titres de 1519.
BONNIEUX, en Provence.
BONNY de GUEBRAQUE, , famille rapportée dans des titres de 1691.
BONPIED (Jacquemin de), compris dans un rôle de Lorraine de 1455.
BONTARIE (Guillaume de), conseiller secrétaire du roi en la cour des aides de Montauban en 1684.
BONVAL (Fouques de), en Picardie : d'or, à trois foulques de sable, becqués et membrés de gueules.
BORCHANIN (Bermond de), seigneur de Meyrives, rapporté dans des titres de 1504.
BORDE (Milon de la), famille originaire d'Anjou : de gueules, à la fasce d'or, chargée d'une merlette de sable, et accompagnée de trois croissants du second émail. Devise : *Non est quod noceat.*
BORDE (Pene de la), en Provence et en Normandie : d'azur, à un demi-vol d'argent, sommé d'une fleur de lys d'or, et accompagné de trois grenades du même.
BORDE (Petit de la), en Beauce, famille originaire

des Cévennes : de gueules, à un amphistère d'argent, la queue passée en sautoir et terminée en trois têtes de serpent du second émail.

BORDEREAU (MICHEL), trésorier de France en la généralité de Soissons.

BORDERIE (ANTOINE DE LA), seigneur de Saillant et de Châtel-Regnault, rapporté dans des actes du seizième siècle.

BORDERIE DE VERNEJOUX (MARTIAL), conseiller-secrétaire du roi en 1685.

BORDIS (JEAN DE), conseiller-secrétaire du roi en 1370.

BORDUL (GAUFRED), rapporté dans des actes de 1187.

BORDUSSEAU, famille rapportée dans des titres de 1687.

BORGES (HEMERIS DE), rapporté dans des titres de 1284.

BORIE (DE LA), en Auvergne : d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois étoiles d'or.

BORILLON (DE), famille rapportée dans des titres de 1551.

BORLUNT D'HOOGHSERATEN (DE), dont deux chevaliers de Malte en 1768 et 1770.

BORMES (L'ENFANT DE), en Provence, famille originaire d'Anjou : d'or, à trois fasces de gueules ; à la bordure componée du premier et du second émail.

BORMONT (DE), famille rapportée dans des titres de 1275.

BORN-HAUTEFORT (DE), en Languedoc.

BORNASEAU (GIRAUD DE), rapporté dans des titres du treizième siècle.

BORNE (LAURENT) annobli en 1814.

BORNEIL (GÉRARD DE), chevalier, compris dans un rôle de Provence de 1270.

BORNERIE (RAIMOND DE LA), conseiller-secrétaire du roi en 1559.

BORNEVILLE (THOMAS DE), rapporté dans des titres de 1224.

BORROT (JEAN), conseiller-secrétaire du roi en 1651.

BORT (DE), en Auvergne : d'or, au lion de sable.

BORT DE CHAYSAC, en la même province : d'azur, au sautoir engrelé d'or.

BORY (PIERRE), conseiller-secretaire du roi en 1705.

BOSC DE CODOGHNAC (DU), en Auvergne : d'azur, à la bande d'or, accompagnée de deux étoiles d'argent.

BOSCAL DE RÉAL ET DE MORNAC, en Saintonge.

BOSCHATS D'APCHER (DE), en Auvergne : d'argent, à trois têtes de maure de sable, tortillées du champ.

BOSCHES DE VORS (DE), en Provence.

BOSCHET (RAOUL DU), vivant en 1430, portait : d'azur, à la croix denchée de.......

BOSCHIN (DU), famille alliée à la maison d'Estouteville dans le treizième siècle.

BOSCHUT (FRANÇOIS DE), écuyer, seigneur de Mons et de Veze, rapporté dans des titres de 1693.

BOSCTHAON (DE), famille rapportée dans des titres de 1181 et 1260.

BOSIGUES (DE), famille rapportée dans des titres de 1578.

BOSNAC (GIRAUD DE), rapporté dans des titres du treizième siècle.

BOSNIER (DE), famille rapportée dans des titres de 1571.

BOSSAN DE BRINVILLE.

BOSSANCOURT DE PÉRIGNICOURT (DE).

BOSSART (GEOFFROY), chevalier, compris dans un rôle de Bretagne de 1216, portait : d'argent, au croissant de sable, accompagné de neuf oiseaux de....., quatre en chef et cinq en pointe.

BOSSE (LE SEIGNEUR DE LA), compris dans un rôle d'Auvergne de 1543.

BOTAINVILLER (ANSEL ET JEAN DE), compris dans le rôle des chevaliers du Vexin, portant bannière à la bataille de Bouvines en 1214.

BOTAND (PONS), rapporté dans des titres de 1340.

BOTAUD, en Auvergne.

BOTELLERIE (SILVESTRE DE LA), compris dans un rôle de Bretagne de 1306, portait : d'azur, à l'aigle au vol abaissé d'argent ; à la bordure de gueules, fleurdelysée du second émail.

BOTERAT (JEAN), compris dans un rôle de Bretagne de 1239, portait : d'argent, à quatre fusées accolées en bande de.....

BOTIER (ALBERT ET PIERRE), chevaliers, compris dans des rôles d'Auvergne de 1104 et 1254.

BOTIGNÉ (DE), famille rapportée dans des titres de 1694.

BOTINOZ (BERNARD), rapporté dans des titres de 1130.

BOTLAN (DE).

BOTTU (ALEXANDRE), conseiller-secrétaire du roi en 1642.

BOTZELAER (DE), en Artois, famille rapportée dans des titres de 1547.

BOUAULT (RENÉ), conseiller-secrétaire du roi en 1644.

BAUCAUDAUL (DE).

BOUCAUDS DE JOUX ET DU VIGNOULT (DES).

BOUCAUMONT (PIERRE DE), seigneur de Boisemont en 1510.

BOUCHAILLES (N... DE), compris au ban de la noblesse d'Auvergne en 1540.

BOUCHARD (DE), en Auvergne : d'azur, à trois fasces ondées d'argent; au chef cousu d'azur, chargé d'un lion-léopardé d'or.

BOUCHARDET, en Bourgogne.

BOUCHAUD (N... DE), compris au ban de la noblesse d'Auvergne de 1543.

BOUCHER : palé d'argent et de gueules.

BOUCHERAUD (ALBERT ET JEAN), compris au ban de la noblesse d'Auvergne en 1543.

BOUCHET, en Auvergne : d'argent, semé de trèfles de gueules, au lion d'or; à la cotice du second émail, brochante sur le tout.

BOUCHIAT (PLAISANT DE), en Limosin.

BOUCHON (COLARD DU), chevalier, allié à la maison de Châteauvillain dans le quatorzième siècle.

BOUDART : d'azur, à la croix d'or, cantonnée de quatre annelets d'argent.

BOUDER DE LA FROGERIE.

BOUDEREUIL (JEAN DE), seigneur de Reauté, rapporté dans des titres de 1617.

BOUDEVILLE (DE), famille rapportée dans des titres de 1586 et de 1624.

BOUGNE (LOUIS-FRANÇOIS DE), baron d'Uchon, rapporté dans des titres de 1682.

BOUDILHON (GEOFFROY DE), allié à la maison d'Albert de Luynes, dans le quinzième siècle.

BOUDINS, en Brabant.

BOUDRET, famille rapportée dans des titres de 1686.

BOUDY (DE), famille, rapportée dans des titres de 1669.

BOUELTE (JEAN-FRAÇOIS), allié à la maison de Toulouse de Lautrec en 1722.

BOUESTIEZ (Vincent du), seigneur de Kérorguen, rapporté dans des titres de 1677.

BOUETTARD de la BOUETTARDAYE, en Bretagne.

BOUETTIN (Jean-Baptiste), conseiller-secrétaire du roi en 1687.

BOUFFAN (de).

BOUGIART (Christophe), écuyer, rapporté dans des actes de 1513.

BOUGUEREAU (Guillaume et Raginald), rapportés dans des titres de 1190..

BOUHARDET, en Bourgogne.

BOUHER : palé d'argent et de gueules.

BOUILHOUX (de) famille rapportée dans des titres de 1700.

BOUILLÉ (Leshénaut de), en Anjou : d'or, à trois croisettes patées de gueules, et une étoile d'azur, posée en cœur.

BOUILLIC (Marc), vivant en 1406, portait : d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois croisettes patées d'azur.

BOULANSAC (Renier de), vivant en 1385, portait : vairé d'argent et de gueules ; à la fasce d'or, brochante sur le tout.

BOULBON (Raousset de), en Provence : d'or, à la croix patée de sable, bordée de gueules.

BOULEIGNY (Reignier de), conseiller du roi en 1418.

BOULET du GOUT (Jean), seigneur du Bouzet, rapporté dans des titres de 1625.

BOULLEAU (Abraham), conseiller-secrétaire du roi en 1608.

BOULLÉE (André de la), écuyer, seigneur en partie de Fesseauvilliers, rapporté dans des titres de 1637.

BOULLIE (Libéral de la), conseiller-secrétaire du roi en 1692.

BOULLIEU (Mérault de), seigneur de Jarnieu, rapporté dans des titres de 1539.

BOULONGIER (Nicolas), seigneur d'Andoines.

BOULTZ (Jacques), conseiller-secrétaire du roi en 1623.

BOUQUERIE de la PAILLIERE (de), en Pouthieu, famille rapportée dans des titres de 1599.

BOUQUINET (Bonaventure), seigneur de Lantz, conseiller-secrétaire du roi en la cour des comptes de Dôle en 1702.

BOURBAL (Jean de), seigneur de Choisinet et de l'Eperon, en Gévaudan, rapporté dans des titres de 1578.

BOURBOULAS (Bertrand de), rapporté dans des titres de 1614.

BOURCET (de), dont un brigadier des armées du roi en 1745.

BOURDALOUE de la POUZERIE, famille rapportée dans des titres de 1648.

BOURDAS (Julien), conseiller-secrétaire du roi au parlement de Bretagne en 1695.

BOURDELLES (de), en Auvergne : d'azur, à trois demi-vols d'or.

BOURDESOLES (Gabriel de), écuyer, sieur de la Forest, rapporté dans des titres de 1612.

BOURDICQ (Pierre de), gouverneur de Montpellier, rapporté dans des titres de 1564.

BOURDON (Olivier du), en Bretagne : d'argent, à trois têtes de levrier de sable, colletées d'or, et une quinte-feuille du second émail, posées en croix.

BOURDONNAIS (des Prez de la), en Bretagne : d'argent, à huit losanges de gueules, rangées quatre et quatre, et un croissant de sable en abîme.

BOURDONNIN, au pays d'Aunis, famille rapportée dans des titres de 1664.

BOURG (du), en Auvergne : d'azur, à trois branches d'épine d'or.

BOURGEAT, en Lyonnais.

BOURGINE (Jean), conseiller secrétaire du roi en 1522.

BOURGNEUF (Olivier de), compris dans un rôle de Bretagne de 1243, portait : de gueules, à quatre fusées accolées en fasce d'argent. Rolland du Bourgneuf, vivant en 1370, en portait cinq dans ses armes.

BOURGNON (N..... du), compris dans un ban de la noblesse d'Auvergne en 1545.

BOURGOISE (Pierre), écuyer, panetier du roi en 1580 : d'....., à l'aigle d... ; au bâton de...., brochant sur le tout.

BOURGUET (Estienne du), en Provence : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois besants d'argent.

BOURGUET (de Romegas du), en Provence : d'or, à trois roses de gueules.

BOURIER.

BOURIES (PIERRE DE), conseiller-secrétaire du roi en 1587.

BOURIN (ADENET DE), écuyer, rapporté dans un acte de 1440.

BOURJAT (JACQUES DE), chevalier, seigneur de Peisat en 1538.

BOURLABÉ, en Orléanais, famille rapportée dans des titres de 1620.

BOURLANDE (PHILIPPE DE), écuyer, rapporté dans des titres de 1325.

BOURLASQUE, famille rapportée dans des titres de 1684.

BOURNAC (DE), en Auvergne : d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois cors de chasse de sable, liés et virolés du second émail.

BOURNAZEL (GUILLAUME DE), compris dans un rôle d'Auvergne de 1295.

BOURNERYE (N..... DE LA), conseiller-secrétaire du roi en 1590.

BOURQUIER (JEAN DU), trésorier de France au présidial d'Amiens.

BOURRE (DE LA), famille rapportée dans des titres de 1288.

BOURRETOT (PIERRE DE), écuyer, rapporté dans un acte de 1462.

BOURREZOLS, en Auvergne : d'azur, à trois papillons d'or; au chef cousu de gueules, chargé à d'extre d'une étoile du second émail.

BOURU (CLAUDE), conseiller, contrôleur en la chancellerie près le présidial de Châtillon-sur-Seine en 1698.

BOURZAC (DE), famille rapportée dans des titres de 1649.

BOUSQUET (PASQUET DU), en Angoumois : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef d'un croissant, accosté de deux étoiles, le tout d'argent, et en pointe d'une sphère du même, sur son pied d'or.

BOUSSANT (DE), en Auvergne : d'argent, à l'aigle éployée de gueules.

BOUSSAYE (DE LA), famille rapportée dans des titres du quinzième siècle.

BOUSSÉ (DE), famille rapportée dans des titres de 1354.

BOUSSERON, famille alliée à la maison d'Aubigny dans le seizième siècle.

BOUSSICAULTS (FRANÇOIS), seigneur de Chevagnes,

conseiller-secrétaire du roi au parlement de Grenoble en 1704.

BOUSSIER (Jean), conseiller secrétaire du roi en la cour des aides de Bordeaux en 1694.

BOUSSOLTS (Roger de), comte d'Espanan, baron de Luc en 1640.

BOUSSONEL (André), conseiller-secrétaire du roi en 1674.

BOUSSOST de CAMPEILS (Charles de), seigneur de Mazères, rapporté dans des titres de 1698.

BOUSSOUVEL (André), conseiller-secrétaire du roi en la cour des comptes de Montpellier en 1695.

BOUSTAULT (Jean de), écuyer, allié à la maison des Essars en 1411.

BOUTEILLE (Jacques de la), écuyer, seigneur de la Mauvoisière en Poitou, rapporté dans des titres de 1471.

BOUTEILLERE de ROSAY (la), famille alliée à la maison de Braquemont dans le quinzième siècle.

BOUTEILLERIE (de Mongeot de la), en Champagne : d'azur, à trois glands d'or, et une coquille du même posés en croix.

BOUTEVILLE (Jean de), compris dans un rôle de Bretagne de 1276, portait : d'argent, à trois écussons de....., accompagnés de cinq mouchetures de sable.

BOUTIER (Adam), compris dans les antiquités de Bretagne, portait : de gueules, à quatre bureles d'argent.

BOUTIER (Alain), compris dans un rôle de Bretagne de 1370, portait : gironné d'hermine et de gueules.

BOUTONVILLE (de), famille alliée à la maison de Montmorency.

BOUTONVILLIERS (de Cauvigny de), en Normandie : d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois merlettes du même ; au chef du second émail, chargé de trois coquilles du champ.

BOUTOUNARGUES (N..... de), compris au ban de la noblesse d'auvergne en 1543.

BOUVERAYE (de la), famille rapportée dans des titres de 1570.

BOUZERAN (de).

BOUZERÉE (Antoine), trésorier de France au présidial de Soissons.

BOUZELA (de).

BOUZIÈS (de), dont deux chevaliers de Malte en 1774 et 1787.

BOYOT, en Champagne.

BOZENNE (JEAN DE), seigneur d'Aubais et du Caïla en 1490. Il y a eu de ce nom un chevalier de Malte en 1547.

BOZONNIER (ANDRÉ), conseiller-secrétaire du roi en 1724.

BRA (EREMBORGE DE), rapporté dans un titre de 1214.

BRACQUEMONT (BRAQUET DE), chevalier, compris dans un rôle de Bretagne de 1383.

BRADON DE FRESSINEAU, en Auvergne : de sable, à l'aigle éployée d'argent, membrée de gueules.

BRAIBRASSU, compris dans un rôle de Bretagne de 1446.

BRAIECUEL (PIERRE DE), chevalier, qui accompagna Payen d'Orléans à la conquête du duché de Nicée, en Asie, en 1204.

BRAIER (PIERRE), conseiller-secrétaire du roi en 1644.

BRAIN (ÉRARD DE), chevalier, compris dans un rôle de Bretagne de 1205.

BRANC (JEHAN LE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1392.

BRANCHAMPS (LOUET DE), en Normandie : de sable, à trois œillets d'or.

BRANCHETTE (DE), famille rapportée dans des titres de 1629.

BRANDE (DE LA), famille rapportée dans des titres de 1673.

BRANDERON (ODON DE), rapporté dans des titres de 1229.

BRANDON (DE), en Auvergne : d'argent, à trois brandons allumés de gueules.

BRANDOUIN DE BALAGNIER ET DE FREGEFON (DE), en Languedoc, famille rapportée dans des titres de 1673 et 1726.

BRANGUIER (FULCRAND DE), seigneur de Murat et de Montmouton en 1627.

BRANVON (DE).

BRAQUET (BERNARD DE), rapporté dans des titres de 1416.

BRARD (DE), en Agénois.

BRASSARD (GUILLAUME), chevalier, seigneur de la Champagne, rapporté dans des titres de 1504.

BRASSET (JACQUES), conseiller-secrétaire du roi en 1590.

BRAUBAIN (DE), famille rapportée dans des titres de 1636.

BRAUDIN, famille rapportée dans des titres de 1601.

BRAUDOIN (FRANÇOIS), conseiller secrétaire du roi, et contrôleur au parlement de Toulouse en 1698.

BRAULT (PIERRE), seigneur de la Roirie et de la Gandonnière, rapporté dans des titres de 1707.

BRAVARD DE LA BOISSIÈRE, annobli en 1814.

BRAYE (THOMAS DE), chevalier, seigneur d'Espinais, rapporté dans des titres de 1370.

BRAYÈLES (DE), en Languedoc.

BRAYER DE BIENNAY (DE), famille alliée à la maison de Mailly dans le seizième siècle.

BRÉ (DE), famille rapportée dans des titres de 1116.

BRÉ D'AIGUESVIVES (DE).

BRÉART DE BOISANGER (CHARLES), conseiller secrétaire du roi au parlement de Bretagne en 1692.

BREBAN-CLIGNET (PIERRE DE), chevalier, seigneur de Landreville, amiral de France en 1420 : fascé d'argent et de sable de huit pièces ; à la bande de gueules, chargée de trois coquilles d'or, brochante sur le tout.

BRECART (REGNAUD DE), archer de la garde du duc de Bretagne en 1488,

BRECAUD (JEAN), compris dans un rôle de Bretagne de 1416, portait : de gueules, à neuf besants d'argent.

BRECE (GUILLAUME DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1386.

BRECEL (CHRISTOPHE), sénéchal de Nantes en 1585.

BRECHOU (OLIVIER), écuyer), compris dans un rôle de Bretagne de 1415.

BREDENARDE (MANASSÉ DE), rapporté dans une donation qu'il fit à l'abbaye d'Andres en 1116.

BREDON (ROBERT ET GERAUD DE), compris dans des rôles d'Auvergne de 1066.

BREGIER (JEAN DE), chevalier, seigneur de Vironceaux en Ponthieu, allié à la maison de Boufflers dans le quinzième siècle.

BREHEC (OLIVIER), compris dans un rôle de la noblesse de Bretagne de 1437.

BREIL (JEAN DU), compris dans un rôle de Bretagne de 1403, portait : de gueules, au sautoir d'argent.

BREILLET (JEHAN DE), compris dans un rôle de la noblesse de Bretagne de 1437.

BREINEC (CHARLES), compris dans un rôle de la noblesse de Bretagne de 1437.

BREISSEU (DE), famille rapportée dans des titres de 1224.

BREMAC (FRANÇOIS DE), rapporté dans des titres de 1454.

BREMER (PIERRE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1418.

BRENDEGAT (HERVÉ), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1416.

BRENGAU (BERNARD), rapporté dans des titres de 1445.

BRENOGUEN (JEAN), homme d'armes de la compagnie du sire de Rieux, maréchal de Bretagne, en 1420.

BRENON (NIEL DE), en Provence : de gueules, à l'aigle d'argent; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

BRENUGAT (ALAIN), compris dans un rôle de Bretagne de 1470.

BRERONT (DE), en Bretagne, famille rapportée dans des titres de 1475 et 1508.

BREROUC (GUILLAUME), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1414.

BRESCHES (DE), famille rapportée dans des titres de 1626.

BRESILLE (FRANÇOIS DE), seigneur de la Jallaye, allié à la maison d'Estampes dans le quinzième siècle.

BRÉSOL (DE), famille rapportée dans des titres de 1468.

BRESOZES (DE), famille rapportée dans des titres de 1490.

BRESSIEUX (CHARLES DE), chevalier de Malte en 1604.

BRESSONET (NOBLE GUILLAUME), rapporté dans des titres de 1508.

BRESSONS (DU), famille rapportée dans des titres de 1588 et de 1610.

BRETEAU (GUILLAUME), conseiller-secrétaire du roi en 1418.

BRETENET (LOUIS), conseiller-secrétaire du roi, et audiencier en la chancellerie près le présidial de Châlons-sur-Saone en 1697.

BRETESCHE DE BERLANCOURT (DE LA), en Valois, famille originaire de Bretagne : d'azur, à la tour d'argent.

BRETET, en Bretagne.

BRETEVILLE (LE NORMOND DE), en Normandie : d'argent, au chevron de sinople, accompagné en chef de deux croissants du même, et en pointe d'une tête de maure en sable, tortillée du champ.

BRETIGNOLLE (JEHANNET), compris dans un rôle de Bretagne de 1427.

BRETINS (RENAUD DE), rapporté dans des titres de 1284.

BRETOLENE DE CIRCQ (DE), en Rouergue, famille rapportée dans des titres de 1530.

BRETOYS (ETIENNE), rapporté dans des titres de 1352.

BREUDEGUER (FRANÇOIS DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1358.

BREUIL (POUPET DU), en Normandie : d'azur, à la croix patée et alésée d'or, accompagnée de trois croissants du même.

BREUIL (DE SAINT-DENIS DU), en Normandie et dans la Beauce : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles du même.

BREUL (GASPARD DU), en Dombes : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles du même.

BREUNE DE MONTJAY (DE), en Brie.

BREUSE (GUILLAUME DE), chevalier, compris dans des rôles de Bretagne de 1202 et 1208.

BRÉVIGNON (HODENEAU DE), en Nivernais, d'azur au chevron d'or, accompagné de trois étoiles du même.

BREVRONT (JACQUES), écuyer, compris dans rôle de Bretagne de 1374.

BREXIN DE L'ESPINART.

BREY (D'OSMONT DE), en Normandie : écartelé, au 1 et 4 de gueules ; au 2 et 3 d'argent, à trois fasces d'azur.

BREZANE (ALPHONSE DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1445.

BRIARRE (PIERRE), conseiller-secrétaire du roi en 1342.

BRICE : de gueules, un chevron d'argent, accompagné de trois gerbes d'or.

BRICHANTEAU (DE COMPANS DE), en Piémont, famille originaire de l'Orléanais : ancien, d'azur, à trois grappes de raisin d'or ; moderne ; d'azur, à trois tours masurées d'or.

BRICHARD DE LA CHARNAYE, famille rapportée dans des titres de 1450.

BRICOGNE, annobli en 1814.

BRICQUEVILLE (DE PIENNE DE), en Normandie : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de six billettes rangées du même.

BRIDAULT (JEAN), conseiller-secrétaire du roi en 1644.

BRIDEN (RENAUD DE), chevalier, rapporté dans des titres de 1265.

BRIDIÈRES DE GARDEMPS DE LA CHAISE ET DE SEREZ (DE).

BRIDORÉ, famille alliée à la maison de Gontaut, dans le quatorzième siècle.

BRIDOS (ANDRIEU DE), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1414.

BRIE (GUILLAUME DE), évêque de Dol en 1387, portait : d'argent, à trois fasces crénelées de quatre pièces de sable.

BRIEC (JEAN LE), compris dans un rôle de Bretagne de 1488.

BRIEF (JEAN LE), seigneur de Lorrière, compris dans un rôle de Bretagne de 1511.

BRIENT (GUILLAUME), compris dans un rôle de Bretagne de 1415, portait : de gueules, à trois roues de Sainte-Catherine d'or, *aliàs* d'argent.

BRIERE (ORVILLE DE), en Normandie : de sable, au lion d'argent.

BRIGANDET (JEAN), écuyer, de la province de Bourgogne, rapporté dans des titres de 1337.

BRIGANDIN (DE).

BRIGARD (JOSEPH DE), conseiller-secrétaire du roi en 1599.

BRIGNE (DE), famille rapportée dans des rôles de Bretagne de 1422.

BRILLARD DU PERRON (DE), famille rapportée dans des titres de 1687.

BRILLEMPRÉ (DE SAINT-JUST DE), en Picardie : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef d'une croisette patée d'argent, et en pointe d'un lionceau du même, armé et lampassé de gueules.

BRINDESALLE (JEAN), écuyer, rapporté dans des titres de 1450.

BRINOAY (Thomas), présent au traité d'alliance conclu entre le duc de Bourgogne et les états de Bretagne de 1423.

BRIORT (Sibaud de), rapporté dans des titres de 1224.

BRIOUSE (de), famille rapportée dans des titres de 1212 et 1467.

BRIQUÉBEC (Paisnel de), en Normandie : d'or, à deux fasces d'azur, accompagnées de dix merlettes de gueules, quatre, deux et quatre.

BRIQUIER (Audon), fauconnier de la duchesse de Bretagne en 1458.

BRISANT (Guillaume), rapporté dans des titres de 1265.

BRISEBOIS (Regné), compris dans un rôle de la noblesse de Bretagne de 1437.

BRISONT, dont un conseiller-secrétaire du roi en 1407.

BRITHON (noble Geoffroy), rapporté dans des titres de 1545.

BRIZ (Jean le), compris dans un rôle de Bretagne de 1471.

BRIZAY de DENOUVILLE (Octave de), chevalier de Malte en 1659.

BRIZILLE (François), seigneur de la Jollaye, compris dans un rôle de Bretagne de 1498.

BROCAS (Antoine), conseiller-secrétaire du roi, et contrôleur en la cour des aides de Bordeaux en 1693.

BROCÉ (du), compris dans un rôle de Bretagne de 1595.

BROCERAYE (Yves de la), seigneur de Grillemont en 1435.

BROCHIER (Claude), conseiller-secrétaire du roi en 1687.

BROEULLET (Claude), seigneur de Seronville, rapporté dans des titres de 1603.

BROGNIER de TREMBLEY (de), famille rapportée dans des titres de 1392.

BROICHARD (Jean), seigneur de Vevre, allié à la maison de Beauvoir en 1360.

BROIFOU (Jehan), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1580.

BROISES (N.... de), compris dans un rôle de Bretagne de 1589.

BROITE (Hue), compris dans un rôle de Bretagne de 1373.

BROLHET (Pierre de), rapporté dans des titres de 1 1.

BRONDE, famille rapportée dans des titres de 1506.

BROON (Olivier de), compris dans un rôle de Bretagne de 1418, portait : de gueules, au croissant d'argent, surmonté de deux besants du même ; à la bordure denchée de....

BROQUET (Michel de), rapporté dans des titres de 1470.

BROSSAMAIN (Charles de), conseiller-secrétaire du roi en 1655, puis trésorier général de l'extraordinaire des guerres en 1680.

BROSSEAU (Jean), conseiller-secrétaire du roi en 1499.

BROSSES (du Quesnel des), en Normandie : d'or, à cinq cotices de gueules; au franc-canton du champ, chargé d'une croix du second émail, surchargée de cinq coquilles d'argent.

BROU (de), famille rapportée dans des rôles de Bretagne de 1477 et 1591.

BROUCHOT (de), famille rapportée dans des titres de 1688.

BROUCHOVEN d'HOLLENFETZ, en Artois.

BROULLARD (Guillaume), chevalier, seigneur de Badouville en 1453.

BROUNE de BLEMBLEC (de), en Lorraine.

BROUSSE (Jean de la), écuyer, seigneur de Brognac, conseiller du roi, vice-sénéchal provincial au pays de Périgord en 1640.

BRUC (Denis de), compris dans un rôle de Bretagne de 1403, portait : d'azur, à une épée de..., adextrée d'une coquille surmontée d'une croisette patée de..., et sénestrée d'une demi-roue d'horloge de.....

BRUCEL (Jean de), rapporté dans des titres de 1399.

BRUCHET (Claude), conseiller-secrétaire du roi en 1643.

BRUCHEVILLE (Osber de), en Normandie : d'argent, à la croix de gueules, cantonnée de quatre lionceaux de sable.

BRUCK (René de), seigneur de Montplaisir, maréchal-de-camp des armées du roi, lieutenant au gouvernement d'Arras, mort en 1682.

BRUE (de), famille rapportée dans des titres de 1723.

BRUE (de Roux de), en Provence, famille originaire de Naples : d'argent, à la bande d'azur, sommée d'un lion de gueules, à la champagne ondée de sable; au chef du second émail, chargé de trois molettes d'éperon d'or.

BRUEHL (Jean du), chevalier, seigneur de Fraise, allié à la maison de Noailles dans le quinzième siècle.

BRUFORNIER (Noble Arnaud), du lieu de Saint-Étienne de Vaidonné, au diocèse de Mende, rapporté dans des titres de 1391.

BRUGALS (de), en Quercy, famille rapportée dans des titres de 1256.

BRUGIÈRE (François), conseiller-secrétaire du roi en 1650.

BRUGIÈRE de la VERCHÈRE, annobli en 1814.

BRUGUEIROLLES (de Voisins de), en Languedoc : d'argent, à trois fusées accolées en fasce de gueules. Devise : *Pro fide.*

BRUGUIER (Guillot de), rapporté dans des titres du treizième siècle.

BRUILLOIS (Bertrand de), chevalier, rapporté dans des titres de 1276.

BRULIE (Thomas de), chevalier-bachelier, compris dans un rôle de Bretagne de 1385.

BRULLART (Charles de), seigneur de Montjay et de Lazy-sur-Ourques, allié à la maison d'Angennes dans le seizième siècle.

BRULLEBOIS, en Bretagne.

BRUMARDE (de), en Picardie.

BRUMIÈRES (de), famille rapportée dans des titres du seizième siècle.

BRUNAULT (Pierre), conseiller-secrétaire du roi en 1552.

BRUNEVAL (Nicolas de), écuyer, grand fauconnier de France en 1416 : gironné de... et de... de quatorze pièces; à un écusson de... sur le tout.

BRUNFAY (de), famille rapportée dans des titres de 1646.

BRUNVILLIER (Jean de), dit *Lange*, écuyer, rapporté dans des titres de 1420.

BRUNVILLIERS (Gobelin de), en Beauvaisis : d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or, et en pointe d'un demi-vol du même.

BRUNY de CASTANET, en Languedoc.

BRUON (Gautier), compris dans un rôle de la noblesse de Bretagne de 1173.

BRUSSE (de la), dont deux chevaliers de Malte, reçus en 1775 et 1780.

BRUSSIÈRES de la TOUR (Robert de), chevalier de Malte en 1548.

BRUTAILS (des), famille rapportée dans un rôle de Bretagne de 1477.

BRUY DE PARENTE (CHARLES), chevalier de Malte en 1522.

BRUY (DE VINS DE), en Picardie : d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois griffons de gueules.

BRUZ (JEHAN DE), doyen de Nantes en 1417.

BRYE (JEAN DE), conseiller-secrétaire du roi en 1653.

BU (DE MARQUERIT DU), en Normandie : d'or, à trois roses de gueules, tigées de sinople.

BUCHETOT (DE), famille rapportée dans des titres de 1181.

BUCHS (GUILLAUME DES), rapporté dans des titres du douzième siècle.

BUCILLEN (GUILLAUME), compris dans un rôle de Bretagne de 1489.

BUCOURT (DE), famille rapportée dans des titres de 1545.

BUDES (GEOFFROY), chevalier, compris dans un rôle de Bretagne de 1375, portait : d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois tourteaux de gueules.

BUEBRY (GEOFFROY DE), compris dans un rôle de Bretagne de 1396.

BUELLO (EDOUARD DE), conseiller-secrétaire du roi en 1515.

BUFERION (THOMAS), homme d'armes de la compagnie de Maurice du Mené en 1478.

BUFFERANT DE PERCEY, en Bourgogne.

BUFFETIER (SIMON LE), rapporté dans des titres de 1346.

BUFFIGNICOURT DE BEAUMONT (DE), en Lorraine.

BUFFORT (SIMON), conseiller-secrétaire du roi au parlement de Bourgogne en 1680.

BUGAUD (EON), compris dans un rôle de Bretagne de 1478.

BUGAULT (YVON), seigneur de Trébedan, rapporté dans des titres de 1534.

BUGLE DE BASTARDE (LE), famille rapportée dans des titres de 1361.

BUGNIASTRE (CHARLES), conseiller au présidial de Laon

BUHOT, famille rapportée dans des titres de 1678.

BUIGNET, famille rapportée dans des titres de 1627.

BUIS (DE LA COSTE DE), en Bourgogne : de gueules, au lion d'or; à la bande d'azur, engrelée d'argent, brochante ur le tout.

BUISSON (Babin), compris dans un rôle de Bretagne de 1248, portait : de..., frété de...; au chef de..

BUISSON (Perier du), en Normandie : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois flanchis du même.

BUISSONS (de Princey des), en Normandie : d'azur, à trois roses d'or.

BULLIER (Thomas), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1380.

BULTAY (Charles), compris dans un rôle de Bretagne de 1511.

BULTEAU (Louis), conseiller-secrétaire du roi en 1609.

BULYON (Jean), conseiller-secrétaire du roi en 1567.

BUNENT (Antoine de), homme d'armes, compris dans un rôle de Bretagne de 1491.

BUNETEL (le), famille rapportée dans des titres de 1560.

BUQUET, en Brie.

BURCOURT (de), en Picardie.

BURELLY (Antoine), conseiller-secrétaire du roi en 1515.

BURG (Aimery de), rapporté dans des titres de 1108.

BURGES de SEVRY (de) : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles du même, et en pointe d'un cygne d'argent, tenant en son bec une bisse sinople.

BURGRAIT (Robert), homme d'armes de la compagnie de Pierre de Marzeliere en 1449.

BURINE de TOURNAIX (de), famille rapportée dans des titres de 1682.

BURLIN (Geoffroi de), compris dans un rôle de Bretagne de 1199.

BURNET (Olivier), compris dans un rôle de Bretagne de 1372 : de gueules, à trois étoiles de....; au chef de....

BURNETOT (Jean de), chevalier, rapporté dans des titres de 1374.

BURNO (Guiguelin de), rapporté dans des titres de 1302.

BUROT (Pierre), conseiller-secrétaire du roi en 1653.

BURSE (Jehannot de), échanson de la Reine Anne en 1506.

BURSONA (Jacques de), chevalier, rapporté dans des titres de 1283.

BURSY de PIERRE (de).

BURTON DE MASSENON (PIERRE DE), chevalier de Malte en 1597.

BUSCA (JEAN DU), écuyer, acquit, le 4 mars 1599, de Jean et de Gabriel de Guiscard, la seigneurie de Montcorneil, en Quercy.

BUSCAILLET (CHARLES DE), seigneur de Panat et de Cap-de-Naguet, rapporté dans des titres de 1623.

BUSSY (DU MOUSTIER DE), en Normandie : d'azur, au chevron d'argent, chargé d'un croissant de gueules, et accompagné en chef de deux soleils d'or, et en pointe d'un cœur enflammé du même.

BUTEUX (LE), famille rapportée dans des titres de 1307.

BUTIGNY (DREUX DE), allié à la maison de Brichanteau, dans le douzième siècle.

BUTONT (MICHEL DE), conseiller-secrétaire du roi en 1515.

BUTQUENS (ALEXANDRE DE), sieur de Hanoy, chevau-léger de la garde du roi en 1616.

BUXEY (GUÉRARD DE), écuyer, rapporté dans des titres de 1375.

BUYN (GUY), conseiller-secrétaire du roi en 1342.

BUZAY (CHARLES DE), homme d'armes, compris dans un rôle de Bretagne de 1488.

BYART (GUILLAUME), écuyer, compris dans un rôle de Bretagne de 1380.

BYS (OCTAVIEN LE), couseiller-secrétaire du roi en 1644.

Dans la nomenclature des personnes qui ont péri à Quiberon, on trouve désignées avec la qualité de nobles, celles qui suivent :

BAUETE DE LA CHENARDIÈRE ;
BEAUCORPS ;
BETARD ;
BOISANGER ;
BORAMOL ;
BOTHERAT ;
BURGAUT DE MONTFORT.

ÉTAT

Des personnes qui ont obtenu des patentes d'annoblissement en 1814.

ACLOQUE, le 11 novembre.
ANDRÉ (JEAN-PIERRE), député au Conseil des Cinq-cents, le 18 août.
AUGIER, député aux Etats-généraux de 1789, le 6 septembre.
BABOIN DE LA BAROLLIERE, le 15 septembre.
BARATON D'ETAT (PHILIPPE), le 4 novembre.
BARTHELEMY, membre du conseil-général du département de la Seine, le 2 août.
BASTOULH DE NOGARET, le 18 décembre.
BEAU (LE). *Voyez*, LEBEAU.
BELLART, membre du conseil-général du département de la Seine, le 27 juillet.
BENARD DE MOUSSIGNIÈRES, maire du huitième arrondissement de Paris, le 2 août.
BERNIGAUD DE GRANGE, fils d'un député aux Etats-généraux, le 6 septembre.
BERTRAND, le 6 décembre.
BERTRAND DE MONTFORT, député aux Etats-généraux, le 6 septembre.
BLAIN, le 24 septembre
BLANC (LE). *Voyez*, LEBLANC.
BOIS (DU), le 18 décembre.
BORNE (LAURENT), député au conseil des Cinq-cents, le 18 août.
BOYER, le 18 novembre.
BRAVARD DE LA BOISSIÈRE, membre du conseil-général du Puy-de-Dôme, le 11 octobre.
BRICOGNE, maire du sixième arrondissement de Paris, le 2 août.
BRUEL (DU). *Voyez*, DUBRUEL.
BRUGIERE DE LA VERCHERE, membre de la Chambre des Députés en 1814, le 20 septembre.

BRUJAS DU CHEY, le 6 décembre.
CADOUDAL (JOSEPH), père de Georges Cadoudal, le 12 octobre. On lit dans l'Armorial de Bretagne, imprimé en 1667, la notice suivante sur ce nom :
CADOUDAL. C. Un chevalier de ce nom fut partisan du comte de Montfort en la plupart des exploits de guerre qu'il eut contre Charles de Bloys, et fut capitaine de Hennebond : il portoit d'argent, à une croix engrelée de sable. Un gentilhomme de la même famille en la paroisse de Ploulech, évesché de Tréguier, portoit même nom et mêmes armes.
CARDONNEL, le 6 décembre.
CARRON, le 6 décembre.
CARTAULT DE LA VERRIERE, le 9 novembre.
CHAMORIN (DE), maire de Châlons-sur-Marne, le 26 octobre.
CHARBONNIER DE BELLOY, le 6 décembre.
CHARRIER, fils d'un député de 1789, le 6 septembre.
CHAUVEAU LA GARDE, le 9 novembre.
CHERET, le 27 décembre.
CHERIER, le 9 novembre.
CHESNE (DU). *Voyez*, DUCHESNE.
CHEZE (LA). *Voyez*, LACHEZE.
CHILHAUD LA RIGAUDIE (DU), le 30 décembre.
COSTÉ, le 21 octobre.
COUCHERY (JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS), député au conseil des Cinq-cents, le 18 août.
DANOIS. *Voyez*, LEDANOIS.
DAUPHIN (JEAN-BAPTISTE-MARIE), le 25 octobre.
DELANDINE, bibliothécaire de la ville de Lyon, le 11 octobre.
DELPLA GOUEITES, membre du collége électoral de l'Arriège, le 26 septembre.
DÉQUESNE, propriétaire à Lannion, le 11 octobre.
DEVAUX DU CHAMBORD, le 30 décembre.
DEVOISINS (LES FRÈRES), fils d'un député aux Etats-généraux de 1789, le 6 septembre.
DHOMBRES, ancien maire d'Alais, le 13 octobre.
DROUARD DE BOUSSET, le 6 décembre.
DUBRUEL, le 25 novembre.
DUC LA CHAPELLLE, ancien maire de Montauban, le 15 septembre.
DUCHESNE, le 6 décembre.

DUMAY (JEAN-BAPTISTE), propriétaire à Clermont-Ferrand, le 11 décembre.

DURGET, député aux Etats-généraux de 1789, le 6 septembre.

DUTREIL (BERNARD), membre de la Chambre des Députés en 1814, le 30 septembre.

FAURE, du havre, ex-membre du Corps législatif, le 26 août.

FAVRE, le 31 décembre.

FEYDEL, député aux Etats-généraux de 1789, le 6 septembre.

FORT (LE). *Voyez*, LEFORT.

FOURNIER DE LA POMMERAYE, le 9 novembre.

GAFFARD, le 9 novembre.

GALLARD (DE) adjoint du maire de Marseille, le 14 novembre.

GONTIER DE BIRAN, député aux Etats-généraux de 1789, le 6 septembre.

GOULARD, le 9 novembre.

GRANGIER, député aux Etats-généraux de 1789, le 6 septembre.

GUENIFEY, membre du conseil de commerce établi près le ministre de l'Intérieur, le 9 novembre.

GUILHERMY, député aux Etats-généraux de 1789, le 6 septembre.

HARDY DE LA LARGERE, député aux Etats-généraux de 1789, le 6 septembre.

HARDY DE LA LARGERE (LES FRÈRES), 1° Augustin-Mathurin-Pierre; 2°; Jean-Baptiste; 3° Pierre-Hyacinthe; 4° Anathase-François, fils du précédent, le 19 octobre.

HENNET, député aux Etats-généraux de 1789, le 6 septembre.

HENNET (A. L. B. JOSEPH-ULPIEN), fils d'un député aux Etats-généraux de 1789, le 24 septembre.

HENNET DE VIGNEUX, fils d'un député aux Etats-généraux de 1789, le 24 septembre.

HERMANN, le 26 décembre.

HERVÉ CHEFDUBOIS, le 6 décembre.

HOLIER, le 20 décembre.

HOUAUD DE LA VILLEMARTIN (LES FRÈRES) le 9 novembre.

HOUDET, député aux Etats-généraux de 1789, le 6 septembre.

HOUITTE DE LA CHENAIS, le 19 octobre.

HURTREL D'ARBOVAL, le 6 décembre.

HUTTEAU, fils, député aux Etats-généraux de 1789, le 6 septembre.

HUTTEAU (J. B. L. PHILIPPE), fils d'un député aux Etats-généraux de 1789, le 24 septembre.

HUTTEAU D'URY, fils d'un député aux Etats-généraux de 1789, le 24 septembre.

HUTTEAU D'ORIGNY, *idem*.

JORDAN (CAMILLE), député au conseil des Cinq-cents, le 18 août.

JURIEN, le 6 décembre.

LABITANT, le 18 décembre.

LACHEZE, fils, député aux États-généraux de 1789, le 6 septembre.

LANDINE (DE). *Voyez* DELANDINE.

LANDRAGIN TAINE, le 18 novembre.

LANGLOIS (MICHEL), ancien administrateur des hôpitaux militaires, le 5 septembre.

LAPARRE SAINT-SERNIN, le 9 novembre.

LASTIER, le 6 décembre.

LAUR, le 9 novembre.

LAURO (DE), le 13 décembre.

LEBEAU, président du conseil général du département de la Seine, le 27 juillet.

LEBLANC, maire de Vitry-le-Français, le 18 août.

LE CORDIER, maire du premier arrondissement de Paris.

LEDANOIS DE LA SOISIERE, député du département de l'Eure, le 6 décembre.

LEFORT, fils d'un député aux Etats-généraux de 1789, le 6 septembre.

LEMASSON, le 6 décembre.

LEMÉRER, ancien député, le 18 août.

LESTOURGIE, le 9 novembre.

LOISEL, membre du conseil général de l'Allier, le 11 novembre.

LONGUEVE (HENRI DE), député aux Etats-généraux de 1789, le 6 septembre.

LUCAS, médecin des eaux de Vichy, le 11 novembre.

MADIER DE MONJEAU, fils d'un député aux Etats-généraux de 1789, le 6 septembre.

MARTIN SAINT-JEAN, le 19 octobre.
MASSON (LE). *Voyez* LEMASSON.
MATHIAS, le 6 décembre.
MAY (DU). *Voyez* DUMAY.
MEILHEURAT DES PRUROS, le 30 décembre.
MÉRER (LE). *Voyez* LEMÉRER.
MICAULT (JOSEPH-FRANÇOIS), propriétaire à la Madeleine, côtes du Nord, le 10 décembre.
MIORCEC DE KERDANET, le 9 novembre.
MOREAU (famille du général); savoir: 1° Joseph-Marie-François; 2° Pierre-Marie; 3° Jean-Baptiste; 4° Alexandre-Eugène; 5° Victoire-Pauline, le 13 octobre.
MOREAU, maire du neuvième arrondissement de Paris, le 2 août.
NÉEL, le 18 novembre.
NOAILLE, ancien député, le 11 octobre.
ORDONNEAU, maréchal-de-champ, le 20 septembre.
PACCARD, député aux États-généraux de 1789, le 6 septembre.
PARRE (LA). *Voyez* LAPARRE.
PERÈS, le 18 décembre.
PERIGNON, membre du conseil général du département de la Seine, le 27 juillet.
PEYRIERE (LA), le 18 décembre.
PIAULT, maire du dixième arrondissement de Paris, le 6 décembre.
PIET, le 6 décembre.
PINCELOUP DE MAURISSEURE, le 9 octobre.
POCHET, fils d'un député aux Etats-généraux de 1789, le 6 septembre.
POLISSARD (PHILIBERT-ANTOINE), député au conseil des Cinq-cents, le 18 août.
PONTÈS DU MERIL, le 9 novembre.
RAYMOND, aîné, aucien adjoint du maire de Marseille, le 13 novembre.
REDON, député aux Etats-généraux de 1789, le 6 septembre.
REGNAUD DE PARIS, le 9 novembre.
RICARD (ISIDORE ET MAXIME), fils d'un député aux Etats-généraux de 1789, le 6 septembre.
ROUCHON, ancien député, le 7 octobre.
ROUEN, maire du deuxième arrondissement de Paris, le 18 décembre.

ROUSSEAU, maire du troisième arrondissement de Paris, le 2 août.
ROY, député aux Etats-généraux de 1789, le 6 septembre.
RUBIN DE LA GRIMAUDIERE, le 9 novembre.
RUE (DE LA), le 18 novembre.
RUE (DE LA), le 21 décembre.
SAULNIER D'ANCHAL, membre du collége électoral du Puy-de-Dôme.
SÉRE, le 18 novembre.
SIMONNOT, sous-préfet de Châlons-sur-Seine, le 20 septembre.
TAILHARDAT DE MAISON-NEUVE, député aux Etats-généraux de 1789, le 6 septembre.
TARTANAC, membre du collége électoral du Gers, le 2 décembre.
TERREBASSE, le 18 novembre.
THOMAS, maire de Saint-Malo.
THOREL, député aux Etats-généraux de 1789, le 6 septembre.
TIXEDOR, le 18 novembre.
TREIL (DU). *Voyez* DUTREIL.
TUAULT DE LA BOUVRIE, membre de la Chambre des Députés, le 20 septembre.
VALON DE GRANDVELLE, le 6 décembre.
VAUX (DE). *Voyez* DEVAUX.
VERNEILH (DE), le 29 novembre.
VERNEILH DE PUIRASEAU (DE), le 6 décembre.
VIALETES D'AIGNAN, réhabilité, le 3 octobre.
VIDALAT TORNIER, le 18 novembre.
VOISINS (DE). *Voyez* DEVOISINS.

NOTA. Les dates qu'on trouve à la fin de chaque article, sont celles de l'obtention des lettres d'annoblissement.

ÉTAT

Des personnes qui ont obtenu des patentes d'anoblissement en 1815.

Amy, le 6 janvier.
Baron, le 4 février.
Bernard de Dompsure, le 7 mars.
Bonnegens (de), le 4 février.
Bouard, le 4 février.
Bouthier de Rochfort, le 4 février.
Brayer, le 7 mars.
Brillard, le 7 mars.
Brun de Blon (le), le 4 février.
Bruys des Gardes, le 25 février.
Bruys d'Ouilly, le 25 février.
Burgraff, le 6 janvier.
Busche, le 7 mars.
Caumont, le 7 mars.
Cochelet, le 7 janvier.
Collot, le 11 janvier.
Dalmas, le 6 janvier.
Daudier (les deux frères), le 6 janvier.
Decan, le 6 janvier.
Delattre de Nœufrue, le 7 mars.
Dubruel, le 7 mars.
Dugone, le 25 janvier.
Dupuy, le 7 mars.
Durant, le 6 janvier.
Espine (de l'), le 6 janvier.
Ferdane de Lépine, le 4 février.
Ferradesche de Gromond, le 4 février.
Gilbert de Gourville, le 7 mars.
Grangier, le 7 mars.
Gremion (de), le 6 janvier.
Hugouin de la Barthe (confirmation de lettres de noblesse anciennement accordée à la famille de), le 18 janvier.
Joyaut de Couesnongle (les deux frères), le 6 janvier.

Julien-Gauthier, le 7 mai.
Labroue, le 6 janvier.
Laget-Levieux, le 7 mars.
Lamalle (de), le 7 mars.
Lassime, le 4 février.
Leclerc-Durivaud, le 4 février.
Lehurey, le 22 janvier.
Lelevreur, le 4 février.
Lemarchand, le 6 janvier.
Lemengnonnet, le 22 janvier.
Lerond, le 22 janvier.
Letard de la Bouralière, le 7 mars.
Luxer, le 7 mars.
Marcé de la Rochette, le 4 février.
Mathieu-Devienne, le 6 janvier.
Meslier de Rocan, le 4 février.
Mieulle, le 4 février.
Noly, le 7 mars.
Pacquet-Beauvais, le 22 janvier.
Paillette, le 4 février.
Péronneau, le 7 mars.
Péronnet, le 4 février.
Regny fils, le 31 janvier.
Richerand, le 4 février.
Rivière, le 4 février.
Saillard, le 6 janvier.
Soret de Boisbrunet, le 7 mars.
Stadieu, 18 janvier.
Tarbée (J.-B. et C.-H.), le 7 mars.
Trinquelague, le 7 mars.
Tulles (de), le 6 janvier.
Turges, le 20 janvier.
Urvoit de Saint-Mirel (les trois frères), le 7 janvier.
Vimal-Dupuis, le 7 mars.
Vuillefroy, le 7 mars.

Nota. Page 523, au lieu de Pontes du Méril, *lisez* Pontas du Méril; médecin à Valognes.

ETAT DES PAGES

DE

LA CHAMBRE DU ROI (1).

Pour être admis au nombre des pages de la chambre du Roi, il fallait prouver sa noblesse dès l'an 1550, par titres originaux qui établissaient une filiation paternelle suivie, depuis le présenté, jusqu'à cette époque, sans aucun anoblissement, relief ou privilège attributif de noblesse.

En 1695, sous M. le duc de Gèvres.

Charles Courtin, seigneur de Péruse.
Henri-Louis de Chauchon, chevalier de l'Hery.
Charles-Louis de Montsonnin, marquis de Montal.
Antonin de Baudouin, sieur du Pas.
François de Villum, seigneur de Batiment.
Louis de Gouffier, marquis de Bonnivet.
Jean-Joseph de Gruel, seigneur de Saint-Anastèze.
Louis, marquis de Guiry.
Jean d'Amandaris, marquis de Saint-Estève.
Charles-René du Roux de Tachy.

En 1696, sous le duc de la Tremouille.

Antoine-Charles Bidon, vicomte de Saint-Martin.
Daniel Michel du Farcy de Cuillé.
François-Gabriel Goute, sieur du Château-Dampierre.
Louis-Armand Gouffier, marquis de Bonnivet.
Jean-Joseph de Gruel de la Frette.
Nicolas de Martinville.

(1) Il y a quelques années de lacune qu'il m'a été impossible de remplir; mais j'admettrai pour les volumes subséquents les réclamations qui me seront adressées à ce sujet.

En 1697, *sous M. le duc de Beauvillier.*

Jean-François-Antoine de Clermont, marquis de Montoison.
Claude-Anne de ou Thiard, marquis de Bissy.
Louis du Faure de Saint-Silvestre.
Jean-François de Briqueville, marquis de la Luzerne.
Louis-Augustin-Jean-Baptiste de Mathan, comte de Baunay.
Henri Goulard, chevalier de Vervens.

En 1698, *sous M. le duc d'Aumont.*

Alexis Chateignier de la Roche-Pozay.
Michel Fabry, comte d'Autrey.
Jacques-Valentin Conrart.
François Conrart.
Jacques-Philippe de Nocey.
Louis-Michel de Martigny, marquis de la Tour du Botz.

En 1699, *sous M. le duc de Gèvres.*

Louis-François Albert, marquis de Braque.
François-Albert Clérambault de Vendeuil.
Henri-François, marquis de Ségur.
Jean-Armand Poussart de Fort, marquis du Vigeant.
François d'Epinay, marquis de Lignery.
David de Saint Phale, marquis de Coulange.

En 1700, *sous M. le duc de la Tremouille.*

N..... de Kersulguen, marquis de Kerlorec.
Louis de Crocelas de la Viollaie.
René-François de Parisot, marquis de Puy-la-Roque.
Charles de Parisot, chevalier de Puy-la-Roque.
Charles-Joseph Davy, marquis d'Amfreville.

En 1701, *sous M. le duc de Beauvillier.*

Charles-René Carbonnel, comte de Canisy.
Gabriel Dauvet, marquis d'Auvillars.
Jean-René Bazan, comte de Flamenville.
Paul-Philippe de la Roche-Aymon.
François de Charry, comte des Gouttes.
Jacques-François Montpellé de Martigny.

En 1703, sous M. le duc de Gèvres.

Henri-François, marquis de Ségur.
René-François de Gresle-d'Ormesson.
René d'Anglot du Hamel.
François-Bernard de Launay.
Alexandre-François de Billy-d'Antilly.
Louis-Augustin Choppin de Chassoy.

En 1704, sous M. le duc de la Tremouille.

Henri-François, marquis de Ségur.
Louis-Augustin Choppin de Chassoy.
Paul-François Charon de la Haye de Miette.
Joseph Grout de Princé.
François le Tiran, marquis de Villers.
François-Emmanuel, baron de Letchenfeld.

En 1705, sous M. le duc de Beauvillier.

Jean Ysoré, chevalier d'Hervaut, baron de la Roche-Posay.
Joseph-Charles-Tuffin, comte de la Roirie.
Joseph-Honoré de Longecombe, marquis de They.
François de Chalus, marquis de Saint-Prié.
Etienne-Thibaut de la Brousse, marquis d'Atis.
Angélique-François de Renouard, comte de Villager.

En 1706, sous M. le duc d'Aumont.

Jean-Louis-François de Roussel de Pernes.
Nicolas de Vauchelle, chevalier de Malte.
Henri Lange, comte d'Apremont.
N. de Varennes-Kergoson.
André de Voisblanches.
Hilarion Joscelin, comte de Guay.
Louis de la Fresnaye, marquis de Grigny.

En 1708, sous M. le duc de la Tremouille.

François-René de Saint-Gilles de Perronnay.
Jean-René de Saint-Gilles de Perronnay.
Jean-René du Chastel de la Rouaudaye.
Jean-Guillaume-Laurent de la Crochaie.

Guillaume-Thibaut de Bois-Bosset.
René-François de Gueneuheuc-Dessois-Hucourt.

En 1709, sous M. le duc de Mortemart.

François-Marie-César du Vauchier, seigneur du Deschaux.
Jean-François de Léomont, marquis de Léomont.
Jean-Louis le Bacle-d'Argenteuil, comte d'Epineuil.
Louis-Paul de Remigny, baron de Joux.
Paul-Henri de la Luzerne de Beuzeville, chevalier de Malte.
Joseph Argelouse, vicomte de Jullien.

En 1710, sous M. le duc d'Aumont.

Paul-Louis de Remigny, baron de Joux.
Jean-René de Keravel.
Jean-Louis de Belloy.
Renaud-Bertrand de Wierre.
Louis d'Amerval.

En 1714, sous M. le duc d'Aumont.

Mathieu Porter.
Louis Desceville.
Louis Boursin.
Frédéric-François de Nollent.
Anonyme de Nollent.
Claude-Antoine-Alexandre de Troilfumyr, baron de Saint-Mexant.

En 1715, sous M. le duc de Trêmes.

Frédéric-François de Nollent, baron de Limbeuf.
Anonyme de Nollent de Limbeuf.
Louis de Turenne, marquis d'Aynac.
Charles-Antoine Brossard de Saint-Bris, baron de Cotigny.
Claude-François de Montereux de Vadont.
Pierre Trevet de Cauvicourt.

En 1716, *sous M. le duc de la Tremouille.*

Charles-Antoine Brossard de Saint-Bris, baron de Cotigny.
Pierre Trevet de Cauvicourt.
Antoine, comte de Gœsbriant.
Charles, chevalier de Pierre-Bufficre.
Louis de la Celle de Boiry.
François Montbel de Patache.

En 1717, *sous M. le duc de Mortemart.*

Charles-Antoine Brossard de Saint-Bris, baron de Cotigny.
Jean, baron de Fortisson.
Henri Girardon.

En 1721.

Pierre-Henri de la Grange, comte d'Arquin.
Jean-Baptiste Cossart, chevalier d'Espiez.
Jean-François d'Argenton de Bilheust.
Louis-Adrien le Roi de la Bretonnière.
Pierre-Paul de Rochechouart - Clermont, chevalier de Malte.
Charles-Henri d'Aublec de Nezel.

En 1727, *sous M. le duc de Trêmes.*

MM. de Crevant de Cingé.
de Montbrun.
de Berne.

En 1788.

MM. de Tuomelin, premier page.
de Gueneheuc.
de Molans.
d'Essequé.
de Sainte-Hermine.
de Bigny.
de Noaillan.
de Montleau.

ETAT DES PAGES

DE

LA GRANDE ÉCURIE (1).

Pour être admis au nombre des pages de la grande écurie, il fallait être d'une noblesse ancienne et militaire, et en faire preuve par titres originaux depuis 1550, sans aucun anoblissement. On ne les recevait pas qu'ils n'eussent environ quinze ans, qu'ils ne fussent bien faits et connus pour être de bonnes mœurs.

1676.

Louis de Castelmore d'Artagnan.
Louis-Hardouin Chevrier de la Chesnaye.
Claude Baillet de Vaugrenand.

1677.

René-Alexis le Sénéchal de Kercado.
Sébastien-Hyacinthe le Sénéchal de Kercado.
Philippe Gedoyn.
François-Louis Gouffier de Thois.
Jérôme de Zalusky, polonais.

1678.

François Nogaret de Calvisson, chevalier de Malte.
Eustache de Louvancourt-Blangy.
Florimond de Coëtlogon.
Charles-Louis de la Roche.

(1) Il y a quelques années de lacune qu'il m'a été impossible de remplir; mais j'admettrai pour les volumes subséquents les réclamations qui me seront adressées à ce sujet.

Charles-Yves-Jacques de la Rivière.
Philbert de Montjan de Niécourt.
Hervé de Gourmont-Courcy.
Nicolas de Chaponay-Fezins.
François de Salles.
François de Rochefort-Markain.
Louis-Abraham de Sahuguet de Termes.
Charles-Michel de Biez.
François de Bony la Vergne.
Grimoaldo de Grimaldi.

1679.

Louis-Charles Goujon la Chevalerie.
Gabriel de Siran-Cabanac.
Blimont de Monchy-Vimes.
Joseph-Louis Audouin de Balan.
François-Joseph de Gélas-Lébéron.
Pierre de Malhac-Bessac.
François de Damas du Breuil.
Philippe-Gabriel de Montgon-Beauverger.
Maximilien de Chaluet la Roche-Vernassal.
François de Naucaze.
Bernard de la Madeleine-Ragny.
André de Girard-Saint-Paul.
Claude-Joseph le Gay, chevalier de Malte.
Charles-Henri du Châtelet-Moyencourt.
Paul Besso-Ferreiro-Fiesco de Masserans, piémontais, chevalier de Malte.
Henri-Charles de Lancy-Raré.

1680.

Arnould-Adolphe de Véelen.
Christophe de Braque.
Louis-François de Felins.
Nicolas-François Hennequin-Gellenoncourt.
Pierre de Prugues.
Philippe de Longueval.
Louis de Mirande-Brassac.
Jean-Baptiste de Sauvaget-Desclaux.
Christophe-Antoine de Seiguier-d'Inaumont.
Jacques Guerry la Goupilière.

Louis-Hercule de Montigny.
Hyacinthe-Charles-François Masset de Freinc, gentilhomme piémontais.
Sébastien-François de Lage.
Armand-Michel de Broc-Chemiré.
René de Bethoulat la Petitière.
Marc-Antoine de Morel-d'Aubigné.
François-Félix de Corn-d'Ampare.
Louis-Antoine de Marcatel.
François de Villedon la Chevrelière.
Adrien de Podenas de Villepinte.
Pierre Feret de Varimont.
Henri-Louis de Pàris-la-Noue.
Alexandre-Joseph de Pichart des Farges.
N.... Bartholi.
N.... de la Font-Savines.
N.... de la Roche-Aymon-Barmont.

1699.

Jean-François Caseaux de Nestier.
Louis Brevant de Rédemont.
N.... du Fossé de la Mote-Vateville.
N.... de Romance de Mesmont.
Pierre de Roquefort.
Jean-François Desart de Prémont.
Louis de Houillière de Boisbureau.
Alphonse-Auguste de Thiville de Bapaulme.
Charles-Paul Hay, marquis de Chastelet.
François Chabot.
Bernardin-François de Graineville de Muldrac.
Philippe-Emmanuel, marquis d'Alcin.
Antoine-Joseph de Manses.
Amable de Chovigny de Saint-Agoulin.
Thérèse Botrel de la Marche.
Jean-Hyacinthe-Augustin de Reillac, comte de Montmège, baron de Salagnac.
Antoine-René de Noyon, marquis d'Escouère.
Albert Alard de la Basèque.
Louis de Tarteron.
Nicolas-Alexis le Clerc de Cambray.
Antoine Damas, comte de Marcilly.
Joseph Sublet de Lenoncourt-d'Heudicourt.

François-Antoine de Saucieres, baron de Tenance.
Claude le Clerc, marquis de Fleurigny.
Philippe de Salha.
Jean-Benjamin Drouallan de Lesnalec.
Charles de Maillé de la Tour-Landry.
Guillaume de la Rousière de Saint-Pons.
Guillaume-Héliodore de Quinneville du Rocher.
Charles-François de Mianne.
François de Laurencin de Mison.
Louis de Châteauneuf, son frère.
Jacques du Bois-Jourdan.
François de Bouétiez de Kérorguen.
Jean-Joseph Béranger de la Baume.
Benoît de Reclaine de Lyonne.
César de Villeneuve de Tourettes.
Pierre des Forges du Châtelus.
Jean-Paul d'Audiffret.
Claude de Saint-Blimont.
René de Saint-Quentin d'Aprigny.
Thomas du Vernay.
N.... Gouffier de Bonnivet.
Claude de Courcelles.
Etienne de Saint-Léger.
François-Louis de Monteclair.
Charles-Nicolas de Mège de Saint-Georges.
Charles-François de la Feuillée.
Charles-Honoré de Fontenelle.
Guillaume de Sauvan-d'Arumont.
N.... du Laux de Coste.
Charles de Lescoux de Saint-Bohair.
Bon-Hervé de Saint-Pierre.

1708.

Gabriel Constantin de la Lorie.
Charles de la Conty de Boysseulh.
Gilbert Guerin, comte de Lugeac.
Barthélemi-François Vitry, baron de Neuds.
Paul-Charles de la Haye de Damiette.
Olivier-Joseph Feuilleul de Saint-Martin des Chenêts.
Robert-Pierre le Sens de Lyon.
Antoine de la Péronnière de la Roche-Bardoul.
Germain-Hyacinthe-Godefroy de Romance de Mesmont.

François-Louis du Breil de Pontbriant.
Gabriel de Montbault de la Dubrie.
Charles de France, baron de Vaux, marquis Noyelles.
Charles de Choiseul, marquis d'Esguilly.
Joseph-Antoine-François de Bulstrode.
Joseph-Charles de Villers, comte de Guignancourt.
Antoine de Gaugy.
Jacques-Justin de Bulstrode.
Alexandre de Puchs de Paillas.
Jacques de Puchs de Paillas.
Balthazar d'Ostanger, chevalier de la Roquetaillade.
Louis-Alexandre-Robert Malet, chevalier de Ramenil.
N.... de Grossoles, chevalier de Flammarins.
Louis Martelle, seigneur de la Roquette.
N.... de Languedoue, chevalier de Villeneuve.
N. de Jansac.
Michel d'Anglos, marquis d'Eronval.
Laurent de Trente.
Louis le Rouge de Kerdavid.
Jean-Baptiste Villiers-Berauld.
Claude-Maurice, marquis de Chastenay, comte de Bricon.
Pierre de Pruine.
Louis Elzear de Sade.
N.... de Carney.

1710.

Charles de la Clef-du-May.
Claude-Léonor de Reclaine-Digoine.
Benoit de Reclaine-Digoine.
N... Digoine.
N.... de Reclaine.
N.... de Villiers-Helon.
N.... de Marquessac d'Hautefort.
N.... de Manse.
N.... de Hardas d'Hauteville.
N.... de Pluvinel.
N.... de Marolles.
N.... de Giou.
N.... de Tournay.
N.... de Cadolan.
N.... chevalier de Sainte-Jame.
N.... de Fribois.

N.... de la Roche Saint-André.
N.... de Lévaré.
N.... d'Abzac de la Douze
N.... de la Moussière.
N.... de Villedon.
N.... de la Chevrillière.
N.... de Lavaux.
N.... de la Nascole.
N.... de Canteleux.
N.... de Cumont.
N.... de Penengun.
N.... de Marcellanges.
N.... de Groslée.
N.... de Rocelot.

1712.

Germain-Hyacinthe-Godefroy de Romance de Mesmont.
Louis Martel, sieur de la Roquette.
Laurent de Trente.
Claude-Maurice de Chastenay, comte de Bricon.
Louis Elzéar de Sade.
François de Flammarting de Cerf.
Jean-Stanislas de Pelubinsky.
René du Tertre de Mée.
Gui Roland du Roslan-de-Kermenguy.
Sébastien de Belloy de Moraugle.
Jacques-Martial de l'Estrade.
Paul d'Escorailles de Salers.
Christophe le Roux de Coettando.
Guillaume de Saint-Vidal de la Tour-Landry-Rochefort.
Jean-Joseph de Brizis.
Guillaume de la Berardière.
Jean-Baptiste Roquart de Saint-Laurent.
N.... de Largentelle.
Gilbert de Vesny-d'Arbouze.
N.... de la Tour-Bonnet.
François. Tounlay.
Philippe Desplains de la Lande.
N...., chevalier d'Orgon.
Jean-Charles Hengant de Keyrisac.
François Bernard.
Jean-Baptiste-Joseph de Sade.

Charles du Tillet de Mauroux.
François de Warigny.
Alexandre de Ravigny.
N.... de la Guilliottière.
François-Amable de la Garde de Saigne.
Jacques-Charles de la Sayette.
Jean-Jacques de Feuquerolles.
Pierre de la Villatelle.
François de la Carte.
Louis de Cauchon-d'Arsy.
Raphaël Duval des Rivières.
Charles-Pierre du Bois de Macquillé.
Charles Chevalon de Boisragon.
Louis-Melchior de Keroen de Coetanfao.
René de la Motte de Champagné.
Nicolas de la Garde de Saigne de Saint-Angel.
François de Cluis de Gaucourt.
Georges-Etienne du Plessis-Bellière.
N.... de la Roche-Aymon.
N.... de Culture.

1714.

Charles d'Hautefort-Marquessac.
Jean-Etienne du Mas de Manse.
David Damas.
Claude-Joseph de Marolles.
Pierre de Giou.
Gabriel-Nicolas Bardoul de Tournay.

1715.

Charles-Antoine-Joseph Pinard de Cadoëlan.
Jean-Baptiste de Fribois.
Gabriel Villiers-Héron de Sainte-Jame.
René de la Roche Saint André.
Pierre-René Gilbert des Vaux Levaré.
Jacob Jauvré la Moussière.
Jean d'Abzac-la-Douze.
Joseph de Villedon la Chevrelière.
Charles de Villedon de Lavau.
Jacques-Yves-Joseph de Kemper-la-Nascole.
Léonard d'Arlot de Cumont.

Claude-Eugène des Buissons-Anteleu.
Charles-François Kerguelen-Pénanjeu.

1716.

Louis de Marcellanges.
Henri-François, dit de Routot.
Alexandre-François, dit de Grolay.

1717.

Louis-Joseph de Pouilly.
Jean-Baptiste-Jacques le Bourgeois-Pomméréval.
René-Joseph du Bois-Baudry.
Charles Noblet de Tersillac.

1718.

Jean-Jacques Florac de la Vercantière.
Jacques-Vincent de Kermoven.

1719.

Alexandre-Paul de Montal de Nauzières.
François, chevalier de la Frapinière.
Isaac du Chesne de Saint-Léger.
Pierre-François de Nigry de la Redorte.
Joseph Huchet de Cintré.
Jean-François de Saint-Remy de Cossé.
Joseph Damas-d'Antigny.
Jean-Baptiste le Roy de Valanglard.
Louis Huchet de Cintré de Tregille.
Gabriel Charbonneau de Leschasserie.

1720.

Joseph-Claude de Monty de Reze.
François-Marie de la Lande de Calan.
Jean-Louis de Roux de la Navasselle.
Marie-Jean-Louis de Lambilly de Broutay.
Louis-Marie de Langle de Kermorvin.
Henri de Riolet de Monteuil.

Claude-Bernardin d'Amfreville.
Jean-Baptiste-Claude de Las, chevalier de la Valotte.
François de la Houssaye de Neuvillette.
Gabriel-César de Rougé.
Vincent de Meur de Kérigonan.
Isaac-Charles de Boissard de la Rigauderie.
François-Philippe Charlet de la Poupardière.
François de Coux de Chastenet.

1721.

Jean-François le Ver de Caux.
Charles-Joseph de Lambilly de Broutay.
Joseph-Louis-Amédé de Cantoinet de la Vaissière.
Louis-Eugène de Baugy.
François-Nicolas de Lorgeril.
Claude-François des Champs de Saint-Léger.
Anne-Alexandre-Joseph le Bourgeois de Pomméréval de Manneville.
Antoine-Thibaut de Tulon de Thorigny.
Charles Malo de Vauborel de la Chapelle.
Jean-Antoine de la Villeneuve.
Gorgs Hulin de la Selle.
Pierre-François de Girois de Neuvy.
Guy-Guillaume de Moessien.
Joseph de Montchenu.

1726.

Joseph de Montesquiou, chevalier de Sainte-Colombe.
Jean d'Hussey, gentilhomme irlandais.
Jean-Paul-François de la Fare-Lopis.
Jean-Gervais Marchay de Boutteville de Netumière.
François Mascureau, seigneur de Sainte-Ferre.
Paul de Maumigny, seigneur de Verneuil.
Mathias-Louis de Vauborel, seigneur de la Chapelle.
Abel de Montchenu, seigneur de Thodure.
Claude-François-Joseph de Villeneuve de Rafelis.
Achille-François de la Villeneuve.
René-Philippe-Ambroise d'Andigné, seigneur des Escotais.
Charles-Antoine Noblet, seigneur de Cheuelettes, marquis d'Anglure.
Pierre-Gilbert-Anne du Bailleul, baron de Goron.

Louis de la Grandière, seigneur de Boisgautier.
Nicolas de Salvert, seigneur de la Motte-d'Arson.
Jean-Sévère-Pélage de Visdelou, seigneur de la Villetheart.
Charles-Léon de Fera, seigneur de Rouville.
Charles de Moussy, seigneur de Coutour.
Jean-Jacques-Alexandre Diel, seigneur d'Enneval.
Claude-François de Sesmaisons, seigneur de la Sausinière.
Charles-Louis de Beaumont de Rion, seigneur de Serçay.
François-Angélique de Renigny, seigneur de Joux.
Jacques-Pierre, seigneur de Rouettier.
Marie-Daniel-Jérôme Botherel, seigneur de Saint-Denac.
Thomas d'Alogny, seigneur de Rochefort-la-Groye.
Jean-Joseph de Pastour, seigneur de Kerjean.
René-Charles-Pierre de Montreuil, seigneur de la Chaux.
Charles-Michel d'Arcussia, seigneur du Revest.
Esprit-Marie Baudry, seigneur d'Asson.
Louis de la Tour-Montauban.
François-Hélion de Barbançois de Sarzay, seigneur de la Salle de Vierve.
Pierre Raymond de Modène de Pomerols, chev. de Malte.
Antoine-Charles-Augustin-Joseph de Simiane, seigneur de Miolans et d'Esparron.
Claude Nestor de Longueil-Maisons, seig. de Beauverger.
Jacques-Henri de Baugy, seigneur du Fay.
Jean-Jacques de Lorme de Pagnac, seigneur de Périgère.
Philogène-Alexis-François de Ponat, seigneur de Greisse.
Henri-Jacques de Puch, seigneur de Montretou.
Charles de Puch de Melac, son frere.
Pierre Tudert, seigneur de la Bournalière.
Jean-Pierre Bernou de Donissan de Citran.
Alphonse de Donissan de Citran de Bonnefort, son frère.
Alexis du Plessis, seigneur d'Argentré.

1735.

René-Nicolas-Claude d'Orglandes de Briouze.
François-Louis de Lubersac de Livron.
Nicolas-Antoine de Ferrières.
Eustache-Joseph Lamory de Landas-Mortagne.
Louis-Julie-Delphin d'Aulède de Pardaillan.
Pierre-Jean de Gervain-des-Landes.
François-Louis d'Azemar de Panat.

Louis-Joseph de Beaumont-d'Autichamp.
Jean Roux de Vigneras de Pombaud.
Jean-Louis d'Avesgo de Coulonges.
Louis-François de Saisseval de Feuquières.
François-Jacques de Grouchy de Robertot.
Augustin-Henri-Nicolas le Marquetel de Quency-Wiancourt.
Jean-Louis du Bot de Sales du Roudouc.
Alexandre-Henri du Puch de Montbreton.
Jean-Baptiste Taneguy du Breil de Pontbriant.
Charles-Louis de Vidal.
Jean-Baptiste-César de Thimbrune de Valence-Combes.
Joseph-Marie de Kerhoent de Coetanfao de Locmaria.
René-Louis Legier de la Sauvagère.
Guillaume de Montigny de la Coudray.
Pierre-Gilbert-Philippe Veiny-d'Arbouse de Vilmont.
Louis-Charles de Gouyon.
François Dantil de Ligonès.
César Couraud de Bonneuil.
Guillaume Peyronenc de la Roque de Saint-Amarad.
François-Alexandre le Clerc de Bussy.
Jean de la Farge de Fournols.
René-Felix d'Albignac de Triadou.
Pierre Gérente de Senas.
Louis Venans de Vildon de Gournay.
Charles Gabriel-Auguste d'Andigné de Maineuf.
Olivier-Jean-Marie de Kermel de Kermezen.
Charles-Jean-Baptiste de Sugny.
Louis-Guy Sacriste de Tombeuf de Montpouillan.
Jean-François de Pousonville de Grisols-du-Chassau.
Pierre-Gabriel-François-Joseph de Motayor du Hourmelin.
Armand-Louis Gouyon de Vaux.
Charles-Alexandre de Crugy de Marsillac.
Joseph-Bernard de Saint-Andiol.
René-Jean le Mouton de Boisdeffre.
Jacques-Achille Picot de Combreux.
Yves-Laurent de Monty de Rezay.
Charles de Naturel de Baleure.
Charles-Antoine de Guerin-de-Lugeac.

1748.

Charles-Jean-François de Vauquelin.
Ambroise René des Roches de Boisjourdan.
Charles-Joseph-François Tuffin de Roirie-de-Villiers.
Tanguy-Marie de Troerin de Kerjean.
Charles-Eléonor-Hervé de Carbonnel de Canisy.
Urbain Guillaume de Quéelen.
Georges-François-Julien de Crochard de Bourneuf.
François-Henri de Saint-Pol de Masle.
Jacques Chevalier de la Coindardière.
Louis-René de Banconnet de Nayan.
Joseph-Marie-Bonaventure du Garrie-Dusels.
Louis Gaetan de Thiennes.
François-Louis Caseaux.
Joseph-Michel de Sabrevoir.
Charles-Louis Martel de Delincourt.
Michel-Claude de Neuchèse.
Louis-François le Vaillant de Rebais.
Charles-Paul Camus de Villefort.
Pierre-Charles-Philippe de Rosnivinen.
Emmanuel-Christophe-Marie de Riremoy de Testu.
Jean de Joussineau de Tourdonnet.
Joseph de Forgères.
René-Gabriel le Rouge de Kerdavid.
Eléonore-Claude de Carbonnel de Canisy de Mesnibus.
Eustache de Vauquelin.
François-Marie-Hercule de Montigny.
Jacques-François-Louis de Caulaincourt.
Jean-Christophe de Maslard.
Laurent Guès de Monty.
François-Louis-César de Thiboust.
François de Chambaud.
Armand de Roux de Montchenil.
Louis-Geoffroy de la Croix de Beaurepos.
Joseph-Hyacinthe de Mercerel de Chanteloyer.
Antoine-Baptiste de Termes.
Alphonse de Draulin de Mesnilglaise.
Jean-François de Méalet de Fargues.
Jean-François de la Roque de Mons.
Charles-Joseph de Préville.
René-Louis-Gabriel d'Andigné.

Eustache-Henri-François du Deffant.
Thomas-Marie de Frenoy.
Charles-Antoine de Droulin de Tanque.
François du Bouy.
Pierre-Hervé-Martin de Montlige.
Claude de Corbiers.
Ursin de Saint-Pol de Masle.

En 1757, 1760 et 1762, MM. Augustin-Casimir de Vergnette d'Alban, George-Maurice de Vergnette d'Alban et Victor-Constantin, vicomte de Vergnette d'Alban; en 1558 et 1682, Charles et Léon de Féra de Rouville; en 1728, 1730 et 1732, trois frères du nom de du Bot; en 1760, Charles-Gaspard de Toustain, vicomte de Richebourg; en 1769, Toussaint Siffren des Isnards, furent pages en la grande écurie.

1788.

MM. d'Ordières.
de Lyonne.
de Landorte, servant le dauphin.
d'Udressier, *idem*.
de Lastours.
de Chamisot.
du Poirier.
de Badens.
de Fontaine.
de Lastic.
de Bernets.
de Lesourville.
de Saint-Pol.
de la Motte.
de Champsavoy.
de Hauteville.
de Bouetiez.
de Bec-de-Lièvre.
de Javerlhac.
de Château-Thierry.
de Villers-la-Faye.
de Kerguezec.
de Maumont.
de Sémalle.
de Fontaine.

MM. de Pardieu.
de Dufaur.
de Castillon.
de Saunhac.
d'Udressier.
de la Forest.
de Franqueville.
de Saignes.
de Barde.
d'Asson.
d'Adhémar.
de Litteau.
de Savignac.
du Buisson-Bournazel.
de Roquefeuille.
de Vaugiraud.
de Quelen.
le Vaillant.
de Boucher.
de Larmandie.
de la Tude.
du Griffolet.
de Grave.
de Bouchiat.
de Lyonne.

ÉTAT DES PAGES

DE

LA PETITE ÉCURIE.

Pour être reçu page du Roi à la petite écurie, il fallait faire preuve de noblesse depuis l'an 1550, sans aucun annoblissement.

1673.

Nicolas Loys de la Grange.

1674.

Jacques-Charles Lenfant de Saint-Giles.

1675.

François des Maisons de Bonnefons

Jean des Maisons, son frère.

Nicolas de Flavigny-Ernansart.

1676.

Anne de Melun-Brignon.

1677.

Joseph de Moisset-Bellevue.

Alexandre-Gabriel de la Pierre-Bouzies.

Antoine de Lobière du Bouchet.

1678.

Jean de Pichart l'Eglise-aux-Bois.

Gaspard de Fourchaux-Givry.

Gaspard-Alexandre Lenfant de Saint-Giles.

1679.

Pierre d'Aurelle-Fernaires.

François d'Aurelle, son frère.

Pierre de Marle.

François Pérou de Belleisle.

Armand-Victor de Sully.

N.... de Saintville.

N.... de Malletot.

1680.

Alexandre-Antoine de Foudras-Châteautiers.
Jacques de Marcatel d'Oudeauville.
Marc-Antoine de Vintimille.
N.... de Glandevès de Cuges.
N.... des Friches des Bordes.

1681.

De Cheri.
De Gaureaul du Mont.
Dupont de Viliers.
De Besanne.

1682.

De Vassan.
Du Bousquet de Saint-Pardoux.
De Laverine.
Du Plantis du Ludreau.
Caradas du Héron.
De Veteris du Revest.

1683.

D'Aubigné de Rocheferières.
De Voisins.
De Gebert de Noyan.
De Carbonnel de Canisi.
De Forbin de Janson.
Le Boulleur de Chassan.
Portail.
De Thesan.
De Saint Martin.

1684.

De Beauregard.
De Roquigni du Faiel.
De Coriolis de la Bastide.
De Liques.
De Quiqueran de Beaujeu.
De Bonnet de la Mole.

1685.

Maignart de Bernieres.
De Serre.
De Monchi de Senarpont.
De Montfaucon de Vissec.
De Bayard de Ferrieres.

1686.

Thibault de la Carte.
De Saint-Denis.
De Pranger de Ferrieres.
De Grouchet de Chessi.

1687.

Boutin de Valouze.
De Hallot d'Adouville.
De Cordouan de la Noue.
De Mesme de Ravignan.
De Lordat de Bram.

1688.

De Marion de Drui.
De Billi.
De Julianis du Rouret.
De Romieu de Fos.
De Laurens de Bruée.
De Cairon.
De Villeneuve de Vaucluse.
De Montaigu de Boisdavi.

L'Olivier de Saint-Maur.
De Vaudrai.

1689.

Du Bellai.
De Machaut.
De Noé.
D'Ostrel de Lières.
De Fouilleuse.
De Chantelot de la Chaise.
De St.-Félix de Maurémont.
De Doni de Beauchamp.

1690.

De Beon.
Le Blanc de la Croisette.
De Combes.
De Messemé.
De Choiseul de Traves.
De Masencôme de Montluc.
Fagée de Voisenon.
De Montlezun de Mauléon.

1691.

De Voisins d'Alzan.

1692.

Beraud de la Haie-de-Rion.
De la Prune de Cardonac.
De Pérussis.
De Montlezun de Busca.
De Tézan de Pajol.
De Galiens de Castelet.
De Faure de Saint-Mauris.
De Sailli.
De Courtarvel.
De Joussineau de Fayat.
Du Saillant.
De Seitres de Vaucluse.

Le baron de Falkeinstein.
Le comte de Montulé.

1693.

De Forget.
De Vincent de Causans.

1694.

D'Urre de Montanegue.
De Moges de Colonges.
De Fortia de Piles.
De Fortia de Forville.
De Mailli d'Hancourt.
De Brunet du Molant.
De Mariel du Poët.
De Grille.
De Beaurepaire.

1695.

De Baraudin de Mauvières.
De Venderets d'Herbouville.
Des Isnards.
Toustain de Carency.
De Ginestoux de l'Argentières.
De Corneillan.
Le Boust.
De Nigri de la Redorte.
Le Bacle-d'Argenteuil de Beauregard.

1696.

D'Arnault de Montessus de Bellevèvre.
D'Hervilly.
De Segla de Ribaut

1697.

Berbier du Metz.
De Cugnac du Bourdet.

1698.

De Lignière.
Leclerc de Fleurigni.
De Raoux de Raousset.
Du Fai de Maulevrier.

1699.

De Chatenai de Lenti.
Le Pennec de Boisjolen.
De Guiri de Chaumont.
Du Saulsoy.
De Strickland.
De Coulonges de Préau.
De Cajeu.
De Ligny de Charmel.
De Rosset de Ceilles.
De Lestendart d'Anger-ville.
D'Argouges.

1700.

Des Essards de Linières.
D'Hervilli de Devise.
De Thibault de la Chapelle.
Bouchard d'Esparbès de Lussan-d'Aubeterre.
De Fortia d'Urban.

1701.

De Bufferant de Percei.
De Montesquieu de la Tour.
Marbaleste de la Borde.
D'Angennes de Maintenon.
De Lombard de Montau-roux.
De Brevedent de Sahurs.
De Fougère d'Escuret.

1702.

De Raimond de Lasbordes.
De Poilvilain de Crenay.
De Pins.
De Bocaud.
Bouchard d'Esparbès de Lussan-d'Aubeterre.
De Bachis du Cailar.
De Latour de Landorte.
De Plantevit de Margone.
Du Plessis-d'Argentré.
D'Osmont.

1703.

De la Fontaine-d'Halen-court.
De Chabannes.
Le Berceur de Fontenay.
De Guez de Balzac.
D'Avoine de la Jaille.
De la Chaussée de Boisville.
De Neufcheses.
Le Cocq de Hambeck.
De Mesniel de Sommerie.
De Jordy de Cabanac.

1704.

De Rollat de Brugeac.
De la Fontaine de la Bois-sière.
De Brenne de Montjay.
Fyot de Vaugimois.
De Montesson.
De Tuffin de la Roërie.

De Roux d'Alzonne.
De Maille de Bénéhart.
De Flavigny d'Irnaussart.
De Montron de Loutron-d'Escouloubre.
De Tulles de Villefranche.
De Margon de Gage.
De Saint-Chamans.

1705.

Renard de Fussamberg-d'Amblimont.
Des Maires d'Anvers.
D'Avessens de Saint-Rome.
Petit de la Guierche,
Chabot.
De Pestel de Normanville.
Des Grozeliers-d'Herveloïs.
De Garagnol.
De Hennot d'Octeville.
Du Bosc de Vitermont.

1706.

Du Fayet de la Tour Laborie.
De Rochefort-d'Ailly.
De Cosson de l'Ile.
De Gaillardbois de Saint-Denis.
De Kergoët.

1707.

D'Hervilly.
Le Mière de Courtemanche.
Le Mière de Melières, son frère.
De Courseules.
De Maurel d'Aragon.
De Roffignac d'Aspremont.
De Faure de Montjean.

De Gouyn des Chapiseaux de Fontenailles.

1708.

De Gourmont de Courci.
Panfentenuio de Rosarnon.
De Lesmesrie des Choisis.
De Conac.
De Saint-Chamans.
De Saint-Giles.
Guinot de Montconseil.
De la Haye-Montbault.
De Beinac.
D'Alone des Ajots.
Du Verger de la Roche-Jacquelin.

1709.

De la Roque-Senezergues.
De la Salle des Carrieres.
Escoulant de Maneville.
Gislain de Bénouville.
De Gaing de Linnars.
De Marle.
Du Breil de Rais.

1710.

De Monsures d'Auvilliers.
Davy de la Pailleterie.
De Roquefeuille.
De Gaillardbois de Marconville.
Capendu de Boursonne.
De Brevedent.
De Brevedent de Sahurs.
De la Cour-Baleroy.
De Cadier-Vauce.
D'Assé.

1711.

De Gaignon de Vilaines.
De Bonsens des Epinais.
De Montleart de Rumont.
De Calvière.
D'Estut de Tracy.
De Montaigu.
De Malortie de Bouteville.
De la Tude, marquis de Ganges.
De Saint-Cler.
De Rémond - Modène de Pommerols.
De Lesdos de Saint-Valeri.
Viault de Bruillac.

1712.

D'Olivier de la Garde.
De Lambelin, chevalier des Essarts.
De Boisse.
De Hautpoul.
De Menez de Lezurec.
Du Vivier.
De Meiran de Lagoy.
De Vergone.

1713.

Damas d'Anlezy.
Perrachon de Varax.
Perrachon de Saint-Maurice, son frère.
De Garrigues de Ladevese.
Le chev. de Boursonne.
De Bury.
De Laurencin d'Avenes.
De Pressy.
D'Orgemont.

1714.

De Bénévent de Sales.
La Bacle de Moulins.
De Caux,
De Goyon de Beaufort.
De Cugnac du Bourdet.
De Quiguéran-Beaujeu.
De Brancion.
De Vigny.
De Vigny d'Emerville, son frère.
Letellier de Vaubadon.

1715, 1716.

Roger de Caux.
Le Valois de Murçay.
De Cadrieu.
De Changy de Lentilly.
Arnaud de la Cassaigne.
De Bérauville.
De Cœtloury.

1717.

D'Isarn de Villefort.
De la Mare de la Londe.
De Valat de Saint-Roman.
Le vicomte de Pannat.
De Toulongeon.

1718.

Sable de Beausseré.
Le Pélerin de Gauville.
De Boistillé.
De Jarente de la Bruyère.
De Millaud de Forbin de la Roque.
Frotier de la Messelière.

De Fajac de Saint-Jean-d'Honoux de Missolens.
Du Faure de Saint-Sylvestre de Satilien.
De Valavoire.

1719.

De Georges de Ledenon.
De la Roque de Millaud de Forbin.
Clerel d'Anville.
De Marguerit d'Aizy.
De Brunet du Molan.
Des Laurens.
De Cornillon.
De Marguerie de Fresnes.
Clerel de Tocqueville.

1720.

De Ste.-Marie d'Agneaux.
De Doria.
De Saint-Martial de Pindeval de Courob.
De Galleau de Gadagne.
De Roncherolles.
De Créquy-Hémont.
Dumont de Gaureasses.
De Vauloger.
Duval de Beaumontel.

1721.

Hébert de Beauvoir.
De Donodey de Campredon.
De Forceville.
De Grégoire de Saint-Sauveur.
De Montlezun de Campagne.
Des Essarts de Lignières.
De Pingenet de Tagny.

1722.

De Cussy de Belval.
De Corbie de la Tour.
De Villeron.
D'Echerenne.

1723.

De Vallée-Monsanson.
De Vallée-Monsanson, son frère.
De Villers de la Faye du Bousset.
De la Broue de Vareilles.
De Piis de Roquefort.
De Lamon de la Garde.
De Bordeaux de Bagerville.

1724.

De la Villeneuve de Languedouc.
De Poudenx.
De Poudenx, son frère.
Fabre de la Tude.
De Lasterie de Saillant.
De Neufchèse.
Gigault de Bellefonds.
De Touchet de Courcelles.
Du Tillet de Marçai.
De Courbon de Blenac.
Du Trousset d'Héricourt.
De Caulaincourt.
De Donodey de Campredon.

1725.

De Baraudin de Mauvière.
Barthon de Montbas.
D'Avejan de Rançogne.
De Momas.

1726.

Frottier de la Messelière.

1727.

De Poulpiquet de Kermen.
De Moustier de Sainte-Marie.
De Guiramand.
De Guerreau de Behen.
Tonduti de Malijac.
Le Din de la Chalerie.
De Malbec de Briges.
De Pati de Bellegarde.
Foucaud de Lardimalie.
De la Cropte-Boursac.
Duclos de Kerssent.
De Dodessan de Saint-Genest de Citran.
Michel de Cambernon.
De Rochemore d'Aigremont.

1728.

De Montagu d'O.
De Lasterie de Saillant.
Guillaume de Marsangy.
De Monjouvent.
Rancher de la Ferrire.
Brunet du Molan.
De Guilhem de Pintaval.
De Rivière de Corsac.
D'Ambly.
De Castillon de St.-Victor.

1729.

De Fergeol de Vilers-d'Orival.
De Quinemont de Varennes.
De Bihan de Pennelay.
De Vassé.
De Vassé de la Rochefaton, son frère.
De Pierre de Saint-Marcel de Bernis.
Pean du Pontfils.
De Goyon de Vaudurant.
De Frain du Landel.
De Karcaradec.

1730.

D'Ainval de Brache.
De la Vieuville.
De Moncel de Champeron.
De Beauregard.
De Valory.
De Remond de Modène.
De Strada.

1731.

Sabine de la Quieze.
De Villars de Mauvesinière.
De Flechin de Wamin.
De l'Estendard de Saint-Léger.
Mairot de Martigne.
De Rouex de Villemont.
D'Albertas.

1732.

De Flechin de Wamin.
De Barbançois de Villegongis.
De Croismare.
Lardenois de Ville de Bolandre.
De Graveron,
De Montcalm de Gozon de Saint-Véran.

Des Essarts de Lignières.
De Belleville de Richemont.
Bernard de Montessus de Ruilly.
De Fay de Guerlande.
Bailli de Saint-Marc.
De Bayard.

1733.

Il n'y a point eu de page reçu cette année.

1734.

De Fesques de Rochebousseau.
De Menou.
De Joigni de Bellebrune.
De Castillon de Beines.
De Beauregard.
De Godet de Vadenai.
D'Auxy.
Hay des Neitumières.
Abot des Champs.
De Joigny de Bellebrune.
De Montolieu.
De Kerboudel de la Courpean.
De la Viefville.
De Villoutrey.
De Brèves-Jarzé.

1735.

De la Croix de Cerisai.
De Roquefeuil.
Prevost d'Olbreuse de Gagemont.
De Loupiat de la Devèze.
Fourché de Quehillac.
De Rippert d'Alauzier.
De Merle de Beauchamp.
Fourché de Quehillac de Villefregon.

1736.

De Carles.
De Saluguet de Termes.
De Valory.
De Thieuville.
D'Espinchal.
De Couttarvel de Lierville.
De la Gorce.

1737.

Des Fosses.
De Kersanson.
De Calonne de Courtebonne.
Du Merle du Blancbuisson du Plessis.
De Macon du Chery.
Olinsan de Kernegner.
De Grégoire de Saint-Sauveur.
De Montlezun.

1738.

De la Haye-Montbault de la Scorie.
De Montrond de Santon-d'Escouloubre.
De Bavalan.
De Hautpoul de Felines.
Le Mastin de Maillé.
De Calonne.
De Sarcus de Moyencourt.
De Beyne de Raissac.
D'Albon.

1739.

Cadier de Vauce.
De Saffray.
De Nonant de Bretoncelles.
De la Marche.
Brochard de la Rochebrochard.
Du Merle du Blancbuisson.
Bataille de Mandelot.
De Guiscard de la Bourelie.
De Chavagnac.
De Joigny de Bellebrune.
De Laucry de Bains-Berlier.
De Saint-Gilles.
De Briqueville.
Du Crozet.

1740.

De Rechignevoisin de Guron.
De Mauléon.
De Lordat.
De Hautpoul.
Le Vacher de la Chaise.
De Rabodanges.
D'Inguimbert.

1741.

De Nomperre de Pierrefite de Champagny.
D'Udressier.
De Chastel de Londres.
Du Mesniel de Sommeri.
Du Mesniel de Sommery, son frère.
De Chavagnac.

1742.

De Bonot de Villeuvrain.
De Harenc de la Condamine.
De Tilly de Blaru.
De Salmon du Chastellier.
De Hennot d'Octeville.
Clerel de Tocqueville.
De la Haye.
De Montesquieu.
De Montesquieu, son frère.
Dumas de Mause.
De Malbosc de Miral.

1743.

De Remegny de Joux.
De Roussel de Pernes.
Le Maire de Courtemanche.
Botherel de la Bretonnière.
De Coëtlosquet.
De Siran de Cabanac.
Montléard de Rumont.
De Labadie.
Dax Daxat.
De Conceil.
De Flahaut de la Billarderie.

1744.

De Pineton de Chambrun.
De Bruyères de Chalabre.
De Salmon de Chastellier.

1745.

De Voisins d'Alzeau.
De Gailhac.
Graindorge d'Orgeville du Mesnil.
De Verac de la Valette.

De Clericy.
De Chamborant de la Clavière.
D'Audiffret de Beauchamp.
De Fautrières.

1746.

De Roussel de Pernes.
De Montalembert.
De Chauvigny de Blot.
De Guyon-Pouzols.
De Villoutrey.
D'Alonville.
De Blosset.
De Morard.
De Montléard.
De Mantin de Crochans.
D'Albert.

1747.

Texier de Hautefeuille.
Des Feugerets.
De la Prevenquière.
De Lonlay de Villepaille.
De Bérard de Montalet.
De Pracomtal.
De Roux Deagent de Morges
Le Trésor de Fontenai
De Maillé.

1748.

De Flavigny.
Bony de Lavergne.
De Toustain d'Écrennes.
De Lordat.
De Bérard de Montalet.
De Villelongue.
De Villelongue de Savigny, son frère.
Frottier de la Messelière.

1749.

De Loyac de la Bachellerie.
De Villaines.
De Brusse.
De Calvimont.
Des Vaux de Levaré.
De la Fruglaie de Kervers.
De Tonduti de Blauvac.
De Prael.
Eudes de Catteville.
Texier de Hautefeuille.
Le Saige de la Villesbrune.
De la Béraudière.
Perry de Nieul.
De Lordat.
Auboust de Vergnes.
D'Escodecca de Boisse.
De Pardaillan.

1750.

De Clerc de la Deveze.
Heurtault de Lamerville.
De Dons de Pierrefeu.
Du Pont de la Boussère de Chavagne.
De Kermanguy.
De Chaban de Richemont.
Du Tertre.
De Monspey de Vallière.
De Ste.-Marie d'Agneaux.
Jacques de Chiré.

1751.

De Bourgarel de Martignan.
De Combres de Bressoles.
Des Vaux de Lévaré.
De Bermond du Cailar.
Du Verdier de la Chapelle.
De l'Estang de Parade.

De Beauvolier.
De Bonchamp.
Du Pac de Badens.

1752.

De la Rochelambert.
D'Anal de Quineville.
De Bouvet de Louvigny.
De la Croix d'Ardanne.
De la Croix d'Ardanne, son frère.
De Malyver de Vaugre-neuse.
De Ginestoux de Vernon.
De Macnemara.
De Houdetot.
Gautier de Tournay.
De Miffant d'Ancourt.
De la Vieuville de Blottefière.
De Riolet de Morteuil.
Du Deffend d'Ordou.

1753.

Texier de Hautefeuille.
De Levezon de Vezin.
De Donodey de Campredon.
Du Bosc de Vitermont.
De Chevigné.
Le Roi de la Potherie.
De Vissec de Ganges.
De Praël.
Morin de Montcanisy.
Goyon de Thaumas.
De Pathasse de St.-Hilaire.
Alexandre d'Hanache.
Vauquelin de Sacy.

1754.

De Jarente d'Orgeval.
De Bec-de-Lièvre de Cany.
De Bonsens des Epinais.
Baron de Segonzac.
Morin de Baneville.
Heurtaut de Lamerville.
De Briqueville de la Luzerne.
De Vassan de Puysieux.
De Marsay.
De Nessay.
De Mayet de Villatelle de Colombier.
De Mehereau de Saint-Pierre.

1755.

De Rostaing.
Baudrie de la Burierie.
Du Vivier.
De Musy de la Vauzelle.
De Lubersac de Chabrighac.
De Montigny.
De la Beaulme.
De la Belinaye.
Du Bot du Grégo.
De Villoutrey de Breignac.
De Villoutrey, son frère.

1756.

Poterat.
De Montaigu d'Entraigues.
De Villaines.
Du Buisson de Blainville.
D'Allard de Chatou.
De la Roche-Dragon.
De la Roche-Dragon, son frère.
De Villers de la Faye du Rousset.
De Montalembert.

De Goussencourt.
De Strada.

1757.

De Navailles.
Gosselin de Garselles.
Viart de la Motte d'Usseau.
De Giverville.
Le Vaillant d'Aubigny.
De Noblet d'Anglure.
De Vernon de Villerambert.
De Lenfernat de Villars.
De Raccault de Reuilly.

1758.

De Perthuis.
De Serres de Saint-Romans.
D'Autric de Vintimille.
De Villemort.
De Maillane.
Bardon de Segonzac.
De Chambre d'Urgons.
De Puel de Parlans.
Du Châtel de la Romandais
De Bouchat.
De Merle de la Gorce.

1759.

De Saint-Chamans.
Barton de Montbas de Massenon.
Le Roux de Berigny.
De Boisay de Courcenay.
Bernard de Montessus de Ruilly.
Dubuysson des Aix.
Du Bonays.
Des Rois des Ports.

1760.

De Saucières de Tenance.
Du Souïl de Fortesson.
De Barbin de Broyes d'Autry.
De Montredon.
De Bussy.
D'Autric de Vintimille des Beaumettes.
De Mercurin de Valbonne.
De Menou.
Filleul de la Frenaye.
De Montfaucon de Rogles.
D'Attier de Borne.
D'Azemar de Pannat.
Des Coursets de Meslamont.
De Banastre de Parnoudeval.

1761.

De Roquigny.
De Veins de Villemont.
De la Fatsan de la Carre.
De Guiscard de Théridac.
De Casteras de Sournin.
Viart de la Motte d'Usseau.
De Rochemort d'Aigremont.
Foucaud de Lardimalie.
De Bas de Montcalon.
De Banastre.
De Castelnau.

1762.

De Rouex de Villemort.
D'Autric de Vintimille de Beaumettes.
De Saint-Chamans.

De Vassan.
Le Bihan de Penelé.
Le Bihan de Penelé, son frère.
Du Bois Beranger.
Huon de Kermadec.
Lardenois de Bolandre.
Andras de Mary.
Dauber de Peyrelongue.
Deschamps de Boishébert.
D'Espinchal.
De Brévedent.

1763.

D'Andigné.
De Marconnay.
De Montesson.
De Cubières.
D'Aurelle de Terrenegre.
De Bussy.
De l'Epine du Puy.
Dantil de Ligonès.
De Vitry de Malfiance.
De Coustin de Masnadan.

1764.

Cadier de Vauce.
De la Romagere.
De Roquefeuil.
De Tréouveret de Kerstrat.
De Veins de Villemont.
De Baudre.
De Guillaume de Rochebrune.
De Bellissen de Caillavel.
Sublet de Lénoncourt.
De Ginestoux de Roque.

1765.

Des Barres.
Bourguignon de la Mare.
De Sesmaisons.
De Valory.
De Vernon.
De Bonot de Villesorain.
De Beaumont de Juniès.
De Penfenteni de Chefontaine.
De Bounay.
Le Roy de Ville.
Le Pellerin de Gauville.

1766.

De la Rochelambert.
De Trevelec.
Du Boschenry de Drucourt.
De la Fontaine de Virton.
De Montigny de la Touche.
Des Brosses du Goulet.
De Benard de Sauveterre.
De Valory.
Baron de Colliquet de Lévoncourt.
De Bayard.
De Chalandar de la Motte.
De Lascazes de Beauvoir.

1767.

Fleuriot de Langle.
Des Reaux de Coclois.
De Baune.
De Serre de Saint-Romans.
De Campmas d'Echaux.
De Fute de Soucy.
De Roquelaure de Saint-Aubin.
De la Porte de l'Artaudière.
Le Breton de Vanoise.
Gautier de Montguers.
De Saignard de la Fressanges.

Bataille de Mandelot.
La Geard de Cherval.
De Goujon de Thusy.

1768.

De Lartigue de Sorbets.
D'Attier de Borne.
Durand d'Auxi.
D'Armur.
De Barderons de Saint-Genès.
De Gonzon de Thuisy.
De Fragnière.
De Vassan.
De Briqueville.

1769.

De la Rochelambert.
De Goulaine.
De Baudry d'Asson.
De Montangon.
De Louzon de la Prade.
De Tilly.
De Hautpoul.
De Gilbertès.
De Monestay de Chazeron.

1770.

De Paris.
De Rancher.
De la Rochelambert.
Le Bouracher de Launay.
De la Roche de la Groye.
Botterel.
De Lonlay de Villepaille.
De Guerpel.
D'Anglars de Bassignac.
De Calonne de Courtebonne.
De Gombault de la Grange.
Du Chillaud des Fieux.
De Julien de Vinezac.

1771.

De Paris de la Motte.
Le Vaillant de Saint-Denis.
De Houdetot.
Daniel de Boisdennemets.
De la Roche Saint-André.
De Serre de Saint-Romans.
De Beaufranchet d'Ayat.
De Laizer de Siougeat.
Des Roys.
Lonjou de la Prade.
De Regnon.
De Guérin de Châteauneuf.
De Saint-Martin de Bagnac de Savezey.
De Brazac.

1772.

Guillemant de Saint-Souplet.
Du Château de Montais.
De Pont de la Grange.
De Montclar.
De Riccy.
De Beaupoil de Saint-Aulaire.
De Bonnechose du Mesnilgermain.
Le Bascle d'Argenteuil.
Ogorman.
De Seignar de Sasselanges.
Guenichon de Duesme.

1773.

De Rollat.
De Goudon.
De Beauroyre de Vilhac.

De Pinsun.
De la Touche.
De Villoutrey.
De Courtin de Montbrun.
De Vavre de Bonel.
De Galléan de Gadagne.
De la Borie de Campagne.
De Clery de Serans.
De la Roche Aymon.
Charette de Boisfoucaud.
De Bonnechose.

1774.

De Mons.
De Rancher.
De la Messec du Plis.
Binet de Jasson.
De Villiers de Helbon.
De Mauléon.
De Biencourt.
De Goulaine.
De Morel de Than.
De Betechamps.

1775.

De Forget.
Guillot du Doussay.
De Hercé.
De Toustain de Limésy.
Danzel de Boffles.
De Capriol de Payrs.
De la Garde.
De Lalandelle.
De Rennel.
Du Fond de Saint-Léger.
Du Crozet.
De Navier.
De Galléan de Gadagne.
De Marcellanges.
De Seguin de Reynies.
DuBousquet de Saint-Pardoux.
De Roux de Varennes.

1776.

De Musset.
De Bechon de Caussade.
De Boussier de la Faye.
De Boucher de la Rupel.
Dulac.
De Joigny de Bellebrune.
De Lesmier.
D'Avesgo-de-Coulonges.
De Lalande.
De Sarcus.

1777.

De Bongars.
De Quengo de Tonquedec.
De Lubersac.
L'Archier de Brievedent.
De Vannel de Lilleroy.
De Laurençin de Chanzé.
De Laurençin de Beaufort.
De la Garde de Saint-Angel.
De Beauroyre de Vilhac.
De Remigioux.
D'Escorailles.
D'Andigné.

1778.

De Navier.
De Grieu.
De Chappe-de-Laine.
De Linieres.
De Chauveron.
De Faure de Saint-Maurice.
De Montlezun.
De Barbançois.
De Saint-Pern.

De Brachet.
De Martel.
De Leaumont.
Du Fayel.
Frottier de la Messeliere.
Coustin de Bouzolles.
De Beaucorps.
De Lancry.
De Reclaine de Lyonne.

1779.

De Grimaldi de Reguse.
Patry.
De Bouzies.
De Ségur.
De Carbonniere.
Du Mesnildot.

1780.

De Busseul.
De Guillaumanches du Boscage.
De Champagné.
De Menardeau de Maubreuil.
De Rollat.
Colliquet de Rosnes.
D'Aureville.
De Livet de Barville.
De Lescourt.
De Bony.
Tesson.

1781.

De l'Espinasse.
De Monty de Rezay.
De Salviat de Viecastel.
De Cumont.
De Monty de Rezay.

1782.

De Pardieu.
De Champagné.
De Riollet de Gissey.
Le Cornu de Corboyer.
De Chaffois.
D'Hebrail.
De la Faye.
De Reclaine.
De Brunet.
De Sauzillon.
De la Beraudiere.
De la Chassaigne de Sereys.
De Maillard de Landreville.

1783.

De Thuilliers de Montjoie.
De Teyssières.
De Montaigu.
De Barentin de Montchal.
De Lyonne de Servon.
De Maumigny.
De Lanfernat.
De la Porte d'Issertieux.
Rioult d'Ouilly de Neuville.
De Vigny.

1784.

De Foucaud.
De Meritens de Rosés.
De Trion de Montalembert.
Du Moustier de Canchy.
D'Escorailles.
De Sainte-Colombe.
De Reclaine de Lyonne.
De Pons de Frugieres.
De Cussy.
De Rippert d'Alangier.
De la Bruyère.

De Villeneuve.
De Rioult d'Oüilly.
De Bonal.

1785.

De Montaigu.
De la Fons des Essarts.
D'Udressier.
De Leaumont.
Du Poirier de Franqueville.
De Barentin Montchal.
Jourdan de Saint-Sauveur.
De Brusse.
Paquet de Saint-Meymy.
Dupac de Badens.
De Ramfreville.
De Saint-Mauris.
De Lemps.
De Meric de Vivens.

1786.

De la Motte de Broons.
De Bosset de l'Etourville.
De Fouler.
D'Arzac.
De Beraud.
De Lescalle.
De Nattes.
De Lastic.
De Noblet de la Clayte.

1787.

De Castillon de Mouchan.
De Boucher.
De Gautier de Savignac.
De Pardieu.
D'Udressier.
De Griffolet.
De Roquefeuil du Bousquet.
De Grave.
De Franqueville.
De Quélen.
Le Roy de Bardes.
De la Tude.
D'Adhemar.
Plaisant de Bombiat.
De Lyonne.

N. B. *C'est à l'obligeance de M. le comte Dubuysson-des-Aix, de Riom, que je suis redevable de la liste des pages de la petite écurie, et je lui en adresse ici mes sincères remercîments.*

ADDITIONS ET CORRECTIONS

Pour l'ordre souverain de Malte, dont il est question dans le tome IV.

Barrois de Sarigny (Nicolas-Xavier), admis en 1796.

Du Mesnildot (Louis), fut admis en 1721, et fit ses preuves en 1727.

Eudes de Berangeville (Robert), reçu en 1564.

Eudes de Catteville (Jacques François-Marie), reçu en 1717.

Jarno (Marc de), reçu en 1544 (au lieu de Jarnaud de la Garnerie, page 60).

La Celle de Chateauclos (Léonard-Sylvain comte de), reçu en 1788. Il avait, à cette époque, deux frères chevaliers de Malte, qui sont morts au service de l'ordre. Voyez page 126.

Paris de Soulanges (François), reçu le 31 juillet 1729; commandeur en 1779.

Pierres du Plessix Baudouin (Lancelot), reçu en 1595, puis commandeur de Nantes et de Vilgas. *Voyez* tome premier, page 151.

Pierres de Fontenailles (Antoine-Alexandre), reçu en 1758.

Toustain (Louis-Gabriel-André de), reçu page le 24 septembre 1781 (au lieu de Toussaint, page 182). Il est mort de ses blessures, à la veille d'être nommé commandeur.

Toustain-Carenci (N.... de), mort en minorité en 1690.

Vander Richele (Louis-Henri-Joseph), admis le 3 janvier 1787 (au lieu de Vandersrichels, page 165).

Villemontée (Antoine Autier de), reçu en 1554 (au lieu de Antoine de Villemontel, page 104).

Villereau (Edme de), reçu en 1546 (au lieu de Villerceau, mentionné à la page 105 du même tome).

Ximenès (Auguste-Louis, marquis de), grand-croix-honoraire, reçu le 16 juillet 1776. (Il faut substituer cet article à celui de Pimenez, qui est au bas de la page 188 du tome IV.)

ERRATA DU TOME III.

Page 30 et suivantes, article Veiss-d'Albi-Trencavel, dans certains exemplaires il y a Frencavel, c'est Trencavel qu'il faut lire.

Page 94 du Répertoire de la noblesse, Aucourt de Saint-Just; *lisez*, d'Aucour de Saint-Just, conseiller au parlement; il est de la famille *Godard d'Aucour*, en l'Ile de France, mentionnée tome IV, page 206, et tome V, page 470 du Répertoire.

Page 188, les armoiries de la maison d'Alfonse, à Beziers, doivent se lire ainsi : d'azur, à deux *ours* d'or, affrontés, et soutenant une fleur de lys du même.

ERRATA DU TOME IV.

Page 183, article de la maison de RAVEL, degré VII, à la fin, *lisez* ainsi : il a épousé, en secondes noces, madame veuve d'Agnel-Bourbon, et a laissé, d'un premier lit, Louis de Ravel de Puycontal, qui forme le degré VIII. Cette erreur doit être relevée avec d'autant plus d'empressement, qu'elle faisait M. Louis Ravel de Puycontal, fils d'un second lit, tandis qu'il appartient au premier.

Page 217, article de la maison de PREISSAC, troisième ligne, d'Estignac, *lisez* : d'Esclignac.

ERRATA DU TOME V.

Page 10, degré VIII, 1° François-Victor de Vergnette d'Alban a émigré avec son frère, *lisez* avec son père.

Page 159, rétablissez ainsi le dixième article de la Barre, et *lisez* : LA BARRE DE NANTEUIL, en Normandie, porte d'argent, à trois merlettes de sable.

C'est ainsi qu'il faut lire l'article mentionné à la page 488 :

BENAVENT-RODEZ, en Languedoc, des comtes de Rodez; écartelé, au 1 et 4 de gueules, au lion d'or, qui est de RODEZ; au 2 et 3 d'argent, à trois bandes de gueules, au chef d'azur, chargé d'un lambel d'or, qui est de BENAVENT; il faut supprimer celui de BENEVANT, en Languedoc, de la page 229, et lire ainsi celui de la page 489 : BENAVENT (Antoine-Thibault de), seigneur de Savignac et de Mels.

ERRATA

DU RÉPERTOIRE HÉRALDIQUE.

PAGE 2, ligne 15, au lion rampant d'or, *lisez :* au lion-léopardé d'or.

Page 3, ligne 6, accompagné de trois abeilles de même, *lisez* : du même (1).

Ibid. ligne 23, au sautoir alaisé, *lisez* : alésé.

Ibid. ligne 29, FCANÇOIS , *lisez* : (FRANÇOIS).

Ibid. ligne 34, ABIRAC (BERTRAND U'), *lisez* : (BERTRAND D').

Ibid. ligne 42, porc épique, *lisez* : porc-épic.

Page 7, ligne 10, en pointe d'un lion d'argent passant, *lisez* : d'un lion léopardé (2) d'argent.

Ibid. lignes 21 et 22, d'hermines, à la fasce alaisée de gueules, chargées, *lisez* : d'hermine, à la fasce alésée de gueules, chargée, etc. L'orthographe de ces deux mots, *hermine* et *alese*, *ée*, est applicable à tous les mêmes cas qu'on pourra rencontrer dans le courant de cet ouvrage.

Page 8, ligne 39, pe sable, *lisez :* de sable.

---

(1) C'est ainsi qu'il faut lire dans tous les cas où de même est employé pour du même émail, qu'on dit plus communément du même. De même signifie de la même façon, fait dans le même genre, posé dans le même sens. PERSON, en Lorraine, porte : parti émanché d'azur et de gueules de dix pièces et demie ; à la bande ondée d'or, accostée de deux cotices *de même*, brochantes sur le tout. Le mot *de même* est ici pour de la même façon et du même émail.

(2) Lorsque le lion n'est pas dans sa position ordinaire, et qu'il paraît marcher, on le dit *lion-léopardé*, parce qu'alors il est dans la position du léopard, dont la représentation habituelle est d'être passant, ce qui ne s'exprime pas. Le lion dans cette dernière attitude ne diffère du léopard que parce que le premier a toujours la tête de profil, et ne montre qu'un œil, et que le second a toujours la tête de front et montre les deux yeux. Le léopard est dit *lionné*, lorsqu'il est dans la position du lion, c'est-à-dire dressé sur ses pattes de derrière.

5. 72

Page 9, ligne 3, lion d'or rampant, *lisez* : lion d'or (1).

Ibid. ligne 18, trois équerres, *lisez* : escarres.

Page 11, ligne 25, AGIES, *lisez* : AGIS.

Ibid. ligne 28, burelé d'argent de gueules, *lisez* : et de gueules.

Page 13, ligne 5, AQUILLENQUI, *lisez* : AGUILLENQUI.

Page 14, ligne 22, léopard rampant, *lisez* : lionné.

Page 15, ligne 40, à la devise, *lisez* : à la divise.

Page 17, ligne 11, AINEVAL, *lisez* : AINVAL.

Page 25, ligne 20, d'azur, à deux lions, *lisez* : à deux ours.

Page 37, ligne 23, à quatre fasces; *lisez* : à quatre burèles (2).

Page 44, ligne 32, ANDUSE D'ALLETZ, supprimez ce dernier nom.

Page 46, ligne 18, ANGERVILLE, en Bresse, *lisez* : ANGEVILLE, en Bugey.

Page 56, ligne 10, à la rencontre, *lisez* : au rencontre.

Page 58, ligne 11, fleurounée, *lisez* : florencée.

Page 62, ligne 13, de FAUCEAUX, *lisez* : de FOUCEAUX.

Page 69, ligne 12, langué, *lisez* : armé.

Page 70, ligne 16, fascé d'argent et de gueules de six pièces, *lisez* : fascé d'argent et de gueules (3).

---

(1) On supprime ici le mot *rampant*, qui signifie *levé*, parce que c'est la position ordinaire du lion. Il n'en est pas de même des autres animaux, il faut dire du chien, de l'écureuil, de l'ours, du sanglier, du renard, qu'ils sont *rampants* lorsqu'ils paraissent dressés sur leurs pattes de derrière ; du loup *ravissant*, du cheval *cabré*, du taureau *furieux*, du chat *effarouché*, du bélier *sautant*, de la licorne, du bouc, de la chèvre, du mouton, du cerf *saillants*, lorsqu'ils sont dans la même position.

(2) Lorsqu'il y a plus de trois fasces dans un écu on les nomme burèles si elles sont en nombre pair, et trangles lorsqu'elles sont en nombre impair.

(3) On supprime ces derniers mots *de six pièces*, parce que le fascé étant composé ordinairement de six fasces, ils forment un pléonasme inutile. Il en est de même du palé, du bandé et du barré. On ne doit exprimer le nombre des pals, des fasces ou des bandes que lorsqu'il y en a plus ou moins que six; mais il ne peut y en avoir moins que quatre ni plus que huit. S'il y a dans un écu dix fasces, dix pals, ou dix bandes, on doit dire burelé, vergeté, coticé, etc., sans exprimer le nombre, à moins que le burelé, le vergeté ou le coticé ne soit de plus de dix pièces.

Page 71, ligne 29, ARMINOT, *lisez* : ARMYNOT.

Page 74, ligne 35, à un besan d'or, *lisez* : à un besant d'or.

Page 75, lignes 19 et 20, de gueules, à trois peignes d'or, deux et un; supprimez ces derniers mots, deux et un (1).

Page 83, lignes 15 et 16, à deux lions de sable, lampassés d'or, passant l'un au dessus de l'autre, *lisez* : à deux lions-léopardés de sable, lampassés d'or, et supprimez le reste.

Page 88, ligne 25, trois hauberts à cotte d'armes, *lisez* : ou cottes d'armes.

Page 95, ligne 20, AUDENEORT, *lisez* : AUDENFORT.

Ibid. AUDEBERT, *lisez* : AUDIBERT.

Page 96, ligne 16, cloché, *lisez* : clariné.

Page 99, ligne 9, ombragé, *lisez* : ombré.

Page 106, ligne 31, de VILLEMONTÉ, *lisez* : de VILLEMONTÉE.

Ibid. ligne 42, cottices, *lisez* : cotices.

Page 111, ligne 17, AVALENC, *lisez* : AVALEUC.

Page 115, ligne première, AVOGARDE, *lisez* : AVOGADRE.

Page 121, ligne 21, de VAUVEISANT, *lisez* : de VAULUYSANT.

Ibid. ligne 41, BACIÉ, *lisez* : BAGIE.

Page 122, ligne 42, chargé de trois chevrons, *lisez* : de trois étais (2).

Page 123, ligne 36, sa patte, *lisez* : sa pate.

Page 124, ligne première, BAFFAR, *lisez* : BAFFARD.

Page 126, ligne 20, à l'ordre, *lisez* : à l'orle.

---

(1) Lorsque les meubles qui chargent l'écu sont dans leur position ordinaire, on ne les exprime point. Voici une explication qui peut servir de règle générale à ce sujet.

Un, se pose au centre de l'écu; *deux* se posent l'un sur l'autre; *trois*, deux en chef et l'autre en pointe, ou deux et un; *quatre*, deux en chef et deux en pointe; *cinq*, en sautoir; *six*, trois, deux et un; *sept*, trois, trois et un; *huit*, en orle; *neuf*, trois, trois et trois; *dix*, quatre, trois, deux et un.

(2) Lorsqu'il y a plus d'un chevron dans un écu ou sur des pièces honorables, on les nomme *étaies*. On excepte les chevrons qui sont posés les uns sur les autres dans l'écu, parce qu'ayant les dimensions ordinaires, on les regarde comme un même chevron divisé en plusieurs pièces.

Page 128, ligne 5, parti emmanché, *lisez* : émanché.

Ibid. ligne 24, BAILLEUL, *lisez* : BAILLEU.

Page 138, ligne 24, santoirs, *lisez* : flanchis (1).

Page 139, ligne 3, BANASTE, *lisez* : BANASTRE.

Page 141, ligne 38, croix pattée, *lisez* : patée.

Page 148, ligne 11, trois grelots, *lisez* : trois grillets.

Page 153, ligne 38, à quatre pals, *lisez* : à quatre vergettes (2).

Page 202, ligne dernière, EAUREPAIRE, *lisez* : BEAUREPAIRE.

Page 207, ligne 32, BEAUX-ONGLES, *lisez* : BEAUX-ONCLES.

Page 216, ligne 7, accornées d'or, *lisez* : accornés d'or.

Page 231, ligne, 16, trois croix ancrées, *lisez* : trois croisettes aucrées.

Page 253, ligne 29, BERTON, *lisez* : BE TOU.

Page 265, ligne 4, BEUVRAIGE, *lisez* : BEVRAIGE.

Page 359, ligne 33, ou BOULLENE, *lisez* : ou BOULLENC.

Page 374, supprimez l'article BOURRÉ DE CORBERON, qu'il faut lire BOURÉE DE CORBERON, à la page 366.

Page 378, ligne 24, BOUTAUVILLIER, *lisez* : BOUTANVILLIER.

Page 390, ligne 33, BLANCHE, *lisez* : BRANCHE.

---

(1) Lorsqu'il y a plus d'un sautoir dans un écu ou sur une pièce honorable, on les appelle flanchis.

(2) Lorsqu'il y a plus de trois pals dans un écu, on les nomme vergettes.

RÉPONSE

A L'ANONYME DE DUNKERQUE.

J'AI reçu deux lettres anonymes de Dunkerque, dictées par un esprit de délicatesse et de vérité qui m'impose le devoir d'y répondre.

Les corrections qu'on m'indique pour l'ordre de Malte, sur des noms étrangers, tel que VAN DER RICHELE, *ne peuvent toutes avoir lieu, parce que l'écriture de la personne n'est pas assez lisible; je la prie de mettre ces noms en lettres moulées, et le tome prochain lui donnera satisfaction.*

La généalogie de la maison de C...., contre laquelle l'anonyme élève des doutes, a été établie, non seulement sur l'arrêt de la cour des comptes de G...., mais encore sur les titres originaux qui ont servi de base à cet arrêt; ces titres m'ont tous été soumis, et on en trouvera la copie dans la généalogie de cette maison, qui a été imprimée en 1790, in-4°. On peut en venir prendre connaissance dans mes bureaux.

La généalogie de la maison L. P. d'H.... et de F.... n'a ete admise également qu'en justifiant de la jonction des diverses branches, et M. de F..... m'a exhibé des lettres-patentes en due forme du roi d'armes *des Pays-Bas, qui constatent la sortie de son ancêtre de ces provinces, pour aller s'établir en L...., et lesdites lettres-patentes mentionnent les armes prises alors par cet ascendant.*

Maintenant il faut convenir que je ne puis me mettre, par une sévérité déplacée, au-dessus des cours souveraines et des commissaires délégués par le Roi, et que je deviendrais nécessairement injuste, si, lorsqu'on me justifie de sa noblesse par des arrêts en forme ou des lettres-patentes dûment scellées, je refusais d'admettre les articles. Il

ne m'appartient pas de juger les anciens juges, et de priver, par une pedagogie qui tiendrait du ridicule, la plupart des familles, d'une existence politique qu'elles ont fait reconnaître par l'autorité suprême ou ses délégués.

J'étais bien aise de donner ces explications à l'anonyme de Dunkerque, parce que ses lettres, écrites avec douceur et modération, m'ont indiqué qu'il était un de ces hommes honnêtes et délicats à qui l'on doit satisfaction, quoiqu'il se couvre du manteau de l'anonyme.

FIN DU TOME CINQUIÈME.

Table.

Notices.

v.





